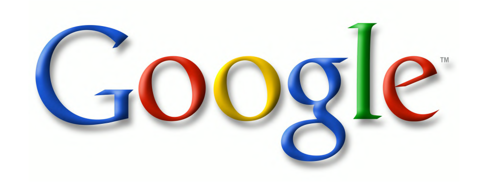




# HISTOIRE
DES
# EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE

JUSQU'A CONSTANTIN.

*Par Mr.* CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME SEPTIEME.



A AMSTERDAM,
*Chez J. WETSTEIN.*
MDCCLIII.

# EMPEREURS

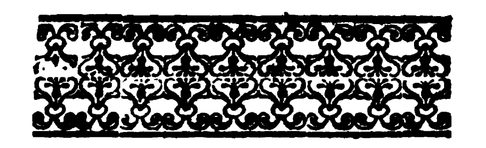
## Contenus dans ce Volume.

DOMITIEN régna quinze ans & cinq jours. Ans de Rome 832--847. De J. C. 81-96.

NERVA régna seize mois & quelques jours. Ans de Rome 847--849. De J. C. 96-98.

TRAJAN régna dix-neuf ans, six mois, quinze jours. Ans de Rome 849-868. De J. C. 98-117.

SUITE



## SUITE DU LIVRE XVII.

### FASTES DU REGNE DE

# DOMITIEN.

SEX. FLAVIUS SILVANUS. A.R. 832.
T. ANNIUS VERUS POLLIO. De J.C. 81.

Domitien ſuccéde à Tite, mort le treize Septembre.

Ses commencemens mêlés de quelque apparence de bien.

DOMITIANUS AUGUSTUS VIII. (a) A.R. 833.
T. FLAVIUS SABINUS. De J.C. 82.

On peut rapporter à cette année divers réglemens, dont le détail ſe trouvera dans l'Hiſtoire.

DOMITIANUS AUGUSTUS IX. A.R. 834.
Q. PETILLIUS RUFUS II. De J.C. 83.

Trois Veſtales condamnées, mais laiſſées maîtreſſes de ſe choiſir un genre de mort.

Voyage

(a) *Le nom de Domitien n'a paru que deux fois dans nos Faſtes. Mais entre ſes deux conſulats ordinaires, il avoit été cinq fois Conſul ſubſtitué.*

Voyage de Domitien en Germanie pour faire la guerre aux Cattes. Il revient sans avoir vu l'ennemi, & se fait décerner le triomphe. On peut croire qu'il prit, ou se confirma alors le surnom de Germanique.

A.R. 835. De J.C. 84. DOMITIANUS AUGUSTUS X. . . . . , SABINUS.

Le collégue de Domitien peut être Oppius Sabinus, qui périt peu après dans la guerre contre les Daces.

Grande victoire remportée par Agricola sur les Calédoniens. Ornemens du triomphe décernés au vainqueur.

A.R. 836. De J.C. 85. DOMITIANUS AUGUSTUS XI. . . . . , FULVIUS.

On conjecture que Fulvius Consul avec Domitien, est T. Aurelius Fulvus, ou Fulvius, ayeul de l'Empereur Tite Antonin.

Retour d'Agricola à Rome.

A.R. 837. De J.C. 86. DOMITIANUS AUGUSTUS XII. SER. CORNELIUS DOLABELLA.

Institution des Jeux Capitolins.

Commencement de la guerre des Daces, selon Eusébe.

Les Nasamons vaincus & exterminés.

A.R. 838. De J.C. 87. DOMITIANUS AUGUSTUS XIII. . . . . SATURNINUS.

Continuation de la guerre des Daces pendant cette année & les suivantes.

DO-

DOMITIANUS AUGUSTUS XIV. A.R. 839.
L. MINUCIUS RUFUS. De J.C 88.

Jeux Séculaires.
Faux Néron.

..... FULVIUS II. A.R. 840.
..... ATRATINUS. De J.C. 89.

Ordonnance pour chasser de Rome les Astrologues.

DOMITIANUS AUGUSTUS XV. A.R. 841.
M. COCCEJUS NERVA II. De J C. 90.

On peut rapporter à cette année la fin de la guerre des Daces. Domitien, après avoir acheté la paix des Barbares, se fait décerner le triomphe.

M. ULPIUS TRAJANUS. A.R. 842.
..... ACILIUS GLABRIO. De J.C 91.

Domitien triomphe des Daces & des Germains. Jeux à cette occasion. Il donne aux principaux Sénateurs un repas lugubre, où tout annonçoit la mort ; & il les renvoie après s'être diverti de leur frayeur.

Il change les noms des mois de Septembre & d'Octobre, en ceux de Germanicus & de Domitianus. Il avoit commencé de régner dans le premier de ces deux mois, & étoit né dans l'autre. Les nouveaux noms qu'il avoit introduits, ne durérent qu'autant que son régne.

Il paroît qu'il ferma alors le Temple de Janus.

Cornelia, la premiére des Vestales, est enterrée vive.

A.R. 843. De J.C. 92. DOMITIANUS AUGUSTUS XVI.
Q. VOLUSIUS SATURNINUS.

Domitien fait arracher beaucoup de vignes, & défend d'en planter de nouvelles sans la permission du Magistrat.

(*a*) Révolte de L. Antonius qui commandoit sur le haut Rhin. Il est défait & tué.

Redoublement de cruautés de la part de Domitien à cette occasion. Changemens introduits dans la Milice.

A.R. 844. De J.C. 93. . . . . POMPEJUS COLLEGA.
. . . . . PRISCUS.

Mort d'Agricola.

Bebius Massa accusé de concussion par Herennius Sénécion & par Pline le jeune.

On peut rapporter à cette année la guerre contre les Sarmates, en conséquence de laquelle Domitien porta au Capitole une couronne de laurier.

. . . A s-

(a) *Je place sous cette année la révolte de L. Antonius, pour la rapprocher du tems de la mort d'Agricola. Ces deux événemens ne paroissent pas devoir être fort éloignés l'un de l'autre, puisqu'ils sont marqués l'un par Dion & le jeune Victor, l'autre par Tacite,* (Agr. 44.) *comme l'époque des plus grandes & des plus atroces cruautés de Domitien. Dion ne parle de la révolte de L. Antonius, qu'après avoir terminé ce qui concerne la guerre des Daces. Or le triomphe de Domitien sur les Daces se rapporte à l'année précédente. Ces raisons m'ont déterminé à m'écarter du sentiment de Mr. de Tillemont, qui place cinq ans plutôt la révolte de L. Antonius.*

..... ASPRENAS. A.R. 845.
..... LATERANUS. De J.C. 94.

Domitien fait mourir Herennius Sénécion, Helvidius Priscus, Arulenus Rusticus.

Fannia veuve d'Helvidius Priscus, pére de celui dont il vient d'être parlé, & Arria mére de Fannia, sont envoyées en exil, aussi bien que Junius Mauricus frére d'Arulenus.

Expulsion des Philosophes, parmi lesquels se distinguoit alors Epictéte.

Poëme de Sulpicia, Dame Romaine, sur l'expulsion des Philosophes.

Quintilien achevoit alors ses Institutions Oratoires.

DOMITIANUS AUGUSTUS XVII. A.R. 846.
.... FLAVIUS CLEMENS. De J.C. 95.

Persécution excitée contre les Chrétiens. On la compte pour la seconde. Flavius Clemens, collégue & proche parent de Domitien, & Flavie Domitille, épouse de Clemens & sa parente, sont enveloppés dans cette persécution. Clemens est mis à mort, & Domitille releguée dans l'Ile de Pandataire.

St. Jean, après avoir été sauvé par miracle du supplice de la chaudiére bouillante, est relegué dans l'Ile de Pathmos, où il écrit son Apocalypse.

Recherches faites par ordre de Domitien contre la postérité de David.

Juventius Celsus forme avec quel-

ques autres une conspiration contre Domitien. Il est décelé, & par des protestations réitérées de son innocence, auxquelles il joignit la promesse de s'informer de la conjuration, & de donner sur ce sujet des lumiéres, il obtient un délai qui le conduit jusqu'au tems de la mort de Domitien.

Acilius Glabrio mis à mort.

Domitien fait mourir aussi Epaphrodite, pour avoir autrefois aidé Néron à se donner la mort.

A.R. 847. De J.C. 96. C. FULVIUS VALENS. C. ANTISTIUS VETUS.

Le Consul Valens étoit âgé de quatre-vingts-dix ans.

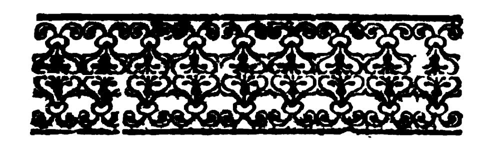
Domitien est tué dans son Palais le dix-huit Septembre par quelques-uns de ses affranchis. Domitia sa femme étoit du complot; & Nerva qui lui succéda, en fut pareillement instruit.

On prétend que sa mort funeste lui avoit été prédite; & qu'Apollonius de Tyanes étant à Ephése, la connut & l'annonça dans le moment même que le meurtre s'exécutoit.

Domitien mourut détesté du Sénat, indifférent au Peuple, regretté des Soldats.

Les Poëtes Silius Italicus, Stace, Juvenal, Martial, ont fleuri sous Domitien. Le premier & les deux derniers l'ont survécu.

HIS-



# HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

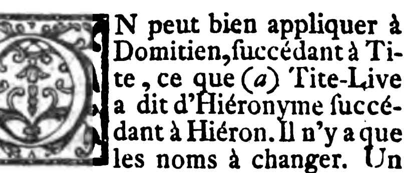
## DOMITIEN.

### §. II.

*Tous les vices réunis en Domitien. Il montre d'abord sa vanité, & la porte aux plus grands excès. Actions & réglemens dignes de louange. Traits de sévérité. Il ne fut point avide par caractére, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses. Bâtimens de Domitien. Jeux Séculaires. Largesses & repas. Augmentation de la paye du Soldat. La cruauté lui étoit naturelle. Il l'exerçoit de sens froid, & avec un raffinement de dissimulation. Réglement en faveur des*

*Sénateurs demandé par le Sénat à Domitien, & refusé. Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun. Cornelia Vestale enterrée vive. Pegasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien. Ses débauches. Son inceste avec sa niéce, à qui il cause la mort. Il ne fut pas également intempérant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche. Sa vanité le porte à vouloir se signaler dans la guerre. Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe sans avoir vu l'ennemi. Les Chérusques vaincus par les Cattes. Guerre des Daces. Paix honteuse conclue par Domitien avec Décébale Roi des Daces. Mollesse de ce Prince. La discipline énervée. Repas lugubre & effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens. Les Nasamons détruits. Expédition de Domitien contre les Sarmates. Faux Néron. Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées.*

Tous les vices réunis en Domitien.



ON peut bien appliquer à Domitien, succédant à Tite, ce que (a) Tite-Live a dit d'Hiéronyme succédant à Hiéron. Il n'y a que les noms à changer. Un Prince plein de modération & de bonté, au-

(a) Vix quidem ulli bono moderatoque Regi facilis erat favor apud Syracusanos, succedenti tantæ caritati

auroit eu peine à se faire aimer après Tite, qui avoit été adoré de ses sujets. Mais Domitien par ses vices sembla se proposer pour but de faire regretter son frére. Il réunit dans sa personne & dans sa conduite tout ce qui peut rendre un Gouvernement méprisable & odieux. Bassement vain, insatiable de titres, de monumens, d'éloges flatteurs, sa vanité produisit en lui la jalousie contre quiconque se distinguoit par quelque endroit que ce pût être, & tout mérite devint un crime auprès de lui. Ce fut un caractére sombre & renfermé en lui-même, qui ne sut aimer personne.' Il avoit craint son pére en esclave, il avoit haï son frére; & les amis de l'un & de l'autre trouvérent en lui un persécuteur. Timide & ombrageux, il fut cruel par lâcheté, & il immola à ses craintes & à ses défiances éternelles un nombre infini de têtes illustres. Prodigue & dissipateur, la disette le conduisit aux vexations & aux rapines. L'artifice & la fourberie se joignoient en lui aux violences tyranniques; & jamais personne ne sut mieux déguiser ses haines meurtriéres sous des dehors caressans. Capricieux à l'excès, on l'offensoit en le flattant, on l'offensoit en ne le flattant point. Il avoit assez d'esprit pour *Dio.*

mi Hieronis. Verùm enimvero Hieronymus velut suis vitiis desiderabilem efficere vellet avum, &c. *Liv. XXIV. 5.*

pour se défier des adulateurs, & trop d'arrogance pour ne pas exiger l'adulation. Mou, inappliqué, il poussoit la paresse & l'indolence jusqu'à passer journellement des heures entiéres à tuer des mouches dans son cabinet : & personne n'ignore à ce sujet le mot de Vibius Crispus, qui sur ce qu'on lui demandoit s'il y avoit quelqu'un avec l'Empereur, répondit agréablement ; „ Non, il n'y a pas même une mouche". Dans la guerre Domitien n'avoit nul courage, nulle capacité : & aussi méprisé des ennemis du dehors, que détesté au dedans, les triomphes dont il voulut se décorer (a), sont autant de preuves & de témoignages de ses honteuses défaites. Ajoûtez à tous ces traits la débauche la plus outrée, une jeunesse passée dans la corruption ; & lorsqu'il fut plus avancé en âge, les adultéres, les incestes, & le foible pour une épouse impudique, qu'il avoit enlevée à son mari, & qui continuant ses désordres sut néanmoins le captiver tant qu'il vécut, jusqu'à ce que menacée de la mort, elle le prévint & le fit périr lui-même. Tel est le portrait que l'Histoire nous a laissé de Domitien, & les faits que j'ai à raconter, en prouveront la ressemblance.

*Suet. Dom. 3.*

*Suet. Dom. 1.*

Il

(a) Cujus (Domitiani) pulsi non aliud majus habebatur indicium, quàm quod (*) triumpharet. *Plin. Pan.* 11.

(*) *Les éditions portent* triumpharetur, *mais mal, à ce qu'il me paroît.*

Il ne manifesta pas d'abord tous ses vices; mais il ne se gêna point sur l'article de la vanité, qu'il prenoit sans doute pour amour de la belle gloire. Ainsi il reçut dès les commencemens tous les titres d'honneur, dont les Empereurs avoient coutume de différer quelques-uns, comme pour se donner le tems de les mériter. Il osa dire en plein Sénat, que la souveraine puissance dont il commençoit à jouir, étoit une restitution de la part de son pére & de son frere, à qui il avoit bien voulu la céder: comme si la circonstance fortuite de sa présence dans Rome au tems de la mort de Vitellius, & les honneurs qui lui furent deférés alors, & qu'il dut uniquement à sa qualité de fils de Vespasien, eussent pu former un titre en sa faveur contre Vespasien lui-même, dont la considération seule les lui procuroit.

*Il montre d'abord sa vanité, & la porte aux plus grands excès.*

*Tillem. Dom. art. 2.*

*Suet. Dom. 13. & Dio.*

Il se fit désigner Consul pour dix ans de suite, jaloux de marquer les années par son nom, & enviant aux particuliers cette foible prérogative. Il ne prit néanmoins que sept consulats consécutifs, les trois autres se trouvent distribués dans les huit derniéres années de son régne. Et comme il avoit déjà été sept fois Consul, tant sous Vespasien que sous Tite, il étoit flatté du glorieux avantage d'avoir accumulé sur sa tête dix-sept consulats, nombre auquel n'a jamais atteint aucun autre Romain, ni

*Anf. Grut. Cl. pro Conf.*

Di. & Suet. avant ni après lui. Curieux d'un faste puérile, au lieu de douze Licteurs, qu'avoient réguliérement les Consuls, Domitien en prenoit vingt-quatre ; & lorsqu'il eut une fois triomphé, il ne présida plus au Sénat qu'avec la robe triomphale. La même vanité qui lui faisoit désirer le consulat, le portoit, par un autre tour d'imagination, à en dédaigner l'exercice. Il ne fut jamais Consul plus de quatre mois : le plus souvent il ne garda la charge que jusqu'au treize Janvier : &, sans en avoir fait aucune fonction, il l'abdiquoit, non pas suivant le cérémonial ordinaire, dans une assemblée du Sénat, ou même du Peuple, mais par un simple édit affiché au coin d'une place: en sorte que, dit Pline (a), presque la seule marque à laquelle on reconnût qu'il géroit le consulat, c'étoit de ne voir paroître qu'un Consul.

Plin. Pan. 65.

Il reconstruisit plusieurs édifices consumés par le feu, soit sous Néron, soit dans le dernier incendie. Mais il n'y inscrivit que son nom, & supprima ceux des premiers auteurs. Il remplit le Monde entier de ses statues, selon l'expression de Dion, & il ne souffroit point qu'on lui en érigeât dans le Capitole, qui ne fussent d'argent ou même d'or, & d'un certain poids. On leur immoloit une

Plin. Pan. 52.

(a) Ut hoc solo intelligerentur ipsi Consules fuisse, quod alii non fuissent.

une ſi grande quantité de victimes, que les rues qui menoient au Capitole en étoient ſouvent embarraſſées : & l'on verſoit, dit Pline (*a*), autant de ſang des animaux pour honorer l'image du tyran, qu'il verſoit lui-même de ſang humain pour ſatisfaire ſa cruauté. Il étoit ſi jaloux du reſpect dû à ſes ſtatues, qu'il fit condamner à mort une femme, dont tout le crime étoit de s'être deshabillée devant une repréſentation de l'Empereur. Il laſſa la patience publique par le nombre exceſſif d'arcs de triomphe qu'il ſe dreſſa dans les différens quartiers de la ville pour ſes prétendues victoires ; & l'on inſcrivit ſur un de ces monumens un mot Grec qui ſignifie, * *C'eſt aſſez.*

Dio.

Suet.

* Ἀρκεῖ

Après avoir été battu & repouſſé par les Germains, il prit le ſurnom de Germanique, comme s'il les eût vaincus; & il donna ce nom au mois de Septembre, dans lequel il étoit parvenu à l'Empire, & celui de Domitien au mois d'Octobre, dans lequel il étoit né. Il ſe fit proclamer *Imperator*, ou Général vainqueur, vingt-deux fois pendant le cours de ſon régne, qui ne fut preſque marqué que par des défaites.

Le titre de Maître & Seigneur, qu'Auguſte & Tibére avoient rejetté avec une

(*a*) Quam ſæviſſimi domini atrociſſima effigies tanto victimarum cruore coleretur, quantum ipſe humani ſanguinis profundebat. *Plin.*

une forte d'horreur, ne suffit pas à l'arrogance de Domitien : il y joignit celui de Dieu ; & dictant un jour la formule des Lettres que ses Intendans devoient publier en son nom, il commença par ces mots : *Voici ce qu'ordonne notre Seigneur & notre Dieu.* Ce style impie passa en régle sous son régne. Il s'en servoit lui-même, & annonçant par un édit sa réconciliation avec Domitia sa femme, qu'il rappelloit après l'avoir répudiée, il s'exprima en ces termes : *Nous l'avons fait rentrer dans notre Temple* (a). Personne n'eût plus la liberté de lui parler, ni de lui écrire, qu'en employant cette flatterie sacrilége, dont nous trouvons la preuve subsistante dans Martial (b).

Suet. Dom. 1. & 4. Après un tel excès, dont la seule phrénésie de Caligula lui avoit donné l'exemple, il est presque inutile d'ajoûter qu'il convertit la maison où il étoit né, en un Temple dédié à sa famille, & au nom des Flavius, & qu'il institua un Collége de Prêtres pour en célébrer le culte. Il ne faisoit en cela qu'imiter ce qui avoit déjà été établi en l'honneur des Jules, des Claudes, & des Domitius.

Les différens traits que je viens de recueillir, ne sont pas tous du même tems, comme

(a) Pulvinar. *Ce terme marquoit le lit sur lequel on couchoit les statuës des Dieux dans les repas sacrés, & la niche dans laquelle on les plaçoit.*

(b) Edictum Domini Deique nostri. *Mart. V.* 8.

comme il a été aisé de l'observer; & j'ai mis ensemble tout ce qui pouvoit contribuer à peindre la vanité extrême & l'arrogance de Domitien. Il montra ce vice, ainsi que je l'ai dit, pendant qu'il cachoit encore les autres; car les commencemens de son gouvernement présentent des actions & plusieurs réglemens dignes de louange.

On pourroit mettre en ce rang les honneurs qu'il rendit à la mémoire de son frére, & l'éloge funébre de ce Prince aimable qu'il prononça avec larmes, s'il n'avoit paru dans le tems même que c'étoit de sa part une pure comédie. Personne n'y fut trompé: & l'embarras des Courtisans ne fut pas médiocre, parce qu'ils craignoient en montrant de la douleur de blesser ses véritables sentimens, & en témoignant de la joie, de paroître le deviner & démasquer son hypocrisie. Mais voici quelques endroits de sa conduite vraiment louables.

Il fixa un œil attentif & sévére sur les Magistrats, soit de la ville, soit des provinces, & il les tint tellement en respect, que jamais on ne les vit ni plus modérés, ni plus exacts à éviter toute injustice: au lieu que la douceur du gouvernement sous ses successeurs Nerva & Trajan, donna lieu à plusieurs de ceux qui se trouvérent en place, de s'écarter des régles, & de s'attirer en conséquence des accusations flétrissantes.

Actions & réglemens dignes de louange.

Traits de séverité.

*Suet. Dom. 8. & Dio.*

Il rendoit lui-même la justice avec une grande intégrité. Il avertissoit souvent les Juges de la fidélité avec laquelle ils devoient traiter leur important ministére, & il punissoit ceux qui s'étoient laissé gagner par argent : il prit plus d'une fois extraordinairement connoissance de certaines affaires qui avoient été mal jugées, & assis sur son tribunal dans la place publique, il cassa par son autorité suprême des sentences, où la faveur avoit été plus considérée que le bon droit. Il fit rentrer dans la servitude, & rendit à son maître un esclave, qui pendant plusieurs années s'étoit attribué la jouissance de la liberté, & qui même étoit parvenu au grade de Centurion dans les troupes. Un Edile s'étant rendu légitimement suspect d'avidité & de rapines, Domitien exhorta les Tribuns du peuple à poursuivre ce Magistrat comme concussionaire, & à demander contre lui des Juges au Sénat.

Ayant pris la qualité de Censeur, il la garda, à l'exemple de son pére, durant tout son régne, & il en remplit les devoirs par diverses ordonnances qui tendoient à la réforme des mœurs. Il interdit aux femmes d'une conduite scandaleuse l'usage de la litiére, & la faculté de recevoir des legs, & de recueillir les successions qui auroient pu leur appartenir. Il chassa du Sénat un ancien Questeur, qui avoit un goût im-

modéré

modéré pour la déclamation & les danses théatrales. Il raya du tableau des Juges un Chevalier Romain, qui ayant répudié sa femme pour cause d'adultére, l'avoit ensuite reprise. Il remit en pleine vigueur la Loi Scantinia, portée contre les débauches qui violent l'ordre de la nature, & il punit pour ce crime des Sénateurs & des Chevaliers. *Suet. Dom. 7. & Dio.* On doit le louer aussi d'avoir défendu que l'on fît des eunuques dans toute l'étendue de l'Empire, quoiqu'un motif de malignité l'ait peut-être conduit dans l'établissement de cette Loi si sage & si juste en elle-même. On a prétendu que son intention étoit de reprocher à son frére l'inclination & la faveur qu'il avoit témoignées pour cette espéce de monstres si peu dignes de la protection d'un Prince sage & vertueux. Et ce soupçon n'est pas sans vraisemblance. Il est bien certain que la conduite personnelle de Domitien ne permet pas de penser, que dans tout ce qu'il fit pour maintenir ou pour rappeller la pureté des mœurs, ce soit l'amour de cette vertu qui l'ait animé. Ainsi nous nous *Suet. Dom. 8. & Dio.* croyons en droit d'attribuer encore au désir de décrier le gouvernement de son pére & de son frére, la sévérité avec laquelle il punit trois Vestales, dont ils avoient épargné les désordres. Domitien les condamna à la mort, en leur laissant néanmoins le choix des voies qu'elles vou-

voudroient prendre pour sortir de la vie. Deux étoient sœurs, & avoient pour nom Ocellata, la troisiéme est appellée Varronille. Nous parlerons bientôt du supplice d'une autre Vestale, sur lequel nous avons plus de détail.

Cette rigueur quadroit bien mal avec les mœurs de Domitien : de même qu'on ne s'attendroit pas à trouver dans l'usurpateur du nom & des honneurs suprêmes de la Divinité un zèle vif contre une simple irrévérence en matiére de Religion. Un des affranchis du Prince ayant employé à construire un monument à son fils des pierres destinées à entrer dans l'édifice du Capitole, ce religieux Pontife ne put souffrir une telle profanation. Il envoya des soldats pour détruire le monument, & il fit jetter dans la mer les cendres qui s'y trouvérent renfermées. Il montra la même inconséquence dans la conduite qu'il tint à l'égard des Astrologues. Il croyoit à leur art mensonger, & néanmoins il rendit une ordonnance pour les chasser de Rome.

*Suet. 14. 16. Eus. Chron.*

Il est aisé de sentir que Domitien se piquoit de sévérité. Il supprima des libelles diffamatoires, qui déchiroient la réputation de personnes illustres des deux sexes, & il en punit les auteurs. Il régla la police des Théatres. Il interdit la scéne aux Pantomimes, ne leur permettant d'exercer leur art que dans les

*Suet. Dom. 7.*

les maisons privées. Ayant remarqué qu'il y avoit abondance de vin & disette de bled, il crut que la culture des vignes faisoit négliger les terres ; & en conséquence il défendit que l'on fît aucun nouveau plant de vigne en Italie, & il ordonna que l'on en arrachât la moitié dans les provinces. Suétone dit qu'il ne persista pas à exiger l'exécution de son ordonnance ; & il paroît par Philostrate que l'Asie obtint de lui dispense à cet égard. Cependant une preuve que la défense de Domitien fut observée au moins dans certains pays, c'est la permission donnée cent quatre-vingts ans après par l'Empereur Probus aux Gaulois, aux Espagnols, & aux Pannoniens, de planter & de cultiver la vigne.

*Phil. de vit. Soph. I. 21. 6.*

*Vop. & Eutr. in Probo.*

L'avidité n'étoit point en lui un vice d'inclination. Il n'en laissa paroître aucun signe avant son élevation à l'Empire ; & depuis qu'il y fut parvenu, pendant long-tems il se montra plutôt éloigné de toute rapine, & porté à la libéralité. Le premier avis qu'il donna à ses Officiers, & celui sur lequel il appuya avec le plus de force, fut de s'abstenir de tout gain sordide ; & pour leur en épargner la tentation, il leur fit de grandes largesses. Il refusa de recueillir les successions de ceux qui le nommoient leur héritier, s'ils avoient des enfans. Il laissa aux possesseurs certains

Il ne fut point avide par caractere, mais il le devint par le besoin de remplacer ses grandes dépenses.

*Suet. Dom. 9. & 12.*

mor-

morceaux de terre, qui compris dans les cantons destinés à être distribués aux soldats que l'on établissoit en colonies, étoient restés sans entrer en partage. Il ne fit point valoir son droit sur ces lots superflus, & il les regarda comme prescrits par ceux qui les tenoient. Sachant que les droits du Fisc étoient souvent onéreux aux particuliers, il ne les exigea point avec rigueur. Il reprima même le faux zèle des délateurs avides, qui sous prétexte de faire le profit du Trésor Impérial, vexoient les citoyens par des procès injustes. Non content de les frustrer de leur proie, il leur faisoit subir la peine prononcée par les loix contre les calomniateurs. Et à cette occasion sortit de sa bouche un mot digne des meilleurs Princes : „ Le (a) „ Souverain qui ne punit point les dé- „ lateurs, les amorce & les invite ”.

Mais ces procédés, quoique louables en eux-mêmes, ne partoient point d'un fond de vertu solide. C'étoit par goût, & non par principes, que Domitien se portoit à des actions de générosité ; & les circonstances changées changérent totalement sa conduite. Il aimoit la magnificence, & s'étant épuisé par des dépenses insensées, il lui fallut remplacer par des exactions tyranniques le vuide qu'avoit laissé une mauvaise œconomie.

(a) Princeps, qui delatores non castigat, irritat.

nômie. Les biens des vivans & des morts étoient confisqués sur le plus frivole prétexte. Il suffisoit pour cela qu'il se trouvât un accusateur, si vil & si décrié qu'il pût être, qui mît en avant le reproche vague de quelque action, ou de quelque parole contraire au respect dû à la majesté de l'Empereur. Le Fisc s'emparoit des successions opulentes, pourvu qu'un seul témoin déclarât avoir entendu dire au mort, qu'il faisoit César son héritier. Surtout les Juifs furent tourmentés à l'occasion du tribut imposé à toute leur Nation. On les traînoit devant les Juges, on les condamnoit à des amendes, on leur faisoit mille avanies : & c'est vraisemblablement ce qui fit naître la persécution contre les Chrétiens. Nous en parlerons en son lieu.

Les dépenses par lesquelles j'ai dit que Domitien fut appauvri, sont d'abord les bâtimens. La réconstruction du Capitole, consumé de nouveau par l'incendie arrivé sous le régne de Tite, étoit un ouvrage néceſsaire. Mais Domitien l'exécuta avec une somptuosité qui passoit toute mesure. Nous pouvons conjecturer quelle fut la dépense totale par l'article seul des dorures, qui excédérent la somme de douze mille talens, c'est-à-dire, suivant notre estimation, de trente-six millions de livres Tournois. Et Domitien porta ce même goût

Batimens de Domitien. *Suet. Domi. 5.*

*Plut. Popl.*

goût de faste & de prodigalité dans tous les bâtimens qu'il fit, & qui furent en grand nombre. Si, dit Plutarque (a), après avoir admiré la magnificence du Capitole, on va visiter dans le Palais de Domitien ou un portique, ou des bains, ou son serrail, on lui appliquera le mot du Poëte Epicharme à un prodigue : „ Vous n'êtes pas bienfaisant : c'est une manie qui vous possède : vous vous plaîsez à donner". De même on pouvoit dire à Domitien : „ Vous n'êtes ni religieux, ni magnifique : vous vous plaîsez à bâtir, & à tout convertir, à l'exemple de Midas, en or & en pierreries".

Spectacles. Suet 4. 7. & Dio.

Un autre genre de dépenses ruineuses pour Domitien furent les spectacles. Il en donna assidûment de toutes les espéces, & avec des frais immenses. Pour éviter d'ennuyeuses répétitions, je prie le Lecteur de se rappeller ici ce que j'ai dit des Jeux de Tite & de tous les Empereurs précédens: Domitien en égala, & même en surpassa la magnificence.

Cette idée générale sur des objets essen-

(a) Ὁ μέν τοι θαυμάσας τοῦ Καπιτωλίου τὴν πολυτέλειαν, εἰ μίαν εἶδεν ἐν οἰκίᾳ Δομετιανοῦ στοὰν, ἢ βασιλικὴν, ἢ βαλανεῖον, ἢ παλλακίδων δίαιταν, οἷόν ἐστι τὸ λεγόμενον Ἐπιχάρμου πρὸς τὸν ἄσωτον, Οὐ φιλάνθρωπος τύ γ' ἐσσί. ἔχεις νόσον. χαίρεις διδοὺς τοιοῦτον ἄν τι πρὸς Δομετιανὸν εἰπεῖν προήχθη. Οὐκ εὐσεβὴς οὐδὲ φιλότιμος τύ γ' ἐσσί. ἔχεις νόσον χαίρεις κατοικοδομῶν. ὥσπερ ὁ Μίδας ἐκεῖνος, ἅπαντά σοι χρυσᾶ καὶ λίθινα βουλόμενος γίνεσθαι. Plut.

sentiellement frivoles, pourroit suffire à ceux qui ne cherchent dans l'Histoire que l'utilité. Mais puisque les Ecrivains d'après lesquels je travaille maintenant, bien différens de Tacite, ont traité comme important ce qui paroissoit au génie élevé de ce grand Historien digne seulement des journaux de la ville, ayons cet égard pour les seuls originaux qui nous restent, d'emprunter d'eux quelques détails.

Voyez ci-dessus T. IV. pag 44. &c.

Pendant que Domitien faisoit exécuter un combat naval, où les vaisseaux étoient en si grand nombre de part & d'autre, qu'ils formoient presque deux flottes en régle, survint une grosse pluie & de longue durée. La passion qu'il avoit pour le spectacle étoit si forte, qu'il y demeura constamment malgré la pluie jusqu'à la fin, & ne souffrit point que personne en sortît. Il changea plusieurs fois d'habits de dessus; mais les spectateurs qui n'avoient pas les mêmes facilités, furent percés, & quelques-uns en tombérent malades & en moururent.

Aux quatre factions du Cirque, qui étoient distinguées, comme je l'ai dit ailleurs, par les couleurs, il en ajoûta deux nouvelles, l'une ornée en or, l'autre en pourpre. Mais cet établissement ne subsista pas, & l'on en revint bientôt au nombre de quatre, auquel on étoit accoutumé.

Les spectacles occupérent souvent

même les nuits, & Domitien donna des combats de gladiateurs & des chasses aux flambeaux.

Le sexe le plus foible fit un rôle dans des jeux qui sembloient par leur nature uniquement destinés aux hommes. Dans l'exercice de la course à pied, des filles disputérent le prix, & des femmes combattirent sur l'aréne, comme faisoient lés gladiateurs.

Domitien assistoit à tous ces jeux, ayant le plus souvent à ses pieds un jeune enfant, dont le mérite étoit d'avoir une tête extrêmement petite & mal proportionnée au reste du corps. Il conversoit avec cet enfant, quelquefois sur des matiéres sérieuses; & on l'entendit un jour lui demander, s'il savoit quel motif l'avoit déterminé dans la derniére promotion à donner la Préfecture de l'Egypte à Metius Rufus.

Jeux Séculaires. Cens. de Die Nat. 17.

Il célébra les Jeux séculaires étant Consul pour la quatorziéme fois, l'an de Rome 739. de J. C. 88. Il enchérit ainsi sur le ridicule empressement de Claude pour cette cérémonie. Il s'étoit écoulé soixante-quatre ans entre les jeux d'Auguste & ceux de Claude; & Domitien donna les siens après un intervalle de quarante-&-un ans. Le calcul sur lequel il se fonda pour la célébration de ces jeux, avoit été expliqué par Tacite, qui cette année-là même étoit Préteur. Mais nous avons perdu la partie de l'Ou-

Tac. XI. Annal. 11.

l'Ouvrage de Tacite qui renfermoit l'Histoire du régne de Domitien, ensorte que nous ne savons sur ce point que ce que nous apprennent les dattes. Domitien célébra ses jeux cent cinq ans après ceux d'Auguste. Ainsi sa maniére de compter le siécle ne convient ni au calcul vulgaire, ni à celui qui porte le siécle à cent dix ans.

Non content des jeux déjà établis, dont le nombre étoit pourtant assez grand dans Rome, il en institua de nouveaux, en même tems (a) gymniques, musicaux, & équestres ; ou plutôt il en renouvella l'institution, faite autrefois par Néron, & abolie à sa mort. Ceux de Domitien subsistérent, apparemment parce qu'il ne les consacra pas à son nom, ainsi que Néron lui en avoit donné l'exemple, mais en l'honneur de Jupiter Capitolin. Ils se célébroient chaque cinquiéme année, comme les Jeux Olympiques, auxquels ils avoient beaucoup de rapport. Ils furent institués par Domitien Consul pour la douziéme fois, l'an de Rome 837. de J. C. 86. Dans ces jeux étoient proposés des prix à l'Eloquence & à la Poësie. Domitien, qui par politique avoit feint pendant un tems de cultiver les Muses, feignoit encore par

*Suet. & Cens. de d. Nat. 18.*

(a) *C'est-à-dire, où l'on proposoit des prix pour la Lutte, pour la Musique & la Poësie, & pour la Course à cheval.*

par vanité de les aimer. Comme le goût & le syſtême des Jeux Capitolins tenoient plus des mœurs Grecques que des Romaines, Domitien y préſida vêtu à la Grecque, portant le manteau & la chauſſure des Grecs, & une couronne d'or, où étoient enchaſſées les images de Jupiter, de Junon, & de Minerve. Il étoit accompagné du Prêtre de Jupiter, & du Collége de ceux qu'il avoit inſtitués pour le culte de la maiſon Flavia: tous habillés comme lui, avec cette ſeule différence, que dans leurs couronnes ils avoient l'image de l'Empereur.

Domitien célébroit tous les ans dans ſa maiſon d'Albe les fêtes de Minerve avec une pompe magnifique. Il avoit adopté cette Déeſſe pour ſa Divinité tutélaire; & quoiqu'elle ſoit vierge, ſelon les idées de la Mythologie, il s'en diſoit le fils. Il étoit même ſi curieux de cette qualité de fils de Minerve, que pour ne la lui avoir point donnée dans un ſacrifice, un Magiſtrat de Tarente fut mis en juſtice & pourſuivi criminellement, ſi nous en croyons Philoſtrate. Dans ces fêtes s'ouvroit auſſi un concours pour les Poëtes & les Orateurs: & Stace, qui ne put être couronné aux Jeux Capitolins, remporta trois fois le prix dans les combats des fêtes de Minerve.

*Philoſt. Apollon. vit. VII. 24.*

*Stat. ad uxor. Claud. & in Epiced. patris.*

Largeſſes, & repas.

Ces fêtes, ces combats, ces jeux, qui

qui par eux-mêmes coutoient des sommes prodigieuses, attiroient encore une troisiéme espéce de dépense, non moins capable d'épuiser les finances publiques. Je veux parler des largesses, des lotteries, telles que je les ai expliquées sous Tite & sous Néron, des distributions de vins, viandes, & autres choses pareilles, qui ne manquoient point d'accompagner les spectacles. La sagesse des Ministres de Néron avoit aboli l'usage des repas publics, qui se donnoient dans certaines cérémonies, & leur avoit substitué la pratique, beaucoup moins onéreuse au Fisc, d'envoyer à ceux qui devoient y être appellés, des corbeilles garnies de tout ce qui peut se servir sur table. Domitien rétablit ces repas, & même il en donna un magnifique à tout le peuple, après ce combat naval où la pluie avoit causé un si fâcheux contre-tems. *Suet. Ner. 15.*

Enfin le désir de se ménager un appui du côté des Soldats contre la haine du Sénat & des Grands, l'engagea à charger son épargne à perpétuité d'un fardeau très pesant, en augmentant d'un quart la paye des troupes, & en la portant * de deux cens ving-cinq deniers par an à trois cens. Il sentit si bien l'inconvénient de cette augmentation de paye, qu'il voulut y remédier en diminuant le nombre des gens de guerre que l'Empire entretenoit. Mais la crainte d'ouvrir les

Augmentation de la paye du soldat. *Suet. Dom. 8, 9. & 12.*

* *Vid. Gron de Pec. Vet. III. 2.*

frontiéres aux Barbares l'obligea de renoncer à cet expédient : & sa ressource fut, comme je l'ai dit, une rapine aussi basse qu'effrénée, & la cruauté contre les premiers & les plus opulens citoyens.

La cruauté lui étoit naturelle. Suet. Dom.

Il est vrai que la cruauté chez lui n'avoit pas besoin de cette amorce. Il étoit naturellement malfaisant : & c'est une puérilité d'alléguer en preuve de sa prétendue douceur, comme a fait Suétone, la fantaisie qui lui passa par l'esprit à l'occasion d'un vers (a) de Virgile. Parce que ce Poëte traite d'impiété l'usage de se nourrir de la chair d'un animal aussi utile que le bœuf pour le labourage, Domitien encore jeune, & dans le tems qu'en l'absence de son pére il s'arrogeoit déjà presque les droits de la Souveraineté, voulut, dit-on, rendre une ordonnance pour défendre d'immoler des bœufs. cette idée d'enfant, mouvement passager & sans conséquence, n'autorise pas à juger du fond du caractére. Mais nous avons vu qu'il se piquoit de sévérité : & ce panchant, quand on en fait gloire, quand on s'y livre par goût, est bien voisin de la cruauté. Il témoignoit ouvertement le peu de cas qu'il faisoit

Dio.

de la clémence, & il disoit souvent que les Princes qui punissoient peu, avoient bien de quoi se juger plus heureux, mais non

(a) ...... antè
Impia quàm cæsis gens est epulata juvencis.
*Virg. Georg. II. 536.*

non pas meilleurs que les autres. On ſait combien la défiance eſt capable de rendre cruels ceux qui ſont revêtus du Pouvoir ſuprême: or Domitien étoit ombrageux à l'excès, & il ne s'en cachoit pas. Faiſant alluſion à un mot de Démoſthéne, il diſoit que ſi la défiance eſt la ſauvegarde des peuples contre les tyrans, elle eſt celle des tyrans contre tous. Il goûtoit même un plaiſir barbare dans les gémiſſemens & dans les larmes de ceux qui ſouffroient. Néron, dit Tacite (*a*), épargnoit au moins ſes regards: il ſe contentoit d'ordonner ſes injuſtes & cruelles vengeances, & ne s'en rendoit pas le ſpectateur. Sous Domitien le comble de la douleur étoit de voir & d'être vu. Il venoit préſider aux aſſemblées du Sénat, où l'on devoit lui livrer ſes victimes. Il interrogeoit lui-même les accuſés, & il ſe faiſoit amener des priſonniers pour les examiner ſeul, prenant dans ſa main le bout de la chaîne dont ils étoient attachés.

*Dem. Phil. II. Philoſt. Apollon. vit. VII. 4.*

*Dio.*

La cruauté n'étoit point chez lui un emportement qui l'entraînât; c'étoit un vice de réflexion & de ſens froid: enſorte que l'on n'avoit jamais plus à craindre de ſa part, que lorſqu'il affectoit un extérieur de douceur & de bonté. Réſolu

Il l'exerçoit de ſens froid, & avec un raffinement de diſſimulation

*Suet. Dom. 11.*

(*a*) Nero tamen ſubtraxit oculos, juſſitque ſcelera, non ſpectavit. Præcipua ſub Domitiano miſeriarum pars erat videre & adſpici. *Tac. Agr. 45.*

ſolu de faire mettre en croix un Contrôleur de ſa maiſon, il manda ce malheureux dans ſa chambre : il le contraignit de s'aſſeoir à ſes côtés, & après l'avoir renvoyé joyeux & content, après lui avoir fait même porter un plat de ſa table, le lendemain il ordonna qu'il fût crucifié.

*Tac. Hiſt. IV. 68.* Arretinus Clemens, perſonnage conſulaire, avoit toujours eu part à ſon amitié, du vivant même de Veſpaſien, de qui il étoit allié. Domitien continua pendant longtems de le combler de fa- *Suet.* veurs, & il ſe ſervit même de lui comme d'un miniſtre affidé pour l'exécution de ſes deſſeins tyranniques. Enfin il le prit en haine, ſans que l'Hiſtoire nous *Dio ap. Val.* en apprenne la raiſon. Nous ſavons ſeulement qu'il lui étoit ordinaire de punir ſes émiſſaires des crimes qu'il leur avoit fait commettre, parce qu'il croyoit ſe décharger lui-même par leur ſupplice, & faire retomber ſur eux ſeuls tout l'odieux des violences dont ils n'avoient été que les inſtrumens. C'eſt apparemment par ce motif qu'il réſolut de perdre Clemens, & qu'il fit tramer ſour- *Dio.* dement une accuſation contre lui, fourniſſant, ſelon ſa coutume, des mémoires aux accuſateurs & aux témoins. Pen- *Suet.* dant que cette intrigue ſe préparoit, Domitien fit plus de careſſes que jamais à celui dont il méditoit la ruine : juſqu'à ce que ſe promenant dans une même litiére.

tiére avec lui, & ayant apperçu son délateur, „ Voulez-vous, dit-il à Clemens, que nous donnions demain „ audience à ce misérable esclave" ? Le lendemain il mit l'affaire en train, & condamna l'accusé à la mort.

Il se faisoit un plaisir de joindre l'insulte à la cruauté, ne prononçant jamais une sentence de condamnation, qu'il n'eût fait précéder des protestations de clémence. Un jour qu'il s'agissoit dans le Sénat, de juger des accusés sur de prétendus crimes de Lése-majesté, Domitien commença par déclarer qu'il reconnoîtroit au parti que prendroit la Compagnie dans cette affaire, s'il en étoit véritablement aimé. C'étoit bien là exiger la derniére rigueur. Aussi les accusés furent-ils condamnés à être punis selon toute la sévérité des Loix anciennes, c'est-à-dire, à être battus de verges & ensuite décapités. Domitien très satisfait de l'aveugle obéissance du Sénat, mais craignant néanmoins qu'un supplice si rigoureux n'excitât le murmure & l'indignation publique, fit alors son rôle de feinte douceur; & voici ses propres termes, rapportés par Suétone. „ (a) Messieurs, dit-il, permettez-moi d'obtenir de vous une „ in-

(a) Permittite, P.C. à pietate vestra impetrari, quod scio me difficulter impetraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Nam & parcetis oculis vestris, & intelligent me omnes Senatui interfuisse.

„ indulgence, qui coutera ſans doute „ beaucoup à votre piété envers votre „ Empereur. Mais enfin accordez, je „ vous prie, aux accuſés le libre choix „ d'un genre de mort. Par-là vous épar- „ gnerez à vos yeux un ſpectacle trop „ triſte, & l'on reconnoîtra l'effet de „ ma préſence au Sénat."

Réglement en faveur des Senateurs, demandé par le Sénat à Domitien, & refusé. *Dio ap. Val.*

C'eſt ſans doute cette apparence de modération qui, avant qu'on en eût pénétré le faux, inſpira aux Sénateurs la hardieſſe de demander à Domitien un réglement, par lequel il fût dit que l'Empereur ne pourroit, en vertu de ſa ſeule puiſſance militaire, mettre à mort aucun membre de la Compagnie. Nous avons vu que Tite s'en étoit fait une loi, & ſon exemple fut imité dans la ſuite par les bons Princes. La conſidération pour le Sénat les engageoit à déroger ainſi à une partie de leurs droits, & à remettre entre les mains de cette auguſte Compagnie le pouvoir ſuprême ſur ſes membres: & delà il réſultoit que très rarement un Sénateur pouvoit-il courir riſque d'être condamné à mourir, parce que les anciennes Loix Romaines, comme je l'ai obſervé pluſieurs fois, ne prononçoient la peine de mort que contre un petit nombre de crimes. Domitien étoit bien éloigné d'affoiblir ſon pouvoir par déférence pour le Sénat, qu'il haïſſoit; & quoiqu'il ſentît parfaitement qu'il ſeroit toujours le maître,

tre, & qu'il lui étoit à-peu-près égal ou d'ordonner par lui-même la mort d'un Sénateur, ou de la faire ordonner par le Sénat, il ne voulut point accorder un privilége qui lui faisoit ombrage, ni souffrir la plus légére diminution dans les droits qui le rendoient redoutable.

Il en fit porter tout le poids à un très grand nombre d'illustres Sénateurs, qui furent condamnés sur les plus frivoles prétextes, & qui n'avoient d'autre crime que d'être des objets de jalousie pour un tyran soupçonneux. Je vais en rapporter quelques exemples circonstanciés.

Plusieurs illustres Sénateurs mis à mort par Domitien.

Flavius Sabinus, son cousin germain, gendre de son frére, & son collégue dans le Consulat, se trouvoit à tant de titres trop proche de son rang pour ne pas irriter ses cruelles défiances. Domitien étoit piqué en particulier de ce que les gens de son cousin portoient des tuniques blanches, comme ceux de l'Empereur. Enfin il arriva malheureusement que lorsqu'il l'eût nommé au Consulat, le Héraut, par pure inadvertence, le proclama Empereur au lieu de Consul. Domitien saisit cette occasion de se délivrer d'un parent odieux, que ses jaloux soupçons lui représentoient comme un rival ; & il fit expier à Sabinus par la mort une erreur innocente en soi, & qui ne devoit pas même lui être imputée.

*Suet. Dom. 10. & 12. & Phil. Apollon. VII. 7.*

Suet. 10. & Dio. Il en couta pareillement la vie à Salvius Cocceianus, neveu de l'Empereur Othon, parce qu'il célébroit par une fête le jour de la naiſſance de ſon oncle ; à Salluſtius Lucullus, Commandant de la Grande-Bretagne, parce qu'il avoit ſouffert que l'on appellât de ſon nom *Luculliennes* des lances d'une nouvelle forme. Metius Pompoſianus paſſoit pour être deſtiné par ſon horoſcope à l'Empire. Cette vaine opinion, qui n'avoit pas empêché Veſpaſien de verſer ſes bienfaits ſur Metius, devint ſous Domitien un crime digne de mort. Les ſoupçons de cette ame baſſement timide furent encore aigris par d'autres circonſtances frivoles, & qui méritent à peine d'être alléguées. Metius avoit des Cartes Géographiques qui repréſentoient toute la Terre: il liſoit volontiers un extrait qu'il avoit fait de Tite-Live, contenant des diſcours de Rois & de Généraux d'armées: il avoit donné à deux de ſes eſclaves les noms de Magon & d'Annibal. De pareilles futilités cauſérent la perte d'un homme Conſulaire. Domitien relegua d'abord Metius dans l'Ile de Corſe, & enſuite il le fit tuer.

Voyez ci-deſſ. T. VI. p. 281, &c.

Elius Lamia portoit un nom illuſtre, & de plus Domitien l'avoit offenſé en lui enlevant ſa femme, dès qu'il commença à jouïr de quelque puiſſance en vertu de l'élevation de ſon pére à l'Empire ;

pire;& Lamia s'étoit vengé par des railleries. Comme Domitien le louoit un jour sur sa belle voix: „ Hélas, répon- „ dit Lamia, vous devriez plutôt louer „ mon silence". Tite exhortant le même Lamia à prendre une autre femme": „ Eh quoi! répondit-il, auriez-vous „ aussi envie de vous marier"? Ces plaisanteries demeurérent profondément gravées dans la mémoire de Domitien, & lorsqu'il fut parvenu à la souveraine Puissance, il fit mourir Lamia.

*Suétone* ne nous apprend point de quel genre de mort périrent ceux dont je viens de rapporter d'après lui la fin funeste. Mais nous savons d'ailleurs que Domitien n'employoit pas toujours le fer & les supplices, & que souvent il faisoit usage du poison. Il aimoit à cacher en bien des occasions ses violences sanguinaires. Tantôt il exiloit ceux qu'il destinoit à la mort, afin que tués loin de Rome, leur fin tragique fît moins d'éclat; tantôt il employoit diverses manœuvres pour les amener au point de se donner la mort à eux-mêmes, & il tâchoit de faire passer la nécessité à laquelle il les avoit réduits pour une résolution volontaire de leur part.

*Dio.*

*Dio. ap. Xiph.*

Ses vengeances n'épargnérent pas même les personnes du commun, & celles qui par leur condition, ou par leur âge, avoient le moins de quoi se faire craindre. Il haïssoit avec raison le Pantomime

Ses vengeances s'étendent jusques sur les personnes du commun.

 me

*Suet. 3. & 10. & Dio.* me Paris, dont l'Impératrice sa femme étoit devenue éperdûment amoureuse : & l'on n'a point droit d'être surpris qu'il ait fait assassiner en pleine rue cet insolent histrion. Mais il ne s'en tint pas là. Paris fut extrêmement regretté du peuple, qui idolâtroit son talent : & quelques-uns ayant répandu des parfums & jetté des fleurs sur le lieu où il avoit été tué, Domitien les envoya tenir compagnie à celui qu'ils pleuroient, & dont ils honoroient si follement la mémoire. Sa haine s'étendit jusqu'à un jeune disciple de ce Pantomime, qui avoit le malheur de ressembler à son maître par l'adresse de son jeu & par la figure. Domitien n'eut pas honte d'envoyer tuer cet enfant, qui avoit moins de quatorze ans, & qui étoit actuellement malade. Un *Suet.* Homme de lettres, Auteur d'une Histoire, dans laquelle il avoit employé quelques expressions ambiguës, quelques-uns de ces tours ingénieux, qui ne disent qu'à demi ce qu'ils font pourtant bien entendre, lui fut déféré. Il condamna l'Auteur à la mort, & les Libraires qui avoient transcrit & débité son Livre, périrent par le supplice de la croix. Maternus(*a*), qualifié de Sophiste par Dion, paya-

(*a*) *Ce Maternus pourroit bien être le même qui, dans un Dialogue écrit sous Vespasien, & que l'on imprime communément à la suite des Oeuvres de Tacite, soutient la cause des Poëtes & de la Poësie. Il est vrai que la qualité de Sophi-*

paya auſſi de ſa vie quelques traits libres, qui lui avoient échappé contre les tyrans dans une Déclamation. Un ſimple bourgeois, qui aſſiſtoit à un ſpectacle de gladiateurs, hazarda un mot dont l'Empereur ſe tint offenſé. Pour entendre ce mot, il faut ſuppoſer que les gladiateurs formoient différentes claſſes, qui partagoient, comme les factions du Cirque, l'intérêt & la faveur des ſpectateurs. Domitien protégeoit ceux que l'on nommoit *Mirmillons*, & le bourgeois dont je parle, étoit du nombre des fauteurs de l'ordre des gladiateurs que l'on appelloit du nom de *Thraces*. Il lui échappa de dire : „ Le *Thrace* pourroit „ bien tenir tête au *Mirmillon*, mais il „ ne peut réſiſter au pouvoir de celui „ qui protége ſon adverſaire". Pour cette ſeule parole Domitien fit enlever de ſa place l'imprudent ſpectateur, & il ordonna que ſur le champ on l'expoſât à des chiens furieux avec un écriteau qui portoit : *Fauteur de Thraces, qui a tenu un langage impie.* Pline

*Lipſ. Saturn. II. 24.*

*Sophiſte ne lui convient pas. Mais je compte peu ſur l'exactitude de Dion, & la reſſemblance des caractéres me frappe. Le Maternus du Dialogue des Orateurs avoit fait une Tragédie dont Caton étoit le Héros, & il l'avoit écrite avec une liberté dont les oreilles délicates des puiſſans s'étoient offenſées. On lui conſeille d'adoucir, ou même de retrancher quelques-uns de ces traits, & il répond : „ Je donnerai ma Piéce au public telle que je l'ai compoſée : & ſi „ Caton n'a pas tout dit, Thyeſte, auquel je travaille actuellement, achévera le reſte".* Quòd ſi quæ omiſit Cato ſequenti tractatione Thyeſtes dicet. *Dial. de Orat. n. 3.*

*Plin. Pan.* 33. Pline faisant allusion à ce trait, & peut-être à plusieurs autres du même genre, nous développe ce qui se passoit dans l'esprit de Domitien, & par quel travers il se portoit à une si horrible barbarie. (*a*) ,, O qu'il étoit insensé! dit Pline: ,, qu'il se connoissoit peu en véritable ,, honneur! ce Prince qui cherchoit ma- ,, tiére dans l'Amphithéatre à des accu- ,, sations de Lése-majesté; qui pensoit ,, être méprisé, si nous n'avions de la vé- ,, nération pour ses gladiateurs; qui se ,, croyoit insulté en leur personne; qui ,, confondoit leurs intérêts avec ceux ,, de sa divinité prétendue. Il se faisoit ,, une même chose avec les Dieux, & ,, ses gladiateurs avec lui-même".

Cornelia, Vestale, enterrée vive. *Suet. Dom.* 8. *Plin. IV. ep.* 11. Le goût décidé de Domitien pour la cruauté lui persuada que le (*b*) supplice d'une Vestale enterrée toute vive, suivant l'ancien usage, seroit une illustration pour son régne. Il en avoit forcé trois à se donner la mort à elles-mêmes. Mais les exemples de ces sortes de morts étoient trop communs, il vouloit du singulier.

(*a*) Demens ille, verique honoris ignarus, qui crimina majestatis in arena colligebat, ac se despici & contemni, nisi etiam gladiatores ejus veneraremur, sibi maledici in illis, suam divinitatem, suum numen violari interpretabatur: quum se idem quod deos, idem gladiatores quod se * putaret. *Plin.*

* *Le texte porte* putabat: *mais, je pense, par erreur de Copiste.*

(*b*) Ut qui illustrari seculum suum ejusmodi exemplis arbitraretur. *Plin.*

gulier. Il attaqua donc Cornelia la premiére des Vestales, qui déjà autrefois accusée de s'être laissé corrompre, avoit été déchargée de l'accusation, mais qui, soit coupable, soit innocente, succomba dans ce dernier jugement. Domitien y avoit présidé en sa qualité de souverain Pontife, & il voulut qu'elle subît toute la rigueur des anciennes Loix.

Il étoit bien le maître de l'enterrer vive, mais non de la faire passer pour criminelle. Elle protesta de son innocence jusqu'au dernier moment. Lorsqu'elle descendit dans le funeste caveau, sa robe s'étant accrochée, elle se retourna, & la ramena sur elle avec une attention qui donna une idée avantageuse de sa pudeur & de sa modestie: & le bourreau lui ayant tendu la main pour l'aider à descendre, elle refusa avec indignation un secours par lequel elle se seroit cru en quelque sorte souillée.

Ces circonstances disposoient les esprits à regarder le supplice de Cornelia comme un acte, non de justice, mais de tyrannie: & ce qui autorisa de plus en plus cette façon de penser, c'est qu'un Chevalier Romain, nommé Celer, accusé & condamné comme le complice & l'auteur du crime de la Vestale, persista comme elle à nier constamment; & pendant qu'on le battoit de verges jusqu'à la mort, il ne dit autre chose sinon: „ Qu'ai-je fait? Je n'ai rien fait."

Si

Dio. Si nous en croyons Dion, plusieurs autres furent impliqués dans la même accusation, & tourmentés si cruellement, qu'un des Pontifes, nommé Helvius Agrippa, qui étoit présent, en fut attendri & saisi au point de mourir sur la place. Les plaintes étoient donc générales: Domitien étoit détesté, & quelque accoutumé qu'il fût à braver les jugemens du Public, dans une affaire si odieuse il se troubloit, il se déconcertoit, il ne savoit à quel expédient recourir.

Il s'en prit à Valerius Licinianus ancien Préteur, & l'un des premiers Avocats de Rome, qui avoit caché dans ses terres une affranchie de Cornelia. Sur cet indice Licinianus fut mis en cause, & en même tems on l'avertit sous main que s'il vouloit éviter le supplice des verges, il n'avoit d'autre ressource que d'avouer. Il le fit: & Herennius Sénécion, qui s'étoit chargé de le défendre, vint trouver l'Empereur, & lui dit, „ D'Avocat je suis devenu simple porteur de déclaration: Licinianus avoue tout." Domitien fut charmé: sa joie même le trahit, & il ne put s'empêcher de s'écrier: „ Licinianus nous a justifiés." Il ajoûta qu'il convenoit de ménager la pudeur d'un coupable qui se mettoit à la raison, & de ne point le fatiguer par les formalités de l'instruction d'un procès criminel. Il lui permit de sauver ce qu'il pourroit de ses biens,

biens, avant qu'ils fussent confisqués : & il lui accorda un exil doux comme une récompense.

Ainsi finit cette affaire, qui laisse un nuage sur l'innocence de la Vestale, mais qui met en évidence la cruauté de Domitien.

Qu'il me soit permis d'ajoûter ici ce que Pline nous apprend du sort de Licinianus. Après la mort de Domitien, il ne fut point rappellé comme les autres exilés, mais il obtint de la clémence de Nerva la permission de passer en Sicile. Il y ouvrit une Ecole de Rhétorique ; & en commençant ses leçons il fit un discours préliminaire, dans lequel se plaignant de la Fortune, il l'apostropha en ces termes : „ (a) Capricieuse Déesse, „ à quels jeux cruels te plaîs-tu ? Tu „ métamorphoses les Professeurs en „ Sénateurs, & les Sénateurs en Pro- „ fesseurs." Il vivoit & enseignoit sous Trajan.

Pegasus & Vibius Crispus échappent par leur complaisance à la cruauté de Domitien.

Je reviens à Domitien, aux cruautés duquel échappérent néanmoins deux illustres personnages, mais par une conduite souple, & qui ne se refusoit à rien. (b) Pegasus, Jurisconsulte célébre, Préfet

(a) Quos tibi, Fortuna, ludos facis! Facis enim ex professoribus senatores, ex senatoribus professores.

(b) Pegasus . . .
Interpres legum sanctissimus, omnia quanquam
Temporibus diris tractanda putabat inermi
Justitiâ. Venit & Crispi jucunda senectus,

Cujus

fet de la ville, qualifié par Juvenal de très homme de bien, & de vertueux interpréte des Loix, ſavoit plier, & desarmer la juſtice à l'égard du crime protégé. Vibius Criſpus étoit un agréable vieillard, dont les mœurs imitoient *la douce faconde*. Il étoit capable de donner de bons conſeils à ſon Empereur, s'il n'y eût eu rien à riſquer. Mais il ne ſe roidit jamais contre le torrent, & il n'étoit pas un citoyen zélateur de la liberté, & diſpoſé à ſacrifier ſa vie à la défenſe du vrai & du juſte. Par cette complaiſance il ſe maintint dans la Cour d'un Prince, auprès duquel un entretien ſur la pluie & le beau tems décidoit ſouvent du ſort d'un ami; & il parvint à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses débauches. Son inceſte avec ſa niéce, à qui il cauſe la mort.

Domitien ne fut pas moins exceſſif dans la débauche que dans la cruauté, & il mêla même ſouvent ces deux vices enſemble. C'eſt ce qui parut ſurtout dans l'horrible conduite qu'il tint à l'égard

Cujus erant mores, qualis facundia, mite
Ingenium. Maria ac terras, populoſque regenti
Quis comes utilior, ſi clade & peſte ſub illa,
Sævitiam damnare, & honeſtum afferre liceret
Conſilium? Sed quid violentius aure tyranni,
Cum quo de pluviis, aut æſtibus, aut nimboſo
Vere locuturi fatum pendebat amici?
Ille igitur nunquam direxit brachia contra
Torrentem, nec civis erat qui libera poſſet
Verba animi proferre, & vitam impendere vero.
Sic multas hiemes atque octogeſima vidit
Solſtitia, his armis illa quoque tutus in aula.
*Juven. Sat. IV.*

gard de Julie, fille de son frére D'abord on voulut le marier avec elle. Mais prévenu d'un ardent amour pour Domitia, il refusa opiniâtrement d'y consentir ; & depuis que cette même Julie eût épousé Flavius Sabinus son cousin, il la corrompit pendant que Tite vivoit encore. Enfin, lorsqu'elle fut restée sans pére & sans époux, il ne se cacha plus de sa passion incestueuse pour sa niéce ; & cependant il lui causa la mort, en la forçant de se procurer l'avortement. Suet. Dom. 22.

Julie est un exemple, & non le terme de l'incontinence de Domitien. Nulle sorte de désordres où il ne se plongeât avidement. Il dattoit ses excès en ce genre dès sa premiére jeunesse, il en faisoit gloire, & même devenu Empereur, il les portoit jusqu'à chercher d'infames plaisirs parmi les femmes les plus décriées, & parmi celles qui se font victimes publiques de la prostitution. Suet. Dom. 1. & 22.

Il ne fut pas également intemperant en ce qui regarde la table, mais arrogant, sombre & farouche.

Il n'étoit pas également intempérant en ce qui regarde la table. Il faisoit son grand repas à diner contre l'usage des Romains, & le soir il ne prenoit que quelque fruit avec un verre de vin. Il donnoit néanmoins de magnifiques soupers aux premiers du Sénat : mais comme il s'étoit rempli de nourriture auparavant, il venoit à table sans appétit, il y mangeoit peu, n'y restoit pas longtems : jamais de ces divertissemens qui perçoient dans la nuit : on se retiroit

avant

avant que le Soleil fût couché: & en attendant le ſommeil, Domitien ſe promenoit ſeul dans une gallerie. Je ne donne pas tout cela pour preuve de ſobriété. C'étoit arrogance, humeur ſombre, caractére farouche, qui non ſeulement n'avoit pas la douceur de la vertu, mais en qui le vice étoit triſte, ſauvage, & ennemi de la ſociété.

Sa vanité le porte à vouloir ſe ſignaler dans la guerre.

Tel fut Domitien dans la paix, dans ſa conduite privée, dans le Gouvernement intérieur de l'Etat. Sa vanité le porta à vouloir ſe ſignaler dans la guerre. Nous avons vu qu'il avoit eu cette fantaiſie, dès que ſon pére fut parvenu à l'Empire; & Mucien eut bien de la peine à le retenir. J'ai dit encore qu'il ne tint pas à lui que Veſpaſien ne l'envoyât à la tête d'une armée au ſecours de Vologéſe Roi des Parthes contre les Alains. A peine ſe vit-il Empereur, qu'il réſolut de ſatisfaire un déſir ſi longtems combattu: & dès la troiſiéme année de ſon régne, il entreprit ſans aucune néceſſité une expédition contre les Cattes, Peuple Germain, dont j'ai ſouvent eu occaſion de parler.

Il entreprend une expédition contre les Cattes, & il triomphe ſans avoir vu l'ennemi.

Frontin, qui a écrit ſes ſtratagêmes ſous le régne de Domitien, loue beaucoup la ſageſſe & la vigueur avec leſquelles cette guerre fut conduite. Les Germains, dit-il, étoient en armes, & Domitien, qui vouloit les ſurprendre, & qui n'ignoroit pas qu'ils feroient de plus

plus grands préparatifs, s'ils prévoyoient qu'ils dussent avoir affaire à un si redouté Capitaine, cacha son dessein sous le prétexte d'un dénombrement qu'il venoit faire en Gaule. Par cette ruse il trompa les Germains, & étant tombé sur eux lorsqu'ils ne s'y attendoient point, il dompta la fierté de ces Nations barbares, & il assura la tranquillité des Provinces de l'Empire

*Front. Strata I. I. Dio. Zonar. Tac. Agr. 39.*

Mais selon les Ecrivains qui n'ont point eu intérêt de flatter Domitien, & probablement selon la vérité, il revint sans avoir seulement vu l'ennemi. Ses exploits se réduisirent à ravager au-delà du Rhin un pays ami, après quoi il se fit décerner les plus grands honneurs, & il voulut triompher. Mais il n'avoit point de prisonniers, qu'il pût mener chargés de chaînes devant son char. Il y suppléa en ordonnant que parmi les Nations voisines on achetât des esclaves, de qui il eut soin de faire arranger la chévelure, & vêtir toute la personne à la mode des Germains. Au moyen de cette misérable ressource il satisfit sa vanité par un triomphe, dont il savoit intérieurement que tout le monde se moquoit. Il est à croire que ce fut aussi à cette occasion qu'il prit le surnom de Germanique; à moins qu'il ne se le soit attribué dès auparavant en vertu du voyage qu'il avoit fait à Lyon, la premiére année du régne de son pére, dans le tems de la guerre de

de Civilis. Mr. de Tillemont place la prétendue victoire de Domitien sur les Cattes sous l'an de Jésus-Christ 83. & son triomphe dans la même année, ou la suivante.

A. R. 384.

Les Chérusques vaincus par les Cattes.

Dio.

On peut rapporter à ce même tems le triste sort de Cariomer Roi des Chérusques, qui dépouillé de ses Etats par les Cattes, implora envain le secours de Rome, & n'en obtint qu'une largesse en argent, au lieu des troupes qu'il demandoit. Les Chérusques, qui autrefois, à l'aide d'Ariminius leur Héros, avoient tenu un rang si illustre entre les Germains, furent abattus par cette disgrace, à laquelle leur mollesse avoit préparé les voies. Ils s'étoient endormis, dit Tacite (a), dans le loisir d'une longue paix. Ils éprouvérent que ce repos avoit plus de douceur, qu'il n'est sûr & avantageux: car au milieu de voisins ambitieux & puissans, c'est un mauvais parti que de demeurer tranquille. Lorsqu'on en vient aux mains, la gloire de la modération & de la probité passe du côté de la Fortune. Ainsi, continue l'Historien, les Chérusques, que l'on appelloit

(a) Cherusci nimiam ac marcentem diu pacem inlacessiti nutrierunt. Idque jucundius quàm tutius fuit: quia inter impotentes & validos falso quiescas; ubi manu agitur, modestia ac probitas nomina superioris sunt. Ita qui olim boni æquique Cherusci, nunc inertes ac stulti vocantur: Cattis victoribus fortuna in sapientiam cessit. *Tac. Germ.* 36.

loit ci-devant un Peuple ami de la vertu & de l'équité, sont traités aujourd'hui de lâches & d'imbécilles : & les Cattes avec la victoire ont acquis la réputation de sagesse.

Le même fragment de Dion, d'où nous avons tiré ce qui regarde Cariomer, fait aussi mention d'une prétendue Prophéteſſe nommée Ganna, qui rendoit des oracles parmi les Germains, comme Veleda, dont nous avons parlé ailleurs, vierge comme elle ; & qui fit un voyage à Rome, où elle reçut de grands honneurs de Domitien. Ganna prétendue Prophéteſſe.

Du côté du Danube il y eut quelques mouvemens, sur lesquels nous avons fort peu de lumiéres, mais qui peuvent être regardés comme les préludes de la guerre des Daces, la plus importante de celles auxquelles Domitien voulut prendre part en personne. Guerre des Daces. *Dio.*

Les Daces, appellés Gétes par les Grecs, habitoient les Régions comprises entre le Danube au Midi & à l'Orient, les Monts Crapax au Nord, & la Teiſſe à l'Occident. C'est ce que nous nommons aujourd'hui Transilvanie, Valaquie, Moldavie, avec une partie de la Hongrie. Ils sont vantés dans l'Antiquité comme un Peuple très belliqueux : & deux secours contribuoient à entretenir & à nourrir leur valeur : l'un, leur genre de vie dur, pauvre, laborieux, éloigné de toutes les délices, dont ils *Cellar. Geog. Ant.* *Julian. Caſ.*

n'a-

n'avoient pas même d'idée; l'autre, l'opinion qui régnoit parmi eux, que la mort n'étoit qu'un passage, & qu'en sortant de cette vie ils alloient rejoindre Zamolxis, qui de leur Législateur étoit devenu leur Dieu. Cette persuasion agissoit si puissamment sur eux, qu'ils alloient à la mort plus gaiement, que d'autres n'entreprennent un voyage.

J'ai fait jusqu'ici peu de mention des Daces, parce qu'ils n'avoient point encore soutenu la guerre contre les Romains en leur nom & avec leurs seules forces; mais mêlés & associés avec des Nations voisines, les Pannoniens, les Dalmates, les habitans de la Mœsie. Ainsi ils furent du nombre des Peuples vaincus par M. Crassus, l'an de Rome 723. Tibére remporta ensuite sur eux de grands avantages, pendant que son frére Drusus combattoit contre les Germains. Enfin dans la grande guerre par laquelle le même Tibére subjugua la Pannonie, les Daces souffrirent des pertes considérables, dont ils demeurérent tellement affoiblis, que cette Nation autrefois puissante, & capable de mettre sur pied une armée de deux cens mille combattans, fut réduite à quarante mille hommes portant armes. Peu s'en falloit, au tems où Strabon écrivoit, qu'elle ne fût entiérement soumise aux Romains; & ce n'étoit qu'à la faveur de la diversion causée par les Peuples de la Germanie,

*Hist. de la Rép. Rom T. XV. p. 404.*

*Hist. des Emp T. I. pp. 248.*

*Strab. L. VII. p. 305.*

nie, qu'elle conservoit un reste de liberté. Il n'est plus parlé des Daces jusqu'aux commencemens de la guerre entre Vespasien & Vitellius. La Mœsie se trouvant alors dégarnie des Légions qui lui servoient de défense, ils passérent à main armée, & leur invasion pouvoit avoir de grandes suites, si la querelle pour l'Empire n'eût été promtement décidée par la bataille de Crémone. Reprimés par Mucien, ils rentrérent dans un calme forcé, & se tinrent tranquilles pendant le régne de Vespasien & celui de Tite. Sous Domitien ils reprirent les armes, soit irrités par ses injustices, soit invités par le mépris qu'ils faisoient de sa lâcheté. *Hist. des Emp. T. V. p. 42.*

Ils avoient alors pour Roi Décébale, Prince d'un mérite éminent, également propre pour le conseil & pour l'action; sachant saisir le moment d'attaquer & celui de faire retraite; habile à dresser une embuscade, & à ordonner une bataille; capable de profiter de la victoire, & de se ménager des ressources après une défaite. Il étoit redevable du rang suprême à l'éclat de ses talens Duras, à qui le commandement appartenoit, le lui avoit cédé, par un exemple de modération bien rare, comme à celui qui pouvoit en user le mieux pour l'avantage & pour la gloire de la Nation. Décébale, avide de justifier la haute idée que l'on avoit de lui, profita de l'occasion *Dio.* *Dio. ap. Vales.*

(*a*) des troubles ſurvenus entre quelques Peuples voiſins du Danube. Les plus foibles ayant imploré & obtenu la protection de l'Empereur Romain, le Roi des Daces épouſa la querelle du parti contraire. Il paſſa le Danube, entra dans la Mœſie ; & Oppius Sabinus, qui commandoit les Légions de cette Province, étant venu à ſa rencontre, il lui livra bataille, le vainquit, le tua, courut enſuite tout le pays, & ſe rendit maître de pluſieurs forts & châteaux occupés par les Romains.

*Dio.*

*Suet. Dom. 6.*

Cette diſgrace détermina Domitien à marcher lui-même contre les Daces, ou plutôt à ſe transporter dans leur voiſinage. Car il s'arrêta dans une ville de Mœſie, ne prenant part aux opérations de la guerre que par ſes Lieutenans. C'eſt tout ce que nous ſavons de ce voyage de Domitien ; & en général l'Hiſtoire de la guerre des Daces eſt pour nous remplie d'obſcurités & d'incertitudes. Nous ne connoiſſons avec préciſion ni la date de ſon commencement, ni celle de ſa fin, ni ſa durée. Sur le détail des événemens nous n'avons que quelques fragmens de Dion, quelques Abbréviateurs ſans goût & ſans génie, quelques mots

*Dio ap. Valeſ.*

(*a*) *Je ne trouve nulle part cette liaiſon entre les mouvemens indiqués ici & la guerre des Daces. Mais les circonſtances des tems & des lieux autoriſent la conjecture que je hazarde.*

mots épars çà & là dans les Poëtes du tems. Mr. de Tillemont en a composé un tissu le moins mal lié qu'il étoit possible. Je prens pour guide cet illustre Savant.

Outre la premiére défaite dont j'ai parlé, les Romains en souffrirent encore une sanglante dans cette guerre. Pendant que Domitien de retour à Rome se vengeoit sur le Sénat de ses mauvais succès contre les ennemis de l'Empire, Cornelius Fuscus, Préfet du Prétoire, commandoit les Légions opposées aux Daces. C'étoit un caractére bouillant, impétueux, dont nous avons vu la chaleur & le feu se signaler en faveur de Vespasien contre Vitellius : du reste homme sans capacité & sans expérience dans la guerre, à laquelle (a) il ne s'étoit préparé, si nous en croyons Juvénal, que par une vie voluptueuse dans son palais de marbre. Ce Général voyant sous ses ordres une armée florissante, se livra à son ardeur, passa le Danube, & engagea une bataille, dans laquelle il périt avec la plus grande partie de ses troupes. Le désastre fut complet : les Romains y perdirent armes & bagages, & laissérent entre les mains des Barbares une de leurs Aigles, & beaucoup de prisonniers.

*Tillem. Dom. art. 12.*

*Hist. des Emp. T. V. p. 291.*

A

(a) Fuscus marmoreâ meditatus proelia villâ. *Juven. Sat. IV. v. 112.*

A cette nouvelle Domitien prit le parti de retourner ſur les lieux, & il ne dut pas ſe repentir de ſon voyage. Julien, à qui il avoit donné le commandement de l'armée, remporta une victoire ſur Décébale. Dion obſerve que ce Général, pour mettre en évidence & la bravoure des ſoldats qui ſe ſignaleroient par quelque belle action, & la lâcheté de ceux qui feroient mal leur devoir, leur ordonna à tous d'inſcrire ſur leur bouclier leur nom & celui de leur Capitaine. Les Daces furent entiérement défaits, & Vezinas, qui tenoit le ſecond rang dans la Nation, ne put éviter de périr, qu'en ſe cachant & ſe confondant parmi les tas de corps morts.

Décébale craignit les ſuites de cette victoire des ennemis, qui leur ouvroit ſon pays, & mettoit en danger ſa capitale. Il les en éloigna néanmoins par un ſtratagême, auxquel il eſt aſſez ſurprenant que les Romains ſe ſoient laiſſé ſurprendre. Un bois couvroit la capitale des Daces. Décébale en fit étêter les arbres, & il ordonna que l'on y ſuſpendît différentes piéces d'armures, qui vues de loin firent croire aux Romains, qu'une armée défendoit les approches de la ville, & ils ſe retirérent.

Paix honteuſe, concluë par Domitien

Le péril n'étoit que différé; & Décébale, non moins prudent & ſage dans l'adverſité, que hardi dans la bonne fortune,

tune, sentit qu'il avoit besoin de la paix. Il fit donc des démarches pour l'obtenir : & au lieu que lorsqu'il l'avoit proposée précédemment, il prétendoit en régler les articles avec hauteur, osant exiger que tous les Romains lui payassent un tribut par tête, il se réduisit aux priéres, & demanda des conditions équitables. Domitien avoit une belle occasion de finir glorieusement la guerre : il la manqua par opiniâtreté & par orgueil. Il refusa les offres de Décébale ; & en même tems, au lieu de le presser, il tourna l'effort de ses armes contre deux Nations Germaniques, les Quades & les Marcomans, à qui il chercha querelle sur ce qu'ils ne lui avoient point envoyé de secours contre les Daces. Il porta dans cette nouvelle entreprise toute l'arrogance dont l'avoit enyvré le succès. Il ne voulut point écouter les soumissions que lui firent les Germains: il tua même leurs Ambassadeurs : & l'événement fut que vaincu par eux, il se vit contraint, non plus de donner la paix à Décébale, mais de l'acheter de lui, en lui faisant remettre de grandes sommes comptant ; en s'obligeant à lui payer chaque année un vrai tribut, quoique l'on s'abstînt du terme ; & en lui fournissant, contre les intérêts de l'Empire, un nombre d'ouvriers pour tous les Arts de la guerre & de la paix.

avec Décébale, Roi des Daces.

Il paroît (a) que Domitien étoit à Rome dans le tems que cette paix se négocioit. Couvert d'une honte réelle, il s'étudia à sauver les apparences. Dans cette vue il vouloit que Décébale vînt lui faire hommage dans la capitale de l'Empire. Mais le fier Dace rejetta la proposition, & consentit seulement à envoyer Degys son frére, qui rendit à Domitien quelques armes, quelques prisonniers; & qui reçut de lui le diadême au nom du Roi des Daces. On lut aussi dans le Sénat une lettre de Décébale fort soumise : mais on soupçonna avec beaucoup de fondement qu'elle étoit supposée, & que Domitien, qui ne cherchoit qu'à faire illusion, l'avoit dressée telle qu'il lui avoit plû.

Domitien triomphe.

Après de si nobles exploits Domitien se donna hautement pour vainqueur : il prit le surnom de Dacique : il se fit décerner le triomphe, & il triompha en effet des Daces & des Germains. Ces Germains ne peuvent être que les Quades & les Marcomans, par lesquels il avoit été battu. Tout fut prodigué pour célébrer ces glorieuses victoires, & pour en perpétuer le souvenir : jeux, spectacles, éloges excessifs des Poëtes, arcs de triomphe, statues en un nombre prodigieux, ainsi que je l'ai observé

(a) C'est ce que semble supposer l'Epigramme de Martial qui fait mention de l'hommage de Degys. L. V. ep. 3.

servé d'avance. Une autre espéce de trophée fut le monument construit à Fuscus dans le pays des Daces, où il avoit été tué. La paix rendue à l'Empire fut solemnisée par la clôture du Temple de Janus. Il falloit bien relever par l'étalage du faste ce qui n'étoit digne en soi que d'un souverain mépris.

*Stat. Sylv. IV. 1.*

Mollesse de ce Prince.

*Suet. Dom. 19*
*Plin. Pan. 82.*

Car à la honte des mauvais succès, on doit ajoûter encore celle de la conduite personnelle de Domitien. Rien au monde n'étoit si mou. On le voyoit rarement à cheval : il se faisoit presque toujours porter en litiére. S'il voyageoit par eau, il craignoit le bruit des rames. Il vouloit que le bateau dans lequel il étoit languissamment couché, fût traîné par d'autres bateaux où se faisoit la manœuvre. C'est ainsi qu'il descendit soit le Rhin, soit le Danube, non seulement, dit Pline (*a*), à la vue des Aigles Romaines, mais sous les yeux des ennemis, accoutumés à passer ces grands fleuves à la nage, ou à les regarder comme des chemins commodes lorsqu'ils étoient glacés.

La discipline énervée.

L'exemple du Prince étoit bien propre

(*a*) Danubius ac Rhenus tantum illud nostri dedecoris vehere gaudebant, non minore cum pudore Imperii, quod hæc Romanæ aquilæ, Romana signa, Romana denique ripa, quàm quod hostium prospectaret hostium quibus moris est eadem illa nunc rigentia gelu flumina, aut campis superfusa, nunc liquida & deferentia lustrare navigiis, nandoque superare. *Plin.*

Plin. VIII. ep. 14 & Pan. 18. pre à corrompre la discipline, & ses jaloux soupçons achevoient de la détruire. Regardant tous ses sujets comme autant d'ennemis, parce qu'il en étoit lui-même l'ennemi & le fléau, il n'osoit se fier à personne, & par cette raison il ne donnoit jamais une autorité pleine à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées. De-là (a) nulle fermeté dans les commandemens, & conséquemment nulle obéissance. L'Officier n'étoit point respecté, le soldat n'avoit nulle retenue: la licence, la confusion, le désordre régnoient parmi les troupes. Les Généraux, toujours en allarmes du côté de la Cour, se tenoient moins en garde contre les embuches des ennemis, que contre celles de leur Empereur, à qui tout mérite étoit suspect, & dont on ne pouvoit acquérir les bonnes graces que par l'avilissement du courage & des sentimens. Il n'est pas étonnant que des armées ainsi gouvernées se soient fait battre par l'ennemi. Et Domitien, en qui résidoit l'origine de tout le mal, rendoit ses Généraux responsables des événemens fâcheux; & s'il arrivoit quelque succès, il s'en attribuoit à lui seul toute la gloire

Re-

(a) Nos juvenes fuimus quidem in castris, sed quum suspecta virtus, inertia in pretio; quum ducibus auctoritas nulla, nulla militibus verecundia, nusquam imperium, nusquam obsequium: omnia soluta, turbata, atque etiam in contrarium versa. *Plin. ep.* 14. l. 8.

Redouté & haï si justement de ceux qui tenoient un rang illustre, il se rendoit encore odieux aux peuples par (a) les vexations qu'il exerçoit sur toute sa route. Il ne voyageoit pas, il pilloit & ravageoit: ensorte que les pays par lesquels il avoit passé, étoient aussi désolés que s'ils eussent été battus de la grêle & de la tempête, ou qu'ils eussent souffert une incursion de ces mêmes barbares, devant lesquels Domitien fuyoit si lâchement.

Les peuples vexés.

Plin. Pan. 20.

C'est ainsi qu'il portoit partout l'esprit malfaisant & tyrannique, qui étoit son vice dominant. Dans les fêtes qu'il donna à l'occasion de son triomphe sur les Daces, il en mêla une d'un goût qui ne pouvoit plaîre qu'à un Prince farouche, & capable de se faire un divertissement des inquiétudes & des peines d'autrui.

Ayant invité à un repas les premiers du Sénat & de l'Ordre des Chevaliers, il les fit introduire dans une salle toute tendue de noir, les murailles, les voûtes, le plancher. Les lits étoient nus, & peints en noir. Lorsque les convives eurent pris leurs places, ils trouvérent chacun vis-à-vis de soi une petite colonne,

Repas lugubre & effrayant donné par Domitien aux principaux citoyens.

Dio.

(a) Quàm dissimilis nuper alterius Principis transitus, si tamen transitus ille non populatio fuit, quum abactus hospitum exerceret, omniaque dextrâ lævâque perusta & attrita, ut si vis aliqua, vel illi ipsi barbari, quos fugiebat, inciderent. Plin. Pan. 20.

ne, telle qu'on en élevoit communément sur les tombeaux. Cette colonne portoit le nom de celui pour qui elle étoit dressée, avec une lampe sépulcrale. Nul n'eut la permission de se faire servir par ses gens, qui restérent dehors. En leur place parurent de petits enfans nus, & noircis depuis les pieds jusqu'à la tête, pour représenter des ombres infernales. Ces enfans s'étant rangés autour de la table, exécutérent une danse qui avoit quelque chose d'effrayant & de lugubre: après quoi ils se distribuérent chacun auprès de celui des convives qu'il devoit servir. Les mets furent précisément ceux que l'on avoit coutume d'offrir aux morts dans les cérémonies funébres. Les plats, la vaisselle, tout étoit noir, & n'annonçoit rien que de triste. Un profond silence, comme dans le séjour des morts, régnoit dans l'assemblée. Domitien seul parloit, & il n'entretenoit sa compagnie que de morts, & d'avantures sanglantes. On peut juger quel effroi jetta dans l'esprit de tous les convives cet appareil sinistre, dressé par les ordres d'un Prince cruel. Il n'y en eut aucun qui ne crût que c'en étoit fait de lui, & qu'il touchoit à sa derniére heure. Enfin Domitien les renvoya, mais non pas avec leurs domestiques. Il les mit entre les mains de gens inconnus, qui les firent entrer dans des voitures de différentes

espé-

espéces, & les reconduisirent chez eux. Rendus dans leurs maisons, ils commençoient à respirer, lorsqu'on leur annonça un messager de l'Empereur. Ils ne doutérent point qu'on ne leur apportât un ordre de mort. C'étoit la fin de la comédie. L'Empereur leur envoyoit en présent tout ce qui avoit paru au repas : à l'un quelqu'une de ces petites colonnes, qui dénoircies se trouvoient être d'argent ; à l'autre, quelque piéce de vaisselle artistement travaillée, & précieuse par la matiére aussi bien que par l'ouvrage: & de plus, l'enfant qui avoit servi chacun des convives accompagnoit le présent, mais ayant repris toutes ses graces, délivré par le bain de la couleur étrangére qui le déguisoit, & paré avec élégance. Ceux à qui s'adressoient ces présens, les trouvérent bien achetés par les transes mortelles qu'on leur avoit fait éprouver : & dans le Public on se moqua d'une scéne qui sembloit destinée à appaiser les mânes de ceux dont l'Empereur avoit causé la mort, soit par sa lâcheté & sa mauvaise conduite dans la Dace, soit par sa cruauté dans Rome.

J'ai déjà dit qu'il est impossible de fixer avec exactitude les dates des événemens de la guerre des Daces. Elle doit avoir roulé entre l'an * 86. de J. C. & l'an 91. On ne peut pas la commencer plutôt, ni la finir plus tard: & il est per- *837. & 842 de Rome.

mis de croire qu'elle a occupé une grande partie de cet espace.

Avant que de passer aux exploits d'Agricola dans la Grande-Bretagne, qui feront un article important, & qui nous soulageront par une agréable diversion, en nous présentant enfin des actions louables, & le tableau d'un homme infiniment digne d'estime par la réunion des talens & des vertus, il me reste à parler de deux autres guerres moins considérables.

Les Nasamons détruits. Zonar.

Les Nasamons, Peuple de Libye au dessus des Syrtes, ne pouvant supporter la rigueur avec laquelle on exigeoit les tributs & les impôts, se soulevérent, tuérent les Financiers & leurs Commis; & Flaccus Gouverneur de Numidie, ayant amené des forces pour châtier leur rebellion, ils le défirent lui-même, & remportérent une victoire complette, jusqu'à se rendre maîtres de son camp. Mais ce grand succès fut précisément la cause de leur perte. Ayant trouvé dans le camp Romain d'abondantes provisions de vin, ils s'en remplirent avec une avidité de Barbares, & s'enyvrérent. Flaccus, qui en fut instruit, revint avec ce qui lui restoit de troupes les surprendre en cet état, & il les extermina sans qu'il en échappât un seul. Domitien fut très enflé de cette victoire, & il se servit de cette arrogante expression dans le Sénat: „ J'ai voulu que les Nasamons cessassent

„ cessent d'être, & ils ne sont plus."
Cet événement doit être placé, selon Mr. de Tillemont, sous l'an de J. C. 86.

L'expédition de Domitien contre les Sarmates est postérieure de plusieurs années. Les Savans la rejettent après la guerre des Daces finie, & ils hésitent seulement entre les années 92. ou 93. de J. C. Ces Peuples avoient taillé en piéces une Légion avec son Commandant. La chose parut mériter la peine à Domitien de se transporter en personne sur les lieux. Il faut que ses exploits n'ayent pas été fort considérables, puisqu'il ne les jugea pas dignes du triomphe, & qu'à son retour à Rome il se contenta de porter en pompe & d'offrir à Jupiter Capitolin une branche de laurier.

Expédition de Domitien contre les Sarmates.
Suet. Dom. 6.

Je dois encore ajoûter ici qu'un faux Néron pensa donner lieu à une guerre avec les Parthes. L'imposteur, quoique la fourbe dût être usée, puisqu'il étoit le troisiéme qui l'employoit, fut accueilli favorablement par le Roi des Parthes, qui fut prêt d'embrasser sa querelle, & qui ne se laissa déterminer qu'avec beaucoup de peine à le livrer aux Romains. Mr. de Tillemont observe que cet événement, pour lequel il n'y eut pas une épée tirée, est probablement le sujet des triomphes que Silius Italicus attribue à Domitien sur le Gange, sur les Bactriens, & sur tout l'Orient. Suétone le datte de la vingtiéme année

Faux Néron.
Suet. Ner. 57. Tacit. Hist. l. 2.
Sil. Ital. III. v. 612.

après la mort de Néron, & par conséquent il tombe sous l'an de Rome 839. de J. C. 88.

Assassinats commis avec des aiguilles empoisonnées. Dio.

Enfin je ne dois point omettre un genre de crimes singulier & jusques-là inouï, qui devint un fléau pour Rome & pour tout l'Empire. Des scélérats imaginérent de s'armer d'aiguilles empoisonnées, avec lesquelles ils firent périr un grand nombre de personnes, qu'ils attaquoient au moment où l'on s'y attendoit le moins. Plusieurs de ces assassins furent découverts, & expiérent par le supplice la noirceur de leur forfait.

Je viens maintenant à Agricola, dont la vie a été écrite par Tacite son gendre. Je transporterai ici presque en entier un morceau si précieux, qui est le dernier que me fournira pour mon Ouvrage ce grand & sublime Historien.

## §. III.

*Agricola n'est connu que par Tacite. Sa naissance. Son éducation. Ses premiéres armes sous Suetonius Paulinus dans la Grande-Bretagne. Son mariage & ses premiers honneurs. Il est employé par Galba. Il prend peu de part aux guerres civiles. Mucien l'envoie commander la vingtiéme Légion dans la Grande-Bretagne. Vespasien le crée Patricien, & l'envoie gouverner l'Aquitaine. Il le fait Consul, & lui confie le commandement*

de

*de l'armée dans la Grande-Bretagne. Récit de ce qui s'étoit passé dans la Grande-Bretagne depuis que Suetonius Paulinus en étoit sorti. Première campagne d'Agricola dans la Grande-Bretagne. Sa modestie après des succès considérables. Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur. Seconde campagne d'Agricola. Il travaille à adoucir les mœurs des Peuples soumis, pour les plier à la servitude. Troisiéme campagne d'Agricola. Quatriéme campagne. Cinquiéme campagne. Sixiéme campagne. Septiéme campagne. Grand préparatifs des Calédoniens. Discours de Galgacus leur Général. Discours d'Agricola à son armée. Bataille. Les Romains restent vainqueurs. La flotte d'Agricola fait le tour de l'Ile par le Nord. Avanture mémorable d'une Cohorte de Germains. Domitien jaloux de la gloire d'Agricola. Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens du triomphe. Conduite modeste d'Agricola. Mort d'Agricola. Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beaupére.*

Agricola n'est connu que par Tacite.

AGRICOLA seroit à peine connu de nous, si nous n'avions pas sa vie écrite par Tacite. Tout ce que nous saurions d'un si grand homme se trouveroit renfermé dans quelques lignes assez peu exactes, & encore moins intéressantes, de l'abbréviateur de Dion. Grace à l'illustre Ecrivain qu'il a eu pour gendre, nous

nous sommes pleinement instruits de ce qui le regarde, nous pouvons le suivre depuis ses premiéres années, & trouver en lui un modéle qui peut être proposé à toutes sortes de personnes, mais particuliérement aux Guerriers.

Sa naissance.
Tac. Agr. 4.

Il se nommoit Cneus Julius Agricola. Le nom de Julius qu'il portoit, étoit devenu très commun parmi les Romains depuis l'élevation des Césars, & ne doit point donner lieu de penser qu'Agricola appartînt à la maison des Jules. Sa naissance étoit honorable, mais non illustre. Il étoit originaire de la colonie de Fréjus, & ses deux grands-péres avoient été Intendans de l'Empereur, emploi qui ne prouve que le rang de Chevaliers Romains. Son pére, nommé Julius Grecinus, fut Sénateur, & se rendit recommandable par une vertu sévére, dont nous avons rapporté des traits sous Caligula, qui le fit mourir.

T. III. p. 21.

Son éducation.

Agricola ne put point profiter des leçons & des exemples d'un pére si vertueux; car il le perdit très peu de tems après sa naissance, qui arriva le treize Juin de l'an de Rome 789. sous le second (a) Consulat de Caius. Mais il eut

(a) *Le texte de Tacite. (Agr. 44.) porte qu'Agricola nâquit sous le troisiéme Consulat de Caius, & mourut sous celui de Collega & de Priscus dans sa cinquante-sixiéme année. Ces deux dates se contredisent, vu qu'elles ne renferment qu'un espace de cinquante-quatre ans. Il y a donc erreur dans l'une ou dans l'autre. Je suppose que c'est la date de la naissance qui est fautive,*

eut le bonheur d'être élevé par une mére pleine de mérite, qui prit un très grand soin de son éducation, & qui le fit instruire dans tous les beaux Arts. Elle le conduisit tout (a) enfant à Marseille, qui étoit l'Athène des Gaules, & dont le séjour, plus favorable à l'innocence des mœurs que celui de Rome, offroit un heureux mêlange de la politesse Grecque & de la modestie de la Province. L'esprit de simplicité antique, qui régnoit dans cette ville, vint heureusement à l'appui du bon naturel du jeune Agricola, & le préserva des séductions & des piéges qui corrompent trop souvent cet âge facile, & avide de plaisirs.

Il (b) se livra à la Philosophie avec toute l'ardeur qu'une si belle étude peut inspirer à un esprit capable du grand, &

(a) Arcebat eum ab illecebris peccantium, præter ipsius bonam integramque naturam, quòd statim parvulus sedem ac magistram studiorum Massiliam habuerat, locum Græcâ comitate & provinciali parsimoniâ mistum ac bene compositum.

(b) Memoriâ teneo solitum ipsum narrare, se in prima juventa studium Philosophiæ * acrius, & ultra quam concessum Romano ac Senatori, hausisse: ni prudentia matris incensum ac flagrantem animum coercuisset. Scilicet sublime & erectum ingenium pulchritudinem ac speciem excelsæ magnæque gloriæ vehementius quàm cautè appetebat. Mox mitigavit ratio & ætas: retinuitque, quod est difficillimum, ex sapientia modum.

* *Dans les Editions on lit* ac juris, ultra. *C'est une correction des Commentateurs, qui ne me paroît pas heureuse, vu qu'il ne s'agit point du tout ici de l'étude du Droit. Je rétablis donc l'ancienne leçon, en ajoûtant seulement la particule* &.

& à une ame élevée. Sa mére trouva qu'il prenoit un goût trop vif pour une ſcience, qu'elle jugeoit plus convenable au loiſir des Grecs, qu'à la vie active d'un Romain deſtiné à être Sénateur. L'abus qu'en faiſoient alors pluſieurs de ceux qui la profeſſoient, & qui en outroient les maximes, allarmoient ſans doute cette mére judicieuſe. Elle retint ſon fils par ſes remontrances : la raiſon & la réflexion tempérérent le grand feu d'Agricola : & de l'étude de la Sageſſe il lui reſta ce qui en eſt le point le plus eſſentiel, & en même tems le plus difficile, une modération ennemie de tout excès.

Ses premiéres armes ſous Suetonius Paulinus dans la Grande-Bretágne.

Il fit ſes premiéres armes dans la Grande-Bretagne ſous les ordres de Suetonius Paulinus, dont il a été ſouvent fait mention dans cet Ouvrage. Ce Général, l'un des plus grands hommes de guerre que Rome eût alors, le prit auprès de ſa perſonne, ſelon l'uſage pratiqué par les Romains, pour le conduire & le former ; & le jeune Officier mérita l'eſtime d'un ſi bon juge. Il étoit Tribun dans une Légion ; & ce titre, auquel étoit attaché un commandement important (a), ne fut point pour lui, comme

(a) Nec Agricola licenter more juvenum, qui militiam in laſciviam vertunt, neque ſegniter ad voluptates & commeatus titulum tribunatûs & inſcitiam retulit : ſed noſcere provinciam, noſci exercitui, diſcere à peritis, ſequi optimos, nihil appetere ob jactationem, nihil ob formidinem recuſare.

me pour plusieurs de ses camarades, une occasion de faire de la milice un exercice de licence : il ne s'en servit, ni pour couvrir une ignorance honteuse, ni pour se dispenser des travaux, ni pour s'autoriser à prendre de fréquens congés, & à se ménager des parties de plaisir. Uniquement occupé de son objet, il s'appliquoit à bien connoître la Province, & à se faire connoître lui-même de l'armée : il interrogeoit ceux qu'il savoit habiles, il s'attachoit à suivre les plus braves & les plus gens de bien : jamais la vanité ne lui fit rechercher les occasions brillantes, jamais la crainte ne lui fit refuser les périlleuses ; une activité tranquille, & nullement inquiéte, dirigeoit toutes ses démarches.

On peut se souvenir que le commandement de Suetonius Paulinus dans la Grande-Bretagne fut marqué par de grands événemens : d'abord victoires éclatantes, ensuite soulévemens dans la Province, pertes considérables de la part des Romains, efforts pénibles & enfin heureux pour ramener les rebelles à leur devoir. Ces vicissitudes fournirent à Agricola les moyens de s'instruire, & donnérent de l'exercice à ses talens. Et quoiqu'il n'eût aux succès que la part qu'y pouvoit prendre un Officier subalterne, il se forma par l'usage, l'aiguillon de la gloire se fit sentir à son

*Voyez le T. IV. p. 149. & suiv.*

cœur,

cœur, & (*a*) il conçut pour le métier des armes un goût peu capable de lui attirer de l'agrément dans les tems où il avoit à vivre: tems malheureux, où tout mérite éclatant étoit ſujet à des interprétations malignes, & où le péril n'étoit pas moindre de s'acquérir un grand nom, que de s'en faire un mauvais.

Son mariage & ſes premiers honneurs.

Revenu à Rome pour entrer dans la carriére des honneurs, il fit une belle alliance, & utile par rapport à ſes vues. Il épouſa Domitia Decidiana, en qui une naiſſance illuſtre étoit rehauſſée par la vertu. Leur mariage fut très uni, & leur amour fondé ſur une eſtime mutuelle, ne fut jamais troublé par aucun nuage de diſſenſion.

Ayant (*b*) obtenu la Queſture, il eut par ſort le département de l'Aſie ſous le Proconſul Salvius Titianus, frére d'Othon depuis Empereur. C'étoit une double amorce de corruption. Car la Province étoit riche, & ſembloit inviter la cupidité, & en même tems le Proconſul, extrêmement avide, eût été charmé

(*a*) Intravitque animum militaris gloriæ cupido, ingrata temporibus, quibus ſiniſtra erga eminentes interpretatio, nec minus periculum ex magna fama, quam ex mala.

(*b*) Sors quæſturæ provinciam Aſiam & proconſulem Salvium Titianum dedit: quorum neutro corruptus eſt, quamvis & provincia dives & parata peccantibus, & proconſul, in omnem aviditatem pronus, quantâlibet facilitate redempturus eſſet mutuam diſſimulationem mali.

mé de trouver de la complaisance dans son Questeur, & il l'eût achetée volontiers par une connivence réciproque, qui lui eût tout passé. La probité d'Agricola fut à toute épreuve, & résista à une séduction si puissante.

Au sortir de la Questure, il passa plusieurs années dans une espéce (a) d'inaction, qui étoit sagesse sous un Prince aussi ombrageux & aussi cruel que Néron. Les charges même de Tribun du Peuple & de Préteur, qu'il exerça durant cet intervalle, ne le tirérent point de la tranquillité obscure dans laquelle il s'enfonçoit par principe. Le Tribunat avoit peu de fonctions sous les Empereurs, qui s'en étoient attribué la puissance: & la Préture même ne donnoit guéres d'occupation, à moins que l'on n'eût le département de rendre la justice en matiére civile. Or ce département n'échut point à Agricola, & l'exercice de sa Préture fut renfermé presque tout entier (b) dans le frivole, dans les jeux & les spectacles qu'il lui fallut donner au Peuple. Il s'y comporta en homme sage, évitant l'excès d'une raison austére, qui refuse tout, & celui de la prodigalité, qui ne ménage rien.

Après la mort de Néron les talens osérent

Il est employe par Galba.

(a) Gnarus sub Nerone temporum, quibus inertia pro sapientia fuit.

(b) Ludos & inania honoris pro modo rationis atque abundantiæ duxit.

rent se montrer ; & Agricola fut chargé par Galba d'une commission délicate. C'étoit de dresser un inventaire des offrandes & des dons consacrés dans les Temples, & d'y faire revenir ce qui en avoit été enlevé. Il s'acquitta de cet emploi avec exactitude : & s'il ne répara pas tous les torts, c'est que son pouvoir ne s'étendoit pas sur les sacriléges dont Néron étoit l'auteur.

Il prend peu de part aux guerres civiles.

Il ne paroît pas qu'il ait pris beaucoup de part aux guerres civiles qui déchirérent l'Empire après Galba. Dès les premiers commencemens de la guerre d'Othon, la mére d'Agricola ayant été tuée par les troupes de la flotte de cet Empereur dans les terres qu'elle avoit en Ligurie, il y courut pour s'acquitter des devoirs de la piété filiale ; & pendant qu'il étoit occupé de ces soins, & de celui de rétablir & de remettre en valeur ses terres, qui avoient été pillées & ravagées, il apprit que Vespasien avoit été proclamé Empereur par les Légions d'Orient, & sur le champ il se déclara pour ce parti, qui étoit celui du Bien-public. Mais il n'est pas dit qu'il ait servi dans les troupes qui combattoient pour la cause qu'il avoit embrassée : & il semble par le récit de Tacite, qu'il soit venu de Ligurie droit à Rome, seulement au tems où Mucien gouvernoit déjà cette capitale de l'Empire au nom de Vespasien encore absent.

Mu-

Mucien l'employa d'abord à faire des levées de soldats, & l'ayant reconnu fidéle & actif, il lui donna une commission plus importante, & l'envoya commander la vingtiéme Légion dans la Grande-Bretagne. L'emploi étoit difficile. La Légion dont Agricola alloit prendre le commandement, n'avoit été amenée qu'avec peine à prêter le serment à Vespasien : elle ne se laissoit pas aisément manier, & elle faisoit trembler le Général même de toute l'armée, bien loin d'obéir à son Chef particulier, qui soit à mauvaise intention, soit par foiblesse, soit par la faute des soldats trop indociles & trop mutins, étoit plutôt gouverné par eux, qu'il ne les gouvernoit. Agricola choisi (*a*) pour remédier au mal, en vint aisément à bout par la supériorité de son génie & par la droiture de ses vues. Mais ce qui est plus estimable & plus rare, c'est qu'au lieu d'aggraver les torts de son prédécesseur, au lieu de se faire honneur d'avoir réduit des opiniâtres au devoir, il aima mieux passer pour avoir trouvé toutes choses dans l'ordre, que pour les y avoir rétablies.

Mucien l'envoie commander la vingtiéme Légion dans la Grande-Bretagne.

L'armée avoit alors pour Général Vectius Bolanus, dont le caractére étoit trop doux & trop ami de la paix pour une Pro-

(*a*) Successor simul & ultor electus, rarissimâ moderatione maluit videri invenisse bonos quam fecisse.

Province aussi fiére & aussi belliqueuse, que celle qu'il devoit tenir en respect. Agricola (*a*), qui lui étoit subordonné, se conforma au goût de son Chef. Il modéra son feu, il ne donna point l'essor à son ardeur martiale. Il savoit complaîre & obéir, & négliger le spécieux pour s'attacher à l'utile.

Sous Petilius Cerialis, qui succéda à Bolanus, le mérite d'Agricola eut un plus beau champ. Ce Général, que nous avons vu faire preuve d'activité & de vigueur dans la guerre contre le Batave Civilis, trouvant les mêmes qualités dans le Commandant de la vingtiéme Légion, lui donna plusieurs occasions de se signaler. (*b*) Agricola, toujours brave, toujours modéré, fit de grandes choses sans en tirer vanité, sans prétendre s'en approprier l'honneur : il le déféroit tout entier à celui dont il exécutoit les ordres : & par une conduite si parfaite, il acquit de la gloire, & sut éviter l'envie.

Vespasien le crée Patricien, & l'envoie

A son retour à Rome, Vespasien récompensa ses services par une distinction d'honneur, & par un emploi important. Il

(*a*) Temperavit Agricola vim suam, ardoremque compescuit, ne incresceret, peritus obsequi, & eruditus utilia honestis miscere.

(*b*) Nec Agricola umquam in suam famam gestis exsultavit : ad auctorem & ducem, ut minister, fortunam referebat. Ita virtute in obsequendo, verecundiâ in prædicando, extra invidiam, nec extra gloriam erat.

Il le mit au rang des Patriciens, & il lui donna le gouvernement de l'Aquitaine, qui comprenoit alors, en vertu de la division des Gaules faite par Auguste, tous les pays compris entre la Loire & les Pyrenées. gouverner l'Aquitaine.

C'étoit une Province paisible, & où le mérite guerrier n'avoit plus d'exercice. Il s'agissoit principalement des fonctions de la Magistrature Civile, auxquelles s'étoit peu préparé un homme qui avoit passé sa vie dans les armes. Et Tacite (a) observe que, selon la pensée de plusieurs, les gens de guerre n'ont pas communément cette finesse & cette sagacité qu'exigent les affaires; parce que la justice militaire s'embarrassant peu des formes, marche plus rondement, décide souvent par voie de fait, & par conséquent n'accoutume pas les esprits aux

(a) Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse: quia castrensis jurisdictio secura, & obtusior, ac plura manu agens, calliditatem fori non exerceat. Agricola naturali prudentiâ, quamvis inter togatos, facilè justèque agebat. Jam verò tempora curarum remissionumque divisa. Ubi conventus ac judicia poscerent, gravis, intentus, severus, ac sæpius misericors: ubi officio satisfactum, nulla ultrà potestatis persona. Tristitiam, & arrogantiam, & avaritiam exuerat: nec illi, quod est rarissimum, aut facilitas auctoritatem, aut severitas amorem deminuit. Integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre, injuria virtutum fuerit. Ne famam quidem, cui etiam sæpe boni indulgent, ostentandâ virtute, aut per artem quæsivit. Procul ab æmulatione adversus collegas; procul a contentione adversus procuratores. Et vincere inglorium, & atteri sordidum arbitrabatur.

aux ſubtilités du Barreau. Agricola, dans un métier tout neuf pour lui, ne ſe trouva point déplacé; & ſa prudence naturelle lui tint lieu d'uſage & d'expérience. Il rendoit la juſtice avec un diſcernement merveilleux, & ſans aucune hauteur. Il diſtinguoit les tems & les lieux. S'il ſiégeoit ſur ſon tribunal, on le voyoit grave, attentif, ſévére, & néanmoins plus volontiers ſenſible à la commiſération. Dès que ſon devoir étoit rempli, le Magiſtrat diſparoiſſoit pour faire place à l'homme doux, acceſſible, affable. Jamais aucun trait ni d'arrogance, ni de mauvaiſe humeur: & il ſavoit garder un ſi ſage tempérament, que ni la facilité de ſon commerce ne diminua rien du reſpect qui étoit dû à ſa dignité, ni ſa ſévérité, de l'amour que les peuples portoient à ſa perſonne. Louer en lui l'intégrité, ce ſeroit, dit Tacite, faire injure à un mérite ſi accompli. La paſſion même de la gloire, à laquelle ſe laiſſent ſouvent entraîner ceux qui n'en ont point d'autre, ne le conduiſit jamais ni au faſte de l'oſtentation, ni aux petites ruſes de la vanité. Nulle jalouſie contre ſes égaux, nulle conteſtation avec ſes inférieurs. Les Intendans des Céſars fatiguoient volontiers les Gouverneurs de Provinces. Agricola évita toujours de ſe commettre avec eux, perſuadé que combattre contre des ſubalternes, c'étoit vouloir ou

vain-

vaincre ſans gloire, ou s'avilir ſi l'on venoit à ſuccomber.

Après qu'il eut paſſé moins de trois ans dans le gouvernement de l'Aquitaine, Veſpaſien le rappella pour le faire Conſul. Il le décora auſſi de la dignité de Pontife, & il le choiſit après ſon Conſulat pour aller commander en chef dans la Grande-Bretagne, Province qu'Agricola connoiſſoit parfaitement, puiſqu'il y avoit ſervi & comme Tribun dans ſa premiére jeuneſſe, & en qualité de Commandant d'une Légion dans un âge plus mûr. C'étoit le ſeul pays où les Romains euſſent guerre alors, & Veſpaſien en l'y envoyant lui donnoit une marque ſinguliére de conſidération & d'eſtime.

Il le fait Conſul, & lui confie le commandement de l'armée de la Grande-Bretagne.

Tacite ne datte point ces faits. Je place, d'après Mr. de Tillemont, le Conſulat d'Agricola ſous l'an de Rome 828, & ſon arrivée dans la Grande-Bretagne ſous l'année ſuivante.

Il s'étoit paſſé peu de choſes importantes dans la Grande-Bretagne, depuis les exploits de Suetonius Paulinus, dont j'ai rendu compte ſous le régne de Néron. Petronius Turpilianus ſon ſucceſſeur s'étoit contenté des conquêtes faites par ceux qui l'avoient précédé, & n'avoit point hazardé de nouvelles entrepriſes.

Récit de ce qui s'étoit paſſé dans la Grande-Bretagne depuis que Suetonius Paulinus en étoit ſorti.

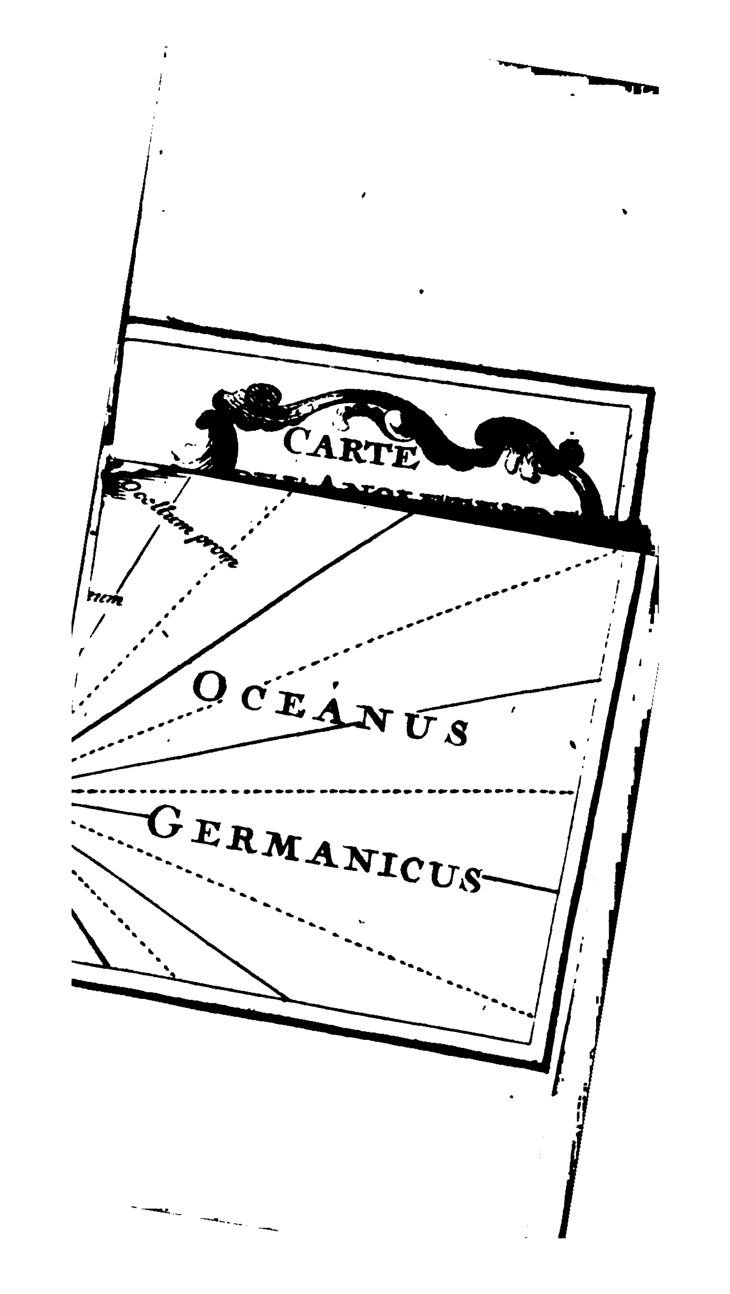
Trebellius Maximus, qui le remplaça, imita ſon inaction. C'étoit un caractére indolent, & ſans aucune expé-

rience dans la guerre. Il se réduil
tretenir la paix dans la Provinc
douceur de son administration. I
(a) familiarisa les Barbares avec
lesse, & ils apprirent à goûter l'
des vices séduisans & flateurs. L
res civiles qui suivirent la mort
ron, autorisérent la paresse de
lius, & lui fournirent une excu
me. Sa tranquillité ne fut trou
par les discordes qui survinren
l'armée & son Chef. J'en ai p
leurs, & j'ai dit que Trebellius
vie aux dépens de sa gloire, & f
obligé de s'enfuir de la Grande
gne. Vitellius lui nomma Bol an
successeur.

Celui-ci assez semblable à son
cesseur, si ce n'est qu'il étoit plu
me de bien, ne crut pas qu'un
guerre civile fût propre, soit à
la discipline, soit à harceler l'e
Il laissa toutes choses dans l'état o
avoit trouvées, sans inquiéter
Barbares, ni ses soldats.

Petillius Cerialis, après avoir
eusement terminé la guerre des
ves, fut envoyé par Vespasien d
Grande-Bretagne, & trouvant les
pes plus disposées à l'obéissance, d
que le gouvernement de l'Empire

(a) Didicêre jam Barbari quoque ignoscere
blandientibus.


CARTE
Ocellum prom
OCEANUS
GERMANICUS

pris une consistence certaine, il tourna leur activité contre l'ennemi. Il poussa en avant l'ancien projet de la conquête entiére de l'Ile, & il attaqua les (*) Brigantes, Peuple nombreux & guerrier, qui soutenoit encore sa liberté entamée par les victoires d'Ostorius Scapula sous le régne de Claude. Il porta dans tout le pays la terreur des armes Romaines, & en soumit une grande partie.

Frontin lui succéda; Général plein de courage, & qui joignoit l'étude à l'exercice & à la pratique, comme il paroît par son Livre des Stratagêmes. Il soutint dignement la gloire de son prédécesseur, & il subjugua pleinement la Nation des (†) Silures, dont l'opiniâtreté n'avoit pu être abattue par Ostorius, & s'étoit signalée par plusieurs pertes considérables qu'ils avoient alors fait souffrir aux Romains. Frontin eut pour successeur Agricola, qui arriva dans la Province au milieu de l'été de l'an de Rome 829.

La saison déjà avancée, & le changement de Général, avoient donné lieu à l'armée Romaine de regarder la campagne comme finie, & conséquemment inspiré aux Barbares la pensée de profiter de la sécurité de leurs ennemis. Agricola

Première campagne d'Agricola dans la Grande-Bretagne.

(*) *Ils occupoient la partie septentrionale de l'Angleterre depuis l'Eden jusqu'à l'Humbre.*

(†) *Les Silures habitoient entre la Saverne & la Mer d'Hibernie.*

* Peuples du Nord-Galles.

cola apprit en arrivant que les * Ordoviques venoient de détruire presque entiérement un régiment de cavalerie, qui gardoit leur frontiére : & cet exploit avoit mis en mouvement les esprits des peuples de la Province, dont les uns approuvoient hautement un si bel exemple ; les autres, pensant de même au fond, mais plus circonspects, observoient quel parti prendroit le nouveau Commandant, pour régler leurs démarches sur les siennes.

Agricola avoit bien des motifs, qui pouvoient paroître plausibles, de différer à l'année suivante à se mettre en action. Ses troupes comptoient sur le repos du reste de la campagne, & elles étoient distribuées dans leurs quartiers : & plusieurs des principaux Officiers croyoient, que dans un commencement il ne falloit point user d'une trop grande rigueur à l'égard des Bretons, & qu'il étoit de la prudence de se contenter d'avoir l'œil sur ceux dont la fidélité étoit suspecte, dans la crainte d'occasionner par une vengeance précipitée un soulévement général. Agricola n'écouta point ces conseils timides : & persuadé qu'un si grand mal demandoit un prompt reméde, il rassembla ce qu'il avoit de forces sous sa main, & marcha aux Ordoviques, qu'il trouva postés sur une hauteur. Comme il vit qu'ils n'osoient pas descendre dans la plaine, il résolut d'aller

ler à eux : & s'étant mis à la tête de sa troupe, pour inspirer à ceux qui le suivoient un courage pareil au sien en partageant leur danger, il eut bientôt délogé les Barbares de leur poste, & il tailla en piéces presque toute la Nation.

Ce premier succès l'anima à tenter une nouvelle entreprise ; & se trouvant près de l'Ile * Mona, dont Suetonius Paulinus avoit manqué la conquête, il forma le dessein de s'en emparer. Mais comme la résolution étoit subite, il n'avoit point de vaisseaux. Son esprit de ressource & son courage y suppléérent. La mer est basse & étroite entre la grande & la petite Ile ; & il avoit parmi ses auxiliaires des Bretons anciennement soumis, qui connoissoient les gués, & qui étoient accoutumés à passer à la nage avec armes & chevaux les bras de mer de peu de largeur, & les riviéres. Il leur ordonna de faire le trajet, après s'être débarrassés de leurs bagages. Ils exécutérent cet ordre ; & les ennemis qui comptoient sur leur barriére naturelle, & qui ne soupçonnoient pas que l'on pût se passer de flotte pour venir à eux, furent étrangement surpris de cette attaque imprévue. Ils crurent que nul obstacle n'étoit invincible pour ceux qui savoient ainsi faire la guerre, & ils prirent le parti de se soumettre & de demander la paix.

* Ile d'Anglesey.

Sa modestie après

C'étoit-là une belle entrée dans un

 nou-

des succès considérables. nouveau Gouvernement. Tout le monde admiroit Agricola, qui avoit consacré aux fatigues & aux hazards de la guerre, un tems que les autres Gouverneurs avoient coutume d'employer à faire un vain étalage de leur grandeur, & à recevoir les respects des habitans de leur Province. Mais pour lui, il n'en devint pas plus vain Ce n'étoit pas à son jugement un exploit ni une victoire, que d'avoir contenu des rebelles dans le devoir. Il ne daigna pas même couronner de lauriers ni ses faisceaux, ni les lettres qu'il écrivit en Cour. Et en (a) paroissant négliger ainsi la renommée, il s'en fit une d'autant plus belle, qu'il n'y avoit personne qui ne se demandât, quelles grandes choses il se promettoit donc pour l'avenir, puisqu'il gardoit le silence sur des succès si importans.

Sagesse de sa conduite dans le Gouvernement intérieur. Agricola se proposoit d'achever la conquête de la Grande-Bretagne : & il s'y prit (b) en homme supérieur, qui sait que

(a) Ipsâ dissimulatione famæ famam auxit, æstimantibus quantâ futuri spe tam magna tacuisset.

(b) Animorum Provinciæ prudens, simulque doctus per aliena experimenta, parum profici armis si injuriæ sequerentur, causas bellorum statuit exscindere. A se suisque orsus, primùm domum suam coërcuit, quod plerisque haud minùs arduum est quàm provinciam regere. Nihil per libertos servosque publicæ rei : .... Omnia scire, non omnia exsequi : parvis peccatis veniam, magnis severitatem commodare : nec pœnâ semper, sed sæpius pœnitentiâ contentus esse : officiis & administrationibus potiùs non peccaturos (præficere) quàm damnare quum peccassent.

que les armes ne ſuffiſent pas, ſi par les injuſtices on aliéne des Peuples nouvellement ſoumis. Il connoiſſoit la fierté des Bretons, & il réſolut de leur ôter tout légitime ſujet de plainte & de révolte. Sa premiére attention ſe porta ſur lui-même & ſur ſa maiſon. Il commença par y mettre l'ordre : ce qui n'eſt pas moins difficile pour pluſieurs, que de gouverner leur Province. Il n'employoit dans aucune fonction publique ſes eſclaves & ſes affranchis. Dans le choix des ſoldats & des Officiers, il ne donnoit rien à la recommandation ni aux priéres, perſuadé que les meilleurs ſujets ſeroient auſſi les plus affectionnés à leur Général. Il vouloit tout ſavoir, mais ne puniſſoit pas tout : il accordoit le pardon aux fautes légéres, & réſervoit la ſévérité pour les grandes: encore épargnoit-il le châtiment autant qu'il étoit poſſible, ſe contentant le plus ſouvent du repentir. Il aimoit bien mieux confier les emplois à des hommes de qui il pût eſpérer une conduite exemte de fautes, que d'avoir à condamner des coupables.

(a) Ceux qui faiſoient bien étoient ſûrs

(a) Nec Agricola unquam per alios geſta avidus intercepit : ſeu centurio, ſeu præfectus, incorruptum facti teſtem habebat. Apud quoſdam acerbior in conviciis narrabatur, ut bonis comis, ita adverſus malos injucundus. Cæterùm ex iracundia nihil ſupererat : ſecretum & ſilentium ejus non timeres : honeſtius putabat offendere quàm odiſſe. *Tac. Agr.* 22.

sûrs de son estime & de ses éloges. Au-dessus de toute vaine gloire, il ne connoissoit point cette basse jalousie qui s'arroge l'honneur des belles actions des autres. Le Centurion, l'Officier d'un grade supérieur qui se signaloit, trouvoit en lui un témoin incorruptible, & charmé de rendre justice à son mérite. Quelques-uns lui reprochoient un peu d'aigreur dans ses reprimandes. Plein de douceur & de politesse pour les bons, il traitoit durement les mauvais. Mais aussi il ne lui restoit rien sur le cœur. On n'avoit point à craindre que son silence cachât un ressentiment secret : il croyoit plus digne d'une belle ame de blesser, que de haïr.

Il eut une extrême attention à soulager les peuples, non pas en diminuant les tributs & les impositions, ce qui n'étoit pas en son pouvoir, mais par l'égalité de la repartition, & en retranchant les vexations, que l'on souffroit plus impatiemment que les tributs mêmes. Car les Publicains, nation de tout tems ingénieuse à tourmenter les autres pour son profit, imaginoient mille ruses tyranniques pour rendre plus onéreuse la levée des contributions. Par exemple, tel Peuple Breton, qui avoit dans son voisinage un camp où il pouvoit voiturer ses bleds sans peine & sans frais, étoit commandé pour les porter dans des quar-

tiers

tiers fort éloignés. Agricola (a) abolit, tout en arrivant, ces injuſtices & autres pareilles ; & il ſut ainſi rendre aimable la paix, qui auparavant, par la négligence ou la connivence de ſes prédéceſſeurs, n'étoit pas moins redoutée des peuples, que la guerre.

Au retour de la belle ſaiſon il ſe mit en campagne, faiſant obſerver à ſon armée une exacte diſcipline, attentif à empêcher les écarts, & à encourager par ſes éloges la retenue & la modeſtie du ſoldat. Son plan n'étoit pas pour cette année de faire de nouvelles conquêtes : il vouloit commencer par établir ſolidement la domination Romaine parmi des Peuples déjà attaqués, mais non ſoumis, & qui défendoient encore leur liberté par les armes. Il réuſſit en mêlant la vigueur & la clémence, faiſant des courſes ſubites qui déſoloient les Barbares, & enſuite leur offrant dans ſa bonté un aſyle toujours ouvert, dès qu'ils penſeroient à ſe ſoumettre. En même tems il ſe précautionnoit de maniére à ne leur laiſſer jamais prendre aucun avantage ſur lui. Il choiſiſſoit lui-même ſes campemens : lui-même il alloit reconnoître les marais & les bois qui ſe trouvoient ſur ſa route. Par une conduite ſi bien ſoutenue

Seconde campagne d'Agricola.
A. R. 830.

(a) Hæc primo ſtatim anno comprimendo, egregiam famam paci circumdedit, quæ vel incuriâ vel tolerantiâ priorum, haud minùs quàm bellum timebatur.

tenue il amena plusieurs Peuples, qui jusques-là s'étoient maintenus dans l'indépendance, à lui donner des ôtages, à souffrir qu'il construisît des forts dans leur pays, qu'il y établît des garnisons. Ainsi il mit la derniére main aux entreprises de ses prédécesseurs, & il acheva tout ce qu'ils avoient tenté.

Il travaille à adoucir les mœurs des Peuples soumis, pour les plier à la servitude.

Il passa l'hiver suivant à adoucir par les mœurs ceux qu'il avoit domptés par les armes. Les Bretons vivoient presque alors en sauvages, sans aucune culture, sans aucun lien de société: & cette grossiéreté toute brute entretenoit la fierté de leurs courages, & les tenoit perpétuellement disposés à la guerre. Agricola (a) travailla à leur inspirer le goût de la tranquillité par l'amorce des commodités de la vie. Il les exhorta à embellir leurs habitations, à bâtir des Temples, des places publiques: & de peur que la dépense ne les effrayât, il en faisoit porter à l'Etat une partie. Sans leur imposer de nécessité, les louanges qu'il donnoit à ceux qui entroient avec ardeur dans ses vues, les reproches qu'il faisoit aux négligens, jettoient parmi eux une émulation plus efficace que la contrainte. Il eut soin que les enfans de la premiére noblesse fussent instruits dans les beaux Arts: & il piquoit en eux une rivalité natio-

(a) Ut homines dispersi ac rudes, eoque bello faciles, otio & quieti per voluptates assuescerent.

tionale, qui s'est bien soutenue depuis, en attribuant la supériorité de l'esprit & des talens aux Bretons sur les Gaulois. Cette politique eut son effet: & des Peuples, qui peu auparavant refusoient d'apprendre la langue des Romains, aspirérent même à y devenir éloquens. Bientôt l'habillement Romain fut en honneur parmi eux: l'usage de la toge devint fréquent. (a) Enfin le luxe & les délices s'introduisirent. Ils apprirent à goûter tout ce qui sert d'appas & de nourriture à la mollesse, les portiques, les bains, l'élégance des repas: & ne connoissant pas les conséquences de ces nouveautés, ils appelloient politesse ce qui faisoit partie de leur servitude.

Agricola, par ces précautions s'étant bien assuré de tout le Midi de l'Ile, poussa en avant vers le Nord dans sa troisiéme campagne, & il porta la guerre chez des Nations, qui jusques-là n'avoient point encore éprouvé les armes Romaines. Il pénétra jusqu'au Taüs, c'est-à-dire, jusqu'à la riviére que nous nommons aujourd'hui la Twéde, & qui dans la derniére partie de son cours sert de borne à l'Ecosse & au Northumberland. Sur l'arriére-saison il survint de furieux orages, dont l'armée Romaine souffrit beau-

Troisiéme campagne d'Agricola.

A. R. 831.

(a) Paulatimque discessum ad delinimenta vitiorum, porticus, & balnea, & conviviorum elegantiam: idque apud imperitos humanitas vocabatur, quum pars servitutis esset.

beaucoup. Mais la terreur qu'elle avoit répandue parmi les Barbares étoit si grande, qu'ils n'osérent l'attaquer. Agricola eut même le tems de construire de forts châteaux dans le pays avant que de se retirer.

Un des talens de ce Général étoit de s'entendre parfaitement à choisir les situations les plus avantageuses pour établir des forteresses : & Tacite remarque qu'aucune de celles qu'il éleva en grand nombre dans les différentes contrées de l'Ile, ne fut ni forcée par les ennemis, ni réduite à se rendre à composition, ni abandonnée par la fuite des troupes qui avoient charge de la garder. Il avoit soin d'en rafraîchir tous les ans les garnisons par de nouveaux soldats:ce qui les mettoit en état non seulement de ne rien craindre, mais même d'incommoder les Barbares par de fréquentes sorties. Et c'est ce qui désoloit & désespéroit les Bretons, accoutumés sous les Généraux précédens à compenser par les avantages qu'ils remportoient pendant l'hiver, les pertes qu'ils avoient souffertes pendant l'été ; au lieu que sous Agricola ils n'avoient aucun relâche, & se voyoient battus en toute saison.

Quatriéme campagne. A. R. 832. La quatriéme campagne d'Agricola fut employée à affermir les nouvelles conquêtes qu'il avoit faites l'année précédente. Il les étendit même jusqu'à un terme qui pouvoit être regardé comme

une

une barriére, si, dit Tacite, la gloire du nom Romain permettoit de reconnoître aucune autre barriére que celle de la nature. Deux Golphes ou Riviéres, nommés anciennement Glota & Bodotria, & aujourd'hui la Riviére de Clyd & le Golphe de Forth, recevant la Mer en deux sens opposés, se rapprochent tellement, qu'il ne reste qu'un médiocre intervalle qui les sépare. Agricola ferma cet intervalle par des châteaux disposés d'espace en espace, ensorte qu'il sembloit que les ennemis fussent relegués comme dans une autre Ile. Et en effet, longtems après, l'Empereur Sévére borna en cet endroit les conquêtes & les prétentions des Romains, & il y bâtit une muraille, dont on voit encore maintenant les ruines. Mais la valeur d'Agricola & de son armée ne pouvoit être arrêtée que par la Mer Septentrionale.

Comme néanmoins il avoit autant de sagesse que de feu, il voulut ne rien laisser de suspect derriére lui, pendant qu'il s'enfonceroit du côté du Nord: & il s'occupa pendant sa cinquiéme campagne, à dompter par un grand nombre de combats des Peuples inconnus jusqu'alors, qui habitoient la partie (a) de la Grande-Bretagne la plus voisine de l'Hibernie. Et il garnit de troupes toute

Cinquiéme campagne A. R. 833.

(a) *C'est aujourd'hui le Gallowai & les pays voisins.*

te cette côte, moins dans la crainte d'être troublé dans ses opérations par une invasion des Hibernois, que dans l'espérance d'aller un jour les soumettre eux-mêmes aux Romains.

Ce projet lui passa par l'esprit, & on peut croire qu'il l'auroit exécuté, s'il eût eu pour agir un plein pouvoir, qui n'eût été limité ni par les tems, ni par les lieux. De retour à Rome, il disoit souvent qu'il ne falloit qu'une Légion, & un nombre médiocre d'auxiliaires pour faire la conquête de l'Hibernie, & pour la garder. Et il ajoûtoit que ce seroit une précaution utile pour assurer la soumission de la Grande-Bretagne, qui alors verroit les armes Romaines tout autour de soi, & n'auroit devant ses yeux aucun pays libre, dont la condition lui causât de l'envie & irritât ses regrets. Plein de ces pensées, qui marquent un homme capable de grandes vues, Agricola accueillit très gracieusement un petit Prince d'Hibernie, qui avoit été chassé de son pays par une sédition domestique. Il le retint auprès de sa personne, pour se servir de lui, s'il en trouvoit l'occasion. Cette occasion ne vint point : & depuis elle ne s'est jamais présentée, ou les Romains n'en ont pas profité ; car l'Hibernie n'a connu en aucun tems leur domination.

Sixiéme campagne. Les victoires d'Agricola & ses approches avoient donné de l'inquiétude aux

Peu-

Peuples qui habitoient la partie la plus A.R. 834.
ſeptentrionale de la Grande-Bretagne, & le Général Romain apprit qu'ils faiſoient de grands mouvemens. Réſolu de marcher à eux dans ſa ſixiéme campagne, il voulut que ſa flotte allât d'abord les reconnoître: & ſur les lumiéres qu'il acquit par cette voie, il forma ſon plan. Il fit avancer en même tems toutes ſes forces de terre & de mer, conduiſant lui-même ſes Légions ſans trop s'écarter de la côte, enſorte que ſouvent les ſoldats de la flotte & ceux de l'armée de terre ſe réuniſſoient dans un même camp: & là c'étoit à qui vanteroit ſes exploits, à qui exagéreroit ſes dangereuſes avantures. Les uns parloient de montagnes inacceſſibles, de forêts épaiſſes & profondes; les autres de flots ſoulevés, & de violentes tempêtes; & les vainqueurs de l'Océan ſe mettoient beaucoup au-deſſus de ceux qui n'avoient à vaincre que la terre & les hommes.

Un effet plus ſérieux & plus important, c'eſt que les Barbares furent étrangement effrayés de voir la guerre venir à eux par mer & par terre. Avant Agricola aucun Général Romain n'avoit employé de flotte contre les Bretons; & s'ils étoient vaincus par terre, au moins ils regardoient la mer comme une derniére reſſource. Cette reſſource leur étoit ôtée, leur mer étoit découverte,

& ils ne ſavoient plus comment ſe défendre contre des ennemis qui dominoient ſur les deux élémens.

Leur courage ne ſe laiſſa pas néanmoins abattre, & les* Calédoniens ayant formé un grand corps d'armée, ſe diſpoſérent, non à ſe tenir ſimplement ſur la défenſive, mais à aller attaquer les Romains, & détruire les forts qu'Agricola avoit établis au-delà du Golphe Bodotria, & qu'ils regardoient avec raiſon comme des chaînes forgées pour les tenir en ſervitude. Leurs préparatifs, que la renommée groſſiſſoit encore, comme il ne manque jamais d'arriver par rapport aux objets nouveaux & inconnus, frappérent de crainte les eſprits de pluſieurs dans le camp Romain, qui couvrant leur timidité du voile de la prudence, diſoient qu'il falloit mettre le Golphe entre eux & les ennemis, & qu'il étoit plus à propos de ſe retirer volontairement, que de ſe faire chaſſer par la force.

* Peuples du Nord & de l'Ecoſſe.

Agricola bien élevé au deſſus de ces terreurs paniques, réſolut d'aller au-devant du danger. Sachant que les Barbares s'étoient partagés en pluſieurs bandes, il conçut que leur deſſein étoit de l'envelopper; & de peur qu'il n'y réuſſiſſent par la ſupériorité du nombre, & par la parfaite connoiſſance qu'ils avoient du pays, il forma auſſi trois diviſions de ſon armée, & marcha ſur trois lignes.

Les Calédoniens instruits du changement qu'Agricola avoit fait dans la disposition de ses troupes, changérent aussi leur plan, & s'étant tous réunis, ils vinrent fondre sur l'une des trois divisions de l'armée Romaine, qui étoit la plus foible. Ils l'attaquérent pendant la nuit, & comme ils n'étoient point attendus, ils surprirent les corps de gardes, les égorgérent, & pénétrérent dans l'intérieur du camp, où lès Romains s'étant mis en état de défense, soutinrent le combat, mais avec beaucoup de desavantage.

Agricola avoit été averti par ses coureurs de la marche des ennemis. Il part sur le champ, se faisant précéder par ce qu'il avoit de plus léger & de plus agile en cavalerie & en infanterie, & suivant lui-même avec le gros de ses forces. Les premiers arrivés commencérent à inquiéter les assaillans en les harcelant & les prenant en queue, & au point du jour les drapeaux de la Légion qu'Agricola amenoit brillérent aux yeux des Calédoniens, qui se voyant obligés de faire face des deux côtés à la fois se troublent, se déconcertent : au contraire, l'audace & la vigueur renaissent dans le cœur des soldats de la Légion attaquée. Jusques-là ils avoient combattu pour la sûreté de leurs personnes & de leur camp : de ce moment ils combattent pour la gloire, ils poussent les Barbares,

bares, & regagnent ſur eux du terrein. Aux paſſages étroits des portes on ſe battit avec furie; mais enfin les ennemis furent mis en fuite par les efforts combinés des Romains du dehors & de ceux du dedans, qui ſe piquérent mutuellement d'émulation, les uns voulant paroître avoir ſecouru leurs camarades, & les autres, n'avoir point eu beſoin de ſecours. La défaite des Bretons fut entiére : & ſi les bois & les marais ne les euſſent dérobés à la pourſuite des vainqueurs, la fin de cette action auroit été la fin de la guerre.

L'armée Romaine fiére d'une ſi belle victoire, ne mit plus de bornes à ſes projets & à ſes eſpérances. Elle ſe perſuada que rien n'étoit inacceſſible à ſa valeur; qu'il falloit s'enfoncer dans les profondeurs de la Calédonie, & ne point s'arrêter que l'on n'eût trouvé la côte qui terminoit l'Ile au Septentrion. Et ces prudens (*a*), qui peu auparavant avoient conſeillé la retraite, étoient alors les plus préſomptueux & les plus braves en paroles. Telle eſt, dit Tacite, la loi injuſte à laquelle ſont ſoumiſes les choſes de la guerre. Tous s'attribuent l'honneur des événemens heureux : les diſgraces s'imputent à un ſeul.

Les

(*a*) Atque illi modò cauti ac ſapientes, prompti poſt eventum ac magniloqui erant. Iniquiſſima hæc bellorum conditio eſt : proſpera omnes ſibi vindicant, adverſa uni imputantur.

Les Bretons ne se regardérent point comme vaincus. Persuadés que leur défaite n'étoit point l'ouvrage d'une supériorité de valeur dans les Romains, mais de l'adresse du Général, qui avoit su profiter de l'occasion, ils ne s'occupent que de la pensée de renouveller la guerre. Ils arment leur jeunesse : ils transportent leurs femmes & leurs enfans en bas âge dans des lieux de sûreté : ils travaillent à se fortifier par des alliances. Ainsi finit cette campagne, qui n'avoit fait qu'irriter les courages de part & d'autre, & les préparer à de nouveaux efforts pour l'année suivante.

Septiéme campagne. Grands preparatifs des Calédoniens. A.R. 835.

En effet, ce fut dans cette année, la septiéme du commandement d'Agricola, que se portérent les plus grands coups. Les Bretons avoient enfin appris par une longue & triste expérience, que le concert étoit nécessaire pour repousser un danger commun: & tout l'hiver s'étoit passé en ambassades de Peuple à Peuple, & en traités, par lesquels ils s'étoient engagés réciproquement à réunir leurs forces pour la défense de la Liberté Britannique. Agricola de son côté augmenta ses troupes d'un grand nombre de Bretons choisis dans les Nations anciennement soumises, & dont la fidélité avoit été éprouvée par une longue paix. Lorsque la saison d'agir fut venue, il donna ordre à sa flotte de côtoyer la Calédonie, d'y faire de fréquen-

tes

tes defcentes, qui portaffent dans tout le pays le ravage & la terreur : & luimême il fe mit en marche avec fon armée de terre, laiffant les gros bagages dans les châteaux qu'il avoit bâtis, & dans les quartiers d'hiver, & bientôt il arriva au Mont (a) Grampius, qu'occupoient les ennemis.

Ils étoient déjà au nombre de plus de trente mille, & leur multitude croiffoit fans ceffe. De toutes parts accouroient au camp non feulement une jeuneffe vive & ardente, mais de vieux guerriers, encore pleins de vigueur, & portant avec eux les témoignages de leur gloire paffée, qu'ils venoient chercher à couronner par de nouveaux exploits. Tous demandoient à grands cris le combat : & pour aiguillonner encore leurs courages, Galgacus, le plus illuftre par fa bravoure & par fa naiffance entre tous les chefs des Peuples ligués, les harangua en ces termes :

Difcours de Galgacus leur Général.

„ Lorfque je confidére les motifs qui „ nous animent à la guerre, & la né„ ceffité qui nous preffe, j'ai une gran„ de confiance que ce jour, qui vous a „ tous réunis, fera l'époque du rétablif„ fement de la liberté de la Grande-Bre„ tagne. Ennemis nés de la fervitude, „ que nous n'avons jamais connue, „ nous

(a) Gransbain, *chaîne de montagnes, qui s'étend par le travers de l'Ecoffe d'une mer à l'autre.*

„ nous sommes la dernière ressource de
„ la cause que nous défendons. Il n'est
„ plus de terre derriére nous, & la mer
„ même nous est fermée par la flotte
„ Romaine. Ainsi la valeur & les armes,
„ seul parti digne des gens de cœur,
„ sont en même tems l'asyle le plus as-
„ suré pour les timides. Ceux qui jus-
„ qu'ici ont défendu avec divers suc-
„ cès la Liberté Britannique contre les
„ Romains, fixoient sur nous leurs re-
„ gards, comme sur des vengeurs prêts
„ à les relever. La servitude n'appro-
„ choit pas même de nos contrées; &
„ placés dans le sanctuaire de l'Ile,
„ comme les plus nobles de tous les
„ Bretons, l'indigne aspect d'une do-
„ mination étrangére ne souilloit pas
„ même nos yeux Les circonstances
„ sont bien changées. Tout reculés que
„ nous sommes au bout de l'Univers,
„ l'ambition de nos ennemis a pénétré
„ jusques dans le dernier asyle de la li-
„ berté des Nations. L'éloignement
„ qui nous déroboit à la Renommée, n'a
„ pu nous cacher aux Romains. L'ex-
„ trémité de la Grande-Bretagne est dé-
„ couverte, & l'on se fait une gloire
„ d'envahir tout ce qui étoit inconnu.
„ Envisageons donc notre position. Nul
„ Peuple au delà de nous; & nous som-
„ mes enfermés entre les flots & les ro-
„ chers qui nous bornent d'une part, &
„ de l'autre les Romains qui nous atta-
„ quent.

„ Et

„ Et ne nous imaginons pas nous „ mettre à l'abri de leur tyrannie par la „ soumission & l'obéissance. Ravisseurs „ insatiables, depuis qu'ils n'ont (a) „ plus de terres à ravager, ils fouillent „ dans le sein des mers. Si l'ennemi, à „ qui ils en veulent, est riche, c'est une „ proie pour leur avidité : s'il est pau- „ vre, leur ambition y trouve sa gloire. „ Ni l'Orient ni l'Occident ne peuvent „ les assouvir. Seuls ils veulent être les „ maîtres de tout, & la pauvreté irrite „ autant leur cupidité que les richesses. „ Piller, détruire, égorger, c'est ce „ qu'ils appellent exercer leur empire : „ & leur maniére d'établir la paix dans „ un pays, c'est de le réduire en solitu- „ de. La nature ne nous a rien donné „ de plus cher que nos enfans & nos „ proches. On nous les enléve par les „ levées de soldats, pour les envoyer es- „ claves dans d'autres contrées. L'hon- „ neur de nos femmes & de nos filles „ est la proie inévitable de leur brutali- „ té, plus dangereuse encore lorsqu'ils „ se disent nos hôtes & nos amis, que „ lorsqu'ils nous font la guerre à main

„ ar-

(a) Raptores Orbis, postquam cuncta vastantibus defuere terræ, & mare scrutantur : si locuples hostis est, avari ; si pauper, ambitiosi : quos non Oriens, non Occidens satiaverit : soli omnium opes atque inopiam pari affectu concupiscunt. Auferre, trucidare, rapere, falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant.

„ armée. Ils nous dépouillent de nos „ biens par les tributs qu'ils exigent, & „ de nos bleds pour l'approvisionne- „ ment de leurs camps. Ils assujettissent „ même nos bras & nos corps à des tra- „ vaux serviles, & il nous faut, au mi- „ lieu des coups & des plus indignes „ traitemens, frayer des routes dans les „ bois, construire des chaussées dans „ les marais. Des (a) esclaves nés pour „ la servitude, ne sont vendus qu'une „ fois, & au moins leurs maîtres les „ nourrissent. La Grande-Bretagne paye „ tous les jours sa servitude, tous les „ jours elle nourrit ses tyrans. Notre „ sort est bien plus triste que celui des „ peuples anciennement vaincus. De „ nouveaux esclaves sont le jouet mê- „ me de leurs camarades : & l'on n'en- „ visage en nous qu'une vile conquête, „ dont il n'y a point d'autre fruit à ti- „ rer, que la licence de nous insulter & „ de nous détruire. Car nous n'avons „ ni terres labourables, ni mines, ni „ ports, dont l'exploitation puisse rap- „ porter du profit à nos conquérans. „ D'ailleurs (b) l'élevation du coura- „ ge, & la fierté dans ceux qui obéissent, „ offen-

(a) Nata servituti mancipia semel veneunt, atque ultro à dominis aluntur. Britannia servitutem suam quotidie emit, quotidie pascit.

(b) Virtus porro ac ferocia subjectorum ingrata imperantibus : & longinquitas ac secretum ipsum quo tutius eo suspectius.

„ offense l'orgueil du commandement : „ & l'éloignement, qui semble nous „ mettre plus en sûreté, est précisé- „ ment ce qui donne le plus d'ouvertu- „ re aux soupçons. Que le désespoir a- „ nime donc le courage de tous ceux „ qui m'écoutent, soit qu'ils aiment la „ vie, ou qu'ils lui préférent la gloire. „ Souvenez-vous de cette Héroïne *, „ qui poussée à bout par les Romains, „ fut à la tête d'une (a) ligue moins „ puissante que la vôtre, prendre des vil- „ les, raser des forteresses, & secouer „ un joug ignominieux. Quelle honte „ si des Calédoniens, dont la liberté n'a „ jusqu'ici souffert aucune bréche, mon- „ troient moins de courage pour la dé- „ fendre, qu'une femme n'en a témoi- „ gné pour se délivrer de la servitude ?

* *Boudicea. Voyez le XI. Liv. de cette Histoire.*

„ Pensez-vous que les Romains ayent „ autant de valeur dans la guerre, que „ d'insolence dans la paix? Ce sont nos „ dissensions & nos discordes qui leur „ donnent l'avantage sur nous, & ils ne „ doivent leurs victoires qu'à nos vices. „ Leur armée, assemblage confus de „ toutes sortes de nations, a besoin de „ succès continuels pour se maintenir „ dans la concorde, & il ne faut pour „ la

(a) *Le texte nomme les Brigantes. Mais c'est une faute. Boudicea étoit Reine des Icéniens & non des Brigantes. Elle réunit plusieurs peuples dans sa querelle.*

„ la dissiper qu'une disgrace. (*a*) A
„ moins que vous ne vous imaginiez
„ que des Gaulois, des Germains, &,
„ j'ai honte de le dire, des Bretons mê-
„ me, qui versent leur sang pour l'éta-
„ blissement d'une domination étran-
„ gére, mais qui néanmoins ont été
„ plus longtems ennemis qu'esclaves,
„ soient susceptibles d'une sincére af-
„ fection. La crainte est le seul lien qui
„ les attache : foible lien, qui ne sera
„ pas plutôt rompu, qu'en cessant de
„ craindre ils commenceront à haïr.

„ Tous les encouragemens de la vic-
„ toire sont de notre côté Les Romains
„ ne sont point animés à bien faire par
„ la présence de leurs femmes : ils ne
„ craignent point que leurs méres leur
„ reprochent leur fuite: plusieurs n'ont
„ point de patrie, ou ils en ont une au-
„ tre que celle-ci. Vous voyez devant
„ vous un petit nombre de bataillons,
„ comme égarés dans une terre incon-
„ nue, où le ciel, la mer, les forêts sont
„ des objets nouveaux pour eux, sur
„ lesquels se portent avec effroi leurs
„ regards étonnés.

„ Ne

(*a*) Nisi si Gallos & Germanos, & (pudet dicere) Britannorum plerosque, dominationi alienæ sanguinem suum commodantes, diutius tamen hostes quam servos, fide & affectu teneri putaris. Metus & terror est. infirma vincula caritatis : quæ ubi removeris, qui timere desierint, odisse incipient.

„ Ne (*a*) vous laiſſez point intimider
„ par l'éclat de l'or & de l'argent qui
„ brillent ſur leurs armes, vaine paru-
„ re, inutile pour défendre, inutile
„ pour attaquer. Dans leur armée mê-
„ me nous trouverons des alliés. Les
„ Bretons reconnoîtront l'intérêt com-
„ mun qui les lie avec nous dans une
„ même cauſe : les Gaulois ſe rappelle-
„ ront le ſouvenir de leur ancienne li-
„ berté : les Germains encore mal aſſu-
„ jettis apprendront à ſecouer un joug
„ qu'ils portent impatiemment. Et a-
„ près cet exploit unique tout ſera fait:
„ il ne reſtera que des châteaux mal
„ garnis, des colonies de vieillards, des
„ villes où régne la diſcorde entre des
„ maîtres orgueilleux & des ſujets in-
„ dociles. (*b*) Vous avez devant vous
„ le Général & les ſoldats : de cette ac-
„ tion dépendent les tributs, les exac-
„ tions, & tous les triſtes accompagne-
„ mens de la ſervitude, dont vous allez
„ ou vous charger pour jamais, ou vous
„ délivrer dans l'inſtant. Ainſi en mar-
„ chant au combat, mettez-vous de-
„ vant les yeux & la gloire de vos ancê-
„ tres, & les intérêts de votre poſtérité.
Les

(*a*) Ne terreat vos vanus adſpectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit neque vulnerat.

(*b*) Hic dux, hic exercitus : ibi tributa, & metalla, & ceteræ ſervientium pœnæ, quas in æternum proferre, aut ſtatim ulciſci, in hoc campo eſt. Proinde ituri in aciem, & majores veſtros & poſteros cogitate.

Les Barbares écoutérent ce discours avec transport, & ils y répondirent par un frémissement d'allégresse & par des cris également impétueux & confus. Leur ardeur pour combattre étoit extrême, & le Chef avoit peine à contenir leur impatience. Pendant qu'il distribuoit à chacun son poste, les plus audacieux s'avançoient déjà hors des rangs, & venoient défier les Romains.

Discours d'Agricola à son armée.

Quoiqu'Agricola eût des troupes excellentes & très bien disposées, il crut néanmoins dans une occasion décisive devoir leur représenter encore les motifs qu'elles avoient de bien faire : & voici le discours que Tacite lui prête.

„ Chers camarades, nous sommes „ dans la (*a*) septiéme année d'une suite d'exploits toujours heureux. Sous „ les auspices de l'Empire Romain, & „ avec un courage aussi fidéle que généreux, vous n'avez cessé de vaincre les Bretons. Dans un si grand nombre d'expéditions & de combats vous „ avez eu besoin tantôt de vigueur „ contre les ennemis, tantôt d'une patience infatigable pour vaincre en „ quelque façon la nature elle-même. „ J'ai grand lieu de me louer de mes „ soldats, & vous n'avez point à vous „ plain-

(*a*) *Le texte porte* la huitiéme: *mais sans doute par erreur, comme le prouve évidemment le calcul des campagnes d'Agricola.*

„ plaindre de votre chef. Aussi avons-
„ nous franchi les bornes par lesquelles
„ avoient été arrêtés les Généraux &
„ les armées qui nous ont précédés. Ce
„ n'est plus sur des relations vagues,
„ sur des bruits confus, que nous ac-
„ quérons quelque connoissance des
„ derniéres régions de l'Ile ; nous les
„ occupons par nos armes & par nos
„ camps. Nous avons découvert la
„ Grande-Bretagne, & nous l'avons
„ subjuguée.

„ Dans nos longues marches, pen-
„ dant qu'il vous falloit lutter contre
„ les montagnes, contre les forêts,
„ contre les fleuves, j'entendois les
„ plus braves se demander les uns aux
„ autres, Quand aurons-nous joint les
„ ennemis ? quand nous sera-t-il donné
„ de combattre ? Les voici qui vien-
„ nent à vous, contraints d'abandon-
„ ner les retraites où ils s'étoient en-
„ foncés. Maintenant l'accomplisse-
„ ment de vos vœux est en vos mains :
„ votre valeur a un champ libre pour
„ s'exercer. Vainqueurs une fois, tout
„ s'applanit devant vous : mais aussi
„ tout vous deviendroit contraire, si
„ vous étiez vaincus.

„ Car de même qu'il est glorieux sans
„ doute d'avoir parcouru une si vaste
„ étendue de pays, d'avoir traversé d'im-
„ menses forêts, d'avoir passé des lacs
„ & des riviéres où remonte le flux de
„ l'Océan :

„ l'Océan : d'un autre côté ce sont-là „ autant d'obstacles pour la fuite, & „ nos avantages mêmes se changeroient „ en difficultés & en périls. Nous n'a„ vons ni la même connoissance des „ lieux que les ennemis, ni la même „ abondance de vivres : nos bras & nos „ armes, voilà nos uniques ressources. „ (a) Quant à moi, il y a longtems que „ mon parti est pris & arrêté de regar„ der la fuite soit pour une armée, soit „ pour un chef, comme la voie infail„ lible de se perdre. Deux maximes „ certaines. Une mort honorable doit „ être préférée à une vie couverte de „ honte ; & d'ailleurs la sûreté & la „ gloire marchent de compagnie, & ne „ se séparent point. Et mourir, s'il le „ faut, où finit l'enceinte du monde, „ c'est un sort qui ne peut être que glo„ rieux.

„ Si l'ennemi vous étoit inconnu, si „ vous aviez à combattre des peuples „ avec lesquels vous ne vous fussiez ja„ mais mesurés, je vous citerois, pour „ vous encourager, les exemples des au„ tres armées. Mais ici rappellez-vous „ vos propres trophées, interrogez vos „ yeux. Ce sont ces mêmes Barbares, „ qui

(a) Quod ad me attinet, jampridem mihi decretum est, neque exercitûs neque ducis terga tuta esse. Proinde & honesta mors turpi vitâ potior, & incolumitas ac decus eodem loco sita sunt. Nec inglorium fuerit in ipso terrarum ac naturæ fine cecidisse.

„ qui l'année derniére ayant tenté une „ entreprise furtive contre une de nos „ Légions, ne purent soutenir vos ap- „ proches, & furent mis en fuite par „ vos premiers cris. Ce sont les plus „ timides & les plus prompts à fuir de „ tous les Bretons; & s'ils subsistent „ encore, ils n'en sont redevables qu'à „ la légéreté de leurs pieds. De même „ que dans ces grandes chasses, où l'on „ se propose de battre une forêt, la for- „ ce seule vient à bout des animaux „ courageux, au lieu que ceux sur qui „ la peur fait une vive impression, s'ef- „ frayent au bruit des équipages arri- „ vans, & s'enfoncent dans l'épaisseur „ du bois: de même aussi les plus vigou- „ reux des Bretons se sont fait écraser „ d'abord; ce qui reste n'est qu'un trou- „ peau de lâches. Si vous les avez en- „ fin trouvés, ce n'est pas qu'ils vous „ ayent attendus: mais ne pouvant plus „ reculer, ils demeurent par nécessité „ immobiles & tremblans, vous pré- „ sentant matiére à remporter une vic- „ toire aussi aisée que glorieuse.

„ (a) Achevez une si belle carriére: „ couronnez cinquante ans de guerre „ par un jour triomphant: prouvez à „ la République, que l'on ne peut im- „ puter

(a) Transigite cum expeditionibus: imponite quinquaginta annis magnum diem: approbate Reipublicæ nunquam exercitui imputari potuisse aut moras belli, aut causas rebellandi.

„ puter à l'armée ni les longueurs de
„ la guerre, ni les fréquentes rebel-
„ lions des vaincus".

Pendant qu'Agricola parloit encore, l'ardeur des soldats brilloit dans leurs yeux ; & dès qu'il eut fini, pleins de confiance ils coururent aux armes. La disposition que le Général donna à son armée est remarquable, en ce qu'il forma sa première ligne uniquement de troupes auxiliaires, huit mille hommes de pied au centre, trois mille chevaux sur les aîles. Les Légions demeurérent en corps de réserve à la tête du retranchement. Agricola envisageoit dans cet arrangement un double avantage. Ce devoit être une grande gloire de vaincre sans qu'il en coutât une seule goute de sang Romain : & si la premiére ligne plioit, elle trouvoit dans la seconde une puissante ressource.

Bataille. Les Romains restent vainqueurs.

L'armée des Bretons occupant un terrein élevé en pente, se rangea en amphithéatre, de façon que la premiére ligne placée en bas étoit soutenue & surmontée par les autres rangs qui croissoient en hauteur avec la colline. La cavalerie & les chariots armés en guerre battoient le milieu de la plaine, faisant grand bruit & grand fracas. Comme les Barbares avoient la supériorité du nombre, Agricola craignit qu'ils ne s'étendissent & ne parvinssent à envelopper son armée. Pour prévenir cet in-

convénient plusieurs Officiers lui conseilloient de faire avancer les Légions. Mais il ne s'allarmoit pas aisément : & plus disposé à bien espérer, il s'en tint à son plan, & se contenta de donner un plus grand front à sa premiére ligne en élargissant les rangs.

D'abord on se battit de loin, & les Bretons se défendoient sans peine. Joignant l'adresse au courage, ils paroient les traits des Romains, & en lançoient sur eux une grêle. Mais les choses changérent de face, lorsque deux cohortes de Tongres & trois de Bataves, suivant l'ordre d'Agricola, se furent approchées des ennemis, & les eurent obligés d'en venir aux épées. Les Bretons avoient un grand desavantage dans ce genre de combat, parce que leurs boucliers étoient petits, & leurs épées énormement longues & sans pointe. Ainsi lorsqu'ils étoient serrés de près par un ennemi qui les pointoit, ils ne pouvoient ni parer les coups, ni en rendre. Les Bataves au contraire étoient très expérimentés & très habiles dans cette façon d'attaquer, & ils eurent bon marché des Bretons. Les frappant à coups redoublés, les heurtant avec leurs larges boucliers, leur portant au visage la pointe de leurs épées, ils les mirent bientôt en désordre. Les autres cohortes animées par leur exemple secondent leurs efforts, & chacune à son poste

taille

taille en piéces ceux qui lui étoient opposés.

La (a) cavalerie Bretonne & les chariots armés en guerre, suivirent le sort de leur infanterie. Après quelque résistance, ils furent rompus; & déjà les Romains avoient nettoyé toute la plaine.

En ce moment, ceux des Bretons qui postés sur la hauteur avoient été jusques-là simples spectateurs du combat, commencérent à descendre, & à envelopper les vainqueurs. Agricola avoit réservé quatre régimens de cavalerie pour les besoins imprévus, & il leur donna ordre de partir, d'aller au devant de cette nouvelle attaque, & d'en empêcher l'effet. Ce fut là ce qui décida de la victoire. Les Bretons soutinrent d'autant moins le choc de la cavalerie Romaine, qu'ils venoient eux-mêmes avec plus de vivacité & d'ardeur. Ils ne purent garder leurs rangs, ils furent tout d'un coup dissipés: & la cavalerie victorieuse, tournant contre les Barbares leur propre stratagême, s'étendit pour prendre en queue ceux qui combattoient encore. Ainsi fut achevée la défaite entiére de l'armée des Bretons. Personne ne songea plus à faire aucune résistance, & tous se débandant cherchérent leur salut dans la fuite

Les

(a) *Le récit de Tacite s'embarrasse ici, & probablement le texte a souffert quelque altération. J'en ai pris uniquement ce qui est clair.*

nemis. On envoya des partis à la découverte, & ils ne rencontrérent personne. Agricola se tint donc pour bien assûré, que l'armée des Bretons étoit entiérement dissipée, que les vaincus avoient dirigé leur fuite vers différens côtés, & qu'ils ne songeoient point à se rassembler: & comme la saison étoit déjà fort avancée, & ne permettoit pas de s'enfoncer dans le pays, & de suivre les fuyards dans toutes leurs retraites pour achever de les subjuguer, il ramena ses troupes vers le Midi dans le pays des (a) Horestes. Ayant reçu des ôtages de ce peuple, il continua sa route, marchant lentement, pour donner le tems aux nations qu'il traversoit de mieux remarquer la force de son armée, & pour laisser dans leurs esprits une plus profonde impression de terreur. Il regagna ainsi ses quartiers d'hiver.

La flotte d'Agricola fait le tour de l'Ile par le Nord.

*Tac. Agr. 10.*

Pendant cette marche, il avoit envoyé sa flotte faire le tour de l'Ile par le Nord. C'étoit la premiére fois qu'une flotte Romaine entreprenoit cette navigation, qui ayant réussi ne laissa plus lieu de douter que la Grande-Bretagne ne fût une Ile. C'est l'expression de Tacite, qui prouve que jusques-là, comme je l'ai remarqué ailleurs, il n'y avoit pas

(a) *On place ces peuples en deçà du golfe de* Clyd, *près de l'*Eden, *à peu près dans le canton nommé maintenant* Eskedal.

pas ſur ce point une entiére certitude parmi les Romains. La flotte d'Agricola découvrit les Orcades, & reconnut même Thylé, cachée juſqu'alors, dit Tacite, dans les neiges & les frimats. Cette Thylé ne peut point être l'Iſlande, trop éloignée de ces parages, & il paroît que l'on doit entendre les Iles de Schetland. Toute la navigation fut heureuſe, & la flotte comblée de gloire vint aborder au port de Trutule (*a*).

L'idée de tourner la Grande-Bretagne étoit venue à Agricola à l'occaſion d'une avanture mémorable, arrivée l'année précédente. Une cohorte nouvellement levée dans le pays des Uſipiens en Germanie, avoit été amenée dans la Grande-Bretagne. Ces Barbares qui regrettoient leurs pays, & ſupportoient impatiemment l'eſpéce d'exil où on les retenoit, tuérent le Centurion & les vieux ſoldats qu'on leur avoit donnés pour les inſtruire & les former; & s'étant emparés de trois vaiſſeaux, ils s'y rembarquérent, & forcérent les pilotes d'y reſter avec eux. Un de ces trois pilotes ayant néanmoins fait enſorte de leur échapper & de s'enfuir, les deux autres devinrent ſuſpects aux Uſipiens, qui les tuérent, & ſe trouvérent ainſi ſur

Avanture mémorable d'une cohorte de Germains.

*Dio. Tit. Tac. Agr.* 28.

(*a*) *Ce nom n'eſt pas connu des Géographes. On veut qu'il ſoit fautif, & on corrige* Rutupe, *qui eſt* Richborow *dans la Province de Kent : ce qui me paroît ſouffrir difficulté.*

ſur une mer inconnue, avec des vaiſſeaux qu'ils n'avoient point l'art de gouverner. Ils prirent le parti de ſuivre les côtes, & firent route ſans ſavoir où ils alloient, cauſant une extrême ſurpriſe dans tous les lieux où on les voyoit aborder. Car le beſoin de proviſions les obligeoit de faire ſouvent des deſcentes, & de livrer des combats aux différens peuples Bretons, qui ne ſe laiſſoient pas piller impunément. Dans ces combats les Uſipiens tantôt vainqueurs, tantôt repouſſés, furent enfin réduits à une ſi affreuſe diſette, qu'ils ſe mangérent les uns les autres, choiſiſſant d'abord les plus foibles, & enſuite ſe réglant ſur ce que le ſort en décidoit. Enfin, ayant fait le tour de l'Ile, ils tombérent dans la mer de Germanie, où ils furent pris, partie par les Suéves, partie par les Friſons. Quelques-uns d'entre eux furent vendus à des maîtres qui les amenérent en Italie, où leur navigation leur attira une grande célébrité. C'étoit alors une auſſi étonnante merveille, que l'a été dans les tems poſtérieurs le voyage des Indes Orientales, lorſque le Cap de Bonne Eſpérance fut pour la premiére fois doublé par Vaſco de Gama.

Domitien (a) Agricola, en rendant compte à Do-

(a) Hunc rerum curſum, quanquam nullâ jactantiâ epiſtolis Agricolæ auctum, ut Domitiano moris erat, fronte lætus, pectore anxius accepit.

Domitien de sa victoire sur les Calédoniens, & de l'état où il avoit mis les affaires des Romains dans la Grande-Bretagne, eut soin de se renfermer dans un simple exposé des faits, sans rien donner à l'ostentation. Mais la modestie de ses dépêches ne put prévenir la jalousie que la grandeur des exploits en eux-mêmes causoit à un Prince ombrageux. Domitien en fut inquiété & troublé au fond de l'ame, quoiqu'au dehors il en témoignât de la joie. Il ne pouvoit se dissimuler que son triomphe récent sur les Germains étoit une misérable comédie, qui n'avoit excité que la risée du Public : au lieu qu'ici il s'agissoit d'une véritable & éclatante victoire, qui méritoit & qui attiroit l'estime de tous les Romains. Etre obscurci par un particulier, c'étoit pour lui le comble de la douleur, &, comme il se l'imaginoit, du danger. Il se disoit à lui-même, qu'envain avoit-il étouffé la voix de l'Eloquence, & réduit au silence tous les beaux Arts, s'il se trouvoit un homme qui s'emparât de la gloire militaire. Que les autres genres de mérite pouvoient même plus aisément se supporter, mais que le mérite guerrier étoit l'appanage du Souverain.

jaloux de la gloire d'Agricola.

Ces réflexions l'agitérent beaucoup ; & ce qui dans un caractére tel que le sien étoit la marque de quelque dessein sinistre,

Il le révoque en lui faisant décerner les ornemens.

du triomphe. tre, il les (a) renferma en lui-même. On le devina. Mais pour lui, il s'étudia à se rendre, s'il eût pu, impénétrable: il s'enveloppa dans ses noires pensées, & il résolut de mettre sa haine en réserve, en attendant que l'éclat de la Renommée & la faveur des soldats se rallentissent par le tems. Il fit donc décerner à Agricola les ornemens de Triomphateur, l'honneur d'une statue, & tout ce qui sous les Empereurs s'accordoit aux particuliers en la place du Triomphe, auquel ils ne
A.R. 836. pouvoient plus aspirer. En même tems il le révoqua, & l'empêcha ainsi de mettre la derniére main à la conquête de la Grande-Bretagne. Mais de peur que cette révocation ne parût une disgrace, comme elle l'étoit en effet, il fit courir le bruit qu'il destinoit à Agricola le gouvernement de Syrie, l'une des plus importantes places de l'Empire, & qui vaquoit actuellement. On dit même dans le tems, qu'un affranchi qui avoit coutume d'être employé par le Prince dans les commissions secrétes, fut envoyé avec les provisions de ce Gouvernement, & chargé de les donner à Agricola, s'il le trouvoit encore dans la Grande-Bretagne; & que l'ayant rencontré dans la Manche, il revint sans même lui avoir parlé. Tacite n'assûre point ce fait, & il

(a) Talibus curis exercitus, quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium, donec impetus famæ & favor exercitûs languesceret.

il ſoupçonne qu'il peut avoir été inventé d'après le caractére connu de Domitien ; mais il le trouve vraiſemblable.

Cependant Agricola avoit remis ſa Province sûre & tranquille à ſon ſucceſſeur. (a) En arrivant à Rome, ſa grande attention fut d'empêcher que ſon entrée dans la ville ne ſe fît remarquer par le concours de ceux qui viendroient au devant de lui : & ce motif le détermina à tromper l'empreſſement de ſes amis, qui vouloient aller le recevoir hors des portes. Il entra de nuit dans Rome, il vint de nuit au Palais : & là, après un baiſer froid qu'il reçut de Domitien ſans une ſeule parole obligeante, il ſe confondit parmi la foule des Courtiſans. Tout le reſte de ſa conduite fut réglé ſur le même modéle. Il craignit que l'éclat de ſa gloire militaire ne bleſſât les yeux jaloux du citoyen oiſif ; & il chercha à obſcurcir & à étouffer cet éclat par la ſimplicité à laquelle il ſe réduiſit. Un train modeſte, des maniéres faciles, deux ou trois amis pour tout cortége : en- Conduite modeſte d'Agricola.

(a) Ac ne notabilis celebritate & frequentiâ occurrentium introïtus eſſet, vitato amicorum officio, noctu in urbem, noctu in Palatium venit : exceptuſque brevi oſculo & nullo ſermone, turbæ ſervientium immixtus eſt. Ceterum, ut militare nomen, grave inter otioſos, aliis virtutibus temperaret, tranquillitatem atque otium penitus auxit, cultu modicus, ſermone facilis, uno aut altero amicorum comitatus : adeo ut plerique, quibus magnos viros per ambitionem æſtimare mos eſt, viſo aſpectoque Agricolâ, quærerent famam, pauci interpretarentur.

enforte que ceux qui ont coutume d'estimer les grands hommes par le faste & par la pompe extérieure, après avoir vu & considéré Agricola, se demandoient si c'étoit donc là ce Capitaine dont le nom étoit si fameux: il y en avoit peu qui pénétrassent les raisons secrétes d'une politique si sage & si profonde.

Il vécut encore neuf ans & plus dans cette même tranquillité, qui ne lui épargna pas les dangers, mais qui lui sauva au moins une catastrophe sanglante. (a) Dès les premiers tems qui suivirent son retour à Rome, il fut plusieurs fois accusé absent devant Domitien, & déchargé absent. Ces accusations intentées contre un homme dont la conduite étoit irréprochable, & de qui personne ne faisoit aucune plainte, avoient pour unique fondement sa gloire trop brillante, les jalousies du Prince, & les louanges malignes que des ennemis artificieux prodiguoient à celui qu'ils vouloient perdre. D'ailleurs, les mauvais succès des guerres mal à propos entreprises, encore plus mal conduites, ne permettoient pas d'oublier Agricola. Lorsque l'on vit les armées Romaines taillées en piéces dans la Mœsie, dans la

(a) Crebrò per eos dies apud Domitianum absens accusatus, absens absolutus est. Causa periculi non crimen ullum, aut querela læsi cujusquam, sed gloria viri, & infensus virtutibus Princeps, & pessimum inimicorum genus laudantes.

la Dace, dans la Pannonie, tout le Public demandoit que l'on mît en place Agricola : tous comparoient sa vigueur, son habileté, son expérience avec la mollesse, l'incapacité, la témérité des Généraux que l'on employoit. Et (*a*) ces discours furent portés jusqu'aux oreilles de Domitien, dont les affranchis, les uns par attachement & par zéle, les autres par envie & par noirceur, tenoient tous le même langage, & contribuoient également à aigrir contre Agricola un Prince uniquement susceptible des mauvaises impressions. C'est ainsi qu'Agricola, & par ses propres vertus & par les vices des autres, étoit élevé au faîte de la gloire, qui pouvoit devenir pour lui un précipice.

Arriva le tems où il se trouvoit en tour de tirer au sort les Proconsulats d'Asie & d'Afrique. Ces deux emplois également utiles & honorables, étoient pour les particuliers le comble de la fortune. Ils ne pouvoient être possédés que par des Consulaires, qui y parvenoient par ancienneté : & le sort n'étoit employé que pour décider lequel des deux plus anciens auroit le département d'Asie

(*a*) Quibus sermonibus satis constabat Domitiani quoque aures verberatas, dum optimus quisque libertorum amore & fide, pessimi malignitate & livore, pronum deterioribus Principem exstimulabant. Sic Agricola simul suis virtutibus, simul vitiis aliorum, in ipsam gloriam præceps agebatur.

sie ou celui d'Afrique. Agricola ne doutoit point que s'il vouloit jouir de son droit, il n'irritât les défiances du Prince : & Civica Proconsul d'Asie, récemment mis à mort sous le faux prétexte d'un dessein de révolte, étoit pour lui une leçon, comme pour Domitien un encouragement à répéter cet exemple. Pour aider à déterminer Agricola, des émissaires du Prince vinrent le trouver, & d'abord ils lui demandérent s'il prendroit un gouvernement de Province. Sur sa réponse incertaine, ils lui louérent beaucoup le repos & la tranquillité, & ils lui offrirent leur médiation pour faire agréer ses excuses. Enfin ne se cachant plus, & lui donnant des conseils en amis, lui faisant même entrevoir les dangers, ils l'amenérent à Domitien. Ce (a) Prince s'étoit préparé à jouer la comédie. Monté sur le ton d'arrogance, il reçut d'un air de fierté & de hauteur la priére que lui fit Agricola de le dispenser d'aller en Gouvernement : & après lui avoir accordé sa demande, il ne rougit point de recevoir des remercimens pour un si odieux bienfait. Il ne lui donna pourtant point la gratification qui étoit d'usage en pareil cas, & qu'il avoit lui-même faite à quelques-uns, soit qu'il se

(a) Qui paratus simulatione, in arrogantiam compositus, & audiit preces excusantis, & quum annuisset, agi sibi gratias passus est, nec erubuit beneficii invidiâ.

ſe tint offenſé de ce qu'Agricola ne la lui avoit point demandée, ſoit de peur de paroître avoir payé la docilité à ſes défenſes ſecrétes.

C'eſt le propre du cœur humain, dit Tacite (a), de haïr celui que l'on a offenſé. Cette injuſte diſpoſition ſe trouvoit au ſuprême degré en Domitien, qui étoit un caractére méchant & malfaiſant: & comme il y joignoit une diſſimulation profonde, il étoit bien difficile de guérir une plaie ſoigneuſement cachée. Cependant Agricola le déſarmoit par une douceur & une patience à toute épreuve, & par ſon attention à éviter ces grands éclats, cette vaine oſtentation de liberté, qui en cherchant la gloire trouve ſouvent la mort.

Agricola mourut paiſiblement le 23 Août de l'année où Collega & Priſcus furent Conſuls. Tacite a ſoin d'obſerver que ce fut un événement auquel prirent part tous les ordres de Citoyens. Le peuple même & les plus indifférens s'y intéreſſérent. Durant la maladie on vint en foule à ſa maiſon pour s'informer de ſon état, on s'en entretint dans les places publiques & dans les promenades; & lorſqu'il fut mort il n'y eût per-

Mort d'Agricola. A.R. 844.

(a) Proprium humani ingenii eſt, odiſſe quem læſeris. Domitiani vero natura, quo obſcurior, eo irrevocabilior, moderatione tamen prudentiâque Agricolæ leniebatur: quia non contumaciâ, neque inani jactatione libertatis, famam fatumque provocabat.

personne qui s'en réjouît, personne qui ne s'en occupât avec sensibilité. La commisération étoit d'autant plus grande, que le bruit commun attribuoit sa maladie au poison. Tacite n'assûre point le fait, & Agricola ne le crut en aucune façon. Au contraire, parmi les motifs de consolation qui le soutenoient dans ses derniers momens, il témoigna qu'il étoit bien aise d'épargner par sa mort un crime à Domitien. Ce qui n'est pas douteux, c'est que ce Prince cruel & jaloux fut charmé d'être délivré d'un sujet, dont le mérite lui causoit de perpétuelles inquiétudes. C'est ce que prouvent évidemment les fréquentes visites qu'il lui fit rendre par ses Médecins, par ceux de ses affranchis qui entroient le plus dans sa confidence. Il n'avoit pas coutume de donner de si grandes marques de considération à des particuliers ; & c'étoit assûrément bien plutôt motif de curiosité, qu'intérêt qu'il prît au malade. Surtout le dernier jour il voulut être informé de tous les changemens qui arrivant d'un moment à l'autre préparoient de plus en plus une fin prochaine, & il se les fit annoncer par des couriers disposés d'espace en espace depuis la maison d'Agricola jusqu'au Palais. Auroit-il eu tant d'empressement pour apprendre une nouvelle qui eût dû lui causer de la douleur ? Il en montra pourtant les semblans :
mais

mais on n'y fut point trompé. Les intérêts de sa haine étoient en sûreté : & l'on savoit, que suivant le caractére des ames lâches, (a) il lui étoit plus aisé de dissimuler sa joie que ses craintes.

Agricola suivit dans son testament le plan de politique qui avoit réglé ses démarches durant sa vie, & il institua Domitien son héritier avec sa femme & sa fille. L'Empereur fut flatté de cette disposition testamentaire, qu'il regardoit comme une marque d'estime. (b) L'adulation continuelle l'avoit tellement gâté & aveuglé, qu'il ne savoit pas, dit Tacite, qu'un Souverain, s'il n'est méchant, n'est point nommé pour héritier par un bon pére.

Agricola ne laissa point d'autre postérité, que sa fille mariée à Tacite. Il avoit eu un fils, qui lui étoit né dans la Grande-Bretagne, & qui ne vécut qu'un an. Il (c) supporta cette perte sans foiblesse, & sans affectation d'un courage fastueux : & la guerre servit de diversion à sa douleur. *Tac. Agr. 28.*

Ta-

(a) Speciem tamen doloris. . . . præ se tulit : securus jam odii, & qui faciliùs dissimularet gaudium quàm metum.

(b) Tam cæca & corrupta mens assiduis adulationibus erat, ut nesciret à bono patre non scribi hæredem, nisi malum Principem.

(c) Quem casum neque, ut plerique fortium virorum, ambitiosè, neque per lamenta rursùs ac mœrorem muliebriter tulit : & in luctu bellum inter remedia erat. *Tac. Agr.* 28.

Sentimens tendres & nobles de Tacite au sujet de la mort de son beau-pére.

Tacite étoit absent de Rome depuis quatre ans lorsqu'Agricola mourut. Sans doute quelque emploi le retenoit si long-tems dans la Province. Il exprime ses regrets à ce sujet avec tant d'éloquence & de tendresse, que je croirois faire tort au Lecteur si je les supprimois ici. Il adresse la parole à son beaupére mourant. „ Une (a) circonstance, dit-il, „ qui augmente ma douleur & celle de „ votre fille, c'est qu'il ne nous ait „ point été permis de prendre soin de „ vous pendant votre maladie, de sou-„ lager vos derniers momens, de nous „ jetter entre vos bras, pour tâcher, „ s'il eût été possible, de retenir un si „ cher objet qui nous échappoit. Au „ moins aurions-nous reçu avec un pro-„ fond respect vos derniers avis, pour „ les graver à jamais dans notre mémoi-„ re. C'est pour nous une amertume „ d'avoir été privés de cette douce con-„ solation, c'est une plaie qui nous est „ propre; nous vous avions perdu qua-„ tre

(a) Mihi filiæque, præter acerbitatem parentis erepti, auget mœstitiam, quòd assidere valetudini, fovere deficientem, satiari vultu, complexu, non contigit. Excepissemus certè mandata vocesque, quas penitus animo figeremus. Noster hic dolor, nostrum vulnus, nobis tam longæ absentiæ conditione ante quadriennium amissus es. Omnia sine dubio, optime parentum, assidente amantissimâ uxore, superfuere honori tuo. Paucioribus tamen lacrymis compositus es, & novissima in luce desideravere aliquid oculi tui.

„ tre ans avant que vous nous fussiez „ enlevé par la mort. Sans doute, ô le „ meilleur des péres, les soins d'une „ épouse qui vous aimoit tendrement, „ vous ont fait rendre tous les hon- „ neurs dûs à un si grand homme. Mais „ il a été moins versé de pleurs dans „ vos funérailles, & vos regards en s'é- „ teignant ont eu quelque chose à dé- „ sirer."

La douleur de Tacite si vivement exprimée, n'étoit point foible néanmoins. Au lieu de se consumer en plaintes superflues, il veut que les exemples de vertu qu'Agricola laisse à sa famille, soient pour elle le motif d'une généreuse émulation. Il n'est point permis, dit-il, de deshonorer par des larmes la gloire d'un Héros. Payons-lui plutôt le tribut de notre admiration: acquittons-nous envers lui par des louanges immortelles. (a) „ Voilà de quelle façon „ ceux qui lui appartiennent doivent „ lui prouver leur piété. Ces sentimens „ ne sont pas pour moi seul. Je recom- „ man-

(a) Is verus honos, ea conjunctissimi cujusque pietas. Id filiæ quoque uxorique præceperim, sic patris, sic mariti memoriam venerari, ut omnia facta dictaque ejus secum revolvant, famamque ac figuram animi magis quàm corporis complectantur. Non quia intercedendum putem imaginibus quæ marmore aut ære finguntur: sed ut vultus hominum, ita simulacra vultûs imbecilla ac mortalia sunt: forma mentis æterna, quam tenere & exprimere, non per alienam materiam & artem, sed tuis ipse moribus, possis.

„ mande même à sa femme & à sa fille
„ de croire ne pouvoir mieux témoi-
„ gner leur vénération pour sa mémoi-
„ re, qu'en se rappellant sans cesse tou-
„ tes ses actions & tous ses discours; &
„ en travaillant à peindre dans leur es-
„ prit l'image de ses vertus, plutôt qu'à
„ conserver par les couleurs ou par le
„ marbre une représentation périssable
„ de sa figure & de ses traits. Ce n'est
„ pas, ajoûte-t-il, que je prétende in-
„ terdire aux proches ces sortes de mo-
„ numens, par lesquels ils se mettent
„ devant les yeux la ressemblance de la
„ personne & du visage de ceux qui leur
„ ont été chers. Mais c'est à l'ame qu'ils
„ se doivent surtout attacher: c'est elle
„ dont ils peuvent exprimer le tableau,
„ non par une matiére étrangére & in-
„ animée, mais par l'image vivante de
„ leurs mœurs."

Outre ce premier devoir pour lequel le cœur suffit, Tacite en a rempli un autre qui demandoit ses talens. Le portrait qu'il nous a tracé de son beaupére avec la plume, surpasse tout ce que le pinceau des plus grands Peintres, ou le ciseau des plus excellens Sculpteurs eût pu faire pour perpétuer la mémoire d'Agricola. Il n'a pas même voulu que nous ignorassions ce qui regarde l'extérieur de sa personne. Il nous apprend que sa taille étoit bien proportionnée sans être haute; que l'air de son visage n'avoit

n'avoit rien de rude ni d'effrayant, & plus de grace que l'on n'en exige d'un homme & d'un guerrier ; que sa physionomie étoit heureuse, & annonçoit la probité & la candeur, ensorte qu'on ne pouvoit le voir sans l'aimer, & sans être charmé de trouver en lui le grand homme réuni à l'homme de bien.

Agricola n'avoit pas cinquante-six ans quand il mourut, & par conséquent (a) il fut enlevé dans un âge où il pouvoit se promettre encore plusieurs années de vie. ,, Mais que lui restoit-il à ,, désirer ? dit Tacite. Il avoit acquis en ,, un haut degré les vrais biens, qui ,, consistent dans les vertus. Consulai- ,, re, & décoré des ornemens du triom- ,, phe, la fortune n'avoit plus aucun ,, nouveau titre d'honneur à lui ajoû- ,, ter. Il ne souhaitoit point d'immen- ,, ses richesses : il en avoit de suffisantes ,, pour soutenir son rang. Il laissoit sa fa- ,, mille dans une situation tranquille & flo-

(a) Quamquam medio in spatio integræ ætatis ereptus, quantum ad gloriam longissimum ævum peregit. Quippe & vera bona, quæ in virtutibus sita sunt, impleverat, & consularibus ac triumphalibus ornamentis prædito quid aliud adstruere fortuna poterat ? Opibus nimiis non gaudebat : speciosæ contigerant. Filiâ atque uxore superstitibus, potest videri etiam beatus, incolumi dignitate, florente famâ, salvis affinitatibus & amicitiis, futura effugisse. . . . Festinatæ mortis grande solatium tulit, evasisse postremum illud tempus, quo Domitianus, non jam per intervalla ac spiramenta temporum, sed continuo & velut uno ictu, Rempublicam exhausit.

„ florissante. En de telles circonstances sa mort fut d'autant plus heureuse, qu'elle lui épargna la vue des plus grands malheurs que Domitien ait fait souffrir à la patrie. Car ce fut dans ses derniéres années que ce Prince redoubla de cruauté, & que ne se contentant plus d'attaquer la République par intervalles, & d'une façon qui lui laissât le tems de respirer, il sembla vouloir la détruire d'un seul coup".

L'occasion qui aigrit & porta à son comble l'humeur farouche de Domitien, fut la révolte de L. Antonius: & c'est par ce fait que je reprens le fil de l'Histoire.

## §. IV.

*Révolte, défaite, & mort de L. Antonius. Le bruit de sa défaite se répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée. Son vainqueur brûle tous ses papiers. Domitien redouble de cruautés. Condamnation & mort d'Helvidius Priscus. Sénécion éprouve le même sort. Trait de générosité de Pline le jeune. Fannia, & Arria sa mére, exilées. Condamnation & mort d'Arulenus Rusticus. Triste situation du Sénat. Les Philosophes chassés de Rome & de l'Italie. Dion Chrysostôme. Pontius Telesinus. Epictéte. Artémidore. Tous les talens étouffés, & en par-*

*particulier l'Eloquence. Délateurs. Domitien persécute l'Eglise. Les petits-fils de l'Apôtre St. Jude amenés devant l'Empereur, & interrogés par lui. St. Jean plongé dans l'huile bouillante, & ensuite exilé à Pathmos. Martyre de Flavius Clemens. Enfans de Clemens. Domitien fait mourir Acilius Glabrio. Juvencius Celsus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort. Précautions prises par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes. Le Sénat opprimé. Domitien veut intimider les gens de sa maison par le supplice d'Epaphrodite. Ils conspirent contre lui, ayant l'Impératrice à leur tête. Ils s'assurent du consentement de Nerva, qu'ils destinoient pour successeur à Domitien. Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit. Il est tué dans sa chambre par les conjurés. On dit qu'Apollonius de Tyane à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant même où il s'exécutoit. Age de Domitien. Ses funérailles furtives. Quelques détails sur l'extérieur de sa personne. Sur ses dispositions par rapport à la Littérature. Il tiroit parfaitement de l'arc. On peut le comparer à Tibére. Le Sénat déteste sa mémoire : le Peuple demeure indifférent : les Soldats le regrettent.*

A.R. 843. Revolte, défaite, & mort de L. Antonius. Suet. Dom. 6. & 10. Dio Vict. Epit. Plut. Æmil.

NOus avons fort peu de détails sur la révolte de L. Antonius, à peine connoissons-nous sa personne; & nous savons seulement qu'il commandoit l'armée du haut Rhin, & qu'irrité contre les cruautés tyranniques de Domitien, aigri personnellement par les propos injurieux & outrageans que ce Prince tenoit à son sujet, il se souleva & forma le dessein d'envahir le rang suprême. Il paroît que son parti avoit des forces considérables. Non seulement les Légions qu'il commandoit se déclarérent pour lui: mais il engagea dans ses intérêts les peuples Germains qui habitoient au-delà du Rhin, & ils se mirent en mouvement pour le secourir.

L'allarme fut donc grande dans Rome, & Domitien partit pour la Germanie, accompagné de tout le Sénat, dont aucun membre n'osa se dispenser du voyage, de peur de se rendre suspect de froideur & d'indifférence pour les périls de l'Empereur. Dion parle d'un vieux Sénateur, presque toujours retiré à la campagne, que la crainte d'une mort infaillible, s'il paroissoit manquer de zéle en cette occasion, força de sortir de sa retraite pour se mettre à la suite de ce Prince.

Domitien encore en marche apprit la défaite du rebelle. L. Maximus, ou Appius Norbanus, (car il est appellé diversement par les différens Auteurs,

&

& peut-être eſt-ce le même homme qui réuniſſoit ces quatre noms)ſe hâta d'attaquer Antonius, avant la jonction des ſecours de Germanie, qu'une crûe ſubite du Rhin arrêtoit: il remporta ſur lui une victoire compléte, & Antonius fut tué dans le combat.

On a regardé comme une merveille le bruit que cet événement fit dans Rome, avant que de pouvoir y être connu par aucune voie sûre. Suétone rapporte que le jour même de la bataille, une aigle remarquable par ſa grandeur vint ſe poſer ſur une ſtatue de Domitien dans Rome, & l'enveloppa de ſes aîles, en pouſſant des cris qui paroiſſoient exprimer la joie. Mais ce prétendu préſage, ſemblable à mille autres contes frivoles, mérite peu notre attention. Ce qui eſt ſingulier au premier aſpect, & néanmoins conſtant, c'eſt qu'en ce même jour le bruit ſe répandit dans la ville qu'Antonius étoit vaincu & tué. La nouvelle fit des progrès rapides: tout le monde y ajoûta foi: les Magiſtrats offrirent des ſacrifices d'actions de graces. Enſuite on réfléchit: on voulut remonter à la ſource & chercher le premier auteur. On ne le trouva point, & l'on vit que l'on n'avoit pour garand qu'une multitude qui parloit comme inſtruite de tout, & qui ne ſavoit rien. Le bruit s'étouffa donc pour le moment. Mais après quelques jours d'intervalle,

Le bruit de ſa défaite ſe répand dans Rome le même jour qu'elle étoit arrivée.

lorsqu'on eut appris par des courriers certains la défaite & la mort d'Antonius, on combina les dates, & on reconnut que l'événement & l'éclat qu'il avoit fait dans Rome tomboient au même jour. Ce rapport sembla merveilleux : on crut qu'il y avoit là quelque chose de divin ; & Plutarque, tout judicieux qu'il est, y admet du prodige, quoiqu'il ne soit nullement étonnant qu'un bruit se répande, & qu'il se trouve concourir fortuitement avec la réalité. Ce n'est ici que la répétition de ce qui étoit déjà arrivé à l'occasion de la victoire que Paul Emile remporta sur Persée dans la Macédonie.

Voyez Hist. Rom. T. VIII. p. 124. &c.

Son vainqueur brûle tous ses papiers.

Le vainqueur d'Antonius fit un acte de générosité plus glorieux que sa victoire même. Sans s'inquiéter des suites, sans craindre d'irriter Domitien en frustrant sa vengeance, il brûla tous les papiers du rebelle vaincu, de peur qu'ils ne fournissent matiére à d'odieuses accusations, & à d'injustes poursuites contre les plus gens de bien de Rome.

Domitien redouble de cruauté.

Il n'est point dit si Domitien punit Maximus de cette belle action. Ce qui est certain, c'est que privé des lumiéres qu'il auroit pu tirer des papiers d'Antonius, il y suppléa par une tyrannie, à qui les prétextes n'étoient point nécessaires. Il rechercha avec une rigueur inouie tous ceux qui pouvoient avoir eu la part la plus légére aux desseins d'An-

d'Antonius: & leur mort ne suffisoit pas à sa cruauté. Il leur faisoit souffrir les tourmens les plus effrayans, & il inventa même un nouveau genre de question par le feu appliqué sur les parties du corps les plus sensibles & les plus délicates. Aucun de ceux qu'il soupçonna n'échappa à sa vengeance. S'il accorda la vie à quelques-uns, il leur fit couper les mains, ou il les envoya en exil. Deux Officiers seulement furent épargnés, parce qu'ils achetérent leur sûreté aux dépens de leur honneur, ayant prouvé que leur conduite étoit déréglée jusqu'à l'infamie, & que par conséquent ils avoient été incapables de prendre aucun crédit, ni auprès du chef de la révolte, ni sur les soldats.

Il n'est pas possible de marquer le nombre de ceux que Domitien fit mourir en cette occasion : mais on peut juger aisément qu'il fut énorme, puisque celui qui ordonnoit ces supplices en eut honte lui-même, & défendit qu'on en tînt régistre. Il n'en écrivit point non plus au Sénat, quoiqu'il envoyât à Rome les têtes qu'il faisoit couper, pour être exposées sur les Rostres avec celle d'Antonius. *Dio. ap. Val.*

C'est particuliérement le tems dont je parle ici, que Tacite avoit en vue dans la peinture énergique qu'il nous a tracée en abrégé des malheurs affreux que les Romains éprouvérent sous le régne de

de Domitien. On (*a*) vit, dit-il, la mer couverte d'exilés, les roches, où on les avoit confinés, bientôt après teintes de leur ſang, de plus grandes cruautés encore exercées dans la ville même. La naiſſance, les richeſſes étoient devenues des crimes : on ſe rendoit coupable en poſſédant les honneurs, on ſe rendoit coupable en ne les poſſédant pas : mais ſurtout la vertu étoit le gage le plus certain d'une perte infaillible. Les récompenſes des délateurs excitoient encore plus l'indignation que leurs crimes. Ils triomphoient inſolemment, les uns décorés de ſacerdoces & de conſulats qu'ils étaloient comme de riches dépouilles de leurs déteſtables victoires ; les autres s'attachant plus au ſolide qu'à l'éclat, obtenoient des Intendances, acquéroient de la puiſſance à la Cour, & ſe rendoient la terreur de tous les bons citoyens. On ſuſcitoit les eſclaves contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons : & ſi quelqu'un n'avoit point d'ennemis, on ſe ſervoit de ſes amis pour le perdre.

Au

(*a*) Plenum exſiliis mare : infecti cædibus ſcopuli : atrociùs in urbe ſævitum. Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium. Nec minùs præmia delatorum inviſa, quàm ſcelera : quum alii ſacerdotia & conſulatus ut ſpolia adepti, procurationes alii & interiorem potentiam, agerent, ferrent cuncta odio & terrore. Corrupti in dominos ſervi, in patronos liberti ; & quibus deerat inimicus, per amicos oppreſſi. *Tac. Hiſt. l.* 2.

Aù (a) milieu de tant d'horreurs brillérent des traits de vertu, mais qui ne font que charger celui qui donnoit lieu à ces actions de générosité par sa tyrannie. Des méres accompagnérent leurs fils en exil, des femmes leurs maris; plusieurs accusés trouvérent de la fidélité & du zèle dans leurs proches: on vit des esclaves mêmes braver par attachement pour leurs maîtres toute la rigueur des tourmens. D'illustres personnages subirent la mort avec une constance digne d'être comparée aux modéles les plus vantés de l'Antiquité.

Tel est le tableau que Tacite nous présente en raccourci des maux que j'ai à décrire. Quel dommage que nous ayons perdu la partie de l'ouvrage de cet excellent Maître, où ces mêmes objets étoient peints dans leur juste grandeur! Quel intérêt n'avoit-il pas jetté dans le récit des tristes catastrophes de trois des plus illustres & des plus vertueux Sénateurs qui fussent alors, Helvidius Priscus, Arulenus Rusticus, & Herennius Sénécion? Je vais donner au Lecteur l'ombre & le squéléte de ces faits, puis-

(a) Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non & bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exsilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversùs tormenta servorum fides. Supremæ clarorum virorum necessitates: ipsa necessitas fortiter tolerata: & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. *Tac.*

puisqu'il ne nous en reste pas davantage.

Condamnation & mort d'Helvidius Priscus.
A. R. 845.
Plin. IX. ep. 13.
Suet. Dom. 10.

J'ai parlé de la mort d'Helvidius Priscus le pére sous le régne de Vespasien. Son fils marcha sur ses traces dans la pratique d'une exacte probité. S'il imita sa fierté Républicaine & son zèle amer & outré, c'est ce qu'on peut regarder comme un problême; parce que d'une part Pline (a) dit de lui que pour se dérober, s'il eût pu, au malheur des tems, il cachoit dans la retraite un grand nom qu'égaloient ses vertus; & que de l'autre, Suétone témoigne qu'il avoit joué le divorce de l'Empereur avec sa femme, sous les noms de Paris & d'Oenone, ce qui ne pourroit être disculpé d'imprudence.

Il fut accusé devant le Sénat, soit au sujet de ses vers, ce qui ne paroît guéres vraisemblable, soit sur quelque autre prétexte, qui couvroit le vrai motif de la haine de Domitien. Il étoit Consulaire, & respecté de tous les gens de bien. Cependant Publicius Certus ancien Préteur eut la bassesse & la lâcheté

Tac. Agr. 45.

de porter la main sur lui dans le Sénat même, & de le traîner en prison. Pline (b) a raison de penser qu'il ne s'étoit rien vu de plus atroce que cette indigne action

(a) Metu temporum nomen ingens, pares virtutes, secessu tegebat. Plin. IX. ep. 13.

(b) Inter multa scelera multorum nullum atrocius videbatur, quàm quòd senator senatori, prætorius consulari, reo judex manus intulisse. Plin.

action d'un Sénateur qui mettoit la main sur son confrére, d'un Juge qui s'oublioit jusqu'à user de violence contre un accusé. Helvidius fut condamné & mis à mort.

Herennius Sénécion éprouva la même injustice : l'austére vertu dont il faisoit profession, ne pouvoit manquer de le rendre odieux à Domitien, qui se tenoit en particulier très offensé de ce que Sénécion content du rang d'ancien Questeur, y demeuroit constamment attaché, sans aspirer à monter plus haut; faisant assez connoître par cette conduite singuliére, qu'il regardoit les charges de la République comme devenues des postes de servitude, peu convenables à un homme qui avoit de l'élevation & des sentimens. D'ailleurs il avoit écrit la vie d'Helvidius Priscus le pére, à la priére de Fannia sa veuve, & donné de grands éloges à ce fier Sénateur, dont Vespasien même, tout modéré qu'il étoit, n'avoit pu supporter les procédés trop hardis. Enfin il s'étoit attiré un ennemi redoutable en la personne de Bebius Massa fameux délateur, qu'il avoit accusé de concussion. Ce fait nous est raconté en détail par Pline, qui s'y est acquis beaucoup d'honneur, & il fera connoître la fermeté du caractére de Sénécion.

Sénécion éprouve le même sort. Trait de generosité de Pline le jeune.

*Dio. Suet. Dom.* 10.

*Plin. VII, ep.* 19.

*Plin. VII, ep.* 23.

Bebius Massa avoit été Gouverneur de la Bétique. Les peuples de cette Province

vince vexés par lui le poursuivirent lorsqu'il fut sorti de place, & le Sénat leur nomma pour Avocats Sénécion & Pline. Les crimes de Massa étoient clairs. Ainsi il fut condamné, & pour sûreté des dommages & intérêts qu'il devoit aux peuples à qui il avoit fait de très grands torts, on ordonna que ses biens seroient mis sous la garde d'un Officier public. Sénécion, qui prenoit cette affaire à cœur, craignit quelque intrigue de la part de Bebius, quelque collusion entre lui & le gardien, & il résolut de s'adresser aux Consuls, pour les prier de donner leurs ordres, afin que rien ne fût détourné. Il invita Pline à se joindre à lui pour présenter cette requête, qu'il regardoit comme une suite de l'accusation qu'ils avoient poussée de concert. Pline témoigna d'abord quelque répugnance, croyant leur commission finie par le jugement prononcé. „Vous pou„vez, lui dit Sénécion, faire ce qu'il „vous plaîra. Vous n'avez d'autre liai„son avec la Province de Bétique, que „par le bienfait récent dont elle vous „est redevable. Pour moi, j'y suis né, „& j'y ai exercé la Questure. Si votre „parti est pris, repliqua Pline, je ne „me séparerai point de vous. Je ne veux „pas que cette démarche, si elle peut „avoir des suites fâcheuses, soit impu„tée à vous seul". Ils allérent donc ensemble faire leur demande, qui mit Bebius

bius en fureur. Il s'emporta avec la derniére violence contre Sénécion, lui reprochant qu'il passoit les bornes du devoir d'un Avocat, & montroit l'aigreur & l'amertume d'un ennemi; & il ajoûta qu'il le déféroit lui-même comme coupable d'impiété contre le Prince. Ce mot fit trembler toute l'assistance. Pline prit la parole: „ Messieurs, dit-il aux „ Consuls, je crains que Bebius en ne „ me comprenant point dans son accu„ sation contre mon confrére, ne me „ rende suspect de prévarication & „ d'infidélité envers mes parties ".

Nous ne savons point la conclusion de cette affaire, dont Pline n'achéve point le récit. Mais peu de tems après Sénécion fut poursuivi comme criminel de lése-majesté par Metius Carus, autre délateur non moins dangereux que Bebius Massa, & qui vraisemblablement étoit d'intelligence avec lui. La vie d'Helvidius, que Sénécion avoit écrite, fut le fondement de cette accusation. Il fut condamné à mort, & son ouvrage brûlé par la main du bourreau. *Plin. I. ep. 5.* *Tac. Agr. 2.*

Fannia, veuve d'Helvidius loué par Sénécion, fut aussi mise en cause. Sénécion, à qui on faisoit un crime d'Etat de son livre, voulant faire connoître que c'étoit une liaison particuliére d'amitié qui l'avoit engagé à l'écrire, déclara qu'il l'avoit composé à la priére de Fannia. Aussitôt elle est citée pour être in- *Fannia, & Arria sa mére, exilées.* *Plin. VII. ep. 19.*

interrogée par l'accusateur. C'étoit une Dame d'une rare vertu & d'un courage très élevé, sortie d'une de ces familles où les sentimens de droiture & d'honneur sont héréditaires, fille de Thraséa, petite-fille par sa mére de la célébre Arria; & son mariage avec Helvidius avoit nourri en elle la grandeur d'ame qu'elle avoit reçue des auteurs de sa naissance. Elle parut donc en jugement avec une noble intrépidité; & Metius Carus lui ayant demandé si elle avoit prié Sénécion de composer la vie de son mari, „ Oui, répondit-elle, je l'en ai prié. " Lui avez-vous fourni des mémoires? „ Je lui en ai fourni ". Est-ce de concert avec votre mére? „ Elle n'en „ savoit rien ". A toutes les autres interrogations de Carus Fannia répondit avec la même fermeté. En conséquence elle fut condamnée à l'exil, & ses biens confisqués. C'étoit la troisiéme fois qu'elle alloit en exil. Elle y avoit suivi deux fois son mari, sous Néron & sous Vespasien: & c'étoit à cause de lui qu'elle souffroit son troisiéme exil. Elle (a) y porta le livre qui étoit le motif de sa disgrace, sans s'embarrasser des défenses qui avoient été faites de le lire & de le garder. Sa mére Arria, veuve de Thraséa fut pareillement exilée, sans doute pour une cause semblable, & à l'occasion

(a) Tulit in exsilium exsilii causam. *Plin.*

sion de l'éloge historique de ce grand homme, composé par Arulenus Rusticus.

Arulenus avoit été fort lié avec Thraséa, & j'ai rapporté qu'étant Tribun du peuple il voulut user du droit de sa charge pour s'opposer à la condamnation de ce respectable Sénateur, qui l'en détourna, comme d'une saillie où il entroit plus de zèle que de prudence. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'Arulenus se soit porté volontiers à écrire la vie de Thraséa, qu'il avoit pris pour son modéle, & sur les pas duquel il se faisoit gloire de marcher. Pline formé par ses avis témoigne un souverain respect pour sa mémoire, & une parfaite estime de sa vertu. Sa gloire étoit telle que Domitien en fut jaloux, &, selon Plutarque, il se détermina par ce motif à s'en défaire. Il est fâcheux que nous n'ayons pas un grand nombre de traits particuliers à rapporter sur un homme de ce mérite. Plutarque nous en a conservé un, dont il fut témoin oculaire, & qui doit nous être précieux, sinon comme fort intéressant en lui-même, au moins comme le seul qui nous reste.

Condamnation & mort d'Arulenus Rusticus.

Plin. I. ep. 14.

Plut. περὶ πολυπραγμοσύνης.

Pendant qu'Arulenus écoutoit Plutarque, qui récitoit devant un auditoire un discours de sa composition, il reçut une lettre de l'Empereur, qui lui fut apportée par un soldat. Aussitôt le Philosophe se tut, & tout le monde demeu-

ra dans le silence, pour donner le tems à Arulenus de lire sa lettre. Il fut assez maître de lui-même, & eut assez de gravité pour prier Plutarque de continuer, & pour différer, jusqu'à ce que le discours fût fini & l'assemblée séparée, une lecture qui sembloit ne souffrir aucun délai.

*Tac. Agr. 2.* Le crime d'Arulenus étoit semblable à celui de Sénécion, & il éprouva le même traitement. Il fut condamné à mort, *Plin. I. ep. 5.* & son livre brûlé. Regulus, qui avoit fait connoître ses dangereux talens par des accusations odieuses dès le tems de Néron, & qui continuoit encore sous Domitien, quoiqu'avec un peu plus de réserve, un métier dont il s'étoit trop bien trouvé, sollicita & appuya la condamnation d'Arulenus, & il fut même assez lâche pour l'insulter après sa mort par un écrit qu'il publia & récita avec emphase. Ennemi de toute vertu, il lui associoit Sénécion dans son invective. Mais Tacite a bien vengé ces deux illustres personnages par les éloges qu'il leur donne. (a) Il les traite d'esprits sublimes, & il observe qu'il étoit bien inutile de brûler leurs écrits, & qu'il auroit

(a) Neque in ipsos modò auctores, sed in libros quoque eorum sævitum, delegato triumviris ministerio, ut monumenta clarissimorum ingeniorum in comitio ac foro urerentur. Scilicet illo igne vocem populi Romani, & libertatem senatûs, & conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur. *Tac.*

roit donc fallu livrer aux mêmes flammes la voix du peuple Romain, la liberté du Sénat, & le témoignage du genre humain.

Junius Mauricus, frére d'Arulenus, & non moins homme de bien que lui, fut enveloppé dans sa disgrace, & envoyé en exil *Plin. l. ep. 5. & 14.*

Ces différentes condamnations furent portées par le Sénat, que Domitien faisoit assiéger de soldats armés, pour ne lui laisser pas même une ombre de liberté : les Sénateurs n'osoient seulement gémir de la tyrannie qu'ils souffroient, & dont on les forçoit de devenir les instrumens. (a) On tenoit régistre de leurs soupirs; & l'Empereur présent à tout, étudioit les airs de leurs visages pour leur en faire des crimes. *Triste situation du Sénat. Tac. Agr. 45.*

Pline nous décrit de quelle maniére se passoient ces tristes délibérations. Personne (b), dit-il, ne parloit, personne

(a) Quum suspiria nostra subscriberentur, quum denotandis tot hominum palloribus sufficeret sævus ille vultus, & rubor à quo se contra pudorem muniebat. *Tac.*

(b) Quis loqui, quis hiscere audebat, præter miseros illos qui primi interrogabantur ? Ceteri quidem, defixi & attoniti, illam mutam ac sedentariam assentiendi necessitatem quo cum dolore animi, quo cum totius corporis horrore perpetiebamur ? Unus solusque censebat quod sequerentur omnes, & omnes improbarent, imprimis ipse qui censuerat : adeo nulla magis omnibus displicent, quàm quæ sic fiunt tamquam omnibus placeant. *Plin. Pan. 76.*

ne n'ouvroit la bouche, si ce n'est celui qui avoit le malheur d'être le premier opinant. Les autres, muëts & immobiles, consentoient d'un simple geste par nécessité: mais avec quelle douleur dans l'ame! avec quel tremblement de tout le corps! Un seul ouvroit un avis que tous suivoient, & qui déplaisoit à tous, & principalement à celui qui l'avoit ouvert. Car dans des tems aussi malheureux, rien n'est plus généralement improuvé, que ce qui passe avec un air d'approbation générale.

S'il ne s'agissoit (*a*) point dans le Sénat de ces sortes d'odieuses affaires, aucune affaire ne s'y traitoit. On ne tenoit cette auguste assemblée que par dérision, ou pour la plonger dans l'amertume: jamais elle n'ordonnoit rien de sérieux, & souvent on la forçoit de se prêter aux décisions les plus affligeantes.

Les Philosophes chassés de Rome & de l'Italie. *Dio. Suet.* 10.

Tous ceux dont je viens de rapporter les tragiques avantures, étoient des éléves de l'Ecole Stoïque; & leur condamnation attira un orage contre la Philosophie. Domitien par un sénatus-consulte bannit tous les Philosophes de Rome & de l'Italie. Il ne (*b*) vouloit souf-

(*a*) Quum senatus aut ad summum otium, aut ad summum nefas vocaretur, & modò ludibrio, modo dolori retentus, nunquam seria, tristia sæpe censeret. *Plin. VIII. ep.* 14.

(*b*) Expulsis insuper sapientiæ professoribus, atque omni bonâ arte in exsilium actâ, ne quid usquam honesti occurreret. *Tac. Agr.* 2.

souffrir devant ses yeux, dit Tacite, aucun vestige d'honneur & de vertu : & c'étoit pour se délivrer d'un aspect importun, qu'il chassoit ceux qui enseignoient la sagesse, & qu'il réduisoit au silence tous les beaux Arts.

Les Philosophes étoient en grand nombre dans Rome, & ils se dispersérent & s'enfuirent, les uns aux extrémités de la Gaule, les autres dans les déserts de Libye, ou de Scythie. Il y en eut qui trouvérent plus commode de renoncer à une profession trop périlleuse, & de se réconcilier avec les mœurs du siécle. *Philost. Apol. VII. 4.*

Parmi les fugitifs nous pouvons citer Dion, surnommé Chrysostôme ou bouche d'or, qui se retira dans le pays des Daces, où il vécut, si nous en croyons Philostrate, du travail de ses mains, bêchant la terre, se louant pour cultiver des jardins, & n'ayant d'autre consolation qu'un Dialogue de Platon & une Harangue de Démosthéne, qu'il emporta avec lui. Philostrate fait encore mention de Pontius Telesinus, qui étant Consul sous Néron avoit fait connoissance avec Apollonius de Tyanes, & qui depuis ce tems attaché à la Philosophie, aima mieux sous Domitien sortir de Rome comme Philosophe, que d'y vivre dans le rang de Consulaire. *Dion. Chrysostôme.* *Phil. Soph. I. 7.* *Pontius Telesinus.* *Philost. Apol. VII. 11.*

Mais le plus célébre de tous ceux que l'ordonnance rendue contre les Phi- *Epictéte.*

Philosophes obligea de quitter Rome, est Epictéte, l'honneur du Portique, le plus fameux & le plus parfait des disciples de Zénon. Son exemple est une preuve que les disgraces de la fortune ne sont point un obstacle pour devenir un homme supérieur. Epictéte fut esclave de plusieurs maîtres successivement, & en particulier d'Epaphrodite, qui paroît être le célébre affranchi de Néron. Il étoit estropié & boiteux: il vécut toujours pauvre. Et néanmoins l'élevation de son génie, la sublimité de ses maximes, & le ton persuasif dont il les débitoit, lui firent une haute réputation, & lui attirérent une foule d'admirateurs & de sectateurs. Son Manuel, le seul ouvrage qui nous reste de lui, ne mérite point la censure méprisante qu'en a faite un de nos Poëtes. Une morale séche & austére n'est pas au goût des nourrissons des Muses. Il est peut-être difficile à la raison humaine de porter plus loin, qu'Epictéte ne l'a fait dans ce petit ouvrage, les principes de détachement, de modération, d'égalité d'ame; mais un si bel édifice n'a ni fondement, ni fin solide. Les Payens n'ont jamais connu ni la liaison de la Morale avec la connoissance de Dieu, qui doit lui servir de base, ni la vraie félicité qui doit en être le terme. Epictéte se retira à Nicopolis en Epire, & il revint à Rome après la mort de Domitien.

*Tillem. Adv. art. 20.*

Il

Il vécut jusques sous Adrien, de qui il fut considéré & aimé. Il laissa en mourant un grand nom; & nul Philosophe, depuis les fondateurs de sectes, n'a reçu des témoignages d'une vénération si profonde. Elle alloit dans quelques-uns jusqu'à la superstition; & Lucien se moque avec raison d'un imbécille qui acheta trois mille dragmes (quinze cens francs) la lampe d'Epictéte. Cette lampe étoit de terre: mais l'acheteur s'imaginoit qu'en travaillant pendant la nuit à la lumiére de la lampe d'Epictéte, il recevroit par infusion la sagesse de celui à qui elle avoit appartenu. Spart. Adv. 16. Luc. πρὸς ἀπαίδευτον.

Artémidore, gendre de Musonius Rufus, dont il a été parlé plus d'une fois dans cette Histoire, fut aussi du nombre de ceux que la haine de Domitien contre les Philosophes écarta de Rome. Pline peint Artémidore comme un vrai Philosophe, dont la morale ne s'en tenoit point à de vaines spéculations, & influoit dans sa conduite. Il l'estimoit au point, que le sachant dans un fauxbourg prêt à partir, mais encore retenu par la nécessité de payer des dettes contractées pour les causes les plus louables & les plus nobles, il emprunta la somme dont ce Philosophe avoit besoin, & alla lui en faire don. D'illustres & opulens amis d'Artémidore avoient affecté de ne pas entendre les priéres par lesquelles il les sollicitoit de le secourir. Artémidore Plin. III. ep. 11.

Pline saisit l'occasion de placer un bienfait, & cela dans des circonstances où il s'exposoit beaucoup. Il étoit actuellement Préteur, & cette dignité attiroit sur lui l'attention. D'ailleurs la foudre venoit de tomber tout autour de lui, & elle lui avoit enlevé plusieurs amis par la mort & par l'exil. Il en étoit menacé lui-même, si Domitien eût vécu plus longtems. Car après la mort de cet Empereur on trouva parmi ses papiers un mémoire, que Metius Carus lui avoit donné contre Pline.

*Plin. VII. ep. 26.*

Tous les talens étouffés, & en particulier l'éloquence.

*Tac. Agr. 3.*

Avec la Philosophie Domitien bannit aussi les beaux Arts. Tout ce qui brilloit, lui faisoit ombrage : & l'éloquence même n'osoit se montrer. Delà suivit une espéce d'engourdissement dans les esprits, qui tenoit les talens dans l'inaction, & en étouffoit presque le germe. Sulpicia, Dame Romaine, qui composa une satyre sur ce sujet, (a) demande à sa Muse, si Jupiter veut ôter aux Romains les Arts qu'il leur a donnés ; s'il veut que réduits au silence, & privés de toute culture, ils retournent à la grossiéreté du premier âge, & à l'enfance

(a) Dic mihi, Calliope, quidnam pater ille Deorum
Cogitat. An terras & patria secula mutat?
Quasque dedit quondam, morientibus eripit Artes?
Nosque jubet tacitos, & jam rationis egenos,
Non aliter primo quàm quum surreximus ævo,
Glandibus, & puræ rursus procumbere lymphæ?
*Sulpicia.*

ce du genre humain, qui ne ſavoit que ſe nourrir de gland, & ſe deſaltérer dans l'onde pure.

Tacite, qui écrivoit ſous Trajan, ſe plaint de ce que la liberté, dont on avoit recommencé à jouir ſous ce bon Prince & ſous Nerva ſon prédéceſſeur, avoit peine à faire renaître ce beau feu que la violence avoit éteint. La (a) foibleſſe de la nature humaine eſt telle, dit-il, que les remédes opérent bien plus lentement que les maux: & de même que les corps ont beſoin d'un long tems pour croître, & qu'au contraire il ne faut qu'un inſtant pour les détruire, auſſi eſt-il plus aiſé d'étouffer l'activité des eſprits, & les beaux Arts qui en dépendent, que de les reſſuſciter. La douceur même de l'oiſiveté ſe gliſſe imperceptiblement dans l'ame; & la pareſſe, que l'on haïſſoit d'abord, parvient enfin par l'habitude à ſe faire aimer. Bien plus, ajoûte-t-il, pendant un intervalle de

(a) Naturâ infirmitatis humanæ tardiora ſunt remedia quàm mala: &, ut corpora lentè augeſcunt, citò extinguuntur, ſic ingenia ſtudiaque oppreſſeris facilius, quàm revocaveris. Subit quippe etiam ipſius inertiæ dulcedo, & inviſa primò deſidia poſtremò amatur. Quid quod per quindecim annos, grande mortalis ævi ſpatium, multi fortuitis caſibus, promptiſſimus quisque ſævitiâ Principis interciderant? Pauci, &, ut ita dicam, non modò aliorum, ſed etiam noſtri ſuperſtites ſumus, exemptis è media vita tot annis, quibus juvenes ad ſenectutem, ſenes propè ad ipſos exactæ ætatis terminos per ſilentium venimus *Tac.*

de quinze ans, qui fait une grande portion de la vie humaine, plusieurs ont payé le tribut à la nature, & les sujets les plus brillans ont péri par la cruauté du Prince. Nous ne restons qu'un petit nombre, qui survivons, non seulement aux autres, mais en quelque façon à nous-mêmes, puisque du milieu de notre vie ont été retranchées tant d'années, durant lesquelles condamnés au silence, nous sommes arrivés les uns à la vieillesse, les autres au dernier période de l'âge.

Délateurs. Les délateurs étoient les instrumens que Domitien employoit pour tenir tout Rome dans la terreur & dans l'oppression. J'en ai déjà nommé quelques-uns, Bebius Massa, Metius Carus. Pline & Juvenal nous en font connoître d'autres, Veiento, Catullus Messalinus, (a) monstre de cruauté, aveugle, & par la privation même de la vue affranchi de toute impression de respect, de pitié, de pudeur. Mais le plus célébre dans les Lettres de Pline est Regulus, dont la noirceur, déjà prouvée par les plus grands forfaits, se fera parfaitement sentir dans le trait suivant.

*Juven. Sat. I. & IV. Plin. II. ep. 24.*

Pline défendoit au Tribunal des Centumvirs une cause, dont il s'étoit chargé

*Plin I. c. 5.*

(a) Grande & conspicuum nostro quoque tempore monstrum,
Cæcus adulator *Juv.*
Qui luminibus orbatus, ingenio sævo mala cæcitatis addiderat. Non verebatur, non erubescebat, non miserebatur. *Plin.*

gé à la priére d'Arulenus Rusticus ; & Regulus plaidoit contre lui. Par rapport à un des chefs de cette cause, Pline s'appuyoit sur le sentiment de Metius Modestus, très homme de bien, actuellement exilé. Regulus l'attaqua à ce sujet, & lui dit : „ Vous citez Modestus. „ Que pensez-vous de cet homme-là" ? Pline apperçut tout le venin d'une interrogation si captieuse. Quelle honte, s'il répondoit qu'il jugeoit mal d'un honnête homme ? Quel péril, s'il témoignoit de l'estime pour un exilé ? Lui-même, en racontant ce fait, pense que les Dieux l'assistérent. Il répondit : „ Je „ dois satisfaire à votre question, si c'est „ là l'objet sur lequel les Centumvirs „ ont à prononcer". Regulus revint à la charge. „ Je vous demande encore „ une fois, dit-il, ce que vous pensez „ de Modestus. C'est par rapport aux „ accusés, repliqua Pline, & non par „ rapport à ceux qui sont déjà condam- „ nés, que l'on interroge les témoins". Regulus insista une troisiéme fois „ Je „ ne vous demande plus, dit-il, ce que „ vous pensez de la personne de Mode- „ stus, mais de sa piété envers le Prin- „ ce". Pline soutint ce troisiéme choc avec la même prudence. „ Je ne crois „ pas, répondit-il, qu'il soit même per- „ mis d'interroger sur le compte de „ ceux qui sont jugés". On voit l'horrible malignité de Regulus, qui vouloit

forcer Pline à se deshonorer, ou à se perdre. Ce même homme, aussi lâche que méchant, après la mort de Domitien, alla faire d'humbles excuses à Pline, & le prier de se réconcilier avec lui.

L'effroi que ces délateurs répandoient dans Rome, y glaçoit tous les esprits. (a) Certes, dit Tacite, nous avons donné un grand exemple de patience servile : & de même que nos ayeux ont vu l'excès de la liberté, nous avons éprouvé celui de l'esclavage. L'inquisition qui s'exerçoit au milieu de nous, nous privoit même de la liberté des entretiens familiers. Nous aurions perdu la mémoire avec la voix, si nous étions aussi bien maîtres d'oublier que de nous taire.

Domitien persécute l'Eglise.

Domitien mit le comble à ses crimes en persécutant l'Eglise de Jésus-Christ. J'ai déja observé que vraisemblablement ce qui donna occasion à cette persécution, furent les recherches contre les Juifs au sujet du tribut qu'ils devoient au Fisc. Suétone dit qu'on étendit ces recherches à ceux qui en vertu d'un engagement contracté vivoient en Juifs dans

Suet. Dom. 12.

(a) Dedimus profectò grande patientiæ documentum : & sicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in servitute, adempto per inquisitiones & loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset oblivisci quàm tacere. Tac. Agr. 2.

dans la ville : expreſſion qui déſigne aſſez naturellement les Chrétiens, que l'on confondoit encore alors avec les Juifs.

Un autre motif, un prétendu intérêt d'Etat, aiguillonna la cruauté de Domitien. La poſtérité de David lui donna de l'inquiétude. Il craignit que ceux qui reſtoient de la race de ce ſaint Roi ne ſoulevaſſent la nation des Juifs : & les idées du Royaume du Chriſt, mêlées à tout cela dans l'eſprit d'un Prince qui étoit bien éloigné d'en connoître le myſtére, augmentérent ſes allarmes, & l'engagérent à renouveller les ordres qu'avoit donnés autrefois Veſpaſien ſon pére contre les deſcendans de David. Ils ſe cachoient pour ſe dérober à la perſécution. Deux néanmoins furent découverts, & amenés à Rome par un Officier. C'étoient les petits-fils de St. Jude, parens de J. C. & iſſus comme lui du ſang de David. Ils parurent devant l'Empereur : & leur interrogatoire, rapporté par (*a*) Hégéſippe, auteur preſque con-

*Euſ. Hiſt. Eccl. III. 12. 19. 20.*

Les petits-fils de l'Apôtre St. Jude amenés devant l'Empereur, & interrogés par lui.

(*a*) *Scaliger dans ſes remarques ſur la Chronique d'Euſébe, n. MMCXII. réfute ce récit d'Hégéſippe, mais ſur un fondement frivole. Il ſuppoſe que ſelon cet ancien Auteur la poſtérité de David étoit alors réduite aux deux petits-fils de l'Apôtre St. Jude. Hégéſippe dit ſeulement qu'ils furent dénoncés comme deſcendans de David. Ces Savans du premier ordre ne prennent pas toujours garde de bien près à ce qu'ils avancent, & ils tombent par là dans des fautes qu'une juſte défiance fait éviter à ceux qui ſavent infiniment moins. On peut voir dans Mr. de Tillemont,*

contemporain, me paroît tout-à-fait digne de trouver place ici.

Domitien leur demanda s'ils étoient de la race de David. Ils l'avouérent. Il les interrogea ensuite sur leur fortune, & sur le bien qu'ils pouvoient posséder Ils répondirent qu'à eux deux ils avoient la valeur de * neuf mille deniers, non pas en argent, mais en terres, dont trente-neuf arpens, cultivés de leurs mains, leur fournissoient de quoi payer les tributs, & se procurer à eux-mêmes une modique subsistance. En preuve de ce qu'ils alléguoient, ils montrérent leurs mains endurcies par le travail, & pleines de calus, comme les ont ordinairement ceux qui manient la bêche & conduisent la charrue. Domitien conçut que de pareils hommes n'étoient guéres à craindre pour lui. Il voulut pourtant avoir quelque éclaircissement sur le Royaume du Christ. Ils lui répondirent que ce Royaume n'étoit ni terrestre ni temporel, mais céleste & spirituel; & qu'il ne se manifesteroit qu'à la consommation des siécles, lorsque le Christ venant dans sa gloire jugeroit les vivans & les morts, & rendroit à chacun selon ses œuvres. Domitien par ces réponses fut entiérement guéri de sa peur:

* *Quatre mille cinq cens livres.*

*lement, articles de St. Jaques le Mineur & de St. Jude, comment ces deux saints fréres étoient parens de Jésus-Christ.*

peur : il méprisa des hommes simples & pauvres, & il les renvoya sans leur faire souffrir aucun mal.

*Euf. Chron. Dio.* A. R. 846.

J'ai anticipé le récit de ce fait. Car les ordres pour la persécution ayant été donnés par l'Empereur l'année d'avant sa mort, il avoit fallu du tems pour découvrir, & ensuite pour amener de Judée à Rome les petits-fils de l'Apôtre St. Jude ; & par conséquent leur interrogatoire ne peut pas avoir précédé de beaucoup la fin du régne & de la vie de Domitien. Durant cet intervalle plusieurs Martyrs avoient glorieusement confessé le nom de J. C. Je ne parlerai que des plus illustres.

St. Jean plongé dans l'huile bouillante & ensuite exilé à Pathmos. *Tert. de præscr. hæret.*

Tout le monde sait que c'est alors que St. Jean l'Evangéliste fut jetté dans une chaudiére d'huile bouillante près de la porte Latine à Rome, & qu'ayant été préservé miraculeusement de l'effet d'un si horrible supplice, il fut relegué dans l'Ile de Pathmos, où il écrivit son Apocalypse.

*Euf. Hist. Eccl. III. 12.* Martyre de Flavius Clemens.

Domitien trouva des Chrétiens jusques dans sa famille, & il ne leur fit pas plus de grace qu'aux étrangers. (*a*) Flavius Clemens, son cousin germain, étant

*(a) Il paroît que Flavius Clemens étoit fils de Flavius Sabinus, qui fut tué après l'incendie du Capitole, & frére d'un autre Flavius Sabinus, que Domitien fit mourir vers les commencemens de son régne. Sa femme Flavie Domitille étoit probablement fille de la sœur de Domitien, qui étoit morte avant l'élevation de Vespasien à l'Empire.*

Di. & Suet. 15. tant Consul avec lui l'an de J.C. 95. de Rome 846. fut accusé, dit Dion, d'Athéisme, & mis à mort au sortir de son consulat. On entend assez ce que signifie dans le langage d'un Payen l'imputation d'Athéisme, qui ne marque que l'aversion pour le culte des faux Dieux; & l'Historien s'explique lui-même, en ajoûtant que plusieurs autres furent pareillement condamnés pour avoir embrassé les mœurs des Juifs, c'est-à-dire, des Chrétiens. Suétone reproche à Clemens une paresse qui, dit-il, le rendoit entiérement méprisable. C'est ainsi que les Payens qualifioient l'indifférence pour les choses de la terre en conséquence de l'amour & de l'espérance des biens du ciel.

Exil des deux Domitilles. Dio. Flavie Domitille, épouse de Clemens & niéce de l'Empereur, fut impliquée dans l'accusation intentée contre son mari, & elle eut la gloire de souffrir, sinon la mort, au moins l'exil pour le nom de J. C. Elle fut releguée dans l'Ile Pandataire

Euf. Chron. & Hiß. Eccl. III. 18. Nos Historiens Ecclésiastiques font mention d'une autre Flavie Domitille, vierge, fille d'une sœur de Clemens, qui fut aussi bannie & enfermée dans l'Ile Ponce.

Enfans de Clemens. Suet. Dom. 15. Du mariage de Clemens & de Domitille étoient sortis deux fils, que Domitien destinoit à lui succéder, & dont par cette raison il changea les noms, appellant

lant l'un Vespasien, & l'autre Domitien. Tout ce que nous savons de ces jeunes Princes, c'est que Quintilien fut chargé par l'Empereur du soin de leur instruction. Du reste on ignore ce qu'ils devinrent, & il n'en est plus fait aucune mention dans l'Histoire. *Quint. Inst. Or. IV. Praef.*

La persécution excitée par Domitien contre l'Eglise (a), ne finit qu'avec son régne. Il n'étoit pas de caractére à revenir sur ses pas, ni à se laisser toucher par des considérations d'humanité & de justice. Au contraire ses humeurs s'aigrissoient contre tous indifféremment, & ses défiances augmentant à mesure qu'il se sentoit devenir plus digne de haine, il *lavoit dans le sang son bras ensanglanté.* Après avoir abattu tant de têtes illustres, il fit encore mourir Acilius Glabrio, qui avoit été Consul avec Trajan cinq ans auparavant, & qui portoit un nom respecté dès le tems de la République. Glabrio sachant combien l'exposoit la splendeur de sa naissance, tâchoit

Domitien fait mourir Acilius Glabrio.

*Dio. & Juven. Sat. IV.*

*(a) Hégésippe & Tertullien ont écrit que Domitien révoqua les ordres qu'il avoit publiés pour la persécution contre l'Eglise. Mais il est constant par le témoignage d'Eusébe.* (Hist. Eccl. III. 18.) *que St. Jean ne sortit de son exil que sous Nerva: & Dion rapporte que ce dernier Prince défendit que l'on poursuivît personne pour cause de Judaïsme, c'est-à-dire, de Christianisme. Or cette défense n'auroit pas été nécessaire, si Domitien en eût déja fait une pareille. Ce qui peut avoir induit en erreur Hégésippe & Tertullien, c'est que la persécution de Domitien ne fut pas longue; & il est même possible qu'elle se soit rallentie dans les derniers mois de son régne.*

choit d'en amortir l'éclat en se livrant à des exercices peu dignes de lui, & il imitoit la ruse de l'ancien Brutus, qui (a) avoit cherché sa sûreté dans le mépris, puisque les loix ne pouvoient pas lui servir de sauvegarde. Il combattoit sur l'aréne contre les bêtes, & il réussissoit parfaitement dans ces sortes de combats. Il n'étoit ni ours ni lion, dont il ne triomphât. Mais ce qu'il employoit comme précaution de sûreté, fut précisément la cause de sa perte. Domitien l'ayant engagé à entrer en lice contre un lion furieux, dans des jeux qu'il donnoit à Albe, fut surpris & effrayé de la force & de l'adresse avec lesquelles Glabrio vint à bout de terrasser ce redoutable animal. Il craignit que de semblables talens ne fussent tournés contre lui-même, & sous de faux prétextes, qui ne lui manquoient jamais au besoin, il l'envoya en exil, où il le fit ensuite massacrer.

*Suet. Dom* 19.

Un autre Consulaire, Salvidiénus Orfitus, fut traité avec la même cruauté. Philostrate parle d'un Rufus confiné par ordre de Domitien dans une Ile; & il ajoûte que Nerva fut relegué à Tarente. Ces trois Sénateurs étoient tous gens de mérite, & passoient pour être dignes de l'Empire, comme en effet Nerva y parvint. Mais si nous ajoûtons foi au témoi-

*Phil. Apol. VII.* 8.

Exil de Nerva.

(a) Contemptu tutus esse (statuit,) ubi in jure parum præsidii esset. *Liv. I.* 56.

témoignage de Philostrate, les défiances que Domitien avoit conçues contre eux n'étoient pas trop mal fondées, puisqu'ils étoient en commerce avec Apollonius de Tyane, qui ne cessoit de les exhorter à délivrer l'univers d'un tyran qui l'opprimoit.

Juventius Celsus, célébre Jurisconsulte, évita par adresse la condamnation & la mort. Il étoit entré des premiers dans une conspiration contre Domitien, & se voyant près d'être convaincu, il demanda & obtint une audience secréte de l'Empereur. Il se prosterna à ses pieds pour l'adorer, il l'appella son Seigneur & son Dieu, & après avoir protesté de son innocence, il ajoûta qu'il lui prouveroit même son zèle en recherchant ceux qui formoient des desseins criminels contre la vie de leur Prince; qu'il les découvriroit, & les lui dénonceroit. Ces promesses flattérent Domitien. Il accorda un délai à Juventius, qui gagna ainsi du tems : & pendant qu'il différe sous divers prétextes, comme n'ayant point encore de lumiéres suffisantes, la mort de Domitien arriva, & le tira de danger.

Juventius Celsus gagne du tems, & évite la condamnation & la mort. *Dio.*

Ce Prince vivoit dans des allarmes continuelles : tout le faisoit trembler. Il disoit souvent que le sort des Princes étoit à plaindre, parce qu'on ne croyoit la réalité des conjurations formées contre eux, qu'après qu'ils en avoient été les

Précautions prises par Domitien pour prévenir la révolte parmi les troupes.

Suet. Dom. 10. lès victimes : pensée qui peut avoir du vrai, mais bien dangereuse dans l'esprit d'un Souverain. Pour écarter, s'il eût pu, le malheur qu'il appréhendoit, il s'étoit assûré du côté des gens de guerre, non seulement en se les attachant par des largesses, mais en prévenant par des réglemens de discipline tout ce qui pouvoit tendre à une révolte. Ainsi il défendit que deux Légions campassent ensemble en tems de paix, de peur que leurs forces réunies ne leur inspirassent trop de hardiesse. C'étoit l'usage que les soldats & les Officiers déposassent dans une caisse, que l'on gardoit près de l'Aigle, l'argent qu'ils pouvoient se réserver ou des libéralités Impériales, ou de leurs épargnes, ou des gains militaires: & cette caisse avoit été un fond dont L. Antonius s'étoit aidé dans sa rebellion. Domitien, pour parer à un semblable inconvénient, voulut empêcher que ces dépôts ne formassent des amas d'argent considérables, & il défendit à tout soldat ou Officier, d'y porter plus de mille sesterces, ou cent vingt-cinq livres. Ces mesures étoient sagement prises, & elles lui réussirent : ce ne fut point par les gens de guerre qu'il périt.

Suet. Dom. 7.

Le Sénat opprimé.

Nous avons vu comment il se précautionnoit contre les Grands & contre le Sénat par les violences, par les cruautés, par la tyrannie. Il s'en faisoit aussi souverainement haïr. Il n'étoit point de

Séna-

Sénateur qui ne lui souhaitât la mort, & qui ne fût dans la disposition de la lui procurer, si l'occasion s'en présentoit. Pline rapporte que Corellius, dont il *Plin. I. ep.* vante extrêmement la sagesse & la ver- 12. tu, accablé alors d'années & d'infirmités, tourmenté par une goute cruelle, lui dit un jour : „ (a) Par quel motif „ pensez-vous que je m'opiniâtre à souf- „ frir de si grandes douleurs, pendant „ que je puis m'en affranchir par une „ mort volontaire ? C'est pour survivre, „ quand ce ne seroit que d'un jour, à „ ce tyran que je déteste ". Sur quoi Pline ajoûte : Si Corellius eût eu un corps capable de seconder son courage, il auroit fait ce qu'il se contentoit de désirer. Il est plus que probable que le très grand nombre des Sénateurs étoit dans les mêmes sentimens. Mais des hommes qui ont un rang, un état, une famille, sont retenus par ces différens liens : ils ont trop à perdre pour risquer aisément ; & Domitien brava impunément la haine du Sénat.

Il n'en fut pas de même de ses affranchis, & de ceux qui composoient sa maison. Il les redoutoit, & pour leur donner un exemple qui les intimidât, il fit un crime à Epaphrodite affranchi de

Domitien veut intimider les gens de sa maison par le sup-

(a) *Cur me putas hos tantos dolores tamdiu sustinere? Ut scilicet isti latroni vel uno die supersim.* Dedisses huic animo par corpus : fecisset quod optabat. *Plin.*

plice d'Epaphrodite. Suet. 14. & Dio.

de Néron, de n'avoir pas défendu ſon maître, & de l'avoir au contraire aidé à ſe donner la mort: & pour ce ſujet, quoiqu'il ſe fût longtems ſervi de ſon miniſtére, & qu'il lui eût confié, comme Néron, le ſoin de recevoir les requêtes adreſſées à l'Empereur, il le fit punir du dernier ſupplice. Les Préfets des Gardes Prétoriennes n'étoient point à couvert de ſes défiances cruelles, & il ne faiſoit point difficulté de les immoler à ſes moindres ſoupçons. Il avoit verſé par le même motif le ſang de ſes parens.

Ils conſpirent contre lui ayant l'Impératrice à leur tête.

Ici ſa politique ſanguinaire le trompa. En ſe rendant un objet de terreur pour tous ceux qui l'approchoient, il arma contre lui les mains que le devoir intéreſſoit le plus à ſa conſervation & à ſa défenſe. Il ſe forma contre lui une conſpiration, toute de gens de ſa maiſon. Sa femme étoit à la tête: les deux Préfets du Prétoire, Norbanus & Petronius Secundus en avoient connoiſſance: Parthéne ſon Chambellan, en qui il avoit tant de confiance, qu'il lui permettoit de paroître en ſa préſence avec l'épée, Sigerius autre Chambellan, Entellus Garde des Archives Impériales, Etienne Intendant de Domitille, & d'autres pareillement attachés à l'Empereur par des liens particuliers, tramérent le complot & l'exécutérent.

Suet. I. 3. & 14. & Dio.

Domitia avoit été éperdûment aimée de Domitien, qui l'enleva, comme je l'ai

l'ai dit, à Elius Lamia son mari. Il eut d'elle un fils, vers les (*a*) commencemens de son Empire, & il la décora du nom d'*Augusta*. Mais Domitia s'étant follement éprise de l'Histrion Paris, il s'en fallut peu qu'il ne la punît de mort, & il ne fut détourné de ce dessein que par les représentations d'Ursus, homme recommandable par son esprit & par son rang. Il se contenta donc de la répudier, & peu après il eut la foiblesse de la reprendre. On a lieu de penser qu'elle ne se mit pas beaucoup en peine de mériter son pardon & l'affection de son mari par une meilleure conduite. Elle parvint enfin à s'en faire tellement haïr, que si nous en croyons Dion, Domitien résolut absolument de lui ôter la vie. Le même Historien ajoûte que tous ceux que j'ai nommés étoient menacés d'un pareil sort, & qu'ils en furent instruits. Suétone ne dit rien de semblable. Il ne marque aucun danger précis & déterminé, que par rapport à Etienne Intendant de Domitille, qui étoit actuellement poursuivi comme coupable d'infidélité dans l'administration des biens de sa maîtresse. Du reste il suppose que les conjurés n'eurent pour motif que des craintes générales, qui n'avoient *Tillem.*

(*a*) *Le texte de Suétone est altéré dans l'endroit que je traduis. J'y donne l'interprétation qui m'a paru la plus vraisemblable.*

voient point d'application ſinguliére pour chacun d'eux : & je m'en rapporte plus volontiers à ſon (a) témoignage.

Ils s'aſſûrent du conſentement de Nerva, qu'ils deſtinoient pour ſucceſſeur à Domitien. *Dio.*

Il ne paroît point qu'ils ſe ſoient preſſés d'en venir à l'exécution. Ils ſe donnérent le tems d'arranger leur plan, & avant que de tuer Domitien, ils voulurent s'aſſûrer d'un ſucceſſeur à l'Empire. Ils ſondérent quelques-uns des Chefs du Sénat, qui refuſérent, n'oſant s'engager dans une entrepriſe ſi hazardeuſe; & qui néanmoins leur gardérent le ſecret. Enfin ils s'adreſſérent à Nerva, reſpectable vieillard, & comblé de dignités, alors relegué à Tarente, ſi le témoignage de Philoſtrate doit être compté pour quelque choſe : mais la ſuite des faits, motif ſupérieur à l'autorité de cet Ecrivain Romaneſque, nous porte à croire que Nerva étoit à Rome. Domitien, à qui ſon mérite cauſoit de l'in-

(a) *Le récit de Dion n'a aucune vraiſemblance. Il raconte que Domitien ayant deſſein de faire mourir ſa femme, & pluſieurs Officiers de ſa chambre & de ſa maiſon, écrivit leurs noms ſur des tablettes; qu'un enfant, qui lui ſervoit de jouet, enleva ces tablettes de deſſous le chevet de ſon lit pendant qu'il dormoit; que Domitia ayant rencontré cet enfant prit les tablettes, les lut, & les fit lire à tous ceux qui y étoient intéreſſés. Ce trait eſt viſiblement une répétition anticipée de ce qui arriva à l'Empereur Commode : & une preuve qu'il eſt ici déplacé, c'eſt que l'Hiſtorien met un intervalle conſidérable entre la découverte de ces tablettes fatales, & la mort de Domitien. Or on conçoit aiſément, qu'au premier inſtant où Domitien ſe ſeroit apperçu que ſes tablettes étoient égarées, il n'auroit pas manqué de prévenir les conjurés.*

l'inquiétude, l'auroit fait mourir, s'il n'eût été trompé par un Astrologue, qui étant ami de ce Sénateur, persuada au Prince qu'il avoit lu dans les astres la fin prochaine de celui dont la vie lui donnoit de l'inquiétude. Nerva, qui savoit ce qu'il avoit à appréhender de Domitien, & qui, suivant les idées alors reçues, regardoit comme légitime le projet de délivrer Rome d'un tyran, accepta la proposition.

Domitien se tient sur ses gardes. Prétendues prédictions par lesquelles on veut qu'il ait été averti du sort qui le menaçoit. *Suet. Dom.* 14.

Les conjurés n'eurent donc plus qu'à concerter les moyens & le moment de l'attaquer; & ils n'y furent pas peu embarrassés. Car Domitien étoit fort peureux, & par cette raison extrêmement sur ses gardes. Il avoit toujours été frappé de la crainte d'une mort violente : & rien, dit-on, ne l'engagea tant à se relâcher en partie sur l'ordonnance qu'il avoit rendue pour faire arracher les vignes, qu'un Distique Grec, qui courut par-tout, & qui ayant été fait originairement contre le bouc, étoit tourné, au moyen d'un léger changement, contre Domitien. On y faisoit parler la vigne, qui disoit: „ (a) Quand tu me „ rongerois jusqu'à la racine, je porte„ rai encore assez de fruit pour fournir „ aux libations qu'il faudra faire sur la „ tête de César, lorsqu'on l'immolera,"
Par

(a) Κἤν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

Par un effet de la même frayeur, Domitien refusa un honneur singulier que le Sénat lui offroit. On vouloit ordonner que lorsque le Prince géreroit le consulat, des Chevaliers Romains, revêtus des robes qu'ils portoient aux jours les plus solemnels, & tenant en main des piques, marchassent devant lui parmi ses Licteurs. La vanité de Domitien le rendoit très avide de ces sortes d'honneurs : mais ici la peur fut la plus forte, & elle ne lui permit pas d'approcher de sa personne des Chevaliers armés.

*Suet. 14. & 15. & Dio.* Il ne tient pas à Suétone & à Dion, que nous ne croyions que Domitien avoit, non de simples pressentimens, mais des avertissemens clairs & précis du genre de mort par lequel il devoit périr, du jour & de l'heure qui devoient lui être funestes. Ils accumulent des présages, des prédictions, des faits qui auroient dequoi étonner s'ils étoient bien prouvés. Je choisis le plus frappant.

Un Astrologue nommé Asclétarion, avoit, disent-ils, prédit la maniére & le jour de la mort de Domitien. Il fut décelé, & amené devant le Prince, à qui il avoua le fait. Interrogé sur la destinée qui lui étoit réservée à lui-même, il dit qu'il seroit bientôt déchiré par des chiens dévorans. Domitien, pour le convaincre de faux, ordonna qu'il fût brûlé: ce qui fut exécuté sur le champ. Mais il survint une grande pluie, qui éteignit

le

le feu : & des chiens trouvant ce cadavre à demi rôti, se jettérent dessus & le dévorérent. L'Empereur en fut instruit par un farceur, qui avoit coutume de le divertir des nouvelles de ville, & qui lui conta celle-là pendant son souper.

Si le récit de nos Auteurs est exact, s'ils ne l'ont point embelli par quelques circonstances de leur invention, on ne peut s'empêcher d'admirer un rapport si juste entre la prédiction & l'événement. Mais on sait combien les hommes crédules, & amateurs du merveilleux, prêtent à la lettre, presque sans s'en appercevoir, en racontant de semblables prodiges. Ce qui paroît vrai, c'est que Domitien, qui croyoit à l'Astrologie & & à toutes les sortes de Divinations, avoit l'esprit frappé, dans les derniers tems qui précédérent sa mort, de l'idée d'un danger prochain & extrême.

Il prit une nouvelle précaution pour tâcher de n'être point surpris par une attaque imprévue. On avoit trouvé sous le régne de Néron, dans des carriéres de Cappadoce, une (*a*) pierre d'une nature singuliére, dure comme le marbre, & en même tems transparente, ou plutôt lumineuse. Car, selon le témoignage de Pline le Naturaliste, dans un tem-

*Plin. Histor. Natur. XXXVI. 22.*

(*a*) *Cette pierre fut appellée d'un nom qui exprimoit sa vertu*, phengites, *lumineux, du mot Grec* φέγγος *lumiére, éclat. Je ne sais pas si elle est connue aujourd'hui.*

temple bâti de cette pierre par Néron, on voyoit clair les portes fermées. Domitien voulut mettre à profit cette découverte; & afin que personne ne pût l'approcher même par derriére sans être apperçu, il fit revêtir de feuilles d'une pierre si utile pour ses vues, les murailles des portiques où il se promenoit ordinairement.

*Suet.*

Il avoit toujours été d'un accès très difficile: il s'enfonça alors plus que jamais dans la solitude & dans les ténébres. Mais tant d'attentions furent inutiles, parce qu'il ne vouloit pas employer le seul moyen efficace, qui eût été de se rendre aimable. Dans ces murs, dit Pline (*a*), par lesquels il croyoit mettre sa vie en sûreté, il enferma avec lui la trahison, les embuches, & un Dieu vengeur. La peine dûe à ses crimes écarta les gardes, força les barriéres, & se fit jour à travers des passages étroits & soigneusement fermés, comme si elle eût rencontré de larges ouvertures.

Il est tué dans sa chambre par les conjurés. *Suet.* 16. 17. *& Dio.*

Les conjurés, qui étoient tous de sa maison, comme je l'ai remarqué, après avoir longtems délibéré, convinrent enfin du jour & du moment. Etienne, qui étoit

(*a*) Ille tamen, quibus sibi parietibus & muris salutem suam tueri videbatur, dolum, & insidias, & ultorem scelerum Deum inclusit. Dimovit perfregitque custodias poena; angustosque per aditus & obstructos, non secus ac per apertas fores & invitantia limina, irrupit. *Plin. Pan.* 49.

étoit le plus robuste, se chargea de porter le premier coup: & voici de quelle maniére la chose s'exécuta.

Le dix-huit Septembre, vers la cinquiéme heure du jour, Domitien, qui, dit-on, craignoit ce moment, comme pouvant lui être fatal, demanda quelle heure il étoit. On lui répondit qu'il étoit midi: & cette réponse lui fit grand plaisir, parce qu'il s'imagina que le péril étoit passé. Il se disposoit à aller prendre le bain, lorsque Parthéne son Chambellan lui dit, qu'Etienne, Intendant de Domitille, demandoit à lui parler pour une affaire de grande conséquence, qui ne souffroit point de délai. L'Empereur ayant donné ordre que tout le monde se retirât, entra dans sa chambre, & fit appeller Etienne, qui avoit le bras gauche en écharpe. Il le portoit ainsi depuis plusieurs jours, comme s'il y eût eu quelque mal, afin de pouvoir cacher, comme il fit, un poignard dans l'écharpe, sans donner de soupçon. Il dit à l'Empereur qu'il venoit lui découvrir une conjuration tramée contre sa personne, & il lui donna un mémoire qui en contenoit le détail. Pendant que Domitien lisoit avec beaucoup d'attention & même de saisissement, Etienne tira son poignard, & le lui enfonça dans le ventre. La blessure n'étoit pas mortelle: & Domitien se jetta sur le meurtrier, & le terrassa, appellant au secours, & deman-

mandant l'épée qui devoit être sous son chevet. Un enfant qui se trouva dans la chambre, chargé, suivant l'usage, du soin des Dieux Lares, courut au lit, & il ne trouva que la (a) garde de l'épée : Parthéne en avoit ôté la lame. Toutes les portes étoient fermées. Ainsi personne ne put secourir le Prince, & ceux qui étoient destinés à achever le meurtre, savoir, un affranchi de Parthéne, un gladiateur, & deux bas officiers, eurent toute liberté de tomber sur Domitien, qui se débattoit contre Etienne, & s'efforçoit tantôt de lui arracher son poignard, tantôt de lui porter ses doigts tout déchiquetés dans les yeux, pour les lui crever. Le renfort d'assassins fit bientôt cesser le combat, en perçant Domitien de sept coups. Cependant accoururent au bruit quelques Officiers de la garde, qui vinrent trop tard pour sauver le Prince, mais qui tuérent Etienne sur la place

On dit qu'Apollonius de Tyanes à Ephése eut connoissance du meurtre dans l'instant mê-

Une circonstance bien remarquable, si elle est vraie, de la mort de Domitien, c'est qu'Apollonius de Tyanes, qui étoit alors à Ephése, en eut, dit-on, connoissance dans le moment même que le meurtre s'exécutoit. Philostrate raconte qu'Apollonius discouroit sur le midi dans

(a) *Mr de Tillemont traduit* le fourreau : *& ce'a est plus aisé à concevoir. Mais le mot* capulus, *dont se sert Suétone, ne paroît pas souffrir cette interprétation.*

dans un jardin, où toute la ville d'Ephése étoit assemblée pour l'entendre. Tout d'un coup il s'arrête, comme frappé de terreur : il baisse la voix, & parle d'un air distrait, comme s'il eût eu devant les yeux un objet intéressant qui eût attiré toute son attention : il garde quelques momens le silence : ensuite regardant fixement la terre, il fait trois ou quatre pas, & s'écrie : „ Frappe le „ tyran, frappe". Tout l'auditoire demeura étrangement surpris. „ Messieurs, dit Apollonius, ayez bon cou„ rage : le tyran a été tué aujourd'hui. „ Que dis-je ? aujourd'hui. Dans l'in„ stant même, de par Minerve, dans „ l'instant où je me suis tû, il subissoit „ la peine de ses crimes". Ce discours fut regardé par les Ephésiens comme une folie. Mais au bout de quelques jours il se trouva vérifié par la nouvelle de la mort de Domitien, qui arriva de Rome.

me où il s'exécutoit. *Phil. Apoll. VIII. 16. & Dio.*

Philostrate donne ce fait pour constant, Dion ne veut pas qu'il soit permis d'en douter. Nous n'avons aucun intérêt à le nier, puisqu'il n'excéde pas la puissance des Démons, avec lesquels Apollonius entretenoit commerce par la Magie. J'observerai seulement que Philostrate & Dion sont des Ecrivains si crédules, que le poids de leur témoignage est peu capable de contrebalancer l'absurdité d'une semblable merveil-

le. Ma défiance paroîtra encore plus juſtement fondée, lorsqu'on aura lu l'article détaillé & circonſtancié que je donnerai ſur Apollonius de Tyanes, à l'exemple de Mr. de Tillemont. Mais auparavant je dois achever ce que j'ai encore à dire ſur Domitien.

Age de Domitien. Ses funérailles furtives. *Dio & Suet. Dom. 1. & 17.*

Ce Prince avoit, lorsqu'il fut tué, quarante-quatre ans, dix mois, & vingt-ſix jours. Ainſi il étoit né l'an de Rome 802, le vingt-quatre Octobre. Il régna quinze ans & cinq jours. Son corps ne reçut aucuns honneurs après ſa mort: & même, ſi l'on n'eût pris ſoin de le dérober à la vengeance du Sénat, il couroit riſque d'être traité avec ignominie. Il fut emporté précipitamment dans une biére hors de la ville. Sa nourrice, qui ſe nommoit Phyllis, lui célébra de modiques funérailles dans une maiſon de campagne qu'elle avoit ſur la voie Latine. Enſuite elle fit porter furtivement les cendres dans le temple de la maiſon Flavia, & elle les mêla avec celles de Julie fille de Tite, dont elle avoit auſſi élevé l'enfance.

Quelques détails ſur l'extérieur de ſa perſonne. *Suet. 13.*

Il étoit grand de taille, bien fait de ſa perſonne: ſon viſage annonçoit la modeſtie, & il rougiſſoit très aiſément. Il s'en faiſoit honneur, & dans un diſcours au Sénat il s'en vanta en ces termes: (*a*) „ Juſqu'ici, Meſſieurs, vous „ avez

(*a*) Uſque adhuc certè animum meum probaſtis & vultum. *Suet.*

„ avez approuvé & mes ſentimens, & la „ pudeur qui régne ſur mon viſage." Mais l'intérieur démentoit bien cette modeſtie apparente. La rougeur (*a*) habituelle de ſon viſage étoit en lui, dit Tacite, un préſervatif contre la honte, qui n'avoit plus de ſigne par où ſe manifeſter.

Il devint chauve de bonne heure, & il en étoit très mortifié : enſorte qu'il prenoit à offenſe, ſi on en faiſoit devant lui le reproche même à un autre, ſoit par raillerie, ſoit ſérieuſement. C'eſt pour cela que Juvenal voulant le déſigner d'une façon injurieuſe & piquante, l'appelle *Néron le chauve*. Néanmoins Domitien dans un petit Ecrit qu'il compoſa *ſur le ſoin que demandent les cheveux*, & qu'il adreſſa à un ami chauve comme lui, le conſoloit & ſe conſoloit lui-même avec aſſez de courage ſur leur commune diſgrace. (*b*) „ Ne „ voyez-vous pas, lui diſoit-il, en s'appliquant les paroles d'Achille dans „ Homére, combien je ſuis avantagé du „ côté de la figure & de la taille ? Cependant mes cheveux éprouvent le „ même

*Juv. Sat. IV.*

(*a*) Sævus ille vultus, & rubor à quo ſe contra pudorem muniebat. *Tac. Agr.* 45.

(*b*) Οὐχ ὁράας οἷος κἀγὼ καλός τε μέγας τε;
Il. XXI. v. 108.

Eadem me tamen manent capillorum fata, & forti animo fero comam in adoleſcentia ſeneſcentem. Scias nec gratius quidquam decore, nec brevius. *Suet.*

„ même fort que les vôtres, & je supporte avec constance le desagrément de voir ma chévelure vieillir pendant que je suis encore jeune. C'est une leçon qui nous apprend que rien n'est ni plus agréable, ni de plus courte durée, que tout ce qui sert à l'ornement."

Sur ses dispositions par rapport à la Litterature. Suet. 20.

On voit par ce morceau, qui ne manque ni de goût ni d'élégance, que Domitien étoit capable de bien écrire & de bien parler, s'il eût voulu s'en donner la peine. Il avoit affecté dans sa jeunesse, comme je l'ai déjà dit plus d'une fois, de paroître aimer la Poësie. Mais c'étoit pure feinte. Lorsqu'il fut Empereur, il ne témoigna que de l'indifférence pour les beaux Arts. Contre l'usage des premiers Césars, imité sans doute par son pére & par son frére, il se servoit de la plume d'autrui pour dresser ses lettres, ses ordonnances, ses harangues. Il ne lisoit même rien, ni Poësie, ni Histoire, mais seulement les Mémoires de Tibére, où il étudioit les maximes de la tyrannie. L'unique preuve qu'il donna d'attention pour la Littérature, fut le soin qu'il eut de réparer les Bibliothéques consumées par les différens incendies qui avoient successivement affligé Rome. Il rassembla des exemplaires de toutes parts, & il envoya d'habiles Copistes à Alexandrie pour transcrire les livres qui lui manquoient,

& rendre plus corrects ceux qu'il avoit. Ainsi Domitien étoit du nombre de ceux qui sont bien aises d'avoir des livres, comme une parure, comme un ameublement qui orne leurs salles, sans tirer à conséquence pour leur esprit.

Il étoit si mou & si nonchalant, qu'il négligeoit même les exercices du corps. Seulement il tiroit de l'arc avec beaucoup d'adresse : foible mérite pour un Empereur.

*Il tiroit parfaitement de l'arc.*
*Suet. 19.*

Nous avons vu qu'il ne possédoit presque aucune des qualités qu'exige le rang suprême, & qu'il eut tous les vices des tyrans. On l'a comparé à Néron. Il paroît, comme l'a observé Mr. de Tillemont, qu'il avoit plus de ressemblance avec Tibére, par l'humeur sombre, par la méchanceté réfléchie, par une politique aussi artificieuse que cruelle.

*On peut le comparer à Tibére.*

Le Sénat, qui l'avoit détesté & redouté vivant, fut charmé de sa mort. Dès qu'elle fut sue, les Sénateurs coururent à l'envi au lieu de leur assemblée, & là ils satisfirent leur haine contre sa mémoire par les acclamations les plus atroces: ils vouloient que l'on jettât son corps aux Gémonies : ils ordonnérent que l'on arrachât sur le champ les bustes qui le représentoient, ses portraits, ses statues. & qu'on les jettât par terre; que l'on effaçât son nom & des Fastes, & de tous les monumens publics ; & il

*Le Sénat déteste sa mémoire: le peuple demeure indifférent: les soldats le regrettent.*
*Suet. 23.*

Neris, Ep. Conf. nous en reste encore plusieurs, où paroît l'exécution de ce Decret du Sénat. Le peuple, qui n'avoit pas été l'objet des violences & des cruautés de Domitien, & que d'un autre côté nulle raison n'invitoit à l'aimer, prit peu de part à son sort. Les soldats, dont il s'étoit étudié à gagner l'affection par des complaisances & par des largesses, le regrettérent amérement. Il ne tint pas à eux qu'il ne fût mis au rang des Dieux, & que ceux qui l'avoient tué ne fussent punis sur le champ. Nous verrons ses suites de leurs mouvemens sous Nerva, après que j'aurai acquité ma promesse sur ce qui concerne Apollonius de Tyanes.

## §. V.

# DIGRESSION

## *sur* Apollonius *de* Tyanes.

*Apollonius de Tyanes comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne. L'idée qui résulte de sa vie écrite par Philostrate est qu'il fut ou Magicien ou imposteur. Naissance d'Apollonius, ornée de prodiges. Ses premiéres études. Il s'attache à la Phylosophie de Pythagore. Il embrasse la vie Pythagoricienne. Il établit sa résidence dans le Temple d'Esculape à Eges en Cilicie. Sa générosité envers son*

*ſon frére & ſes autres parens. Il retire ſon frére de la débauche. Il garde le ſilence, & ne laiſſe pas d'appaiſer, ſans ouvrir la bouche, une ſédition furieuſe. Il commence à dogmatiſer dans Antioche. Diſtribution de ſa journée. Il forme la réſolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes. A Ninive, il s'attache Damis. Sa réponſe pleine de forfanterie à un Péager. Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux. Il paſſe vingt mois à la Cour de Bardane Roi des Parthes. Sa morgue philoſophique. Il fait preuve d'amour pour la ſimplicité, & de deſintéreſſement. Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre eſtime. L'Inde pays de merveilles. Ignorance d'Apollonius & de ſon Hiſtorien. Apollonius arrive dans l'Inde. Phraotès Roi Philoſophe. Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes. Merveilles ſur merveilles. Apollonius quitte les Indes, & vient en Ionie. Il y eſt accueilli avec toutes ſortes d'honneurs. Il prévoit la peſte d'Ephéſe, & la fait ceſſer. Obſervations ſur ce fait. Il vient à Athénes, & y reçoit un affront. Sa doctrine ſur les libations. Il guérit un prétendu poſſédé. Il démaſque un fantôme qui abuſoit un de ſes diſciples pour le dévorer. Bévue hiſtorique d'Apollonius & de ſon Hiſtorien. Il vient à Rome. Il ſe ménage, & néanmoins il ne laiſſe pas d'être accuſé, & s'en tire heureuſement.*

*Prétendu miracle de résurrection. Il se transporte en Espagne. Merveilles de ce pays débitées par Apollonius. Ses discours contre Néron. Quelques prétendues prédictions. Son voyage d'Espagne en Egypte. Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques. Avis d'Apollonius à Vespasien sur la manière de bien gouverner. Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome. Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une manière insolente. Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, & voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçu. Il va en avant pour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes. A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville. Ses querelles avec le Philosophe Euphrate. Euphrate accuse Apollonius devant Domitien. Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése. Son attention à dérober la connoissance de sa mort. Sa gloire a duré autant que le Paganisme. Il ne reconnoissoit d'autre Divinité que la Nature.*

Apollonius de Tyanes — CE qui a surtout rendu célébre Apollonius de Tyanes, c'est l'audace

dace qu'ont eu les ennemis de la Religion Chrétienne, de le comparer, & même de le préférer à Jésus-Christ. Hiéroclès, grand persécuteur des Chrétiens, avoit composé un Ouvrage où il faisoit cet indigne paralléle, & dont nous avons la réfutation par Eusébe de Césarée.

comparé à J. C. par les ennemis de la Religion Chrétienne.

Il ne paroît pas qu'Apollonius lui-même ait eu la pensée de se rendre le rival de Jésus-Christ. Il étoit trop orgueilleux pour se mesurer avec le modéle d'une humilité toute divine; & les Chrétiens ne faisoient pas de son tems une assez grande figure dans le monde, pour qu'il regardât comme un exploit digne de lui la victoire qu'il auroit remportée sur eux & sur leur Chef. Dans tous les discours qu'on lui attribue, il ne fait aucune mention de Jésus-Christ ni des Chrétiens, & Philostrate son Historien ne les nomme pas dans son Ouvrage.

C'est l'orgueil, c'est l'amour effrené d'une folle gloire, qui a engagé Apollonius à embrasser un genre de vie singulier, à se distinguer par ses façons de parler & de penser, par sa conduite, par son habillement, de tout le reste des hommes; à se faire passer pour ami des Dieux, & même pour un Dieu; à jouer le rôle de Thaumaturge: le tout pour s'attirer l'admiration du vulgaire, au risque d'être regardé par les hommes ju-

dicieux comme un imposteur, ou un Magicien.

L'idée qui resulte de sa vie écrite par Philostrate est qu'il fut ou Magicien ou imposteur.

Telle est en effet l'idée que donnera de lui à tout lecteur intelligent l'ouvrage composé en son honneur par Philostrate. C'est moins une vie, qu'un panégyrique écrit principalement sur les mémoires de Damis, imbécille admirateur d'Apollonius. Philostrate y paroît luimême rempli d'une profonde vénération pour son Héros. Il le peint réellement comme un esprit supérieur, ayant une très grande étendue de connoissances, détaché des plaisirs & de l'argent, frugal jusqu'au prodige, desintéressé, chaste. Mais contre son intention ce même Ecrivain nous administre les preuves d'un orgueil poussé jusqu'à l'extravagance par Apollonius, & d'une conduite mystérieuse qui annonce la fourberie. Crédule & débitant froidement les fables les plus absurdes, même dans des cas auxquels son Philosophe n'est pas directement intéressé, il décrédite son témoignage sur les merveilles dont il le fait auteur. Ajoûtez des ignorances & des bévues grossiéres par rapport à des événemens récens & célébres. En un mot, de la lecture de l'ouvrage de Philostrate il ne résulte qu'une impression de mépris pour l'Historien, & d'indignation contre le fourbe dont il a écrit l'histoire. Que seroit-ce, si nous avions les mémoires de ceux qui ont attaqué la répu-

réputation d'Apollonius encore vivant, & qui l'ont traité de charlatan & d'imposteur?

Qu'on ne s'imagine point que ce soit un zèle pieux qui me fasse tenir ce langage. Je rends compte naïvement de l'effet qu'a produit sur moi la lecture de la vie d'Apollonius par Philostrate; & j'espére que l'abrégé fidéle que j'en vais tracer ici, affectera de même mes Lecteurs.

Apollonius nâquit à Tyanes en Cappadoce sous le régne d'Auguste. Et s'il est vrai qu'il ait vécu cent ans, comme ç'a été l'opinion de quelques-uns, il doit être né vers l'an de Rome 748. quatriéme avant l'Ere commune de J. C. Sa naissance a été ornée de prodiges par ses admirateurs. Pendant que sa mére étoit grosse de lui, elle eut un songe dans lequel elle vit Protée, qui lui disoit: „Vous accoucherez de moi." Prédiction manifeste de la sagesse de l'enfant qui naîtroit d'elle; de la multiplicité de ses talens, qui le rendroit habile à prendre toutes sortes de formes; & de la connoissance qu'il auroit des choses les plus cachées.

Naissance d'Apollonius ornee de prodiges.

*Phil. l. 4. 6.*

Lorsque ses couches approchoient, un nouveau songe l'avertit d'aller dans une prairie cueillir des fleurs. Elle y alla & s'endormit. Pendant son sommeil, une troupe de cygnes vint se ranger autour d'elle en chœur, & tout d'un coup

ils s'élevérent en battant des ailes, & formant un concert par leur chant mélodieux. Elle s'éveilla, & accoucha dans le moment. Et afin que le ciel concourût avec la terre pour célébrer la naissance de celui qui devoit être le confident de la Divinité, il arriva dans le même tems qu'un tonnerre prêt à tomber se releva, & se dissipa dans les airs.

Sur ces preuves, auxquelles il faut ajoûter le voisinage d'une fontaine miraculeuse consacrée à Jupiter, les compatriotes d'Apollonius le disoient fils de Dieu: mais pour lui il ne s'est jamais donné que pour fils d'Apollonius, qui étoit l'un des plus riches & des plus illustres citoyens de Tyanes.

Ses premiéres études. 7.

Son enfance n'a rien de remarquable, sinon qu'il y donna des marques d'esprit, de facilité à apprendre, & qu'il fit des progrès rapides dans l'étude des Lettres. Lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, son pére l'envoya à Tarse, pour y prendre les leçons du Rhéteur Euthydéme. Le maître lui plut, mais non le séjour de Tarse, qui étoit une ville de plaisirs. Le jeune Apollonius, annonçant dès lors cette sévérité de mœurs, dont il fit profession toute sa vie, obtint de son pére la permission de se transporter avec son maître à Eges, ville voisine de Tarse, mais plus tranquille, où l'on menoit une vie moins dissipée, & plus convenable à son caractére

tére sérieux; & où l'attiroit surtout un temple d'Esculape, renommé dans toute la contrée par les fréquentes apparitions du Dieu, & par les guérisons merveilleuses qui s'y opéroient.

Il s'attache à la Philosophie de Pythagore.

Dans ce nouveau séjour, il joignit à la Rhétorique l'étude de la Philosophie, & il voulut faire connoissance avec toutes les sectes. Il écouta des disciples de Platon, de Zénon, d'Aristote. Il ne négligea pas même de s'instruire des dogmes d'Epicure. Mais la Philosophie de Pythagore eut toute sa tendresse. Nul maître ne lui convenoit mieux que ce mystérieux Philosophe, qui avoit étayé un mérite réel par les artifices de la charlatanerie. Pythagore apprivoisa un aigle, & l'accoutuma à voler au dessus de sa tête. En traversant l'assemblée des jeux Olympiques, il découvrit sa cuisse, qui parut d'or aux yeux des assistans. (*a*) Magnifique dans son langage, il alloit, dit un Poëte, à la chasse des hommes, & il croyoit qu'ils avoient besoin d'être dupés, pour être amenés au bien. Ce goût de merveilles capables d'éblouir le vulgaire, étoit précisément celui d'Apollonius. Il se livra donc à la Philosophie Pythagoricienne; & quoiqu'Euxenus, qui lui en enseigna les maximes, y conformât peu sa conduite, & que Pythagori-

*Plut. Numa.*

(*a*) Πυθαγόρην δὲ γόητα, ἀποκλινοντ' ἐπὶ δόξας, Θήρῃ ἐπ' ἀνθρώπων, σεμνηγορίης ὀαριστήν.

goricien dans la ſpéculation, il vécût en vrai Epicurien, Apollonius, ſans ſe laiſſer ébranler par un tel exemple, embraſſa le ſyſtême complet, & à l'âge de ſeize ans il prit la résolution de vivre ſelon toute l'auſtérité Pythagoricienne.

Il embraſſe la vie Pythagoricienne. 8. Il laiſſa croître ſa chevelure : il renonça à manger jamais de rien qui eût eu vie : il s'abſtint de vin : il ne porta plus de chauſſure, plus d'habits qui fuſſent la dépouille d'aucun animal. La terre lui fournit ſeule ſa nourriture & ſon vêtement. 13. Sur l'article de la chaſteté, il alla même au-delà du précepte de Pythagore, qui s'étoit contenté d'éloigner ſes diſciples de l'adultére. Apollonius ſe fit une loi de garder une continence perpétuelle : &, ſi nous en croyons ſon Panégyriſte, il fut fidéle à cet engagement. *Phil. Soph. II. Alex.* Il eſt vrai qu'on a mis ſur ſon compte une intrigue avec une très belle femme, mére du Sophiſte Alexandre Péloplaton. Mais Philoſtrate nie le fait : & ce qui donne du poids à ſon témoignage, c'eſt *Phil. Apol. I. 13.* que le Philoſophe Euphrate, qui eut de très grands démêlés avec Apollonius, & qui entreprit de le décrier ſans nul ménagement, ne lui reprocha jamais aucun dérangement dans les mœurs. Laiſſons la choſe pour ce qu'elle eſt. Quoique la continence n'ait été une vertu commune que parmi les Chrétiens, il n'eſt pas impoſſible qu'un homme auſſi ſingulier qu'Apollonius s'en ſoit piqué.

Il

Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape, & il y fit l'apprentissage du métier qu'il exerça toute sa vie, c'est-à-dire, de la supercherie d'un prétendu commerce entretenu avec les Dieux. Esculape dit à son Prêtre, qu'il étoit ravi d'avoir Apollonius pour témoin des guérisons qu'il opéroit. Il lui renvoya un malade, qu'Apollonius guérit d'une façon qui n'a rien du tout de merveilleux.' C'étoit un jeune homme qui avoit altéré son tempérament par la débauche, & qui continuant toujours les mêmes excès augmentoit son mal. Apollonius lui rendit la santé par la diéte, & par un régime de sobriété.

Il établit sa résidence dans le temple d'Esculape à Eges en Cilicie. 8-12.

Un Cilicien très riche, qui avoit perdu un œil, ayant offert un magnifique sacrifice dans le temple d'Esculape, le Prêtre charmé s'en félicitoit avec Apollonius, voulant l'engager à employer son crédit auprès du Dieu en faveur d'un si généreux bienfaiteur. Apollonius lui demanda le nom de cet homme, & l'ayant appris, „ Je m'imagine, dit-„ il, que c'est un criminel, qui ne mé-„ rite pas d'avoir accès ici." Esculape, qui s'entendoit parfaitement avec Apollonius, ne manqua pas la nuit suivante d'ordonner à son Prêtre de chasser cet indigne suppliant. C'étoit un incestueux, à qui son épouse outragée avoit fait payer la peine de son crime en lui arrachant un œil.

Jo

Je croirois peu néceſſaire de rapporter les ſollicitations infames d'un Gouverneur de Cilicie rejettées avec indignation par Apollonius, qui étoit alors un très beau jeune homme dans la premiére fleur de l'âge, ſi ce fait n'étoit accompagné d'une prédiction qui eſt la premiére que l'on attribue à notre Devin Philoſophe. Car comme le corrupteur rebuté le menaçoit de lui faire trancher la tête, „ Je vous attens, lui ré„ pondit Apollonius, à un tel jour." Le jour venu, le Magiſtrat fut mis à mort par ordre de l'Empereur, comme coupable d'intelligence avec Archelaüs Roi de Cappadoce, que Tibére dépouilla de ſes Etats, ainſi qu'il a été raconté ailleurs.

*T. II. p. 180. &c.*

Sa genéroſité envers ſon frére & ſes autres parens. Il retire ſon frére de la débauche.

*Phil. Ap. I. 13.*

A l'âge de vingt ans Apollonius perdit ſon pére. Obligé par cette raiſon de retourner à Tyanes, il n'y reſta que le tems néceſſaire pour s'acquitter des derniers devoirs de la piété filiale, & pour partager la ſucceſſion paternelle avec un (a) frére aîné qu'il avoit. Dès qu'il fut libre de ſes ſoins, il revola à ſon ſéjour chéri, au temple d'Eges, qu'il avoit

*(a) Parmi les lettres d'Apollonius il s'en trouve une, (c'eſt la 55.) où il eſt fait mention d'un troiſiéme frére. Si cette lettre, qui renferme des traits peu convenables, ce me ſemble, au caractére d'Apollonius, eſt véritablement de celui dont elle porte le nom, il faudra dire que Philoſtrate ne parle point ici du plus jeune des trois fréres, parce qu'il étoit encore en bas âge.*

avoit changé, dit son Historien, en un Lycée, qui ne retentissoit que de discours & de conversations philosophiques. Il attendit le tems de sa majorité : & lorsqu'il se vit maître de son bien, le premier usage qu'il fit de la liberté où il se trouvoit d'en disposer, fut d'en céder la moitié à son frére, qui avoit, disoit-il, plus de besoins que lui.

Ce frére étoit dérangé, aimant la bonne chére, le vin, le jeu, les femmes. Quelqu'un ayant représenté à Apollonius qu'il devoit tâcher de ramener son frére : „ L'entreprise est difficile, ré„ pondit-il. Il ne me sied pas, à moi qui „ suis le plus jeune, de censurer mon „ aîné." Néanmoins ayant gagné son affection par la libéralité dont je viens de parler, il y ajoûta des maniéres insinuantes. „ Notre pére, lui dit il, „ tant qu'il a vécu, nous instruisoit & „ nous donnoit ses avis. Maintenant je „ n'ai plus que votre conseil, & vous „ le mien. Si donc vous remarquez que „ je tombe dans quelque faute, avertis„ sez-moi. Si au contraire il y a quelque „ chose à désirer dans votre conduite, „ souffrez que je vous fasse mes remon„ trances." Par cette voie de douceur il parvint à se faire écouter, & à retirer son frére de la débauche.

Le bien qui lui restoit étoit encore considérable, & il en fit des largesses à des parens à qui ce secours étoit utile,

ne se réservant à lui-même qu'un fort petit revenu: action tout-à-fait louable, s'il ne l'avoit pas gâtée par la vanité. Car se comparant avec Anaxagore, qui avoit laissé ses terres incultes, ensorte qu'elles servoient de pâturages aux troupeaux d'autrui, avec Cratès, qui avoit jetté son or & son argent dans la mer, il observoit que ces deux Philosophes avoient manqué le but, puisque l'un ne s'étoit rendu utile qu'à des bestiaux, & non aux hommes; & que l'autre n'avoit pas même fait le profit des animaux. Apollonius disoit vrai: sa conduite est tout autrement sensée que celle d'Anaxagore & de Cratès, mais il devoit laisser à d'autres le soin de le dire.

Il garde le silence pendant cinq ans, & ne laisse pas d'appaiser, sans ouvrir la bouche, une sédition furieuse, *V. Bayle, art.* Pythagoras. *Philost. Ap. l.* 14. & 15.

Il n'avoit pas encore fait le noviciat de silence qu'exigeoit la discipline Pythagoricienne, & il s'y condamna pour cinq ans: terme le plus long auquel Pythagore eût poussé cette épreuve par rapport à ses disciples. Car il s'étoit souvent contenté de deux ans pour ceux en qui il reconnoissoit plus de gravité & de maturité: & il est assez singulier qu'Apollonius se soit traité lui-même selon la régle que son maître imposoit aux plus babillards. C'est que son goût le portoit toujours à l'extrême. En tout cas il se rendoit justice. Nul tems de sa vie ne lui parut, de son aveu, plus long ni plus pénible, que ses cinq années de silence. Il s'en dédommagea bien dans

la

la ſuite. Dans le tems même de ſon obſervance, ſi ſa langue demeuroit dans l'inaction, toute ſa perſonne parloit. L'air du viſage, les mouvemens de tête, les yeux, la main, tout étoit employé pour ſuppléer au défaut de la parole qu'il s'interdiſoit: &, ſi nous en croyons ſon Hiſtorien, par ces interprétes muëts, il fit plus que n'auroient pu opérer les diſcours les plus éloquens. Ce n'étoit qu'un jeu pour lui d'appaiſer, ſans ouvrir la bouche, les mouvemens populaires qui s'excitoient ſouvent au ſujet des jeux & des ſpectacles dans les villes de Pamphylie & de Cilicie, où il paſſa tout ſon tems de ſilence. Sa merveilleuſe vertu trouva un exercice digne d'elle dans une ſédition qui avoit pour principe la diſette & la cherté des vivres; objet ſi capable de porter une populace aux derniers excès de fureur, & dont l'impreſſion céda à la préſence & à de ſimples geſtes d'Apollonius. Cette ſcéne comique de la part du Philoſophe, mérite d'être rapportée ici avec toutes ſes circonſtances.

Aſpendus, l'une des grandes villes de la Pamphylie, ſouffroit actuellement la famine par l'injuſtice des riches, qui ſerroient le bled afin de le vendre à un plus haut prix. Le peuple s'en prit, comme il ne manque jamais d'arriver, au Magiſtrat, qui ſe voyant menacé de périr, ſe réfugia auprès d'une ſtatue de l'Empereur,

pereur, asyle redoutable sous Tibére, comme on doit bien s'en souvenir. Cependant la multitude emportée, & ne connoissant dans sa rage aucun frein, se préparoit à bruler le suppliant au pied de la statue même. Dans le moment arrive Apollonius, & s'adressant au Magistrat, il fait un geste de la main pour l'interroger sur la cause de l'émeute. Le Magistrat répondit qu'il n'avoit rien à se reprocher, & qu'au contraire il souffroit lui-même injustice avec le peuple, & périroit avec lui, si on persévéroit à lui refuser audience. Apollonius se retourna vers les mutins, & par un signe de tête il leur ordonna de se disposer à écouter. Non seulement ils se turent, mais ils quittérent le feu qu'ils avoient déjà dans les mains, & le déposérent sur un autel. Le Magistrat reprenant courage, nomma les auteurs de la misére publique, qui se tenoient à la campagne, ayant de différens côtés leurs maisons & leurs magasins. Les Aspendiens vouloient y courir. Par un geste de défense Apollonius les arrêta, & leur fit entendre qu'il valoit mieux mander les coupables, & obtenir d'eux qu'ils apportassent volontairement leurs bleds à la ville. On les manda, ils vinrent : & leur vue ayant renouvellé les plaintes du peuple, les vieillards, les femmes, les enfans jettant des cris lamentables, peu s'en fallut qu'Apollonius n'oubliât

la loi qu'il s'étoit imposée ; & n'exprimât par des paroles les sentimens d'indignation & de pitié qui le pénétroient en même tems. Il respecta néanmoins son engagement Pythagorique, & s'étant fait apporter des tablettes, il y écrivit ces mots : „ Apollonius aux monopoleurs des bleds d'Aspendus. La „ terre est juste, elle est la mére commune de tous : & vous, avides & injustes, vous voulez qu'elle ne soit la „ mére que de vous seuls ! Si vous ne „ changez de conduite, je ne vous laisserai pas subsister sur la face de la terre. " Les coupables intimidés par cette menace, garnirent les marchés de bleds, & la ville reprit vie.

Le Romanesque perce de toutes parts dans cette narration. Bayle * a eu raison de dire que le Sage de Virgile, qui a (a) besoin de paroles pour gouverner & calmer une multitude irritée, n'auroit été que l'apprenti d'Apollonius.

* *Art.* Apollonius.

Il commence à dogmatiser dans Antioche. *Philost.* *Ap. l.* 16. 17.

Après le tems de son silence fini, notre Philosophe vint à Antioche, & ce fut alors qu'il commença à dogmatiser. Il ne cherchoit point pour débiter ses discours les endroits les plus fréquentés de la ville. „ Ce n'est pas, disoit-il, un „ auditoire nombreux que je désire, il „ me faut des hommes pour auditeurs". Il établissoit donc sa demeure dans les tem-

(a) Ille regit dictis animos, & pectora mulcet.

temples : & voici quelle étoit la distribution de sa journée.

Distribution de sa journée.

Le matin, au lever de l'aurore, il s'occupoit des pratiques mystérieuses qui regardoient son prétendu commerce avec les Dieux, & auxquelles il n'admettoit que ceux qu'il avoit éprouvés par un silence de quatre ans. Ensuite il assembloit les Prêtres du temple où il habitoit ; & s'il se trouvoit dans une ville Grecque, comme Antioche, si les Divinités du temple dont il s'agissoit, & les cérémonies de leur culte étoient connues, il philosophoit avec les Prêtres sur les choses divines, il remarquoit les abus qui s'étoient glissés dans leurs observances religieuses, & il leur donnoit ses conseils sur les moyens d'y mettre ordre. Car il avoit pour le culte des idoles, & de cette multitude de faux Dieux du Paganisme, un zèle vif & ardent. Durant le cours de ses voyages, lorsqu'il étoit arrivé dans un pays barbare, dont il ne connoissoit ni les Dieux, ni la Religion, il s'en instruisoit soigneusement ; & réformateur universel il travailloit à perfectionner & à redresser les vues & les idées des Prêtres sur la nature de la Divinité, & sur le genre de culte qui devoit lui être le plus agréable.

Après avoir passé la premiére partie de la journée avec les Dieux, suivant son expression, la seconde à parler des Dieux, il se croyoit permis de s'occuper des cho-

choses humaines, & il se livroit à ses disciples. Il leur donnoit la liberté de l'interroger, & sur quelque matiére qu'ils souhaitassent d'être instruits, il se mettoit en devoir d'y satisfaire par ses réponses. A la suite de ces leçons privées, il en faisoit de publiques à l'heure de midi, auxquelles il admettoit tous ceux qui étoient curieux de l'entendre, & il y traitoit quelque point de Morale ou de Religion. C'étoit-là son dernier travail de la journée, après lequel il prenoit le bain, toujours à l'eau froide. Car il regardoit les bains chauds comme amollissant les corps, & nuisibles à la santé.

Son style dans ses discours ne ressembloit en rien à celui des Sophistes. Il n'y montroit aucune affectation ni de grands mots, ni de purisme Attique; mais il parloit d'un ton de maître & d'oracle, par sentences courtes, nerveuses, & prononcées avec autorité. Jamais de doute, toujours le faste de la décision. „Je sais: il me paroît: vous „devez savoir": c'étoient-là ses formules ordinaires. Quelqu'un lui ayant demandé un jour, pourquoi il ne cherchoit point le vrai. „C'est que je l'ai „cherché dans ma jeunesse, répondit-„il. Maintenant il n'est plus question „de chercher, mais d'enseigner ce que „j'ai trouvé". Celui qui avoit commencé à l'interroger insista, & lui dit: „Com-

Son ton décisif. Il ne doute de rien.

„ Comment donc doit parler le Sage ? „ Comme un Législateur, reprit Apol- „ lonius. Car le législateur prescrit aux „ autres comme loix les maximes dont „ il s'est persuadé lui-même"

On sent combien cette arrogance marque un profond oubli de l'incertitude & des bornes étroites des connoissances humaines. Ce n'étoit pas là le ton de Socrate ni de ses disciples. Apollonius méprisoit de semblables modéles ; & il enchérit encore en diverses occasions sur les traits d'orgueil que je viens
10. de rapporter. Il se vantoit de savoir toutes les langues sans les avoir apprises, & même de pénétrer les pensées secré-
VII. 14. tes des hommes. Sur la fin de sa vie il ne feignoit point de dire : „ Je sais plus „ que qui que ce soit : car je sais tout". Ceci passe l'orgueil : c'est extravagance, ou plutôt c'est charlatanerie, & dessein formel d'en imposer.

Il forme la résolution d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes.

Phil. Apol. I. 18.

Apollonius encore jeune comptoit avoir épuisé toute la sagesse des Grecs, & curieux d'y joindre le savoir étranger, il résolut d'aller aux Indes conférer avec les Brachmanes, & de voir en passant les Mages de Babylone & de Suse. Il avoit alors sept disciples, à qui il proposa sa pensée, les invitant à le suivre. Il les en trouva si éloignés, qu'ils tentérent même de le détourner d'un voyage rempli de fatigues & de périls. Il leur répondit : „ J'ai consulté les Dieux, & „ je

„ je vous ai déclaré ma résolution. Je „ voulois éprouver si vous auriez le „ courage de marcher sur mes pas. Puis- „ que vous mollissez, adieu : continuez „ de vous appliquer à la Philosophie. „ Pour moi, il faut que j'aille où m'ap- „ pelle la sagesse, & un Génie supérieur „ aux conseils humains". Il partit ainsi d'Antioche, accompagné seulement de deux esclaves, qui écrivoient, l'un très vîte, & l'autre très bien.

Arrivé à Ninive, il y fit acquisition de l'imbécille Damis, dont il étonna tout d'un coup l'imagination timide par ses propos audacieux & bouffis d'arrogance. De ce moment Damis le regarda comme élevé au dessus de la condition humaine, & au moins comme un Dieu du second ordre. Il ne le quitta plus, & il le suivit dans toutes ses courses, moins comme disciple, que comme adorateur. Ils se mirent donc ensemble en route, & vinrent à *Zeugma* sur l'Euphrate. Là l'Historien d'Apollonius nous fournit de sa part un petit trait de forfanterie.

A Ninive, il s'attache Damis.

On exigeoit en ce lieu, qui étoit le grand passage de l'Euphrate, un droit de péage. Celui qui le levoit, demanda à Apollonius ce qu'il menoit avec lui. „ Je „ méne, répondit-il, la tempérance, la „ justice, la vertu, la modération, la „ force, la patience". Le Péager, demi-barbare & esprit grossier, entendant tous ces noms féminins accumulés, crut

Sa réponse pleine de forfanterie à un Peager. 20.

que c'étoient autant de femmes esclaves ; & se félicitant d'avoir une bonne somme à recevoir, il dit à Apollonius : „ Ecrivez sur mon livre les noms de ces „ esclaves". Ce ne sont point des es„ claves que je méne avec moi, reprit „ Apollonius : elles sont mes maîtres„ ses". On reconnoît en tout la singularité, la bizarrerie, la présomption du personnage.

*Il apprend des Arabes à entendre le langage des animaux.*

En traversant la Mésopotamie, il acquit une connoissance bien précieuse : il apprit à entendre & à interpréter le langage des animaux. Cette science étoit toute commune parmi les Arabes, & c'est d'eux qu'Apollonius la reçut. Le moyen qu'ils employoient pour y parvenir, étoit de manger le foie ou le cœur d'un dragon. Il fallut donc, selon la remarque d'Eusébe, que notre Philosophe s'écartât, au moins pour cette fois, de son abstinence Pythagoricienne. Mais plutôt jugeons avec le même Auteur, qu'un trait tel que celui-là suffit pour faire perdre toute créance à l'Ecrivain qui le débite.

*Euseb. adv. Hierocl. 10. & 22. 23.*

*Il passe vingt mois à la Cour de Bardane*

Apollonius en arrivant à Babylone, trouva Bardane (*a*) assis sur le trône des Arsacides. Tacite nous peint ce Prince com-

(*a*) *Mr. de Tillemont pense que Philostrate est en contradiction avec Tacite sur la durée du régne de Bardane. Olearius, éditeur de Philostrate, entreprend de les concilier. Il ne seroit pas bien étonnant que l'Ecrivain de la vie d'Apollonius se fût trompé. Mais son erreur ne me paroît pas clairement prouvée.*

comme un fier & vaillant guerrier : Philostrate le donne pour habile dans la langue & dans les sciences des Grecs, ami des sages & de la sagesse. Apollonius, fit un séjour de vingt mois à sa Cour. J'en abrégerai beaucoup le récit, en tâchant néanmoins de ne rien omettre d'essentiel.

Roi des Parthes. Tac. XI. An. 8-10. Phil. Apol. l. 21-41.

Et d'abord je remarque qu'il parla du Roi avec une irrévérence qui eût mérité châtiment, & qui lui attira de sa part l'accueil le plus favorable. Lorsqu'il entroit dans Babylone, on lui présenta la statue d'or du Prince à adorer. „ Qui „ est celui-ci ? dit Apollonius. C'est le „ Roi, lui répondit-on. Eh bien, celui „ que vous adorez, sera bien heureux, „ s'il peut obtenir d'être loué par moi „ comme partisan de la vertu". En disant ces mots le Philosophe passa outre, & entra dans la ville.

Sa morgue Philosophique.

On le mena au tribunal de ceux que l'on appelloit les oreilles du Roi. Car les Ministres des Rois Arsacides, aussi bien que ceux des anciens Rois de Perse, étoient appellés les yeux & les oreilles du Prince qu'ils servoient. Le plus ancien de ce tribunal demanda à Apollonius, pourquoi il méprisoit le Roi. „ Je ne l'ai point encore méprisé, ré„ pondit-il". Mais auriez-vous la hardiesse de le traiter avec mépris ? „ Oui, „ de par Jupiter, si après avoir conféré „ avec lui, je ne le trouvois pas ver-

„ tueux“. Quels préſens lui apportez-vous ? „ Je lui apporte la force de courage, la juſtice, & tous les autres dons „ pareils“. Après bien des diſcours de cette eſpéce, le vieux Satrape parut ravi en admiration.. „ Heureuſe avanture ! s'écria-t-il. Le Roi eſt déjà rempli de vertus. Les conſeils d'un auſſi „ ſublime Philoſophe que celui-ci le „ rendront encore plus parfait“. Tout le tribunal ſe leva, & alla porter au Roi la bonne nouvelle de l'arrivée d'un Grec, le plus ſage des hommes, & le plus capable de lui donner d'utiles avis Bardane étoit déjà diſpoſé par un ſonge à bien recevoir Apollonius, & il ordonna qu'on l'introduisît ſur le champ.

Le Philoſophe ſoutint parfaitement ſa morgue dans une occaſion d'un ſi grand éclat. Il traverſa les ſalles & les appartemens, ſans daigner jetter un regard ſur toutes les belles choſes qui s'offroient de toutes parts à ſes yeux; & appellant Damis, il s'entretint avec lui d'une compagne de Sappho, qui avoit compoſé des hymnes en l'honneur de Diane.

De plus loin que le Roi l'apperçut, il s'écria : „ C'eſt Appollonius, que mon „ frére Mégabate a connu à Antioche „ révéré & adoré de tous les gens de „ bien. Je le reconnois tel qu'il m'a été „ dépeint“. En même tems il l'invita à prendre part à un ſacrifice qu'il alloit

offrir

offrir au Soleil, en lui immolant un cheval. Le Pythagoricien ne voulut point se souiller par l'effusion du sang. „ Sacrifiez, Prince, dit-il, selon votre u„ sage. Pour moi, voici le mien". Il prit de l'encens, & fit cette priére au Soleil : „ Astre du jour, conduisez-moi „ dans tous les pays où c'est votre vo„ lonté & la mienne que je voyage. Puis„ sé-je connoître un grand nombre de „ gens de bien ! Pour ce qui est des mé„ chans, je ne veux ni les connoître, ni „ en être connu". En finissant ces mots, il jetta l'encens dans le feu, & après plusieurs observations superstitieuses sur les évolutions de la fumée, sur les figures qu'elle prenoit, & autres futilités semblables, il se retira.

Lorsque le sacrifice du Roi fut achevé, Apollonius revint, & il conversa avec ce Prince, qui eut la patience de l'entendre se vanter & s'exalter lui-même jusqu'aux nues. „ Ma sagesse, di„ soit Apollonius, est celle de Pytha„ gore, qui m'a appris à honorer les „ Dieux selon le rit que vous m'avez vu „ pratiquer ; à les entendre, soit qu'ils „ se manifestent, soit qu'il demeurent „ invisibles ; à entrer en un commerce „ familier avec eux." Il rendit compte, toujours avec le même faste, de sa maniére de s'habiller & de se nourrir, après quoi il ajoûta : „ Je ne partagerai point „ *les* plaisirs de la table, ni aucune sor-

„ te de délices & de luxe, soit avec
„ vous, soit avec qui que ce puisse être.
„ Mais si vous avez des inquiétudes qui
„ vous agitent, des difficultés dont vous
„ ne trouviez point la solution, je vous
„ rendrai tout clair & facile. Car non
„ seulement je sais ce qu'il faut faire,
„ mais je prévois l'avenir". Bardane l'en crut sur sa parole sans le mettre à l'épreuve, & lui dit qu'il étoit plus charmé de le posséder, qu'il ne le seroit de la conquête de tout ce qui appartenoit aux Perses & aux Indiens.

J'avoue que je trouve tout cela souverainement ridicule. Damis, sur les mémoires duquel a travaillé Philostrate, a communiqué à tous les personnages qu'il introduit sur la scéne la vénération stupide dont il étoit prévenu pour son maitre. Qui reconnoîtroit un Roi des Parthes dans les procédés que je viens de décrire? L'arrogance que l'Historien attribue à Apollonius, & dont il lui fait un mérite, n'est propre qu'à le décrier. Voïci des faits plus capables de lui attirer l'estime, quoique toujours infectés du levain de la présomption.

Il fait preuve d'amour pour la simplicité, & de desintéressement.

Bardane lui ayant offert de le loger dans son Palais, „ Si vous veniez, dit
„ Apollonius, à Tyane ma patrie, &
„ que je vous invitasse à loger chez moi,
„ y consentiriez-vous ? Non, de par
„ Jupiter, répondit le Roi, à moins
„ que l'édifice où vous voudriez me lo-

„ ger,

ger, ne pût contenir tous mes Officiers „ & toute ma garde". Je suis dans le „ même cas, reprit Apollonius. Si j'é- „ tois logé au-dessus de ma condition, „ je ne me trouverois pas à l'aise. (*a*) „ Car le trop fatigue plus les Sages, „ que le trop peu ne vous déplaît". Il prit donc un logement chez un particulier.

Son desintéressement égala son amour pour la simplicité. Le Roi voulant lui témoigner sa considération par des effets, lui envoya un Eunuque chargé de lui dire qu'il pouvoit faire dix demandes à son gré, qui toutes lui seroient accordées. L'Eunuque avoit ordre de l'exhorter à les faire grandes & importantes, parce que l'intention du Roi étoit de signaler sa magnificence à l'égard d'un homme qu'il estimoit au dessus de tous ceux que la Gréce avoit jamais portés. La chose devoit s'exécuter le lendemain avec cérémonie dans une audience solemnelle en présence de toute la Cour.

Apollonius s'y étant rendu, dit au Roi: „ Prince, je ne me refuserai point „ entiérement à votre libéralité. Mais „ au lieu de dix graces que vous vou- „ lez m'accorder, je ne vous en deman- „ derai qu'une, qui me tiendra lieu de „ tou-

(*a*) Τὸ ὑπερβάλλον λυπεῖ τοὺς σοφοὺς μᾶλλον ἢ ὑμᾶς τὸ ἐλλεῖπον. 33.

„ toutes. Vous avez non loin d'ici des „ Grecs issus de ces anciens (*) Erétriens, que Darius fils d'Hystaspe „ transporta, il y a six cens ans, en ce „ pays. Il leur assigna un terrain ingrat, „ où ils n'ont qu'un très petit espace de „ bonne terre, qu'ils cultivent avec „ soin. Mais aux approches de la récolte, des Barbares leurs voisins viennent „ tout ravager, les privant du fruit de „ leurs travaux, & les réduisant à une „ affreuse disette. Je vous prie donc de „ les mettre à couvert de cette vexation, & de les faire jouir en paix du „ lieu d'exil que Darius leur a donné". Le Roi acquiesça à la demande d'Apollonius, & lui répondit: „ Jusqu'au jour „ d'hier, les Erétriens dont vous me „ parlez, étoient regardés comme mes „ ennemis & les ennemis de mes péres, „ parce qu'autrefois ils nous ont attaqué les premiers par l'incendie de „ Sardes. Mais de ce moment ils seront „ traités comme amis, & je leur donnerai pour Gouverneur un homme de „ bien qui leur rendra bonne justice. „ Au reste pourquoi refusez-vous neuf „ dons que je suis disposé à vous faire? „ C'est que je n'ai point encore acquis „ d'amis dans ce pays-ci. Et vous, n'avez-vous besoin de rien? Il me faut „ des fruits & du pain. Avec cela je „ fais bonne chére".

* Voyez Hist. Anc. T. III. p. 108. &c.

Rien n'est plus noble assurément, que ce

ce procédé d'Apollonius. Il se soutint jusqu'à la fin: & lorsqu'il partit pour les Indes, il pria le Roi de l'acquitter envers l'hôte chez qui il avoit logé, & envers les Mages avec lesquels il avoit eu plusieurs conférences. Ainsi il ne tira rien pour lui-même, & il n'usa que pour les autres de la libéralité & de la bienveillance d'un grand Prince. Il n'avoit qu'une passion, qui étoit l'orgueil Philosophique.

Il voit les Mages, dont il ne fait qu'une médiocre estime. 26.

Il vit les Mages, comme je viens de le dire, mais mystérieusement, seul avec eux, & sans admettre à de si hauts entretiens même son fidéle Damis. Il convint qu'il avoit reçu d'eux quelques lumiéres, & prétendit leur en avoir aussi communiqué de son côté. Ils étoient, selon lui, des hommes sages, mais non jusqu'à la perfection. C'étoit dans les Indes qu'il devoit trouver des Philosophes dignes de toute son estime.

L'Inde pays de merveilles.

*Phil. Ap. Lib. II. & III.*

L'Inde est le pays des merveilles pour Apollonius & pour Damis. Les hommes de sept pieds & demi, les serpens de soixante & dix coudées, une femme moitié noire & moitié blanche, tout cela ne coute rien à nos voyageurs. Je me réserve à détailler les prodiges des Brachmanes, qui appartiennent plus directement à mon sujet. Ici je suis bien aise de faire observer quelques bévues Géographiques & Astronomiques de nos Philosophes & de leur Historien.

Ignorance d'Apollonius & de son Historien.

Ils appellent du nom de Caucase la chaîne de montagnes qui borne les Indes à l'Occident, & les sépare de l'Etat des Perses. C'étoit une erreur déjà ancienne, & imaginée par les Macédoniens contemporains d'Alexandre, pour flatter ridiculement ce conquérant, dont ils diminuoient la gloire en se proposant de l'augmenter. Strabon, qui a vécu dans le même tems & le même pays qu'Apollonius, mais qui étoit sans comparaison plus judicieux & plus instruit que ce prétendu Sage, a fort bien remarqué cette erreur, dont Philostrate & son Héros ne se sont pas seulement doutés. Ils transportent dans ce même pays la fable de Prométhée : les chaînes qui avoient attaché cet infortuné aux rochers du Caucase, subsistoient encore, & avoient été vues par Damis.

*Strabon, L. XI. p. 505. & L. XV. p. 688.*

En montant la montagne dont il s'agit, qui est le Paropamisus, Apollonius débite à Damis sa science Astronomique. Il lui dit que de ces lieux si exhaussés le ciel paroît plus azuré, les astres plus grands, & que le soleil se léve avant la fin de la nuit. „ Phénoménes, „ ajoûte-t-il, qui ne sont pas ignorés „ même des pâtres." Disons plutôt, qui ne sont pas crûs même des gens les plus grossiers.

Apollonius arrive dans l'Inde, Phrao-

Après avoir passé le fleuve Indus, Apollonius se trouva dans les Etats d'un Roi Philosophe, nommé Phraotès, amateur

-mateur de la simplicité, vivant sans faste & sans gardes, se contentant pour sa nourriture des fruits de la terre, qu'il cultivoit de ses propres mains, s'abstenant de l'usage du vin, en un mot suivant en tout les maximes Pythagoriciennes, ou plutôt les maximes des Philosophes Indiens, dont Pythagore avoit pris les leçons. La rencontre ne pouvoit être plus heureuse pour Apollonius, qui pourtant ne passa que trois jours avec Phraotès, parce que les usages des Indiens ne permettoient pas aux étrangers de demeurer un plus long espace de tems dans leurs villes. Il est bon de remarquer qu'Apollonius, qui savoit toutes les langues, eut cependant besoin d'interpréte pour entendre Phraotes, tant que ce Prince lui parla Indien. Mais après le premier abord, leurs conversations se tinrent en Grec, que le Roi Indien parloit fort aisément.

tès Roi Philosophe
Phil. Ap. II. 23 & seqq.

Après les trois jours révolus, Apollonius se mit en marche pour aller à l'habitation des Brachmanes, qui étoit le terme de son voyage. C'est ici que le merveilleux est prodigué sans mesure. Ces Sages habitoient entre l'Hyphasis & le Gange, sur une colline environnée d'un nuage qui leur servoit de rempart, & à l'aide duquel ils se rendoient visibles ou invisibles, selon qu'il leur plaisoit. Ils n'étoient pas moins redoutables par une puissance surnaturelle,

Entretiens d'Apollonius avec les Brachmanes.
Merveilles sur merveilles.
Phil. Ap. III. 12. & seqq.

que dignes de reſpect par leurs ſublimes connoiſſances. Car ils avoient les éclairs & les foudres à leur diſpoſition, & telles étoient les armes dont ils ſe ſervoient pour repouſſer leurs ennemis

Pl. 33. „ Alexandre, diſoit Phraotès à Apol-
„ lonius, n'a pas pénétré jusqu'à eux.
„ Mais s'il s'en fût approché, & qu'il
„ eût oſé les attaquer, il n'auroit pas
„ réuſſi dans ſon entrepriſe, quand mê-
„ me il eût eu dix mille Achilles & tren-
„ te mille Ajax dans ſes armées. Hercu-
„ le & Bacchus en ont fait l'épreuve :
„ & les tentatives qu'ils ont hazardées
„ de concert, & en réuniſſant leurs for-
„ ces, pour s'emparer d'une petite col-
III. 13. & ſeqq. „ line, ont tourné à leur honte ". En effet Apollonius en y montant, reconnut les veſtiges ineffaçables de leur défaite. Ils avoient employé pour cette attaque des Pans ou Faunes ; & la terre avoit conſervé les empreintes de pieds fourchus, de viſages, de barbes, & de dos, qui paroiſſoient avoir gliſſé le long de la pente.

Ce ne furent pas là les ſeules merveilles que la colline offrit aux regards avides d'Apollonius. Sans parler d'un puits merveilleux, qui dans la réalité paroît n'avoir été qu'une eau minérale, impregnée de parties métalliques, il vit deux tonneaux, l'un des pluies, l'autre des vents : reſſources aſſurées pour humecter,

mecter, ou pour deſſecher la terre, ſelon le beſoin qu'elle en auroit.

Il avoit été mandé ſeul par les Brachmanes, & lorſqu'il arriva il les trouva tous aſſis, & Jarchas, le chef de la bande, ſur une eſpéce de trône plus élevé & plus orné que les ſiéges des autres. Jarchas, pour faire tout d'un coup ſes preuves, & frapper d'admiration cet étranger, au lieu de lui demander qui il étoit, d'où il venoit, ce qui l'amenoit, lui raconta à lui-même toute ſon hiſtoire, dans quelle ville & de quels parens il étoit né, ce qui lui étoit arrivé pendant ſon ſéjour à Eges en Cilicie, comment il avoit trouvé Damis à Ninive & ſe l'étoit attaché : en un mot il lui fit le détail de toute ſa vie, & des avantures de ſon voyage : le tout en Grec, qu'il parloit comme ſa langue naturelle.

Cependant approchoit l'heure de midi, à laquelle ils avoient coutume d'adorer le Soleil. Ils commencérent par prendre le bain pour ſe purifier. Enſuite ayant formé un chœur dont Jarchas étoit le Coryphée (a), ils frappérent tous la terre, d'une baguette qu'ils avoient à la main. Auſſitôt la terre prenant une courbure ſemblable à celle d'une vague qui s'enfle, les pouſſa en l'air à la hauteur de deux coudées. En cet

(a) *On appelloit ainſi le principal perſonnage du Chœur dans les Tragédies Grecques.*

cet état ils chantérent une hymne, après laquelle ils redescendirent à terre; & Jarchas ayant fait donner à Apollonius le siége du Roi Phraotès, reprit sa place, & lui dit: „ Interrogez-moi sur „ ce qu'il vous plaîra. Car vous avez „ trouvé des hommes qui savent tout".

Apollonius lui demanda donc s'ils se connoissoient eux-mêmes. "Nous com„ mençons par là, répondit le Philoso„ phe Indien. Qui pensez-vous que vous „ soyez? Nous sommes des Dieux. Et „ comment êtes-vous des Dieux? C'est „ que nous sommes des hommes de „ bien". Langage absurde, & dont la contradiction saute aux yeux. Apollonius insista, & dit à Jarchas: „ Quelle „ est votre opinion sur l'ame? Celle, „ répondit Jarchas, que Pythagore a „ enseignée aux Grecs, la tenant de „ nous. En sauriez-vous bien autant „ que Pythagore? reprit Apollonius: „ & de même qu'il se souvenoit d'avoir „ été Euphorbe au tems de la guerre de „ Troie, pourriez-vous dire qui vous „ avez été avant que votre ame animât „ le corps qu'elle gouverne mainte„ nant"? Le Brachmane ne fut point embarrassé, & il assûra qu'il avoit été plusieurs siécles auparavant le Roi Gangès, fils du fleuve de même nom, Prince sage, vertueux, & doué de toutes les perfections. Il ajoûta, en montrant un jeune homme de vingt ans, qui vivoit

dans

dans leur compagnie : „ Celui-ci a été
„ Palaméde : & indigné de ce qu'Ulys-
„ se, qui passe pour sage, a tramé au-
„ trefois contre lui une insigne perfi-
„ die, & de ce qu'Homére n'a pas dai-
„ gné faire de lui la plus légére mémoi-
„ re, il a pris en haine la Philosophie,
„ & il ne demeure avec nous que par
„ contrainte & malgré lui “.

Après avoir ainsi satisfait aux questions d'Apollonius, Jarchas l'interrogea à son tour, & lui demanda s'il se souvenoit qui il avoit été dans les siécles précédens : „ Je m'en souviens
„ peu, répondit le Philosophe Grec,
„ parce que l'état que je tenois n'est
„ pas fort digne de mémoire. Eh quoi ?
„ reprit Jarchas. Avez-vous honte d'a-
„ vouer que vous avez été pilote d'un
„ vaisseau Egyptien “ ? Apollonius convint du fait, & il raconta une action louable qu'il avoit faite sous cette forme.

Je demande pardon à mes Lecteurs de les entretenir de pareilles inepties, qui ne méritent qu'un souverain mépris. J'abrége autant qu'il m'est possible. Mais j'ai rencontré plus d'une fois des hommes religieux & pleins de respect pour la Révélation, à qui les prétendus miracles d'Apollonius sembloient pouvoir faire quelque apparence de difficulté : & je suis bien aise de convaincre une bonne fois tous ceux qui
me

me liront, qu'Apollonius étoit un fourbe, & son Historien un homme sans esprit & sans jugement.

Quelle autre idée peut donner d'eux le repas des Philosophes Indiens, où les trépieds d'airain marchent d'eux-mêmes comme ceux que Vulcain dans Homére a fabriqués pour les Dieux; où des Echansons pareillement d'airain puisent le vin & l'eau dans les grands vases, & font le tour de la table, présentant la coupe à chaque convive; où la terre produit tout d'un coup à l'usage de la compagnie des lits de gazon; où les mets se servent eux-mêmes, mieux assaisonnés, que si le cuisinier le plus habile y eût mis la main? Qui peut douter que ce ne soient là de pures fables, de vrais contes de Fées; & que par conséquent on ne doive regarder celui qui les a débités le premier, comme un imposteur, & celui qui les rapporte d'après son autorité, comme un imbécille?

Remarques particuliéres.

Tout le reste est de même trempe: & sans m'y arrêter davantage, j'observerai seulement que le Roi de la contrée étant survenu, Apollonius ne converse avec ce Prince qu'à l'aide d'Jarchas, qui lui sert d'interpréte; que pendant un séjour de quatre mois il eut de fréquens entretiens avec les Brachmanes sur l'Astrologie, sur toutes les espéces de divinations, sur les sacrifices occultes, sur les cérémonies de l'évocation

tion des Dieux, mais toujours ſeul & ſans Damis, qui ne fut appellé que lorſqu'il s'agiſſoit de la Philoſophie commune & ordinaire; enfin qu'entre ces Sages régna, comme parmi les hommes vulgaires, un commerce réciproque de flatteries, & que de même qu'Apollonius ſe montra admirateur paſſionné de la ſageſſe Indienne, les Philoſophes Indiens à leur tour lui prédirent, lorſqu'il prit congé d'eux, qu'il ſeroit adoré comme un Dieu, & qu'il jouiroit vivant de ce grand privilége.

Apollonius quitte les Indes, & vient en Ionie.

Pour ſon retour il prit la mer, & ayant rangé toute la côte depuis les embouchures de l'Indus juſqu'à celle de l'Euphrate (a) dans le Golfe Perſique, il remonta ce dernier fleuve & vint à Babylone, où il trouva encore Bardane régnant, & reçut de lui le même accueil. De là il pourſuivit ſa route par Ninive, & gagna Antioche: & comme cette ville livrée aux délices ne faiſoit pas d'Apollonius l'eſtime qu'il croyoit mériter, il s'embarqua à Séleucie, paſſa dans l'Ile de Chypre, où il viſita le temple de Vénus à Paphos, & enfin il vint établir ſa réſidence au moins pour un tems dans l'Ionie.

Il y eſt accueilli avec toutes ſortes d'honneurs. IV. 1.

Il eut lieu d'être ſatisfait de la maniére dont ſon arrivée y fut célébrée. Les vil-

(a) *Je n'ai point changé l'expreſſion de Philoſtrate, quoique ce ſoit par le Tigre que l'Euphrate ſe jette dans la mer.*

villes & les peuples s'empressoient de lui témoigner leur admiration : les oracles chantoient ses louanges, & le Dieu de la Médecine lui envoyoit de son temple de Pergame les malades pour être guéris. Apollonius se donna alors tout de bon pour Thaumaturge. Sa sagesse perfectionnée par le commerce qu'il avoit eu avec les Philosophes de l'Inde, le mettoit en état d'opérer les plus grandes merveilles.

Il prévoit la peste d'Ephese, & la fait cesser.

Il en fit le premier essai à Ephése dans une occasion d'éclat. Il prévit que cette ville étoit menacée de la peste, & il l'annonça aux Ephésiens, mais d'une façon énigmatique. Dans les discours de morale qu'il leur faisoit, il s'interrompoit pour s'adresser à la terre avec un grand cri. „ O terre, disoit-il, demeure la même “. Puis apostrophant d'un ton de menace le démon de la peste, mais sans le nommer, il lui donnoit ses ordres. „ Sauve ceux-ci : tu ne passeras point par ce lieu “. Quoique ces prophéties ne fussent pas fort claires, les Ephésiens en comprirent le sens, mais ils en firent peu de cas, regardant ce langage comme celui d'un charlatan qui vouloit faire crier merveille. Il les quitta donc, & parcourut les autres villes d'Ionie.

Au bout d'un tems la prédiction se vérifia, & les Ephésiens attaqués de la peste, implorérent le secours d'Apollonius,

lonius. Il étoit à Smyrne, & ne croyant pas devoir différer un moment, il dit: „ Partons "; & aussitôt il se trouva dans Ephése. Il en assembla les malheureux habitans, il leur promit de faire cesser la maladie dans le jour même, & il les mena au Théatre. Là ils apperçurent un mendiant, vieux, clignant les yeux d'une façon singuliére, portant une besace où étoient quelques morceaux de pain, couvert de haillons, hideux de visage. „ Frappez cet ennemi des Dieux, cria Apollonius aux Ephésiens, & accablez-le de pierres ". Ils furent surpris & choqués d'un ordre qui paroissoit si contraire à l'humanité, d'autant plus que le mendiant les supplioit en toute humilité, & tâchoit de les émouvoir à compassion. Apollonius insista: & quelques-uns ayant commencé à jetter quelques pierres comme pour escarmoucher, cet homme, qui avoit les yeux à demi fermés, les ouvrit en plein, & il lança sur l'assemblée des regards étincelans. Sur cet indice les Ephésiens jugérent que c'étoit le démon de la peste, & ils le couvrirent d'une si grande multitude de pierres, qu'il s'en forma un tertre qui avoit quelque hauteur. Après un intervalle Apollonius ordonna aux Ephésiens d'ôter les pierres, afin de pouvoir reconnoître quelle bête ils avoient tuée; & ils trouvérent, non plus un homme, mais un chien noir,

noir, grand comme un lion, & de la gueule duquel il sortoit beaucoup d'écume. La maladie cessa : Apollonius fit dresser dans le lieu même une statue, qui représentoit ce chien, & qui devoit servir de talisman, & il la consacra à Hercule.

Observations sur ce fait.

Tel est le récit que nous a laissé Philostrate de ce prétendu miracle, le plus éclatant de ceux dont on a voulu faire honneur à Apollonius. J'ai déjà observé & prouvé que cet Ecrivain ne mérite aucune créance, & par conséquent il est permis de trancher la difficulté en niant le fait. Mais en s'en tenant même à son témoignage, Apollonius ne peut éviter de passer pour fourbe Car après avoir prédit la peste comme inspiré & éclairé d'en haut, dans l'Apologie qu'il (VIII. 7.) dressa longtems après pour être présentée à Domitien, il n'attribue cette prévision à aucune cause surnaturelle, mais à la frugalité & à la simplicité de son régime, qui lui tenant les sens plus dégagés, plus alertes, plus vifs, le rendoit susceptible d'impressions dont les autres ne sentoient point l'effet, & le mettoit ainsi en état de prévoir les maux qui se préparoient, avant qu'ils fussent arrivés. L'avanture du chien noir est un tour de gibeciére. Nos joueurs de gobelets en font tous les jours de plus surprenans. Le mal cessa, parce qu'il devoit cesser: & ceux qui voudroient faire

de cet événement un miracle, feroient donc obligés de reconnoître quelque vertu dans Hercule, à qui Apollonius rapportoit la gloire de la guérifon des Ephéfiens. En ce cas ce feroit pure Magie, & opération du Démon.

Je pourrois tirer parti contre Apollonius de fon entretien avec l'ombre d'Achille, qui ne roule que fur des objets frivoles, & où l'impofteur montre qu'il n'a pas même affez d'efprit pour donner au conte qu'il invente une tournure capable de lui faire honneur. Mais je me hâte d'avancer, & de le fuivre à Athénes, où il reçut un affront. Car s'étant préfenté pour être initié aux myftéres de Cérès Eleufine, il fut repouffé par l'Hiérophante, qui lui déclara qu'il n'initieroit point un fourbe, & qu'il ne découvriroit point les myftéres à un homme qui n'étoit pas pur en ce qui regarde le culte des Dieux. Apollonius ne fe déconcerta point : „ tu n'as „ pas marqué, dit-il à l'Hiérophante, „ le plus grand de mes crimes : c'eft „ que j'en fais plus que toi fur les myf- „ téres dont tu es le miniftre". Philoftrate ajoûte que l'Hiérophante étourdi de la fierté de cette réponfe, & voyant que fon refus étoit improuvé de la multitude, fe radoucit, & offrit à Apollonius de l'initier. „ Non, reprit celui-ci : ce ne fera pas toi, mais ton fucceffeur qui m'initiera :" & la chofe fe fit

IV. 11-16.

Il vient à Athénes, & y reçoit un affront.

IV. 18.

fit quatre ans après. Ce qui résulte bien clairement de tout ce récit, c'est que la premiére fois qu'Apollonius se présenta aux mystéres de Cérès, il fut refusé comme fourbe & Magicien.

Sa doctrine sur les libations. 19-25.

Pour se laver du reproche que lui avoit fait le Prêtre de Cérès, il parla beaucoup sur le culte des Dieux pendant le séjour qu'il fit à Athénes; & voici quelle étoit une de ces graves instructions. En traittant des libations, il blâmoit l'usage établi de boire dans la coupe dont on se servoit pour cette cérémonie. Il vouloit de plus que cette coupe eût deux anses, & qu'en faisant la libation on versât la liqueur par le côté de l'anse, qui n'est point celui par lequel on boit.

Il guérit un pretendu possédé.

Il ne falloit pas être possédé du diable pour se moquer de pareilles bagatelles, débitées sérieusement par un Philosophe qui se vantoit des plus sublimes connoissances. Cependant un jeune homme qui assistoit à ce discours, s'étant mis à rire, Apollonius reconnut à ce signe qu'un démon s'étoit rendu maître de son ame & de son corps. Il le dit: & à son seul regard l'esprit malin, irrité, mais tremblant, protesta qu'il alloit sortir du corps du jeune homme; & pour preuve de l'exécution de sa promesse, il ajoûta qu'il alloit renverser une statue qu'il désigna. La statue fut renversée: le jeune homme non seulement fut gué-

ri

ri du mal qu'il ne ſe connoiſſoit pas, mais il renonça à la vie débauchée qu'il avoit menée juſqu'alors, & il devint diſciple & ſectatenr d'Apollonius.

Il démaſque un fantôme qui abuſoit un de ſes diſciples pour le dévorer.

Il faut mettre ce beau miracle de notre Philoſophe avec un autre d'une eſpéce encore plus ſinguliére, qu'il opéra peu de tems après à Corinthe. Ménippe jeune homme de vingt-cinq ans, très bien fait de ſa perſonne, Cynique de profeſſion, & néanmoins attaché à Apollonius, ſe croyoit aimé d'une femme riche, belle, qui avoit fait des avances vers lui, qui l'attiroit chez elle; & il ſe préparoit à l'épouſer. Apollonius, par ſes lumiéres ſupérieures, connut que cette prétendue femme étoit un fantôme cruel & ſanguinaire, qui engraiſſoit Ménippe pour le dévorer & ſe nourrir de ſa chair. Il ne s'en expliqua pas clairement, ſe contentant d'avertir ſon diſciple qu'il nourriſſoit un ſerpent dans ſon ſein. Mais pendant que l'on célébroit la nôce, il ſe transporta ſur le lieu, & déclara alors à Ménippe que tout ce qu'il voyoit, le vin qu'il bûvoit, les mets qui étoient ſur table, la vaiſſelle d'or & d'argent, les domeſtiques, n'étoient que de vaines apparences ſans corps & ſans réalité: & en effet à l'ordre d'Apollonius tout cela diſparut. La femme ſe fit preſſer un peu davantage. Elle ſembloit pleurer, elle demandoit quartier au Philoſophe, le priant de ne

la point tourmenter, & de ne la point contraindre d'avouer ce qu'elle étoit. Il tint bon : & ce fut une nécessité pour elle de reconnoître qu'elle étoit une Empuse (a), (c'est le nom que l'on donnoit à ces fantômes, créés par des imaginations échauffées) & que son dessein avoit été de se repaître du sang & des chairs de Ménippe. Philostrate se félicite d'avoir éclairci, à l'aide des Mémoires de Damis, cet important événement, dont on n'avoit communément qu'une idée vague & confuse.

Apollonius passa un tems considérable dans la Gréce, parcourant tous les temples fameux, assistant aux fêtes & aux spectacles, qui se célébroient, comme l'on fait, chez les Grecs avec un très grand appareil, & faisant par tout le personnage de réformateur & de censeur.

Il va à Rome. 34-47.

Après avoir fait un tour en Créte, il résolut d'aller à Rome, quoique la qualité de Philosophe n'y fût pas alors une bonne recommandation, & qu'elle pût même attirer des périls. Car Néron faisoit la guerre à la Philosophie, & tenoit (b) actuellement Musonius en prison. Mais

*(a) Le nom & la chose ont assez de rapport avec les Vampires de Bohême.*

*(b) Mr. de Tillemont doute avec beaucoup de fondement, si Philostrate ne nous conte pas ici des fables. Car Musonius Rufus, célébre Philosophe Stoïcien, dont il est souvent fait mention dans Tacite, avoit été exilé, & non pas emprisonné par Néron. Voyez T. IV. de cette Histoire, L. XII. p. 311.*

Mais Apollonius, après avoir vu tant de bêtes féroces dans les déserts de l'Arabie & des Indes, n'avoit point encore vu de tyran, & il vouloit savoir, disoit-il, quelle bête c'étoit, combien elle avoit de têtes, si elle étoit armée d'ongles crochus & de dents en forme de scie. Beau motif pour un Philosophe! Lorsqu'il étoit déjà près d'Aricie, il vit venir à sa rencontre un homme de sa connoissance, nommé Philolaüs, qui lui exaggéra les dangers auxquels il s'exposoit en entrant dans Rome, & qui n'épargna rien pour le détourner de sa résolution, & l'engager à rebrousser chemin. Les discours de Philolaüs, & ses frayeurs peintes sur son visage & dans tous ses mouvemens, frappérent de terreur les disciples d'Apollonius; & sur trente-quatre qu'il amenoit, il ne lui en resta que huit qui voulussent le suivre. Apollonius loua beaucoup le courage de ceux-ci, & se mettant à leur tête il continua sa route.

Je remarquerai en passant une bévue d'Apollonius & de son Historien sur un fait bien célébre. Parlant du meurtre d'Agrippine alors tout récent, ce Philosophe dit que Néron avoit fait périr sa mére par un naufrage, quoiqu'il soit constant qu'elle se sauva de ce naufrage, & qu'elle fut ensuite assommée & poignardée dans son lit.

Bévue historique d'Apollonius & de son Historien.

De quelque bravoure que se piquât Apol-

Il se ménage, &

néanmoins il ne laisse pas d'être accusé, & il s'en tire heureusement.

Apollonius, il y joignoit la prudence ; comme il parut par une petite avanture, qui suivit de près son arrivée à Rome. Il s'étoit logé dans une hotellerie, où vint un homme qui faisoit métier d'aller de maison en maison chanter les vers de Néron ; & quiconque n'étoit pas ravi en admiration, ou ne le payoit pas bien, devenoit criminel de léze-majesté. Apollonius & sa compagnie écoutérent assez froidement ce chanteur, & en conséquence il ne manqua pas de les accuser d'impiété envers le Prince. Notre Philosophe feignit de n'être pas ému de ce discours, mais cependant il fit payer au Musicien son salaire.

Pendant tout le séjour qu'il fit à Rome, il observa des ménagemens, il évita ce qui pouvoit faire de l'éclat. Cependant il lui échappa quelques paroles, qui lui attirérent une accusation. Il comparut devant Tigellin, qui fut bien effrayé, lorsque le mémoire de griefs qu'on lui avoit remis, devint entre ses mains un papier blanc, sur lequel il ne paroissoit plus aucun vestige d'écriture. Le Préfet du Prétoire interrogea l'accusé en secret, & sur ses réponses il le renvoya libre, en exigeant néanmoins une caution qui répondît de lui, & qui se chargeât de le représenter. Je coule légérement sur ces faits, parce que nous en trouverons d'autres de même genre, qui mériteront plus d'attention. Mais

Mais je ne dois pas omettre un prétendu miracle de résurrection, qui paroît copié d'après celui du fils de la veuve de Naïm. On portoit au tombeau une jeune personne d'âge nubile, que l'on croyoit morte. Celui qui devoit l'épouser, suivoit le lit funébre en pleurant & en se lamentant beaucoup. Arrive Apollonius, qui ordonne que l'on pose le lit à terre. „ Je vais, dit-il, faire cesser vos larmes." Il demanda le nom de la jeune fille, question assez singuliére dans la bouche d'un Thaumaturge capable de ressusciter un mort. Il prend cette jeune personne par le bras, & murmurant tout bas avec un air de mystére quelques paroles que personne n'entendit, il la rappelle à la vie, & elle retourne à la maison de son pére. Philostrate n'ose pas assûrer qu'elle fût morte, & il dit que ceux qui furent présens à cette scéne étoient dans le même doute. Il observe que son visage avoit une moiteur, qui prouve au moins un reste de chaleur vitale. Ne doutons pas qu'elle ne fût bien vivante, & que si ce n'est point ici un conte inventé à plaisir, ce ne soit une comédie jouée avec adresse. Prétendu miracle de résurrection.

Lorsque Néron partit pour la Gréce, il rendit, si nous en croyons Philostrate, une Ordonnance pour chasser les Philosophes de Rome. Quoi qu'il en soit de ce fait, qui n'est atteſté par aucun autre Il se transporte en Espagne.

Ecrivain, Apollonius s'éloigna de Rome & de l'Italie, & s'en alla en Espagne visiter le Détroit d'Hercule & Cadiz.

Merveilles de ce pays debitées par Apollonius. V. 1-6.

C'étoit encore là un pays fécond en merveilles. L'extrémité du monde connu, l'entrée de l'Océan, voilà un fond sur lequel l'imagination des Grecs trouvoit à travailler. Apollonius ne s'y oublie pas. Nul crépuscule à Cadiz. L'éclat de la lumiére succéde sans milieu aux ténébres de la nuit, & vient subitement frapper les yeux comme un éclair. Deux arbres singuliers, & tels qu'on n'en voit point dans aucun autre endroit du monde. Ils sortent du tombeau de Géryon, & il en coule des gouttes de sang. Notre Philosophe, qui sait tout, connoît la cause du flux & reflux de la mer. Il y a de profondes cavernes dans le bassin de l'Océan, d'où partent des vents qui, lorsqu'ils soufflent, poussent les flots vers la terre, & les raménent en se retirant. Cette belle théorie est confirmée par une expérience de même aloi. C'est que les mourans à Cadiz n'expirent jamais pendant que la mer monte, mais seulement lorsqu'elle baisse.

Ses discours contre Néron. Quelques prétendues prédictions. 7-27.

Apollonius se voyant loin de Néron, parla contre lui avec plus de hardiesse. Philostrate même lui attribue quelque part dans la révolution qui délivra le genre humain de ce fléau. Mais l'Intendant de la Bétique, qu'il suppose avoir

été

été engagé par Apollonius à se lier avec Vindex, n'est point connu dans l'Histoire, & son emploi ne le mettoit pas en état d'influer beaucoup dans les affaires générales. Le même Philostrate fait aussi honneur à son Prophéte de quelques prédictions, par rapport aux guerres civiles qui suivirent la mort de Néron, & aux catastrophes promptes & sanglantes des trois Princes qui remplirent après lui le trône des Césars. Mais cet homme si pénétrant dans l'avenir, connoissoit assez mal le passé, puisqu'il fait mourir chez les Gaulois Occidentaux l'Empereur Othon, qui 13.
se tua à Brixellum sur le Pô dans la Gaule Cisalpine. Par une erreur encore plus grossiére, il suppose ailleurs que le même Othon avoit été adopté avec Pison par Galba.

Son voyage d'Espagne en Egypte.

Pendant que ces grands mouvemens agitoient tout l'Empire Romain, Apollonius voyagea. Il alla d'Espagne en Sicile : delà il passa en Gréce, & s'étant arrêté à Athénes, il se fit initier aux mystéres de Cérès Eléusine. Il s'embarqua ensuite au Pirée, dans le dessein d'aller visiter l'Egypte, qu'il n'avoit point encore vue, & où il étoit, si nous nous en rapportons au témoignage de son Historien, extrêmement désiré. Le vaisseau qu'il monta, le conduisit à l'Ile de Chio, d'où il vint à Rhodes, & après y avoir séjourné quelque tems, il

arriva enfin à Alexandrie, peu avant que Vespasien s'y rendît.

Ses entretiens avec Vespasien, visiblement faux & romanesques.

C'est ici un endroit très remarquable de la vie d'Apollonius. Nulle part l'Historien ne fournit de plus fortes armes contre lui-même & contre son Héros : & les entretiens de l'Empereur & du Philosophe sont plus romanesques, que les trépieds qui marchoient d'eux-mêmes chez les Indiens, & que les échansons d'airain qui servoient à table. Pour le mieux sentir, je prie le lecteur de se rappeller l'idée non seulement du rang suprême que tenoit Vespasien, mais de son caractére solide & judicieux. Rien n'y est plus contraire, que ce que je vais raconter d'après Philostrate.

Voyez T. V. p. 84.

Tacite a cru que Vespasien vint à Alexandrie pour être maître de l'Egypte, qui étoit la mére nourrice de Rome, & pour faire la guerre à Vitellius par la famine, pendant que Mucien la lui feroit par les armes. Il s'est trompé ; c'est, selon Philostrate, le désir de voir Apollonius qui amena Vespasien à Alexandrie. Il avoit mandé Apollonius, étant encore en Judée, afin de le consulter sur la pensée qu'il avoit de se faire déclarer Empereur : & ce Philosophe avoit refusé de l'aller trouver, disant qu'il ne vouloit pas mettre le pied dans un pays, que ses habitans rendoient impur & souillé, soit par leurs actions, soit par les horribles calamités qu'ils souffroient. Il fallut

lut donc que Vespasien passât outre, & qu'il se laissât proclamer Empereur, sans avoir l'attache d'Apollonius. Mais il y suppléa, en venant soumettre à sa décision la chose faite, & savoir de lui s'il devoit garder l'Empire ou l'abdiquer.

Lorsqu'il approcha d'Alexandrie, le Peuple, les Magistrats, les Prêtres, les Philosophes allérent au devant de lui. Apollonius seul, sans se déranger en rien, demeura dans le temple, occupé de ses soins accoutumés. Vespasien après avoir répondu obligeamment & avec bonté, mais en peu de mots, aux félicitations des Alexandrins, demanda tout d'un coup des nouvelles d'Apollonius. Dion Chrysostôme, Rhéteur & Philosophe, lui répondit qu'il le trouveroit dans le temple. „ Allons donc, „ dit l'Empereur, prier les Dieux, & „ converser avec un homme bien esti- „ mable par l'élevation de ses senti- „ mens."

Il ne se donna que le tems d'offrir son sacrifice, & avant que d'écouter les Députés des peuples & des villes, il adressa à Apollonius, en présence de toute la multitude qui remplissoit le temple, cette humble supplication; „ Faites- „ moi Empereur. Je l'ai déja fait, ré- „ pondit le modeste Philosophe. Car „ lorsque je demandois aux Dieux un „ Empereur ami de la justice, géné- 28-35.

„ reux, modéré, respectable par ses „ cheveux blancs, vrai pére de la patrie, vous étiez l'objet de mes priéres." Vespasien fut charmé de cette réponse, à laquelle applaudit tout le peuple ; & enhardi par le succès, il lui proposa cette question difficile : „ Que „ faut-il penser du gouvernement de „ Néron ?" Je supprime la réponse d'Apollonius, qui n'a rien de remarquable : mais j'observerai que ce Philosophe, non content d'être consulté par l'Empereur comme un maître par son disciple, lui nomme ses camarades pour conseillers, & l'exhorte à profiter des sages avis des Philosophes Dion & Euphrate.

Vespasien, au lieu d'être blessé de cette audace, prend Apollonius par la main, & le menant au Palais, il lui fait son apologie sur ce qu'à l'âge de soixante ans il avoit formé, en aspirant à l'Empire, un projet qui sembloit ne convenir qu'à un jeune ambitieux. Il fut bien récompensé de cette confidence. Apollonius lui applaudit, & de plus il l'avertit que la veille du jour qu'il lui parloit, le Capitole avoit été brûlé.

Chaque trait de connoissance surnaturelle dans Apollonius a son contrepoids à côté. Comment croire une telle merveille sur la foi d'un Ecrivain, qui a assez peu de jugement pour démentir la vérité historique par rapport à des faits connus de tout l'Univers ? Philostrate

trate nous débite que l'incendie du Capitole étoit arrivé à l'occasion des mouvemens que Domitien avoit faits pour se mettre en armes, & pour combattre contre Vitellius : pendant qu'il est certain que Domitien, encore trop jeune pour agir, n'eut d'autre part à ces événemens, que d'avoir été chercher un asyle dans le Capitole, & de s'en être sauvé, après la prise de la place, avec grande peine & grand danger.

La fin de la conversation entre l'Empereur & le Philosophe répondit à tout le reste. A l'heure de midi Apollonius se retira, en disant que cette heure étoit consacrée par les Philosophes Indiens à l'adoration du soleil; & que s'étant voué à leur institut, il ne lui étoit pas permis de manquer à une de leurs plus saintes pratiques.

Je ne croirois pas qu'il fût possible d'imaginer rien de plus absurde que ce qu'on vient de lire, si Philostrate ne nous fournissoit pour le lendemain une scéne qui l'est encore davantage. Apollonius étant entré dans le cabinet du Prince, l'avertit que Dion & Euphrate étoient dans l'antichambre, & il lui proposa de les faire appeller. „ Qu'ils en„ trent, dit Vespasien : ma porte n'est ja„ mais fermée aux hommes sages, mais „ pour vous mon cœur vous est ouvert. Voilà donc un conseil composé de trois Philosophes, qui, avec les travers dont

 ils

ils étoient pleins, n'auroient pas été sûrement capables de gouverner un village; & Vespasien leur demande des avis & des leçons pour le Gouvernement de l'Empire Romain.

Euphrate parla le premier, & il le fit avec une insolence qui méritoit punition. Il commença par établir que des Philosophes ne devoient point flatter ceux qui les consultoient. Il prétendit ensuite que Vespasien avoit mal posé l'état de la question, & qu'il ne s'agissoit pas d'examiner comment il devoit gouverner l'Empire, mais s'il devoit être Empereur. Il lui reprocha comme une lâcheté, l'inaction dans laquelle il s'étoit tenu par rapport à Néron. „Vous „vous êtes laissé, lui dit-il, dérober „par Vindex une gloire qu'il vous con„venoit d'acquérir. Lorsque j'enten„dois vanter vos victoires sur les Juifs, „je me disois à moi-même, N'a-t-il „donc rien de mieux à faire? Mainte„nant distinguons dans votre projet „deux parties. Vous attaquez Vitel„lius: vous faites bien. C'est un nou„veau Néron qu'il faut détruire. Mais „après que vous en aurez délivré la „terre, au lieu de vous substituer en „sa place, abolissez la Monarchie, de„venue trop justement odieuse, & ren„dez la liberté au peuple Romain."

Euphrate dans cette façon d'opiner avoit un motif secret. Il étoit jaloux de la

la préférence que Vespasien donnoit sur lui à Apollonius; & sachant que son confrére approuvoit en plein le systême du Prince, il se faisoit un plaisir de le contredire.

Dion, quoique plus doux, étoit entré dans son complot. Cependant il n'embrassa pas entiérement son avis. Il craignoit, disoit-il, que le peuple Romain façonné depuis si longtems au joug de la tyrannie, ne pût pas aisément s'accommoder du gouvernement Démocratique, comme les yeux au sortir des ténébres sont éblouis par l'éclat d'une trop vive lumiére. Il conseilloit donc à Vespasien de donner aux Romains le choix entre la Démocratie & le gouvernement d'un seul. „ S'ils choi-„ sissent la liberté, ajoûta-t-il en s'adres-„ sant à Vespasien, vous serez récom-„ pensé par une gloire bien préférable „ au plaisir de commander; vous ver-„ rez toute la ville remplie de vos por-„ traits, de vos statues; & vous nous „ fournirez une matiére de panégyri-„ que au dessus de tout ce que l'on a ja-„ mais accordé d'éloges à (*a*) Harmo-„ dius & à Aristogiton. Si le peuple Ro-„ main préfére la Monarchie, à quel „ autre que vous pourra-t-il songer?"

Je

(*a*) *Libérateurs d'Athénes, dont la mémoire fut toujours célébrée par les plus grands honneurs & les éloges les plus magnifiques. Voyez Hist. Anc. T. III. L. V.*

Je crois qu'il n'est point de Lecteur à qui ces discours ridicules n'inspirent du mépris. Vespasien en fut tout autrement affecté : il en eut un sensible chagrin : le trouble parut sur son visage, comme s'il n'eût osé être Empereur, à moins que Dion & Euphrate ne le trouvassent bon. Tous demeurérent quelque tems dans le silence: & ce ne fut pas Vespasien qui le rompit : il avoit besoin d'être remis par Apollonius.

Ce Philosophe prit donc la parole, & réfuta avec un sérieux tout-à-fait comique ceux qui avoient parlé avant lui. Pour éviter l'ennui, je supprime son discours. J'en rapporterai seulement deux endroits : l'un, dans lequel il est si mal informé de l'état des choses, qu'il suppose les deux fils de Vespasien chacun à la tête d'une armée, quoique Domitien fût constamment alors à Rome sans aucun commandement, & qu'il soit très probable que Tite avoit accompagné son pére à Alexandrie. L'autre endroit exprime parfaitement l'orgueil du personnage qui parle. „Si je m'intéresse, dit-il, „ à voir Vespasien Empereur, ce n'est „ pas pour moi. Peu m'importe par qui „ la terre soit gouvernée : je vis sous la „ direction immédiate des Dieux. Mais „ je serois fâché que le troupeau du gen„ re humain pérît faute d'un bon berger."

Vespasien, toujours imbécille, applau-

dit au discours d'Apollonius, qui lui avoit rendu le courage. „ Certes, lui
„ dit-il, si vous aviez lu dans mon ame,
„ vous n'auriez pas pu représenter plus
„ fidélement mes pensées. Je vous suis
„ pour guide, car je regarde comme di-
„ vin tout ce qui vient de vous. Ensei-
„ gnez-moi comment doit se conduire
„ un sage Prince."

Apollonius ne se fit point presser, & prit tranquillement le ton de maître avec un Empereur âgé de soixante ans, qui avoit passé toute sa vie dans l'administration des plus grandes affaires, gouverné des provinces, & commandé des armées. Il faut pourtant avouer que la plupart des avis qu'il lui donne, sont sensés: & j'en citerai quelques-uns pour ne le point frustrer de la gloire qui lui est dûe, & lui rendre justice en bien comme en mal.

Avis d'Apollonius à Vespasien sur la maniére de bien gouverner. 36.

„ Ne tenez point en réserve, dit-il,
„ des amas d'or & d'argent. En quoi de
„ pareils trésors valent-ils mieux que
„ des monceaux de sable? Ne vous en-
„ richissez pas par des impositions qui
„ fassent gémir ceux qui les payent.
„ C'est un or faux & malheureux, que
„ celui que vous acheteriez par les lar-
„ mes de vos sujets. Le meilleur usage
„ que vous puissiez faire des richesses,
„ c'est d'en soulager ceux qui sont dans
„ le besoin, & de conserver aux riches

„ la possession de ce qui leur appartient „ légitimement.

„ Que la Loi vous commande. Vous „ établirez de sages Loix, si vous vous „ y soumettez le premier.

„ Honorez les Dieux avec plus de „ soin encore que vous ne faisiez simple „ particulier. Vous avez reçu d'eux de „ grandes choses, & vous en avez de „ grandes à leur demander.

„ Le vin, le jeu, les femmes ne vous „ ont pas corrompu, même dans votre „ jeunesse. Ainsi il est inutile que je vous „ en parle maintenant. Mais la ville de „ Rome a grand besoin de réforme sur „ cet article. Procédez-y doucement. „ Il n'est pas possible de ramener tout „ d'un coup un grand peuple à la sagesse. „ se. Proscrivez tantôt un abus, tantôt „ un autre. Attaquez le vice tantôt à „ découvert, tantôt par des voies plus „ cachées; & accoutumez peu-à-peu les „ esprits à une façon de penser plus sé- „ rieuse & plus solide ".

Tels sont les principaux avis que donne Apollonius à Vespasien, & il n'y manque que d'être sortis d'une bouche plus propre à les faire respecter.

Apollonius refuse d'accompagner Vespasien à Rome. 37-41.

Pendant tout le tems que Vespasien séjourna à Alexandrie, il continua, je ne dirai pas de faire accueil à Appollonius, mais de l'écouter avec la docilité d'un disciple : & lorsqu'il partit pour Rome, il témoigna souhaiter de l'emmener avec lui.

lui. Mais le Philosophe vouloit visiter la haute Egypte, boire l'eau du Nil à sa source, & sur-tout conférer avec les (a) Gymnosophistes qui habitoient en Ethiopie (b), & comparer leur doctrine avec la sagesse Indienne. Il s'excusa donc par ces raisons d'être du voyage de l'Empereur, qui lui dit en le quittant : „ Ne vous souviendrez-vous pas de „ nous ? Oui, répondit Apollonius, si „ vous persévérez dans le bien, & si vous „ vous souvenez de vous-même ".

Il ne le revit plus. Quoiqu'invité plusieurs fois par Vespasien à venir à Rome, il refusa constamment, ne pouvant lui pardonner d'avoir ôté la liberté à la Gréce. Philostrate rapporte trois billets laconiques d'Appollonius à Vespasien, d'un style & d'un ton tout-à-fait injurieux. Vespasien y est comparé à Xerxès, qui a asservi la Gréce; il y est mis au dessous de Néron, qui lui a donné la liberté. En voici un, qui ne contient que ce peu de mots : „ Puisque vous êtes si en„ nemi des Grecs, que vous les réduisez „ en servitude, quel besoin avez-vous „ de

Offensé de ce que cet Empereur avoit privé les Grecs de la liberté, il lui écrit d'une maniére insolente.

(a) *Philostrate les appelle* Γυμνὲς, nûs. *Je traduis* Gymnosophistes *d'après les Interprétes Latins & François, quoique ce nom soit consacré par la plupart des Ecrivains aux Philosophes de l'Inde.*

(b) *Il paroit que le pays où habitoient les Gymnosophistes est la Thébaïde, appelée abusivement par Philostrate du nom d'Ethiophie, puisqu'elle faisoit partie de l'Egypte. C'est ce qui m'a autorisé à qualifier ces Philosophes tantôt Egyptiens, tantôt Ethiopiens.*

„ de ma conversation „ ? Je crois bien qu'Apollonius pouvoit être assez insolent pour écrire de cette façon à un Prince dont il connoissoit la douceur : mais ce qui est absolument incroyable, c'est que Vespasien recherchât l'entretien d'un pareil extravagant.

Lion reconnu par Apollonius pour avoir été autrefois Amasis. 42.

Il ne convenoit pas qu'Apollonius quittât l'Egypte, sans y signaler la sagesse plus qu'humaine qu'il tiroit de son commerce avec les Dieux. Un lion lui en présenta l'occasion. Cet animal étoit apprivoisé au point, non seulement de se laisser gouverner par son maître, mais de caresser tous les hommes qui l'approchoient. On le laissoit entrer dans les temples, parce qu'il n'avoit point les inclinations cruelles de ceux de son espéce. Il n'étoit point avide de sang : les membres des victimes déchirés & sanglans ne le tentoient point. Il vivoit presque à la Pythagoricienne, se contentant de gâteaux au miel, de fruits, de légumes, si ce n'est pourtant qu'il mangeoit de la chair cuite. Ce lion si plein de douceur flattoit un jour Apollonius d'une maniére où il paroissoit de la prédilection. „ Savez-vous, dit le „ Philosophe aux assistans, ce que me „ veut cet animal ? Il souhaite que je „ vous dise que c'est l'ame d'Amasis, „ ancien Roi d'Egypte, qui a passé dans „ son corps ". Lorsque le lion eut entendu ces paroles, il rugit d'une façon plain-

plaintive, il plia les genoux, versa des larmes. „ Vous le voyez, reprit Apol- „ lonius. Il n'est pas juste qu'un animal „ si noble fasse le métier de mendiant. „ Envoyez-le à Léontopolis (*a*), & „ nourrissez-le dans le temple de cette „ ville ". Les Egyptiens, adorateurs des bêtes, entrérent aisément dans la pensée d'Apollonius. Le sort du lion en devint meilleur, mais non celui de son conducteur, dont je vois les intérêts ici absolument négligés.

**Apollonius fait le voyage de la haute Egypte, & voit les Gymnosophistes, de qui il est assez mal reçu.**

*V. 43. & VI. 1-22.*

Apollonius fit le voyage de la haute Egypte avec dix de ses disciples, prenant tantôt le Nil, tantôt le chemin des terres, & visitant, suivant son usage, tous les temples, tous les monumens du pays, tous les lieux renommés.

Il fut assez mal reçu des Gymnosophistes, qu'avoit indisposés contre lui un courrier dépêché par le jaloux Euphrate, pour les avertir qu'Apollonius venoit à eux prévenu en faveur de la sagesse Indienne. Or il y avoit rivalité entre les Philosophes de l'Ethiopie & ceux de l'Inde. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui se passa entre Apollonius & les Gymnosophistes. Je n'y trouve rien de fort intéressant, si ce n'est une réflexion judicieuse de Thespésion, chef de la Philosophie Ethiopienne, contre les prestiges

(*a*) *Ville des Lions, en Egypte. Ces animaux y étoient honorés.*

tiges mal-à-propos associés aux préceptes de la sagesse.

„ Nous vivons, dit-il, d'une façon „ très unie. La terre ne nous fournit „ point de lits de gazon, nous ne nous „ soutenons point en l'air, les sources „ de lait & de vin ne coulent point à „ nos ordres. Nous obtenons de la terre par notre travail une nourriture „ simple & frugale, & nous la trouvons „ plus agréable, précisément parce „ qu'elle nous a coûté des sueurs. La „ sagesse marche avec simplicité, & elle „ n'a pas besoin de cet appareil théatral, „ que vous avez vu chez les Indiens. Je „ sais, je ne sais pas; faites ceci, évitez „ cela: voilà le langage qui convient au „ Sage, sans faste, sans fracas, sans affectation d'éblouir par le merveilleux „ les yeux du vulgaire.“

Rien n'est mieux pensé ni mieux dit. Mais l'amateur de la simplicité gâte tout par une bravade qu'il ajoûte. „ Si nous „ n'opérons pas, dit-il, ces merveilles „ qui vous ont inspiré de l'admiration „ pour les Indiens, ce n'est pas le pouvoir qui nous manque, c'est le mépris „ qui nous en empêche. Et pour preuve, Orme qui m'écoutez, saluez le „ sage Apollonius“. L'arbre obéit, & d'une voix qui ressembloit à une voix de femme (*a*), il salua le Philosophe étranger.

L'es-

(*a*) *Le mot Grec, qui signifie* orme, πτελέα, *est du féminin.*

L'esprit romanesque & le goût du mensonge accompagnent, comme l'on voit, par tout Apollonius, aussi bien en Egypte qu'aux Indes. Admirateur décidé de la sagesse Indienne, il fut très scandalisé du discours de Thespésion, & il entreprit de le réfuter. Mais ces discussions misérables nous ennuyeroient sans aucun fruit

Après un séjour qui ne fut pas long, Apollonius quitta les Gymnosophistes pour aller voir les sources du Nil. Il ne vit que les cataractes, qu'il appelle du nom de sources. Il en reconnoît pourtant d'autres ultérieures, auxquelles présidoit un démon, qui régloit la juste mesure des eaux du fleuve. *Il va en avant pour voir les sources du Nil, & ne passe pas les cataractes. 23-27.*

Dans ce pays il trouva un satyre, qu'il endormit & rendit sage en lui donnant du vin à boire; & Philostrate ne veut pas que l'on doute de ce fait. Car il a connu lui-même dans l'Ile de Lemnos un homme dont la mére recevoit souvent les visites d'un satyre. Tel est le jugement & le sens du grave Historien d'Apollonius. *Satyre.*

Au retour de son voyage d'Ethiopie notre Philosophe apprit que Tite venoit de terminer la guerre des Juifs par la prise de Jérusalem; & charmé de la modération que ce jeune Prince faisoit paroître après la victoire, il l'en félicita par lettres. Tite, non moins disposé que son pére à révérer Apollonius, l'engagea à se rendre auprès de lui en Cilicie: *A son retour Apollonius voit Tite en Cilicie. 30-34.*

&

& dans leurs entretiens le Prince & le Conquérant fait le personnage de disciple, & le Philosophe garde le ton de supériorité. Ne pouvant ou ne voulant pas accompagner Tite à Rome, il établit son substitut auprès de lui Demetrius le Cynique, à qui il écrivit en ces termes: ,, Je vous donne à l'Empereur Tite pour ,, maître, par rapport à la façon dont il ,, doit gouverner ,,. Ce fait n'est pas aisé à concilier avec l'Histoire, qui nous apprend que Demetrius fut banni de Rome par Vespasien à cause de son insolence, & qu'il n'évita la mort que par le mépris que l'Empereur faisoit de lui.

Laissons-là ces fables absurdes, au milieu desquelles je trouve un trait digne de mémoire, & vraîment beau. Ceux de Tarse présentoient à Tite une requête sur des objets qui les intéressoient infiniment. Tite leur répondit qu'il s'en souviendroit lorsqu'il seroit à Rome, & qu'il se rendroit lui-même leur agent auprès de son pére. Cette réponse étoit favorable & obligeante, mais Apollonius n'en fut pas content. ,, Si j'accusois de- ,, vant vous quelques-uns de ceux-ci, ,, dit-il à Tite, d'avoir conspiré contre ,, vous & contre l'Empire, d'avoir en- ,, tretenu des intelligences avec les ,, Juifs enfermés dans Jérusalem, quel ,, traitement éprouveroient-ils de votre ,, part?" Je les ferois périr sur le champ, répondit le Prince. ,, Eh quoi? reprit le

,, Phi-

„ Philosophe, n'est-il pas honteux de ti„ rer vengeance dans le moment, & de „ différer les graces; de décider par „ vous-même du supplice, & d'attendre „ des ordres pour dispenser les bienfaits?" Tite fut frappé de cette remontrance, & il accorda à ceux de Tarse ce qu'ils lui demandoient.

Apollonius ne voulut point, comme je l'ai dit, suivre Tite à Rome. Il ne lui restoit plus néanmoins de longs voyages à faire. Sa curiosité étoit satisfaite. Il avoit vu les Mages en Chaldée, les Brachmanes dans les Indes, les Gymnosophistes en Egypte: il avoit vu les colonnes d'Hercule & Cadiz. Mais son caractére inquiet ne lui permettoit pas de se tranquilliser dans un séjour fixe. Il passa le reste de sa vie à errer de ville en ville, dans l'Ionie sur-tout, & dans la Gréce. Je ne le suivrai point dans toutes ces différentes petites courses. Je ne trouve plus dans sa vie qu'un fait important à raconter, qui est son accusation devant Domitien. Mais il faut reprendre les choses de plus haut.

Il ne fait plus de longs voyages, mais il ne se fixe dans aucune ville.

35.

J'ai dit, d'après Philostrate, qu'Euphrate étoit jaloux de la considération où il voyoit Apollonius auprès de Vespasien. C'est, selon le même Historien, cette jalousie, qui accrûe & portée à l'excès par des disputes vives & continuelles entre ces deux Philosophes, porta enfin Euphrate à s'oublier jusqu'au point

Ses querelles avec le Philosophe Euphrate.

VII. 9.

point de se rendre accusateur de son confrére.

Il est pourtant à propos d'observer qu'Euphrate, qui nous est représenté par Philostrate comme un méchant homme, a en sa faveur un témoignage bien respectable. Pline le jeune, après l'avoir connu & pratiqué pendant fort longtems, lui donne les plus grands éloges.

Plin. I. ep. 10. „ (a) La régularité de ses mœurs, dit „ Pline, est parfaite, & il y joint une é- „ gale douceur. C'est aux vices qu'il en „ veut, & non aux hommes: il ne repri- „ mande point avec hauteur ceux qui „ sont en faute, il travaille à les réfor- „ mer."

Il est encore bon de remarquer qu'il ne paroît dans Euphrate aucun soupçon de prestiges & d'imposture. Au contraire c'est par cet endroit qu'il attaque A-

Philost. Apol. V. 37. pollonius devant Vespasien. „ Aimez, „ dit-il à ce Prince, & embrassez la Phi- „ losophie Naturelle. Mais pour celle „ qui se vante d'être l'interpréte des „ Dieux, rejettez-la. Car ceux qui l'en- „ seignent nous enflent d'un vain or- „ gueil, en débitant bien des choses „ fausses & insensées sur la Divinité."

Sous ce regard Euphrate a donc l'avantage sur Apollonius. Mais sur l'article de l'intérêt, Apollonius, selon le rap-

(a) Vitæ sanctitas summa, comitas par. Insectatur vitia, non homines: nec castigat errantes, sed emendat.

rapport de son Historien, prend bien sa ravanche, & brille beaucoup vis-à-vis d'Euphrate. Après la conférence qu'Apollonius, Dion, & Euphrate eurent avec Vespasien sur son élevation à l'Empire, ce Prince voulut les récompenser magnifiquement, & promit de leur donner tout ce qu'ils souhaiteroient. Apollonius ne demanda rien. Dion fit une demande plus noble que n'étoit le desintéressement même de son confrére. Il pria le Prince d'accorder le congé à un jeune homme qui avoit quitté l'étude de la Philosophie pour les armes, & qui vouloit revenir à sa premiére profession. Mais Euphrate demanda de l'argent pour lui & pour ses amis, ce qui lui attira de la part d'Apollonius ce reproche piquant: „ Eh quoi? Pendant que „ vous aviez tant de choses à demander „ à l'Empereur, vous conseilliez la Dé- „ mocratie!" V. 38.

Euphrate chercha à se venger en prévenant, comme je l'ai dit, les Gymnosophistes contre Apollonius. Lorsque celui-ci fut de retour, la querelle des deux Philosophes éclata avec une aigreur scandaleuse. Nous avons des lettres d'Apollonius à Euphrate, toutes plus insultantes les unes que les autres. Il l'attaque & dans ces lettres, & dans quelques autres, non seulement sur l'intérêt, mais sur les mœurs. Il lui reproche des liaisons de débauche avec un cer- Apoll. Ep. 1-8. 14-18. 36. 37. 50-52. 60. 74. 76-80.

certain Bassus, qu'il accuse de l'avoir voulu assassiner, après avoir empoisonné son propre pére.

Euphrate accuse Apollonius devant Domitien. *VII. 9-20. VIII. 5.*

Euphrate irrité, comme on le peut penser, ne garda plus de ménagement, & se rendit délateur contre Apollonius auprès de Domitien. Il lui imputoit le crime de Magie, & celui de rebellion. Il prouvoit le premier chef par la singularité de son vêtement & de sa maniére de vivre, par la facilité qu'il avoit de se laisser traiter de Dieu, par le fait de la peste d'Ephése. A l'égard du second, il prétendoit qu'Apollonius sollicitoit Nerva & plusieurs autres Sénateurs à conspirer contre l'Empereur, & qu'il avoit fait un sacrifice abominable, & immolé un enfant, pour chercher dans ses entrailles la connoissance de l'avenir, & des moyens de faire réussir la conjuration.

Récit de la défense d'Apollonius, tout romanesque. *VII. & VIII.*

L'histoire de la défense d'Apollonius est toute romanesque, & elle renferme tant de circonstances absurdes & visiblement fausses, que l'on est en droit de douter du récit entier. Je suis pourtant obligé de raconter les choses telles que Philostrate nous les débite, mais sans me rendre garand de rien, & sans demander créance même pour ce que je ne réfuterai pas expressément.

Le fait des intelligences d'Apollonius avec Nerva & d'autres Sénateurs, étoit vrai. Il ne se ménageoit pas même beau-

coup

coup dans ses discours, & il lui échappoit en présence de témoins des paroles séditieuses, qui exprimoient le désir de voir l'Empire délivré du joug insupportable de Domitien. Ce Prince averti des intrigues qui se tramoient contre sa personne, mais n'en ayant pas la preuve complette, exila, comme je l'ai dit, Nerva à Tarente, confina Salvidienus & Rufus dans des Iles; & pour s'éclaircir pleinement de tout le mystére, il fit expédier un ordre au Proconsul d'Asie d'arrêter Apollonius, & de le lui envoyer. Notre Philosophe devin connut par révélation l'ordre qui avoit été donné contre lui, avant que le Proconsul en fût informé; & sur le champ il se mit en chemin pour venir à Rome. Il lui auroit été aisé, comme il s'en vanta depuis, de disparoître, & de se retirer dans des pays où les délations n'avoient point lieu. Mais en ce cas il abandonnoit ses amis, contre lesquels sa fuite auroit été une conviction. Ce fut par ce motif généreux qu'il vint se jetter au milieu du danger, sans être retenu par les représentations de Demetrius le Cynique, qu'il rencontra à Pouzzoles, & qui l'exhorta vivement à se mettre en sûreté.

Dès qu'il fut arrivé à Rome, Casperius Elianus Préfet du Prétoire, qui l'ayant connu en Egypte avoit toujours conservé de l'attachement & même du

respect pour lui, mais qui étoit obligé de cacher la faveur qu'il lui portoit, de peur de se rendre suspect, ordonna qu'on le saisît, & qu'on l'amenât en sa présence. Sa charge lui procura la facilité de se ménager un entretien secret avec l'accusé, qu'il instruisit des griefs portés sur le mémoire de l'accusateur, & à qui il donna des avis sur la conduite qu'il lui convenoit de tenir dans sa défense; après quoi il le mit à la garde d'un Officier jusqu'à nouvel ordre. Au bout de quelque tems il le fit conduire dans une prison, mais de maniére qu'Apollonius y conservoit la liberté de marcher, de se promener, de parler à qui il vouloit. Il vécut dans la prison à sa maniére accoutumée, conversant avec les autres prisonniers, leur donnant des conseils Philosophiques sur ce qu'ils devoient faire pour se rendre leur état plus doux, & s'entretenant avec Damis, qui lui tint toujours fidéle compagnie, de toute autre chose que de son affaire, dont il paroissoit fort peu occupé.

Domitien, avant que de le juger solemnellement, voulut le voir & l'interroger en particulier. Il désiroit, comme je l'ai dit, & espéroit tirer de lui des éclaircissemens sur les desseins de Nerva & de ceux qui étoient dans la même cause. Voici la réponse d'Apollonius. „Je connois, dit-il, Nerva pour le „plus modéré des hommes, doux, af-
fec-

„ fectionné à votre service, capable de „ bien gouverner de grandes affaires, „ mais en craignant si fort le poids qu'il „ fuit les honneurs. Je pense de même „ de Salvidienus & de Rufus. Ils ne sont „ nullement propres ni à former des „ projets de rebellion, ni à entrer dans „ ceux qui seroient formés par un au- „ tre." Ici notre Philosophe péche grossiérement contre la sincérité. Il avoit lui-même exhorté fortement ceux dont il parle à conspirer contre Domitien, & il savoit que la bonne volonté ne leur manquoit pas, mais la hardiesse & les occasions. Son Panégyriste ne fait néanmoins aucune remarque sur ce mensonge, parce qu'il le jugeoit glorieux, étant dans la dangereuse persuasion que contre un tyran tout est permis, & que les loix de la Morale n'obligent plus vis-à-vis d'un ennemi du genre humain.

Domitien, mécontent de la réponse d'Apollonius, s'emporta violemment contre lui. „ Tu me regardes donc, lui „ dit-il, comme un calomniateur? puis- „ que tu traites d'hommes vertueux & „ modestes ceux que j'ai trouvé coupa- „ bles de complots criminels contre „ moi. Je pense bien que s'ils étoient à „ leur tour interrogés sur ton compte, „ ils ne conviendroient point que tu „ fusses ni Magicien, ni téméraire, ni „ fanfaron, ni avide d'argent, ni con-

„ tempteur des Loix. Mais tous vos subterfuges sont inutiles : je suis informé de tout ce qui s'est passé entre vous, comme si j'avois été de la confidence." Apollonius avec un sens froid étonnant lui repliqua : „ Seigneur, il est honteux pour vous, ou de chercher par la voie des procédures juridiques les choses dont vous êtes persuadé, ou d'être persuadé de ce qui doit être encore examiné & discuté par les formes judiciaires. Vous êtes plus injuste à mon égard que le calomniateur qui m'attaque. Il demande à vous instruire, & vous êtes déjà persuadé avant que de l'avoir entendu."

Tel que Domitien nous est représenté dans tous les monumens de l'Antiquité, il n'est pas aisé de croire qu'un homme qui lui auroit tenu ce langage remportât sa tête sur ses épaules. Philostrate, il est vrai, observe que l'Empereur fut extrêmement irrité. Mais cette colére aboutit à ordonner que l'on coupât à Apollonius les cheveux & la barbe, qu'on le remenât en prison, & qu'on lui mît les fers aux pieds & aux mains. Apollonius le poussa à bout, en se moquant des peines qu'il lui faisoit subir. Sur l'ordre de le raser, il dit : „ Je ne m'attendois pas que mes cheveux & les poils de ma barbe dussent courir quelque risque dans cette affaire."

faire." Sur les chaînes il adressa la parole à l'Empereur, qui l'avoit traité de Magicien. „ Comment, lui dit-il, si „ je suis Magicien, viendrez-vous à „ bout de m'enchaîner?" Ces maniéres insultantes ne furent point punies, & le surcroît de colére qu'elles causérent à Domitien, s'exhala en paroles.

Apollonius ne fut que deux jours dans les fers, & pendant ce peu de tems Philostrate raconte de lui deux grands traits de forfanterie. Un espion de l'Empereur étant venu le trouver, & feignant de plaindre son sort, lui demanda comment ses jambes pouvoient supporter les entraves qui les serroient. „ Je „ n'en sais rien, répondit-il; car mon „ esprit est ailleurs." Le second trait est plus fort, & consiste non dans une simple bravade, mais dans une opération, qui s'éléveroit, si elle étoit réelle, au-dessus des loix de la nature. Damis se désespéroit, & n'envisageoit qu'une mort prochaine pour son maître & pour lui. Apollonius commença par le rassûrer, en lui prédisant qu'ils ne seroient mis à mort ni l'un ni l'autre. „ Et „ quand serez-vous délivré de vos chaî- „ nes? dit Damis. „ Si vous m'interro- „ gez, répondit Apollonius, sur l'or- „ dre qui doit être donné pour m'ôter „ les fers, ce sera aujourd'hui. Si vous „ parlez de ce qui dépend de moi, ce „ sera tout à l'heure." En même tems

il tira sa jambe hors des fers, & ensuite la remit. Damis est le seul témoin de cette merveille : & soit qu'il l'ait inventée, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il ait été la dupe de la ruse & de la fourberie de son maître, qui avoit peut-être trouvé le moyen de limer la chaîne, il n'est point de supposition qu'il ne soit plus aisé d'admettre que son récit.

Le même jour à midi commença à se vérifier la prédiction d'Apollonius. Un Officier vint lui annoncer que l'Empereur avoit ordonné qu'on lui ôtât ses chaînes, & qu'on le remît au même état dont il avoit d'abord joui dans la prison, jusqu'à ce qu'il fût entendu dans ses défenses : ce qui seroit probablement dans cinq jours.

Le lendemain Apollonius fit partir Damis, & lui ordonna d'aller l'attendre à Pouzzoles, vis-à-vis de l'Ile de Calypso (*a*). Observons en passant que la situation de l'Ile de Calypso est très incertaine parmi les plus savans Géographes, & qu'aucun ne la place près de Pouzzoles. Mais Philostrate n'y regarde pas de si près. Damis se rendit par terre au lieu marqué, & mit trois jours à faire le chemin.

Apollonius eut audience au jour qui lui avoit été annoncé, & il fut mandé pour

(*a*) *Voyez le Dictionnaire de la Martinière au mot* Calypso.

pour venir plaider sa cause devant l'Empereur assisté de tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans Rome. Domitien, qui espéroit acquérir par les discours du Philosophe des preuves contre Nerva, & contre ceux qu'il regardoit comme lui étant unis, étoit bien aise de mettre en évidence les motifs légitimes & solides qu'il auroit de sévir contre de si illustres personnages. Apollonius apporta à ce redoutable tribunal une sécurité que rien ne peut égaler. En y venant de la prison, il conversa tranquillement avec le Greffier qui l'amenoit, badinant même d'une maniére assez froide; car il ne brilloit pas par le talent de la plaisanterie. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'il affecta des airs de mépris par rapport au Prince, ne daignant pas même le regarder. L'accusateur en fit la remarque, & le pressa de regarder celui qui étoit le Dieu de l'Univers. Apollonius éleva les yeux en haut, pour marquer qu'il adressoit ses regards & ses respects à Jupiter.

Le jugement se passa d'une façon très singuliére. Apollonius avoit préparé un long plaidoyer, que Philostrate a inséré dans son huitiéme Livre. Mais il n'eut point lieu d'en faire usage. Ni l'accusateur ne plaida contre lui, ni l'accusé n'eut besoin de prononcer un discours suivi. L'Empereur interrogea lui-même Apollonius sur les quatre griefs que j'ai

rapportés; & le Philosophe le satisfit sur chacun par une réponse très courte.

„ Pourquoi, lui dit Domitien, vous „ distinguez-vous des autres par le vê„ tement? La terre qui me nourrit, „ m'habille, répondit Apollonius, & „ je laisse les malheureux animaux en „ paix".

Domitien lui demanda ensuite pourquoi il souffroit qu'on l'appellât Dieu. Il répondit que tout homme de bien étoit honoré de ce titre. Nous avons vu qu'il tenoit des Philosophes Indiens ce langage également absurde & impie, auquel il apporte néanmoins des adoucissemens dans l'apologie dont j'ai fait
VIII. c. 7. mention. Il s'y justifie sur ce point, en
sect. 7. disant qu'il y a entre Dieu & l'homme une liaison, une affinité, une ressemblance; que le Sage a quelque chose de divin; & autres expressions, qui sont susceptibles d'un bon sens. Mais il y nie formellement qu'aucune ville se soit assemblée par decret pour sacrifier à Apollonius. Cependant il est de fait qu'il se laissoit adorer publiquement. La preuve en est dans un entretien rapporté par
VII. 21. Philostrate entre notre Philosophe & un Officier de guerre, qui peu après son arrivée à Rome lui parla des adorations qu'il souffroit qu'on lui rendît. „ Et qui „ est-ce qui m'a adoré, dit Apollonius? „ C'est moi, répondit l'Officier, qui é„ tant encore enfant vous adorai à E„ phése,

„ phése, lorsque vous nous eûtes déli-
„ vrés de la peste." Apollonius convint du fait, & l'approuva. „ Vous aviez raison, dit-il, vous, & la ville d'Ephése que j'avois sauvée." Qui ne reconnoît dans ces tergiversations un fourbe orgueilleux, dont la vanité sacrilége étoit flattée par les honneurs divins, & qui lorsqu'il se voyoit attaqué sur un si odieux attentat, cherchoit à se mettre à couvert par des interprétations & des subterfuges ?

Cette même duplicité de conduite & de langage se remarque par rapport à l'article de la peste d'Ephése, qui faisoit le troisiéme chef d'accusation contre lui. A Ephése il s'étoit laissé adorer comme sauveur de la ville. Interrogé par Domitien sur ce point, il n'est plus, comme je l'ai déja observé, qu'un sage, que la frugalité de sa vie met à portée de sentir avant les autres l'approche d'un mal avenir, & qui renvoye à Hercule l'honneur de la guérison. VIII. c. 5. & c. 7. sect. 9.

Restoit le quatriéme grief, qui rouloit sur les intelligences d'Apollonius avec Nerva & les autres Sénateurs dont j'ai parlé. Lorsqu'il fut question de ce point, le plus intéressant de tous sans comparaison pour Domitien, Philostrate veut que nous croyions que le Prince fut embarrassé & déconcerté. Il garda longtems le silence : il réfléchit beaucoup : il parut agité de différentes pen- VIII. c. 5. & c. 7. sect. 10.

ſées qui ſe combattoient. Enfin ſans nommer Nerva, ſans donner aucun ſigne de colére, il tourna ſon interrogation d'une façon captieuſe. „ Lorſque „ vous ſortîtes de votre maiſon un tel „ jour, dit-il à Apollonius, & que vous „ allâtes en pleine campagne, à qui ſa-„ crifiâtes-vous cet enfant?" La réponſe d'Apollonius eſt inintelligible. Prenant le ton d'un maître qui remettroit ſur les voies un enfant, „ Que dites-„ vous? répondit-il. Si je ſuis ſorti de „ ma maiſon au jour que vous me mar-„ quez, j'ai fait le ſacrifice dont on m'ac-„ cuſe. Si j'ai ſacrifié, j'ai mangé de la „ victime. J'invoque ici des témoins di-„ gnes de foi." Le ſens de ces paroles eſt développé dans l'apologie, que j'ai déjà citée plus d'une fois. Apollonius veut dire qu'au jour dont on lui parle il n'étoit point chez lui, mais chez un de ſes diſciples nommé Philiſcus, malade à la mort. Qu'il y paſſa le jour & la nuit, & par conſéquent qu'il n'a point été à la campagne, & n'a point fait le ſacrifice abominable qu'on lui impute, & qui eſt ſi contraire à ſes principes, qu'il vaudroit autant l'accuſer d'avoir mangé de la chair humaine. Enfin qu'il eſt en état de prouver ce qu'il avance par le témoignage de Teleſinus homme conſulaire, des deux médecins qui voyoient le malade, & de trente de leurs diſciples, qui les accompagnoient.

Si

Si l'Empereur & ses assesseurs virent dans la réponse énigmatique d'Apollonius tout ce que je viens d'exposer, ils avoient assurément une grande pénétration d'esprit. Il faut pourtant qu'ils aient compris ce mystérieux langage. Car tout le Tribunal y applaudit, & Domitien vaincu par ce consentement unanime, déchargea Apollonius de l'accusation, en lui ordonnant néanmoins de rester jusqu'à ce qu'il eût avec lui un entretien particulier. „ Je vous rens graces, „ Seigneur, dit Apollonius avec une fer„ meté plus grande encore qu'il n'a„ voit jusques-là témoignée. Mais par „ les manœuvres des scélérats sembla„ bles à ceux qui m'ont accusé, les vil„ les entiéres sont renversées, les Iles „ sont remplies d'exilés, les provinces „ de deuil & de larmes, les armées de „ lâcheté, le Sénat de défiances & de „ soupçons. Ce n'est point pour mon „ intérêt que je parle, je ne crains rien. „ Mon ame par sa nature est invulnéra„ ble, & il ne vous est pas donné de vous „ rendre maître de mon corps. Non, „ ajoûta-t-il, en citant un vers d'Ho„ mére (a), vous ne me ferez point „ mourir. Car mon destin m'affranchit „ de

(a) *Ce sont les paroles d'Apollon à Achille, qui poursuivoit :*

Οὐ γάρ μὲ κτενέεις, ἐπεὶ οὔτοι μόρσιμός εἰμι.

Hom. Il. XXII. 13.

„ de la crainte de vos coups." En achevant ces mots, il disparut du milieu de l'assemblée, & le même jour il se retrouva à Pouzzoles, & rejoignit Damis : digne conclusion du Roman.

Un prodige si éclatant, arrivé sur le plus grand théâtre de l'Univers, dans Rome, sous les yeux d'une illustre assemblée à laquelle présidoit l'Empereur, dut assurément faire grand bruit. Cependant nul autre Auteur que Philostrate n'en parle aucunement. Dion, tout avide qu'il est du merveilleux, a passé cette merveille sous silence. Pline, qui vivoit dans le tems même, & qui dans une de ses lettres cite des prodiges, dont il cherche la cause & l'interprétation, ne dit pas un mot de celui-ci. Releguons-le donc hardiment au pays des fables, & ne soyons point les dupes de notre déférence pour un aussi méprisable Ecrivain que Philostrate.

Pline VII. ep. 27.

Apollonius avoit appris à Domitien à ne point espérer de réussir dans les entreprises qu'il tenteroit contre sa liberté & contre sa vie. Aussi laissa-t-il notre Philosophe jouir d'une pleine sécurité. Apollonius passa tranquillement le reste du régne de ce Prince dans la Gréce & dans l'Ionie, non seulement sans se cacher, mais avec un très grand éclat, au milieu d'un cortége nombreux de disciples, & d'auditeurs de toute espéce. C'est tout ce que cet espace de tems me

paroît offrir de mémorable dans la vie d'Apollonius, si ce n'est la ressource qu'il trouva pour ses besoins dans le trésor de Jupiter Olympien. Manquant d'argent il demanda mille drachmes * au Prêtre qui avoit la garde de ce trésor, & il les reçut. Il en usoit familiérement avec Jupiter, comme avec un ami & un égal.

* Cinq cens francs.

Le meurtre de Domitien connu dans le moment par Apollonius à Ephése.

J'ai rapporté la derniére merveille qui couronna la gloire de ce prétendu Thaumaturge; & il est inutile de répéter ici ce que j'ai dit touchant le meurtre de Domitien connu d'Apollonius à Ephése, si nous en voulons croire Philostrate & Dion, dans le moment même qu'il s'exécutoit à Rome.

Son attention à derober la connoissance de sa mort.

Phil. Apol. VIII. 27-31.

Très peu de tems après, Apollonius disparut du milieu de la société humaine, sans que l'on puisse marquer au juste les circonstances de sa mort. Voici ce qui la précéda.

Nerva, qui succéda à Domitien, comme je le raconterai bientôt, ne se vit pas plutôt établi sur le trône des Césars, qu'il écrivit à Apollonius en ces termes: „Les conseils des Dieux & les „vôtres m'ont élevé à l'Empire; mais „pour le conserver & le régir, j'aurai „grand besoin de vos lumiéres." Notre Philosophe probablement se sentoit défaillir: & il étoit tems, puisque, si l'on peut compter sur les dates de Philostrate, Apollonius avoit alors cent

ans. C'est en ce sens qu'il faut prendre la réponse énigmatique qu'il fit à Nerva. „ Nous nous verrons, lui disoit-il, „ pendant un long tems, sans avoir per- „ sonne à qui nous commandions, ni „ personne qui nous commande." On a prétendu que cette réponse contenoit aussi une prédiction de la mort prochaine de Nerva. L'événement seul a fait naître cette idée.

Le fourbe prit ensuite ses mesures pour n'avoir point de témoins de sa mort, afin qu'elle ne démentît point les merveilles par lesquelles il avoit prétendu diviniser sa vie. Il avoit eu souvent à la bouche cette parole célébre, qu'il n'avoit jamais pratiquée. „ Faites ensorte „ que votre vie demeure cachée : " & il ajoûtoit, „ Si vous ne pouvez y réussir, „ cachez au moins votre mort." Le précepte de cacher sa mort est bizarre, & sans objet par rapport au grand nombre des hommes, mais il convenoit parfaitement aux vues de l'imposteur. Damis, fidéle compagnon de toutes ses démarches depuis plus de soixante ans, étoit un obstacle à ce dessein. Apollonius résolut de l'éloigner, & il saisit l'occasion que lui offroit l'invitation qui lui avoit été faite par Nerva. Il feignit ne vouloir pas manquer à un ami si estimable pour sa vertu, & parvenu à la premiére place de l'Univers. Il dressa donc une lettre remplie de leçons & d'avis

sur

sur le Gouvernement, & il chargea Damis de la porter à l'Empereur, en lui disant qu'elle contenoit des choses qui ne pouvoient être expliquées que par celui qui l'avoit écrite, ou par le plus fidéle & le mieux instruit de ses disciples. C'étoit un mensonge. Car Damis témoignoit dans ses Mémoires que cette lettre auroit pu être envoyée par d'autres que par lui. Il en fut la dupe. Il ne se rappella point ce que son maître avoit dit tant de fois du dessein où il étoit de dérober la connoissance de sa mort. Il avoit l'esprit si peu ouvert, qu'il ne comprit pas même le sens des paroles par lesquelles Apollonius lui dit adieu, & qui néanmoins n'étoient pas obscures dans la bouche d'un homme centénaire: „ Damis, en philosophant seul, ayez„ moi toujours devant les yeux." Il partit, & il ne revit plus Apollonius.

Ainsi finissoient les Mémoires de Damis, qui n'avoit rien écrit touchant la mort de son maître. Philostrate a voulu suppléer à ce silence, & il paroît visiblement incliner à croire qu'Apollonius ne mourut point, & fut enlevé au ciel. Il remarque avec complaisance qu'on ne montre nulle part le tombeau de ce Philosophe, & qu'on lui a bâti un temple à Tyanes sa patrie. Cependant il rend témoignage à une tradition qui est sans doute la véritable, & selon laquelle Apollonius mourut à Ephése entre les

bras

bras de deux femmes esclaves.

Sa gloire a duré autant que le Paganisme.

La gloire de cet imposteur a duré autant que le Paganisme. L'Impératrice Julie, épouse de Sévére, Princesse qui aimoit beaucoup les Lettres & la Philosophie, s'intéressoit à la mémoire d'Apollonius, & ce fut par ses ordres que Philostrate composa la vie, ou plutôt le Panégyrique de ce Philosophe. Antonin Caracalla lui consacra un temple. Alexandre Sévére avoit son image dans une chapelle domestique qui lui servoit d'oratoire, & par un assortiment bien singulier il l'associoit pour le culte avec Abraham & Jésus-Christ. Vopiscus dans la vie d'Aurélien témoigne une profonde vénération pour Apollonius, & le traite nettement de Dieu. Hiéraclès sous Dioclétien avoit eu l'audace, comme je l'ai dit, de comparer Apollonius à Jésus-Christ. Et il paroît par St. Augustin, que les défenseurs de l'Idolatrie expirante faisoient de ce paralléle une de leurs principales ressources. Mais qu'est-ce que toute cette gloire, qui n'a jamais eu qu'un éclat médiocre, & qui depuis treize siécles est totalement tombée dans l'oubli?

*Bayle, art. Apollonius de Tyanes.*

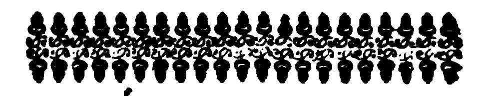
Il ne reconnoissoit d'autre Divinite que la nature.

Je ne parle point ici des bréches que sa réputation a souffertes, & des attaques que lui ont livrées, & de son vivant & après sa mort, ceux qui le définissant mieux que les autres l'ont qualifié magicien, fourbe, & imposteur.

Mais

Mais je crois devoir observer que cet homme si zélé pour réformer & épurer le culte des Dieux, qui s'est laissé adorer lui-même comme un Dieu, étoit un impie qui ne reconnoissoit d'autre divinité que la nature. La preuve de ce que j'avance se trouve dans une de ses lettres, dans laquelle après avoir établi qu'il n'y a ni génération ni destruction, mais simple changement de formes dans l'Univers, il ajoûte : „ Ce sujet de toutes les formes, comment l'appellerons-nous, sinon la premiére substance, seule agissante & seule passive, qui est toute en toutes choses, le Dieu éternel, à qui l'on ôte injustement son caractére propre par la variété des noms & des apparences ? " C'est-là, si je ne me trompe, le pur Spinosisme, digne couronnement des prestiges, des extravagances, & de l'orgueil insensé, que la vie d'Apollonius présente de toutes parts à un lecteur attentif. Ep. 58.

Comme les derniers traits de cette vie sont liés avec l'Histoire des Empereurs, j'ai cru ne me pas écarter de mon sujet en donnant quelques détails sur un fourbe si fameux. Je reprens l'ordre des faits à la mort de Domitien.



## LIVRE DIX-HUITIEME.

---

# FASTES DU REGNE DE

# NERVA.

A. R. 847. C. FULVIUS VALENS.
De J. C. 96. C. ANTISTIUS VETUS.

Nerva est proclamé Empereur par le crédit de ceux qui avoient fait périr Domitien.

Son gouvernement doux & modéré péche même par excès d'indulgence.

A. R. 848. NERVA AUGUSTUS III.
De J. C. 97. L. VIRGINIUS RUFUS III.

Mort de Virginius. Tacite Consul substitué fait son éloge funébre.

Calpurnius Crassus conspire contre Nerva, qui lui pardonne.

Les Prétoriens veulent venger la mort de Domitien, & animés par Casperius Elianus Préfet du Prétoire, ils s'attroupent séditieusement, & forcent Nerva de leur livrer les auteurs du meurtre de son prédécesseur.

On reçoit nouvelle d'un avantage remporté

porté sur les Barbares en Pannonie.

Nerva reconnoissant que l'Empire a besoin d'un soutien plus ferme que lui, adopte Trajan, qui commandoit alors l'armée de la basse Germanie.

NERVA AUGUSTUS IV. A. R. 849.
TRAJANUS CÆSAR II. De J. C. 98.

Nerva meurt vers la fin de Janvier.



# NERVA.

## §. I.

*Nerva est proclamé & reconnu Empereur. Douceur de son caractére & de son Gouvernement. Il abolit l'action de lése-majesté, rappelle les exilés, punit les délateurs. Pline recherché par Regulus. Il attaque Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius. Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné. Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus. Mot de Fronto. Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur. Traits de sagesse & de bonté. Il rétablit les Pantomimes. Troisiéme consulat de Virginius & sa mort. Sédition des Prétoriens qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. Adoption de Trajan. Mort de Nerva.*

AVANT

Nerva est proclamé & reconnu Empereur. *Dio. Eutrop. Victor uterque.*

AVANT que de tuer Domitien, les conspirateurs avoient pris toutes les mesures nécessaires pour substituer Nerva en sa place. Ainsi dès le jour même, qui étoit le dix-huit Septembre, Nerva fut proclamé & reconnu Empereur. Il avoit dans ses intérêts Petronius Secundus Préfet du Prétoire, qui entraîna sans doute par son autorité les cohortes qu'il commandoit. Le Chambellan Parthéne l'aida aussi de son crédit auprès de ses amis. Les Sénateurs n'avoient pas besoin d'être sollicités. Ils détestoient Domitien, ils étoient remplis d'estime pour Nerva. Ils se portérent donc avec effusion de cœur à lui décerner tous les honneurs & tous les titres, dont l'assemblage constituoit la dignité Impériale.

*Capit. T. Anton. 1. & Vict. Epit. in Nerva.*

Au milieu de ces applaudissemens & d'une félicitation universelle, un sage ami osa tenir au nouveau Prince un langage tout différent. Arrius Antoninus, qui fut ayeul maternel de l'Empereur Tite Antonin, en embrassant Nerva, lui dit qu'il estimoit l'Empire heureux de l'avoir pour chef „ Mais quant à ce „ qui vous regarde, ajoûta-t-il, je suis „ plus disposé à plaindre votre sort qu'à „ le louer. Vous perdez la tranquillité „ de la vie privée ; & à quels orages ne „ vous exposez-vous pas ? Que de fati„ gues ! Que de dangers, & pour vo„ tre personne, & pour votre réputa-

„ tion,

„ tion jusqu'ici sans tache! Vous au„ rez à vous défendre des embuches de „ vos ennemis : vous aurez à craindre „ l'avidité de vos amis, que vous ne „ pourrez satisfaire sans nuire au bien „ public, ni frustrer sans changer leur „ zèle en haine contre vous".

Arrius avoit un objet précis en annonçant des dangers à Nerva. Les Prétoriens regrettoient Domitien: ils avoient demandé à grands cris qu'on leur livrât les auteurs de sa mort: & ce n'étoit qu'avec beaucoup de peine qu'ils s'étoient laissé appaiser par les remontrances des premiers de la ville, & par la promesse que leur fit Nerva d'une gratification. Ils parurent rentrer dans le calme. Mais ce n'étoit qu'un feu mal éteint, qui se réveilla bientôt après, & qui causa à Nerva, comme nous le verrons, de vives allarmes.

Les Légions répandues dans les Provinces suivirent l'impression & l'exemple de la Capitale : si ce n'est pourtant que Philostrate veut qu'il y ait eu des mouvemens dans l'armée de Pannonie, que reprima, si nous l'en croyons, l'éloquence du Sophiste Dion Chrysostôme, qui s'étoit exilé dans ces contrées. Mais un fait qui n'a pour garand que cet Ecrivain fabuleux, me paroît bien mal appuyé. *Phil. Soph. l. 7.*

Nerva méritoit par sa vertu l'élevation à laquelle il fut porté. C'étoit un caractére extrêmement judicieux & modéré, *Douceur de son caractére & de son*

aimant

gouvernement. aimant les gens de bien, respectant les Loix : il ne lui manqua, pour être un Prince accompli, que la vigueur & la fermeté Né avec des inclinations douces & même timides, on conçoit aisément qu'il ne s'étoit pas fortifié par l'âge, & que (a) soixante & dix ans de vie, joints à une santé toujours délicate, avoient dû faire dégénérer sa douceur en foiblesse.

Son Gouvernement enchanta les Romains, d'autant plus sensibles au bonheur dont il les faisoit jouir, qu'ils sortoient d'un état violent où ils avoient éprouvé toutes les rigueurs de la tyrannie. Le commencement du régne de

Plin. IX. ep. 13. Tac. Agr. 3.

Nerva est appellé par Pline l'époque du retour de la liberté. (b) Tacite loue ce sage Prince d'avoir su allier deux choses autrefois contraires & ennemies, l'autorité suprême d'un seul & la liberté des citoyens : & le siécle ouvert par Nerva est, selon lui, le siécle de la félicité publique.

Il abolit l'action de lése-ma-

Son premier soin fut de réparer les maux du Gouvernement précédent. Il dé-

(a) *Je suis Eutrope & St. Jérôme, quoique Dion & Victor donnent seulement, l'un soixante-cinq, l'autre soixante-trois ans de vie à Nerva. Et ma raison est que le calcul d'Eutrope s'accorde mieux avec le langage de Pline, qui parle toujours de Nerva Empereur, comme d'un vieillard, comme d'un Prince fort avancé en âge.*

(b) Quanquam primo statim beatissimi seculi ortu Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit, Principatum & libertatem

déchargea de l'accusation ceux qui étoient actuellement poursuivis pour prétendu crime de lése-majesté : & il abolit entiérement cette vexation odieuse & cruelle, la terreur des honnêtes gens, & l'un des principaux ressorts de la tyrannie. Il fit cesser pareillement la persécution contre les Chrétiens, en défendant d'accuser personne pour cause de Judaïsme. Il rappella les exilés, & annulla les confiscations prononcées injustement contre eux. Parmi ceux à qui le bienfait du Prince rendit leur état, l'Histoire nous fait connoître en particulier Junius Mauricus frére d'Arulenus Rusticus, Arria veuve de Thraséa, Fannia fille d'Arria, & belle-mére d'Helvidius Priscus mis à mort par Domitien: & il ne nous est pas permis d'oublier l'Apôtre St. Jean, qui sortit alors de l'Ile de Pathmos & revint à Ephése.

jesté, rappelle les exilés, punit les délateurs.

Eus. Chron.

Non content de protéger & de rétablir dans la possession de leurs droits & de leurs biens ceux que la calomnie en avoit dépouillés, Nerva les vengea de leurs délateurs. Les affranchis & les esclaves, qui par leurs accusations avoient causé la ruine de leurs patrons & de leurs maîtres, furent punis de mort: & il fut dit qu'à l'avenir aucun homme de condition servile ne seroit écouté en jugement, sur quelque matiére que ce pût être, contre ceux dont il seroit ou au-

auroit été esclave. Les autres délateurs, sans être traités si rigoureusement, éprouvérent néanmoins la justice de Nerva, qui renouvella & aggrava les peines portées contre eux par l'Ordonnance de Tite, dont il a été parlé en son lieu.

Des personnes du plus haut rang s'étoient mêlées de cet indigne métier, & on juge bien que leur crédit & leur puissance les mirent à l'abri du châtiment mérité : mais on les voyoit dans un état d'humiliation qui faisoit la joie publique. Nous pouvons en citer pour exemple le fameux Regulus. Il fit des démarches de soumission auprès de Pline, dont il avoit persécuté les amis, & qu'il se souvenoit d'avoir offensé personnellement. Il craignoit d'être accusé par lui dans le Sénat, & pour obtenir que Pline voulût bien oublier le passé, il recourut à la médiation de tous ceux qu'il savoit avoir quelque autorité sur son esprit. Pline s'abstint en effet d'intenter action contre ce scélérat, qui (a) étoit riche, intriguant, à qui plusieurs faisoient la cour, qu'un plus grand nombre encore craignoient comme capable de leur nuire: motif plus puissant sur la plupart des hommes que l'affection. D'ailleurs Regulus s'étoit observé sous Domitien, & avoit

Pline recherché par Regulus.

*Plin. I. ep. 5.*

(a) Est enim locuples, factiosus; curatur à multis, timetur à pluribus, quod plerumque fortius amore est. *Plin.*

avoit pris soin de cacher ses forfaits. Un attentat commis en plein Sénat sur la personne du plus vertueux citoyen de Rome parut à Pline un plus digne objèt de son zèle.

On se souvient que lorsqu'Helvidius Priscus fut accusé dans le Sénat, un ancien Préteur, nommé Publicius Certus, se montra assez lâchement cruel pour mettre la main sur lui, & aider les archers à le mener en prison. Certus fut récompensé de ce crime, & il étoit à la mort de Domitien Intendant du Trésor public, & désigné Consul. Ce fut cet insigne criminel que Pline résolut d'attaquer par vénération pour la mémoire d'Helvidius, par attachement pour Arria & Fannia qui étoient depuis peu revenues d'exil, par le désir de venger la vertu & la décence publique indignement outragées. Je voudrois qu'à des motifs si louables il n'eût pas ajoûté lui-même celui de se faire de la réputation.

Il attaque Publicius Certus, lâche oppresseur d'Helvidius.

*Plin. IX. ep. 13.*

Dans l'exécution de ce dessein il se conduisit avec autant de prudence que de courage. Il laissa passer les premiers jours du régne de Nerva, pendant lesquels chacun se hâtant de profiter du moment favorable, demandoit tumultuairement & obtenoit justice contre ses ennemis particuliers, avec la précaution néanmoins de ne poursuivre que ceux qui étoient foibles & avoient peu de crédit. Pline jugea plus à propos de

donner le tems à ce premier feu de s'amortir, & aux esprits de se rasseoir & de se calmer, afin que toutes choses se fissent en régle, & que Certus ne pût pas prétendre avoir été opprimé par l'emportement de la haine publique contre le Gouvernement précédent. Il étoit résolu d'agir seul, s'il le falloit. Mais il crut convenable de proposer l'affaire à Antéia veuve d'Helvidius, à Fannia sa belle-mére, & à Arria mére de Fannia, & de leur demander si elles vouloient se rendre parties. Elles y consentirent avec joie, & Pline se disposa à poursuivre Certus au nom de ces Dames & au sien.

Le premier jour de Sénat qui suivit, il se léve, & demande la permission de parler. Il commença par des généralités, & on l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Lorsqu'il entama la matiére, & qu'il fit connoître à qui il en vouloit, ce fut une réclamation universelle. De tous les coins de la salle il s'éleva des voix contre lui. On lui demandoit pourquoi il parloit hors de son rang, pourquoi il vouloit occuper le Sénat d'une affaire que les Magistrats n'avoient point mise en délibération. Quelques-uns s'écrioient: „ Encore de nouveaux dangers! Nous avons eu bien „ de la peine à échapper. Qu'on nous „ laisse au moins vivre en paix." Pline écouta toutes ces clameurs sans se troubler,

bler, sans se déconcerter, (a) soutenu, comme il l'observe lui-même, par le mérite de l'entreprise, & éprouvant quelle différence il y a entre déplaîre ou être desapprouvé. Il ne put néanmoins reprendre ni continuer son discours, parce que le Consul lui ordonna d'attendre son rang pour parler.

Pendant qu'on traitoit des affaires courantes, un Consulaire s'approche de Pline, & lui fait une grave remontrance sur la hardiesse de sa démarche. Il l'exhorte à revenir sur ses pas. „ Vous vous „ ferez remarquer, lui dit-il, des Prin„ ces qui viendront dans la suite. A la „ bonne heure, répondit Pline, s'ils „ sont mauvais." A peine ce premier moniteur s'étoit-il retiré, qu'un second vient à la charge. „ Que faites-vous? „ dit-il à Pline : à quoi pensez-vous? à „ quel danger ne craignez-vous point „ de vous exposer? Pourquoi comptez„ vous sur l'état présent des choses, „ n'ayant aucune assurance de l'avenir? „ Vous attaquez un homme déjà Inten„ dant du Trésor public, & bientôt „ Consul, dont le crédit est immense, „ qui a des amis très puissans." Il lui cita en particulier le Commandant des Légions de Syrie, dont Pline remarque en

(a) Tantùm susceptæ rei honestas valet, tantùmque ad fiduciam vel metum differt, nolint homines quod facias, an non probent.

en passant que la réputation (*a*) étoit très équivoque. A ces vives représentations toujours la même réponse: (*b*) J'ai ,, tout pesé, j'ai tout prévu : & je ne re-,, fuse point d'être puni, s'il le faut, d'u-,, ne très bonne action, pendant que je ,, poursuis la vengeance d'une lâche & ,, indigne cruauté."

Cependant vint le tems d'opiner. Ceux qui parlérent les premiers, & qui formoient la tête de la Compagnie prirent presque tous la défense de Certus, quoiqu'il n'eût point été nommé; & lui firent ainsi eux-mêmes l'application des expressions générales de l'accusateur. Lorsque le tour de Pline fut venu, il soutint avec vigueur ce qu'il avoit commencé : il réfuta sur le champ tout ce qui avoit été avancé par les défenseurs de Certus: & soit par la force de ses raisons, soit par la fermeté de sa conduite, il ramena tous les esprits. Ceux qui s'étoient recriés d'abord contre lui, revinrent à lui applaudir. Véiento seul voulut repliquer, & ne put obtenir qu'on l'écoutât: ce

(*a*) *Mr. de Tillemont entend autrement les paroles de Pline*, non sine magnis dubiisque rumoribus. *Selon lui le sens est que l'on appréhendoit quelques mouvemens de la part du Gouverneur de Syrie. Je me rendrois volontiers à l'autorité de ce grand-homme, mais l'interprétation que j'ai suivie me paroît plus simple & plus naturelle.*

(*b*) Omnia præcepi, atque animo mecum antè peregi. Nec recuso, si ita casus attulerit, luere pœnas ob honestissimum factum, dum flagitiosissimum ulciscor.

ce qui ayant causé une altercation, le Consul rompit l'assemblée sans qu'il y eût rien de décidé. Pline fut accablé de complimens & de félicitations. On lui savoit gré sur-tout d'avoir lavé le Sénat du reproche d'inégalité & d'inconséquence ; d'indulgence à l'égard des membres de la Compagnie, pendant qu'il usoit de sévérité contre les autres coupables.

L'affaire n'alla pas plus loin. Nerva ne souffrit point qu'elle fût remise à la délibération du Sénat, mais il priva Certus du Consulat qui lui étoit destiné. Il rendit ainsi une demi-justice : & c'étoit quelque chose pour un Prince qui savoit mieux favoriser les bons, que punir les méchans.

Nerva prive Certus du Consulat qui lui étoit destiné.

Cette facilité excessive de Nerva lui fut reprochée, non pas durement, mais avec liberté, par Junius Mauricus, dont j'ai eu occasion de parler plus d'une fois. Ce grave Sénateur, après son retour d'exil, étoit à table avec l'Empereur, & il voyoit parmi les convives Véiento, l'un des instrumens de la tyrannie de Domitien. On vint à parler de l'aveugle Catullus Messalinus, qui ne vivoit plus alors, & dont la mémoire étoit en exécration à cause de ses délations odieuses, & des avis sanguinaires qu'il avoit toujours été le premier à ouvrir dans le Sénat. Comme chacun en disoit beaucoup de mal, Nerva lui-même proposa

Facilité excessive de Nerva. Mot de Mauricus. *Plin. IV. ep. 22.*

cette question: „Que pensez-vous qu'il „ lui fût arrivé, s'il eût vécu jusqu'au- „ jourd'hui ? Il souperoit avec nous, " répondit Mauricus.

Rien n'étoit mieux dit, ni plus vrai: Nerva eût été charmé que la vertu fût triomphante: mais il ne savoit arrêter ni le vice, ni l'abus du bien. La liberté qu'il avoit accordée de tirer vengeance des délateurs, dégénéra en licence: & Dion rapporte à ce sujet un mot remarquable de Fronto, personnage consulaire & homme de sens, qui voyant les accusations se multiplier sans fin, & en conséquence les esprits s'échauffer, la division s'allumer, osa dire: „ Il est fâcheux „ sans doute d'obéir à un Prince, sous „ qui rien n'est permis à personne: mais „ ce n'est pas un moindre inconvénient, „ que tout soit permis à tous.".

Mot de Fronto. Dio.

Je ne voudrois pourtant pas adopter en plein cette censure un peu chagrine. Fronto ne rendoit pas assez justice au gouvernement de Nerva, qui à l'exception d'un seul article, c'est-à-dire, de l'indulgence poussée trop loin, fut parfaitement louable, & réglé sur le modéle de celui de Tite. Il confirma, comme lui, par un Edit tous les dons de son prédécesseur. Pline nous a conservé cet Edit, qui respire la bonté. „ J'ai (a) préféré,

Edit de Nerva pour confirmer les dons de son prédécesseur.

Plin. X. ep. 66.

(a) Hoc sibi quisque civium meorum spondere potest, me securitatem omnium quieti meæ prætulisse, ut & libenter nova beneficia conferrem, & ante

„ féré, dit Nerva, le bien public à mon
„ repos;& mon intention en acceptant
„ l'Empire, a été d'accorder de nou-
„ veaux bienfaits, & de ratifier les an-
„ ciens. Que ceux qui en ont obtenu de
„ mon prédécesseur n'aient aucune dé-
„ fiance, & qu'ils n'appréhendent point
„ que la mémoire du Prince à qui ils en
„ sont redevables ne nuise à leur solidi-
„ té. Je ne prétens point même abolir
„ ces concessions pour les restituer en-
„ suite, afin que l'on m'en ait l'obliga-
„ tion : je ne veux point fatiguer ceux
„ qui en jouissent, en les assujettissant à
„ la nécessité d'en obtenir la confirma-
„ tion. Qu'ils me laissent m'occuper du
„ soin de répandre de nouveaux dons,
„ & qu'ils sachent que l'on ne doit me
„ demander que ce que l'on n'a pas."

Ce langage dans la bouche de Nerva étoit sérieux, & il en prouva la sincérité par des effets. Il consacra des sommes con-

Traits de sagesse & de bonté. *Dio. Vict. uterque.*

ante me concessa servarem. Ne tamen aliquam gaudiis publicis afferat hæsitationem vel eorum qui impetraverunt diffidentia, vel ejus memoria qui præstitit, necessarium pariter credidi ac lætum, obviam dubitantibus indulgentiam meam mittere. Nolo existimet quisquam, quæ alio Principe vel privatim vel publicè consecutus, ideò saltem à me rescindi, ut potius mihi debeat, si illa rata & certa. Nec gratulatio ullius instauratis eget precibus: & qui habent, (*) me, quem fortuna Imperii vultu meliore respexit, novis beneficiis vacare patiantur; & ea demum sciant roganda esse, quæ non habent.

(*) *Les éditions portent* non habent, *ce qui me paroît une faute contraire au sens.*

considérables à acheter des terres, qu'il distribua ensuite aux pauvres citoyens. Il pourvut à la nourriture & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre sexe, nés de parens pauvres dans toute l'étendue de l'Italie. Il soulagea par ses libéralités plusieurs villes affligées de différens fléaux. Il fit remise des accroissemens de taxe, dont on avoit chargé ceux qui étoient lents à payer les tributs.

Pour suffire à ces largesses & à plusieurs autres de même nature, il fit établir par le Sénat des Commissaires qui travaillassent à diminuer les dépenses de l'Etat; il diminua lui-même la sienne; il retrancha des fêtes & des spectacles dont les frais étoient énormes; enfin manquant d'argent, il vendit des meubles précieux, des joyaux, & même des biens fonds, soit de son patrimoine, soit du domaine Impérial.

Plin. Pan. 62.

Plein de considération & de déférence pour le Sénat, il ne décidoit aucune affaire qu'après avoir pris l'avis des chefs de cette auguste Compagnie; &, ce que Tite avoit fait le premier, ce que n'avoit jamais voulu accorder Domitien, il jura qu'il ne feroit mourir aucun Sénateur. Il tint parole: & Calpurnius Crassus, issu des anciens Crassus, ayant conspiré contre lui avec quelques autres membres du Sénat, Nerva suivit à la lettre l'exemple qu'avoit donné Tite dans un cas pareil. Il fit asseoir les conjurés à

côté

côté de lui dans un ſpectacle, & il leur mit en main les épées des gladiateurs, les invitant à examiner ſi elles étoient en régle, & les rendant ainſi maîtres de ſa vie. Toute la vengeance qu'il tira d'un complot ſi criminel, ſe réduiſit à exiler Calpurnius Craſſus à Tarente, & il n'écouta point les repréſentations des Sénateurs, qui blâmoient ſa clémence comme exceſſive & périlleuſe.

Nerva rendoit la juſtice avec aſſiduité & intelligence: l'étude & la connoiſſance du Droit étoient héréditaires dans ſa famille. Son (a) ayeul avoit été l'un des plus grands Juriſconſultes de Rome. Il confirma la loi de Domitien qui défendoit de faire des eunuques: il abolit celle par laquelle Claude avoit permis les mariages de l'oncle avec la niéce. J'ai parlé du droit de vingtiéme impoſé par Auguſte ſur les ſucceſſions collatérales. Aux cas d'exemption marqués dans la premiére loi Nerva en ajoûta d'autres, & il fraya la route à Trajan pour porter encore plus loin ſur cette matiére l'équité & la munificence.

T. I. p. 337.

*Plin. Pan. 37-40.*

Par tous ces traits de ſageſſe & de bonne conduite réunis, il paroît que Nerva ſe glorifioit à juſte titre d'avoir gouverné de maniére qu'il pouvoit en quittant l'Empire rendre bon compte de tout ce qu'il

*Dio.*

(a) *Cocceius Nerva, qui ſe laiſſa mourir de faim, ſous Tibére. Voyez T. II. p. 512. &c.*

qu'il avoit fait, & rentrer sans crainte dans la condition privée.

Il n'en avoit jamais perdu de vue la modestie. Il refusa les honneurs excessifs, & défendit qu'on lui dressât aucune statue d'or ni d'argent; & il se faisoit une gloire d'égaler presque les particuliers avec lui.

Il rétablit les Pantomimes. *Plin. Pan.* 48.

Il est fâcheux qu'on ait à lui reprocher d'avoir favorisé la corruption publique en rétablissant les Pantomimes bannis par son prédécesseur. Mais le peuple avoit demandé leur rappel à grands cris, & il falloit à Nerva de puissans motifs pour lui inspirer la force de résister aux mouvemens séditieux d'une multitude.

Troisiéme Consulat de Virginius, & sa mort.

Ce bon Prince ne pouvoit mieux marquer quel cas il faisoit de la vertu, qu'en honorant le célébre Virginius d'un troisiéme Consulat, en même tems qu'il se faisoit lui-même Consul pour la troisiéme fois.

Depuis la belle action que Virginius avoit faite en refusant l'Empire après la défaite de Vindex, & qu'il réitéra & confirma par de nouveaux refus en plus d'une occasion, il n'est plus parlé de lui dans l'Histoire jusqu'à ce troisiéme Consulat dont Nerva voulut décorer son tombeau; car il approchoit alors de quatre-vingts-trois ans. On ne peut guéres douter qu'il n'ait été consideré de Vespasien & de Tite, Princes amis de la ver-

tu (*a*). Il se vit célébré par les éloges des Poëtes & des Historiens: il jouit de sa gloire, &, pour me servir de l'expression de Pline, il vécut avec sa postérité. Cette douce séduction ne lui inspira point un fol orgueil: il garda la modestie, qui est un des principaux caractéres d'une grande ame: & Pline, dont il fut tuteur, qu'il aima avec tendresse, & qui malgré la disproportion de l'âge entretint avec lui un commerce d'amitié intime, assure ne l'avoir jamais entendu parler qu'une seule fois de l'action qui faisoit sa gloire. Le trait mérite de trouver place ici. Cluvius Rufus, fameux Historien, disoit un jour à Virginius: „ Vous savez avec quelle fidélité doit „ s'écrire l'Histoire. Ainsi je vous prie „ de me pardonner, si vous trouviez „ dans mes ouvrages quelque chose qui „ ne vous fût pas agréable. (*b*) Ignorez-„ vous, répondit Virginius, que ce que „ j'ai fait, je l'ai fait afin que les Ecri-„ vains eussent toute liberté de dire de „ moi ce qu'ils jugeroient à propos?" Cette réponse est noble, & devoit faire repentir Cluvius de son fade compliment.

*Plin. Ep. II. 1. V. 3. VI. 10. IX. 19.*

Virginius, déjà âgé lorsque Domitien mon-

(*a*) Legit scripta de se carmina, legit Historias, & posteritati suæ interfuit. *Plin. II. 1.*

(*b*) Tune, Cluvi, ignoras, ideo me fecisse quod feci, ut esset liberum vobis scribere quæ libuisset. *Plin. IX. 19.*

monta sur le trône, s'enfonça dans la retraite, passant la plus grande partie de sa vie à une maison de campagne qu'il avoit près d'Alsium, & qu'il appelloit le nid de sa vieillesse. Il n'en sortoit guéres, & ne se montroit à Rome que pour des fonctions nécessaires, ou pour des devoirs d'amitié, qu'il persista à rendre à Pline depuis même qu'il eût pris le parti de s'en dispenser à l'égard de tous les autres. Cette modeste obscurité dans laquelle il s'enveloppa, le mit à l'abri des fureurs d'un tyran jaloux & soupçonneux.

Parvenu au régne de Nerva, il recommença à jouir des honneurs dûs à son mérite; mais ce ne fut pas pour longtems Ayant été fait Consul pour la troisiéme fois, comme je l'ai dit, il avoit préparé un discours d'action de graces à l'Empereur pour le prononcer dans l'assemblée du Sénat, & il s'exerçoit chez lui à le réciter. Un grand livre, qu'il se trouvoit avoir à la main, tomba, & Virginius en voulant le ramasser glissa sur le plancher, tomba lui-même, & se rompit la cuisse. Comme il étoit fort âgé, l'accident en fut plus fâcheux, & la fracture ne put point être solidement guérie. Il traîna assez longtems, & mourut. Sa mort fut honorée par des funérailles publiques: & Pline observe que le bonheur qui l'avoit accompagné durant sa vie, lui donna encore pour panégyriste

gyriste après sa mort le plus grand Orateur du tems, Corneille Tacite actuellement Consul.

Virginius avoit pris soin de composer son Epitaphe en deux vers, qui ne rappelloient que l'unique action par laquelle il se croyoit surtout illustré. En voici la traduction. „ Ci git Virginius, qui a-
„ près avoir reprimé (a) l'entreprise de
„ Vindex, assûra la possession de l'Em-
„ pire, non à lui-même, mais à la pa-
„ trie.".

Ce Héros aimoit les Lettres: il s'amusoit quelquefois à faire des vers, & même un peu libres. Pline le compte parmi ceux de l'exemple desquels il s'autorise pour composer des poësies, où il s'égayoit au-delà des bornes de l'honnêteté & de la décence, ne faisant pas réflexion que ce n'est point par leurs endroits foibles qu'il faut imiter les grands-hommes.

Sédition des Pretoriens, qui forcent Nerva de leur livrer les meurtriers de Domitien. *Dio. Victor utergue. Plin. Pan.* 5. 6.

Nerva, depuis son avénement à l'Empire, s'étoit vu respecté & chéri, & il avoit joui du calme que méritoit la droiture & la pureté de ses intentions. Mais sa facilité, propre à le faire aimer des bons, l'exposoit à être bravé par les séditieux & les mutins. C'est de quoi il fit une fâcheuse épreuve dans le souléve-ment

(a) Hic situs est Rufus, pulso qui Vindice quondam
Imperium asseruit, non sibi, sed patriæ.
*Plin. VI. 10.*

ment des Prétoriens, qui animés par Casperius Elianus l'un des Préfets du Prétoire, vinrent avec des cris furieux assiéger leur Empereur dans son Palais, demandant qu'il leur livrât les meurtriers de Domitien. Il n'est point d'effort que ne tentât Nerva, pour sauver ceux à qui il étoit redevable de l'Empire. La bonté & la reconnoissance lui donnérent du courage; & quoique son corps éprouvât tous les effets d'une peur extrême, la vigueur de l'ame se soutint. Il se présenta aux soldats forcenés, & se découvrant la gorge, il les exhorta à le frapper plutôt lui-même. Màis un spectacle si touchant ne put arrêter leur fureur, parce que la foiblesse du Gouvernement de Nerva leur avoit appris à mépriser son autorité. Ils s'opiniâtrérent à exiger qu'on leur abandonnât leurs victimes, & Nerva fut forcé d'y consentir. Ils tuérent d'un seul coup le Préfet du Prétoire Petronius Secundus, mais ils prirent un plaisir inhumain à exercer les plus grandes cruautés sur le Chambellan Parthéne. Et Casperius non content d'avoir (a) humilié la souveraine puissance, en la privant de sa plus douce prérogative, qui consiste à mettre à l'abri ceux qu'elle protége, contraignit encore

(a) Ablata mitissimo seni servandorum hominum potestas, ereptumque Principi illud in Principatu beatissimum, quod nihil cogitur. *Plin.*

re Nerva d'approuver ce qui venoit d'être fait, & de témoigner dans un discours au peuple, qu'il remercioit les soldats d'avoir purgé le monde des plus scélérats de tous les mortels.

Cette cruelle avanture produisit pourtant le plus heureux effet, puisqu'elle fut cause de l'adoption de Trajan. Nerva sentit qu'il avoit besoin d'un appui, & en homme supérieur il le chercha, non dans sa famille, non dans ses connoissances, mais dans un mérite solide & prouvé. Trajan étoit celui qu'il lui falloit, & il est à propos de faire ici connoître son origine & ses commencemens.

*Adoption de Trajan. Plin. Pan. 7. 10. & 13 15. Dio. Victor utroque. Eutrop.*

Né à Italica * dans la Bétique, il appartenoit néanmoins à l'Italie par ses ancêtres. Cette ville reconnoissoit pour fondateur le premier Scipion l'Africain, qui en quittant l'Espagne, dont il avoit chassé les Carthaginois, déposa en un lieu voisin du Bétis * les soldats que l'âge & les blessures rendoient désormais incapables du service. La nouvelle ville s'accrut, devint florissante, & acquit les droits de municipe & de colonie Romaine.

* *Sevilla Veja.*

*Appian. Iber.*

* *Le Guadalquivir.*

Le pére de Trajan est le premier de sa famille qui soit parvenu aux honneurs dans Rome. Nous avons eu occasion de le nommer plusieurs fois, & toujours avec distinction & avec éloge, dans la guerre des Juifs. Il fut mis par Vespasien au rang des Patriciens, s'éleva au Consulat,

fulat, & obtint les ornemens du triomphe.

Son fils encore jeune l'accompagna & fur l'Euphrate & fur le Rhin, & dès fes premiéres années il fe fit un grand nom dans les armes. Il endurciffoit fon corps aux fatigues, il faifoit à pied de longues marches comme le dernier foldat, il fe rendit familiers par une habitude affidue tous les exercices militaires, il travailla dans toutes fes campagnes à acquérir les connoiffances néceffaires à un homme deftiné à commander les armées: populaire, affable, mais toujours avec dignité, il fe faifoit aimer du foldat, eftimer & chérir de fes égaux. Il mérita ainfi les honneurs auxquels fa naiffance lui donnoit droit d'afpirer, & il devint Conful ordinaire fous Domitien. Après fon Confulat, il paroît qu'il fe retira en Efpagne, puifque ce fut de-là que Domitien le manda pour le mettre à la tête des Légions de la baffe Germanie. Dans cette place, l'une des plus brillantes de l'Etat, il fuivit le même fyftême de conduite qu'il avoit tenu n'étant que fimple Tribun: mêmes exercices, même conftance à fupporter les fatigues de la guerre, même affabilité envers tous, fans préjudice de la fermeté & de l'autorité du commandement: & telle fut la recommandation qu'il fe procura auprès de Nerva, à qui il n'étoit lié, comme je l'ai dit, ni par le fang, ni par un commerce

merce d'amitié familiére.

Les grandes qualités de l'ame étoient accompagnées dans Trajan des avantages du corps : une santé vigoureuse, une haute taille, un air de tête plein de dignité & de majesté, un âge mûr, qui ne se sentoit pas néanmoins encore des infirmités de la vieillesse, quoiqu'il en portât dans ses cheveux blancs les marques vénérables. Il passoit alors quarante ans. *Plin. Pan. 4.*

Nerva s'étant donc fixé au choix que lui dictoit l'amour du bien public, prit occasion de la nouvelle qui étoit arrivée d'un avantage remporté par les armes Romaines en Pannonie. Ayant alors ajoûté à ses noms celui de Germanique, il monta au Capitole pour offrir à Jupiter la branche de laurier qui lui avoit été envoyée comme signe de la victoire, & en présence de toute la multitude assemblée pour la cérémonie il déclara qu'il adoptoit Trajan. S'étant de-là transporté au Sénat, il associa son fils adoptif à tous ses droits ; il lui conféra les titres de César, de Germanique, d'Empereur; il lui fit part de la puissance Tribunicienne. C'étoit moins un successeur qu'il se désignoit, qu'un collégue qu'il se donnoit.

Cette élection est un exemple rare & parfait des deux côtés. Nerva n'y eut en vue que l'intérêt de l'Empire, & Trajan avoit été si éloigné de solliciter la première place de l'Univers, qu'il ne savoit

pas

pas même ce qui se passoit à Rome, & qu'il se trouva fils de l'Empereur & associé à la souveraine puissance avant que d'y avoir seulement pensé. Il reçut à Cologne la nouvelle de son adoption, & la principale joie qu'il en ressentit, fut de pouvoir remédier aux maux qui l'avoient rendu nécessaire. Son nom seul avoit abattu tout d'un coup la sédition, & rétabli le calme dans la ville ; & sa vigueur acheva l'ouvrage, en vengeant l'insulte faite à la dignité Impériale. Nerva lui avoit demandé cette vengeance par une lettre écrite de sa main, où il employoit un vers d'Homére, tiré de la priére de Chrysès à Apollon : „ Que „ (a) les Grecs expient par vos traits les „ larmes qu'ils m'ont fait répandre. " Trajan manda près de sa personne Casperius Elianus, & les autres instigateurs du trouble ; & il en délivra l'Etat, soit par la mort, soit par l'exil.

Mort de Nerva.

L'adoption de Trajan fut la derniére action d'éclat du régne de Nerva. Il n'abdiqua point l'Empire, mais il en remit tous les soins au digne successeur qu'il avoit choisi, & il goûta le repos dont son âge & ses infirmités avoient besoin. Il vécut ainsi trois mois, au bout desquels s'étant laissé aller à un mouvement de colére contre Regulus, qui n'étoit que trop capa-

(a) Τίσειαν Δαναοὶ ἐμὰ δάκρυα σοῖσι βέλεσσιν. Hom. Il. I. 42.

capable de lui en fournir l'occasion, il prit la fiévre, & en mourut vers la fin de Janvier, étant Consul pour la quatriéme fois avec Trajan, qui l'étoit lui-même pour la seconde. Il avoit régné un peu plus de seize mois, & vécu soixante & douze ans.

Il est le premier Empereur qui ne fût pas d'origine Italienne. Sa famille étoit Crétoise, mais devenue Romaine, au moins depuis son bisayeul, qui eut grande part à l'amitié d'Auguste. Pour lui, il nâquit à Narni, dans l'Ombrie; & fils, petit-fils, & arriére-petit-fils de Consul, il fut élevé lui-même deux fois au Consulat, avant que de parvenir à l'Empire. Il aima la Poësie, &, si nous en croyons Martial, il y réussit excellemment. C'est apparemment ce goût qui lui concilia l'amitié de Néron, sous lequel il obtint les ornemens du triomphe, n'étant encore que Préteur désigné. On lui reproche l'intempérance dans l'usage du vin: & sa réputation du côté des mœurs devient équivoque, par le soupçon dont nous avons fait mention en parlant de la corruption des premiéres années de Domitien. *Tillem.*

# FASTES DU REGNE DE
# TRAJAN.

A. R. 849. NERVA AUGUSTUS IV.
De J.C. 98. TRAJANUS CÆSAR II.

Trajan reçoit à Cologne la nouvelle de la mort de Nerva, & est proclamé Auguste.

Il reste dans la Germanie pendant toute l'année.

A. R. 850. A. CORNELIUS PALMA.
De J.C. 99. C. SOSIUS SENECIO.

Trajan fait son entrée dans Rome à pied, sans aucun faste.

Il gagne tous les cœurs par la douceur, la modération & la sagesse de son Gouvernement.

Il reçoit le titre de Pére de la Patrie. On lui défére celui d'*Optimus*, ou *très bon*, qui ne passa néanmoins dans l'usage ordinaire que plusieurs années après.

En acceptant un troisiéme Consulat, il se soumet à tout le cérémonial qu'observoient les particuliers.

A. R. 851. TRAJANUS AUGUSTUS III.
De C. 100. M. JULIUS FRONTO III.

Trajan Consul jure l'observation des Loix.

Il témoigne une déférence parfaite pour le Sénat, qui en exprime sa reconnoissance par les acclamations les plus flateuses.

Affaire de Marius Priscus.

Affaire de Classicus.

Panégyrique de Trajan, prononcé par Pline Consul au mois de Septembre.

Mariage d'Adrien avec Sabine petite-niéce de Trajan.

TRAJANUS AUGUSTUS IV. A. R. 852.
SEX. ARTICULEIUS PÆTUS. De C. 101.

Adrien Questeur de l'Empereur.

Usage du scrutin introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat.

Guerre contre les Daces. Décébale leur Roi est forcé de se soumettre à des conditions très dures. La paix lui est accordée : & Trajan entre en triomphe dans Rome cette année même, ou la suivante.

Adrien avoit suivi Trajan dans cette guerre. Lusius Quietus y exerça un commandement important, & s'y distingua beaucoup.

...... SURANUS. A. R. 853.
L. LICINIUS SURA. De C. 102.

Mort de Frontin. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure.

Jeux Gymniques abolis à Vienne.

Renouvellement des anciennes Ordonnances qui défendoient aux Avocats

de recevoir de l'argent des parties.

Ordonnances de Trajan contre la brigue, & pour n'admettre à aspirer aux charges, que ceux qui auroient le tiers de leur bien en fonds de terres ou en maisons dans l'Italie.

A. R. 854. TRAJANUS AUGUSTUS V.
De C. 103. L. MAXIMUS.

Trajan bâtit le port de Centumcelles, ou *Civita Vecchia.*

Divers jugemens rendus par lui avec beaucoup d'équité.

Pline part pour son Gouvernement de Pont & de Bithynie.

A. R. 855. L. LICINIUS SURA II.
De C. 104. . . . . . . MARCELLUS

Palais d'or brûlé.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

Seconde guerre contre les Daces. Pont bâti par Trajan sur le Danube.

A. R. 856. TI. JULIUS CANDIDUS II.
De C. 105. A. JULIUS QUADRATUS II.

Tremblemens de terre en Asie & en Gréce.

Adrien Tribun du Peuple.

Décébale vaincu, désespéré, se tue lui-même. La Dace est réduite en Province Romaine. Colonies établies dans la Dace, & dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan.

Con-

Conquête de l'Arabie Pétrée par Cornelius Palma.

...... COMMODUS. A. R. 857.
...... CEREALIS. De C. 106.

Grand chemin dreſſé & conſtruit dans les marais Pomptins

Conjuration de Craſſus, punie ſeulement par l'exil.

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & ſe transporte en Orient.

L. LICINIUS SURA III. A. R. 858.
C. SOSIUS SENECIO II. De C. 107.

Préture d'Adrien.

Trajan fait la conquête de l'Arménie. Il refuſe Parthamaſiris, qui étoit venu dans ſon camp lui demander l'inveſtiture de cette Couronne. Parthamaſiris eſt tué dans un combat.

AP. ANNIUS TREBONIANUS GALLUS. A. R. 859.
M. ATILIUS MFTELLUS BRADUA. De C. 108.

Adrien commande dans la baſſe Pannonie.

Il ſemble que l'on doive rapporter à cette année la conquête de la Méſopotamie par Trajan. Priſe des villes de Batné, de Singares, de Niſibe. Ce fut Luſius Quietus qui prit la ville de Singares.

Otages donnés à Trajan par Choſroès Roi des Parthes. Paix ou tréve entre les Parthes & les Romains.

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine. Tra-

Trajan fait reconnoître sa puissance parmi les peuples qui habitoient au Nord de l'Arménie, entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne.

Ces exploits peuvent avoir occupé Trajan pendant une ou plusieurs des années suivantes, sur lesquelles nous n'avons aucun fait précis à placer.

Nous supposons aussi qu'il revint à Rome, & qu'il y passa plusieurs de ces mêmes années.

A. R. 860. De C. 109. A. CORNELIUS PALMA II.
...... TULLUS.

Adrien Consul substitué.

A. R. 861. De C. 110. .....PRISCIANUS, OU CRISPINUS.
..... ORFITUS.

A. R. 862. De C. 111. C. CALPURNIUS PISO.
M. VETTIUS BOLANUS.

A. R. 863. De C. 112. TRAJANUS AUGUSTUS VI.
T. SEXTIUS AFRICANUS.

A. R. 864. De C. 113. L. PUBLILIUS CELSUS II.
C. CLODIUS CRISPINUS.

A. R. 865. De C. 114. Q. NINNIUS HASTA.
P. MANILIUS VOPISCUS.

Trajan après avoir dédié sa magnifique place dans Rome, où il fit ériger la colonne qui porte son nom, retourne en Orient pour renouveller la guerre contre les Parthes.

L.

L. VIPSTANUS MESSALA. A. R. 866.
M. VERGILIANUS PEDO. D. C. 115.

Furieux tremblement de terre à Antioche. Le Consul Pédo y périt, & Trajan lui-même n'échappe qu'à grande peine.

Il consulte l'oracle d'Héliopolis.

Il fait la conquête de l'Assyrie.

Il revient vers Babylone, repasse le Tigre, & prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Révolte des Juifs dans la Cyrénaïque, dans l'Egypte, & dans l'Ile de Chypre.

L. ÆLIUS LAMIA. A. R. 867.
ÆLIANUS VETER. De C. 116.

Trajan descend par le Tigre dans le Golfe Persique, & pousse sa navigation jusqu'à la grande mer.

Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.

Les Provinces conquises sur les Parthes par Trajan, savoir l'Arménie, la Mésopotamie & l'Assyrie, profitent de son absence pour se révolter.

Il apprend cette nouvelle à Babylone, dont il visitoit les ruines, & où il rendit des respects à la mémoire d'Alexandre le Grand.

Il est obligé de recommencer la guerre pour faire rentrer sous le joug les Provinces révoltées.

Il donne Parthamaspatès pour Roi aux Parthes.

Il met le siége devant Atra,& est o-
gé de le lever.

Les Juifs sont réduits par Ma
Turbo dans l'Egypte & dans la C
naïque.

Trajan charge Lusius Quietus de
ger la Mésopotamie de la race des
Ils sont vaincus, & leur vainque
fait Gouverneur de la Palestine.

Port d'Ancone.

A. R. 868. ..... QUINTIUS NIGER.
De C. 117. C. VIPSTANUS APRONIAN

Maladie de Trajan. Il reste da
état de langueur.

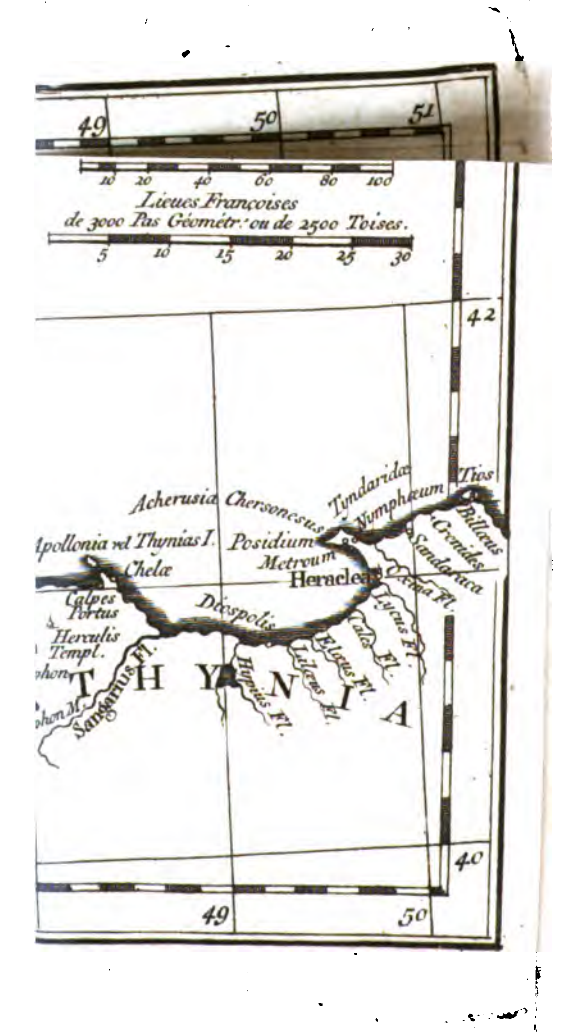
Il part pour s'en retourner à R
laissant Adrien à la tête de son arm
Syrie.

Toutes les conquêtes de Traj
Orient perdues pour les Romains.

Il meurt à Sélinonte en Cilicie ;
drien lui succéde à l'Empire, su
fausse adoption, qui est l'ouvra
l'Impératrice Plotine.

Trajan est mis au rang des Dieu
cendres sont portées à Rome,& pl
sous sa colonne.

TR



49
50
51
10 20 40 60 80 100
Lieues Françoises
de 3000 Pas Géométr. ou de 2500 Toises.
5 10 15 20 25 30
42
40
49
50
Tios
Tyndaridæ
Nymphæum
Acherusia
Chersonesus
Billæus
Cromides
Sandaraca
Apollonia vel Thynias I.
Posidium
Metroum
Chelæ
Heraclea
Oxina Fl.
Calpes Portus
Lycus Fl.
Diospolis
Herculis Templ.
Cales Fl.
Elæus Fl.
Libæus Fl.
Hypius Fl.
Sangarius Fl.
T H Y N I A

# TRAJAN.

## §. II.

*Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'ayent eu les Romains. Honneurs divins décernés à Nerva. Lettre de Trajan au Sénat. Les Barbares contenus. La discipline rétablie. Trajan refuse le Consulat. Il revient à Rome. Modestie de son retour. Il accepte le nom de Pére de la Patrie. Son entrée dans Rome. Il fait au Peuple une largesse, & y comprend les enfans. Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement. Il purge Rome de la race des délateurs. Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc. Il modére l'imposition du vingtiéme. Il est riche de sa frugalité. Le mérite considéré & honoré par Trajan. Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire. Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la régle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur. Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-méme. Sa confiance en Sura. Il aimoit ses amis sans intérêt. Facilité de ses audiences. Gaieté familiére dans ses repas. Son goût pour la Chasse. Fruits du bon exemple du Prince. Le Peuple lui demande l'expul-*

*sion des Pantomimes. Combats gymniques supprimés à Vienne. Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. Sa modération à l'égard des possessions des particuliers. Il met en vente, ou donne une grande partie des Maisons Impériales. Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics. Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan. Il les préfére aux honneurs excessifs. On lui donne le surnom d'*Optimus. *Acclamations du Peuple & du Sénat, pleines de tendresse, & méritées par mille traits de sagesse & de bonté. Affaire de Marius Priscus. Affaire de Classicus. Consulat & Panégyrique de Pline. Largius Macedo ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. Commencement de l'élevation d'Adrien, par son mariage avec Sabine, petite-niéce de Trajan. Quatriéme Consulat de Trajan. Adrien Questeur de l'Empereur. Guerre contre les Daces. Leur Roi demande la paix, & ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures. Triomphe de Trajan. Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. Mort de Frontin. Son caractére, & ses ouvrages. Pline lui succéde dans la dignité d'Augure. Trait louable d'un Questeur. L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat. La brigue reprimée. Obligation imposée aux*

*aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie. Renouvellement des anciennes Ordonnances qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties. Cinquiéme Consulat de Trajan. Diverses affaires jugées avec beaucoup d'équité & de lumiére par Trajan. Modestie & douce familiarité dans ses repas. Port de Centumcelles. Port d'Ancone. Pline va gouverner le Pont & la Bithynie. Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Réponse de Trajan. Persécution de l'Eglise sous Trajan. Mort de Pline. Son caractére peint d'après ses lettres par Mr. Rollin. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline. Amitié entre Pline & Tacite. Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages. Ce que l'on sait de sa naissance & de sa vie. Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie. Mort de Martial. Juvenal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres. Mort du délateur Regulus. Traits de son audace & de sa fourberie. Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poësie.*

TRAJAN passe avec raison pour le plus grand & le meilleur Prince qu'ayent jamais eu les Romains. On peut en citer qui l'ayent égalé en bonté. On peut lui trouver parmi ceux qui l'ont précédé, ou suivi, des rivaux pour le mérite de la guerre. Sa gloire propre est d'avoir réuni les talens & les vertus, d'a- Trajan est le meilleur & le plus grand Prince qu'ayent eu les Romains.

 voir

voir mérité également l'admiration & l'amour. Ces deux caractéres sont imprimés sur toutes les parties de sa conduite pendant un régne de près de vingt ans, & lui assûreroient le premier rang d'estime entre tous les Empereurs Romains, s'il n'avoit pas été trop Héros pour être un Prince accompli.

Il falloit que les affaires de la Germanie imposassent à Trajan une espéce de nécessité de rester dans le voisinage du Rhin & du Danube, puisque ni son adoption, ni la mort de Nerva ne le déterminérent à revenir à Rome. Lorsqu'il sut que son pére adoptif n'étoit plus, & le laissoit par sa mort maître de l'Empire, son premier soin fut de remplir les devoirs que la reconnoissance & la piété filiale exigeoient de lui. Suivant l'usage sacrilége qu'autorisoit le Paganisme, il le fit mettre au rang des Dieux, & lui décerna un temple, un Prêtre, & des autels. En même tems il écrivit au Sénat de sa propre main, pour renouveller l'engagement que Nerva avoit pris avec cette Compagnie de (*a*) respecter la vie des Sénateurs, & de n'en faire jamais mourir aucun.

Honneurs divins décernés à Nerva.

Lettre de Trajan au Senat.

A. R. 849.

*Plin. Pan.* 11.

*Dio.*

Il

(*a*) *Je m'écarte du texte de Dion ou de son Abbréviateur, selon lequel Trajan promet de n'ôter ni la vie ni l'honneur à aucun homme de bien : promesse vague, & qui pourroit faire le plus déterminé tyran comme le meilleur Prince. J'ai exprimé ce que mon Auteur devoit dire, & non ce qu'il dit.*

Il passa en Germanie toute l'année de son second Consulat, qui étoit la premiére de son régne. Nous ne pouvons néanmoins spécifier aucun exploit de guerre par lequel il ait signalé sa présence en ces contrées. Il fit mieux : il contint les Barbares, qui n'osérent, même pendant que le Danube étoit glacé, profiter de la commodité du passage pour entreprendre leurs courses accoutumées. Non moins sage que vaillant, Trajan arrêta aussi l'ardeur du soldat Romain, qui vouloit entrer sur les terres ennemies. Cette conduite, également éloignée de la mollesse & de la témérité, lui réussit. Les Germains, qui avoient appris à mépriser sous Domitien les armes Romaines, commencérent à les redouter. Ils demandérent la paix, & donnérent des ôtages. Les Barbares contenus. Plin. Pan. 12-19.

Un autre objet, bien digne d'un grand Prince, l'occupa encore dans ces commencemens de son régne. Ce fut le rétablissement de la discipline militaire, non seulement dans l'armée qu'il commandoit en personne, mais dans toutes celles de l'Empire. Les défiances éternelles & sanguinaires de Domitien avoient mis les Généraux dans la nécessité d'appréhender de trop bien faire. Ils laissoient tout languir, de peur que la gloire qu'ils acquerroient ne devînt un crime. Trajan plein de mérite n'étoit point allarmé d'en trouver dans ses inférieurs. Au contraire il leur inspiroit & La discipline retablie.

par ses ordres, & par ses exemples, toute la vigueur & toute l'activité nécessaires pour rendre le soldat soumis à ses chefs & terrible aux ennemis. Afin que ses Lieutenans fussent respectés, il les honoroit (a) lui-même. Il n'affectoit point de les obscurcir par l'éclat de la majesté Impériale, & il vouloit qu'en sa présence & sous ses yeux ils exerçassent tous leurs droits, & jouïssent de toute leur autorité.

Trajan refuse le Consulat. *Plin. l'an.* 56-58.

Trajan étoit encore en Germanie au commencement de l'an de Rome huit cens cinquante, qui eut pour Consuls Palma & Sénécion. C'étoit un usage établi que les Empereurs prissent le Consulat immédiatement après leur avénement au trône, & le Sénat ne manqua pas d'inviter & de presser Trajan de se conformer à l'exemple de ses prédécesseurs. La modestie de ce Prince le porta à penser que s'étant trouvé Consul lorsque par la mort de Nerva il étoit parvenu à l'Empire, il avoit satisfait à la coutume. Il refusa le Consulat qu'on lui offroit, & il laissa à deux particuliers l'honneur d'ouvrir l'année.

Il revient à Rome. Modestie de son retour.

Résolu enfin de revenir à Rome, où le rappelloient les vœux de tous les citoyens, il se mit en marche avec un cortége

(a) Tu major quidem omnibus eras, sed sine ullius deminutione major: eamdem auctoritatem præsente te quisque, quam absente, retinebat. Quin etiam plerisque ex eo reverentia accesserat, quod tu quoque illos reverebare. *Plin.*

tége digne du rang suprême, mais exactement discipliné. Les pays qu'il traversa n'éprouvérent ni vexation, ni rapine, ni injustice. La mémoire étoit toute récente du ravage qu'avoit causé sur cette même route le passage de Domitien : & Trajan, pour aider à rendre plus exacte cette comparaison, qui tournoit toute à sa gloire, donna dans un plaçard affiché publiquement par son ordre le calcul des sommes dépensées pour le voyage de son prédécesseur & pour le sien. Sur quoi Pline lui adresse cet éloge accompagné d'une judicieuse réflexion : „ (a) Dans une pareille démarche, lui „ dit-il, vous aviez moins en vue votre „ gloire que l'utilité commune. Il est „ bon que l'Empereur s'accoutume à „ compter avec l'Empire ; que dans ses „ voyages il s'impose cette obligation ; „ qu'il rende publique la dépense qu'il „ aura faite : de-là il arrivera qu'il ne „ fera point une dépense qu'il ait honte „ de rendre publique."

A. R. 850. Plin. Pan. 20.

C'est entre le départ de Trajan & son arrivée à Rome, que Pline dans son Panégyrique place l'acceptation du nom de Pére de la patrie, qui étoit offert à ce Prince

Il accepte le nom de Pére de la Patrie. 21.

(a) Non tam pro tuâ gloriâ, quàm pro utilitate communi, edicto subjecisti quid in utrùmque vestrûm esset impensum. Assuescat Imperator cum Imperio calculum ponere, sic exeat, sic redeat, tanquam rationem redditurus : edicat quid absumpserit; ita fiet ut non absumat quod pudeat edicere.

Prince depuis longtems par le Sénat. Trajan voulut mériter un si beau titre avant que de le porter : & ce ne fut que lorsqu'il crut s'en être rendu digne par ses bienfaits, qu'il se résolut à le recevoir, moins encore comme un honneur, que comme un engagement à traiter ses citoyens comme ses enfans.

Son entrée dans Rome 22,23. Il prouva ces sentimens au jour de son entrée dans Rome, qui ne parut pas tant l'entrée d'un Souverain dans sa capitale, que le retour d'un pére au milieu de sa famille. Il marchoit à pied, précédé de ses Licteurs, qui gardoient un silence modeste, & suivi de quelques compagnies de soldats aussi tranquilles que des bourgeois. (*a*) Revenu Empereur au lieu d'où il étoit sorti simple particulier, il ne paroissoit point qu'il fût arrivé en lui aucun changement. S'égalant à tous, il n'affectoit d'autre supériorité que celle de la vertu. Il reconnoissoit ses anciens amis, & prenoit plaisir à en être reconnu. Il saluoit gracieusement les Sénateurs & les premiers de l'ordre des Chevaliers. Tout le monde avoit la liberté de l'approcher, & il fut souvent obligé de s'arrêter par la foule qui le pressoit.

On peut aisément juger que cette foule

(*a*) Ut reversus Imperator unde privatus exieras, agnoscis, agnosceris! Eosdem nos, eumdem te putas, par omnibus, & hòc tantùm ceteris major, quò melior. *Plin. Pan.* 21.

le étoit immense. Aux motifs généraux qui attirent toujours une grande multitude à ces sortes de cérémonies, se joignoit celui d'une affection tendre pour un Prince si plein de modestie & de bonté. Tout âge, tout sexe y accourut : les (a) malades même s'y traînoient, pour satisfaire leurs yeux par un spectacle, qui en les comblant de joie sembloit leur rendre la santé. Les uns disoient qu'ils avoient assez vécu, puisqu'ils voyoient Trajan à la tête de l'Empire : les autres en concluoient que c'étoit pour eux une nouvelle raison de souhaiter de vivre. Les femmes se louoient de leur fécondité, & elles félicitoient leurs enfans d'avoir à passer leur vie sous un Gouvernement qui ne seroit occupé que du soin de les rendre heureux.

C'est au milieu de ces discours si flatteurs pour une belle ame, que Trajan monta au Capitole, & ensuite se rendit au Palais Impérial, où il entra du même air que s'il eût revu sa demeure privée. Plotine sa femme imitoit sa modestie : & Dio. lorsqu'elle fut sur les degrés du Palais, se tournant vers la multitude qui la suivoit,

(a) Ægri quoque, neglecto medentium imperio, ad conspectum tui, quasi ad salutem sanitatemque, prorepere. Inde alii se satis vixisse te viso, te recepto, alii nunc magis esse vivendum prædicabant. Feminas etiam tunc fecunditatis suæ maxima voluptas subiit, quum cernerent cui Principi cives, cui Imperatori milites peperissent. *Plin. Pan.* 22.

voit, elle lui adressa ces paroles remarquables : ,, Telle que j'entre ici, telle ,, je veux en sortir. La fortune ne changera rien dans mes mœurs."

Il fait au peuple une largesse, & y comprend les enfans. 25 28.

Il n'y avoit point de fard ni d'artifice dans la conduite si aimable & si populaire de Trajan. Elle partoit du cœur, & les effets y répondirent. Il n'avoit encore payé aux troupes que la moitié de la gratification que les Empereurs avoient coutume de leur faire en arrivant à la souveraine puissance : & le peuple, qu'il paroissoit moins important de contenter, reçut de lui en entier la distribution destinée au soulagement des pauvres citoyens. Il fit cette largesse noblement : & au lieu que ç'avoit été l'usage de n'y compter que les présens, il voulut que ceux qui étoient retenus ou par affaires, ou par maladie, ou par quelque autre raison que ce pût être, reçussent, dès qu'ils se présenteroient, la libéralité à laquelle ils avoient droit. Il y comprit même les enfans en bas âge, sans attendre qu'on lui demandât cette grace, & se faisant une joie de prévenir les vœux des péres. Les réflexions de Pline sur ce dernier article sont si belles, que je ne puis me résoudre à en priver mon Lecteur. ,, Vous avez voulu, dit-il à Trajan, que (*a*) dès les premiéres années de

(*a*) Ut jam inde ab infantiâ te parentem publicum munere educationis experirentur; crescerent de tuo qui

„ de leur enfance vos citoyens trouvassent en vous un pére commun, à qui „ ils fussent redevables de leur éducation; qu'ils crussent & se fortifiassent „ par vos dons, puisqu'ils croissoient „ pour vous; que les alimens que vous „ leur auriez accordés dans un âge tendre, les conduisissent à être un jour „ payés comme vos soldats; & que tous „ vous dûssent autant à vous seul, que „ chacun doit à ceux de qui il tient la „ vie."

Les expressions de Pline semblent marquer, non une libéralité passagére, mais un secours continué pendant toute la durée de l'éducation: & suivant Dion, *Dio.* Trajan ne renferma pas dans Rome une munificence si louable, il l'étendit à toutes les villes de l'Italie. (*a*)

Pendant qu'il répandoit ainsi ses bienfaits, infiniment éloigné de retirer d'une main ce qu'il donnoit de l'autre, il *Plin. Pan. 41.* dispensa même les peuples & les villes des contributions volontaires que les nouveaux Empereurs avoient coutume de recevoir de leur part.

Il

qui crescerent tibi, alimentisque tuis ad stipendia tua pervenirent, tantumque omnes uni tibi quantum parentibus suis quisque deberet.

(*a*) *On a trouvé en 1747. à Plaisance un acte original, gravé sur une table d'airain, qui atteste cette libéralité de Trajan, & les fonds assignés par lui pour les alimens des enfans de l'un & de l'autre sexe. Cet acte a été inséré par Mr. Terrasson dans son* Histoire de la Jurisprudence Romaine.

Il procure l'abondance dans Rome par la douceur du Gouvernement.

29-32.

Il se fit aussi un devoir de procurer l'abondance dans Rome & dans l'Italie, sans néanmoins épuiser les Provinces. Les Empereurs avoient toujours eu grande attention à approvisionner leur Capitale : mais pour y réussir ils employoient souvent les enlévemens violens de bleds, les extorsions, les vexations. La voie dont se servit Trajan fut la douceur du Gouvernement. Il donna une liberté entiére à un commerce si nécessaire. Les peuples des Provinces trouvoient leur avantage à apporter leurs bleds en Italie : le Fisc les payoit avec fidélité. Ainsi (*a*) l'abondance régnoit dans Rome, & la disette ne se faisoit sentir en aucun endroit. Trajan prit des mesures, & fit des établissemens qui tendoient à perpétuer ce bien si désirable aux peuples, & si nécessaire à la tranquillité de l'État.

*Vict.*

*Plin.*

La ville de Rome étoit si abondamment pourvue, qu'elle devint la ressource de l'Egypte affligée de la famine. Cette riche & fertile contrée nourrissoit ordinairement en grande partie la Capitale de l'Univers. Mais la crûe du Nil ne s'étant point portée à la hauteur convenable, l'Egypte fut frappée de stérilité. Elle implora le secours de Rome, à qui elle avoit été jusqu'alors si utile : & Rome, par la sage prévoyance de Trajan, se

(*a*) Inde hic satietas, nec fames usquam.

ſe trouva en état de lui rendre le ſervice qu'elle étoit accoutumée d'en tirer elle-même tous les ans.

Attention de Trajan à remédier à différentes calamités. *Victor. Epit. & Euſeb. Chron.*

Trajan eut la même attention à remédier à toutes les calamités qui arrivérent ſous ſon régne. Rome ſouffrit une violente inondation du Tibre, & pluſieurs incendies, dans l'un deſquels fut brûlé le Palais d'or de Néron. Il y eut en différentes provinces des tremblemens de terre, des diſettes, des maladies contagieuſes. La bonté du Prince apporta à chaque plaie les ſoulagemens convenables. Pour prévenir, s'il étoit poſſible, la chûte des maiſons dans les ſecouſſes des tremblemens de terre, & diminuer les frais des réparations, il défendit qu'on leur donnât plus de ſoixante pieds de hauteur.

Il purge Rome de la race des Delateurs. *Plin. Pan. 94. 95.*

Les Délateurs avoient régné ſous Domitien, & la facilité exceſſive de Nerva l'avoit empêché de pouſſer contre eux la ſévérité auſſi loin que l'exigeoit la grandeur de leurs forfaits. Trajan ſuppléa à ce qu'auroit dû faire ſon prédéceſſeur, & il purgea Rome de toute cette race malfaiſante, qu'il fit embarquer ſur des vaiſſeaux, & tranſporter dans les mêmes Iles déſertes, où tant d'innocens à leur pourſuite avoient été confinés. Si nous nous en rapportions aux expreſſions de Pline, il ſembleroit que cette flotte odieuſe eût été livrée à la merci des vents & des tempêtes. C'eſt apparemment un

tour

vour oratoire, qui apprécié à sa juste valeur signifie que l'on n'attendit pas la saison favorable pour mettre en mer des criminels si détestés, & que l'on étoit disposé, s'ils périssoient dans le trajet, à se consoler aisément d'une semblable perte.

A cet exemple si redoutable pour les Délateurs à venir, Trajan ajoûta une Ordonnance sévére, qui enchérissoit sur celles de Tite & de Nerva, & qui prononçoit des peines plus rigoureuses contre ceux qui seroient convaincus d'avoir accusé injustement. Les Délateurs, comme je l'ai observé ailleurs, étoient un mal qui naissoit de la disposition des Loix Romaines, selon lesquelles il étoit permis à tout citoyen de se porter pour accusateur en matiére criminelle. L'usage de la partie publique dans les Tribunaux n'étoit point connu. Il falloit donc laisser aux particuliers la liberté d'accuser. Mais Trajan prit toutes les précautions possibles pour prévenir les accusations injustes & tyranniques.

Il est attentif à empêcher l'abus des droits du Fisc. *Plin. Pan.* 36.

Les droits du Fisc y servoient souvent d'occasion. Les Délateurs affectoient de faire valoir ces droits & de les étendre, pour avoir lieu sous ce prétexte spécieux de satisfaire leur cupidité. Trajan, (*a*) en-

(*a*) Ad tuas aures, quum ceteris omnibus tum maximè avaris adulationibus obstructus est aditus. *Plin. Pan.* 41.

ennemi de toutes flatteries, se tenoit particuliérement en garde contre celles qui se couvroient d'un zèle faux pour ses intérêts. Il n'abolit point sans doute les redevances qui lui appartenoient légitimement, mais il empêcha qu'on n'en prît occasion de vexer les citoyens. Les tribunaux étoient ouverts à quiconque croyoit avoir à se plaindre des Agens & des Intendans de l'Empereur : & le (a) Fisc, dont la cause n'est jamais mauvaise, dit Pline, que sous un bon Prince, perdoit souvent son procès.

On rapporte que Plotine sa femme l'aida à conserver sa gloire exemte de toute tache sur ce point. Pline assûre que les Intendans choisis par Trajan étoient si gens de bien, que dans les affaires qui regardoient les droits du Prince, souvent les particuliers ne demandoient point d'autres juges. Mais un bon Prince peut être trompé. Les distractions causées par les autres soins du Gouvernement, la pente même à la facilité & à l'indulgence donne lieu aux méchans d'obtenir, contre l'intention du Souverain, des places destinées à la vertu, & d'abuser du pouvoir qu'ils se trouvent avoir en main. Le cas, dit-on, arriva sous Trajan : & quelques-uns de ses Intendans tourmentérent les Provinces par

*Vict. Epit. in Juliano.*

(a) Sæpius vincitur Fiscus, cujus mala causa nunquam est, nisi sub bono Principe.

par des rapines odieuses. Averti par Plotine il punit les coupables, & il tint la main à prévenir dans la suite de pareils inconvéniens. Il avoit coutume de dire, que le Fisc est dans l'Etat (a) ce qu'est dans le corps humain la rate (b), qui ne peut croître sans que les autres membres en souffrent & tombent dans l'amaigrissement.

Il modére l'imposition du vingtiéme. *Plin. Pan.* 37. 40. Trajan ne craignit pas même de faire bréche à ses revenus en apposant de nouvelles restrictions au droit de vingtiéme sur les successions collatérales, établi par Auguste, & déjà modéré par Nerva : & il voulut même que son Ordonnance eût un effet retroactif par rapport aux degrés de parenté qu'elle affranchissoit de cette imposition, & que ceux qui se trouvant dans le cas de la nouvelle exemption n'auroient pas encore payé, ne pûssent y être assujettis.

Il est riche de sa frugalité. 41. Ce qui est bien remarquable, c'est qu'après toutes ces libéralités de différentes espéces que je viens de rapporter, Trajan se trouvoit dans l'abondance. La frugalité, la bonne œconomie, la modestie du Prince suffisoit seule, comme Pline a soin de l'observer, pour suppléer à la diminution de ses revenus, &

(a) Ut Fiscum lienem vocaret, quod eo crescente artus reliqui tabescant.

(b) *Je ne sai si ce que Trajan dit ici de la rate est fondé en expérience. Il suffit que telle fût alors l'opinion commune.*

& pour faire face à toutes les dépenses qu'exigeoit de lui son inclination à soulager les peuples & à les combler de ses bienfaits.

Il n'est pas besoin de dire que sous un si bon Prince les accusations de prétendus crimes de lése-majesté ne furent point écoutés. On étoit même délivré de toute crainte à cet égard. On ne (a) faisoit plus consister la sagesse à se laisser oublier, & à ensévelir ses talens dans les ténébres. Le mérite osoit se montrer, & au lieu d'attirer des périls & des disgraces, il étoit récompensé & honoré. Trajan aimoit dans les citoyens la fermeté & l'élevation d'ame. Loin d'humilier & d'abattre les courages vigoureux, il se faisoit un devoir de nourrir en eux la noblesse & la générosité des sentimens. C'étoit à eux qu'il donnoit les charges, les sacerdoces, les gouvernemens de Provinces : c'étoit pour eux qu'il prodiguoit les témoignages de son estime & de son amitié. Il pensoit (b) avec raison que de même qu'il n'y avoit rien

Le mérite considéré & honoré par Trajan.

*Plin.* 42-44.

(a) Salva est omnibus vita, & dignitas vitæ : nec jam consideratus & sapiens, qui ætatem in tenebris agit. . . Amas constantiam civium, rectosque ac vividos animos non, ut alii, contundis ac deprimis, sed foves & attollis. . . . His honores, his sacerdotia, his provincias offers : hi amicitiâ tuâ, hi judicio florent. *Plin.* 44.

(b) Scis, ut sunt diversâ naturâ dominatio & principatus, ita non aliis esse Principem gratiorem, quàm qui maximè dominum graventur. *Plin.* 45.

rien de plus différent que le despotisme & la puissance d'un Empereur, aussi nuls caractéres n'étoient plus disposés à aimer leur Prince, que ceux qui souffroient le plus impatiemment la servitude.

Il n'ouvroit donc point son cœur aux soupçons, aux craintes, aux ombrages. Sa vertu lui répondoit de la fidélité de ceux qui devoient lui obéir. Il prouva bien cette noble confiance, lorsque mettant Saburanus en possession de la charge de Préfet du Prétoire, il lui dit en lui donnant l'épée qui étoit la marque de sa dignité : „ (a) Je vous confie cette épée pour l'employer à me défendre, si je gouverne bien ; ou contre moi, si je me conduis mal." Parole magnanime, mais d'ailleurs propre à autoriser l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Rome sous les Empereurs, & à faire connoître que la constitution de l'Etat étoit toujours Républicaine au fond, & que la dignité Impériale doit être regardée comme une simple Magistrature, comptable envers la République.

Mot célébre de Trajan à son Préfet du Prétoire.
*Plin.* 67. *Dio. Vict.*

Trajan avoit eu dans la tyrannie de Domitien une bonne leçon, dont sa modération étoit en partie l'effet & le fruit. „ Vous (b) avez vécu avec nous, lui dit son

Ses sentimens pendant qu'il étoit particulier, furent la ré-

(a) Tibi istum ad munimentum mei committo, si rectè agam; sin aliter, in me magis. *Vict.*

(b) Vixisti nobiscum, periclitatus es, timuisti: quæ

„ son Panégyriste : vous avez couru des „ risques, ressenti des allarmes : telle é„ toit alors la condition du mérite & de „ la vertu. Vous savez & vous avez é„ prouvé combien détestent les mau„ vais Princes ceux mêmes qui les ren„ dent mauvais : vous vous souvenez „ des souhaits & des plaintes que vous „ partagiez alors avec nous : & mainte„ nant que vous êtes Empereur, vous „ vous conduisez par les sentimens que „ vous avez pris n'étant que particu„ lier."

gle de sa conduite lorsqu'il se vit Empereur. *Plin.* 44.

Pline en parlant ainsi ne faisoit que répéter le langage de Trajan lui-même, qui, lorsqu'on lui reprochoit de ne pas assez conserver une prétendue dignité dans sa conduite, de descendre à une trop grande familiarité, répondoit : (*a*) „ Tels que j'ai souhaité dans l'état de „ particulier que les Empereurs fussent „ à mon égard, tel, devenu Empereur, „ je veux être à l'égard des particu„ liers." En effet, suivant l'exemple d'Auguste, il visitoit ses amis, sains & malades ; s'ils célébroient chez eux quelque fête domestique, il venoit se ran-

quæ tunc erat innocentium vita. Scis & expertus es quanto opere detestentur malos Principes, etiam qui malos faciunt. Meministi, quæ optare nobiscum, quæ sis queri solitus. Nam privato judicio Principem geris. *Plin.*

(*a*) Talem se Imperatorem esse privatis, quales esse sibi Imperatores privatus optasset. *Eutrop.*

ranger parmi les convives ; il prenoit place souvent dans leurs voitures. Il se sentoit assez de mérite réel, pour n'avoir pas besoin de le rehausser par le faste.

Il eut des amis, parce qu'il aimoit lui-même. Sa confiance en Sura. *Plin.* 85. *Dio ap. Val. Vict. Epit.*

Il (*a*) avoit des amis, parce qu'il étoit ami lui-même au sens le plus exact ; & il prenoit en eux une entiére confiance. On avoit voulu lui rendre suspect Licinius Sura, qui lui étoit très attaché, & qui paroît même avoir contribué à le faire adopter par Nerva. Trajan alla souper chez Sura : en entrant dans la maison, il renvoya toute sa garde : il employa le ministére du Chirurgien de ce Sénateur pour quelques soins que demandoient ses yeux, il se fit raser par son Barbier ; & après avoir pris le bain & soupé, il dit le lendemain à ceux qui avoient tenté de faire naître dans son esprit des ombrages : „ Si Sura eût eu des„ sein de me tuer, il l'auroit fait hier."

C'est ainsi que Trajan se rendoit digne d'être aimé de cœur & d'affection. Il savoit (*b*) que l'amour ne se commande pas, & qu'il ne s'obtient que par l'amour. „ Un Prince, dit Pline, peut être „ haï de quelques-uns sans haïr lui-même,

(*a*) Habes amicos, quia amicus ipse es. *Plin.*

(*b*) Neque enim, ut alia subjectis, ita amor imperatur... Potest fortasse Princeps iniquè, potest tamen odio esse nonnullis, etiam si ipse non oderit : amari, nisi ipse amet, non potest.... Placeat tibi semper hæc secta, nec unquam persuadeatur humile esse Principi, nisi odisse. *Plin.*

„ me, mais s'il n'aime il ne peut être „ aimé." Bien loin de craindre de s'avilir par l'amitié, Trajan ne connoiſſoit rien de bas pour un Souverain que de haïr. Aimer lui étoit auſſi doux que d'être aimé.

L'Hiſtoire compte pour les principaux de ſes amis Sura, dont je viens de parler, Soſius Sénécion, à qui Plutarque adreſſe pluſieurs de ſes traités moraux, Cornelius Palma, & Celſus. Trajan leur fit à tous dreſſer des ſtatues, & il honora la mémoire de Sura, qui mourut avant lui, par de magnifiques funérailles, & par un monument qu'il conſacra à ſon nom. Il conſtruiſit des bains qu'il fit appeller les *bains de Sura*. Dio. Vict. utroque.

Il aimoit ſes amis pour eux-mêmes, & ſans intérêt propre, n'exigeant point leurs ſervices, & ſe faiſant une loi de leur laiſſer la liberté, ſoit de demeurer auprès de ſa perſonne, ſoit de ſe retirer de la Cour, s'ils préféroient le repos. C'eſt de quoi Pline nous fournit un exemple remarquable. Un Préfet du Prétoire, qui avoit été mis en place par Trajan, ſans avoir déſiré ni recherché cet emploi, s'en dégoûta bientôt, & demanda la permiſſion de le quitter, & d'aller paſſer le reſte de ſes jours à ſa campagne. L'Empereur eût bien ſouhaité le retenir, mais il ne voulut point lui impoſer de néceſſité. Il céda à ſes inſtances ſans ceſſer de l'aimer. Il l'accom-

Il aimoit ſes amis ſans intérêt. Plin. 86, 87.

compagna jusques sur le rivage de la mer: il l'embrassa tendrement au moment de la séparation, & en l'invitant à revenir il lui permit de s'en aller.

Facilité de ses audiences. 47-49. Ses bontés ne se faisoient pas sentir à ses seuls amis. Elles éclatoient dans la facilité de ses audiences, auxquelles il admettoit tout le monde indifféremment. Nulle place publique, nul temple n'étoit plus ouvert ni plus accessible que le Palais de Trajan. Nerva avoit fait mettre sur le frontispice du Palais Impérial cette inscription, Palais public. Trajan remplissoit toute l'étendue de ce terme; il sembloit que la demeure du Prince fût la demeure de tous les citoyens. On n'y trouvoit nulle porte fermée, on n'y éprouvoit nul rebut, nulle difficulté de la part des gardes. Tout y étoit modeste & tranquille, comme dans une maison privée. Trajan faisoit accueil à tous, écoutoit tous ceux qui se présentoient. Humain, affable, occupé des affaires dont on venoit lui parler, comme s'il n'en eût eu aucune autre, il se prêtoit même aux conversations familiéres de ceux qui n'avoient point d'affaire à lui communiquer. On avoit pleine liberté de venir lui rendre des devoirs, pleine liberté de s'absenter. Vivant ainsi au milieu de ses citoyens comme un pére au milieu de ses enfans, il trouvoit dans l'amour des peuples une sûreté, que les gardes redoublées, la ter-

terreur & la cruauté n'avoient pu procurer à Domitien. Oui, dit Pline, nous apprenons par expérience (a), que la meilleure défense d'un Prince est sa bonté & sa vertu. Nulle citadelle, nul rempart plus invincible, que de n'avoir besoin ni de citadelle ni de rempart. Envain s'environnera d'une garde redoutable celui qui ne sera point gardé par l'affection des siens. Les armes irritent & provoquent les armes.

Trajan savoit goûter les douceurs de la société, & elles étoient l'assaisonnement de ses repas. Il avoit toujours à sa table quelques-uns des premiers & des plus vertueux citoyens. La liberté, & même l'enjouement, régnoient dans ses entretiens. Il attaquoit, il répondoit. On n'admiroit point la vaisselle d'or & d'argent, ni la variété des mets, & la finesse des ragoûts. Une gaieté aimable, des propos familiers, quelquefois roulant sur des matiéres de Littérature, faisoient de la table de Trajan un vrai & agréable délassement & pour l'Empereur & pour ses convives. Gaieté familiere dans ses repas.

En général les maniéres de Trajan étoient simples, & ses divertissemens portoient Son goût pour la chasse. 81, 82.

(a) Discimus experimento fidelissimam esse custodiam Principis ipsius innocentiam. Hæc arx inaccessa, hoc inexpugnabile munimentum, munimento non egere. Frustra se terrore succinxerit, qui septus caritate non fuerit: armis enim arma irritantur.

toient ce caractére de ſimplicité. Il aimoit la chaſſe, & il s'y exerçoit ſans faſte & ſans molleſſe, allant lui-même lancer la bête, & la pourſuivant à travers monts & vallées. S'il faiſoit quelque promenade ſur mer, il obſervoit la manœuvre, il s'y aſſocioit lui-même, & manioit la rame, quand il s'agiſſoit de vaincre la violence des vents & des flots. Je ne me laſſe point d'employer ce que je trouve de plus beau dans les réflexions de Pline. Voici de quelle maniére il raiſonne ſur la nature des amuſemens de Trajan. „ (*a*) Il eſt, dit-il, des plaiſirs qui „ rendent témoignage à l'intégrité des „ mœurs & à la tempérance de celui qui „ les goûte. Quel eſt l'homme dont les „ occupations n'ayent pas au moins „ une apparence de ſérieux ? Le loiſir „ nous décéle. L'exercice de la chaſſe, „ tout militaire, fait honneur à un Prince, „ dont (*b*) les délaſſemens ne ſont „ qu'un changement de travail. Ce (*c*) „ n'eſt

(*a*) Sunt voluptates quibus optimè de cujuſque gravitate, ſanctitate, temperantiâ creditur. Nam quis adeò diſſolutus, cujus non occupationibus aliqua ſpecies ſeveritatis inſideat ? Otio prodimur. *Plin.* 82.

(*b*) Inſtar refectionis exiſtimas mutationem laboris. 81.

(*c*) Nec verò laudaverim per ſe magnopere duritiam corporis & lacertorum. Sed ſi his validior toto corpore animus imperitet, quem non fortunæ indulgentia molliat, non copiæ principales ad ſegnitiem luxumque detorqueant, tunc ego... lætum opere corpus, & creſcentia laboribus membra mirabor. 82.

„ n'eſt pas, ajoûte Pline, que le ſoin
„ d'endurcir le corps & de le rendre ro-
„ buſte, doive être regardé par lui-mê-
„ me comme digne de grands éloges.
„ Mais ſi ce corps plein de vigueur eſt
„ gouverné par une ame encore plus vi-
„ goureuſe, ſi à la force extérieure on
„ joint un courage qui ne ſe laiſſe point
„ énerver, ni amollir par les faveurs de
„ la fortune & par les voluptés qui en-
„ vironnent le trône, c'eſt alors que je
„ louerai un exercice où la fatigue
„ plaît, & qui fait acheter l'accroiſſe-
„ ment des forces par des courſes la-
„ borieuſes".

Fruits du bon exemple du Prince.

L'exemple des vertus de Trajan influa d'abord ſur ſa famille. Sa femme & ſa ſœur imitoient ſa modeſtie : elles vivoient dans une parfaite union, & le rendoient auſſi heureux dans ſon domeſtique, qu'il étoit grand au dehors. Au moins c'eſt ainſi qu'en parle Pline, dont peut-être les éloges ſouffrent ici quelque reſtriction. Car la protection conſtante que Plotine accorda à Adrien contre l'inclination de Trajan, & la manœuvre qu'elle joua pour élever le même Adrien à l'Empire, ne donnent pas une fort bonne idée de la déférence de cette Impératrice pour les volontés de ſon époux. *Plin.* 83, 84.

Mais rien ne nous empêche d'ajoûter foi au témoignage de Pline, lorſqu'il aſſûre que les mœurs publiques ſe réfor- 44. 45.

O 2 mé-

mérent sur celles du Prince, & que sous un Empereur si vertueux on eut honte d'aimer le vice. „ Telle est, dit-il, la „ (a) force de l'exemple du Souverain. „ Nous sommes une cire molle entre „ ses mains : nous le suivons par-tout „ où il nous méne. Car nous voulons „ mériter son affection & son estime, & „ c'est de quoi ne peuvent se flatter ceux „ qui ne lui ressemblent pas. Ajoûtez „ le puissant motif des récompenses. En „ effet la vertu ou le vice (b) récompensé „ font les bons ou les mauvais. Peu „ d'hommes ont l'ame assez élevée pour „ aimer le bien en lui-même, & pour „ ne pas se décider entre la vertu & son „ contraire suivant le succès. Le très „ grand nombre est de ceux qui voyant „ le prix du travail s'accorder à la nonchalance, & la folie de la débauche „ emporter les honneurs dûs à la sagesse „ & à la bonne conduite, veulent „ parvenir par les voies qui réussissent „ aux autres, & imitent les vices honorés.

(a) Flexibiles quamcumque in partem ducimur à Principe, atque, ut ita dicam, sequaces sumus. Huic enim cari, huic probati esse cupimus : quod frustra speraverunt dissimiles. 45.

(b) Præmia bonorum malorumque bonos ac malos faciunt. Pauci adeò ingenio valent, ut non turpe honestumque, prout bene aut secus cessit, expetant fugiantve. Ceteri, ubi laboris inertiæ, vigilantiæ somno, frugalitatis luxuriæ merces datur, eadem ista, quibus alios artibus assecutos vident, consectantur. 44.

„ rés. Et réciproquement lorſque la „ vertu attire la faveur du Prince, & les „ graces qui en ſont les ſujets, ſon éclat „ naturel, ſecondé par la récompenſe, „ reprend ſes droits ſur les cœurs".

La multitude même ſe montra docile aux leçons de vertu que Trajan lui préſentoit. On ſait quel étoit l'enthouſiaſme du Peuple pour le jeu des Pantomimes. Domitien les avoit chaſſés, Nerva avoit été forcé de les rétablir. Le Peuple demanda à Trajan la ſuppreſſion d'un ſpectacle enchanteur, qui réuniſſoit tous les attraits du vice. Ainſi ce Prince eut la gloire de réformer un abus pernicieux, ſur la priére de ceux mêmes qui en avoient toujours été les protecteurs : & au lieu d'y employer la crainte (a), guide infidéle dans la route du devoir, il laiſſoit à ceux qu'il amenoit au bien l'honneur de paroître s'y être portés de leur propre mouvement.

Le peuple lui demande l'expulſion des Pantomimes. 46.

L'heureuſe influence de l'exemple de la Capitale s'étendit aux Provinces. Le premier Magiſtrat de Vienne en Gaule, nommé Trebonius Rufinus, ſupprima par une Ordonnance des combats Gymniques, qu'un citoyen de la ville avoit fondés par ſon teſtament. L'affaire excita une conteſtation, & fut portée au Tribunal de Trajan, qui la jugea aſſiſté d'un conſeil choiſi. Pline en

Combats Gymniques ſupprimés à Vienne. *Plin. Ep. IV. 22.*

(a) Infidelis recti magiſter eſt metus. 45.

3 . 4 0 3 2 1

en étoit. Après que Trebonius eût plaidé lui-même sa cause, on alla aux voix, & Junius Mauricus opina pour confirmer la suppression ordonnée par le Magistrat de Vienne, & il ajoûta : „ Plût „ aux Dieux, que l'on pût aussi abolir „ les mêmes spectacles dans Rome ! " Son avis passa, & les combats Gymniques de Vienne demeurérent supprimés.

Trajan protége les Lettres & les beaux Arts. *Plin. Pan.* 47. *Vict. Epit.*

Trajan, sans être lui-même savant, témoigna beaucoup d'estime pour les beaux Arts, & pour ceux qui en faisoient profession. Son goût livré aux Armes ne lui avoit pas permis de cultiver les Lettres. Mais en esprit supérieur, il ne laissoit pas de sentir tout le prix des connoissances qu'il ne s'étoit pas trouvé dans le cas d'acquérir. Il les aimoit, il se plaisoit à en entendre parler.

*Dio.* Pour en faciliter la propagation, il établit des Bibliothéques. Il (*a*) rappella donc à la vie toutes les parties de la Littérature, qui périssoient par la persécution qu'elles avoient soufferte sous Domitien. Il avoit raison de protéger l'étude de la Sagesse, & tous les Arts qui perfectionnent l'humanité, puisqu'il remplissoit dans sa conduite les devoirs qu'ils

(*a*) Ut sub te spiritum & sanguinem & patriam receperunt studia, quæ priorum temporum immanitas exsiliis puniebat!...... At tu easdem Artes in complexu, oculis, auribus, habes. Præstas enim quæcumque præcipiunt : tantumque illas diligis, quantum ab illis probaris. 47.

qu'ils prefcrivent. Leurs leçons faifoient fon éloge, & pour l'honneur qu'ils lui procuroient, il leur devoit l'amour & la protection.

Pline nous adminiftre encore plufieurs autres traits du bon Gouvernement de Trajan, & je vais les rapporter dans l'ordre felon lequel il les préfente. „ (*a*) „ Vous nous rendez, lui dit-il, parti- „ pans de vos biens, de votre demeure „ augufte, de votre table ; & en même „ tems vous voulez que nous jouiffions „ de la propriété de ce qui nous appar- „ tient. Vous n'envahiffez point tou- „ tes les poffeffions des particuliers, „ comme ont fait plufieurs de vos pré- „ déceffeurs. Céfar voit quelque chofe „ qui n'eft point à lui : & enfin l'Etat fe „ trouve plus grand que le domaine du „ Prince".

Sa modération à l'égard des poffeffions des particuliers. 50.

Trajan fit plus. Se trouvant furchargé de cette multitude de maifons de plaifance, de palais, de jardins fuperbes, que l'avidité des premiers Céfars avoit envahis, il en fit mettre en vente une partie, il en donna une autre, ne croyant (*b*) pofféder rien plus réellement que ce qu'il poffédoit par fes amis.

Il met en vente, ou donne une grande partie des maifons Impériales.

Si

(*a*) Quum rebus tuis ut participes fruamur, quæ habemus ipfi quàm propria, quàm noftra funt!... Eft quod Cæfar non fuum videat, tandemque imperium Principi quàm patrimonium, majus eft. 50.

(*b*) Nihil magis tuum credis, quàm quod per amicos habes.

Peu curieux de bâtir pour lui, il réserve sa magnificence pour les ouvrages publics.

Si par modestie & par libéralité il se défaisoit d'un grand nombre de bâtimens qui appartenoient à l'Empereur, on conçoit aisément qu'il étoit peu curieux d'en construire de nouveaux à son usage. Trajan aimoit la magnificence, mais par rapport aux édifices publics. Pline fait mention de portiques, de temples, élevés ou achevés par ses ordres, d'une augmentation importante faite au Cirque, dans laquelle il ne voulut point se dresser de loge séparée, content d'être assis au spectacle comme les simples citoyens.

51.

Dans la suite de son régne il exécuta de plus grands ouvrages encore. Le plus célébre est la nouvelle place qu'il bâtit dans Rome, & qui porta son nom. Pour en préparer le sol, il fallut couper une colline de cent vingt-huit pieds de hauteur. Il l'environna de galleries & de belles maisons, & il érigea au milieu la fameuse colonne qui subsiste encore aujourd'hui sous son nom, destinée à lui servir de tombeau, & dont la hauteur marque, ainsi que le porte l'inscription (a), celle à laquelle s'élevoit anciennement le terrein qui a été applani. Cette place & cette colonne sont les ouvrages qui frappérent d'une plus grande

Dio.

Amm. Marc. L. XVI.

(a) AD DECLARANDUM QUANTÆ ALTITUDINIS MONS ET LOCUS TANTIS OPERIBUS SIT EGESTUS.

grande admiration l'Empereur Constance, lorsqu'il vint à Rome. Il les trouva inimitables, & désespéra de pouvoir jamais rien faire de pareil.

En embellissant Rome Trajan ne négligea point les Provinces. Il y établit diverses colonies : il tira un grand chemin dans toute la longueur de l'Empire d'Orient en Occident, à travers des nations Barbares, depuis le Pont Euxin jusqu'en Gaule. Il fortifia des camps & des châteaux sur les frontiéres, & dans tous les endroits qui pouvoient en avoir besoin. En Espagne, où il étoit né, un pont sur le Tage à Alcantara, ouvrage merveilleux, & de grands chemins que tant de siécles n'ont pu entiérement détruire, sont des monumens subsistans de sa magnificence. Je parlerai ailleurs du port qu'il construisit à Civita-vecchia, & du pont qu'il dressa sur le Danube.

*Via.*

*Ciaccon. de Col. Traj.*

Un Prince qui faisoit ainsi le bonheur de l'Univers, en faisoit pareillement les délices : & la reconnoissance publique se manifestoit envers lui d'une maniére aussi simple que vraie. On ne lui décernoit point les honneurs divins. Ses statues ne remplissoient point la ville : il n'y en paroissoit qu'un petit nombre, & du même métal dont étoient celles des Brutus & des Camilles, de qui il représentoit si bien les vertus. Ses éloges ne faisoient point retentir le Sénat,

Témoignages simples & vrais de la vénération publique envers Trajan.

*Plin. 52. 55.*

à tems, à contretems. Les Sénateurs ne se croyoient & n'étoient point obligés, lorsqu'ils opinoient sur des matiéres totalement étrangéres, d'offrir hors de propos leur encens au Souverain. Ils le louoient quand l'occasion l'exigeoit, par effusion de cœur, naïvement, uniment, sans emphase, sans exaggération. La sincérité de leurs éloges les dispensoit du faste dont la flatterie a besoin pour couvrir ses mensonges.

Il les préfere aux honneurs excessifs.

Par cette conduite ils entroient dans les intentions de Trajan, dont la modestie refusoit tous les titres & tous les honneurs qui sortoient de l'ordre commun. „ (a) Vous savez, lui dit Pline, „ où réside la vraie gloire d'un Monarque, gloire immortelle, & sur laquelle ne peuvent rien ni les flammes, ni „ la durée des siécles, ni la jalouse malignité des successeurs. Les arcs de „ triomphe, les statues, les autels & les

(a) Scis ubi vera Principis, ubi sempiterna sit gloria, ubi sint honores in quos nihil flammis, nihil senectuti, nihil successoribus liceat. Arcus enim & statuas, áras etiam templaque demolitur & obscurat oblivio, negligit carpitque posteritas. Contrà contemptor ambitionis, & infinitæ potestatis domitor ac frenator animus ipsâ vetustate florescit, nec ab ullis magis laudatur, quàm quibus minimè necesse est. Præterea ut quisque factus est Princeps, extemplo fama ejus, incertum bona an mala, ceterum æterna est. Non ergo perpetua Principi fama, quæ invitum manet, sed bona, concupiscenda est. Et porro non imaginibus & statuis, sed virtute ac meritis propagatur. 55.

„ les temples sont sujets à périr par vé-
„ tusté, à tomber dans l'oubli, à éprou-
„ ver la négligence de la postérité, &
„ même à réveiller ses censures. Mais
„ une ame élevée au-dessus d'une vaine
„ ambition, & qui sait donner des bor-
„ nes & un frein à l'orgueil d'un pou-
„ voir illimité, voilà ce qui assûre des
„ honneurs que le tems ne peut flétrir,
„ & auxquels il communique au con-
„ traire une nouvelle fleur & une nou-
„ velle vie. On loue plus volontiers un
„ Prince qui se gouverne par ces maxi-
„ mes, à proportion que l'on y est moins
„ obligé par la nécessité. Ajoûtons que
„ les Souverains sont certains par leur
„ état d'une renommée qui peut être
„ bonne ou mauvaise, mais qui ne peut
„ finir. Ce qu'ils ont donc à souhaiter,
„ ce n'est pas qu'on se souvienne d'eux
„ à jamais, mais que leur mémoire soit
„ honorée. Or c'est ce qu'ils obtien-
„ dront par les bienfaits & par la vertu,
„ & non par les images & les statues."

Trajan ne souffrit jamais de son vivant qu'on lui érigeât des temples. Pour ce qui est des trophées, des arcs de triomphe, il ne s'opposa point à cette sorte de monumens lorsqu'il les eut mérités par ses exploits. On l'a même accusé de les avoir trop multipliés : & tout le monde fait la plaisanterie par laquelle on le comparoit à la Pariétaire, parce que son nom, ainsi que cette herbe, s'at- *Amm. Marc. L. XXVII.*

tachoit à toutes les murailles. Peut-être l'ivresse de sa haute fortune & des prospérités militaires apporta-t-elle dans la suite quelque altération à la noble simplicité de ses premiers sentimens. Mais dans les commencemens de son régne je ne vois rien qui nous empêche de penser avec Pline, que les témoignages de la vénération publique que lui attira sa bonté, étoient, non seulement dans la vérité, mais selon son goût, bien au-dessus des monumens les plus fastueux.

On lui donne le surnom d'*Optimus*. Plin. 2. & 81.

La nation lui donna le surnom d'OPTIMUS, *très bon :* (*a*) surnom nouveau, & dont l'arrogance des précédens Empereurs laissoit les prémices à Trajan. Ils avoient été curieux d'accumuler des titres superbes, & ils avoient négligé celui-ci, qui au jugement des justes estimateurs des choses, est sans contredit le plus beau dont puisse être décoré un mortel. Trajan en sentit toute la valeur, & par la continuïté d'une bonne conduite soutenue pendant tout le cours de son régne, il s'en montra si digne, qu'il se le rendit propre en quelque façon. Ce nom devint son attribut

Eutrop.

spécial, son caractére distinctif : & dans les tems postérieurs, lorsque l'on prodiguoit aux nouveaux Princes les accla-

(*a*) Quod peculiare hujus & proprium arrogantia priorum Principum fecit. 2.

clamations les plus flateuses, on leur souhaitoit qu'ils fussent plus heureux qu'Auguste, & meilleurs que Trajan: FELICIOR AUGUSTO, MELIOR TRAJANO.

Il est probable que l'usage de ce titre pour Trajan ne s'établit que par succession de tems. On peut croire que ce ne fut point une délibération expresse, mais la voix publique qui le lui donna d'abord. Il s'accrédita peu à peu, & s'introduisit par degrés dans les monumens & dans les actes. Ce n'est que vers la fin du régne de cet Empereur qu'on le trouve employé communément sur ses médailles. *Tillem. not. 6. sur Trajan.*

Outre ce titre durable, que l'amour du peuple & du Sénat consacra à Trajan, souvent des acclamations subites, & que l'on doit regarder comme l'expression impétueuse d'une affection qui ne pouvoit se contenir, remplissoient ce bon Prince de joie, & le couronnoient de gloire. On s'écrioit souvent en sa présence: Heureux citoyens! heureux Empereur! Puisse-t-il renouveller toujours les mêmes traits de bonté! Puisse-t-il entendre toujours sortir de notre bouche les mêmes vœux!" Et (a) à de si tendres paroles

Acclamations du peuple & du Sénat pleines de tendresse, & méritées par mille traits de sagesse & de bonté. *Plin. Pan. 2.*

(a) Ad quas ille voces lacrymis ac multo pudore suffunditur. Agnoscit enim sentitque sibi, non Principi, dici. 2.

les Trajan rougiſſoit & verſoit des larmes de joie. Car il ſentoit que c'étoit à lui qu'elles s'adreſſoient, & non à ſa fortune.

Ce fut particuliérement à l'occaſion de ſon troiſiéme Conſulat qu'il mérita ces ſortes d'acclamations, ſi douces pour un bon Prince. Les circonſtances dont il accompagna l'acceptation de cette charge, ſa geſtion, ſa démiſſion préſenta aux Romains des ſujets d'admiration, & des motifs d'attachement.

*Plin. 59-77.*

Et d'abord en conſentant à devenir Conſul pour la troiſiéme fois, il imita la modeſtie de Nerva, & il communiqua le même honneur à deux particuliers, auxquels il donna pareillement un troiſiéme Conſulat. Il les fit tous deux ſes collégues. Car il étendit pour lui juſqu'à quatre mois la durée du Conſulat, qui pour les autres ſe renfermoit dans la moitié de cet eſpace. L'un d'eux eſt Frontin, ou plus vraiſemblablement Fronto, dont nous avons parlé ſous Nerva. L'autre nous eſt abſolument inconnu. Mais ce que nous ſavons, c'eſt qu'il les choiſit ſur la recommandation de l'eſtime publique, & du cas ſingulier que le Sénat faiſoit de leur mérite. Ils étoient du nombre de ceux que cette Compagnie avoit nommé Commiſſaires ſous le régne de Nerva, pour aviſer aux moyens de diminuer les dépenſes de l'Etat. Trajan ſe fit un devoir d'honorer ceux que le

*Tillem. not. 8. ſur Trajan.*

*Plin.*

le Sénat honoroit, & dans le même ordre dans lequel le Sénat les avoit placés.

Pline tire avec raison de cette circonstance un sujet d'éloge pour son Prince, & il (*a*) l'exhorte à suivre toujours le même plan. „ Jugez de nous, lui dit-„ il, par la renommée : qu'elle seule fi-„ xe vos regards & votre attention. Ne „ prêtez point l'oreille aux rapports se-„ crets, aux délations sourdes, qui ne „ tendent à personne des piéges plus „ dangereux, qu'à ceux qui les écou-„ tent. Il est plus sûr de se régler sur le „ témoignage de tous, que sur celui „ d'un seul. Dans ces confidences par-„ ticuliéres & mystérieuses un seul peut „ tromper & être trompé. Mais jamais „ personne n'en a imposé à tous: jamais „ le rapport de tous n'a trompé person-„ ne."

Trajan déterminé à recevoir le Consulat, ne se dispensa d'aucune partie du cérémonial usité alors par rapport aux Candidats. Le peuple avoit encore quelque part dans les élections des Magistrats, au moins pour la forme. L'Empereur se transporta au champ de Mars, & tranquille au milieu de l'assemblée il at-

(*a*) Persta, Cæsar, in istâ ratione propositi, talesque nos crede, qualis fama cujusque est: huic aures, huic oculos intende. Ne respexeris clandestinas existimationes, nullisque magis quàm audientibus insidiantes susurros. Melius omnibus quàm singulis creditur. Singuli enim decipere & decipi possunt. Nemo omnes, neminem omnes fefellerunt. 62.

attendit, comme les autres aspirans, sa nomination.

A ce grand trait de modération Trajan en ajoûta aussitôt un autre encore plus signalé. Dès qu'il fut nommé, il alla se présenter au Consul qui avoit présidé à l'assemblée, pour prêter le même serment que prêtoient en pareil cas les particuliers. Il étoit debout, & le Consul assis lui dicta la formule du serment dont l'Empereur répéta toutes les paroles. Conséquent dans ses principes il monta, ou le même jour, ou lorsqu'il prit possession du Consulat, à la Tribune aux harangues, & jura l'observation des Loix. Il fit une semblable démarche lorsqu'il sortit de charge. Il reparut sur la Tribune, dédaignée depuis si long-tems par ses prédécesseurs, & il jura qu'il n'avoit rien fait contre les Loix.

Je ne sais si jamais aucun Empereur, soit avant, soit après Trajan, s'est soumis à tout ce cérémonial. Mais il résulte de sa conduite ce que j'ai déjà observé ailleurs, qu'il regardoit la République comme toujours subsistante; qu'il s'en croyoit, non le maître, mais le Chef & le premier Magistrat; & qu'il étoit persuadé que la plénitude de la puissance ne résidoit pas en lui, mais dans le corps de l'Etat.

C'est ce qu'expriment encore les termes de la harangue qu'il prononça dans

le

le Sénat le premier Janvier. Il exhorta la Compagnie à rentrer en jouissance de la liberté, à prendre soin de l'Empire comme d'un bien commun, à veiller à l'utilité publique. Ce langage étoit usité dans la bouche des Empereurs, mais de la part de Trajan il passa pour sincére.

Ce qui n'étoit point du tout usité, c'est la formule dans laquelle il voulut que fussent conçus les vœux que la République fit pour lui le trois Janvier, suivant une coutume établie depuis Auguste. Il apposa lui-même aux vœux pour sa conservation & sa prospérité cette condition : (a) *Supposé qu'il gouverne bien & pour l'avantage de toutes les affaires de la République.* C'étoit se rendre extrêmement populaire, & en même tems se montrer bien sûr de soi, que de ne désirer la prolongation de ses jours, que dépendamment du salut de la République, & de ne point souffrir que l'on formât pour lui des vœux qui n'eussent pour objet l'utilité de ceux qui les faisoient. A. R. 85[illegible]

Vint ensuite le jour de la désignation des Magistrats inférieurs aux Consuls, c'est-à-dire, Préteurs, Ediles, Questeurs, &c. Car c'est ainsi, je pense, qu'il faut entendre les expressions générales de Pline, qui parlant de choses très connues de ses auditeurs, n'a pas eu besoin de

(a) *Si bene Rempublicam & ex utilitate omnium rexerit*, 67. & 68.

de s'expliquer d'une façon précise & déterminée. Cette nomination se faisoit par les suffrages du Sénat, & Trajan y présidoit comme Consul. On conçoit aisément qu'une élection, à laquelle on procédoit sous la présidence de l'Empereur, dépendoit principalement & presque uniquement de lui. Mais Trajan déclara aux Candidats, qu'ils ne devoient espérer du Prince les honneurs qu'ils désiroient, qu'autant qu'ils les auroient demandés au Sénat, & obtenus par les suffrages de cette auguste Compagnie, pour laquelle il les exhorta d'imiter son respect.

Dans le choix entre les Candidats, il considéroit beaucoup la noblesse des ancêtres. S'il restoit encore quelques rejettons de ces anciennes familles que les Césars travailloient depuis si longtems à détruire, il les encourageoit, il prenoit plaisir à les élever, & par un desintéressement bien louable il honoroit en eux un avantage qu'il n'avoit pas lui-même. Il avoit aussi beaucoup d'égard aux services précédens : la bonne conduite dans une charge inférieure étoit la meilleure recommandation auprès de lui pour monter à un degré plus haut. Il pesoit les témoignages rendus aux Candidats par des gens d'honneur & de probité. Il n'omettoit rien de ce qui pouvoit l'aider à découvrir le mérite, & à le mettre en place : le tout, sans employer

yer la puiſſance Impériale, agiſſant preſque comme un ſimple Sénateur, & donnant le ton par ſon exemple plus que par ſon autorité. Ceux qui ſe voyoient nommés d'une façon ſi honorable, étoient ſans doute bien ſatisfaits : mais Trajan avoit l'art de ne point renvoyer mécontens ceux mêmes qui n'avoient pu être placés (*a*). Les premiers ſe retiroient comblés de joie, les autres conſolés par l'eſpérance.

Ce n'eſt pas tout encore. A meſure que chaque Candidat avoit été nommé pour la charge qu'il demandoit, Trajan le félicitoit avec la familiarité d'un ami. Il deſcendoit de ſa chaiſe curule pour aller au devant de lui & l'embraſſer, en ſorte que l'Empereur & le Candidat ſe trouvoient de niveau ; & le Sénat, témoin autrefois de l'orgueil dédaigneux de Domitien, qui à peine préſentoit ſa main à baiſer aux premiéres perſonnes de l'Etat, voyoit avec raviſſement l'inégalité diſparoître entre celui qui donnoit la charge, & celui qui la recevoit. (*b*) Le Sénat ne fut pas maître de ſes tranſ-

(*a*) Alii cum lætitiâ, alii cum ſpe receſſerunt. Multis gratulandum, nemo conſolandus fuit. 69.

(*b*) Quod factum tuum à cuncto ſenatu quàm verâ acclamatione celebratum eſt : *Tantò major! tantò augustior!* Nam cui nihil ad augendum faſtigium ſupereſt, hic uno modo creſcere poteſt, ſi ſe ipſe ſubmittat : ſecurus magnitudinis ſuæ. Neque enim ab ullo periculo fortuna Principum longiùs abeſt, quàm humilitatis. 71.

transports. On s'écria de toutes les parties de la salle d'assemblée : *Vous en êtes d'autant plus grand, d'autant plus digne de nos respects.* Et rien n'étoit plus vrai. „ Qui est au faîte de la grandeur, dit „ Pline, ne peut plus croître qu'en s'a„ baissant par bonté. Et la majesté de „ son rang ne court aucun risque. Nul „ danger n'est moins à craindre pour „ un Souverain, que celui de l'avilisse„ ment."

Trajan le craignoit si peu, ce danger, que dans (*a*) la priére par laquelle il avoit commencé, selon l'usage, l'assemblée des élections, il n'avoit point fait difficulté de se mettre au troisiéme rang: „ Je demande aux Dieux, avoit-il dit, „ que les différens choix qui vont se fai„ re, tournent à votre avantage, à ce„ lui de la République, & au mien." Et il ajoûta aux vœux qui faisoient la clôture de la cérémonie, ces paroles non moins pleines de modestie, quoiqu'elles exprimassent en même tems une juste confiance en sa vertu: „ (*b*) „ Puissent les Dieux exaucer mes priè„ res, autant & à proportion que je con„ tinuerai de mériter votre estime."

Le Sénat répondit à ces admirables souhaits par des acclamations de tendresse.

(*a*) Precatus es, ut illa ipsa ordinatio comitiorum *bene ac feliciter eveniret nobis, Reipublicæ, tibi.* 72.

(*b*) *Ut ita precibus tuis Dii annuerent, si judicium nostrum mereri perseverasses.* Ibid.

„ dresse. „ Heureux (a) Prince ! s'é-
„ crioit-on : ne doutez pas que vous ne
„ soyez aimé de nous à jamais. Croyez-
„ en notre témoignage, croyez-en ce-
„ lui que vous rend votre propre vertu.
„ Que nous sommes heureux nous-mê-
„ mes ! Puissent les Dieux nous aimer,
„ puissent-ils aimer notre Prince, com-
„ me notre Prince nous aime !

L'usage de ces sortes d'acclamations subsistoit depuis longtems, comme je l'ai observé ailleurs. Mais ce n'étoient communément que des paroles en l'air, qui ne partoient point du cœur, & qu'extorquoit la nécessité des circonstances. Aussi ne s'embarrassoit-on nullement d'en perpétuer le souvenir, & elles périssoient en naissant. Celles dont une affection sincére honoroit Trajan, ne méritoient pas d'être traitées avec cette indifférence. Le Sénat ordonna, après avoir obtenu avec beaucoup de peine le consentement du Prince, qu'elles fussent gravées sur le bronze, afin qu'elles piquassent l'émulation des Empereurs qui lui succéderoient, & qu'elles leur apprissent à discerner les expressions du cœur d'avec la flatterie.

T. III. p. 167.

Dans les autres fonctions du Consulat Trajan se montra toujours le même. Il

(a) *O te felicem! .... Crede nobis, crede tibi.... Precati sumus, ut sic te amarent Dii, quemadmodum tu nos;.... ut nos sic amarent Dii, quemodo tu.... O nos felices!* 74.

que, comme Marius Prifcus, né dans la Bétique, en ufoit dans le même tems à l'égard des Africains. Pline, qui avoit déjà fervi le jufte reffentiment de cette Province contre Bebius Maffa, ne crut pas pouvoir lui refufer fon fecours dans une nouvelle occafion où elle en avoit befoin. Mais Claffícus fut fouftrait au jugement du Sénat par une mort ou naturelle, ou volontaire. Ainfi l'accufateur n'eut à demander contre lui qu'un dédommagement fur fes biens en faveur des habitans de la Bétique, & il l'obtint. Il attaqua enfuite ceux qui s'étoient rendu les miniftres des injuftices de ce Proconful. Ils étoient en grand nombre, & ils fe défendirent fur la prétendue néceffité pour des Provinciaux d'obéir au Magiftrat Romain. Leurs excufes parurent avec raifon infuffifantes, & ils furent condamnés à différentes peines felon la diverfité des cas où ils fe trouvoient. La Province avoit impliqué dans l'accufation la femme & la fille de Claffícus. Il tomboit quelques foupçons fur la femme, mais il n'y eut rien de prouvé, & elle fut déchargée de l'accufation. Pour ce qui eft de la fille, Pline la jugeant innocente, déclara qu'il ne la mettroit point en caufe, & ne prêteroit point fon miniftére à une injufte perfécution.

Il avoit été chargé des deux affaires contre Prifcus & contre Claffícus, par déli-

délibération du Sénat; & les mêmes Arrêts qui condamnoient les coupables, furent remplis d'éloges pour le zèle, le talent, & la probité de l'Avocat.

Pline fut Consul la même année qu'il plaida ces deux grandes causes. Il géra le Consulat pendant les mois de Septembre & d'Octobre, & il y eut pour collégue Tertullus Cornutus, dont il parle souvent dans ses Lettres, son ami de tous les tems; le compagnon de ses dangers sous la tyrannie de Domitien, & déja associé avec lui dans la charge d'Intendant du Trésor public. Ce fut pour l'un & l'autre une douce satisfaction de se voir de nouveau réunis dans l'exercice de la suprême Magistrature. Chacun d'eux se crut obligé & pour soi-même & pour son collégue: & Trajan mit le comble à son bienfait par les louanges qu'il leur donna en les mettant en place, & par le témoignage qu'il leur rendit d'un amour pour la vertu & pour le bien public, qui les égaloit aux anciens Consuls.

Consulat & panegyrique de Pline. Plin Pan. 90-93.

Ce fut pendant son Consulat que Pline prononça ce fameux Panégyrique, dont j'ai tiré presque tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur Trajan. Quoique ce soit un éloge, & non pas un monument historique, j'ai cru pouvoir m'en servir avec confiance, parce qu'à très peu de chose près, l'Histoire parle de cet Empereur comme Pline en a parlé.

Largius Macedo, ancien Préteur, assassiné par ses esclaves. *Plin. Ep. III. 14.*

L'ordre dans lequel ses Lettres sont rangées, invite à croire que c'est vers le tems où nous en sommes, qu'arriva la mort tragique d'un ancien Préteur, qui fut assassiné par ses esclaves. Il se nommoit Largius Macedo, fils d'un affranchi, maître dur & inhumain, & qui voyant (a) dans ses esclaves l'image de la condition où son pére avoit vécu, au lieu de se sentir engagé par cette considération à les traiter avec douceur, sembloit au contraire en être aigri, & porté d'autant plus à exercer sur eux toutes sortes de barbaries. Ils se vengérent: & plusieurs d'entre eux s'étant ligués l'attaquérent pendant qu'il étoit dans le bain, l'assommérent de coups, & le laissérent pour mort sur le plancher. Il lui restoit pourtant encore de la vie: & d'autres esclaves plus fidéles lui ayant donné du secours, il reprit ses sens, & vécut assez pour voir le supplice de ses assassins. Il ne paroît point que l'on ait pensé en aucune façon dans l'occasion dont je parle, à exécuter cette loi terrible qui condamnoit à la mort tous les esclaves enfermés sous le même toit où leur maître avoit été tué: & l'on conçoit ici combien elle auroit été injuste.

Commencement de

L'année du troisiéme Consulat de Trajan est la premiére époque de l'élevation

(a) Superbus dominus & sævus, & qui servisse patrem suum parum, imo nimium meminisset. *Plin.*

vation d'Adrien, qui lui succéda dans la suite à l'Empire. Il épousa cette année Julia Sabina, petite-niéce de l'Empereur, & sa plus proche héritiére.

*l'élevation d'Adrien, par son mariage avec Sabine petite-niéce de Trajan.*

*Spart. Adr. 1-4.*

Bien des nœuds le lioient déjà avec Trajan. Il étoit né à Rome, mais originaire d'Italica, patrie de ce Prince. Son grand-pére Marcellinus avoit été le premier Sénateur de sa famille: son pére Ælius Adrianus Afer ne s'étoit pas élevé plus haut que la Préture: mais Afer étoit cousin germain de Trajan, & en mourant il le nomma tuteur de son fils, alors âgé de dix ans, avec Cœlius Tatianus (*) Chevalier Romain. Quand Trajan fut adopté par Nerva, Adrien servoit comme Tribun dans l'armée de la basse Mœsie; & il fut député par cette armée pour aller féliciter son cousin & son tuteur sur une adoption qui lui annonçoit le rang suprême. Il vint, il reçut du nouveau César un emploi dans l'armée du haut Rhin: & à la mort de Nerva, il fut le premier qui en porta la nouvelle à Trajan dans la basse Germanie, & qui le salua Empereur. Pour s'acquérir ce mérite auprès de lui, il eut même des obstacles à vaincre, & il les surmonta par une activité singuliére. Servien son beau-frére, qui avoit le même objet, le traversa, le retarda, jusqu'à lui

(*) *Saumaise prétend que ce Chevalier Romain se nommoit Attianus, & non Tatianus. Mais c'est une différence peu importante.*

lui faire rompre sa chaise dans le chemin. Adrien acheva la course à pied, & prévint encore le courrier de son beau-frére.

Ce zèle empressé fait assez connoître les vues qu'avoit dès lors Adrien, & qui n'étoient pas mal fondées, puisque Trajan étoit sans enfans. Mais ses dépenses, & les dettes qu'il contracta, prévinrent contre lui l'esprit de Trajan, qui d'ailleurs se sentoit peu d'inclination à l'aimer ; sans doute parce qu'il découvroit en lui, parmi beaucoup de grandes qualités, des germes de vices qui pouvoient devenir dangereux. Ce qu'Adrien avoit de louable, n'étoit pas une puissante recommandation auprès de Trajan. Adrien né avec les plus heureuses dispositions pour les belles connoissances, les embrassa toutes. Il cultiva l'Eloquence dans les deux langues, Grecque & Latine ; il s'appliqua à la Philosophie, à l'étude des Loix. Ce genre de mérite n'étoit pas le plus capable de plaire à Trajan, Prince peu lettré. Adrien, par une suite de son goût pour les Sciences & pour les Arts, aimoit la paix : & il parut par la conduite qu'il tint durant son régne, que l'honneur d'étendre l'Empire par des conquêtes le touchoit moins que celui de le bien gouverner. Trajan aimoit la guerre, & l'éclat des trophées & des victoires étoit sa plus forte passion. Mais surtout la légéreté & l'inconstance

tance capricieuse de l'esprit d'Adrien, son caractére envieux, ombrageux, jaloux du mérite d'autrui, étoient des vices qui devoient inspirer de l'éloignement pour lui à un cœur aussi magnanime que celui de Trajan. Adrien, qui avoit beaucoup de pénétration, ne manqua pas de s'appercevoir de ces dispositions de l'Empereur si peu favorables à son égard, & il se tourna vers Plotine épouse de Trajan, & qui avoit un grand crédit sur l'esprit de son mari. Il gagna l'amitié de cette Princesse, il fut protégé par elle si constamment, que la malignité en conçut des soupçons contraires à la vertu de Plotine, & l'accusa d'être gouvernée, dans le bien qu'elle faisoit à Adrien, par une folle & criminelle passion. Dion l'assûre positivement. Quoi qu'il en puisse être, il n'est pas douteux que ce n'ait été Plotine qui, avec l'appui de Licinius Sura, engagea Trajan à donner, presque malgré lui, Sabine sa petite-niéce en mariage à Adrien. Sabine étoit fille de Matidie, qui elle-même étoit fille de Marcienne sœur de Trajan.

*Dio. Lib. LXIX.*

*Spart.*

Le Sénat avoit été si charmé de la conduite de Trajan dans son troisiéme Consulat, qu'il le pressa d'en prendre un quatriéme. Le Prince céda aux instances des Sénateurs, & se fit Consul pour la quatriéme fois avec Articuleius Petus.

Quatriéme Consulat de Trajan.

A. R. 852.

*Plin. Pan.* 79.

Il choisit cette même année Adrien pour

Adrien Questeur

de l'Empereur. *Spart.*

pour son Questeur : & comme une des fonctions du Questeur de l'Empereur étoit de lui servir d'organe, & de lire dans le Sénat les discours du Prince, Adrien en s'acquittant de ce ministére, s'attira la risée par une prononciation rustique & provinciale. A l'âge de quinze ans il avoit voulu voir sa patrie & sa famille, & il s'étoit transporté en Espagne, où il fit un séjour de quelques années, qui lui donna le tems de prendre l'accent de la Province. D'ailleurs il s'étoit beaucoup plus appliqué jusques-là aux Lettres Grecques qu'aux Latines. Averti par l'événement dont je viens de faire mention, il se corrigea : il sentit la nécessité de se perfectionner dans l'Eloquence Latine, il y donna tous ses soins, & il y réussit si bien, qu'il se rendit le meilleur Orateur de son tems.

Après sa Questure il fut chargé de la rédaction des délibérations du Sénat. Mais il quitta bientôt cet emploi pour suivre Trajan à la guere contre les Daces.

Guerre contre les Daces. *Dio.*

On se souvient que cette nation, & son Roi Décébale, avoient fait trembler Domitien, qui s'étoit estimé heureux d'acheter la paix par un tribut, quoique non moins vain que lâche il eût affecté de triompher de ceux qui lui avoient donné la loi. Les Daces de leur côté, fiers de leur avantage, augmentoient leurs troupes & insultoient les Romains.

mains. Ainsi la rupture du Traité paroît devoir être attribuée en commun à Trajan & à Décébale. L'un ne pouvoit supporter une humiliation qui deshonoroit la majesté de l'Empire, & l'autre la faisoit trop sentir.

Nous sommes peu instruits du détail des exploits de Trajan dans cette guerre, sur laquelle nous n'avons d'autres mémoires que des abrégés assez informes de l'Historien Dion. Nous savons seulement qu'il ouvrit la campagne par une victoire signalée, dans laquelle il détruisit l'Armée ennemie, mais qui coûta du sang aux Romains. Il y en eut beaucoup de tués, un plus grand nombre encore de blessés. Et Trajan montra à l'égard des uns & des autres les sentimens d'un Prince plein de bonté. Comme la multitude des blessés étoit telle que les bandages manquoient aux plaies, il abandonna pour cet usage sa propre garderobe. Il rendit aussi les derniers honneurs aux morts avec pompe, & voulut qu'on célébrât tous les ans leur mémoire par un sacrifice solemnel.

Trajan suivit sa victoire. Il partagea son armée en trois corps, dont il commandoit l'un en personne, & donna la conduite des deux autres à Lusius Quietus, Seigneur Maure dont il sera beaucoup parlé dans la suite, & à Maximus. Il poussa ainsi Décébale de retraite en retraite, força plusieurs châteaux situés

ſur de hautes montagnes, & enfin pénétra juſqu'à la capitale des Daces Zarmiſegethuſa, ville importante alors, mais dont on ne voit plus que les ruines dans un bourg de Tranſylvanie appellé Varhel.

Leur Roi demande la paix, & il ne l'obtient qu'aux conditions les plus dures.

Décébale avoit été effrayé dès les premiers mouvemens qu'il avoit vu faire à Trajan. Comme il étoit Prince habile & entendu dans la guerre, il comprit tout d'un coup que ce n'étoit plus à Domitien qu'il avoit affaire, & que les Romains ſous Trajan reprenoient toute leur ſupériorité, & redevenoient cette fiére nation à qui rien ne pouvoit réſiſter dans l'univers. La bataille qu'il perdit n'ayant que trop bien vérifié ſes craintes, il fit des démarches pour obtenir la paix. Il demanda une entrevue, qui lui fut refuſée; & Trajan envoya en ſa place Licinius Sura & Claudius Livianus Préfet du Prétoire. Décébale ayant dédaigné d'entrer en conférence avec de ſimples Officiers de l'Empereur, ou n'oſant ſe fier à eux, ſe contenta d'envoyer ſemblablement quelques perſonnes de ſa Cour. Rien ne fut conclu. Mais lorſqu'il ſe vit preſſé vivement, dépouillé de ſes forteresſes, preſque aſſiégé dans ſa capitale, ayant appris d'ailleurs que ſa ſœur avoit été faite priſonniére par Maximus, il ſe réſolut à tout, & prit le parti d'une ſoumiſſion pleine & abſolue.

Il

Il accepta donc les conditions les plus dures. Il convint de livrer ses armes, ses machines de guerre, ses Ingénieurs; de rendre les transfuges & de n'en plus recevoir; de détruire les forteresses; d'abandonner les conquêtes qu'il avoit faites; enfin d'avoir les mêmes amis & les mêmes ennemis que les Romains. Après ces articles réglés, il eut la permission de se présenter devant Trajan; & en l'abordant il se prosterna par terre, il jetta ses armes bas, pour marquer qu'il s'avouoit vaincu; il promit d'exécuter avec fidélité ses engagemens, &, ce qui me paroît bien remarquable, d'envoyer des Ambassadeurs au Sénat, afin que le consentement de cette Compagnie mît le dernier sceau à la paix. Au reste il paroît que ces Ambassadeurs ne vinrent à Rome qu'avec Trajan, qui laissant garnison dans *Zarmisegethusa*, & dans les autres postes importans de la Dace, repassa en Italie.

Lorsqu'ils furent introduits dans le Sénat, ils renouvellérent tout l'humiliant cérémonial que leur Roi avoit subi lui-même devant Trajan: ils jettérent bas leurs armes, ils croisérent les mains, comme des supplians qui attendoient de leurs vainqueurs la décision de leur sort, & ils obtinrent ainsi leur pardon, & la ratification du traité.

Trajan en conséquence de sa victoire triompha, & prit le surnom de Dacique. Triomphe de Trajan.

 Phi-

*Phil. Soph. l. 7.* Philostrate débite sur ce triomphe une fable ridicule, qui s'assortit fort bien avec toutes les autres puérilités nées sous la plume de cet Ecrivain sans jugement. Il raconte que l'Empereur avoit avec lui dans son char triomphal le Sophiste Dion Chrysostôme, & que se tournant souvent vers lui pendant la cérémonie, il lui adressoit ces doucereuses paroles : „ Je ne sais pas ce que vous di- „ tes, mais je vous aime comme moi-mê- „ me." Avoir exposé une pareille misére, c'est l'avoir suffisamment réfutée.

Combats de gladiateurs. Pantomimes rétablis. *Dio. Plin. Pan. 33.* Le triomphe de Trajan fut suivi de fêtes & de spectacles. Il donna des combats de gladiateurs, dans lesquels ce Prince guerrier se plaîsoit à voir une image de la guerre. Il ramena aussi les Pantomimes, dont la populace de Rome ne pouvoit se passer. Enivrée de leur jeu séducteur, si par un mouvement passager de zèle pour la pureté des mœurs elle avoit demandé leur expulsion, elle revenoit bientôt par l'inclination du cœur à les regretter. Dion ajoûte que Trajan les aimoit lui-même. Cet Empereur, si parfait modéle dans tout ce qui regarde le Gouvernement, n'étoit rien moins que réglé dans sa conduite personnelle. L'Histoire lui reproche les désordres les plus contraires à la nature. Et c'est, selon le témoignage de Dion, par un attachement de ce genre infâme au Pantomime Pylade, qu'il fut porté à

rétablir un spectacle si justement proscrit par lui-même peu de tems auparavant.

Je place, d'après Mr. de Tillemont, la victoire de Trajan sur les Daces dans l'année de son quatriéme Consulat, & son triomphe sous la même année, ou sous la suivante, qui eut pour Consuls Licinius Sura, & un Suranus peu connu d'ailleurs dans l'Histoire.

La paix avec les Daces dura deux ans, pendant lesquels Dion ne nous apprend rien sur Trajan, sinon que ce Prince, rendu aux soins du Gouvernement intérieur de l'Etat, s'y livroit avec application, & se faisoit un devoir de juger par lui-même les différends pour lesquels on recouroit à son autorité. Mais les lettres de Pline nous fournissent plusieurs faits, parmi lesquels je choisirai les plus intéressans.

Deux ans de paix. Trajan se livre aux soins du Gouvernement. A. R. 853. & 854.

Pendant l'année du Consulat de Sura, ou sur la fin de la précédente, Frontin mourut, personnage renommé de son tems par les grandes places qu'il remplit avec dignité, & célébre encore aujourd'hui par les ouvrages qu'il a laissés à la postérité. J'ai parlé de sa Préture au commencement du régne de Vespasien. Il fut sans doute élevé au Consulat par cet Empereur, qui l'envoya commander dans la Grande-Bretagne; & Tacite loue ses exploits dans cette Province. Nerva le fit Intendant des Aqueducs de

Mort de Frontin. Son caractére & ses ouvrages. *Plin. Ep. IV. 8.* *Tac. Agr. 17.* *Frontin. de Aquæd.*

de Rome, emploi qui fut toujours occupé par des hommes du premier rang. C'étoit un esprit solide, judicieux, appliqué à ses devoirs, & qui aimoit à joindre à l'expérience les secours de la lecture & de l'étude. C'est à cette façon de penser que nous devons ses ouvrages, dont les principaux sont une Collection de Stratagêmes, & des Mémoires sur les Aqueducs de Rome. Il s'en explique lui-même dans une courte Préface, qu'il a mise à la tête de ce dernier Traité. ,, Ayant été chargé, dit-il, par ,, l'Empereur Nerva, de l'intendance ,, des Aqueducs, (a) j'ai cru que mon ,, premier soin devoit être de m'instruire de ce qui fait l'objet de ma charge. ,, Car en toute administration il faut ,, poser pour fondement la connoissance exacte de ce qu'il est besoin d'y faire & d'y éviter. En effet, quoi de plus ,, honteux & de plus intolérable pour ,, un homme de sens, que d'être conduit dans ses fonctions par les leçons ,, des subalternes? Leur ministére est ,, nécessaire, mais ils ne doivent être ,, employés que comme des aides & des

,, ins-

(a) Primum ac potissimum existimo ... nosse quod suscepi. Neque enim ullum omnis actûs certius fundamentum crediderim, quàm quæ facienda, quæque vitanda sint, posse decernere. Nam quid viro tam indecorum & intolerabile, quàm delegatum officium ex adjutorum agere præceptis? ... quorum etsi necessariæ partes sunt, ut manus quædam & instrumentum agentis esse debent.

„ inſtrumens dirigés par les ordres du „ chef."

Pline loue la probité de Frontin, & le met au rang des perſonnages les plus eſtimables qui fuſſent dans Rome. Il lui ſuccéda dans la dignité d'Augure, qu'il demanda & obtint de Trajan.

Pline lui ſuccede dans la dignité d'Augure. *Plin. Ep. IV. 8. V. 1. X. 8.*

Un Sacerdoce tel que l'Augurat, étoit comme le faîte de l'élevation pour les premiéres têtes du Sénat: & Pline en fut félicité par un ami, qui inſiſtoit particuliérement ſur la conformité que ce nouveau grade mettoit entre lui & Cicéron, qui avoit auſſi été Augure. Pline répond à ce compliment avec une modeſtie, placée ſans doute, mais qui n'en eſt pas moins aimable. „ (*a*) Plût aux „ Dieux, dit-il, qu'ainſi que je me vois „ devenu ſon égal par les honneurs du „ Sacerdoce & du Conſulat, auxquels „ *je ſuis* même parvenu bien plus jeune „ que lui, je puſſe de même dans la plus „ grande maturité de l'âge égaler la ſu„ blimité de ſon génie! Mais les déco„ rations qui dépendent de la volonté „ des hommes, m'ont été accordées „ ainſi qu'à bien d'autres. Le talent divin

(*a*) Utinam, ut ſacerdotium idem, & conſulatum multò etiam junior quàm ille, ſum conſecutus, ita ſenex ſaltem ingenium ejus aliquâ ex parte aſſequi poſſim! Sed nimirum quæ ſunt in manu hominum, ea & mihi & multis aliis contigerunt: illud verò ut adipiſci arduum, ſic & ſperare nimium eſt, quod dari non niſi à Diis poteſt. *Plin. IV*, 8.

„ vin par lequel il s'est illustré, est trop
„ difficile à atteindre : il y auroit même
„ de la présomption à l'espérer : il faut
„ l'avoir reçu du Ciel."

Trait louable d'un Questeur. *Plin. Ep. IV. 12.*

Un fait particulier, très louable dans un jeune homme, mérite de trouver ici sa place. Egnatius Marcellinus étant allé dans une Province, qui n'est pas nommée par Pline, en qualité de Questeur, le Greffier qu'il avoit mené avec lui, mourut avant l'échéance de ses gages. Le jeune Questeur, qui avoit reçu du Trésor public de quoi payer son Greffier, comprit que cet argent ne devoit pas rester entre ses mains. Il consulta l'Empereur sur l'usage qu'il en devoit faire, & il fut renvoyé devant le Sénat. Là s'éleva une contestation, qui fut plaidée & jugée en régle entre les héritiers du Greffier & les Intendans du Trésor public. Le Sénat prononça en faveur de ces derniers. Mais ce qui attira le plus son attention dans cet événement, ce fut la noblesse du procédé d'Egnatius, qui fut universellement applaudi.

L'usage des suffrages par scrutin, introduit dans les élections des Magistrats par le Sénat. *T. VIII. p. 437.*

Les affaires qui souvent avoient excité de grands mouvemens au tems de la République, se décidoient avec une pleine tranquillité sous le Gouvernement d'un seul : c'est de quoi nous avons un exemple dans ce qui regarde les suffrages par scrutin. On peut recourir à l'Histoire de Mr. Rollin pour les anciens

ciens tems. Voici de quelle maniére ce même objet fut réglé sous les yeux de Pline, qui nous en rend un compte fort exact. Plin. Ep. III 20. & IV. 25.

Les élections des Magistrats, depuis qu'elles avoient été réservées au Sénat, se faisoient de vive voix : & d'abord les choses se passérent avec beaucoup de dignité & de décence. Chaque Candidat étoit cité par son nom. Celui qui avoit été cité se levoit, & exposoit briévement les motifs sur lesquels il fondoit ses prétentions : il rendoit compte de toute sa vie : il représentoit les témoignages des Généraux sous lesquels il avoit servi, &, s'il étoit dans le cas, des Magistrats supérieurs dont il avoit été Questeur : il nommoit les personnages d'autorité qui s'intéressoient pour lui. Ceux-ci prenoient la parole, & d'un ton grave, sans emphase, sans sollicitations empressées, ils marquoient les bonnes qualités qu'ils connoissoient à leur Candidat, & les raisons qui les engageoient à l'appuyer de leur recommandation. Si le Candidat avoit quelque reproche à faire à un compétiteur sur sa naissance, sur sa conduite, il l'alléguoit modestement, sans invective. Le Sénat écoutoit tranquillement tout ce que chacun avoit à dire, & faisoit ensuite son choix avec maturité.

Du tems de Pline tout ce bel ordre étoit changé. Les assemblées du Sénat pour

pour les élections imitoient, ou même surpassoient la licence des assemblées populaires. On ne savoit ni attendre son moment pour parler, ni se taire à propos, ni même demeurer en place. De toutes parts retentissoient des clameurs bruyantes: tous les solliciteurs s'avançoient au milieu de la salle avec leurs Candidats: & là ils formoient plusieurs pelotons, grand fracas, confusion universelle. Frappés de ces inconvéniens, les Sénateurs se réunirent tous à demander, soit sur la fin du troisiéme Consulat de Trajan, soit au commencement de l'année suivante, que l'on procédât aux élections par voie de scrutin. Le succès justifia ce nouvel arrangement: de dignes sujets furent mis en place: & chacun s'applaudissoit d'un reméde si heureusement imaginé.

Comme toutes les choses humaines ont deux faces, Pline craignit dès lors l'abus des suffrages secrets „ (a) Je ne „ réponds pas, écrivoit-il à un ami, que „ dans ce qui se passe ainsi sous le voile „ du silence, ne se glisse peut-être bien- „ tôt le défaut de pudeur. Car où sont „ ceux qui respectent les loix de l'hon- „ nêteté dans le secret, comme sous les „ yeux du Public? Plusieurs redoutent „ l'o-

(a) Est periculum, ne tacitis suffragiis impudentia irrepat. Nam quotocuique eadem honestatis cura secretò, quæ palàm? Multi famam, conscientiam pauci verentur. *Plin. III.* 20.

„ l'opinion que l'on aura d'eux: peu „ s'embarrassent du témoignage de leur „ conscience." Ce qu'il avoit prévu, arriva. A la premiére élection qui suivit, on trouva plusieurs bullétins remplis de plaisanteries, de badinages, de puérilités. „ (a) Telle est, dit Pline, la témé„ rité qu'inspire aux mauvais esprits cette pensée, *Qui le saura?*" Le Sénat témoigna une extrême indignation d'un jeu si indécent & si déplacé. Mais les coupables demeurérent inconnus, & l'on fut réduit à gémir de ce que les maux étoient plus forts que les remédes.

La brigue reprimée. *Plin. VI. ep. 19.*

Un autre abus régnoit dans la poursuite des charges. Les Candidats envoyoient des présens, donnoient des repas, déposoient même des sommes d'argent en main tierce pour être distribuées après le succès, à ceux qui les auroient bien servis. Il en fut fait des plaintes dans le Sénat, qui chargea les Consuls de recourir à l'Empereur, & de le prier d'arrêter ces désordres par son autorité suprême. Il le fit, & par une Déclaration sur la brigue il obligea les Candidats à se comporter plus modestement.

Obligation imposée aux Candidats d'avoir des

Par la même Loi il statua que nul ne pourroit aspirer aux charges, qui n'eût au moins le tiers de son bien placé en fonds

(a) Tantum licentiæ pravis ingeniis adjicit illa fiducia, *Quis sciet? Plin. IV. 25.*

biens fonds en Italie.

fonds de terre, ou en maisons situées en Italie. Il jugeoit avec raison peu convenable, que des hommes qui aspiroient à exercer la Magistrature dans Rome, regardassent l'Italie comme un lieu de passage, où ils n'eussent aucun établissement.

Renouvellement des anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de rien recevoir des parties.

On avoit renouvellé peu auparavant les anciennes Ordonnances, qui défendoient aux Avocats de recevoir de leurs cliens ni argent ni présent. Telle étoit la disposition de la Loi Cincia, portée sur la fin de la seconde guerre Punique. Cette loi avoit été remise en vigueur au commencement du régne de Nerva. Mais la cupidité forçoit toutes les barriéres, & l'abus renaissant donna lieu, dans le tems dont je parle, au Préteur Licinius Nepos, homme ferme & vigoureux, de signaler son zèle. Pline nous instruit dans trois de ses lettres des démarches de ce Préteur, mais d'une façon qui laisse pour nous quelque obscurité : & le détail des circonstances seroit peu intéressant aujourd'hui. Je me contente d'observer que l'autorité du Sénat & celle du Prince intervinrent dans la réforme entamée par Nepos: & nous trouvons dans Pline le dispositif d'un Sénatusconsulte, qui imposoit, non aux Avocats, mais, ce qui me paroît singulier, aux parties, la nécessité d'un serment sur cette matiére. Il falloit que quiconque avoit quelque affaire, jurât, avant

Plin. V. 4. 14. & 21.

avant que d'être admis à plaider, qu'il n'avoit rien ni donné, ni promis à l'Avocat qu'il chargeoit de sa cause.

Pline, qui non seulement s'étoit toujours abstenu de toute convention, mais n'avoit jamais voulu recevoir de ses cliens ni aucune gratification, ni même de simples présens d'amitié, fut charmé de voir la loi qu'il s'étoit faite à lui-même, devenir une loi générale. On l'en félicitoit de toutes parts : & les uns lui disoient en plaisantant qu'il avoit été devin, les autres que le nouveau réglement mettoit ordre à ses rapines & à ses procédés avides. Il jouissoit ainsi d'une gloire, à laquelle il n'étoit que trop sensible ; ce qui n'empêche pas que la noblesse de sa conduite ne soit très louable. J'ai remarqué ailleurs que la différence des tems & des usages a adouci parmi nous, à cet égard, la sévérité des Ordonnances Romaines, mais sans ébranler les principes d'humanité & de générosité, sur lesquelles elles étoient fondées, & qui conviennent essentiellement à une si honorable profession.

L'an de Rome 854. Trajan prit un cinquiéme Consulat avec Maximus, qui étoit lui-même Consul pour la seconde fois. Ce Maximus paroît être le même qui avoit étouffé la rebellion de L. Antonius sous Domitien, & ensuite exercé avec gloire un commandement important dans la guerre de Trajan contre Dé-

Cinquiéme Consulat de Trajan.
A. R. 854.

Décébale. L'année du cinquiéme Consulat de Trajan fut encore une année de paix, & ce Prince continua d'y faire aimer son Gouvernement par des traits de bonté & de justice. En voici un qui montre son zèle & ses lumiéres pour confondre la calomnie, & pour protéger l'innocence attaquée par une noire intrigue.

Diverses affaires jugees avec beaucoup d'equité & de lumiére par Trajan.
*Plin. Ep. VI. 22.*

Lustricus Bruttianus avoit mené dans la Province dont il étoit Gouverneur, un certain Montanus Atticinus sur le pied d'ami, & il l'avoit employé en divers ministéres. Il eut lieu de s'en repentir. Celui en qui il mettoit sa confiance, étoit un scélérat qui se rendit coupable de toute sorte de crimes : en sorte que Bruttien se crut obligé d'en écrire à l'Empereur. Atticin outré & allarmé, se porta lui-même pour accusateur de Bruttien : & par une horrible perfidie, ayant trouvé moyen de se faire remettre furtivement entre les mains les régîtres du Magistrat, il en arracha un grand nombre de feuillets ; & il produisoit au procès le livre ainsi mutilé, comme une preuve des malversations de celui qu'il accusoit. L'affaire s'instruisit devant Trajan, & Pline étoit l'un des Juges. Les parties plaidérent elles-mêmes leur cause sommairement, article par article: & Bruttien, sûr de son innocence, ne se contenta pas de repousser les accusations intentées contre lui, mais il développa tous les crimes de son accusateur,

&

& il en fournit les preuves. Trajan, qui ne demandoit qu'à être éclairé, saisit le vrai qu'on lui présentoit. Il voulut que l'on commençât par prononcer sur l'accusateur, qui fut condamné à l'exil : & Bruttien sortit d'affaire glorieux & triomphant, avec un éclatant témoignage de son intégrité & de sa bonne conduite.

Trajan se faisoit un devoir de rendre lui-même la justice : & même pendant qu'il étoit dans ses maisons de plaisance, il ne se croyoit pas permis d'interrompre ce soin important du Gouvernement. Pline, qui passa trois jours avec lui à Centumcelles *, nous rend compte de trois affaires, qui remplirent chacune leur jour.

*Pline Ep. VI. 31.*

* *Civita Vecchia.*

La premiére regardoit le plus illustre citoyen d'Ephése, Claudius Ariston, homme de mœurs magnifiques, & qui se rendoit populaire sans aucune vue d'ambition criminelle. La splendeur dans laquelle il vivoit, lui avoit attiré l'envie, & un misérable délateur entreprit de le perdre. Ariston fut absous & vengé.

Le lendemain fut jugée une cause d'adultére. Galitta, femme d'un Tribun des soldats qui se disposoit à demander les charges, avoit souillé son honneur & celui de son mari par un commerce criminel avec un Centurion. Le mari s'en étoit plaint au Commandant de l'armée dans laquelle il servoit, & celui-ci en a-

jan par rapport à sa réputation. Il ne vouloit pas y laisser la tache la plus légére sur l'article de la justice dûe à tous les citoyens.

Modestie & douce familiarité de Trajan dans ses repas.

Ainsi se passoit le tems de la journée à Centumcelles. Le soir on se rassembloit pour le souper, auquel le Prince appelloit toutes les personnes distinguées de sa Cour. La table étoit servie modestement & sans faste. Trajan donnoit à ses convives le divertissement de la Musique & de la Comédie ; ou bien une conversation familiére & enjouée faisoit durer agréablement le repas jusques bien avant dans la nuit. Le dernier jour l'Empereur envoya à ceux qui l'avoient accompagné dans ce petit voyage des présens d'hospitalité, suivant l'usage pratiqué entre amis.

Port de Centumcelles.

Il s'occupoit actuellement à Centumcelles d'un ouvrage très utile au Public. Il y bâtissoit un port, auquel il donna son nom, & qui est aujourd'hui le port de Civita-Vecchia, où le Pape tient ses galéres. Trajan forma ce port en construisant deux jettées qui s'avançoient vers la mer, & à l'entrée desquelles il éleva un môle en forme d'Ile, qui arrêtoit la violence des flots, & qui assûroit la tranquillité des vaisseaux dans le bassin.

Port d'Ancone.

*Tillem. Traj. art. 13.*

Dans la suite il construisit aussi à ses frais un port à Ancone sur la Mer Adriatique, voulant rendre l'accès de l'Italie commode & aisé de toutes parts. On voit

voit encore dans cette ville le monument qui fut érigé en son honneur par le Sénat & le Peuple Romain en reconnoissance de ce bienfait. L'inscription marque la dix-neuviéme année de Trajan, que nous comptons 867. de Rome.

*Ant. Expliquée T. IV. Part II. p. 295.*

*Pline va gouverner le Pont & la Bithynie.*

C'est peu de tems après le séjour que fit Pline à Centumcelles, que Mr. de Tillemont place son départ pour le Pont & la Bithynie. Trajan l'envoya gouverner ces deux Provinces comme son Lieutenant avec la qualité de Propréteur revêtu de la puissance consulaire. La Bithynie étoit Province du Peuple, & conséquemment avoit coutume d'être gouvernée par des Proconsuls tirés au sort. Mais Trajan écrit lui-même à Pline, qu'il s'y étoit glissé bien des abus qui demandoient une réforme. Tout récemment les Bithyniens avoient accusé & poursuivi comme concussionnaires deux de leurs Proconsuls, Julius Bassus & Rufus Varenus. On peut conjecturer que par ces raisons Trajan voulut mettre cette Province directement sous sa main, au moins pour un tems, & il choisit Pline comme très capable d'y rétablir le bon ordre.

*Plin. Ep. IV. 9. V. 20 VI. 5. & 13. VII. 6 & 10.*

Pline entra dans son Gouvernement le dix-sept Septembre, & il y resta environ dix-huit mois. Nous avons les lettres qu'il écrivit pendant cet espace à Trajan, & les réponses du Prince. On y voit que Trajan souffroit qu'on lui

*Plin. Ep. L. X.*

donnât le nom de Seigneur, *Domine*, qu'Auguste avoit toujours rejetté. Mais les circonstances étoient changées, & l'usage avoit prévalu.

Ce que l'on doit remarquer dans le commerce épistolaire entre Pline & Trajan, c'est d'une part la fidélité du Magistrat à demander les ordres du Souverain sur toutes les affaires tant soit peu douteuses; & de l'autre, la dignité, l'équité, le bon-sens qui régnent dans les réponses de Trajan, avec mille témoignages de bonté qu'il prodigue à Pline comme à un ami. Mais rien ne nous intéresse de plus près, que la fameuse Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. Quoiqu'elle se trouve par-tout, elle fait une partie trop essentielle d'un ouvrage tel que celui-ci, pour qu'il me soit permis de l'omettre. Je la rapporterai toute entiére avec la réponse de Trajan. Pline écrit à l'Empereur en ces termes.

Lettre de Pline au sujet des Chrétiens. *Plin.* X. 97.

„ C'est ma pratique constante, Seigneur, de vous consulter sur tous mes „ doutes. Car qui peut mieux que vous, „ ou résoudre mes difficultés, ou suppléer au défaut de mes lumiéres? Je „ n'ai jamais été appellé à l'instruction „ ni au jugement d'aucun procès pour „ cause de Christianisme: & ainsi j'ignore ce qui mérite d'être puni en ce „ genre, & jusqu'où l'on doit porter, „ soit la rigueur de la peine, soit l'exac-

titu-

„ titude des recherches. Je n'ai donc
„ pas été peu embarrassé à me décider
„ sur bien des chefs : s'il convient de
„ faire une différence entre les âges, ou
„ si ceux de l'âge le plus tendre doivent
„ être traités comme les personnes déjà
„ formées ; si le repentir peut mériter
„ le pardon, ou si quiconque a été
„ Chrétien ne gagne rien à cesser de l'ê-
„ tre ; si c'est le nom seul qu'il faut pu-
„ nir quand même nul crime ne vien-
„ droit à sa suite, ou les crimes qui ac-
„ compagnent le nom. Voici la condui-
„ te que j'ai tenue par provision à l'é-
„ gard de ceux que l'on m'a déférés
„ comme Chrétiens. Je les ai interro-
„ gés s'ils étoient Chrétiens. Sur leur
„ aveu, je leur ai réitéré une seconde
„ & une troisiéme fois la même que-
„ stion, en les menaçant de la mort.
„ Quand ils ont persisté, je les ai en-
„ voyés au supplice. Car, sans exami-
„ ner si ce qu'ils avouoient étoit crimi-
„ nel, je n'ai point douté qu'au moins
„ leur opiniâtreté & leur obstination
„ inflexible ne méritât punition. Parmi
„ ceux qui ont poussé la phrénésie jus-
„ qu'à cet excès, il s'est trouvé quelques
„ citoyens Romains, que j'ai séparés
„ des autres pour les envoyer à Rome.
„ L'attention à suivre cette nature d'af-
„ faires en a multiplié le nombre, com-
„ me il arrive ordinairement, & m'a
„ présenté de nouvelles espéces à déci-

„ der. On m'a donné un mémoire ano„ nyme contenant une grande liste de „ noms. Mais ceux qui m'étoient ainsi „ déférés, ont nié qu'ils fussent ou „ qu'ils eussent jamais été Chrétiens. „ Et en effet ils ont répété d'après moi „ les formules de priéres que nous a„ dressons à nos Dieux: ils ont offert de „ l'encens & du vin à votre image, que „ j'avois fait apporter exprès avec les „ statues des Divinités: enfin ils ont „ maudit celui qu'ils appellent Christ. „ Sur ces preuves j'ai cru devoir les dé„ charger de l'accusation. Car on assûre „ que l'on ne peut forcer à rien de sem„ blable ceux qui sont vraiment Chré„ tiens. Il s'en est trouvé d'autres qui „ ont d'abord avoué qu'ils étoient „ Chrétiens, & ensuite l'ont nié: d'au„ tres encore, qui ont reconnu l'avoir „ été autrefois, mais qui ont déclaré ne „ l'être plus, depuis trois ans, depuis un „ plus long espace, quelques-uns de„ puis vingt ans. Tous ont adoré votre „ image & les statues des Dieux: tous „ ont consenti à maudire Christ. Au „ reste (a) ils protestoient que tout leur „ tort

(a) Affirmabant autem hanc fuisse summam vel culpæ suæ vel erroris, quòd essent solìti stato die ante lucem convenire, carmenque Christo quasi Deo dicere secum invicem; seque sacramento non in scelus aliquod obstringere, sed ne furta, ne latrocinia, ne adulteria committerent, ne fidem fallerent, ne depositum appellati abnegarent: quibus per-

„ tort ou leur erreur n'avoit consisté
„ qu'en ce qu'ils s'assembloient en un
„ jour marqué avant le lever du soleil,
„ & là adoroient Christ comme Dieu,
„ chantoient des hymnes en son hon-
„ neur, & s'engageoient par serment,
„ non à aucun crime, mais à ne com-
„ mettre ni vols, ni violences, ni adul-
„ téres, à ne jamais manquer à la foi
„ promise, à ne point retenir les dépôts
„ qui leur auroient été confiés: après
„ quoi ils se retiroient, & se rassem-
„ bloient ensuite de nouveau pour pren-
„ dre ensemble une nourriture commu-
„ ne & innocente. Ils ajoûtoient qu'ils
„ s'étoient même abstenus de ces prati-
„ ques depuis la publication de l'Édit,
„ par lequel, conformément à vos or-
„ dres, j'ai défendu les assemblées. Pour
„ m'assûrer pleinement du fait, j'ai or-
„ donné que l'on appliquât à la question
„ deux femmes esclaves, & je n'ai dé-
„ couvert d'autre crime qu'une super-
„ stition pleine de travers & de folie.
„ Par ces considérations j'ai suspendu
„ mes recherches, & j'ai pris le parti
„ de vous consulter, d'autant plus que
„ le nombre de ceux qui se trouvent en
„ danger à cette occasion est très grand,
„ & embrasse des personnes de tout âge,
„ de

peractis, morem sibi discedendi fuisse, rursusque coëundi ad capiendum cibum, promiscuum tamen & innocuum.

„ de tout ſexe, de toute condition. Car „ non ſeulement les villes, mais les „ bourgades & les campagnes ſont in- „ fectées de la contagion de cette ſu- „ perſtition. Le mal n'eſt pourtant pas „ ſans reméde. Déjà je vois les tem- „ ples, qui étoient devenus preſque dé- „ ſerts, ſe repeupler; les ſacrifices ſo- „ lemnels, longtems interrompus, re- „ prendre leur célébrité. Il ne ſe trou- „ voit preſque plus d'acheteurs pour „ les victimes: aujourd'hui il s'en vend „ beaucoup. Delà il eſt aiſé de conclu- „ re quelle multitude de perſonnes on „ peut ramener, ſi on leur ouvre la por- „ te du repentir".

Cette lettre nous eſt infiniment précieuſe par le beau témoignage qu'elle rend à la pureté des mœurs de nos premiers péres: témoignage auquel on ne peut pas ſe refuſer, puiſqu'il ſort de la plume de celui qui les condamnoit à la mort. Elle atteſte la multiplication prodigieuſe des Chrétiens, ſi peu de tems après la naiſſance du Chriſtianiſme. Elle nous donne lieu de déplorer l'aveuglement d'un homme auſſi éclairé & auſſi judicieux que Pline, qui ſans examiner le vrai ou le faux d'une doctrine, punit du dernier ſupplice quiconque y demeure conſtamment attaché. Trajan, ſi ſage & ſi bon Prince d'ailleurs, ne montra pas plus d'équité que ſon Lieutenant. Voici ſa réponſe.

„ Vous

„ Vous avez agi comme vous deviez, „ mon cher Pline, dans la discussion des „ causes de ceux que l'on vous a déférés comme Chrétiens. Car il n'est pas „ possible d'établir une loi générale, ni „ une forme de procéder qui soit applicable à tous les cas. Il ne faut point „ faire de recherches pour les découvrir : s'ils sont amenés à votre tribunal & convaincus, vous devez les punir : avec cette restriction néanmoins, „ que si quelqu'un nie qu'il soit Chrétien, & prouve sa déclaration par des „ effets, c'est-à-dire, en adorant nos „ Dieux, quand même il seroit suspect „ pour le passé, son repentir doit lui „ procurer le pardon. (a) Pour ce qui „ est des mémoires anonymes, il ne „ faut y avoir égard dans aucun genre „ d'affaire. C'est une chose de trop mauvais exemple, & qui ne convient „ point à notre tems.". Réponse de Trajan.

Il étoit bien digne de Trajan d'interdire l'usage des délations anonymes. Mais dans la premiére partie de sa réponse quelle inconséquence, que de défendre d'une part que l'on recherchât les Chrétiens, & d'ordonner de l'autre qu'ils fussent traités en criminels, lorsqu'il se trouveroient quelqu'un qui les dénonçât ! Telle

(a) Sine auctore verò propositi libelli nullo crimine locum habere debent. Nam & pessimi exempli, neque nostri seculi est.

Perſécution de l'Egliſe ſous Trajan. *Tillem.*

Telle eſt au reſte l'idée que l'on doit ſe former de la perſécution que ſouffroit l'Egliſe ſous Trajan. Quoique ce Prince animé peut-être d'un zèle ſuperſtitieux pour ſa Religion, ou plutôt trompé par une fauſſe politique, qui lui faiſoit regarder indiſtinctement toute nouveauté en matiére de culte comme dangereuſe pour l'Etat, haït les Chrétiens, & autoriſât leurs ſupplices, il ne rendit point d'Edit général contre eux. Des émeutes populaires, le caprice & la cruauté des Gouverneurs de Provinces, la loi que Trajan s'étoit faite à lui-même de punir de mort la perſévérance dans le Chriſtianiſme, voilà les cauſes qui firent ſous ſon régne un grand nombre de Martyrs. Les plus célébres de ces généreux athlétes de J.C. ſont St. Siméon de Jéruſalem, & St. Ignace d'Antioche. Mais le récit de leur mort glorieuſe appartient à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Je me renferme dans mon objet.

Mort de Pline.

Il ne paroît pas que Pline ait vécu longtems depuis ſon retour du Gouvernement de Pont & de Bithynie. L'Hiſtoire n'en fait plus mention, & les événemens dont parlent ſes lettres ne s'étendent pas beaucoup au-delà.

Son caractere peint d'après ſes Lettres par Mr. Rollin.

On ne peut lire cet Ecrivain ſans l'aimer, & je me ferois un devoir de tracer ici, par les faits que ſes lettres nous adminiſtrent, un tableau de ſon ame & de toutes ſes excellentes qualités, ſi ce deſ-

ſein

sein n'étoit déjà exécuté par une main plus savante que la mienne. Mr. Rollin s'est plû à peindre un caractére tout-à-fait semblable au sien, si ce n'est qu'en lui la Religion rehaussoit & sanctifioit des vertus, que Pline déprisoit par l'amour d'une gloire frivole, qui étoit sa derniére fin. +

*Hist. Anc. T. XII.*

Comme Mr. Rollin n'a pas pu ni dû tout dire, il a laissé en arriére un fait, qui me paroît très intéressant dans toutes ses circonstances, & très honorable à Pline. Je crois que le Lecteur sera bien aise de le trouver ici.

*Trait tout-à fait honorable à la probité de Pline.*

*Plin. Ep. V. 1.*

Pomponia Gratilla, qui paroît avoir été veuve d'Arulenus Rusticus, & que Domitien relegua en même tems qu'il fit mettre à mort son mari, avoit d'un autre mariage un fils nommé Assudius Curianus, dont la conduite lui donnoit peu de satisfaction. Elle le deshérita par son testament, & institua Pline son héritier avec Sertorius Severus ancien Préteur, & quelques Chevaliers Romains d'un nom & d'un rang distingués. Curianus résolu d'attaquer le testament, proposa à Pline de lui faire don de sa portion de l'hérédité, promettant de passer une contre-lettre qui détruiroit l'effet de la donation. La vue de Curianus étoit d'acquérir par cette voie un préjugé contre la validité du testament, qu'il vouloit faire casser. Pline lui répondit qu'il ne convenoit point à son

caractére de faire une démarche publique pour la détruire par un acte secret. „ D'ailleurs, ajoûta-t-il, vous êtes riche, vous n'avez point d'enfant : une „ donation que je vous ferois seroit suspecte d'intérêt. Enfin telle que vous „ la demandez, vous n'en retirerez aucun profit, au lieu qu'une renonciation à mon droit en votre faveur vous „ seroit utile ; & je suis prêt à en passer „ l'acte, si je suis persuadé une fois que „ vous êtes injustement exhérédé. Eh „ bien, répondit Curianus, je vous „ prens vous-même pour juge". Pline hésita un moment, & après y avoir pensé, „ J'y consens, dit-il. Car pourquoi „ aurois-je moins bonne idée de moi, „ que vous ne témoignez l'avoir ? Mais „ je vous proteste, & souvenez-vous „ en, que j'aurai le courage, si votre „ cause est mauvaise, de confirmer le „ jugement de votre mére". Il en sera „ ce que vous voudrez, repliqua Curianus; car vous ne voudriez rien que „ de juste". Pline se donna pour assesseurs les deux hommes les plus respectables de la ville, Cerellius & Frontin ; & assisté d'eux, il prit séance dans son appartement. Curianus plaida sa cause. Pline lui répondit, parce que dans la compagnie aucun autre ne pouvoit défendre l'honneur de la testatrice. Ensuite il se retira dans son cabinet avec ses assesseurs, & de leur avis il prononça le juge-

jugement en ces termes : „ Curianus, „ votre mére a eu de justes raisons de „ vous deshériter”.

Un tel jugement, où Pline avoit fait les fonctions de juge, d'avocat, & de partie, fut respecté par celui contre lequel il étoit rendu. Curianus fit assigner au tribunal des Centumvirs les autres héritiers institués par le testament de sa mére, & il ne mit point Pline en cause. Déjà le jour du jugement approchoit, & les cohéritiers de Pline en craignoient l'issue à cause du malheur des tems. Domitien vivoit encore : & comme quelques-uns d'entre eux avoient été amis de Rusticus & de Gratilla, ils appréhendoient que, selon qu'il étoit arrivé à plusieurs autres, une affaire civile ne devînt pour eux capitale. Ils témoignérent leur inquiétude à Pline, & le désir qu'ils avoient de proposer un accommodement. Pline se chargea de la négociation. Il offrit à Curianus ce que les Jurisconsultes appellent la quarte Falcidienne, c'est-à-dire, la quatriéme partie de la succession, assûrée aux héritiers du sang par la loi de Falcidius: & il s'engagea à y contribuer à raison de sa part. Curianus accepta la proposition : & ce qui montre combien une probité parfaite attire de considération & de respect, c'est que ce même Curianus, en mourant quelques années après, laissa à Pli-

ne (*a*) un legs, dont véritablement la valeur étoit médiocre, mais qui dans les circonstances lui devoit faire & lui fit plus de plaisir qu'une ample & riche succession.

Amitié de Pline & de Tacite. Pline fut lié d'une étroite amitié avec Tacite, & le nœud de cette liaison fut autant la société des sentimens de probité & de haine contre la tyrannie, que l'amour des Lettres & la profession de l'Eloquence qui leur étoit commune. On les joignoit volontiers ensemble, comme les deux plus grands Orateurs qui fussent alors: & Pline en fournit la preuve dans une petite avanture qu'il raconte avec complaisance. *Plin. Ep. IX. 23.* Tacite à un spectacle se trouva assis à côté d'un inconnu, qui après une conversation assez longue sur des matiéres de Littérature, voulut savoir à qui il parloit. „ Vous me connoissez, lui dit Tacite, „ & même par les Lettres : Etes-vous „ Tacite, ou Pline " ? reprit avec vivacité cet inconnu. (*b*) L'idée de la Littérature & de l'Eloquence rappelloit tout d'un coup les noms de ces deux illustres amis, qui en étoient les Héros.

Il n'y avoit entre eux nulle rivalité, nulle jalousie. *Plin. VII. 20.* Ils s'envoyoient mutuelle-

(*a*) Legatum mihi obvenit modicum, sed amplissimo gratius *Plin.*

(*b*) Exprimere non possum, quàm sit jucundum mihi, quòd nomina nostra, quasi litterarum propria, non hominum, litteris redduntur. *Plin.*

lement leurs ouvrages, pour recevoir les avis l'un de l'autre; & ils se rendoient ce service réciproque avec cordialité, avec franchise. Pline étoit plus jeune que Tacite, & dès son premier âge son ambition avoit été d'imiter un tel modéle, & de le suivre immédiatement, quoiqu'à une grande distance, comme il s'exprime lui-même. Il parvint au point qu'il désiroit, & c'étoit pour lui le sujet d'une joie parfaite. „ (a) Je suis charmé, écrit-il à Tacite, „ de ce que si l'on parle d'Eloquence, „ on nous nomme ensemble; si l'on fait „ mention de vous, mon nom vient à „ la suite du vôtre. Il y a des Orateurs „ que l'on nous préfére à tous deux. „ Mais peu m'importe en quel rang l'on „ nous associe; car c'est pour moi la „ premiére place, que celle qui vous „ suit. Vous devez même avoir remar„ qué, que dans les testamens, à moins „ que le testateur ne soit ami particu„ lier de l'un de nous deux, on nous met

(a) Gaudeo quòd, si quis de studiis sermo, unà nominamur; quod de te loquentibus statim occurro. Nec desunt qui utrique nostrûm præferantur. Sed nihil interest meâ quo loco jungimur. Nam mihi primus, qui à te proximus. Quin etiam in testamentis debes adnotasse; nisi quis forte alterutri nostrûm amicissimus, eadem legata, & quidem pariter accipimus. Quæ omnia huc spectant, ut invicem ardentius diligamus, quum tot vinculis nos studia, mores, fama, suprema denique hominum judicia constringant.

„ met de compagnie, on nous fait les „ mêmes legs. Toutes ces observations „ ont pour objet de nous engager à nous „ aimer l'un l'autre avec encore plus „ d'ardeur, puisque les Lettres, la res- „ semblance des mœurs, la renommée, „ & enfin les derniéres volontés des „ mourans nous unissent par tant de „ liens".

Tacite paroît avoir survécu Pline. Ordre dans lequel il a écrit ses ouvrages.

Il paroît que Tacite a survécu Pline. Car celui-ci, qui ne manque point de rendre compte dans ses Lettres & de faire l'éloge de tous les amis que la mort lui enléve, n'y parle en aucune façon de la mort de Tacite On peut même conjecturer, par l'importance & l'étendue des ouvrages que Tacite a composés, qu'il poussa sa vie assez avant sous le régne de Trajan. En effet il ne commença à écrire l'Histoire que sous ce Prince. Le premier ouvrage que nous ayons de lui, c'est-à-dire, la description des mœurs des Germains, est datté du second Consulat de Trajan, qui concourt avec la premiére année du régne de ce Prince. Tacite donna ensuite la vie d'Agricola. Et le succès de ces deux Ecrits, qui sont des chefs-d'œuvre, l'ayant sans doute encouragé, il entreprit ses Histoires, qui comprenoient un espace de vingt-huit ans, depuis le second Consulat de Galba jusqu'à la mort de Domitien. Il témoigne qu'il se proposoit alors de faire suivre l'Histoire des régnes

*Lipf. ad Tac. Hist. & Tillem. Trajan, art. 21.*

*Tac. Hist. l. 1.*

gnes de Nerva & de Trajan. Mais (a) quoiqu'il se félicite de pouvoir réserver pour sa vieillesse une si riche & si agréable matiére ; quoiqu'il loue le rare bonheur du tems où il écrivoit, & dans lequel il est permis, dit-il, de penser ce que l'on veut, & de dire ce que l'on pense; je m'imagine qu'il convenoit peu à un caractére aussi libre que le sien d'écrire l'histoire d'un Prince encore vivant, quelque digne de louange qu'il pût être. Aussi, après qu'il eût achevé l'ouvrage que nous appellons ses Histoires, au lieu de descendre suivant l'ordre des tems, il remonta beaucoup plus haut, & composa ses Annales, qui commencent à la mort d'Auguste, & qu'il conduisit jusqu'à celle de Néron. Il avoit même dessein, si la vie ne lui manquoit, de reprendre le régne d'Auguste, après qu'il auroit terminé ses Annales. Il faut croire que la mort ou les infirmités le prévinrent, car il ne nous reste aucun vestige de ce travail qu'il projettoit. Ses Histoires & ses Annales jointes ensemble, faisoient le nombre de trente livres. Mais nous en avons perdu treize ; & des dix-sept qui ont échappé au naufrage des tems, quatre sont plus ou moins mutilés. *Tac. III. Annal. 24.*

Ta-

(a) Principatum divi Nervæ & imperium Trajani uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui : rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet. *Tac. Hist. I. 1.*

Ce que l'on fait de sa naissance & de sa vie.

Tacite pouvoit être fils d'un Cornelius Tacitus Chevalier Romain & Intendant de la Belgique, dont il est fait mention dans Pline le Naturaliste. Il entra dans la carriére des honneurs sous Vespasien : Tite l'éleva en dignité : il devint Préteur sous Domitien, l'année même que ce Prince donna ses jeux séculaires : Nerva le fit Consul. Il plaida longtems avec une éloquence dont le propre caractére étoit la noblesse & la majesté. Ses ouvrages historiques l'ont immortalisé. J'ai tâché de les fondre dans le mien ; & après l'usage que j'en ai fait, mes Lecteurs le connoissent mieux que je ne saurois le peindre.

*Plin. Hist. Nat. VII. 16. Tac. Hist. I. 1.*

*Plin. Ep. II. 11.*

Mort de Silius Italicus. Idée de sa vie.

Un autre personnage moins illustre dans les Lettres, mais qui ne laisse pas d'y tenir un rang, Silius Italicus, mourut dans les premiéres années du régne de Trajan. J'ai parlé de la bréche qu'il avoit faite à sa réputation sous Néron. Mais il se rétablit dans l'estime du Public par le bon usage qu'il fit de sa faveur auprès de Vitellius, & par la sagesse & l'intégrité de sa conduite dans le Proconsulat d'Asie. L'Eloquence & la Plaidoirie avoient fait son occupation pendant la viguéur de l'âge : la Poësie fut l'amusement de sa vieillesse. Pline remarque avec raison, que (a) dans ses vers on sent plus de travail que de

*Plin. Ep. III. 7.*

(a) Scribebat carmina majore curâ quàm ingenio.

de génie. Quoique médiocrement favorisé des Muses, il les cultiva avec constance. Retiré du tumulte des affaires, il partageoit sa journée entre des entretiens littéraires, & la composition de son Poëme sur la seconde guerre Punique. Il vécut dans ce loisir pendant un grand nombre d'années, (a) considéré & honoré comme l'un des premiers de la ville; sans crédit & sans puissance néanmoins, mais aussi à l'abri de l'envie. Les infirmités croissant avec l'âge, il alla s'enfermer dans les maisons de plaisance qu'il avoit en Campanie, d'où ne le tira pas même l'obligation de faire sa cour à un nouvel Empereur. Il resta à sa campagne pendant que Trajan faisoit sa premiére entrée dans Rome. (b) Trait de liberté, glorieux au Prince qui ne le trouva pas mauvais, glorieux au particulier qui osa se le permettre. Silius étoit curieux en tableaux & en statues, & il en rassembla un très grand nombre qui représentoient les hommes les plus illustres de l'Antiquité. Il révéroit tous ces noms célébres : mais il ne témoignoit plus de vénération pour aucun que pour Virgile, dont il solemnisoit le jour de la naissance avec plus d'appareil que le sien propre, & au tombeau duquel

(a) Fuit inter principes civitatis, sine potentiâ, sine invidiâ.

(b) Magna Cæsaris laus, sub quo hoc liberum fuit; magna illius qui hâc libertate ausus est uti.

quel il alloit souvent rendre de religieux respects. A l'âge de soixante & quinze ans, il lui survint un mal qui fut jugé incurable. Plutôt que d'en souffrir les douleurs, il aima mieux se laisser mourir de faim; & il exécuta sa résolution, malgré toutes les représentations qu'on lui pût faire pour l'en détourner. Il mourut le dernier de ceux que Néron avoit fait Consuls, de même qu'il étoit le dernier des Consuls mis en place par ce Prince. Il laissa un fils, qu'il vit Consulaire.

Mort de Martial. *Plin. Ep. III. 20.*

La mort de Silius Italicus fut suivie de près de celle du Poëte Martial, dont tout le monde connoît les Epigrammes. Heureux! s'il y eût mis autant de modestie & de retenue, que l'on y trouve quelquefois de sel & d'enjouement. Martial avoit peu à se louer de sa fortune; & les libéralités de Domitien, souvent & bassement mendiées, l'aidoient à se soutenir dans Rome. Lorsque ce Prince ne fut plus, il fallut que Martial quittât le séjour de la capitale, & se retirât dans sa patrie à Bilbilis (*) en Espagne. En partant il reçut une gratification de Pline, qu'il avoit loué dans ses vers. Il vécut encore environ trois ans: & à juger de la datte de sa mort par l'ordre des lettres de Pline, il paroît qu'elle tombe sous l'an de Rome 851.

On

(*) *Il paroît que* Bilbilis *n'étoit pas loin du lieu où est maintenant* Calataiud *en Arragon.*

On croit que Juvenal a écrit sous le régne de Trajan la plupart de ses satyres. Elles se ressentent beaucoup, comme Mr. Despreaux l'a observé, des cris de l'école dans lesquels leur Auteur avoit été élevé. On y trouve sans doute de grandes & belles maximes, de la noblesse, de l'énergie. Mais cette énergie est souvent poussée jusqu'à une impudence Cynique: & d'ailleurs il régne en général dans ces piéces un ton déclamateur, bien peu capable de plaire à ceux qui ont su goûter l'enjouement délicat, les graces légéres, & l'aimable négligence des satyres d'Horace. Je ne craindrai point de dire que Juvenal me paroît même au dessous de Perse, qui est plus modeste sans comparaison, plus nourri de choses, & dont le style obscur, mis sans emphase, annonce un Ecrivain persuadé de ce qu'il dit.

Juvenal a écrit sous Trajan la plupart de ses satyres.

A tant de noms plus ou moins recommandables dans la Littérature, je crois devoir joindre ici un de leurs contemporains, qui ne leur ressemblera qu'en laid, mauvais orateur, malhonnête homme, mais fameux, important, accrédité, & enrichi par l'abus qu'il fit de l'art de la parole. C'est Regulus dont je veux parler. J'ai déjà eu occasion d'en faire mention plus d'une fois, & Pline nous fournit sur son compte plusieurs anecdotes curieuses & intéressantes.

Mort du délateur Regulus. Traits de son audace & de sa fourberie.

*Plin. Ep. II. 20. IV. 2 & 7. VI. 2.*

Regulus est un exemple de ce que l'au-

l'audace & l'effronterie peuvent faire sans le secours d'aucun talent, & presque malgré la nature. (a) Il avoit la voix foible & mal articulée, la langue épaisse, très peu d'invention, nulle mémoire : & néanmoins il suppléoit en quelque façon à tout ce qui lui manquoit par une fougue impétueuse, qui imposoit au vulgaire, & qui le faisoit regarder comme Orateur par ceux qui ne s'y connoissoient pas. C'étoit un caractére ardent, & puissant en intrigues. S'il avoit une cause à plaider, il demandoit & obtenoit la liberté de parler autant de tems qu'il jugeroit nécessaire : il amassoit par ses brigues une foule d'auditeurs : en un mot, il savoit mettre en œuvre tous les moyens que le désir de briller & de faire du bruit substitue au mérite réel.

A l'ambition insensée il joignoit la passion des richesses, & toutes voies lui étoient bonnes pour en acquérir. Nous l'avons vu s'engraisser, encore jeune, du sang des innocens qu'il accusoit. Il reçut de Néron sept * millions de sesterces, pour l'avoir aidé à détruire la maison des Crassus. Il n'avoit pas moins d'ardeur à se faire mettre sur les testamens des riches, & il employoit pour y par-

T. IV. p. 464.

Tac. Hist. IV. 42.

* Huit cens soixante & quinze mille livres.

(a) Imbecillum latus, os confusum, hæsitans lingua, tardissima inventio, memoria nulla, nihil denique præter ingenium insanum : & tamen eâ impudentiâ ipsoque illo furore pervenit, ut à plurimis orator habeatur. Plin. Ep. IV. 7.

parvenir la ruſe & l'audace tout enſemble. Voici quelques traits de ce genre, que Pline a réunis dans une Lettre.

Piſon Licinianus, frére de Craſſus dont Regulus avoit cauſé la perte, & exilé lui-même à la pourſuite, comme il eſt probable, de ce dangereux calomniateur, adopté depuis par Galba, & tué avec lui, avoit laiſſé une veuve nommée Verania, qui vécut juſques ſous Trajan. Cette Dame étant tombée dangereuſement malade, Regulus, qui ſavoit combien il devoit lui être odieux, vient néanmoins la voir, s'aſſied auprès de ſon lit, & feignant de s'intéreſſer beaucoup à ſa ſanté, il fait le perſonnage d'Aſtrologue. Il lui demande quel jour & à quelle heure elle étoit née. Sur la réponſe qu'elle lui fit, il ſe compoſe le viſage, il prend un air ſérieux & appliqué, il remue les lévres, il compte par ſes doigts: le tout pour tenir en ſuſpens la malade, & lui faire attendre quelque choſe de merveilleux. „Vous „êtes, lui dit-il, dans votre année cli„matérique, mais vous reviendrez de „cette maladie. Et afin que vous en „ſoyez plus aſſûrée, je conſulterai un „Haruſpice, dont j'ai ſouvent expéri„menté le ſavoir„. En effet il offre un ſacrifice, & il rapporte à Verania que les entrailles des victimes ſont d'accord avec les Aſtres. On croit volontiers ce qu'on ſouhaite. La malade flattée par l'es-

l'espérance de la guérison, demande son testament, & y ajoûte un legs en faveur de Regulus. Peu de tems après le mal augmente : elle se sent défaillir, & en mourant elle se plaint amérement de la tromperie qui lui avoit été faite. Mais l'imposteur tenoit sa proie, & il se moquoit de cris tardifs & impuissans.

Il ne fut pas si heureux dans une autre batterie qu'il dressa contre Velleius Blesus, riche Consulaire. Il lui faisoit la cour depuis quelque tems, lorsque Blesus fut attaqué d'une grande maladie, & témoigna vouloir changer son testament. Regulus ne douta pas qu'il n'eût bonne part dans les nouvelles dispositions que le malade alloit faire de son bien ; & il exhorta, pria, pressa les Médecins d'employer toutes les ressources de leur art pour lui prolonger la vie. Lorsque le testament fut fait & signé, il changea de langage. „ Jusqu'à „ quand, disoit-il à ces mêmes Méde- „ cins, tourmenterez-vous un pauvre „ moribond? Pourquoi lui enviez-vous „ une mort douce, si vous ne pouvez le „ faire vivre "? Blesus mourut, & comme s'il eût entendu tous les discours de Regulus, il ne lui laissa pas une obole.

L'impudence, comme je l'ai dit, n'étoit pas en un moindre degré chez lui, que la fourberie : le trait suivant en est la preuve. Une Dame illustre, nommée Aurelia, voulant faire signer son testament

ment par ſept témoins, ainſi que le Droit Romain l'exigeoit, pria Regulus d'être l'un de ceux qui lui rendroient ce ſervice. Pour la cérémonie de la ſignature elle avoit pris de très beaux habits. Regulus témoigna ſouhaiter qu'elle voulût bien les lui léguer. Aurelia crut d'abord qu'il plaiſantoit. Rien n'étoit plus ſérieux. Il l'en preſſa avec des inſtances réitérées : il la força d'ouvrir ſon teſtament pour y inſérer le legs qu'il demandoit : il l'obſerva pendant qu'elle écrivoit : après qu'elle eût écrit, il regarda & lut, afin de s'aſſûrer que ſes intentions étoient remplies. C'eſt par de ſemblables manœuvres, qu'étant né ſans biens, il s'enrichit ſi prodigieuſement, qu'un jour il dit à Pline, qu'il avoit déſiré de ſavoir par les entrailles des victimes quand il pourroit arrondir ſes poſſeſſions juſqu'à la valeur de ſoixante millions * de ſeſterces, & que les préſages qu'il y avoit trouvés lui en promettoient le double.

* Sept millions cinq cens mille livres.

Avec de ſi grands biens Regulus n'avoit qu'un fils, qu'il perdit preſque encore enfant. Pline ne croit pas que le pére fût véritablement affligé de cette mort, & il doute beaucoup, ſi l'intérêt ne l'emportoit pas dans ſon ame ſur les ſentimens de la nature. Car il avoit fait émanciper ce fils, afin de le rendre maître de diſpoſer de ſes biens maternels, qui étoient conſidérables ; & depuis

puis ce tems il le flattoit servilement, dans l'espérance & dans la vue d'engager l'enfant à le nommer par testament son héritier. Il gagnoit donc à cette mort. Mais moins il avoit de douleur réelle, plus il en affecta les semblans, avec un éclat, avec un fracas, qui déceloit l'artifice. Son fils avoit de petits chevaux de selle & de carosse, des chiens, des rossignols, des perroquets, des merles. Regulus fit égorger tous ces animaux autour du bucher. Il multiplia, de toutes les façons imaginables, les statues & les portraits de celui qu'il vouloit paroître pleurer. Il le fit représenter en bronze, en cire, sur la toile, en argent, en yvoire, en marbre. Lui-même il composa un livre sur la vie de son fils, qui étoit mort enfant, & il le lut publiquement devant un nombreux auditoire. Bien plus, il fit faire mille copies de ce livre, qu'il envoya dans toute l'Italie & dans les Provinces: & il écrivit au Sénat de chaque ville, demandant que la Compagnie choisît entre ses membres celui qui auroit la plus forte & la plus belle voix, pour lire ce même livre au peuple assemblé.

Je terminerai ce morceau, peut-être trop long, sur Regulus, par une judicieuse réflexion de Pline. (a) „ Quelle
„ vi-

(a) Hanc ille vim, (seu quo alio nomine vocanda est intentio quidquid velis obtinendi) si ad potiora ver-

„ vivacité! dit-il. Quel feu! Que de bien „ n'auroit pas pu faire Regulus, s'il eût „ tourné cette vigueur vers des objets „ louables! Je me trompe, ajoûte Pline „ aussitôt. Les bons ont moins d'activi- „ té que les méchans : & de même que „ l'ignorance produit la hardiesse, & „ que la lumiére au contraire améne „ souvent la timidité, aussi les caracté- „ res vertueux sont affoiblis dans leur „ marche par la modestie qui les re- „ tient : l'audace fortifie les vicieux".

J'ai observé ailleurs combien Regulus devint bas & rampant à la mort de Domitien. Il vécut encore quelques années. On peut juger par une Lettre de Pline, qu'il étoit mort avant l'an de Rome 853.

Après avoir parlé des hommes qui se sont fait un nom dans la Littérature, n'oublions pas un enfant célébre, Valerius Pudens, qui âgé de treize ans remporta le prix de Poësie aux Jeux Capitolins en 857.

Enfant de treize ans qui remporte le prix de Poësie, *Tillem. Traj. art.* 18.

Nous avons depuis longtems perdu Trajan de vue. Il faut revenir à ce Prince, & raconter ce que nous savons de la seconde guerre qu'il entreprit contre les Daces.

vertisset, quantum boni efficere potuisset! Quanquam minor vis bonis, quàm malis inest? ac sicut *ἀμαθία μὲν θράσος, λογισμὸς δὲ ὄκνον φέρει*, ita recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. *Plin. Ep. IV. 7.*

## §. III.

*Seconde guerre de Trajan contre les Daces. Causes de la rupture. Décébale allarmé des préparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Il tente de faire assassiner Trajan. Il surprend par perfidie un Officier important, qui s'empoisonne lui-même. Trajan construit un pont sur le Danube. Décébale vaincu & en danger d'être pris vivant, se donne la mort. Ses trésors qu'il avoit cachés, sont découverts. Colonies établies par Trajan dans la Dace, & dans les pays voisins. Second triomphe de Trajan. L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma. Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome. Crassus conspire contre lui, & est simplement condamné à l'exil. Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & se transporte en Orient. L'Arménie conquise par Trajan, & réduite en Province Romaine. Conquête de la Mésopotamie. Trajan maintient la discipline par son exemple autant que par ses ordres. Lusius Quietus Maure de naissance, l'un des plus illustres Généraux de Trajan. Peuples barbares au Nord de l'Arménie soumis par Trajan. Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveller la guerre contre les Parthes. Furieux tremblement de terre. Trajan consulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une réponse énigmatique. Trajan jette un pont de*

*de bateaux sur le Tigre. Méthode des Romains pour construire un pont de bateaux. Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Il revient vers le pays de Babylone. Trajan prend les villes de Ctésiphon & de Suse. Il paroît avoir été ébloui par ses prospérités. Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, & entre dans la grande Mer. Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse. Il envie la gloire d'Alexandre. Il visite les ruines de Babylone. Rebellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau. Il donne un Roi aux Parthes. Trajan entreprend le siége d'Atra, & est obligé de le lever. Révoltes & desastres des Juifs à Cyréne, en Egypte, dans l'Ile de Chypre, & dans la Mésopotamie. Maladie de Trajan. Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains. Projets & manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan. Trajan avoit de tout autres vues, & ne pensoit nullement à adopter Adrien. Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. Honneurs rendus à la mémoire de Trajan. Durée de sa vie & de son régne. Vertus & vices de Trajan.*

Seconde guerre de Trajan contre les Daces.

C'EST sous l'an de Rome 855. que nous plaçons, d'après Mr. de Tillemont, le commencement de la seconde guerre de Trajan contre les Daces.

Causes de la rupture. *Dio.* La cause du renouvellement de la guerre est attribuée par Dion à Décébale, qui violoit ouvertement toutes les conditions du dernier Traité de paix. Il recevoit des déserteurs Romains, il fabriquoit des armes, il rétablissoit ses forteresses, il invitoit les nations voisines à former une ligue avec lui. On peut même inférer de quelques Lettres de Pline à Trajan, que Décébale entretenoit des intelligences avec les Parthes. Il attaquoit & harceloit les peuples qui dans la guerre précédente avoient pris parti contre lui, & il s'empara à main armée d'un canton qui appartenoit aux Jazyges. *Plin. Ep. X. 13-16. Dio.*

D'un autre côté on sait que Trajan étoit avide de conquêtes. Il comptoit n'avoir rien fait en forçant Décébale à se soumettre : il prétendoit le dépouiller. Son serment ordinaire, dans les choses qu'il vouloit assurer énergiquement, étoit : „ Ainsi puissé-je réduire la Dace „ en Province Romaine ! " Par ces raisons il est aisé de croire qu'il saisit avec joie l'occasion que Décébale lui présenta de le faire déclarer par le Sénat ennemi du Peuple Romain. *Amm. Marc. L. XXIV.*

Décébale allarmé des preparatifs de Trajan, demande inutilement la paix. Ce Decret, & les préparatifs que fit Trajan en conséquence pour aller conduire cette guerre en personne, comme il avoit fait la premiére, produisirent un grand effet. Les Daces furent effrayés, & abandonnérent en foule leur Roi

Roi pour paſſer dans le parti des Romains. Décébale allarmé d'une telle déſertion, demanda la paix. Mais on ne lui offrit d'autres conditions que de livrer ſes armes, & de ſe remettre lui-même à la diſcrétion de l'Empereur. Il avoit l'ame trop haute pour ſe ſoumettre à une humiliation ſi dure, & il préféra la guerre. Il aſſembla des troupes, il ſe fortifia par des alliances, & il ſe diſpoſa à bien recevoir Trajan.

Il tente de faire aſſaſſiner Trajan.

S'il s'en fût tenu là, on ne pourroit que louer ſon courage. Mais il employa des voies pleines de lâcheté pour ſe défaire d'un ennemi, qu'il déſeſpéroit de pouvoir vaincre. Il apoſta des aſſaſſins pour tuer Trajan, qui toujours d'un abord facile, ſe rendoit ſurtout acceſſible en tems de guerre. Un de ces miſérables fut ſoupçonné & arrêté, & ayant été mis à la queſtion, il déclara ſes complices. Ainſi le noir projet de Décébale avorta.

Il ſurprend par perfidie un Officier important, qui s'empoiſonne lui même.

Après avoir manqué ſon coup ſur Trajan, il eſſaya de ſe rendre maître de la perſonne de quelqu'un qui lui fût cher, & il réuſſit à l'égard de Longinus, brave Officier & Commandant d'une Légion. Ayant demandé & obtenu une entrevue avec lui, comme s'il eût été enfin réſolu de ſe ſoumettre, au lieu de ſe livrer entre ſes mains, il le ſurprit par perfidie, le fit ſaiſir, charger de chaînes, & amener dans ſon camp. Là il commença par l'interroger ſur les projets de Trajan. Mais

il ne tira rien du prisonnier, qui n'eut garde de révéler le secret de son maître. Décébale le traita néanmoins humainement, & se contenta de le faire garder à vue; parce qu'il espéroit profiter du désir qu'avoit Trajan de recouvrer un excellent Officier, pour obtenir des conditions favorables.

Il envoya donc à l'Empereur un Ministre, qui avoit ordre de lui porter parole pour la liberté de Longinus, supposé que l'on voulût restituer au Roi des Daces tout le pays jusqu'au Danube, & les frais de la guerre. Quoique Trajan eût bien souhaité ne pas perdre Longinus, il n'étoit pas disposé à l'acheter un si haut prix. Il donna donc une réponse générale, qui laissant Décébale incertain, l'empêcha de se porter à aucune extrémité. Mais Longinus prit son parti. Ayant trouvé moyen d'avoir du poison par le ministére d'un affranchi qu'il avoit auprès de lui, il écrivit à Trajan une lettre pleine de priéres & de supplications pour tromper Décébale, il chargea son affranchi de cette lettre, & lorsqu'il l'eût mis ainsi en sûreté, il s'empoisonna pendant la nuit. Le Roi des Daces fut très irrité de ce que sa proie lui avoit échappé, & il désira de s'en venger sur l'affranchi. Il dépêcha à Trajan un Centurion pris avec Longinus, pour demander qu'on lui renvoyât cet affranchi, promettant en échange le

corps

corps de Longinus & dix autres priſonniers. Trajan préféra avec raiſon la conſervation d'un homme vivant à la ſépulture d'un mort : & il garda dans ſon camp non ſeulement l'affranchi, mais le Centurion, qu'il craignoit d'expoſer à la cruauté de Décébale.

Trajan conſtruit un pont ſur le Danube.

Le plan de Trajan étoit, comme je l'ai dit, de conquérir la Dace, & d'en faire une Province Romaine. Pour cela il réſolut de conſtruire un pont qui lui aſſûrât à demeure un paſſage ſur le Danube. Rien n'eſt plus fameux dans l'Hiſtoire que ce pont; & nous nous en formerions une grande idée, s'il nous étoit permis de nous fier à la deſcription que Dion nous en a laiſſée. Suivant cet Ecrivain, Trajan choiſit l'endroit où le fleuve eſt le plus reſſerré entre ſes rives, & par conſéquent plus rapide & plus profond. (C'étoit au-deſſus de l'ancienne ville de *Viminacium*(*), à peu de diſtance du lieu où eſt aujourd'hui Zwerin dans la baſſe Hongrie.) Trajan bâtit dans le fleuve vingt piles de pierres de taille, de cent cinquante pieds de hauteur ſur ſoixante d'épaiſſeur; & il les couronna de vingt & une arches. Dion ne dit point ſi ces

(*) *Près de* Fétiſlau, *qui eſt ſur la droite du Danube, & de* Zwerin, *qui eſt ſur la gauche, à quatre petites lieues au-deſſus de* Ruſzava, *ou* Orſava. *Viminacium étoit ſur la droite du Danube, dans le fond d'un coude, que ce fleuve décrit vis-à-vis de* Vi-palanka. *Le lieu ſe nomme aujourd'hui* Ram, *& il y a des veſtiges d'ancienne conſtruction. Ces poſitions m'ont été données par Mr. d'Anville.*

ces arches étoient de pierre ou de bois. La diſtance entre les piles étoit de cent ſoixante & dix pieds : ce qui avec l'épaiſſeur des piles, donne pour le pont une longueur de quatre mille ſept cens ſoixante & dix pieds Romains, valant un peu plus de ſept cens vingt & une de nos toiſes (*). La tête du pont ſur chacune des deux rives, étoit défendue par un fort château.

Dion admire la magnificence de cet ouvrage, qu'il éléve pour la difficulté de l'entrepriſe, & pour la grandeur de la dépenſe, au-deſſus de tous les autres monumens de Trajan. Il ſemble qu'il pouvoit encore nous faire admirer la célérité de la conſtruction. Car ſon récit induit à penſer que le pont fut bâti en une campagne, qui eſt celle de l'an 855. & que l'année ſuivante Trajan le paſſa avec ſon armée.

*Antiq. Expliquée, T. IV. Part. II. p. 185.*

Deux circonſtances, qui nous ſont adminiſtrées, l'une par la Colonne Trajane, l'autre par les obſervations du Comte de Marſigli faites ſur les lieux, diminuent notre admiration, mais nous dédommagent par une plus grande vraiſemblance. La Colonne Trajane, ſur laquelle eſt repréſenté le pont du Danube,

(*) *Un Mémoire que Mr. d'Anville a eu la bonté de me communiquer, réforme ces meſures, & réduit le pont à une moindre longueur. Je fais imprimer à la fin du Volume ce Mémoire, où l'on reconnoîtra la préciſion & l'exactitude ordinaires de ce ſavant Géographe.*

be, nous apprend qu'il n'avoit que deux petites arches de pierre : tout le reste n'est qu'une grande & belle charpente. Le Comte de Marsigli, qui assûre avoir curieusement examiné l'endroit où le pont a été construit ; & qui en a vu les piles encore subsistantes, dit que le Danube y est si peu profond en Eté, qu'il n'aura dû être nullement difficile d'y construire des piles de pierres, surtout dans un pays où les matériaux se trouvent en abondance : & il assûre que le pont du S. Esprit sur le Rhône est un ouvrage incomparablement plus merveilleux que n'étoit le pont sur le Danube.

*Sallengre Thes. Antiq. T. II. p. 989.*

Trajan étant entré sur les terres de l'ennemi, conduisit les opérations de la guerre avec non moins de circonspection que d'activité. Il ne précipita rien, il ne hazarda rien témérairement : il se donna le tems de profiter de tous ses avantages : & allant toujours en avant, mais avec sûreté, il força la ville royale de Décébale, il soumit tout le pays : en sorte que le Roi des Daces n'ayant plus d'asyle, & se voyant en danger d'être pris vivant, se tua lui-même de rage & de désespoir. Sa tête fut envoyée à Rome.

Décébale vaincu, & en danger d'être pris vivant, se donne la mort. A. R. 856. *Dio.*

C'est à quoi se réduit tout ce que l'Abbréviateur de Dion a jugé à propos de nous faire connoître touchant cette guerre, qui fut très importante. Au lieu de nous mettre devant les yeux le plan

de campagne conçu & exécuté par Trajan, la marche & la liaison de ses desseins, comment un premier succès servoit d'acheminement à un autre; il nous décrit l'action d'un soldat qui ayant été blessé dans un combat, se retira d'abord au camp, & lorsqu'il sut que sa blessure étoit mortelle, revint sur le champ de bataille employer pour le service du Prince & de la patrie le peu de vie qui lui restoit. Cette action est belle sans doute. Mais l'exposé du système entier de la guerre auroit été tout autrement curieux & instructif. Il faut nous contenter de ce qui nous est donné.

Ses trésors qu'il avoit cachés, sont découverts.

Décébale avoit imaginé un moyen singulier de mettre en sûreté ses trésors. Ayant détourné le fleuve Sargetia (*), qui arrosoit sa capitale, il avoit creusé le milieu du lit de ce fleuve, & y avoit bâti une loge de pierres de taille, dans laquelle il fit porter son or, son argent, ses pierreries, & tout ce qui ne craignoit point l'humidité : après quoi fermant avec de la pierre l'ouverture de la loge, il avoit recouvert le tout de terre, & laissé reprendre au fleuve son cours accoutumé. Pour ce qui est des meubles précieux, riches étoffes, & autres choses pareilles, il avoit retiré tout ce qu'il possédoit en ce genre dans des cavernes soli-

(*) *On dit que les Hongrois nomment ce fleuve aujourd'hui Strel, & les Allemands Strig.*

ſolitaires & éloignées. Enfin, par une précaution barbare, pour aſſûrer ſon ſecret, il avoit fait tuer tous ceux qui lui avoient rendu ſervice dans ces différentes opérations. Après ſa mort, un Seigneur Dace nommé Bicilis, qu'il avoit mis dans ſa confidence, ayant été fait priſonnier par les Romains, les inſtruiſit de tout ce que je viens de raconter. Trajan profita de l'avis, & ſe dédommagea des dépenſes de la guerre par les tréſors de Décébale (*).

Colonies établies par Trajan dans la Dace & dans les pays voiſins. *Tillem.*

C'eſt ainſi que la Dace, ſuivant le vœu qu'il avoit tant de fois exprimé, fut réduite en Province Romaine. Il eut ſoin d'embellir & de fortifier ſa conquête, qui étoit conſidérable par l'étendue, puiſqu'elle avoit, ſelon Eutrope, mille fois mille pas, ou trois cens trente lieues de circuit. Mais ce grand pays avoit été dévaſté par les guerres : & Trajan, pour le repeupler, y amena des habitans de toutes les parties du monde Romain. Parmi les colonies qu'il y établit, la principale eſt Zarmiſegethuſa, ancienne capitale du royaume de Décébale, à laquelle Trajan fit porter ſon nom, & qu'il appella *Ulpia Trajana.* Dans la Thrace & dans la Mœſie, Provinces voiſines de la

(*) *Si l'on en croit Lazius cité par Fabretti,* (de Col. Traj. c. 8) *des pêcheurs Valaques trouvérent encore au milieu du ſeiziéme ſiécle dans le fleuve Iſtriz des reſtes de ces tréſors, qui avoient échappé aux recherches de Trajan.*

la Dace, on trouve auſſi des villes bâties ou amplifiées par cet Empereur, & que l'on peut regarder comme des monumens de ſon attention ſur tout ce qui pouvoit intéreſſer ſa conquête. L'Hiſtoire fait mention, entre autres, d'une Nicopolis, ou *ville de la victoire*, d'une Marcianopolis, d'une Plotinopolis, ainſi appellées à cauſe de Marcienne & de Plotine, l'une ſœur, l'autre femme de Trajan.

Second triomphe de Trajan *Plin. Ep. VIII. 4. Dio.*

De retour à Rome il triompha une ſeconde fois des Daces, & il ſolemniſa ſon triomphe par des Jeux qu'il donna au peuple pendant cent vingt-trois jours. Il paroît que ces Jeux conſiſtérent principalement en combats contre les bêtes, & entre gladiateurs. Dion compte onze mille bêtes fauves qui y furent tuées, & dix mille gladiateurs qui combattirent.

Les victoires de Trajan ſur les Daces firent un ſi grand éclat, qu'elles lui attirérent des ambaſſades de la part des peuples les plus reculés & les plus barbares, & en particulier des Indiens, qui l'en envoyérent féliciter. Il ſubſiſte encore aujourd'hui un monument bien fameux de ces mêmes victoires. Ceſt la (*a*) *Colonne Trajane*, qui, ſuivant les explica-

(*a*) La meilleure repréſentation & la plus exacte de cette fameuſe *Colonne*, qui a eu *Apollodore* pour Architecte, eſt celle qu'on a publiée depuis peu à *Amſterdam*. Elle eſt gravée en cuivre de la main du célébre

plications de Ciacconius & de Fabretti, représente dans ses bas-reliefs les prin-

bre Antiquaire *André Morel*, qui l'avoit dessinée sur les lieux. Quoiqu'on sache combien le savant *Morel* étoit habile Dessinateur & Graveur, on ne peut néanmoins qu'être surpris de la beauté de ces Planches. Elles sont au nombre de dix, & représentent en quatre rangées, qui se suivent depuis la première Planche jusqu'à la derniere, les 114 énormes Pièces de marbre qui entourent la *Colonne* en ligne spirale depuis le chapiteau jusqu'au sommet. On compte sur ces Pièces de marbre en bas-relief plus de deux mille cinq cens figures d'Hommes de la hauteur de trois palmes *Romains*, la plupart dans des attitudes différentes; sans compter celles des Femmes, des Chevaux, des Navires, des Machines de guerre. On y distingue l'Habillement de l'Empereur, celui des Officiers & des Soldats *Romains*, comme aussi des Nations étrangères. L'expédition de *Trajan*, tant dans la première que dans la seconde guerre contre les *Daces*, y est exprimée depuis le commencement jusqu'à la fin. On peut le suivre depuis les préparatifs. Marche d'Armées, passage de Rivières, construction de ponts, manière de camper, d'assiéger des Villes, de livrer bataille, cerémonies de Sacrifices, Trophées; en un mot toute la Discipline Militaire y est exécutée par une même main avec une varieté étonnante, & entremêlée des faits particuliers On y voit entre autres des Femmes *Daces* animées de fureur & de vengeance, le flambeau à la main bruler tout vifs quelques soldats & Officiers *Romains* prisonniers, & tout nuds à moitié enterrés.

Une autre circonstance encore très bien representée, est celle où les *Daces*, crainte de l'esclavage, mettent le feu à leur Ville & s'empressent de se donner la mort. On voit au milieu de ce peuple un de leurs Chefs, qui leur présente un Vase plein de poison: tous étendent les bras pour le prendre; sans être détournés par l'effrayant spectacle d'une multitude de leurs compatriotes morts ou mourans à leurs pieds, pour avoir avalé ce funeste breuvage. Enfin la soumission de *Décébale*, & nombre d'autres choses qu'on ne sauroit toutes indiquer ici. Un pareil Monument supplée beaucoup au défaut des Rélations historiques, & par-là une Représentation en cuivre, de main de Maître comme celle-

principaux exploits de Trajan dans ses deux guerres contre les Daces. Le vainqueur en avoit lui-même écrit l'histoire, si nous en croyons une citation de Priscien. Mais il s'étoit si peu exercé dans l'étude des Lettres, qu'il ne nous est pas aisé de nous persuader qu'il ait voulu devenir auteur. Nous soupçonnerons plutôt, que quelqu'un lui prêta sa plume, & lui fit honneur d'un ouvrage, dont cet Empereur étoit plus capable de fournir la matiére, que d'arranger la composition.

*Priscian. L. VI.*

L'Arabie Pétrée subjuguée par Palma.

Pendant qu'il étendoit les limites de l'Empire au-delà du Danube, Palma, l'un de ses Lieutenans, qui commandoit les Légions de Syrie, subjuguoit l'Arabie Pétrée, qu'il réduisit en Province Romaine. C'étoit comme un essai & un gage des victoires que Trajan devoit bientôt remporter lui-même en Orient.

Ouvrages de Trajan pendant son séjour à Rome.

Le séjour qu'il fit à Rome entre la fin de la guerre des Daces & le commencement

celle-ci devient d'autant plus précieuse. Elle est de plus accompagnée d'un savant Commentaire, qui en explique les différentes Figures indiquées par des chiffres, auxquels l'explication se rapporte. Ces explications sont du savant Abbé *Gori*, Professeur à *Florence* & reconnu pour très fameux Antiquaire. Voici le Titre de cet Ouvrage, qui est en grand folio, papier Royal.

COLUMNA TRAJANA, exhibens Historiam Utriusque Belli Dacici, à TRAJANO Cæsare Augusto Gesti: Ab *Andrea Morellio* adcuratè delineata & in ære incisa, novâ Descriptione & Observationibus inlustrata, curâ & studio *Antonii Francisci Gori*, Florentinæ Academiæ Professoris. *Amstel.* 1752.

ment de celle qu'il entreprit contre les Parthes, ne fut pas long, & cependant il le signala par des soins & des ouvrages dignes d'un grand Prince. C'est dans cet intervalle que Dion place la construction d'une magnifique chaussée qui traversoit les marais Pomptins d'un bout à l'autre. Travail immense, mais infructueux. Malgré les tentatives persévérantes que les Romains ont réitérées à diverses reprises pour dessecher ces marais, ou pour les rendre praticables, la Nature, plus puissante que tout l'art & les efforts des hommes, a toujours ramené les choses à leur premier état, où elles sont encore aujourd'hui.

Trajan fit aussi fondre toute la monnoie qui s'étoit usée & avoit perdu son poids par vétusté.

C'est dans ce même tems que fut commencée la magnifique place qui porte son nom.

Crassus conspire contre lui, & est simplement condamné à l'exil.

Une conspiration qui se trama contre lui, ne servit qu'à faire éclater sa clémence. Crassus, qui en étoit le chef, & qu'il faut sans doute distinguer de Calpurnius Crassus auteur d'une conspiration contre Nerva, fut renvoyé par le Prince au jugement du Sénat, & condamné simplement à l'exil. Il y passa des jours tranquilles pendant tout le régne de celui à qui il avoit voulu ôter le trône & la vie. Il vivoit encore lorsqu'Adrien parvint à la souveraine puissance. Spart. Adr. 5.

Les

Trajan entreprend la guerre contre les Parthes, & se transporte en Orient.

Dio.

Les soins de la paix ne suffisoient pas à l'activité de Trajan. Il aimoit la guerre jusqu'à la passion, & n'ayant plus d'occasion de la faire en Occident, il y chercha matiére du côté de l'Orient & des Parthes. L'Arménie lui fournit le prétexte qu'il souhaitoit.

Nous ne pouvons point dire ce qui s'étoit passé dans cette contrée, depuis que Tiridate en avoit reçu la couronne des mains de Néron. Au tems dont je parle, Exédare étoit en possession du royaume d'Arménie, & il en avoit pris l'investiture de Chosroès actuellement Roi des Parthes. Trajan prétendoit qu'en cela les droits de l'Empire Romain étoient violés, & il résolut d'en tirer raison, ou plutôt de profiter de l'occasion pour s'aggrandir. Car il ne se proposoit pas de donner, comme avoient fait ses prédécesseurs, la couronne d'Arménie à un Prince qui la tînt de lui, mais d'en faire la conquête, & de la joindre à ses Etats. Pour exécuter ce dessein, il falloit avoir la guerre avec les Parthes : & cette idée le flattoit, comme lui annonçant des triomphes sur une nation qui jusques-là s'étoit maintenue dans une sorte d'égalité avec les Romains. Il doutoit d'autant moins du succès, que les Parthes étoient alors affoiblis par des divisions intestines, qui ne pouvoient manquer de donner de grands avantages à qui les attaqueroit dans cette position.

Nous

Nous ne savons ni l'origine ni les circonstances de ces divisions. Nous n'avons pas même avec certitude la suite des Rois Parthes depuis Vologése jusqu'à Chosroès. On trouve sous Tite un Artabane qui régnoit sur cette nation. Pacorus la gouvernoit au commencement du régne de Trajan. Chosroès & Parthamasiris, dont nous aurons bientôt lieu de parler, étoient fils (*) de Pacorus. Voilà tout ce que nos Auteurs nous fournissent d'instructions sur l'état des affaires de l'Orient, lorsque Trajan partit de Rome pour aller y porter la guerre. Mr. de Tillemont place ce départ au mois d'Octobre de l'année que nous comptons 857. de Rome.

Il paroît que Trajan, avant que d'employer la force, avoit tenté la voie de la négociation. Quelque passionné qu'il fût pour les armes, il estimoit les bons procédés, & il ne vouloit point paroître violent ni injuste. Il s'étoit donc plaint à Chosroès de l'entreprise faite par lui sur les drois du Peuple Romain au sujet de la couronne d'Arménie. Mais il en reçut une réponse fiére, qui le mit à l'aise, & lui donna pleine liberté de se satisfaire. En conséquence il fit tous les aprêts

(*) *C'est ce que porte expressément le texte de Dion, p. 778. de l'Edition de Wechel. Il est vrai qu'à la page suivante Parthamasiris est appellé neveu de Chosroès. Mais on doit supposer que c'est par erreur de Copiste, & qu'il faut lire ἀδελφόν, au lieu d'ἀδελφιδοῦν.*

prêts d'une guerre aussi importante, & il se mit lui-même en marche.

A peine étoit-il arrivé à Athénes, qu'il vit venir à lui une ambassade de Chosroès, à qui l'approche du danger avoit fait prendre d'autres pensées. Le Roi des Parthes lui envoyoit des présens, lui demandoit son amitié, l'informoit que ne trouvant point qu'Exédare convînt ni aux Romains ni aux Parthes, il l'avoit déposé. Enfin il prioit Trajan d'accorder à Parthamasiris son frére l'investiture du royaume d'Arménie, comme Néron l'avoit donnée à Tiridate.

Il auroit été peut-être difficile à Trajan de rejetter ces propositions, si elles lui eussent été faites d'abord. Mais elles venoient trop tard. Il s'étoit mis en avances, & il se croyoit en droit de ne point reculer. Il répondit donc aux Ambassadeurs de Chosroès, que l'amitié se prouvoit par des effets, & non par des paroles. Qu'il seroit bientôt en Syrie, & que là voyant les choses de près il se détermineroit au parti le plus convenable.

L'Arménie conquise par Trajan, & réduite en Province Romaine. A.R. 858.

Le parti qui lui convenoit, étoit la guerre: & le succès répondit au-delà de ses espérances. Tout plia devant lui. Les villes lui ouvroient leurs portes: les petits Rois de ces quartiers & les Satrapes venoient à sa rencontre avec des présens, protestant qu'ils se soumettoient à ses ordres, & le reconnoissoient pour arbitre de leur sort. Bientôt toute l'Ar-

l'Arménie fut conquise, & Parthamasiris, qui s'étoit d'abord mis en défense, revint, pour tenter une derniére espérance, au systême de soumission qui avoit déjà été proposé à l'Empereur Romain.

Il lui écrivit une premiére fois, prenant le titre de Roi, & il ne reçut aucune réponse. Il sentit de quel nom il falloit qu'il se dépouillât, & il l'omit dans une seconde lettre, par laquelle il demandoit à Trajan une conférence avec M. Junius Gouverneur de la Cappadoce. Trajan lui envoya le fils de Junius;& cependant il continua d'aller en avant, & poussa ses conquêtes. L'Abbréviateur de Dion ne nous instruit point de ce qui se passa entre Parthamasiris & le Député Romain. Ce que nous savons, c'est que le Prince Parthe prit une résolution qui l'exposoit, & qui lui réussit fort mal.

Il vint au camp Romain, près d'Elégie ville d'Arménie, sans sauf-conduit, sans autre assûrance que l'idée qu'il s'étoit faite de la générosité de Trajan, & qu'il portoit aussi loin que ses espérances. Il le trouva assis sur son Tribunal, & l'ayant salué, il ôta de son front le diadême, le mit aux pieds de l'Empereur,& se tint debout en silence,comptant que le diadême qu'il venoit de quitter alloit lui être rendu. L'armée Romaine accourut à ce spectacle, jetta de

de grands cris de joie, & proclama Trajan *Imperator*, se persuadant que d'avoir réduit un Arsacide, fils & frére de Rois Parthes, à se présenter comme captif, c'étoit une victoire d'autant plus estimable, qu'elle n'avoit point coûté de sang. Parthamasiris fut effrayé de ces cris: il les regarda comme une insulte & une menace, & il se retourna pour chercher le moyen de s'enfuir. Mais se voyant environné de toutes parts, il demanda à Trajan une audience particuliére. Elle lui fut accordée. Trajan entra avec lui dans sa tente, l'écouta, mais lui refusa tout. Parthamasiris désespéré, confus, sortit de la tente, & même du camp.

Il semble que Trajan, qui n'avoit dessein ni de le retenir, ni de lui rien accorder, pouvoit le laisser se retirer en liberté. Il ne le fit point. Il voulut rendre toute l'armée témoin de ses réponses au Prince Parthe. Il ordonna donc que l'on courût après lui, & qu'on le ramenât: ensuite de quoi il remonta sur son Tribunal, & l'invita à s'expliquer en présence de toute l'assemblée.

Parthamasiris étoit outré du traitement qu'il souffroit: il ne savoit pas quelle en seroit l'issue. Ainsi entrant en indignation, il ne ménagea ni les plaintes, ni les reproches, & il protesta contre la violence qu'on lui faisoit. „ Je n'ai été, „ dit-il, ni vaincu par vous, ni fait pri-
„ son-

„ sonnier. Je suis venu ici volontaire„ ment, & dans l'espérance d'y être „ traité suivant que mon rang l'exige, „ & de recevoir de vous la couronne d'„ Arménie, comme Tiridate l'a reçue de „ Néron" Trajan lui répondit qu'il ne céderoit l'Arménie à personne. Qu'elle appartenoit aux Romains, & qu'elle seroit gouvernée par un Magistrat Romain. Qu'au-reste Parthamasiris prenoit de vaines allarmes pour sa liberté, & qu'il lui étoit permis de s'en aller où il jugeroit à propos. Le Prince Parthe se retira donc avec ceux de sa nation qui l'avoient accompagné. Pour ce qui est des Arméniens, Trajan les retint comme sujet de l'Empire.

Parthamasiris voulut au moins périr en Roi, puisqu'il ne pouvoit conserver son royaume. Il tenta les derniéres ressources, il combattit quoiqu'avec des forces étrangement inégales, & ayant été tué il laissa les Romains paisibles possesseurs de l'Arménie. Eutrop.

Si Trajan n'eût eu en vue que de venger la querelle de l'Empire Romain contre les Parthes, il avoit alors lieu d'être content. Mais la passion de la guerre & des conquêtes le dominoit. L'Arménie subjuguée ne fut pour lui qu'une amorce à pousser une entreprise qui lui réussissoit si bien. Il résolut d'attaquer le domaine propre des Parthes, & laissant garnison dans toutes les places im-

por-

portantes du pays qu'il venoit de soumettre, il entra dans la Mésopotamie, & s'approcha d'Edesse.

Conquête de la Mésopotamie. A. R. 859.

Le Roi d'Edesse Abgare avoit tenu jusques-là, à l'exemple de ses prédécesseurs de même nom, une conduite flottante entre les Romains & les Parthes. Porté d'inclination pour ceux-ci, trop foible pour résister à ceux-là, il avoit bien voulu envoyer des présens à Trajan, mais non pas venir le trouver en personne. Lorsqu'il vit l'armée Romaine dans son pays, ce fut pour lui une nécessité de se décider, & il s'estima trop heureux de pouvoir obtenir le pardon de ses tergiversations précédentes. Il avoit une puissante recommandation, mais bien honteuse pour Trajan, dans la jeunesse & la beauté de son fils Arbandès. S'étant ouvert par cette indigne voie un accès favorable, & ayant tiré parole qu'il seroit traité en ami, il sortit au devant de l'Empereur, il le reçut dans son palais, & lui donna un repas, pendant lequel Arbandès exécuta une danse dans le goût des Barbares de l'Orient.

Trajan conquit la Mésopotamie. On marque en particulier comme réduites par ses armes les villes de Batné, de Singare, & de Nisibe. C'est tout ce que nous savons de bien net sur les exploits des Romains dans ce pays. Il semble que la Providence ait eu dessein d'ensévelir

dans

dans l'obſcurité les actions de Trajan, à proportion du déſir immodéré qu'il avoit de faire du bruit dans le monde. Nul Empereur Romain n'a été plus grand homme de guerre, nul n'a agrandi l'Empire par de plus importantes conquêtes. Son Hiſtoire a été écrite par un nombre conſidérable d'Auteurs. Et tout eſt perdu, hors quelques fragmens informes de Dion, & les minces abrégés d'Eutrope & d'Aurelius Victor. Ce dernier nous apprend que Choſroès fut obligé de donner des ôtages à Trajan: ce qui paroît ſuppoſer un Traité par lequel la guerre fut terminée alors, ou au moins ſuſpendue. Le vainqueur reçut du Sénat le ſurnom de Parthique.

*Tillem. Traj. art. 20.*

On peut rapporter à ce même tems la réduction entiére de l'Arabie Pétrée en Province Romaine. Elle avoit été conquiſe par Cornelius Palma, comme je l'ai dit. Mais des révoltes réitérées obligérent Trajan d'y porter la guerre en perſonne. Il dompta enfin l'indocilité de ces peuples remuans, & il les força de recevoir un Gouverneur Romain, & de lui obéir.

L'Arabie Pétrée réduite en Province Romaine.

*Amm. Marc. L. XIV.*

Dans toute la guerre dont je viens de rendre compte, Trajan continua de maintenir l'exactitude de la diſcipline, non ſeulement par ſa vigilance, mais par ſon exemple. Il marchoit à pied à la tête des drapeaux: il paſſoit à gué les riviéres, comme le dernier de ſes ſoldats: il alloit

Trajan maintient la diſcipline par ſon exemple autant que par ſes ordres.

alloit de rang en rang, pour entretenir par-tout le bon ordre, & ramener ceux qui cherchoient à s'écarter. Dion ajoûte une pratique, qui, si j'osois en marquer mon jugement, me paroîtroit dangereuse en bien des occasions. Trajan répandoit quelquefois à dessein de fausses allarmes, pour tenir toujours ses troupes alertes, & les empêcher de s'endormir dans une molle sécurité.

Lusius Quietus, Maure de naissance, l'un des plus illustres Généraux de Trajan. *Dio ap. Val.*

Le principal ou plutôt le seul des Généraux de Trajan, qui soit nommé dans cette brillante expédition, est Lusius Quietus, qui avoit déjà servi si glorieusement dans la guerre contre les Daces. Il étoit Maure de naissance, & ayant commencé par l'état de simple cavalier, il s'étoit élevé par son mérite jusqu'à devenir Commandant en chef de toutes les troupes auxiliaires de sa nation que les Romains entretenoient dans leurs armées. Convaincu de quelques malversations, il fut renvoyé ignominieusement. Mais lorsque Trajan entreprit la guerre contre les Daces, Lusius vint lui offrir ses services, qui furent accèptés. Il se signala par plusieurs belles actions, qui effacérent si bien la tache de ses fautes passées, qu'il mérita toute l'estime & la confiance de Trajan : il suivit cet Empereur en Orient, & c'est lui qui prit la ville de Singares. Trajan continua de l'employer jusqu'à la fin de sa vie & de son régne : il le fit Préteur, & ensuite Con-

*Themist.*

Consul; & on prétend qu'il eut la pensée de le nommer son successeur à l'Empire.

On peut croire que ce fut la paix ou la tréve conclue avec les Parthes, qui permit à Trajan de tourner ses vues ambitieuses vers les peuples Barbares qui habitoient au Nord de l'Arménie, & entre le Pont Euxin & la Mer Caspienne. Il donna un Roi aux Albaniens. Il força les Rois de l'Ibérie, de la Colchide, & de plusieurs autres pays voisins, à se soumettre à sa puissance. Lusius sous ses ordres vainquit les Mardes. Enfin il paroît que toute la côte orientale du Pont Euxin jusqu'à Sébastopolis ou Dioscurias, reconnut ses loix. Du moins est-il certain par Arrièn, que sous le régne d'Adrien, qui succéda à Trajan, & qui ne fit point de nouvelles conquêtes, toute cette contrée obéissoit aux Romains, ou à des Rois dépendans & vassaux de Rome.

Peuples Barbares au Nord de l'Arménie, soumis par Trajan.

*Eutrop.*

*Themist.*

*Arr. Perip. Ponti.*

Nous ne pouvons déterminer le nombre d'années que ces grandes opérations retinrent Trajan en Orient. Il est très probable qu'après les avoir terminées il retourna à Rome. On ne se persuadera pas aisément qu'il ait passé près de douze ans, savoir depuis son départ en l'an 857. jusqu'à sa mort arrivée en 868. sans revoir sa capitale. Cependant aucun Auteur n'a parlé de ce retour: & on ne devine pas pourquoi, s'il est revenu à Ro-

Retour de Trajan à Rome, d'où il repart vers l'an 865. pour renouveler la guerre contre les Parthes.

*Voyez Tillem. not. 17 21. & 22. sur Traj.*

Rome, il n'a point triomphé des Parthes après de si glorieuses victoires. Mais malgré ces difficultés, le doute sur le fait du retour est levé par quelques médailles: & nous croyons devoir placer un séjour de Trajan entre ses premiers exploits contre les Parthes, & ceux qui nous restent à raconter. Nous ne savons point ce qu'il fit pendant ce séjour: nous ignorons pareillement les nouveaux motifs qui le ramenérent en Orient. Mais nous croyons pouvoir assûrer avec Mr. de Tillemont, qu'il repartit de Rome vers l'an 865. Il arriva assez tôt à Antioche, pour y courir un très grand risque par un furieux tremblement de terre au mois de Janvier 866.

Furieux tremblement de terre à Antioche. A. R. 866. *Eus. Chron. Dio.*

L'Asie, la Gréce, la Galatie avoient déjà été affligées sous le régne de Trajan, en différentes années, d'un pareil fléau. Mais le désastre dont je parle, fut tout autrement funeste; parce que le séjour de l'Empereur à Antioche y avoit rassemblé des troupes, des Ambassadeurs avec leurs cortéges, une multitude de particuliers qui avoient des affaires en Cour, des marchands, des curieux: en sorte que le malheur d'une seule ville devint celui de tout l'Empire Romain. Les secousses, accompagnées de tonnerres dans l'air, de vents impétueux, de feux souterrains, furent si violentes, que tous les édifices sembloient prêts à quitter leurs fondemens, & la plu-

plupart furent renversés. Trajan se sauva avec assez de peine par la fenêtre de la chambre où il fut surpris par cet affreux accident, & il en fut quitte pour de légéres contusions. Dion, toujours amateur du merveilleux, dit que quelqu'un au dessus de l'homme pour la taille & pour la force, tira du danger ce Prince chéri du ciel. Ce qui est vrai, c'est qu'il échappa : & le reste du tems que dura le tremblement de terre, il le passa dans l'Hippodrome, loin de tout bâtiment. Le mal se fit sentir dans une grande étendue de pays : mais c'étoit Antioche qui en étoit le centre, & qui en souffrit de plus horribles ravages. L'Historien, sans marquer précisément le nombre des personnes qui y périrent, nous laisse à juger qu'il fut immense. Il ne nomme en particulier que Pédo, actuellement Consul. Lorsque le calme fut rétabli, on alla chercher dans les décombres & dans les masures ceux qui pouvoient être encore en état de recevoir du secours. On n'y trouva que deux enfans vivans, l'un avec sa mére aussi vivante, qui l'avoit nourri & s'étoit nourrie elle-même de son propre lait ; l'autre, qui tettoit encore sa mére déjà morte.

Trajan consulte l'Oracle d'Héliopolis, & en reçoit une répon-

Trajan, avant que de se mettre en campagne, fut exhorté & pressé par ses amis de consulter sur le succès de la guerre qu'il alloit entreprendre, l'Oracle d'Héliopolis en Phénicie, dont la réputa-

se énigmatique. *Macrob. Sat. l. 23.*

putation avoit un grand éclat dans ces contrées. Trajan n'étoit pas crédule, & il voulut mettre le Dieu à l'épreuve, avant que de lui donner sa confiance. Il lui envoya un papier blanc bien cacheté, demandant réponse sur le contenu. Les Prêtres qui desservoient les Oracles, savoient parfaitement décacheter les papiers sans qu'il y parût. Ainsi la réponse à la consultation, ou plutôt à la dérision de l'Empereur, fut un papier semblable au sien, sans un seul mot d'écriture. Trajan ne soupçonna point la fraude, & se croyant désormais assûré de la divinité de l'Oracle, il lui adressa dans un papier cacheté comme le premier une consultation sérieuse par laquelle il l'interrogeoit sur le sort qu'il devoit se promettre, & s'il retourneroit à Rome vainqueur des Parthes. Le Dieu prétendu n'en savoit pas assez pour satisfaire l'Empereur sur une semblable question, & il se tira d'embarras en lui envoyant pour réponse un symbole énigmatique, & susceptible de mille interprétations différentes. C'étoit une baguette de sarment rompue en plusieurs morceaux. Après l'événement, on ne manqua pas de justifier l'Oracle, & de trouver dans sa réponse une claire prédiction de la mort de l'Empereur. On prétendit que la baguette rompue représentoit le corps du Prince réduit en cendres, & reporté en cet état à Rome.

Tra-

Trajan jette un pont de batteaux sur le Tigre.

Trajan n'avoit pas assûrément deviné cette interprétation, & plein des grandes espérances dont le flattoient ses succès précédens, il entama la guerre au commencement du printems, & dirigea sa marche vers l'Adiabéne, qui faisoit partie de l'Assyrie. Pour y entrer, il falloit passer le Tigre, & par conséquent jetter un pont * sur ce fleuve. Mais le pays se refusoit à cette entreprise, parce qu'il étoit entiérement dénué de bois de construction. Trajan trouva un expédient. Il fit construire dans les forêts voisines de Nisibe un très grand nombre de batteaux, dont les piéces pouvoient se démonter & se rejoindre à volonté. Ces piéces furent chargées sur des voitures qui les portérent au bord du Tigre, vis-à-vis de la Cordyéne; & là on en rétablit les assemblages pour reformer les batteaux. L'entreprise du pont ne put pas s'exécuter sans difficulté, parce que les Barbares s'étoient préparés à en empêcher le succès, & par de vives & continuelles attaques ils troubloient le travail des Romains. Mais les premiers batteaux qui se trouvérent en état, ayant été lancés à l'eau, & remplis de soldats légionaires & de gens de trait, arrêtérent aisément l'ardeur impétueuse

* *Le texte de Dion ne marque pas positivement que Trajan ait jetté un pont sur le Tigre; mais il ne dit pas le contraire, & la chose en soi est très probable. Le passage du fleuve devient en ce cas d'une exécution bien plus aisée.*

se des ennemis. D'autres bâtimens essayoient de passer au dessus & au dessous, & cependant on continuoit sans relâche à en dresser de nouveaux. Rien n'effraya plus les Barbares que cette multitude de batteaux, qui sembloit sortir de terre dans un pays où il ne croissoit point de bois. Ils prirent la fuite, & Trajan ayant construit tranquillement son pont passa le Tigre.

Méthode des Romains pour construire un pont de batteaux.

*Apud Suidam in Ζεῦγμα.*

Nous trouvons dans un fragment d'un * ancien Auteur l'explication de la méthode selon laquelle les Romains dressoient leurs ponts de batteaux: rien n'est plus simple. Les batteaux qu'ils destinoient à cet usage, étoient d'une largeur considérable: & ils les amarroient au rivage un peu au dessus de l'endroit où ils prétendoient faire le pont. Au signal donné, ils lâchoient un de ces batteaux, qui descendoit suivant le cours du fleuve le long du bord dont ils étoient maîtres: & lorsqu'ils le voyoient arrivé à l'endroit marqué, ils jettoient dans l'eau un grand panier rempli de pierres attaché à un cable, & qui tenoit ainsi lieu d'ancre pour fixer le bâtiment. En même tems qu'ils l'assujettissoient en cette façon par le bout qui regardoit l'eau, ils l'attachoient par l'autre

* *Henri de Valois a pensé que cet Auteur étoit Dion lui même: en quoi il y a assez de vraisemblance, mais non pas certitude.*

tre côté à la terre avec de bons cordages : & pour remplir l'intervalle qui ne manquoit guéres de se trouver entre le rivage & l'extrémité du batteau, ils étendoient des planches de l'un à l'autre, & établissoient ainsi la communication: ensuite de quoi ils couvroient le fond du bâtiment dans toute sa longueur d'une matiére propre à faire un chemin solide & uni. Le reste de l'ouvrage n'étoit qu'une répétition de la manœuvre que je viens d'exposer. On faisoit descendre un second batteau, que l'on joignoit au premier, puis un troisiéme, & ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on eût atteint l'autre bord. Le dernier batteau, qui touchoit à la rive ennemie, avoit une porte, des tours, & étoit garni de catapultes, ou de machines à lancer des traits.

Trajan ayant passé le Tigre sur un pont de cette construction, soumit l'Adiabéne & toute l'Assyrie. Ce fut pour lui une grande joie de marcher sur les pas d'Alexandre, & de réduire sous son obéissance les villes d'Arbéle & de Gaugaméle, si fameuses dans l'Histoire du Conquérant Macédonien.

Trajan fait la conquête de l'Assyrie. Dio.

Après la conquête de l'Assyrie Trajan revint sur ses pas, repassa le Tigre, & descendit vers le pays de Babylone, sans trouver aucun obstacle qui arrêtât sa marche. La puissance des Parthes étoit alors ruinée par les dissensions civiles qui les acharnoient depuis long-tems les

Il revient vers le pays de Babylone.

uns sur les autres, & que n'avoit pu faire cesser même la présence d'un si redoutable ennemi. Trajan voyageoit plutôt qu'il ne faisoit la guerre, & il visita la source du bitume qui avoit été employé pour la construction des murailles de Babylone. Dion décrit cette source comme une espéce de puits, de l'embouchure duquel sortoit une vapeur mortelle pour tous les animaux qui s'en approchoient de trop près: en sorte que, dit-il, si par le bienfait de la nature cette exhalaison funeste n'étoit retenue dans un petit espace, si elle s'étendoit, soit en hauteur, soit en circonférence, à une distance considérable, le pays demeureroit nécessairement inhabité.

Trajan prend les villes de Ctésiphon & de Suse.

Trajan voyant quelle étoit la foiblesse des Parthes, crut pouvoir marcher vers la ville de Ctésiphon leur capitale. Suivant ce plan il falloit qu'il passât de nouveau le Tigre; & pour voiturer plus commodément les matériaux du pont qu'il devoit construire, il résolut de profiter du Naarmalcha, ancien canal creusé par les Rois de Babylone pour recevoir une partie des eaux de l'Euphrate, & de le joindre par un nouveau canal à l'endroit du Tigre où il prétendoit dresser son pont. Mais on lui fit observer que le niveau de l'Euphrate, au lieu où il commençoit à travailler, s'élevoit beaucoup au dessus de celui du Tigre, & il craignit d'épuiser tellement le lit du

*Cellar. Geograph. Ant. III. 16.*

*Dio.*

du premier de ces deux fleuves, que la navigation en devint impratiquable. Il interrompit donc les travaux déjà avancés, & il fit transporter par terre sur des traineaux les bois nécessaires à la construction du pont.

Se montrer devant la ville de Ctésiphon & la prendre, ce fut une même chose pour Trajan. Il s'empara aussi de Suse, siége autrefois de l'Empire des Perses : & c'est probablement dans l'une ou l'autre de ces deux villes qu'il fit prisonniére la fille de Chosroès, & devint maître du trône d'or sur lequel les Rois Parthes recevoient les hommages de leurs sujets. Cette conquête lui confirma le titre de Parthique : & le Sénat lui décerna, non pas un triomphe, mais plusieurs, &, si nous nous en tenons à l'expression de Dion, autant que le vainqueur en voudroit: flatterie basse & misérable, si elle est vraie, & qui, supposé qu'elle fût assortie au goût de Trajan, marqueroit en lui un amour déréglé de la gloire, & une vanité peu digne d'un si grand Prince.

*Lucian. Phil.op.*

*Spart. Adr. c. 13.*

*Dio.*

Il faut avouer que les projets qu'il conçut & exécuta après la prise de Ctésiphon, fortifient le soupçon que nous venons d'exprimer. Il semble que la grandeur de ses succès l'eût ébloui, & eût causé une sorte d'ivresse à cette tête si forte & si solide. Il avoit acquis assez de gloire pour satisfaire son ambition,

*Il paroit avoir été ébloui par ses prospérités.*

si l'ambition savoit se contenter. Les Parthes, jusqu'à lui souvent vainqueurs, & dont il n'avoit jamais été possible aux Romains d'entamer l'Empire par des conquêtes, se trouvoient réduits par ses armes à un prodigieux affoiblissement : il avoit conquis sur eux trois grandes Provinces, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie. La sagesse demandoit sans doute qu'il s'occupât du soin important d'affermir des conquêtes moins difficiles à faire qu'à conserver, & d'accoutumer à la domination Romaine des peuples qui ne l'avoient jamais éprouvée, & dont les mœurs étrangement différentes de celles de leurs nouveaux maîtres, les disposoient à la révolte dès que l'occasion s'en présentoit. Au lieu de cette vue sérieuse & sensée, Trajan se laissa tenter par l'idée plus vaine encore que brillante, de pénétrer jusqu'à la grande mer.

Il descend le Tigre, traverse le Golfe Persique, & entre dans la grande mer.

A. R. 867.

Il descendit le Tigre, & il soumit sans peine l'Ile Mésené, formée par deux bras de ce fleuve à son embouchure, & par la mer. Mais d'abord la tempête, la rapidité du fleuve, le reflux maritime le mirent dans un grand péril. Cette leçon ne suffit pas pour l'arrêter. Il traversa toute la longueur du Golfe Persique, passa l'Ile d'Ormus, & s'avança jusqu'au grand Océan. Là voyant un vaisseau qui partoit pour les Indes, il dit : „ Si j'é„ tois plus jeune, assurément je porte-

„ rois

„ rois la guerre chez les Indiens". Il se rabattit au moins sur l'Arabie Heureuse, dont il fit ravager les côtes par une flotte, qui lui fournit la ville connue autrefois sous le nom d'Arabie, & fameuse encore aujourd'hui sous celui d'Aden, en deçà à l'Orient du détroit de Babelmandel *. C'est apparemment cette expédition qu'a voulu désigner Eutrope, lorsqu'il a parlé d'une flotte destinée par Trajan à ravager les côtes des Indes. Cet Abbréviateur peu instruit aura confondu les Indes & l'Arabie.

*Il s'empare d'un port sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse.*

*** Arr. Peripl. Erythr.*

Trajan ne s'y trompa pas. Il portoit envie au bonheur & à la gloire d'Alexandre, qui avoit pénétré jusqu'aux Indes : & néanmoins se consolant par ses exploits contre l'Arabie Heureuse, où n'étoit jamais entré Alexandre, il se glorifioit d'avoir passé les limites de ce Conquérant si renommé. Il écrivoit sur ce

*Il envie la gloire d'Alexandre.*

* *Mr. de Tillemont semble attribuer aux conquêtes de Trajan en Arabie un bureau de Douane établi sur la côte orientale de la Mer Rouge, en un lieu appellé le* Bourg-blanc, *où l'on envoyoit, dit Arrien,* (Peripl. Erythr.) *un Centurion avec des troupes, & où on levoit le quart sur les marchandises qui entroient dans le port. Mais il est plus naturel de penser que c'est par l'Egypte que les Romains, qui en étoient maîtres depuis longtems, avoient acquis le* Bourg blanc, *en traversant la largeur de la Mer Rouge, qui n'est en cet endroit que de deux ou trois journées de navigation.*

** *Je suppose que le Périple de la Mer Rouge, qui porte le nom d'Arrien, est véritablement de cet Auteur, quoiqu'il y ait sur ce point de la variété de sentimens entre les Doctes.*

S 6

ce ton au Sénat, & il accumuloit dans ses lettres les noms d'un grand nombre de nations Barbares & inconnues, qu'il se vantoit d'avoir subjuguées : & les Sénateurs étourdis par ces noms nouveaux pour eux & bizarres, qu'ils n'avoient jamais entendus, qu'ils ne pouvoient presque pas répéter, ne savoient que multiplier sans fin les acclamations, les titres d'honneur, les arcs de triomphe, & ordonner les préparatifs d'une magnifique réception pour le vainqueur, lorsqu'il reviendroit à Rome : mais la Providence en avoit décidé autrement.

Il visite les ruines de Babylone.

Trajan après avoir satisfait sa vaine gloire par le voyage à l'entrée de l'Océan, vint regagner l'embouchure du Tigre, qu'il remonta. Il passa ensuite dans l'Euphrate pour aller visiter la fameuse ville de Babylone, autrefois la Reine de l'Orient. Il la trouva dans l'état de désolation prédit par les Prophétes au tems de sa plus grande gloire. Il n'y vit que des ruines, & les tristes vestiges de ce qu'elle avoit été. Sa vénération pour Alexandre le porta à honorer la mémoire de ce Héros par des sacrifices offerts dans la maison même où il étoit mort. Mais pendant qu'il s'amusoit à ces soins futiles, il reçut nouvelle du mauvais effet qu'avoit produit son absence imprudente & un voyage d'indiscrétion & de vanité.

Tou-

Toutes ses conquêtes s'étoient ébranlées ; & avoient secoué le joug. Les troupes qui les gardoient, avoient été ou chassées ou taillées en piéces ; & il fallut que Trajan recommençât la guerre tout de nouveau. Il envoya contre les rebelles Lusius d'un côté, Maximus de l'autre. Celui-ci, qui paroît être le même dont Trajan avoit tiré de grands services dans la guerre contre les Daces, ne réussit pas également dans celle dont il s'agit ici. Il fut défait & tué dans un combat. Lusius fut plus heureux ou plus habile. Il reprit Nisibe : il emporta de force la ville d'Edesse, qu'il détruisit & brûla. Séleucie fut ramenée à l'obéissance par Erucius Clarus & Julius Alexander. Rebellion des pays qui venoient d'être conquis. Trajan les soumet de nouveau.

Ces avantages rétablirent la domination Romaine dans les pays nouvellement assujettis. Mais néanmoins Trajan, averti par le danger qu'il avoit couru de perdre toutes ses conquêtes, jugea nécessaire de mettre des bornes aux vastes projets qu'il avoit formés. Car il semble que son intention primitive étoit d'éteindre l'Empire des Parthes, & d'en soumettre les peuples directement à ses loix. Il renonça à cette idée, & résolut de se contenter de leur donner un Roi de sa main. Il donne un Roi aux Parthes.

Chosroès vivoit encore, sans doute errant & fugitif. Trajan ne crut pas convenable à ses intérêts de le replacer sur

un trône, que ce Prince n'auroit jamais regardé comme un don des Romains, mais comme le patrimoine de ses ancêtres. Il jetta les yeux sur Parthamaspatès, qui ne nous est pas connu d'ailleurs. Il fit avec pompe la cérémonie de l'installation de ce nouveau Roi. Il se transporta à Ctésiphon, & ayant assemblé tous les Romains & tous les Parthes qui étoient dans la ville & dans le pays, il monta sur un tribunal fort élevé, & après un discours magnifique sur la grandeur de ses exploits, il déclara Parthamaspatès Roi des Parthes, & lui ceignit le diadême.

Trajan entreprend le siége d'Atra, & est obligé de le lever.

La ville d'Atra *, habitée par des Arabes, & située non loin du haut Tigre, entre ce fleuve & Nisibe, persistoit encore dans la révolte. Trajan résolut de la réduire, & il alla en personne mettre le siége devant cette place. Mais il y perdit sa gloire, & la derniére campagne de sa vie fut la plus malheureuse.

Atra, sans être ni grande, ni riche, étoit défendue par sa situation au milieu d'un désert, où l'on ne trouvoit que peu d'eau & d'une mauvaise qualité, point de bois, point de fourages. Les ardeurs du

* *La position d'Atra souffre quelque difficulté. Je suis l'autorité d'Ammien Marcellin, qui a été sur les lieux. Dion la place en Arabie : ce qui ne peut avoir d'autre sens que celui que j'ai exprimé dans le texte, en disant que c'étoit une ville d'Arabes. Voyez Cellar. Geograph. Ant. III. 15.*

du soleil dans une campagne aride se faisoient sentir violemment, & servoient d'une nouvelle défense à la place assiégée. Malgré de si grands obstacles, l'habileté de Trajan secondée par la valeur d'une armée toujours victorieuse, poussa d'abord le siége avec succès, & fit bréche à la muraille. Mais lorsqu'il voulut tenter l'assaut, il fut repoussé avec perte; & quoiqu'il courût à cheval par tout où sa présence sembloit nécessaire, il ne put rallier ses troupes, ni arrêter leur fuite, & peu s'en fallut qu'il ne fût lui-même tué ou blessé. Il avoit pourtant quitté les marques de la dignité Impériale, pour n'être point reconnu. Mais sa chevelure blanche & son air majestueux le décelérent: quelques-uns des ennemis l'ayant distingué à ces marques, tirérent sur lui, & un cavalier fut tué à ses côtés. Pour comble d'infortune, les tempêtes, la grêle, les éclairs & les tonnerres se mirent de la partie; & une prodigieuse quantité de mouches infectoient le manger & le breuvage des soldats. Il fallut céder à la nécessité. Trajan leva le siége, & se retira sur les terres de l'Empire en Syrie. Sa mort suivit de près. Mais avant que de la rapporter, je dois rendre compte ici des mouvemens furieux des Juifs, qui accompagnérent, ou même précédérent ceux des autres nations dont je viens de parler.

Dans l'espace de près de cinquante ans, Révolte & désa-

ans, qui s'étoient écoulés depuis la prise de Jérusalem par Tite, l'impression de terreur dont les Juifs furent d'abord frappés dans le moment de leur affreuse disgrace, avoit eu le tems de s'effacer, & ils ne sentoient plus que la pesanteur d'un joug qui leur paroissoit contraire aux promesses & aux prédictions des Prophétes. La rebellion commença par ceux de Cyréne, qui voyant l'Empereur éloigné & toutes les forces de l'Empire tournées vers l'Orient, crurent que l'occasion étoit favorable pour recouvrer leur liberté. Ils se soulevérent, ayant pour chef un d'entre eux que Dion nomme André, l'an de Rome 866; & il est incroyable à quels excès se porta leur fureur. Ils ne se contentoient pas d'ôter la vie aux Romains & aux Grecs, au milieu desquels ils habitoient. Ils leur faisoient souffrir les supplices les plus horribles. Ils les scioient suivant la longueur du corps en commençant par la tête : ils en exposoient d'autres aux bêtes, ou les forçoient à combattre comme gladiateurs : & poussant la rage plus loin que les animaux les plus féroces, ils mangeoient leurs chairs, & se frottoient le corps de leur sang, comme d'huile ou de parfum, ils les écorchoient & se revêtoient de leurs peaux. C'est de Dion que nous tenons ces affreux détails, auxquels j'avoue que j'ai peine à ajoûter foi sur son autorité, d'autant plus qu'Eusébe,

[Margin: ...stres des Juifs à Cyréne, en Egypte, dans l'Ile de Chypre, & dans la Mésopotamie.]

[Margin: *Dio & Euf. Hist. Ecclef. IV. 2.*]

be, Ecrivain plus judicieux, ne dit rien de semblable. Je doute pareillement si Dion n'a point exaggéré le nombre de ceux qui périrent par les mains des Juifs. Il le fait monter à deux cens vingt mille têtes dans la Cyrénaïque, & à deux cens quarante mille dans l'Ile de Chypre, où la contagion de la révolte s'étoit communiquée.

Quoi qu'il en soit, Lupus Préfet d'Egypte, ayant voulu, avec les forces qu'il avoit sous son commandement, reprimer les rebelles de Cyréne, fut battu, & obligé de s'enfermer dans Alexandrie. Là il se vengea sur les Juifs établis dans cette grande ville, dont il tua un grand nombre, & réduisit les autres en servitude.

Ce n'étoit pas simple vengeance, mais précaution nécessaire. Les Juifs d'Alexandrie étoient d'intelligence avec ceux de Cyréne, qui destitués du secours de leurs fréres, & n'étant pas assez forts par eux-mêmes pour assiéger la capitale de l'Egypte, se répandirent dans le plat pays, & y exercérent toutes sortes d'hostilités & de ravages. Ils marchoient alors sous les ordres d'un Roi qu'ils s'étoient donné, & qu'Eusébe appelle Lucua.

Sur ces nouvelles l'Empereur envoya en Egypte Martius Turbo avec des troupes de terre & de mer, d'infanterie & de cavalerie. Le nouveau Commandant

dant savoit la guerre, & étoit homme d'une activité infatigable. Néanmoins ce ne fut pas sans difficulté qu'il vint à bout d'étouffer une si puissante rebellion. Il lui fallut un tems considérable pour y réussir, & plusieurs combats. Enfin il resta vainqueur, & il rendit aux Juifs tous les maux qu'ils avoient faits dans la Cyrénaïque & dans l'Egypte.

Il est à croire que Turbo pacifia aussi l'Ile de Chypre, qui avoit beaucoup souffert, comme je l'ai dit, de la part des Juifs. Ils y avoient détruit la ville de Salamine, & en avoient massacré tous les habitans. On ne peut pas douter qu'ils n'ayent porté la peine de leurs cruautés forcenées, quoique les monumens anciens ne nous apprennent rien de bien précis sur ce point. Ils furent même exterminés de toute l'Ile: & Dion assûre que de son tems il n'étoit permis à aucun Juif d'y habiter, ni d'y mettre le pied : en sorte que ceux-mêmes qui y abordoient forcément & poussés par la tempête, étoient mis à mort sans pitié.

Euseb. Chron.

Depuis bien des siécles la Mésopotamie étoit remplie de Juifs: & Trajan les soupçonna, non sans fondement, d'avoir formé les mêmes projets que leurs fréres d'Egypte & de Cyréne. Il chargea Lusius Quietus d'en purger la province : c'est l'expression d'Eusébe. Les Juifs se mirent en défense : il se livra une ba-

bataille, dans laquelle ils furent défaits. Lusius en extermina un très grand nombre, & s'étant ainsi acquitté de sa commission au gré de Trajan, il en fut récompensé par le Gouvernement de la Palestine.

Ce Prince passa, comme je l'ai dit, l'hiver en Syrie. Il se proposoit de rentrer en Mésopotamie, à l'ouverture de la campagne, & d'achever d'établir la domination Romaine dans un pays qui avoit peine à s'y façonner. Mais la maladie dérangea son plan. Il eut une attaque d'apoplexie, qui dégénérant en paralysie, le réduisit à un état de langueur & d'inaction. Il se résolut donc à reprendre le chemin de Rome, où le Sénat l'invitoit à venir goûter un repos si légitimement dû à ses travaux & à ses exploits. En partant, il laissa en Syrie son armée, dont il confia le commandement à Adrien. Maladie de Trajan. A. R. 868. Dio. Aurel. Vict. Dio.

Celui-ci n'avoit ni le zèle, ni peut-être la capacité nécessaire pour continuer une guerre si difficile. Ainsi l'éloignement du Conquérant fut la perte de toutes ses conquêtes. Les Parthes dédaignant le Roi que Trajan leur avoit donné, le déposérent, se remirent en possession d'être gouvernés selon leurs Loix, & rappellérent Chosroès, qui avoit été détrôné par les Romains. L'Arménie & la Mésopotamie retournérent à leurs anciens Maîtres. Et voilà à quoi aboutirent Les conquêtes de Trajan en Orient perdues pour les Romains.

rent les grands & glorieux exploits de Trajan. Pour tant de dépenses, tant de dangers, tant de sang répandu, il ne resta aux Romains que la honte d'une entreprise manquée.

Projets & manœuvres d'Adrien pour se faire adopter par Trajan.

*Spart. Adr.* 2. 3. 4.

Comme la maladie de Trajan dura plusieurs mois, elle donna le tems de dresser des batteries par rapport à sa succession, qui devenoit incertaine, parce qu'il étoit sans enfans. Personne n'y avoit des prétentions plus apparentes qu'Adrien son compatriote, son allié, son proche parent, & actuellement parvenu à un degré d'élevation, au dessus duquel il n'y avoit plus que l'Empire. J'ai dit qu'il avoit été Questeur, sous le quatriéme Consulat de Trajan, l'an de Rome 852. Il fut fait Tribun du Peuple quatre ans après, en 856; Préteur en 858; Consul substitué en 860; & enfin désigné Consul ordinaire, & revêtu du commandement général de Syrie, la derniére année de Trajan.

C'étoient là bien des titres qui flattoient les espérances ambitieuses d'Adrien, & il avoit pris soin de les appuyer par une attention continuelle à plaire en tout à Trajan, & à tâcher de mériter son amitié & son estime, depuis le moment qu'il le vit adopté par Nerva. On peut se rappeller ici les premiéres démarches qu'il fit dans ce point de vue. Il accompagna ensuite ce Prince guerrier dans la plupart de ses expéditions:

&

& Commandant d'une Légion dans la seconde guerre contre les Daces, il se signala par un grand nombre d'actions de bravoure, dont Trajan le récompensa en lui donnant le diamant qu'il avoit lui-même reçu de Nerva : présent qu'Adrien regarda comme un gage de son adoption future. Entre sa Préture & son Consulat, ayant été fait Gouverneur de la basse Pannonie, il remplit avec un égal succès les fonctions de Général & de Magistrat. D'une part il reprima les Sarmates ; & maintint dans son armée l'exacte observance de la discipline militaire: de l'autre il réduisit au devoir les Intendans, qui portoient leurs prétentions au delà de leurs droits véritables. C'est par cette bonne administration qu'il mérita le Consulat.

Pendant qu'il exerçoit cette souveraine Magistrature, il reçut par Licinius Sura, le plus intime des confidens de Trajan, des assûrances de son adoption. Il croyoit déjà toucher au but auquel il aspiroit depuis si longtems. Mais Sura mourut peu après, & Adrien perdit en lui un puissant protecteur. Il est vrai qu'il le remplaça dans un emploi de confiance. Trajan, moins encore par incapacité, que par paresse, si nous en croyons Julien l'Apostat, ne composoit pas lui-même les discours qu'il avoit à prononcer. Il s'étoit servi de la plume de Sura ; & lorsqu'il ne l'eut plus, il se reposa Jul. Caes.

posa du même soin sur Adrien. Mais la grande affaire de l'adoption n'en fut pas moins arrêtée tout d'un coup, & elle n'avança plus jusqu'à la mort de Trajan.

Adrien avoit contre lui les principaux amis de ce Prince. Outre Servien son beau-frére, qui avoit tâché de le traverser dès les commencemens, qui l'avoit desservi en informant l'Empereur du dérangement de sa conduite & de ses affaires, Palma & Celsus étoient ses ennemis déclarés. Ce fut pour Adrien un nouveau motif de travailler de plus en plus à se rendre personnellement agréable à Trajan, en flattant jusqu'à ses vices. Trajan aimoit le vin : Adrien se fit une loi de lui tenir tête à table. Il eut même de serviles & d'indignes complaisances pour l'infâme panchant du Prince. Il faisoit sa cour aux jeunes gens qui plaisoient à Trajan, jusqu'à remplir auprès d'eux les plus bas ministéres, & à leur appliquer lui-même sur le visage les drogues qu'ils avoient coutume d'employer pour conserver la fraîcheur & la beauté de leur teint. Mais sa grande ressource, & sans laquelle tout le reste lui auroit été inutile, fut la faveur de l'Impératrice. Elle le protégea constamment. C'étoit elle qui avoit négocié & fait réussir son mariage avec la niéce de l'Empereur. Elle lui procura de l'emploi & un commandement important dans la guerre contre les Parthes : elle

lui

lui obtint un second Consulat : & enfin n'ayant pu vaincre l'éloignement qu'avoit Trajan pour adopter Adrien, elle y suppléa par l'artifice & par la fraude.

J'ai déjà remarqué que Trajan n'avoit jamais aimé Adrien ; & lorsqu'il lui parut nécessaire de prendre un parti par rapport à sa succession, il ne le fit entrer pour rien dans les différens projets qui lui passérent par l'esprit. Quelques-uns ont dit qu'il avoit eu la pensée d'imiter Alexandre, en ne se désignant aucun successeur : projet peu digne d'un bon Prince tel que lui, qui ayant fait le bonheur de l'Empire pendant sa vie, devoit se rendre attentif à en perpétuer la tranquillité après sa mort. Selon d'autres, il eut dessein d'écrire au Sénat, pour laisser cette Compagnie maîtresse de choisir un Empereur entre un certain nombre de sujets qu'il lui marqueroit dans sa lettre. Ce plan paroît avoir assez de rapport avec ce que Dion raconte à l'occasion de Servien. Il témoigne que dans un repas Trajan exhorta ses convives à lui nommer dix sujets capables de l'Empire, & qu'après un moment de réflexion il se reprit : „ Je ne vous en demande que neuf, leur dit-il ; j'en tiens „ déjà un. C'est Servien." J'ai dit ailleurs qu'il pensa à Lusius Quietus, quoiqu'étranger & Maure de nation. Spartien attribue encore à Trajan des vues sur Neratius Priscus fameux Jurisconsulte,

Trajan avoit de tout autres vues, & ne pensoit nullement à adopter Adrien.

*Dio, Adr.*

*Spart.*

sulte, dont il prétend que le choix étoit goûté par les amis de l'Empereur. Et la chose alla si loin, qu'un jour Trajan dit à Priscus : „ Si les Destins disposent de „ moi, je vous recommande les Provin-„ ces." Expression que je crois devoir faire remarquer au Lecteur en passant, comme une preuve que Trajan se regardoit plutôt comme Généralissime de la République, que comme Monarque, & ne croyoit directement soumises à sa puissance que les Provinces & les armées.

Il résulte clairement de tous ces faits réunis, que l'intention de Trajan n'étoit point du tout d'adopter Adrien. Aussi Dion assûre-t-il, d'après le témoignage de son pére Apronianus, qui fut Gouverneur de la Province de Cilicie, où Trajan est mort, qu'il n'y eut point d'adoption. Voici de quelle maniére fut conduite toute l'intrigue.

*Dio. Adr.*

Il meurt, & Adrien lui succéde en vertu d'une adoption supposée. *Dio. Traj. & Adr.*

Trajan affligé d'une paralysie, à laquelle s'étoit jointe l'hydropisie, suite assez ordinaire des excès du vin, sembloit tombé dans un état où les impressions étrangéres devoient prendre plus d'ascendant sur son esprit. Néanmoins il persista jusqu'à la fin dans la résolution de ne point adopter Adrien. Peut-être étoit-il entretenu dans la défiance contre ceux qui l'approchoient, par les soupçons qu'il avoit conçus sur la cause de sa maladie, & par l'idée de poison dont il s'étoit

s'étoit frappé, quoique sans beaucoup de fondement, à ce qu'il paroît. Il avoit pris la mer, pour s'en retourner à Rome. Mais arrivé à Sélinonte en Cilicie, il eut une (*) seconde attaque d'apoplexie, dont il ne revint plus. Plotine, secondée par Tatien, qui avoit été tuteur d'Adrien, se rendit maîtresse des derniers momens de son mari. Libre de feindre ce qu'elle voudroit, elle répandit dans le public une prétendue adoption d'Adrien par Trajan, & elle en envoya avis au Sénat. Mais la lettre, signée de Plotine, & non pas de Trajan, déceloit la supercherie. Elle auroit pu contrefaire la main de son mari, comme elle lui avoit prêté le ministére d'une voix étrangére. Car on assûre qu'elle joua une *Spart.* scéne comique, en apostant un fourbe qui fit le personnage de l'Empereur malade, & qui d'une voix foible & mourante déclara qu'il adoptoit Adrien. Pour donner une couleur de vraisemblance à la piéce, on tint la mort de Trajan cachée pendant quelque tems. Ainsi nous en ignorons la date précise. On sait seulement qu'Adrien, qui étoit à Antioche, reçut le neuf d'Août la nouvelle de son adoption; & le onze celle de la mort de Trajan. Ainsi

(*) *Selon Eutrope, Trajan mourut d'un flux de ventre. J'ai préféré l'autorité de Dion, qui dit que ce Prince fut emporté par une mort subite. Dans cette supposition on conçoit plus aisément comment Plotine put faire réussir l'intrigue d'une fausse adoption.*

Ainsi ce grand Empereur, ce Conquérant redouté, qui avoit jetté des ponts sur le Danube & sur le Tigre, qui avoit conquis la Dace, & mis l'Empire des Parthes à deux doigts de sa ruine, mourut en laissant un successeur qui n'étoit pas de son choix, & très mal intentionné pour sa gloire, comme il paroîtra par la suite.

Honneurs rendus à la memoire de Trajan.

Adrien néanmoins affecta de montrer d'abord un grand zèle pour honorer la mémoire de son prédécesseur. Il lui fit célébrer de magnifiques obséques à Sélinonte, qui de son nom fut appellée Trajanople. Ses cendres enfermées dans une urne d'or, furent portées à Rome, & elles y entrérent en pompe sur un char triomphal, précédées du Sénat & suivies de l'Armée. On les plaça sous la fameuse colonne qu'il avoit élevée dans la place bâtie par ses soins : & ce fut encore une distinction pour Trajan, que d'avoir sa sépulture dans la ville, où jamais personne n'avoit été inhumé. On le mit au rang des Dieux. On institua en son honneur des jeux qui furent appellés Parthiques, & qui après avoir été réguliérement exécutés pendant plusieurs années, tombérent enfin en désuétude & en oubli.

Durée de sa vie & de son régne.

Trajan avoit vécu près de soixante-quatre ans, & régné dix-neuf ans, six mois, & quinze jours, à compter jusqu'au onziéme jour d'Août, qui étoit celui

celui duquel Adrien dattoit le commencement de ſon Empire.

Trajan n'eut aucun des vices qui nuiſent directement à la ſociété, & il poſſéda même en un haut degré les vertus contraires, la modeſtie, la clémence, l'amour de la juſtice, l'éloignement du faſte, & une libéralité judicieuſe, qui trouvoit des reſſources intariſſables dans la ſageſſe de ſon œconomie. Le Genre-humain, heureux ſous ſon Gouvernement, lui a témoigné ſa reconnoiſſance par une eſtime & une admiration qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. Mais ce ne peut être que par une prévention aveugle, que quelques-uns ayent entrepris de le canoniſer en quelque façon, en avançant que St. Grégoire Pape obtint de Dieu le ſalut de cet Empereur cinq cens ans après ſa mort. Outre l'abſurdité d'une pareille fable, les vices honteux de la conduite perſonnelle de Trajan ne l'ont rendu que trop digne de la vengeance divine.

Vertus & vices de Trajan.

J'ai parlé plus d'une fois de ſa paſſion pour le vin, qui l'obligea, ſelon un Auteur, à prendre la deshonorante précaution de défendre que l'on exécutât les ordres qu'il donneroit après de longs repas. Ses débauches contre nature doivent le couvrir d'un opprobre éternel. J'oſerai compter auſſi parmi ſes défauts ſon ardeur inſatiable pour la guerre, dont les ſuccès l'enflérent; & dont les diſ-

Aurel. Vict.

disgraces jettérent de l'amertume sur les derniers tems de sa vie.

Tel est le vice de la nature humaine, lorsqu'elle est laissée à elle-même. Nulle vertu parfaite : & les plus vantées ont souvent les taches les plus horribles.

FIN.

# *MEMOIRE*

## *De Mr. D'ANVILLE*

### *Sur le Pont construit par Trajan sur le Danube.*

LE Comte Marsigli n'a pas marqué avec assez d'exactitude la longueur du Pont construit par Trajan sur le Danube. Il fait cette longueur de 440 *colpher* de Vienne, qui selon lui équivalent des toises Françoises.

Le *klaffter*, & non *colpher*, est une mesure composée en effet de 6 *schuh*, comme la toise est composée de 6 pieds. *Schuh* signifie proprement *calceus*, & de même que le mot de *fuss*, il désigne le pied. La mesure du pied de Vienne est inférieure au pied de Paris d'un tiers de pouce. Donc le klaffter ne vaut que 5 pieds 10 pouces de la mesure Françoise.

Mais

Mais ce n'est pas par cet endroit seulement que la mesure donnée par le Comte Marsigli manque de précision. Le Baron Hingelhard, Officier habile, & qui a commandé sur la frontiére de Hongrie pour la Cour de Vienne, a mesuré la longueur du Pont; & prise du parement de l'une de ses culées au parement de l'autre, il l'a trouvée d'environ 535 klaffters, qui font 520 toises Françoises.

Le Comte Marsigli régle le nombre des arches du Pont à 22, sans qu'il paroisse que ce nombre lui ait été indiqué positivement par la distinction & l'évidence actuelle des piles qui soutenoient les arches: & même dans la représentation qu'il donne en profil, on n'en compte que 21.

Selon un plan du Pont, dressé par le Baron Hingelhard, & que j'ai vu dessiné à la main, j'ai compté 19 piles, outre les culées. Ces piles, ou les parties qui en restent, font comme des espéces d'îlots dans le cours du fleuve; & il n'en paroît ainsi que quelques-unes vers les deux bords, celles du milieu de son lit ayant été plutôt détruites & submergées. Il est à présumer, que c'est par l'intervalle des vestiges de piles subsistans, qu'on a déterminé le nombre complet des piles, à raison de l'espace donné entre les culées.

Le Comte Marsigli a pensé, que les di-

dimensions du Pont de Trajan marquées par Dion Cassius, ne méritoient aucune considération; & en effet on n'y démêlera aucun rapport avec l'indication qu'il donne de la longueur de ce Pont. Cependant quand on fait attention que Dion avoit gouverné la Pannonie, province située sur le Danube même, & peu éloignée du Pont de Trajan, on n'est pas disposé à rejetter légérement & sans examen, le rapport d'un Historien, qui a pu connoître la chose par ses yeux.

Dion dit que le Pont étoit porté sur 20 piles. Le plan du Baron Hingelhard n'en admet à la vérité que 19. Mais le nombre de 20 arches, qui résulte de 19 piles, a pu faire compter 20 piles à Dion, en y comprenant la premiére des deux culées qui soutenoient le Pont. L'épaisseur des piles étoit de 60 pieds selon Dion, & leur intervalle, ou l'ouverture des arches, de 170. Les 20 arches font 3400 pieds, les 19 piles 1140; le total est 4540.

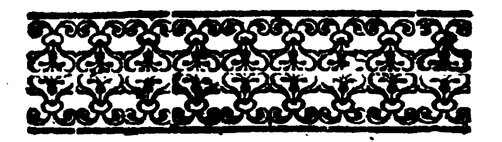
En prenant la mesure des pieds sur celle du pied Romain, comme il paroît tout naturel de le faire, & le pied Romain s'évaluant 1306 parties du pied de Paris divisé en 1440, les 4540 pieds Romains font 4117 pieds 6 pouces 4 lignes de la mesure Françoise, ou 686 toises. Or ce calcul étant fort différent de ce que vaut la longueur actuelle, & prise sur le lieu même, comment concilier

le

le rapport de Dion avec cette longueur bien mesurée, comme je l'ai rapporté ? Je me flatte d'avoir reconnu le nœud de la difficulté, & j'indiquerai le moyen de la faire disparoître.

Il y a apparence que les Architectes Romains avoient plus à la main dans la construction des édifices, la mesure du palme que celle du pied : & même encore actuellement à Rome, le *palmo architettonico* est plus d'usage que le pied ; ce qui s'est étendu même à la définition de la *catena*, & du *staiolo*, dont le mille actuel Romain se compose. Or le palme dont il s'agit, a toujours été réputé les trois quarts du pied. Et sur cet élément & cette considération, en lisant des palmes, au lieu de lire des pieds, dans l'Historien Dion, qui a bien pu prendre l'un pour l'autre, ce qui d'abord paroît s'avaluer 686 toises, avec 1 pied 6 pouces 4 lignes de plus, se réduit au vrai à 515 toises, ou environ. La mesure actuelle du Baron Hingelhard faisant compter 520 toises, je demande si l'on peut se flatter d'une précision plus parfaite dans une analyse de cette espéce ; & si la convenance n'est pas telle, qu'on soit assûré d'avoir reconnu la vérité, & de savoir positivement à quoi s'en tenir sur ce dont il est question ?

*Fin du Mémoire de Mr. d'Anville.*



# TABLE

*DU SEPTIEME VOLUME*

## DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS.

*SUITE DU LIVRE XVII.*

## DOMITIEN.

*Blous*



## LIVRE XVIII.

## NERVA.



## TRAJAN.

FIN.

# HISTOIRE
DES
# EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

*Par Mr.* CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME HUITIEME.



A AMSTERDAM,
*Chez J. WETSTEIN.*
MDCCLIII.



# EMPEREURS

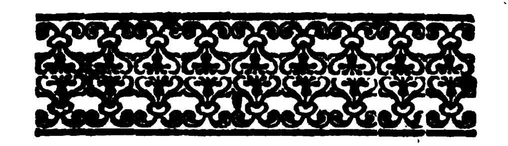
## Contenus dans ce Volume.

ADRIEN régna vingt ans & onze mois. Ans de Rome 868-889. De J. C. 117-138.

TITE ANTONIN régna vingt-deux ans, ſept mois & vingt-ſix jours. Ans de Rome 889-912. De J. C. 138-161.

MARC AURELE régna dix-neuf ans & dix jours. Ans de Rome 912-931. De J. C. 161-180.

COMMODE régna douze ans, neuf mois & quatorze jours. Ans de Rome 931-943. De J. C. 180-192.



*LIVRE DIX-NEUVIEME.*

## FASTES DU REGNE D'ADRIEN.

.... QUINTIUS NIGER. A. R. 868.
C. VIPSTANUS APRONIANUS. De C. 117.

Adrien reçoit à Antioche le onze d'Août la nouvelle de la mort de Trajan, & se fait proclamer Empereur par les Légions de Syrie.

Il écrit ensuite au Sénat pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Le Sénat lui défére tous les titres de la puissance Impériale.

Il va à Sélinonte rendre ses derniers devoirs aux cendres de Trajan, & revient en Syrie.

Il fait Préfet du Prétoire Tatien, autrefois son tuteur.

Troubles en différentes parties de l'Empire.

Martius Turbo, substitué à Lusius Quietus dans le Gouvernement de la Palestine, achéve de pacifier cette contrée.

Adrien abandonne les conquêtes de Trajan sur les Parthes, & consent que l'Euphrate redevienne la borne des deux Empires.

Il part pour s'en retourner à Rome.

A. R. 869. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS II.
De C. 118. .... FUSCUS SALINATOR.

Adrien passe par l'Illyrie, & vient à Rome.

Il refuse d'abord le titre de *Pére de la Patrie*, qu'il accepte néanmoins avant la fin de l'année.

Largesses d'Adrien.

A. R. 870. IMP. ADRIANUS AUGUSTUS III.
De C. 119. .... RUSTICUS.

Adrien retourne en Illyrie, remporte quelques avantages sur les Sarmates & les Roxolans, qui faisoient des courses dans la Mœsie, & conclut la paix avec eux, moyennant une pension qu'il convient de leur payer.

Il fait Martius Turbo Préfet de la Pannonie & de la Dace.

Conjuration formée contre lui par quatre Consulaires, que le Sénat punit de mort. L'un d'eux étoit Lusius Quietus. Adrien veut paroître n'avoir point eu de part à cette sévére vengeance. Il revient à Rome.

Remise accordée par lui de tout ce qui restoit dû au Fisc ou au Trésor public. Cette remise se montoit à neuf cens millions de sesterces.

Adrien

Adrien donne toutes les marques possibles de considération au Sénat.

Il ôte à Tatien la charge de Préfet du Prétoire, & lui choisit Martius Turbo pour successeur.

Retraite de Similis, aussi Préfet du Prétoire : Septicius Clarus mis en sa place.

Adrien permet au Philosophe Euphrate de se donner la mort.

L. CATILIUS SEVERUS II. A.R. 871.
T. AURELIUS FULVUS. De C. 120.

On croit que le second des deux Consuls de cette année, est celui qui fut dans la suite l'Empereur Tite Antonin.

Adrien commence ses voyages, & va en Gaule & dans la Germanie.

Il maintient avec fermeté, mais sans rigueur, la discipline militaire.

Les villes de Nicée & de Nicomédie ravagées par un tremblement de terre, sont rétablies par les libéralités d'Adrien.

M. ANNIUS VERUS II. A.R. 872.
.............AUGUR. De C. 121.

Le Consul Annius Verus est l'ayeul paternel de Marc Auréle.

Adrien passe dans la Grande-Bretagne. Il y construit un mur pour arrêter les courses des Barbares du Nord de l'Ile.

Disgrace de Suétone, & de Septicius Clarus.

Sédition dans Alexandrie à l'occasion du bœuf Apis.

Adrien revient en Gaule, & va passer l'hiver en Espagne.

A.R. 873. .... ACILIUS AVIOLA.
De C. 122. .... CORELLIUS PANSA.

Adrien rétablit le temple d'Auguste à Tarragone.

Il passe d'Espagne en Mauritanie, où il appaise quelques troubles; ce qui donna lieu de lui décerner l'honneur des SUPPLICATIONS.

Durant le cours des quatre années suivantes, dont nous marquerons simplement les Consuls, Adrien visita la Gréce, la Syrie & l'Orient, toute l'Asie mineure, & ayant repris sa route par la Gréce, il vint en Sicile, d'où il retourna à Rome.

Dans toutes les villes & les provinces de l'Empire où il passa, il laissa des preuves de sa munificence par la construction ou le rétablissement d'ouvrages & d'édifices publics, & il eut grande attention d'y faire fleurir le bon ordre & les Loix. Par rapport aux Rois & peuples Barbares des frontiéres, son objet fut d'entretenir la paix, & il y réussit.

A.R. 874. Q. ARRIUS PÆTINUS.
De C. 123. C. VENTIDIUS APRONIANUS.

A.R. 875. MAN. ACILIUS GLABRIO.
De C. 124. C. BELLICIUS TORQUATUS.

A.R. 876. P. CORNELIUS SCIPIO ASIATICUS II.
De C. 125. .... VETTIUS AQUILINUS.

A.R. 877. M. ANNIUS VERUS III.
De C. 126. L. VARIUS AMBIBULUS. Adrien

Adrien revient à Rome.

Apologies pour le Christianisme présentées à l'Empereur par S. Quadrat & S. Aristide. Rescrit d'Adrien favorable aux Chrétiens.

..... TITIANUS, ou peut-être TATIANUS. A. R. 878. De C. 127.
.... GALLICANUS.

On peut croire avec assez de vraisemblance, que le premier des deux Consuls de cette année est Tatien, auparavant Préfet du Prétoire, qui peu après son élevation au Consulat fut proscrit.

.... TORQUATUS ASPRENAS. A. R. 879.
.... ANNIUS LIBO. De C. 128.

Le second des deux Consuls de cette année étoit oncle paternel de Marc Auréle.

P. JUVENCIUS CELSUS II. A. R. 880.
Q. JULIUS BALBUS. De C. 129.

Juvencius Celsus, Consul de cette année, est un fameux Jurisconsulte, qu'Adrien appelloit souvent en conseil.

Tremblement de terre en Bithynie.

Adrien recommence ses voyages par l'Afrique, d'où il revient dans l'année même à Rome.

Mort de Plotine veuve de Trajan.

Q. FABIUS CATULLINUS. A. R. 881.
M. FLAVIUS APER. De C. 130.

Dédicace du Temple bâti par Adrien à la ville de Rome & à Vénus.

Baſſe envie d'Adrien contre l'Architecte Apollodore, qu'il fait mourir.

Adrien étant reparti de Rome, traverſe de nouveau l'Aſie, vient en Syrie ; & dans cette année & les ſuivantes, il viſite l'Arabie, la Paleſtine, l'Egypte.

Etant en Orient, il renvoie à Choſroès Roi des Parthes ſa fille priſe par Trajan.

A. R. 882. SER. OCTAVIUS LÆNAS PONTIANUS.
De C. 131. M. ANTONIUS RUFINUS.

Edit perpétuel publié par Adrien.

A. R. 883. .... AUGURINUS.
De C. 132. .... SERGIANUS.

Adrien en Egypte.

Sépulture de Pompée rétablie.

Mort d'Antinoüs, dont Adrien ne rougit pas de faire un Dieu.

A. R 884. .... HIBERUS.
De C 133. .... SISENNA

A. R. 885. C. JULIUS SERVIANUS III.
De C. 134. C. VIBIUS VARUS.

Adrien vient paſſer l'hiver à Athenes, qu'il affectionnoit ſinguliérement, & qu'il combla de ſes bienfaits.

Les courſes des Alains arrêtées par Adrien.

Révolte des Juifs. Barcochébas ſe met à leur tête. Tinnius Rufus, alors Gouverneur du pays, s'oppoſe à leurs premiéres fureurs. Julius Severus eſt mandé de la Grande-Bretagne pour les dompter.

PON-

PONTIANUS. A.R 886.
ATILIANUS. De C. 135.

Adrien revient à Rome.

Tombé en langueur, il adopte L. Cejonius Commodus, sujet vicieux, & d'une très mauvaise santé. Il le fait Préteur, & l'envoie commander en Pannonie.

Prise de Bitther, dernier exploit de la guerre contre les Juifs, Barcochébas y périt.

L. CEIONIUS COMMODUS (*). A.R.887.
SEX. VETULENUS CIVICA POMPEIANUS. De C. 136.

L'humeur d'Adrien s'aigrit par la maladie. Il fait mourir Servien son beau-frére, Fuscus son petit-neveu, & plusieurs autres.

Fin de la guerre des Juifs.

L. ÆLIUS VERUS CÆSAR II. A.R.888.
P. COELIUS BALBINUS. De C. 137.

Julius Severus, après avoir terminé la guerre des Juifs, est envoyé gouverner la

(*) *Commodus est le même dont l'adoption par Adrien vient d'être rapportée sous l'année précédente. Il devroit donc être appellé Ælius César dans son premier Consulat, comme il l'est dans le second qui va suivre. Si, pour résoudre cette difficulté, l'on veut supposer qu'il n'ait été adopté que sur la fin de cette année, il faut donner un démenti formel à Spartien, qui place son adoption avant sa Préture & son Consulat. On peut conjecturer qu'Adrien avoit résolu l'adoption de Commodus dès l'année précédente, & manifesté sa résolution; qu'il l'y préparoit par les honneurs de la Préture & du Consulat, mais que l'adoption ne fut exécutée solemnellement que dans l'année où Commodus fut Consul pour la premiére fois.*

la Bithynie, & ne se montre pas moins grand Magistrat que grand Capitaine.

Ælia Capitolina rebâtie en la place de Jérusalem.

Défense aux Juifs d'y entrer, si ce n'est au jour anniversaire de la destruction de leur ville.

A. R. 889. ... CAMERINUS.
De C. 138. .... NIGER.

Verus César meurt la nuit qui précéda le premier Janvier.

Le vingt-cinq Février Adrien adopte Tite Antonin, & il lui fait adopter M. Annius Verus, depuis appellé Marc Aurêle, & le fils de Verus César.

Mort de Sabine femme d'Adrien.

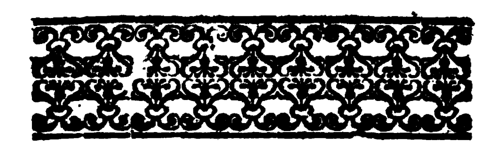
Adrien se désespére. Il demande une épée, ou du poison, pour se donner la mort, & Antonin défend qu'on lui obéisse.

Plusieurs Sénateurs sauvés par Antonin des fureurs d'Adrien.

Mort d'Adrien à Baies en Campanie le dix Juillet.

Le Sénat vouloit condamner sa mémoire & abolir ses actes. Antonin lui sauve cet affront, & obtient même pour lui, quoiqu'avec beaucoup de peine, l'honneur de l'apothéose.

HIS-



# HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS, DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A CONSTANTIN.

## ADRIEN.

### §. I.

*Adrien proclamé Empereur en Syrie écrit au Sénat, pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée. Le Sénat accorde ce qui lui étoit demandé. Adrien reste quelque tems en Orient. Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient. Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan. Il maintint la paix durant tout son régne, en l'achetant des Barbares. Les Juifs réduits à une entiére soumission par Martius Turbo. Adrien*

 revient

*revient à Rome, & assûre la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates & les Roxolans. Dangers de la part d'ennemis domestiques. Adrien use d'abord de clémence. Conspiration. Quatre Consulaires mis à mort. Adrien se défend d'avoir eu part à ces exécutions. Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples. Mélange de vices & de vertus dans Adrien. Maxime populaire d'Adrien sur la nature de son pouvoir. Son goût pour la simplicité. Il vivoit familiérement avec ses amis. Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance & de fermeté. Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'Empire. Il est affable & libéral envers les particuliers. Son attention à soulager les calamités publiques. Traits de sa clémence. Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire. Soin de la justice. Il la rendoit souvent lui-même. Son attention à veiller sur la conduite des Gouverneurs de Provinces. Quatre Consulaires établis avec pouvoir de jurisdiction sur l'Italie. Edit perpétuel. Ordonnances sur divers objets. Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. Il maintient la discipline militaire par sa vigilance & par ses exemples. Il est extrêmement aimé des Soldats. Il fait plusieurs Réglemens par rapport à la Milice Romaine. Adrien moins estimable comme homme, que comme Prince. Il*

*se*

*se pique d'embrasser toutes les Sciences & tous les Arts, & même l'Astrologie & la Magie. Il se rend habile dans la Religion des Romains & dans celle des Grecs, & il méprise toutes les autres. Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne. Curiosité indiscréte d'Adrien dans les choses de la vie. Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite sa jalousie. Exemples de Denys de Milet & de Favorin. Il exile, & ensuite fait mourir l'Architecte Apollodore. Il est toujours outré dans son amitié & dans sa haine. Il porte envie même à la gloire des morts. Il persécuta tous ses amis. Tatien proscrit Martius Turbo disgracié. Similis se retire. Mauvais procédé d'Adrien contre sa femme. Disgrace de Septicius Clarus & de Suétone. Débauches énormes d'Adrien. Antinoüs. Passion démésurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chasse. Idée que l'on peut se former du caractére d'Adrien.*

ADRIEN appellé à l'Empire sur un titre plus que suspect, se hâta de s'en prévaloir, avant que l'on en pût découvrir & mettre au jour la fausseté. Dès qu'il eut reçu à Antioche où il étoit, la nouvelle de la mort de Trajan, il se fit reconnoître & proclamer par l'armée dont il avoit le commandement. Après s'é-

Adrien proclamé Empereur en Syrie, écrit au Sénat pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée.

Dio, & Spart. Adr. 5. & 6. s'être mis ainsi par le fait en possession du souverain pouvoir, il n'étoit plus question que de la forme, mais d'une forme importante pour achever l'ouvrage. Il demanda donc au Sénat la confirmation de ce qui avoit été fait par les troupes. Dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet, il s'excusa de n'avoir pas attendu le jugement de la Compagnie avant que de prendre le titre d'Empereur, & il en rejetta la cause sur l'empressement des Légions, qui n'avoient pas voulu souffrir que la République demeurât sans chef. En même tems, par une affectation de modestie, qui ne lui coûtoit pas beaucoup, il se déclaroit ennemi de la flatterie, & défendoit que ni dans l'occasion présente, ni jamais en aucune autre, on lui décernât aucun titre d'honneur, qu'il n'y eût auparavant donné son consentement. Il faisoit aussi les plus magnifiques promesses, protestant qu'il se gouverneroit en tout par la vue du bien public, & s'engageant par serment à ne jamais ordonner la mort d'aucun Sénateur. Enfin il s'acquittoit du devoir de la piété filiale, en priant que l'on mît au rang des Dieux son prédécesseur & pére adoptif.

Dio ap. Val.

Le Sénat accorde tout ce qui lui étoit demandé. Spart.

Soit que la fraude de l'adoption d'Adrien n'ait point été connue dans le tems, soit que ceux qui pouvoient en avoir quelque soupçon n'osassent remuer une affaire si délicate, ce qui est certain,

c'eſt que le Sénat n'incidenta en aucune façon ſur la légitimité du titre qui étoit le fondement de l'élevation du nouvel Empereur. On lui accorda tout ce qu'il demandoit, & même plus. Car le nom de Pere de la Patrie lui fut offert, comme un appanage du rang ſuprême: mais Adrien s'en défendit, & le trouvant trop onéreux pour ſa modeſtie, il différa de l'accepter, ſuivant l'exemple d'Auguſte, qui ne l'avoit pris qu'après un certain nombre d'années. Il paroît néanmoins que la réſiſtance d'Adrien n'alla pas loin, & qu'il conſentit d'être appellé Pére de la Patrie dès l'année ſuivante, la ſeconde de ſon régne. On voulut encore le décorer du triomphe que Trajan avoit mérité par ſes exploits en Orient. Quoique cette adulation eût une couleur, puiſqu'Adrien avoit eu un commandement important dans la guerre contre les Parthes, il refuſa abſolument de s'approprier un honneur étranger, & il le réſerva tout entier pour les cendres du vrai vainqueur. Il ordonna que l'urne ſépulcrale de Trajan ſeroit portée en entrant dans Rome ſur un char triomphal, & accompagnée non d'une pompe funébre, mais de tout l'appareil du triomphe le plus magnifique. Quant aux témoignages de reſpect & de tendreſſe qu'il avoit propoſé que l'on rendît à la mémoire de Trajan, le Sénat s'y porta avec un zèle plus ſincére & plus

*Tillem. not. 1. ſur Adr.*

plus vif, que n'étoit celui du Prince qui les demandoit. L'obéissance n'avoit rien à faire où le cœur agissoit de son propre mouvement.

Adrien reste quelque tems en Orient.

Adrien fut retenu quelque tems en Orient par le besoin des circonstances. Ne pouvant donc accompagner à Rome les cendres de son prédécesseur, il ne se dispensa pas néanmoins de venir les honorer en personne: & après s'être acquité de ce devoir à Sélinonte, laissant le soin de les transporter en Italie à Plotine veuve de Trajan, à Matidie sa niéce, & à Tatien, il s'en retourna à Antioche.

J'ai déjà dit qu'Adrien n'aimoit point la guerre, & que c'étoit la seule nécessité de faire sa cour à Trajan, qui l'avoit contraint de s'appliquer aux exercices militaires, & de suivre ce Prince belliqueux dans la plupart de ses expéditions. Dès qu'il fut le maître, il manifesta son goût décidé pour la paix.

Il abandonne toutes les conquêtes de Trajan en Orient.

Il se trouvoit dans une position pleine de difficultés & de périls. L'Empire Romain étoit alors au plus haut comble de grandeur où il soit jamais parvenu, mais agité par bien des troubles. Les peuples nouvellement conquis par Trajan avoient profité de la maladie de ce Prince, comme je l'ai dit, pour secouer le joug. Les Maures à l'extrémité de l'Afrique, les fiéres nations de la Grande-Bretagne, les Sarmates sur la Teisse & le Danube, ou étoient en mouvement,

ou

ou ne tardérent point à s'y mettre. L'Egypte, la Libye, la Palestine, n'étoient pas encore remises des violentes secousses qu'y avoit excitées la révolte des Juifs. Enfin Adrien pouvoit craindre au-dedans les intrigues, les complots, les conspirations de ceux qui étoient mécontens de son élevation. Il lui eût été peut-être bien difficile de faire face à tout dans les commencemens d'un régne encore mal affermi. Il prit le parti de diminuer d'abord ses embarras, en se procurant la paix du côté de l'Orient, par l'abandon des conquêtes que Trajan y avoit faites. Il prétendoit en cela suivre l'exemple de Caton l'ancien, qui, disoit-il, avoit opiné dans le Sénat à donner la liberté aux Macédoniens, parce qu'il n'étoit pas possible de les tenir assujettis. Je ne sais d'où Adrien tiroit cette anecdote, qu'il n'est pas (*) aisé de concilier avec les faits les mieux attestés dans l'Histoire. Mais il souhaitoit couvrir par l'autorité d'un nom fameux la honte de resserrer les bornes de l'Empire, & de donner un démenti à l'Oracle (†), qui avoit promis que le Dieu Ter-

(*) *On peut voir au T. VIII de l'Histoire de la République, p. 122 &c. les motifs qui déterminérent le Sénat à accorder la liberté aux Macédoniens après la défaite & la prise de Persée. La crainte de ne pouvoir être maître de ces peuples, n'y entre pour rien*

(†) *Voyez Hist. de la Rép. T I. p. 253. S. Augustin, L. IV. de la Cité de Dieu, c. 29 fait contre les Payens la même observation que nous répétons ici, sur la nécessité*

*où*

Terme ne reculeroit jamais. Adrien reconnut donc Chofroès ; retira tout ce qui restoit encore de troupes Romaines dans l'Arménie, dans l'Assyrie, & dans la Mésopotamie ; & consentit que l'Euphrate redevînt, comme il l'avoit été avant Trajan, la barriére de l'Empire Romain. Les Arméniens se donnérent un Roi, & Parthamaspate, que Trajan avoit fait Roi des Parthes, reçut d'Adrien un petit Etat, qui n'est pas autrement spécifié.

*Spart. 21. & 5.*

*Jalousie d'Adrien contre la gloire de Trajan.*

*Spart. c. 9.*

On a compté parmi les motifs qui déterminérent Adrien à abandonner ces trois Provinces, la jalousie contre la gloire de son prédécesseur, qui les avoit conquises. Ce soupçon n'est pas sans fondement. Adrien ressembloit trop peu à Trajan pour l'avoir jamais aimé : & comme il étoit envieux par caractére, on n'a pas lieu de s'étonner que des trophées à l'éclat desquels il ne pouvoit atteindre, lui blessassent les yeux. Eutrope assûre qu'il eut aussi la pensée de renoncer à la Dace ; & qu'il n'en fut empêché que par les représentations que lui firent ses amis sur le grand nombre de

*Eutrop.*

*où ce prétendu Dieu Terme s'étoit trouvé de reculer par obéissance aux ordres d'Adrien, après avoir résisté à Jupiter. On peut ajoûter qu'il ne reculoit pas alors pour la premiére fois, & que le Traité des Romains avec Porsena avoit déjà convaincu de faux la prédiction dont il s'agit, s'il est vrai qu'elle ait jamais été faite. Voyez le même Tome de l'Hist. Rom. p. 301.*

de citoyens Romains que Trajan avoit transportés & établis dans ce pays, & qui alloient être livrés aux fureurs & à la cruauté des Barbares, si l'on exécutoit le dessein de se resserrer en-deçà du Danube. Il se rendit à cette raison, mais il dégrada le plus beau monument de la gloire de Trajan dans ces contrées. Il détruisit les arches du pont sur le Danube, & n'en laissa subsister que les piles. Son intention étoit, disoit-il, de prévenir les courses des Barbares, qui en forçant la garde du pont, se répandoient impunément dans la Mœsie. Il est singulier qu'un Empereur Romain craignît des peuples dont il lui étoit si aisé de se faire craindre. Il se prouvoit timide, en voulant se disculper d'être ingrat. On ne nous dit point quel prétexte il allégua pour abattre un Théatre que Trajan avoit construit à Rome dans le champ de Mars. Mais un Prince, que tant de raisons, au moins de bienséance, engageoient à conserver les monumens de son prédécesseur, ne pouvoit les détruire sans se faire taxer de malignité & d'envie. Dio, Traj. Spart.

Il avoit d'autant plus mauvaise grace à se montrer ainsi l'ennemi de la mémoire de Trajan, que s'il faisoit quelque chose qu'il sentît devoir déplaire, il ne manquoit pas d'opposer à la censure publique ce nom respecté. Il agissoit en tout, disoit-il, suivant les ordres que lui

avoit laissés Trajan : artifice renouvellé d'après l'exemple d'Antoine & de Tibére, qui avoient fait un semblable usage; l'un du nom de César, l'autre de celui d'Auguste. Nous trouverons plusieurs autres traits dans la vie d'Adrien, qui ne marquent pas en lui une belle ame, ni un cœur reconnoissant.

J'ai dit qu'outre les mouvemens de l'Orient, qu'Adrien fit cesser en sacrifiant la gloire de son prédécesseur & celle de l'Empire, il y avoit aussi des troubles dans plusieurs autres Provinces. Les Ecrivains qui me servent de guides, sont si stériles, si maigres, si peu attentifs à remplir les devoirs d'Historiens, que nous trouvons souvent des lacunes dans les faits, des récits tronqués. Ainsi je ne puis satisfaire la curiosité de mes Lecteurs sur les mesures que prit Adrien pour rétablir la paix dans toutes les parties de l'Empire. Voici ce que fournissent les monumens qui nous restent.

Les Juifs réduits à une entiére soumission par Martius Turbo. *Spart.* 5. 6. 7. & 4.

Lusius Quietus avoit été employé par Trajan contre les Juifs de la Mésopotamie, & il étoit, à la mort de ce Prince, Gouverneur de la Palestine. Adrien se défioit de lui : il le priva de son gouvernement : il le désarma, en lui ôtant le commandement des auxiliaires Maures ses compatriotes, qui lui étoient de tout tems attachés, ou même (*) en les cassant :

(*) *Je suis obligé de me servir de cette alternative, parce*

sime : & il chargea en sa place du soin de contenir les Juifs, & de les réduire à une pleine & entiére soumission, Martius Turbo Chevalier Romain, qui n'avoit pas de moindres talens que Lusius, & sur lequel Adrien comptoit comme sur un ancien ami. Turbo réussit dans la commission qui lui avoit été donnée ; & il fut ensuite envoyé en Mauritanie, où il calma pareillement les troubles, que peut-être la disgrace de Lusius y avoit causés.

Adrien visita par lui-même la Dace, inquiétée par les courses des Sarmates : & c'est sans doute dans la vue de pacifier cette Province, que lorsqu'il quitta l'Orient pour revenir en Italie, en l'année qui suivit la mort de Trajan, il prit sa route par l'Illyrie. Nous ne savons point le détail de ce qu'il y fit alors. Mais l'année d'après il fut encore obligé d'y retourner pour s'opposer aux Sarmates & aux Roxolans, qui se plaignant de ce qu'on prétendoit diminuer la pension que l'on étoit convenu de leur payer, avoient pris les armes. Il paroît qu'il y eut quelque combat, dont le succès fut avantageux pour les Romains : & c'est

Adrien revient à Rome, & assûre la tranquillité de la Dace en faisant la paix avec les Sarmates & les Roxolans.

A. R. 869.

Eus. Chron.

*parce que l'expression originale est obscure,* sublatis. *Les Auteurs de l'Histoire Auguste écrivent si mal, & leur langue est si différente de celle des Ecrivains du bon siécle, que souvent on est embarrassé à deviner leur pensée. Il s'est même glissé des fautes dans leur texte. Ainsi dans le passage que j'examine ici,* sublatis gentibus Mauris, quos regebat, *je croirois qu'au lieu de* gentibus, *il faudroit lire* gentilibus, *ses compatriotes.*

c'est vraisemblablement à cette occasion qu'arriva ce qui est rapporté par Dion au sujet des Bataves, qui servoient comme auxiliaires dans l'armée d'Adrien. Ils passérent le Danube à la nage tout armés, & leur audace effraya tellement les ennemis, qu'elle les détermina à accepter la paix. Adrien en aida la conclusion, en leur donnant satisfaction sur leurs plaintes.

Dio, p. 792. Spart.

Il maintint la paix durant tout son régne en l'achetant des Barbares.

Cette expédition est la seule que cet Empereur ait conduite en personne. Il n'y eut même aucune autre guerre durant tout le tems de son régne, si ce n'est celle qui fut occasionnée par la révolte des Juifs dont nous parlerons ailleurs. Adrien aimoit la paix autant que Trajan avoit aimé la guerre: & nous voyons dans ce qui vient d'être raconté de sa conduite à l'égard des Sarmates & des Roxolans, un trait de la politique par laquelle il se maintint en tranquillité.

En effet de notre récit, tiré des anciens Auteurs, il résulte que les Rois de ces peuples barbares recevoient dès-lors des Empereurs Romains un tribut sous le nom honnête de pension. Domitien avoit le premier donné ce honteux & pernicieux exemple, en achetant la paix de Décébale. J'ai peine à croire que Trajan, fier guerrier comme il étoit, ait accordé aux Sarmates & aux Roxolans ce qui vis-à-vis des Daces lui avoit paru une ignominie, qu'il vengea par la des-

truc-

ſtruction de la nation. Il me paroît plus probable qu'Adrien, lorſqu'il vint d'Orient dans les pays voiſins du Danube, avoit promis de payer certaines ſommes à ces peuples Barbares, pour obtenir d'eux qu'ils demeuraſſent en paix; & qu'ayant mal rempli ſes engagemens, il leur fournit occaſion de renouveller la guerre. Dans ſon ſecond voyage il ne ménagea plus l'argent, & par cette voie il termina la querelle. Tel eſt le procédé qu'il ſuivit conſtamment à l'égard de tous les Barbares voiſins de l'Empire. Par des préſens, par des penſions, il arrêtoit leur fougue, & les tenoit dans le calme. Et il s'applaudiſſoit beaucoup d'une ſi ſage conduite: il ſe glorifioit d'avoir plus gagné par le repos que les autres par les armes. Mais cette prétendue ſageſſe étoit une vraie lâcheté, qui imitée par ſes ſucceſſeurs, devint une des principales cauſes de la ruine de l'Empire. *Vict. Epit.*

Adrien ne ſe fia pas tellement aux promeſſes des Sarmates & des Roxolans, qu'il ne crût néceſſaire, pour aſſûrer la tranquillité de la Dace, d'en confier le gouvernement à un homme de vigueur & de tête. Il jetta donc les yeux ſur le même Martius Turbo dont je viens de parler, & il l'établit Préfet de la Pannonie & de la Dace, avec tous les honneurs & toutes les prérogatives dont, *Spart.*

par l'inſtitution d'Auguſte, jouiſſoit le Préfet d'Egypte.

Dangers de la part d'ennemis domeſtiques. Adrien uſe d'abord de clemence.

Les commencemens du régne d'Adrien furent encore fatigués, comme je l'ai obſervé, par des intrigues & des complots tramés au dedans de l'Etat; & il tint à cet égard deux ſyſtêmes de conduite entiérement différens. D'abord il affecta une clémence parfaite. Pendant qu'il étoit encore en Orient, Tatien, qu'il avoit fait Préfet du Prétoire, lui ayant écrit qu'il devoit ſe défaire de Bebius Macer, qui étoit mal affectionné pour ſon ſervice; de Laberius Maximus, ſuſpect de vues ambitieuſes, & pour cette raiſon actuellement relegué dans une Ile; & de Craſſus Frugi, qui avoit conſpiré contre Trajan; il refuſa de ſe prêter à ces conſeils ſanguinaires. Si Craſſus perdit la vie peu de tems après, ce fut par ſa faute, & pour avoir rompu ſon ban en ſortant de l'Ile qui lui étoit aſſignée pour lieu d'exil. Encore l'Intendant qui le tua, n'attendit-il pas l'ordre de l'Empereur, à qui par conſéquent cette mort ne peut point être imputée.

Conſpiration. Quatre Conſulaires mis à mort. *Spart. & Dio.*

Deux ans après, ſe trouvant mieux affermi, il ne garda plus les mêmes ménagemens. Durant ſon voyage d'Illyrie, il s'étoit tramé une conſpiration contre lui, dont les chefs étoient quatre Conſulaires, Domitius Nigrinus, Luſius Quietus, Palma, & Celſus. Ces trois derniers avoient eu beaucoup de part à

la

la faveur de Trajan, & il est vraisemblable qu'instruits de la manœuvre de Plotine en faveur d'Adrien, ils avoient cru être en droit de ne le point laisser jouir du fruit d'une adoption frauduleuse. Ils s'étoient donc concertés pour le tuer, soit dans une chasse, soit pendant qu'il offriroit un sacrifice; car nos Auteurs varient sur cette circonstance. Adrien échappa à leurs embuches qui furent découvertes, sans que nous puissions dire par quelle voie. En conséquence les quatre chefs de la conjuration furent mis à mort par ordre du Sénat, Palma à Terracine, Celsus à Baies, Nigrinus à Faënza, & Lusius en un lieu qui n'est pas marqué.

J'ai parlé de la conspiration comme constante, parce que Spartien la donne pour telle. Dion laisse cependant quelque doute sur la vérité du fait. Mais il paroît peu probable que sous le régne d'un Prince qui ne s'annonçoit pas pour tyran, on ait sacrifié à de simples soupçons la vie de quatre Consulaires d'une si grande importance.

Adrien se defend d'avoir eu part à ces exécutions.

Leur mort ne laissa pas d'exciter la haine publique contre Adrien. Le sang des Sénateurs étoit alors extrêmement précieux. Tite, Nerva & Trajan n'en avoient fait mourir aucun: & Adrien lui-même avoit juré, à son avénement à l'Empire, qu'il imiteroit un si bel exemple. Aussi prétendit-il n'avoir eu au-

cune part à la mort de ces quatre illustres personnages, & dans les mémoires qu'il composa sur sa vie, il assûroit que c'étoit malgré lui qu'ils avoient été punis. On sent assez de quelle valeur sont de pareilles déclarations ; & Adrien ne *Spart. c. 9.* s'en souvint pas toujours lui-même, puisqu'il lui échappa dans la suite de rejetter la cause de ces exécutions odieuses sur les conseils de Tatien.

Il tâche d'en effacer l'impression odieuse par ses libéralités envers les peuples

Pour effacer les impressions sinistres que l'on avoit prises de lui, il employa une voye plus efficace : ce fut celle des bienfaits. Dès son avénement à l'Empire, il s'étoit étudié à rendre son gouvernement aimable aux peuples, par une remise considérable qu'il leur avoit faite. *c. 6.* L'Italie & les provinces étoient assujetties par l'usage à payer une contribution aux Empereurs victorieux, sous le nom de couronnes destinées à décorer leur triomphe. Adrien en avoit dispensé l'Italie en plein, & diminué cette charge pour les Provinces. *7. & 8.* Dans l'occasion dont je parle, il prodigua les preuves de libéralité populaire. Avant son retour à Rome il fit distribuer à tous les citoyens * trois piéces d'or par tête, & lorsqu'il fut arrivé, il ajoûta une ** double largesse

* *Trois piéces d'or valoient trois cens sesterces, ou trente-sept livres dix sols de notre monnoie.*

** *Le* congiarium, *(c'est le mot que je traduis ici par* largesse*) se donnoit d'abord en nature : dans la suite il consistoit souvent en argent.*

gesse en vins, viandes, & bleds, ou en argent pour en tenir lieu. Il augmenta aussi les fonds établis par Trajan pour fournir à la subsistance & à l'éducation des enfans de l'un & de l'autre sexe.

Ces gratifications étoient renfermées dans Rome & dans l'Italie. Mais Adrien étendit sa munificence à tout l'Empire, par une * remise entiére & absolue de tout ce qui restoit dû par les villes & par les particuliers, soit au Fisc Impérial, soit au Trésor public : & pour assûrer la tranquille jouissance de son bienfait, il brûla publiquement dans la place de Trajan les livres & les régîtres dont on auroit pu se servir pour faire revivre cette créance. La somme dont Adrien faisoit don, étoit immense. Elle se montoit à neuf cens millions de sesterces, qui selon notre évaluation équivalent à cent douze millions cinq cens mille livres de notre monnoie. C'est donc avec raison que cette libéralité fut célébrée par un monument consacré en l'honneur d'Adrien, & par une inscription **, qui le louoit d'avoir donné un exemple unique de bonté envers ses peuples. *Dio & Spart.*

Il ne donna pas de moindres témoignages de considération au Sénat, dont il Et par toutes les marques possibles

** Il y a quelque difficulté sur la date & sur les circonstances de cette remise. J'évite ces épines. On peut consulter les notes 2. & 3. de Mr. de Tillemont sur Adrien.*

*** Voyez cette inscription dans les notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusébe.*

de considération pour le Sénat.

il avoit surtout besoin de regagner l'affection, parce que c'étoit cette Compagnie qu'intéressoient & qu'allarmoient principalement les rigueurs exercées contre quatre de ses principaux membres. Il ne décida jamais aucune affaire importante sans la participation du Sénat; & quant à celles dont la conséquence étoit moindre, & l'expédition urgente, il en délibéroit avec un Conseil privé, qu'à l'exemple d'Auguste il se forma de l'élite des Sénateurs. Il ne manquoit aucune assemblée du Sénat, lorsqu'il se trouvoit dans la ville ou aux environs. Il conservoit à la dignité de Sénateur tout son éclat, en se rendant difficile pour l'accorder; & il affectoit de paroître l'estimer tellement, que lorsqu'il la conféra à Tatien, qui avoit été Préfet du Prétoire, il déclara qu'il ne pouvoit rien faire de plus pour son élevation. Il étoit souvent arrivé sous les Princes précédens, que des Chevaliers Romains qui les accompagnoient, jugeassent avec eux des causes personnelles de Sénateurs. Adrien abolit cet usage, & il voulut que les Sénateurs ne pussent avoir pour juges que leurs égaux & leurs confréres. Il prit * sur le Fisc les frais de voyages & de voitures, que les Magistrats jusques-là avoient été obligés

* *L'expression originale est ici obscure. Je suis l'interprétation de Casaubon.*

gés de faire eux-mêmes pour aller dans les Provinces qu'ils devoient gouverner. Enfin il porta si loin le respect & la déférence pour le Sénat, qu'il ne craignit point de charger d'exécrations les Princes qui avoient manqué, ou qui manqueroient jamais à un devoir si essentiel.

Outre ces égards pour la Compagnie en général, plusieurs des particuliers qui la composoient furent comblés de ses bienfaits, qu'il répandit indistinctement sur ses amis & sur ceux qui n'avoient avec lui aucune liaison personnelle. Il secourut de ses libéralités des Sénateurs devenus pauvres sans qu'il y eût de leur faute, proportionnant ses dons au nombre de leurs enfans. Il en aida d'autres à soutenir les dépenses de leurs charges. Nullement curieux de distinctions fastueuses, il ne prit le titre d'*Imperator* que deux fois dans tout son régne : il ne fut que trois fois Consul, & il accorda un troisiéme Consulat à un assez grand nombre de Sénateurs. Pour ce qui est de l'honneur d'avoir été deux fois Consul, on peut dire qu'il le prodigua. *Tillem. art. 6.*

Adrien avoit de grands vices, un désir effrené de primer dans tous les genres, & en conséquence une envie pleine de malignité contre le mérite d'autrui, un caractére inquiet, des caprices perpétuels, un cœur peu sensible à la recon- Mêlange de vices & de vertus dans Adrien.

Spart. 20. reconnoiſſance. On l'a même accuſé d'une pente naturelle à la cruauté. Mais comme il étoit Prince de beaucoup d'eſprit, il ſentoit combien ces vices, s'il leur lâchoit la bride, étoient capables de lui nuire; & la vanité même, qui étoit extrême en lui, l'engageoit à ſe couvrir au moins des dehors de la vertu, par la crainte de l'infamie & l'amour des louanges. De ce mêlange il réſulta une conduite ambigue, où néanmoins le bien ſemble dominer, ſur-tout dans les choſes d'éclat: & en général l'Empire Romain fut heureux ſous ſon gouvernement. Je vais en tracer une idée & un plan, qui comprendra ce qu'il y a de plus important à dire ſur ce Prince. Car les faits nous manquent, & le peu que nous en avons n'eſt pas même aiſé à diſtribuer ſuivant l'ordre des tems.

Maxime populaire d'Adrien ſur la nature de ſon pouvoir. Spart. 9.

Rien n'eſt plus populaire ni plus capable de lui faire honneur, que la maxime qu'il avoit volontiers à la bouche, & (a) qu'il répéta ſouvent, ſoit dans l'aſſemblée du Peuple, ſoit devant le Sénat: „ Je me propoſe, diſoit-il, de gou„ verner la République de maniére que „ je paroiſſe me ſouvenir qu'elle ne „ m'appartient point en propre, & que „ je n'en ſuis que l'adminiſtrateur au „ nom de la Nation".

Ce

(a) Et in ſenatu & in concione ſæpe dixit: *Ita ſe Rempublicam geſſurum, ut ſciret populi rem eſſe, non propriam.*

Ce langage flattoit les idées Républicaines, qui vivoient toujours dans le cœur des Romains, & il contenoit en abrégé tous les devoirs d'un Empereur. Je ne dirai pas qu'Adrien en ait rempli toute l'étendue. Mais son goût pour la simplicité, & son éloignement du faste, ses attentions de bien public, son exactitude à rendre la justice, & la sagesse de plusieurs de ses ordonnances, un grand nombre de traits de clémence qui brillent dans sa conduite; tout cela prouve que ce n'étoit point chez lui un pur langage, & qu'il le réalisoit au moins en partie par les effets.

J'ai déja dit qu'il n'étoit point curieux de vains honneurs. Ainsi, par exemple, il refusa de donner son consentement à un decret qui ordonnoit que son nom & ses bienfaits fussent célébrés par des Jeux du Cirque, outre ceux par lesquels on honoroit le jour de sa naissance. Son goût de simplicité. *Spart. 9. & Dio.*

Il n'exigeoit de personne l'assiduité à lui faire la cour. Au contraire pour épargner aux Grands cette gêne, il affectoit de se renfermer dans son Palais aux jours qui ne demandoient point qu'il représentât, & il ne donnoit alors audience qu'à ceux qui avoient quelque affaire à lui communiquer. Par la même raison il se faisoit presque toujours porter en chaise dans la ville, afin que l'on ne fût point obligé de lui faire cortége. Et pendant qu'il dispensoit les autres de ces devoirs

à son égard, il s'en acquittoit lui-même par rapport aux Préteurs & aux Consuls, qu'il accompagnoit, comme s'il eût été un simple particulier, à leur prise de possession, & dans toutes les occasions de célébrité.

Il vivoit familiérement avec ses amis. Il vivoit familiérement avec ses amis. Non seulement il avoit toujours à sa table les premiers du Sénat, mais il mangeoit lui-même chez eux, il montoit dans leurs voitures, il assistoit à leurs fêtes domestiques, il alloit les visiter à leurs maisons de campagne. Il recevoit d'eux des présens, & leur en envoyoit, affectant de les surprendre pour augmenter le plaisir. S'ils tomboient malades, il les voyoit deux & trois fois le jour: il les aidoit de ses consolations dans leurs disgraces, de ses conseils dans leurs difficultés. Et ce n'étoit pas seulement à des personnes d'un rang distingué qu'il rendoit ces offices, mais quelquefois à des Chevaliers & à des affranchis. Il se faisoit une loi d'honorer ses amis, & il dressa à plusieurs, soit après leur mort, soit même de leur vivant, des statues dans la place publique. Dion ajoûte qu'aucun de ceux à qui Adrien accorda son amitié, n'en abusa pour devenir insolent, ni ne vendit son crédit: ce qui seroit un grand éloge pour le Prince & pour ses confidens. Mais en ce cas ce même Prince étoit bien injuste, puisque, selon Spartien, il n'est aucun de ceux qu'il

Spart. 17.

Spart. 15.

qu'il avoit le plus aimés, qu'il n'ait enfin traité en ennemi.

Sa conduite envers le peuple fut mêlée de complaisance & de fermeté. Il affectoit de se rendre extrêmement populaire, jusqu'à aller aux bains publics avec la multitude. On rapporte de lui à ce sujet un trait de bonté. Ayant remarqué dans le bain qu'un soldat vétéran, qu'il avoit connu à la guerre, se frottoit le dos contre le marbre dont la muraille étoit revêtue, il lui demanda pourquoi il ne se faisoit pas servir: „ C'est que je „ n'ai point de serviteur, répondit le sol- „ dat". Adrien lui donna des esclaves avec une gratification en argent. Mais en soulageant un vrai besoin, il ne voulut pas être dupe de l'artifice: & comme, quelques jours après, des vieillards faisoient en sa présence le même exercice qui avoit si bien réussi au soldat, il leur dit en souriant: „ Vous êtes plusieurs: „ rendez-vous service les uns aux autres".

Sa conduite envers le peuple mêlée de complaisance & de fermeté.
*Spart.* 17.

Dans le dessein qu'il suivit constamment de se faire aimer du peuple, il employa l'amorce puissante des jeux & des spectacles. La premiére fois qu'il vint à Rome depuis son avénement à l'Empire, il donna des combats de gladiateurs pendant six jours de suite, & des combats de bêtes, où mille animaux féroces, dont cent lions & cent lionnes furent tués pour le plaisir de la multitude.

*Dio.*
*Spart.* 7. & 19.

Adrien continua durant tout le cours de son régne d'amuser le peuple par toutes sortes de spectacles, courses de chariots dans le Cirque, piéces de Théatre, dans lesquelles il faisoit jouer pour le divertissement du public les comédiens de la Cour, danses militaires, appellées Pyrriques par les Anciens. Et tous ces jeux s'exécutoient avec une magnificence surprenante. Le baume & la poudre de saffran inondoient les degrés du théatre. On y joignoit des largesses, non seulement de vins & de viandes, mais d'aromates précieux. On y distribuoit de ces bulletins que j'ai comparés ailleurs à de bons billets de loteries. Telles étoient les attentions & les profusions d'Adrien pour satisfaire le goût du peuple.

Cependant il ne le flattoit pas, & il évitoit l'excès d'une molle complaisance. Dion raconte que dans un spectacle de gladiateurs, la multitude lui demandant avec une opiniâtreté persévérante une chose qu'il ne jugeoit pas dans l'ordre, il ordonna au héraut de crier: „ Tai- „ sez-vous". La police étoit si bien observée, & les ordres de l'Empereur si respectés, qu'au premier signe de la main que fit le héraut, tout le monde se tut. „ Voilà, dit-il, ce que vouloit de vous l'Empereur". Et Adrien lui sut bon gré de n'avoir point employé l'expression impérieuse qu'il lui avoit prescrite.

Dans

Dans une autre occasion le peuple s'intéressoit vivement en faveur d'un cocher du Cirque, & faisoit de grandes instances pour obtenir qu'il fût mis en liberté. Adrien refusa d'y consentir, & il fit courir dans l'assemblée sa réponse par écrit, qui portoit : „ Il ne vous convient „ point de me demander que j'affran- „ chisse l'esclave d'autrui. C'est à son „ maître à en décider, & vous n'avez „ pas droit de l'y contraindre".

Son systême de bonté & de magnificence populaires n'étoit pas pour les Romains seuls. Dans toutes les grandes villes qu'il visita durant le cours de ses voyages, il donna des jeux, & il ne dédaigna pas d'y prendre les charges municipales, comme s'il en eût été l'un des citoyens. Il affectionnoit particuliérement Athénes, & il y fut deux fois Archonte ; la premiére, sous l'Empire de Trajan ; la seconde, depuis qu'il fût devenu lui-même Empereur. Il fit fonction de cette Magistrature, il en porta l'habillement, & présida comme Archonte aux jeux qui se célébroient dans Athénes en l'honneur de Bachus. Il géra la Préture en Etrurie, il fut Dictateur & Edile dans plusieurs villes du Latium, il accepta la premiére Magistrature à Naples, à Adria dans le Picenum, d'où il prétendoit que sa famille étoit originaire, à Italique en Espagne, qu'il regardoit comme sa patrie.

Il se montre aussi populaire par rapport aux villes alliées ou sujettes de l'Empire.

*Salmas. not. ad Spart. Adr.* 13. *Dio.*

Il est affable & libéral envers les particuliers.
Spart. 20 & Dio.

Affable aux particuliers, il se familiarisoit avec les plus petits, & il témoignoit (a) détester * l'orgueil des Princes qui, sous prétexte de garder leur rang, se privent des douceurs & des agrémens de la société. Et il accompagnoit ses maniéres gracieuses de libéralités effectives, qui acquéroient un nouveau mérite, parce qu'il épargnoit la peine de les demander, & que le besoin connu tenoit lieu auprès de lui de sollicitation.

Son attention à soulager les calamités publiques.
Spart. 21.
Euseb. Chron.

Il arriva sous son régne plusieurs calamités publiques, famines, maladies épidémiques, tremblemens de terre. Adrien apporta à ces maux tous les remédes qui dépendoient de lui, & il soulagea, par des remises & par des dons, les villes & les pays qui en avoient souffert des dommages considérables. On cite en particulier les villes de Nicée & de Nicomédie, comme rétablies par ses libéralités après de furieux tremblemens de terre qui les avoient ravagées.

Traits de sa clémence.
Dio. & Spart. 12. 17. 18.

Ce seroit donner une foible idée de sa clémence, que de se contenter de dire qu'il n'écouta point les accusations de lése-

(a) Detestans eos qui sibi hanc voluptatem humanitatis, quasi servantes fastigium Principis, inviderent.

* *C'est la même pensée que Mr. Bossuet a si énergiquement exprimée dans son Oraison funébre de Mr. le Prince.* Les Grands dont la bonté n'est pas le partage, *dit cet admirable Orateur*, par une juste punition de leur dedaigneuse insensibilité, demeureront éternellement privés du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire, des douceurs de la société.

lése-majesté déjà abolies par Nerva & par Trajan ; & que les Grands & les riches n'éprouvérent point de sa part les condamnations & les confiscations injustes si fréquentes sous Domitien. Adrien savoit même pardonner les offenses. Ceux qui s'étoient montré ses ennemis dans sa condition privée, n'eurent point à le redouter Empereur. Il ne leur fit point sentir sa vengeance, à moins qu'ils ne la méritassent de nouveau, comme Palma & Celsus, par leurs attentats contre sa personne. Il oublia les anciennes injures ; & lorsqu'il fut parvenu à la souveraine puissance, il dit à l'un de ceux de qui il avoit reçu les plus grandes preuves de haine, „Vous „ voilà sauvé".

Un Souverain ne peut pas toujours pardonner ; & il est obligé quelquefois de donner des marques de son indignation aux coupables. Adrien le plus souvent n'alloit pas à leur égard au-delà d'une simple reprimande ; & dans les cas où l'offense étoit de nature à exiger absolument qu'il leur infligeât quelque peine, il la modéroit dans la proportion du nombre de leurs enfans. Il accorda grace pleine & entiére à un esclave qui, pendant qu'il se promenoit à Tarragone dans un jardin, étoit venu sur lui avec une épée nue pour le percer. Ce malheureux avoit l'esprit aliéné, & ne savoit ce qu'il faisoit. Adrien, quoiqu'il eût

eût couru un très grand danger, dont il n'avoit été tiré que par le secours de ses Officiers qui accoururent en diligence, cependant, lorsqu'il fut instruit de l'état de cet esclave, ne crut pas devoir punir un insensé, & il ordonna qu'on le remît entre les mains des Médecins pour le guérir, s'il étoit possible.

Multitude & magnificence des ouvrages d'Adrien dans tout l'Empire. *Spart.* 13. 14. & *Dio*, & *Pausan*. I. & II.

Nul Prince ne paroît avoir égalé Adrien pour la multitude & la magnificence des ouvrages publics. Il visita toutes les parties de l'Empire, & il n'est presque aucune ville où il n'ait laissé des preuves subsistantes de son attention aux avantages & à la commodité des habitans. Il réparoit les anciens édifices; il en construisoit de nouveaux, des bains, des aqueducs, des ports. On doit lui savoir gré en particulier de son zèle à honorer la mémoire des grands-hommes de l'Antiquité, & à redresser ou à embellir leurs monumens. Il éleva sur le tombeau d'Epaminondas à Mantinée une colonne, sur laquelle il fit graver une inscription dont il étoit l'auteur, à la gloire de ce Héros; & j'ai rapporté ailleurs comment en Egypte il rechercha & découvrit le lieu où l'on disoit que reposoient les cendres de Pompée, & en rétablit les honneurs.

*Pausan.* L. VIII.

*Hist. Rom.* T. XIV. p. 46.

Il chérissoit singuliérement la Gréce, comme la mére & la source de toute doctrine: & l'on voit, par Pausanias, qu'il la remplit de beaux édifices, de

dons

dons & d'offrandes dans tous les temples fameux. Sans parcourir ici les différentes villes de cette contrée, je me bornerai à Athénes, où il bâtit un temple de Junon, un temple de Jupiter *Panellénien*, ou présidant à toute la nation Grecque, un temple commun à tous les Dieux. Il y acheva le temple de Jupiter Olympien commencé par Antiochus Epiphane sur un (*a*) plan magnifique, & le seul dans l'univers, au jugement de Tite-Live, qui ait pu être regardé comme digne de la grandeur du Roi des Dieux. Ce superbe ouvrage avoit été laissé imparfait par Antiochus, & s'étoit même dégradé par l'injure des tems & des hommes. Adrien en releva les ruines, & y mit la derniére main. Il le dédia solemnellement, & y consacra à Jupiter une statue d'ivoire & d'or, dont le travail répondoit à la richesse de la matiére. L'honneur des Lettres ne permet pas d'oublier dans le dénombrement des principaux édifices construits par Adrien dans Athénes une Bibliothéque, qui est qualifiée un ouvrage merveilleux. *Pausan. L. I.* *Eusèb. Chron.*

Si ce Prince fut magnifique envers les Grecs, ils lui en témoignérent bien leur reconnoissance. Chaque peuple de la Gréce lui érigea une statue dans le temple de Jupiter Olympien, & les Athé-niens

(*a*) Unum in terris inchoatum pro magnitudine dei. *Liv. XLI.* 20.

niens se distinguérent des autres en faisant-là leur colossale. Ils poussérent leur flatterie sacrilége jusqu'à lui décerner les honneurs divins, qu'il recevoit avidement, ou plutôt qu'il se déféroit lui-
Spart. 13. même ; car il se bâtit un autel à Athénes, & des temples dans les villes d'A-
Gotfr. Olear. ad Phil. Soph. Polem. I. sie. Il résulte de plusieurs monumens anciens, qu'il souffroit qu'on l'égalât à Jupiter par le surnom d'Olympien.

A Rome il fut plus modeste. Non seulement il ne s'y fit point honorer comme un Dieu, ce que Caligula & Domitien, mauvais modéles assurément, avoient seuls osé s'arroger : mais en matiére même de gloire humaine, il négligea ce qui pouvoit lui être légitimement
Spart. 19. dû. Il répara ou rétablit de grands édifices, qui avoient été endommagés ou détruits, soit par les incendies arrivés sous les régnes de Néron & de Tite, soit par le feu du ciel, le Panthéon, les Parcs Jules, plusieurs temples, la place d'Auguste, les bains d'Agrippa ; & il ne s'attribua aucune part dans l'honneur de ces ouvrages qui lui devoient tant. Il y laissa subsister les noms des premiers auteurs, sans faire aucune mention du sien. En ce genre il ne s'appropria que ce qui étoit à lui de plein droit, comme le temple qu'il bâtit à Trajan, un pont sur le Tibre, qu'il fit appeller le Pont Elius du nom de sa famille, & le sépulcre qu'il se construisit ; superbe édifice, qui avoit moins

moins l'air d'un sépulcre, que d'une forteresse. Tel est aussi l'usage auquel on l'emploie depuis bien des siécles. Le tombeau d'Adrien, au moyen de quelques fortifications que l'on y a ajoûtées, est devenu la citadelle de Rome, sous le nom de Château St. Ange. Le Pont Elius, qui y conduit, a pris le même nom, & s'appelle pareillement le Pont St. Ange. Adrien construisit encore dans Rome une Ecole de Belles-Lettres sous le nom d'Athénée. *Aurel. Vict.*

Spartien nous apprend qu'il fit écouler les eaux du Lac Fucin: ce qui signifie sans doute qu'il nettoya le canal, & répara les travaux que Claude avoit faits dans cette vue, & que Néron, par haine pour son prédécesseur, avoit négligés. J'ai déjà observé ailleurs que si l'objet de toutes ces grandes dépenses a été de mettre à sec le Lac Fucin, elles ont été inutiles & perdues, puisque le lac n'a point changé d'état ni de forme, mais seulement de nom. On l'appelle maintenant le Lac de Célano. *Spart. 22.* *Plin. XXXVI.* *T. III. p. 196.*

En parlant des ouvrages d'Adrien, nous ne devons pas omettre une Basilique qu'il bâtit en l'honneur de Plotine à Nîmes dans nos Gaules. *Spart. 12.*

La modestie de ce Prince, & son indifférence apparente sur la perpétuité de son nom, n'étoit que pour Rome. Dans tout le reste de l'Empire il tint une conduite contraire. Il donna son nom

à

Spart. 20. & ibi Salmasius. Tillem. art. 16. à une infinité d'aqueducs. Les Savans comptent neuf villes en différentes contrées, qui furent appellées Adrianes ou Adrianoples. Il en fonda une en Mysie sous le nom d'*Adrianothére*, qui signifie *chasse d'Adrien*, parce qu'il avoit fait dans ce canton une heureuse chasse & tué un ours. Son nom de famille étoit Elius; & l'on connoît trois villes du nom d'Elia, savoir, deux en Espagne, & Jérusalem, après qu'Adrien l'eût rebâtie. Mais sa vanité a été punie par l'événement. Presque toutes ces villes n'ont porté que très peu de tems les noms qu'il leur avoit donnés; & depuis bien des siécles Andrinopole seule en garde les vestiges.

Spart. 26. Dict. de la Martiniére art. Tivoli. Je finirai l'article des bâtimens d'Adrien par sa maison de campagne de Tibur. C'étoit un ouvrage admirable. Les fondations ne se sont point encore démenties après tant de siécles, & tant de révolutions de toute espéce. Les voûtes souterraines subsistent aussi fermes que si elles venoient d'être construites. Les appartemens étoient distribués & ornés dans un goût d'élégance & de doctrine en même tems. Adrien, qui aimoit la science, & qui avoit beaucoup voyagé, voulut que sa maison de plaisance lui représentât les lieux les plus renommés de l'univers. On y voyoit le Voyez l'Hist. Anc. de Mr. Lycée, l'Académie, le Prytanée, le fameux Portique d'Athénes appellé *Pécile*,

le, Canope d'Egypte, Temple de Thessalie, & même le séjour des morts, suivant les idées de la Fable & des Poëtes. Et l'on ne doit pas douter que ces différens appartemens n'imitassent le plan de ces lieux célébres dont ils portoient les noms. Le Canope étoit décoré d'un grand nombre de curiosités Egyptiennes, qui déterrées dans ces derniers tems ont été placées par le Pape Benoît XIV. à Rome dans le Capitole. De ce somptueux Palais d'Adrien il ne reste plus aujourd'hui que des ruines dans le lieu appellé par les habitans *Tivoli vecchio*, le vieux Tivoli.

*Rollin, T. XI. Part. I. p. 115.*

*Journ. de Trévoux, Juillet 1751. art. 74.*

Soin de la justice. Il la rendoit souvent lui-même.

Un des endroits par où Adrien mérite le plus d'estime, est l'administration de la justice, & la sagesse des ordonnances destinées à établir & à maintenir l'ordre & la paix entre les citoyens. Il regardoit comme l'un des principaux devoirs du Souverain, l'attention à terminer les différends par des jugemens équitables, & il exerçoit par lui-même cette importante fonction. A la ville, dans ses voyages, il rendoit la justice à ceux qui se présentoient, & il avoit soin de se donner pour assesseurs les plus habiles Jurisconsultes de son tems. L'Histoire nomme en particulier * Julius Celsus, Salvius

*Spart. 8. 18. 22. Dio.*

* *Les Doctes pensent qu'il y a erreur dans le nom de ce Jurisconsulte, & qu'il faut rétablir ici celui de Juventius Celsus, dont il a été parlé sous le régne de Domitien.*

vius Julianus, & Neratius Priscus. Il vouloit bien faire quelquefois lui-même le personnage d'assesseur des Consuls, & il alloit assister & prendre part à leurs jugemens, pendant qu'ils tenoient l'audience. Il ne se dispensoit d'écouter personne qui eût recours à lui, & il reçut docilement une leçon que lui donna à ce sujet une pauvre femme, qu'il avoit d'abord rebutée, en lui disant qu'il n'avoit pas le tems de l'entendre. „ Ne „ soyez donc point notre Prince", répliqua cette femme avec une liberté pleine d'indignation. Adrien profita d'un avis présenté si durement, & il accorda audience à celle qui la lui demandoit. Il imitoit en cela Philippe pére d'Alexandre, de qui l'on rapporte un trait absolument semblable.

*Hist. Anc T. VI. p. 130.*

Par une suite des mêmes attentions de bonté & justice, Adrien donna souvent lui-même des tuteurs aux pupilles à qui le testament de leur pére n'en avoit point nommé; & il ne dédaigna pas de prendre sur lui un soin dont le Préteur étoit chargé par les Loix.

Son attention à veiller sur la conduite des Gouverneurs de Province. *Spart.* 21.

Son zèle pour la justice & le bon ordre le portoit à veiller exactement sur ceux qui gouvernoient les Provinces sous son autorité. Il les éclairoit de près: il s'instruisoit curieusement de leur conduite: & il savoit démêler le vrai à travers tous les voiles de la dissimulation.

Quatre Consulai-

L'Italie, avant & depuis Auguste, étoit,

toit, comme je l'ai observé ailleurs, sous la direction immédiate des Consuls & du Sénat Romain. Les Magistrats de chaque ville décidoient les affaires courantes; & s'il naissoit quelque difficulté, on s'adressoit aux Consuls, qui en rendoient compte au Sénat. Adrien changea cette police. Il partagea l'Italie entre quatre Consulaires, qui paroissent avoir joui chacun dans leur département d'une autorité assez semblable à celle qu'exerçoient les Proconsuls dans les Provinces du peuple.

res établis avec pouvoir de jurisdiction sur l'Italie. *Tom. I. L. I. p. 23. Spart. 22. Capitol. T. Anton. 4. 2.*

Adrien fit une réforme importante à l'égard de l'administration de la justice dans Rome. Il a été parlé dans l'Histoire de la République de l'Edit du Préteur, qui étoit une interprétation des Loix, & qui les modéroit, y suppléoit, en fléchissoit la rigueur antique aux besoins des circonstances. Nous avons observé qu'un Tribun, nommé C. Cornelius, avoit remédié à un grand abus sur ce point, en faisant ordonner par le Peuple que les Préteurs fussent obligés de juger pendant tout le cours de leur Magistrature, conformément à l'Edit qu'ils auroient publié en la commençant. Mais ce n'étoit toujours qu'une espéce de loi annuelle, dont l'autorité finissoit avec celle du Magistrat qui l'avoit portée, & le Préteur suivant pouvoit y faire tels changemens qu'il vouloit. Néanmoins il se trouvoit certains articles tellement

Edit perpétuel. *Gravina, de Orig. juris, L. I. art. 38. T. II. p. 488. &c. & T. XI. p. 185.*

dictés

dictés par l'équité naturelle, si bien proportionnés à l'utilité publique, qu'ils s'attiroient une approbation universelle, & se faisoient adopter par tous les Préteurs, & insérer d'année en année dans leurs édits. Adrien acheva de leur donner une stabilité irrévocable, en chargeant Salvius Julianus, grand Jurisconsulte, de choisir dans tous les anciens Edits des Préteurs ce qu'il y avoit de meilleurs & de plus sages réglemens, & d'en composer un Edit perpétuel, qui servît à jamais de loi, & duquel il ne fût plus permis de s'écarter.

Ordonnances sur divers objets. *Spart.* 18. & 22.

On rapporte de ce Prince plusieurs Ordonnances qui font honneur à sa sagesse. Ainsi il procura des soulagemens considérables à la condition la plus malheureuse de l'humanité, & il adoucit en bien des chefs les rigueurs de la servitude. Il restraignit la loi cruelle qui condamnoit au supplice tous les esclaves d'un maître assassiné; & il statua que désormais la peine de mort ne s'étendroit qu'à ceux qui, attachés par leurs fonctions auprès de la personne de leur maître, auroient pu prévoir le danger, & lui donner du secours. Il fit plus. Il priva les maîtres du pouvoir arbitraire de vie & de mort sur leurs esclaves, & il ordonna que dans les cas où ils les jugeroient dignes de mort, ils recourussent au Magistrat, qui seul auroit le pouvoir de les y condamner. Il défendit aussi qu'on

qu'on les vendît pour en faire, selon leur sexe, ou des victimes de prostitution, ou des gladiateurs, sans l'autorité du Juge. Enfin il proscrivit l'usage des prisons particuliéres, où les maîtres tenoient dans les chaînes des esclaves condamnés aux travaux les plus rudes, & qui servoient d'occasion à des enlévemens de personnes libres, que l'on y enfermoit souvent par fraude, ou par violence. Il est douteux si une loi si sage fut observée exactement. Car on remarque que dans les tems postérieurs il est encore fait mention de ces chartres privées.

Attentif à la décence publique & aux mœurs, Adrien interdit les bains communs aux hommes & aux femmes. Mais un abus que la pudeur naturelle auroit dû seule empêcher de s'introduire, résista même à l'autorité du Prince. Marc Auréle fut obligé de réitérer la même défense, qui fut aussi peu respectée que celle d'Adrien.

Spartien témoigne, si nous suivons l'interprétation de Saumaise, qu'Adrien rappella les anciennes loix somptuaires, c'est-à-dire, celles qui avoient été portées par Auguste : ce qui paroîtroit supposer que le luxe des tables reprimé, comme je l'ai observé d'après Tacite, par l'exemple de Vespasien, & qui ne s'étoit pas encore rétabli au commencement du régne de Trajan, se laissoit en-

Voyez T. I. p. 144. T. II. p. 369.

 sin

fin d'une trop longue contrainte, & faisoit effort pour se remettre en liberté. Adrien avoit bonne grace à s'y opposer, étant lui-même frugal & modeste dans ses repas & dans toute sa dépense.

*Grot. de Ver. Rel. Christ. II. 11.*

On ne peut pas en dire autant de l'Ordonnance par laquelle il interdit l'usage abominable des victimes humaines. Ce que nous aurons à dire touchant la mort d'Antinoüs, prouvera que sur un article si précieux à l'humanité la conduite d'Adrien étoit en contradiction avec ses loix. Aussi ne réussit-il point à abolir ces horribles sacrifices. L'honneur en étoit réservé, comme je l'ai remarqué ailleurs, au Christianisme.

*Hist. Rom. T. XII. p. 245.*

Adrien punit sévérement les banqueroutiers frauduleux, & loin de souffrir qu'ils triomphassent, comme il arrive fréquemment, au moyen des ressources secrétes qu'ils se sont ménagées, il les soumit à la peine du fouet.

Il fit une loi très sage par rapport aux trésors trouvés dans la terre. Il ordonna que celui qui en auroit découvert un dans un fond qui lui appartînt, en auroit seul le profit; que si le fond appartenoit à un autre, il partageroit le trésor avec le propriétaire; si le fond étoit un lieu public, avec le Fisc Impérial. Cette loi est rappellée dans les Institutes de Justinien.

*L. II. tit. 1.*

Adrien poussa l'attention jusqu'à des détails de police, qui ont avec les mœurs

des

des liaiſons plus ſérieuſes que ne penſent ceux qui ſe contentent d'examiner les choſes ſuperficiellement. Zélé comme Auguſte pour la toge, il exigea des Sénateurs & des Chevaliers, qu'ils ne paruſſent jamais en public ſans ce vêtement, qui étoit proprement l'habit Romain : & il en donna l'exemple, en s'aſſujettiſſant à porter toujours la toge, tant qu'il étoit en Italie. Il s'en ſervoit même ſouvent à table, quoiqu'une mode univerſelle eût établi l'uſage d'une autre eſpéce d'habillement pour les repas.

Il défendit que les bains publics fuſſent ouverts avant la huitiéme heure du jour, c'eſt-à-dire, avant deux heures après midi; accordant néanmoins une exception en faveur des malades.

De ſimples précautions pour la commodité publique ne parurent pas à Adrien indignes de l'occuper. On rapporte qu'il défendit d'aller à cheval dans les villes, & de faire entrer dans Rome des voitures chargées de peſans fardeaux.

Il fut grand réformateur, mais avec intelligence: & les changemens qu'il introduiſit, ſoit dans la police générale de l'Empire, ſoit par rapport au ſervice du Palais Impérial, ſoit en ce qui concerne la diſcipline militaire & le gouvernement des troupes, furent autoriſés par l'uſage, & ſubſiſtérent juſqu'au-delà du régne de Conſtantin. Celui-ci fit de nou- *Victor. Epit.*

veaux réglemens à tous ces différens égards ; mais sans détruire les établissemens d'Adrien, auxquels il se contenta d'ajoûter ce qui lui parut convenable.

Adrien ne donne aucun crédit à ses affranchis. *Spart.* 21.

Adrien rangea sa maison avec autant de soin que l'Empire. Nous avons vu souvent dans les régnes précédens les affranchis des Empereurs devenir les arbitres de toutes les affaires, & réduire à trembler sous leur énorme pouvoir les premiéres personnes de l'État. Ceux d'Adrien étoient renfermés dans les bornes du ministére domestique. Il ne souffroit point qu'ils sortissent de leur sphére, ni qu'ils se mêlassent de ce qui regardoit la République. Si quelques-uns osoient se vanter de leur crédit auprès de lui, il les en punissoit sévérement. Il avoit attention à tenir bas tous ceux qui par leur condition étoient destinés à le servir ; & ayant un jour apperçu un de ses esclaves qui se promenoit entre deux Sénateurs, il chargea quelqu'un d'aller lui donner un soufflet, & de lui dire : „ Apprens à ne pas t'attribuer la place „ d'honneur avec ceux dont tu peux „ encore devenir l'esclave." Jusqu'à Adrien les Empereurs s'étoient servis de leurs affranchis comme de sécretaires, & les avoient pareillement chargés de recevoir les requêtes des particuliers. Ce Prince jugea avec raison que ces fonctions étoient trop nobles & trop relevées pour des affranchis ; & il fut le premier qui

qui y employa des Chevaliers Romains.

Quoiqu'Adrien n'aimât pas la guerre, & ne l'ait jamais faite, il fut très soigneux de maintenir dans ses armées la bonne discipline : & ce fut en partie à cette sage précaution qu'il fut redevable de la paix dont il jouït pendant tout le tems de son régne; parce que les Barbares des frontiéres craignoient des troupes qu'ils voyoient parfaitement exercées, & en état d'agir au premier signal. Dans ses voyages il visitoit tout avec une exactitude scrupuleuse, les places fortes, les citadelles, les camps : il examinoit par lui-même les armes du soldat, les machines de guerre, les fossés, les remparts, les parapets: rien n'échappoit à sa vigilance. Il prenoit soin de s'instruire de l'état des magasins, & d'y suppléer les natures de provisions qui manquoient; d'entretenir l'abondance, mais d'éviter les dépenses superflues. Il (a) ne vouloit rien acheter d'inutile, ni nourrir qui que ce soit dont il ne tirât du service. Il se faisoit rendre compte de la conduite des soldats & des Officiers: & comme il avoit une mémoire excellente, il retenoit tout : en sorte qu'il connoissoit ses armées, comme un diligent pére de famille connoît sa maison. On ne pouvoit pas lui en imposer, ni

Il maintient la discipline militaire par sa vigilance & par ses exemples. *Dio & Spart.* 10. *&* 11.

(a) Enitebatur ne quid otiosum vel emeret aliquando, vel pasceret. *Spart.* 11.

ni lui faire paſſer pour complets les corps qui ne l'étoient pas. Le nombre, le nom, tout lui étoit préſent. Il tenoit la main à empêcher que les drapeaux ne fuſſent dégarnis par la multitude des congés accordés ſans cauſe légitime : & il exigeoit des Officiers qu'ils ſe fiſſent aimer de leurs ſoldats, non par une condeſcendance contraire à la bonne diſcipline, mais par une égalité impartiale, & par la juſtice de leurs procédés. Lui-même il ne donnoit rien à la faveur dans le choix des Officiers. Pour parvenir au rang de Centurion ou de Tribun, il falloit être d'âge compétent, & avoir fait ſes preuves. Il diſtribuoit à propos les louanges & les reprimandes, les récompenſes & les châtimens. Il animoit les exercices militaires par ſes ordres, par ſa préſence, & en s'y mêlant ſouvent lui-même comme acteur.

Il retranchoit avec une ſévérité inflexible tout ce qui étoit capable d'introduire ou de conſerver la molleſſe dans les camps. Ces camps étoient, comme je l'ai obſervé plus d'une fois, des établiſſemens à demeure, occupés réguliérement par les mêmes troupes, ſi ce n'eſt pendant les mois d'hiver, qu'elles paſſoient dans les villes. Ainſi elles s'y pratiquoient des adouciſſemens & des agrémens, tels que des portiques ſouterrains pour ſe mettre à l'abri des grandes chaleurs, des allées & des berceaux d'ar-

bres.

bres. Adrien fit main basse sur toutes ces inventions de luxe & de délices. Il vouloit que ses gens de guerre s'accoutumassent à supporter les incommodités du froid & du chaud, comme il les bravoit lui-même, marchant toujours tête nue, soit dans les neiges des Alpes, soit sous le soleil brulant de l'Egypte.

En tout il se conduisoit de maniére à servir de modéle au soldat, sachant bien que la loi la plus puissante sur ceux qui obéissent, est l'exemple de celui qui les commande. Il vivoit dans toute la simplicité militaire; & se glorifiant d'imiter les plus grands Généraux de l'ancienne République, & Trajan son prédécesseur, il faisoit souvent ses repas en public avec du lard, du fromage, & un mêlange d'eau & de vinaigre pour boisson. Il ne se distinguoit point par la magnificence de son vêtement: il n'avoit ni or sur son baudrier, ni agraffe de pierreries, à peine une poignée d'ivoire à son épée. Il marchoit à pied chargé d'une armure pesante à la tête des troupes, & il faisoit en cet état la journée du soldat Romain, qui étoit au moins de vingt milles, ou sept lieues. Quelquefois néanmoins il se servoit du cheval, mais jamais de voiture. *Veget. l. 9.*

C'étoit bien le moyen de mériter l'affection des soldats, que de se confondre ainsi avec eux. Il y joignoit des témoignages de bonté, allant les voir lors- *Il est extrêmement aimé des soldats.*

qu'ils étoient malades, ayant attention à ne les point retenir trop vieux dans le service, empêchant que leurs Officiers ne les fatiguassent par des exactions qui étoient d'un usage reçu depuis longtems, & qui reprirent vigueur après lui.

Spart. 21. Spart. 5. Il se montra aussi très libéral à leur égard : & il leur en avoit donné le gage, en doublant à son avénement au trône la largesse que les Empereurs avoient coutume de faire aux soldats. Par ces différentes voies, sans rien relâcher de la sévérité du commandement, il réussit à se faire aimer: grande preuve, que l'indulgence molle, qui fait bréche aux régles pour gagner les cœurs, est la ressource des petits esprits; & que les génies élevés savent, par une conduite ferme, mais sans dureté & sans caprice, réunir dans leurs inférieurs les sentimens de respect & d'amour pour eux.

Il fit plusieurs réglemens par rapport à la milice Romaine. Dio. & Vict. Epit.

Il paroît par les témoignages de Dion & du jeune Victor, qu'Adrien fit plusieurs réglemens par rapport à la milice Romaine. Mais ils nous ont laissé ignorer des détails aussi instructifs que curieux. L'un d'eux nous apprend seulement que ce Prince enrégimenta les pionniers, charpentiers, & autres ouvriers & artistes nécessaires pour la construction des machines, & pour la fortification des places. Chaque Légion en avoit depuis longtems un nombre à sa suite. Ce qu'Adrien établit de nouveau

par

par rapport à eux, ce fut apparemment d'en former un corps qui eût son régime & ses Officiers propres, comme parmi nous le Génie & l'Artillerie.

Nous avons considéré jusqu'ici Adrien comme Prince, & nous trouvons bien des sujets de le louer. Comme homme, il s'en falloit beaucoup qu'il fût aussi estimable. Ce n'est pas assurément que l'esprit lui manquât. Il en avoit un très pénétrant & très étendu, & une mémoire prodigieuse, se souvenant de tout ce qu'il avoit vu & lu, & n'oubliant ni les noms des personnes, ni la nature des affaires qui lui avoient passé par les mains, ni la position des lieux où il avoit porté ses pas. Après avoir lu un livre, il le répétoit sur le champ d'un bout à l'autre. Si on lui avoit récité une liste de noms mêlés confusément, il les rendoit sans se tromper. C'étoit un esprit si aisé & si présent, que dans le même tems il écrivoit, il dictoit à un sécretaire, il donnoit audience, il conversoit avec ses amis.

Adrien moins estimable comme homme, que comme Prince.

Dio, & Spart. 14. & 20. & Vict. Epit.

On peut encore citer pour preuve de la facilité de son esprit, le talent qu'il avoit de plaisanter agréablement. Il s'en étoit conservé plusieurs traits au tems de Spartien, qui néanmoins n'en rapporte qu'un seul. Un homme à cheveux blancs demanda une grace à Adrien, & fut refusé. Quelque tems après ce même homme se présenta de nouveau avec la même requête, mais il avoit déguisé sa

chevelure en la teignant en noir. Adrien feignant de ne le reconnoître qu'à demi, lui reprocha sa ruse par cette réponse: „ J'ai déjà refusé à votre pére ce que „ vous me demandez."

Les avantages que je viens de remarquer dans ce Prince, sont grands sans doute, s'il ne les avoit pas corrompus par une curiosité indiscréte & insatiable, & par une vanité excessive, qui le portoit à vouloir exceller en tout genre, & à regarder d'un œil d'envie toute gloire étrangére.

Il se pique d'embrasser toutes les Sciences & tous les Arts.

Curieux sans régle & sans mesure, il ne se contenta pas d'employer l'activité de son esprit à étudier la science du Gouvernement, & à en suivre toutes les branches, qui dans un Empire aussi vaste que le sien devenoient infinies; ce ne fut pas assez pour lui de cueillir la fleur des Lettres & des Arts, d'en posséder ce qui est utile à un Prince, & d'acquérir sur le reste des connoissances générales, qui le missent à portée d'en juger. Il prétendit tout embrasser, tout approfondir. L'Eloquence, l'Histoire, la Poësie même, ne lui suffirent pas. Il voulut cultiver & pratiquer la Musique & la Danse, la Géométrie, la Médecine, la Peinture, la Sculpture. Il y réussissoit, dit-on. Mais quelle gloire pour un Prince?

Et même l'Astrologie & la Magie.

Sa téméraire curiosité ne pouvoit manquer de le conduire à tenter de percer le voile impénétrable de l'avenir. Il donna

na son tems aux études également frivoles & criminelles de l'Astrologie & de la Magie. On nous assûre qu'il y devint très habile: & Spartien débite sérieusement, qu'Adrien le soir du premier jour de Janvier mettoit par écrit tout ce qui devoit lui arriver durant le cours de l'année. La crédulité de Spartien n'est pas ce qui doit étonner; mais on auroit lieu d'être surpris de la folie d'Adrien, si l'on ne savoit combien toute passion forte obscurcit les lumiéres de l'esprit. *Dio & Spart. 16.*

Son panchant à la Divination avoit été fortifié par divers présages qu'il s'imaginoit avoir reçus de son élevation à l'Empire. Le plus célébre est un Oracle rendu par les eaux de la fontaine de Castalie dans le fauxbourg de Daphné près Antioche, qui lui avoit promis positivement la souveraine puissance. Jaloux de cette insigne faveur, & craignant que d'autres n'en recherchassent & n'en obtinssent une semblable, dont ils pourroient profiter contre lui-même, il fit, dit-on, boucher cette fontaine avec de grosses pierres. *Spart. 2. & 3.* *Amm. L. XXII.*

Pour ce qui regarde la Religion, qui chez les Payens ne consistoit qu'en rits & en cerémonies extérieures, les soins qu'Adrien prit de s'en instruire ne furent point portés à un excès qui puisse offrir matiére à la censure. En qualité de souverain Pontife, il étoit à la tête de toute la Religion des Romains, & il exerça *Il se rend habile dans la Religion des Romains, & dans celle des Grecs, & il méprise toutes les autres.*

 xerça

Spart. 22. & 13. & Aurel. Vict.

xerça les fonctions de sa charge, au lieu que ses prédécesseurs s'étoient communément contentés du titre. Il aima le culte Grec : il se fit initier à tous les mystéres qui se célébroient en différentes villes de Gréce ; sur-tout à ceux de Cérès Eleusine, dont il transporta même à Rome la célébrité, ou du moins l'imitation. Les Religions des peuples que les Romains & les Grecs traitoient de Barbares, l'occupérent peu, & ne lui parurent dignes que de mépris. C'est ce qui fait qu'il me paroît difficile de croire, sur le témoignage de Lampride, qu'il ait eu dessein de consacrer en l'honneur de J. C. un grand nombre de temples, qui furent commencés par lui, mais non achevés, en différentes villes de l'Asie & de l'Egypte, & qui restérent sans dédicace & sans simulacre. Il est bien plus vraisemblable, que c'étoit à lui-même, & à son propre culte, qu'il les destinoit.

Alex. c. 43.

Il fut modéré par rapport à la Religion Chrétienne.

Tillem. Persécution d'Adrien.

En supposant que le mépris d'Adrien pour les Religions étrangéres fût un mépris de pure indifférence, sans aversion, ni amertume de zèle, on concevra par quel motif il ne persécuta point le Christianisme. Peut-être aussi fut-il touché des excellentes apologies que publiérent sous son régne S. Quadrat & S. Aristide. Ce qui est certain, c'est qu'Adrien témoigna de la modération à l'égard des Chrétiens. Les clameurs forcenées des peuples firent plusieurs Martyrs.

tyrs. Mais le Prince n'y prêta point son autorité. Eusébe même nous a conservé un rescrit d'Adrien, qui blâme ces emportemens de la multitude, & défend d'y avoir égard ; qui ordonne que l'on fasse le procès aux Chrétiens en régle, qu'on les condamne s'ils se trouvent coupables de contravention aux Loix, & qu'au contraire, si les allégations ne sont point prouvées, on punisse leurs accusateurs. Ce rescrit est cité comme favorable, & il l'étoit réellement. On ne pouvoit pas espérer qu'un Empereur Payen autorisât en termes exprès le Christianisme. Mais exiger que l'on prouvât contre les Chrétiens quelque contravention aux Loix, & ne point déclarer que la profession même de Chrétien en fût une, c'étoit permettre de les absoudre, si l'on n'avoit à leur reprocher que leur Religion.

Je reviens à la curiosité d'Adrien, qui étoit en lui une maladie. Il vouloit tout savoir, non seulement en genre de doctrine, mais en fait de nouvelles, de menus détails sur des choses qui ne le regardoient nullement. Il avoit des espions qui s'insinuoient dans les maisons de ses amis pour observer tout ce qui s'y passoit, & lui en rendre compte. Spartien nous administre sur ce point un trait singulier. Un mari ayant reçu une lettre de sa femme, qui se plaignoit de ce que les plaisirs & les amusemens de Rome le re-

Curiosité indiscrete d'Adrien dans les choses de la vie. *Spart.* 11.

tenoient loin d'elle, demanda un congé à l'Empereur. Il fut bien étonné de s'entendre reprocher par Adrien les plaisirs qui l'avoient amusé dans Rome. „ Eh „ quoi! lui dit-il, ma femme vous a-t„ elle envoyé copie de la lettre qu'elle „ m'a écrite" ?

*Il aime le commerce des Savans, & leur mérite excite sa jalousie.*

Le commerce avec un Prince de ce caractére étoit gênant & épineux; d'autant plus que si Adrien portoit la curiosité à l'excès, il n'avoit pas moins de pente aux ombrages & aux jalousies.

*Spart. 15. 16. & 20.*

Par une suite de sa passion pour la Littérature & les Arts, il admit dans sa familiarité tous les Savans, tous les Philosophes, tous les célébres Artistes. Il s'entretenoit avec eux de matiéres de Science & de Goût. Etant à Alexandrie, il proposa des questions à ceux qui composoient l'Académie (*) de cette ville, & il les résolut (†) lui-même, sans doute parce que ces Académiciens furent trop bon courtisans pour vouloir paroître plus savans que l'Empereur. Il aima Epictéte, le Philosophe Euphrate, dont j'ai parlé ailleurs; Favorin, né à Arles dans les Gaules, plus Grec néanmoins, com-

*Dio.*

*Philostr. Sopl. I. 8.*

(*) *Cette Académie s'appelloit* Museum. *On peut consulter sur cet établissement l'Hist. Anc. de Mr. Rollin, T. VII. p. 245. & suiv.*

(†) *L'expression du texte peut signifier, que les Académiciens d'Alexandrie proposérent à Adrien des questions à leur tour, & qu'il les resolut. C'est le sens que Mr. de Tillemont a suivi.*

comme il s'en vantoit lui-même, que Gaulois, & par l'étude des belles connoissances devenu l'un des premiers Philosophes & Orateurs du tems où il vivoit.

Mais la plupart de ceux qui lui avoient plû par leur esprit & par leur savoir, après avoir éprouvé ses bienfaits, devenoient pour lui tôt ou tard des objets de jalousie & de haine. Son génie envieux se déceloit en ce qu'il favorisoit de ses graces la médiocrité, & au contraire prenoit plaisir à rabaisser & à maltraiter ceux qui brilloient. Spartien témoigne que si quelques Professeurs manquoient d'une capacité suffisante pour soutenir leur emploi, ils obtenoient aisément de lui une pension, avec laquelle ils se retiroient. Les gens de mérite trouvoient en lui un rival, qui leur faisoit l'honneur de les haïr, & qui regardoit leur humiliation comme tournant à sa gloire. Denys de Milet & Favorin en sont la preuve. *Spart. & Dio.*

Le premier fut d'abord fait par lui Chevalier Romain, chargé, comme Intendant, du Gouvernement d'une Province, & aggrégé de l'Académie d'Alexandrie. Dans la suite l'éclat de sa réputation blessa Adrien, qui pour le mortifier éleva Héliodore son concurrent, & se l'attacha comme sécretaire. La Philosophie de Denys ne tint pas contre ce „ coup. L'Empereur, dit-il à Héliodore, „ peut bien vous donner des charges & „ de

Exemples de Denys de Milet & de Favorin. *Philost. Soph. l. 22. & Dio.*

„ de l'argent, mais il ne peut faire de „ vous un Orateur". Adrien se tint très offensé de ce mot. Il disgracia absolument Denys, & s'il ne poussa pas plus loin sa vengeance, c'est que celui-ci évita avec grand soin de lui en présenter l'occasion.

*Phil. Soph. l. 8. & Dio.* Favorin courut encore de plus grands risques. Les choses furent poussées jusqu'à une sorte d'inimitié déclarée : en sorte qu'il comptoit parmi les singularités de sa fortune, d'être en guerre avec l'Empereur & de vivre. Je ne sais si l'occasion de la brouillerie fut le mépris qu'il faisoit de l'Astrologie Judiciaire, dont Adrien étoit infatué. Nous avons *A. Gell. XIV. 1.* dans Aulu-Gelle l'extrait d'un discours de ce Philosophe, où la folie de cette dangereuse chimére est mise en évidence, & détruite par de solides raisonnemens. Quoi qu'il en soit, Favorin auroit ressenti de tristes effets de la colére du Prince, s'il n'eût pris le parti d'une pru- *Spart. 15.* dente circonspection. Repris un jour par Adrien sur un mot, qui pourtant étoit bon & appuyé de fortes autorités, il céda & passa condamnation. Et comme quelques-uns de ses amis, au sortir de cette conversation, lui reprochoient de s'être rendu mal à propos, & de n'avoir pas profité de ses avantages : „ (a) „ Y

(a) Non rectè suadetis, familiares, qui non patiamini me illum doctiorem omnibus credere qui habet triginta legiones.

„ Y penſez-vous ? leur dit-il: vous vou-
„ lez qu'un homme qui a trente légions
„ à ſon ſervicé n'ait pas raiſon !"

On lui ſuſcita une affaire, dans laquelle entroit l'Empereur. La ville d'Arles ſa patrie l'ayant élu Pontife, il voulut ſe diſpenſer de cette charge, & prétendit que ſa qualité de Philoſophe étoit un titre qui l'en exemtoit. Cette conteſtation devint un procès en régle, & Favorin ſut que l'iſſue en ſeroit fâcheuſe pour lui, & qu'il devoit s'attendre à être fort maltraité. Il prévint le jugement, & s'étant préſenté à l'audience: „ Meſſieurs, „ dit-il, j'ai vu cette nuit en ſonge Dion „ Chryſoſtôme mon maître, qui m'a or- „ donné de rendre, comme bon cito- „ yen, ſervice à ma patrie. Je me ſou- „ mets, & j'obéis à ma vocation". Il ne ſe troubla pas davantage pour une inſulte que lui firent les Athéniens; qui le ſachant mal avec l'Empereur, furent charmés de pouvoir ſatisfaire ſans crainte leur reſſentiment contre lui, & abattirent une ſtatue d'airain qu'on lui avoit dreſſée dans leur ville. Favorin ſans s'émouvoir dit froidement à ce ſujet: „ Socrate ſe ſeroit tenu heureux „ d'en être quitte à ſi bon marché". C'eſt ainſi que cet adroit Sophiſte, attentif à ne point faire d'éclat, & à ne donner aucune priſe ſur lui, conjura la tempête & aſſûra ſa tranquillité. Philoſt. & Dio.

L'Architecte Apollodore ſe trouva mal Il exile, & enſuite fait

mal

mourir l'Architecte Apollodore. Dio. Procop. de ædif. IV. 6.

mal de n'avoir pas suivi une semblable politique. Il excelloit dans son art, & il avoit fait ses preuves. La place de Trajan dans Rome, & le pont sur le Danube étoient des ouvrages de ce grand Maître. Les talens sublimes inspirent naturellement de la confiance, & Apollodore parloit avec franchise & hauteur. Un jour que Trajan s'entretenoit avec lui du dessein de quelque bâtiment, Adrien s'étant mêlé dans la conversation, & ayant voulu dire son avis sur ce qui en faisoit l'objet, Apollodore l'avertit durement de ne point décider dans une matiére qu'il n'entendoit pas. „ Allez-„ vous-en, lui dit-il, peindre vos ci-„ trouilles". Car Adrien avoit fait depuis peu un tableau de paysage, dont il tiroit vanité. Pareille avanture étoit arrivée à Alexandre chez Apelle, & ce Conquérant avoit eu assez d'équité & de douceur pour ne s'en pas offenser. Adrien ne fut pas si généreux. Comme il se piquoit de réussir dans tous les Arts, il crut sa gloire blessée par la remontrance d'Apollodore, & il en conserva un vif ressentiment. Cependant il se servit encore de lui au commencement de son régne; mais bientôt il chercha un prétexte pour le perdre, & il l'exila.

Hist. Anc. T. XI. Part. I. p. 46.

Spart. 19.

Ce n'est pas tout encore. Adrien ayant bâti un temple en l'honneur de Vénus & de la ville de Rome, prétendue Déesse dont le culte étoit déjà ancien, en

Liv. XLIII. 6. & Hist.

en envoya le plan à Apollodore dans son exil, pour l'insulter, pour lui faire voir que l'on pouvoit faire quelque chose de beau sans lui; & voulant en tirer l'aveu, il lui demandoit son sentiment sur cet édifice. L'édifice étoit magnifique, & il fut un des objets de l'admiration de Constance, lorsque ce Prince vint à Rome; mais il avoit des défauts essentiels. Apollodore, à qui son exil n'avoit point appris à feindre, répondit à Adrien, qu'il auroit fallu donner plus d'étendue & de hauteur à son temple, afin qu'il fît un plus beau point de vue pour la Rue Sacrée. Il ajoûta que les statues des Déesses, que l'on avoit représenté assises, n'étoient point proportionnées au vaisseau, & que si elles vouloient se lever, elles se casseroient la tête contre la voûte. Adrien fut d'autant plus mortifié de ces observations, qu'elles étoient vraies, & portoient sur des vices sans reméde: & par une lâche & indigne vengeance, il fit tuer le trop sincére Architecte.

*Rom. T. XVI. p. 132.*

*Amm. L. XVI.*

Ce Prince ne savoit point garder un juste tempérament. S'il aimoit, il se familiarisoit jusqu'à oublier la majesté de son rang. Il faisoit assaut de discours en Prose & de piéces de Poësie avec les Orateurs & les Poëtes qu'il honoroit de ses bonnes graces. Lorsqu'il en étoit venu à les haïr, il se jettoit dans l'autre excès. S'il ne versoit pas le sang, il déchi-

Il est toujours outré dans son amitié & dans sa haine.

*Spart. 15.*

chiroit la réputation. Cet Héliodore, qu'il avoit élevé pour faire dépit à Denys de Milet, il le diffama ensuite par des satyres atroces.

Il porte envie même à la gloire des morts.

Et c'étoit toujours l'envie qui le brouilloit avec ceux qu'il avoit d'abord aimés. Cette passion agissoit si fortement en lui, qu'elle l'acharnoit même sur ces anciens Héros de la Littérature, qu'une estime universelle a consacrés. Leur gloire lui faisoit ombrage, & il cherchoit à l'obscurcir. Il mettoit au-dessus d'Homére un Poëte peu connu aujourd'hui, & dont Quintilien fait un médiocre éloge, Antimaque de Colophon : il préféroit à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien ; & à Salluste un certain Cœlius Antipater, par qui l'Histoire avoit commencé à se dérouiller chez les Romains. Il ne faisoit pas réflexion que ces jugemens de travers, sans diminuer la réputation de ceux qu'il attaquoit, nuisoient à la sienne, & mettoient en évidence sa malignité & son mauvais goût.

*Dio, & Spart. 15.*

*Cic. de Orat. II. 54.*

*Dio, Vesp. p. 753.*

Il osa même attaquer la réputation du plus chéri de ses prédécesseurs, & il voulut faire passer Tite pour un parricide, qui avoit empoisonné Vespasien afin de lui succéder plus promptement. Mais l'odieux d'un tel soupçon est retombé sur le calomniateur.

Tel est l'effet de l'amour immodéré de la gloire. Des esprits solides, les grands-hom-

hommes ne s'occupent que de la pensée de bien faire, & laissent venir la gloire après le mérite. Adrien la recherchoit comme son premier objet, & il l'a manquée. Il en étoit si éperdûment avide, qu'il prit sur lui-même le soin de se louer. Il composa des mémoires de sa vie, qu'il publia sous le nom de Phlégon son affranchi.

Le caractére ombrageux d'Adrien ne fit pas souffrir les seuls Savans. Il devint encore plus funeste à ceux de ses amis qui étant élevés dans les grandes dignités sembloient avoir de quoi se faire craindre. Spartien en nomme plusieurs pour qui l'amitié de ce Prince ne fut que le présage & l'occasion des plus cruelles disgraces. Je me contenterai de citer ici Tatien & Martius Turbo. Il persécute tous ses amis. *Spart.* 15.

Adrien avoit des obligations infinies à Tatien, qui avoit été son tuteur, qui de concert avec Plotine l'avoit élevé à l'Empire. Aussi lui témoigna-t-il d'abord de la reconnoissance. Il le fit Préfet du Prétoire, il lui donna un grand crédit. Mais au bout d'un tems la puissance de celui qu'il avoit élevé lui devint suspecte, & il eut la pensée de s'en délivrer en le faisant poignarder. S'il ne persista pas dans cette résolution, ce fut parce que sachant combien la mort des quatre Consulaires tués au commencement de son régne l'avoit rendu odieux, il craignit de porter à son comble la détestation Tatien proscrit. *Spart.* 9. 15. & 8.

turion attira ſur lui l'attention de Trajan. Ce Prince l'eſtimoit tellement, qu'un jour il le fit entrer dans ſon cabinet avant même les Préfets du Prétoire. Similis, au lieu de ſe prévaloir d'une ſi flatteuſe marque de confiance, en ſentit ſa modeſtie bleſſée. „Il ne convient pas, „ dit-il à l'Empereur, que vous conféricz avec un Centurion, pendant que „ les Préfets du Prétoire attendent à la „ porte". Il fut dans la ſuite revêtu par Adrien de cette charge, dont il avoit su ſi bien reſpecter le rang & la prééminence. Mais il ne la garda pas longtems. Il voulut prévenir l'inconſtance du Prince, & il demanda ſon congé pendant qu'il étoit encore bien avec lui. Il l'obtint non ſans peine, & s'étant retiré à ſa maiſon de campagne, il y conſacra à un doux loiſir les ſept derniéres années de ſa vie. En mourant il ordonna que l'on mît cette épitaphe ſur ſon tombeau: „ Ci gît Similis, qui a paſſé ſoixante-& „ ſeize ans ſur la terre, & qui n'en a vé„ cu que ſept".

Adrien fit Préfet du Prétoire en ſa place Septicius Clarus, qui eſt connu par les Lettres de Pline. Celui-ci ne fut pas plus ſtable dans ſon emploi que ſes prédéceſſeurs; mais il mérita ſa diſgrace, auſſi bien que Suétone qui étoit ſécretaire du Prince. Voici le fait.

Mauvais procedés d'Adrien

Adrien vivoit très mal avec Sabine ſa femme. Ils ſe haïſſoient réciproquement,

ment, & ils avoient tous deux raison. Adrien accusoit Sabine d'être d'une humeur fâcheuse & intraitable. Sabine se plaignoit des duretés d'Adrien, qui étoient extrêmes. Un mariage si mal assorti n'auroit pas subsisté sans le secours des considérations politiques : & Adrien déclaroit franchement qu'il auroit répudié Sabine, s'il eût été simple particulier. Mais sachant combien ses droits à l'Empire étoient peu solides, il étoit bien aise de les fortifier par ceux de la petite-niéce de Trajan. Il la gardoit donc, & la traitoit outrageusement, jusqu'à ce qu'enfin, par les chagrins continuels qu'il lui donna, il la réduisit à prendre le parti d'une mort volontaire, si même il ne l'empoisonna.

envers sa femme.

Disgrace de Septicius Clarus & de Suétone.

*Spart. 11. & 23. Vict. Epit.*

Une Impératrice méprisée & haïe de son mari tant qu'elle vécut, n'étoit pas honorée des courtisans; & Adrien poussa l'indignité jusqu'à leur ordonner de s'étudier à lui causer des mortifications, à lui témoigner le mépris le plus offensant. Mais il ne prétendoit pas que l'on passât ses ordres, ni que l'on manquât de respect à sa femme, à moins que l'on n'en eût une commission expresse de lui. C'est ce qui trompa Septicius, Suétone, & plusieurs autres. Ils affectérent d'entrer dans la passion du Prince, & ils crurent le servir selon ses souhaits, en n'attendant pas ses ordres pour tenir à l'égard de l'Impératrice des procédés mé-

méprisans. Leur lâche & cruelle flatterie fut punie par celui auprès duquel ils espéroient s'en faire un mérite. Adrien les destitua tous, & leur donna des successeurs.

De toutes les personnes avec qui ce Prince eut des liaisons étroites, je ne trouve que Plotine, à qui il ait témoigné une reconnoissance constante. Il l'honora vivante, & lorsqu'elle mourut, il en porta le deuil pendant neuf jours, il lui bâtit un temple, & composa des hymnes à sa louange.

*Dio.*

Débauches énormes d'Adrien. Antinoüs. *Spart.* 11. & 14. *Dio*, & *Aurel. Vict.*

Sur l'article des voluptés, il n'est point de désordre auquel Adrien ne se livrât. L'Histoire lui reproche la licence des adultéres, dans lesquels il ne respecta pas même l'honneur de ses amis. La corruption de ses mœurs ne s'en tint pas-là. Quoiqu'il ne se piquât pas de prendre Trajan pour modéle, il ne l'imita que trop dans les débauches les plus contraires à la nature. Antinoüs a sur ce point éternisé la honte d'Adrien.

Ce jeune homme suivoit l'Empereur dans ses voyages, & il périt en Egypte par la barbare superstition de celui dont il avoit fait les délices criminelles. Adrien dévoué à toutes les espéces de divination, sans en excepter la Magie, se persuada qu'il avoit besoin d'une victime volontaire, qui donnât librement sa vie, soit pour prolonger les jours de son Prince, soit pour quelque autre motif

de

de superstitieuse impiété. Antinoüs s'offrit, & fut accepté. Ainsi Adrien immola sa propre idole ; & afin qu'il ne lui manquât aucune sorte de travers & de contradiction, il pleura comme une femme, c'est l'expression d'un Historien, celui qu'il avoit immolé. Tel fut dans le vrai le genre de mort d'Antinoüs, quoiqu'Adrien, pour couvrir son abominable barbarie, ait répandu, & même consigné dans des écrits un récit différent, & se soit efforcé de faire croire dans le public qu'Antinoüs s'étoit noyé dans le Nil.

Il auroit été de l'intérêt & de la gloire de ce Prince, d'étouffer un si honteux souvenir. Mais les passions ne raisonnent point, si ce n'est dans ce qui tend à les satisfaire. Adrien s'appliqua à immortaliser par toutes sortes de monumens un nom qui le couvroit d'opprobre. Antinoüs étoit mort à Bésa, ville de la Thébaïde sur le Nil, anciennement consacrée à un Dieu de même nom. Adrien en fit une ville toute nouvelle par les bâtimens qu'il y ajoûta, & il l'appella Antinople. Il y construisit un temple en l'honneur d'Antinoüs, avec Prêtres & Prophétes ; car il voulut que ce Dieu de sa création rendît des oracles ; & en effet l'on en débita quelques-uns, qui étoient de la composition d'Adrien lui-même. Il remplit l'univers de statues d'Antinoüs, exposées à la vénération

*Casaub. ad Spart. 14.*

des peuples. Enfin les Aſtronômes ayant prétendu découvrir au ciel un nouvel aſtre, Adrien feignit de croire que c'étoit l'ame d'Antinoüs reçue dans le ſéjour des Dieux, & l'aſtre en prit le nom. Les Payens mêmes ſe moquoient de ces folies miſérables. Les Chrétiens en tiroient une conſéquence ſérieuſe & importante ; & ils ſoutenoient avec raiſon que par ce nouveau Dieu, dont tout le monde ſavoit l'hiſtoire, on pouvoit juger des anciens.

Tillem.

Paſſion démeſurée d'Adrien pour les chiens, pour les chevaux, pour la chaſſe.

Tout ce qu'aimoit Adrien, il l'aimoit à la paſſion. Il dreſſa des monumens à des chiens de chaſſe, à des chevaux ; & nous avons encore l'épitaphe qu'il compoſa pour un cheval qu'il nommoit Boryſthéne, & dont il s'étoit ſouvent ſervi à la chaſſe.

Cet exercice lui plaiſoit beaucoup : & de même que Pline a fait de ce goût un ſujet d'éloge pour Trajan, on pourroit auſſi en louer Adrien, s'il y eût gardé quelque meſure. Mais il s'y livroit avec emportement, juſqu'à s'expoſer à des accidens très fâcheux. Dans une partie de chaſſe il ſe rompit la clavicule, & dans une autre il ſe fit à la jambe une bleſſure dont il penſa demeurer boiteux. Dion obſerve néanmoins que ce divertiſſement ne le détournoit point des ſoins importans du Gouvernement, & ne nuiſoit point aux affaires.

Idée que l'on peut

De tous les traits par leſquels j'ai tâché

ché de peindre le caractére d'Adrien, il résulte un tableau étrangement varié, & même discordant. Ce Prince (a) réunissoit en lui les qualités les plus opposées, gai & sévére, haut & affable, impétueux & circonspect, œconome jusqu'à l'avarice & libéral, cruel & usant de clémence. Il est bien difficile de faire un tout de parties si disparates. Je m'imagine pourtant que l'on ne se trompera pas, si l'on pense que les vices chez lui étoient vrais & les vertus feintes. L'intérêt politique & la vanité ont été les principes de tout ce qu'il a fait de bon: & ces motifs, aidés d'un esprit élevé, étendu, orné des plus belles connoissances, ont suffi pour faire de lui un Prince dont le Gouvernement fût avantageux aux peuples en général, pendant que sa conduite personnelle le rendoit le fléau de tous ceux qui lui tenoient de près. se former du caractére d'Adrien.

Les événemens de son régne, au moins quant à ce que nous en savons, se réduisent à fort peu de choses. Ses voyages, quelques mouvemens de guerre, qui ont eu peu de suites, si l'on en excepte la révolte des Juifs, voilà ce qui nous reste à raconter.

(a) Idem severus, lætus; comis, gravis; lascivus, cunctator; tenax, liberalis; . . . sævus, clemens; & semper in omnibus varius. *Spart.* 10.

## §. II.

*Voyage d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. Il vient en Gaule & en Germanie. Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares Troubles en Egypte au sujet du Bœuf Apis. Adrien à Tarragone. Il appaise quelques mouvemens de guerre en Mauritanie. Description abrégée du reste de ses voyages. Lettre d'Adrien sur l'Egypte. Les Athéniens comblés de ses faveurs. Sa sévérité contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peuples étrangers. Révolte des Juifs. Barcochébas. Les rebelles sont vaincus & exterminés dans une guerre de trois ans. Défense faite aux Juifs d'entrer dans Jérusalem, si ce n'est au jour anniversaire de la prise de la ville. Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jérusalem, sous le nom d'Æ-*lia Capitolina. *Mérite éminent de Julius Severus, vainqueur des Juifs.*

Voyages d'Adrien. Il ne visite point sa patrie. *Tillem. art.* 17. *Dio. p.* 792.

ADRIEN voyagea par goût, par curiosité, ayant peine à fixer en un seul endroit son génie inquiet, & désirant voir par ses yeux tout ce qu'il avoit lu dans les livres touchant les lieux célébres de l'univers. Il est remarquable que s'étant porté dans toutes les provinces de l'Empire, il ne visita point la ville d'Italica, d'où il étoit originaire. Peut-

Peut-être craignoit-il d'y trouver des proches, de qui la condition médiocre, ou même obscure, fît honte à la Pourpre Impériale dont il étoit revêtu. Il ne fut pourtant point ingrat envers sa patrie, & il la décora de plusieurs beaux priviléges.

Il vient en Gaule & en Germanie. A. R. 871. *Spart.* 10. 11. 12. & 13.

Il commença ses voyages dès la troisiéme (*), ou quatriéme année de son régne, & il vint d'abord dans les Gaules, où il fit de grandes libéralités. Delà il étoit naturel qu'il passât en Germanie, où les Romains tenoient sur le Rhin le plus grand corps d'armée qui fût dans leur Empire. Adrien y réforma ou maintint la discipline avec cette supériorité de talens & de vigueur, que j'ai eu soin de remarquer en un autre lieu.

Dans la Grande-Bretagne il construit un mur pour arrêter les courses des Barbares.

Des bords du Rhin il se transporta dans la Grande-Bretagne, non pour y faire des conquêtes. Il étoit plus curieux de conserver que d'acquérir. Il ne se proposa pas même de rétablir les choses dans l'état où les avoit laissées Agricola en sortant de l'Ile. Ce Général avoit pénétré presque jusqu'à l'extrémité septentrionale. Mais depuis son départ, il paroît que les Barbares s'étoient remis

(*) *L'an de Rome 871 de J. C. 120 concourt avec les troisiéme & quatriéme années du régne d'Adrien. C'est dans cette année 871 de Rome, que ce Prince commença ses voyages, selon l'opinion qui a paru la plus probable à Mr. de Tillemont. Nous suivons l'autorité d'un guide si éclairé.*

remis en possession d'une grande partie du terrein qu'il leur avoit fait perdre. Adrien ne songea qu'à s'assûrer la possession de la partie méridionale de l'Ile : & pour mettre la Province Romaine à l'abri des courses des Barbares, il bâtit un mur (*), ou un rempart avec fossé & parapets, dans un espace de quatre-vingts milles, depuis l'embouchure de la Tine près Newcastle, jusqu'au golfe de Solway. Ce mur, ou rempart, qui barroit toute la largeur de l'Ile, fit la division entre la Bretagne Romaine, & la Bretagne Barbare.

Adrien usa d'une semblable précaution en plusieurs autres pays, où, au défaut de barriéres naturelles qui séparassent les terres Romaines de celles des Barbares, il tira des lignes bordées d'un rempart, dans lequel on enfonçoit de grosses branches d'arbres, dont les rameaux s'entrelassoient les uns dans les autres.

Troubles en Egypte au sujet du Bœuf Apis. *Voyez Hist. Anc. T. I. p. 61.*

De retour en Gaule, Adrien apprit la nouvelle de troubles survenus en Egypte au sujet du Bœuf Apis. Ce prétendu Dieu, la honte de la sagesse humaine, ne se rendoit pas toujours présent aux vœux de ses adorateurs. Il devoit avoir des

(*) *J'employe cette alternative, parce que les Auteurs varient, & parlent les uns de mur, les autres de rempart. L'ouvrage tenoit sans-doute de l'un & de l'autre, & il y en avoit au moins une partie qui étoit construite de pierres. Voyez Cellar. Geogr. Ant. L. II. c. 4.*

des marques très singuliéres: & souvent lorsqu'Apis étoit mort, on passoit un tems considérable à lui chercher un successeur. On en avoit enfin trouvé un après plusieurs années au tems dont je parle, & les villes d'Egypte se disputoient avec fureur les unes aux autres l'honneur de loger cette ridicule divinité. Les mouvemens ne se portérent pas néanmoins à de grands excès; & on doit juger qu'ils s'appaisérent assez promptement, puisqu'ils n'interrompirent point le cours des voyages d'Adrien, qui alla passer l'hiver en Espagne à Tarragone.

Il y tint l'assemblée générale des Députés de toute la Province, & il termina par sa prudence & par son habileté les difficultés qui naissoient de la levée des troupes: charge onéreuse, à laquelle les peuples ne se prêtoient qu'avec beaucoup de répugnance. Adrien à Tarragone.

On remarque aussi qu'il rétablit à ses frais dans Tarragone le temple qui y avoit été bâti sous Tibére en l'honneur d'Auguste, & qui tomboit en ruine. *Tac. An. I. 78.*

On peut croire qu'il passa d'Espagne en Mauritanie, où Spartien nous apprend qu'il calma quelques mouvemens de guerre, & qu'en conséquence le Sénat ordonna des *Supplications* ou actions de graces solennelles aux Dieux en son nom. Cet honneur & le titre d'*Imperator* sont les seuls honneurs militaires dont ce Prince ait été décoré. Il appaise quelques mouvemens de guerre en Mauritanie.

Description abrégée du reste de ses voyages. Il n'est pas aisé de suivre Adrien pas à pas dans le reste de ses voyages, ni d'en fixer la date année par année. Nous nous contenterons de dire qu'il les reprit à deux fois; qu'au sortir de la Mauritanie, d'où on peut supposer qu'il partit l'an de Rome 873, il alla aux extrémités de l'Empire du côté de l'Orient; qu'il en revint par l'Asie, dont il parcourut toutes les différentes provinces; qu'il se rendit par mer en Gréce, & passa un hiver à Athénes; qu'il visita ensuite la Sicile, & eut la curiosité de monter au sommet de l'Etna, pour voir, dit-on, de dessus cette montagne le soleil se lever avec les couleurs de l'Iris; & qu'enfin il retourna à Rome sous l'an 877, la septiéme année depuis qu'il en étoit sorti.

Après une si longue absence, son séjour néanmoins dans sa capitale ne fut pas fort long. Il y demeura un peu plus de deux ans, au bout desquels il reprit son essor, & recommença ses courses.

Spart. 13. & 22. Il passa d'abord en Afrique l'an de Rome 880, & il répandit beaucoup de bienfaits sur les peuples. Une circonstance fortuite rendit encore plus vive leur affection pour lui. Depuis cinq ans il n'avoit point plu dans le pays, & la terre étoit dessechée & stérile. A son arrivée, la pluie tomba en abondance: bienfait du ciel, dont l'Empereur eut l'honneur auprès de la multitude.

Il revint l'année même à Rome, & re-

repartit sur le champ pour l'Orient. Il traversa de nouveau l'Asie, vint en Syrie, visita l'Arabie & la Palestine, d'où il passa en Egypte l'an de Rome 883. C'est pendant le séjour qu'il fit en ce pays, qu'arriva la mort d'Antinoüs, dont nous avons parlé plus haut. Il fut peu content des mœurs & du caractére des Egyptiens, & en particulier des habitans d'Alexandrie, qui véritablement ont mauvaise renommée dans toute l'Antiquité Grecque & Romaine. L'Ecrivain Vopiscus nous a conservé une Lettre (a) d'Adrien à Servien son beau-frére, où sont dépeints d'une maniére vive & énergique les vices de cette nation. Les Chrétiens y sont aussi fort maltraités : mais les imputations dont Adrien les charge, sont trop bien démenties par nos Annales, pour faire aucune impression fâcheuse : & comme d'ailleurs la Lettre dont il s'agit, contient des détails curieux, je vais l'insérer ici toute entiére.

*Spart. 14. & Dio.*

**Lettre d'Adrien sur l'Egypte.**

*Vop. Saturn.*

„ Adrien Empereur à Servien Consul, salut. Vous me faisiez de grands éloges de l'Egypte, mon cher Servien. Je l'ai étudiée ; je la sais par cœur ; & je n'y ai trouvé que légéreté, inconstance, caprice volage, & „ tou-

(a) *Cette lettre porte quelques soupçons de supposition, ou au moins d'interpolation. Mais on ne peut douter que ce ne soit une piéce très ancienne.*

„ toujours prête à changer de forme au
„ premier souffle de vent. Les adora-
„ teurs de Sérapis sont Chrétiens, &
„ ceux qui se disent Evêques de Christ
„ adorent Sérapis. Il n'y a pas un Chef
„ de Synagogue Judaïque, un Samari-
„ tain, un Prêtre Chrétien, qui ne soit
„ en même tems Astrologue, Aruspice,
„ & Charlatan en Médecine. Le Patri-
„ arche même des Juifs, lorsqu'il vient
„ en Egypte, est forcé par les uns d'of-
„ frir son encens à Christ, & par les au-
„ tres à Sérapis. C'est une race séditieu-
„ se à l'excès, inconsidérée, outrageu-
„ se. La ville d'Alexandrie est riche,
„ puissante, d'un grand commerce qui
„ y améne l'abondance: personne n'y
„ vit oisif. Les uns soufflent le verre,
„ d'autres font du papier; le lin & la
„ fabrique des toiles en occupent plu-
„ sieurs: tous ont quelque métier. Il
„ n'est pas jusqu'aux gouteux, soit des
„ pieds, soit même des mains, jusqu'-
„ aux aveugles, à qui l'on ne procure
„ un genre de travail proportionné à
„ leur état. Tous, soit Chrétiens, soit
„ Juifs, ne connoissent qu'un Dieu, qui
„ est leur intérêt. Je voudrois bien que
„ cette ville, digne par sa grandeur &
„ par son opulence de tenir le premier
„ rang entre toutes celles de l'Egypte,
„ eût des habitans d'un meilleur génie.
„ Rien n'égale leur ingratitude. Je leur
„ ai accordé tout ce qu'ils pouvoient
„ dési-

„ désirer : j'ai rétabli leurs anciens privileges : je leur en ai ajoûté de nouveaux. En conséquence ils m'ont rendu des actions de graces pendant que j'étois présent. Mais à peine ai-je été dehors, qu'ils ont attaqué insolemment mon fils Verus ; & je crois que vous savez ce qu'ils ont dit contre Antonin. Je leur souhaite, pour toute vengeance, de se nourrir de leurs poulets, qu'ils font éclorre (*) d'une façon que j'ai honte de vous décrire. Je vous envoie des verres de couleur changeante, que le Prêtre d'un de leurs temples m'a donnés pour vous & pour ma sœur. Servez-vous en aux jours de fêtes. Seulement je vous conseille de prendre garde que notre ami Africanus ne soit tenté par leur beauté d'en faire trop souvent usage."

Adrien ne se contenta pas de connoître la basse Egypte. Il visita la Thébaïde, où mourut Antinoüs, & il voulut voir aussi la Libye Cyrénaïque. Il revint ensuite en Syrie, d'où reprenant sa route vers l'Occident, il passa encore à Athénes, & se rendit à Rome sous l'an 886, ayant employé près de sept ans à son second voyage, comme au premier.

*Athen. L. XV. Tillem. Adr. art. 11. 12. & 13.*

Il

(*) *Ils les font éclorre dans le fumier : secret ingénieux & utile, qui ne mérite pas le dédain exprimé dans cette lettre, & qui commence à réussir parmi nous par les soins d'un des plus fameux Naturalistes de nos jours.*

Il me paroît singulier que le Monarque d'un si grand État ait pu s'éloigner sans crainte, pour des espaces de tems aussi considérables, du siége de son Empire, passant des années entiéres, tantôt sur les bords de l'Océan, tantôt dans le voisinage du Nil ou de l'Euphrate. C'est assurément une preuve de la sagesse & de l'habileté d'Adrien dans le Gouvernement, que de si longues absences n'ayent donné lieu à aucun trouble domestique, à aucune sédition dans les armées.

Dans le cours de ses voyages Adrien fit plusieurs choses mémorables, tant au dedans qu'au dehors de l'Empire. Voici le peu qui nous en a été conservé

Les Athéniens comblés de ses faveurs. *Dio.* & *Spart.* 13. & 20. *Euseb. Chron.* & *ibi Scal.*

Il combla les Athéniens de ses faveurs, largesses en argent, provisions annuelles de bled, embellissemens ajoûtés à leur ville, qui en firent une ville nouvelle: en sorte qu'une ancienne inscription, rapportée par Scaliger, déclaroit qu'Athénes n'étoit plus la ville de Thésée, mais la ville d'Adrien: & en effet un quartier d'Athénes prit le nom de cet Empereur. Il donna aussi aux Athéniens toute l'Ile de Céphalonie; & de ses libéralités les Athéniens bâtirent dans l'Ile de Délos une petite colonie, qu'ils appellérent la nouvelle Athénes d'Adrien. Ils payoient ainsi ses bienfaits en honorant son nom, & ils établirent une nouvelle Tribu Adrianide, à l'exemple de celle

celle qu'ils avoient autrefois créée en l'honneur d'Attale Roi de Pergame. Ils lui demandérent la réforme de leurs loix, & il leur dressa un nouveau Code, qui étoit un choix des meilleures loix de Dracon, de Solon, leurs anciens Législateurs, & de quelques autres Sages de l'Antiquité. Par un des articles de cette Ordonnance il étoit défendu aux Sénateurs d'Athénes de prendre à ferme, soit par eux-mêmes, soit par personnes interposées, aucune partie des revenus publics.

*Hist. Rom. T. VI. p. 430. & suiv.*

J'ai dit que dans la visite qu'il faisoit des Provinces, il signala sa munificence par des secours de toute espéce, & par la construction d'ouvrages utiles pour le Public. Il n'y signala pas moins la sévérité de la justice contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. Il se faisoit rendre un compte exact de leur conduite, comme je l'ai déja observé ; & s'il les trouvoit en faute, il les punissoit sans miséricorde. Quelques-uns ont soupçonné qu'il alloit jusqu'à susciter lui-même contre eux des accusateurs : pratique qui seroit indigne de l'équité d'un bon Prince, mais dont n'étoit peut-être pas incapable un caractére tel que celui d'Adrien.

Sa sévérité contre les Intendans qui abusoient de leur pouvoir. *Spart. 13.*

Ses attentions par rapport aux Rois & aux peuples étrangers eurent toujours pour objet d'entretenir la paix avec eux, d'éviter les guerres, ou, si on ne

Sa conduite pacifique à l'égard des Rois & des peu-

*plus étranges.* ne pouvoit les prévenir, de les terminer par la voie la plus prompte.

*Spart. 12, & 13.* Chosroès Roi des Parthes, qui se souvenoit de ce qu'il avoit souffert de la part des Romains, voulut s'en venger, & fit des préparatifs de guerre. Mais Adrien, qui lui avoit déjà abandonné toutes les conquêtes de Trajan, acheva de le calmer, en lui renvoyant sa fille, qui étoit restée prisonniére entre les mains des Romains. Il promit aussi de lui rendre le trône d'or enlevé par Trajan aux *Capit. T. Anton. 9.* Parthes: & quoique cette promesse n'ait point eu d'exécution, la paix n'en subsista pas moins entre les deux Empires.

*Dio.* Les Alains, peuple Scythe, après avoir ravagé la Médie & l'Arménie, s'étoient jettés sur la Cappadoce. Ils trouvérent Arrien, Gouverneur de cette Province, en état de les bien recevoir. Ils furent effrayés de la force, du bon ordre, & du courage de l'armée Romaine qu'ils se voyoient en tête; & sans oser hazarder une bataille, ils se retirérent, & leurs menaces s'en allérent en fumée.

Les autres Nations & Rois Barbares qui bordoient la lisiére de l'Empire vers l'Euphrate, le Pont Euxin, & la Mer Caspienne, vécurent toujours en bonne *Spart. 13, 17. & 21. & Dio.* intelligence avec Adrien. Il leur faisoit des présens, & en recevoit de leur part. Quelques-uns de ces Rois étoient dé- *Arrian Peripl. Ponti.* pendans de l'Empire Romain, & l'Histoire en nomme plusieurs établis par

l'au-

l'autorité d'Adrien sur la côte du Pont-Euxin. D'autres plus puissans, tels que ceux d'Ibérie & d'Albanie, cultivoient l'amitié de l'Empereur. Pharasmane l'Ibérien, qui avoit pris d'abord des maniéres assez hautes, changea de conduite, & vint à Rome rendre des respects à Adrien. Vologése, qui paroît avoir été Roi d'Arménie, le prit pour arbitre de ses différends avec Pharasmane. Les Rois des Bactriens lui envoyérent des Ambassadeurs. Du côté du Danube, les Sarmates Jazyges demandérent à serrer les nœuds de leur alliance avec les Romains. Ainsi, quoique la politique d'Adrien fût foible vis-à-vis de l'Etranger, la grandeur Romaine se soutenoit par elle-même, & ne laissoit pas de se faire respecter sous un Prince peu propre à en faire valoir les droits & la dignité.

J'observerai en passant, par rapport aux ambassades de Vologése & des Jazyges, un vestige bien marqué de la forme Républicaine subsistante encore alors dans le Gouvernement Romain. Ces ambassades furent introduites par Adrien dans le Sénat, & il fut chargé par délibération de la Compagnie de leur donner les réponses convenables. *Dio.*

Il s'ensuit de tout ce qui vient d'être dit, que la paix de l'Empire ne fut véritablement troublée sous Adrien, que par la révolte des Juifs, dont je dois maintenant rendre compte à mes Lecteurs.

Nous

Révolte des Juifs. Dio Euseb. Hist. Eccl. IV. 6. & Chron.

Nous avons vu que ce peuple indocile & inquiet, avoit déjà, sur la fin du régne de Trajan, fait de grands mouvemens, qui ne furent bien étouffés que dans la premiére ou la seconde année d'Adrien. Reprimés, & non domptés, les Juifs conservoient toujours un panchant violent à la révolte. L'espérance d'un Messie qui les délivrât de la servitude des Romains, vivoit encore dans leur cœur, après même que tous les tems marqués dans les Prophétes pour la venue du Christ étoient expirés : & la vue des saints Lieux profanés par une colonie Romaine qu'Adrien commença d'y établir, porta leur impatience & leur indignation jusqu'à la fureur. On ne peut pas douter qu'un grand nombre de Juifs n'eussent repeuplé les ruines de Jérusalem. Leur attachement pour cette ville, la gloire de leur nation, & le centre de leur culte, étoit extrême ; & les démolitions des maisons, des murailles & du temple, leur fournissoient abondance de matériaux pour bâtir. Ces nouvelles habitations furent peut-être l'occasion qui fit naître dans l'esprit d'Adrien la pensée d'y envoyer une colonie, pour tenir les Juifs en respect, & assûrer la tranquillité du pays. Par cet établissement il abolissoit jusqu'au nom de Jérusalem. Il appelloit la ville *Ælia Capitolina*, afin qu'elle portât le nom de sa famille, & le surnom de *Jupiter*, auquel

quel il élevoit un Temple dans le lieu même où avoit été celui du vrai Dieu. Il fit travailler à ces ouvrages durant le tems qu'il passa en Egypte, & ensuite en Syrie.

Une telle profanation remplit les Juifs d'horreur, néanmoins ils dissimulérent tant qu'ils virent l'Empereur dans leur voisinage. Seulement ils usérent de ruse pour se fournir d'armes. On leur ordonnoit d'en fabriquer pour le service des Romains; & ils les faisoient mauvaises de dessein prémédité, afin que rebutées elles leur restassent. Dès qu'Adrien se fut éloigné pour retourner à Rome, ils éclatérent, & se révoltérent ouvertement.

Ils n'eurent pas d'abord d'assez grandes forces pour tenir la campagne, & former des camps & des armées: mais ils se cantonnérent dans les postes les plus avantageux du pays, bâtissant des forts, & creusant des souterrains qui se communiquoient les uns aux autres, & qui étoient percés de distance en distance par des ouvertures, pour recevoir l'air & le jour. Ils sortoient de ces taniéres comme des bêtes furieuses, pour enlever leur proie, désoler les campagnes, couper la gorge à ceux des Romains qu'ils pouvoient surprendre, & ensuite ils se retiroient dans leurs asyles ténébreux. Ces premiéres entreprises furtives ayant réussi, le nombre des rebelles s'ac-

crut, & bientôt toute la Judée se mit en armes.

Barcochébas. Tillem.

A la tête de ces forcenés étoit un digne chef, Barcochébas voleur & brigand de profession, qui se donnoit pour le Messie, sans autre titre que l'interprétation de son nom. Ce nom signifie *fils de l'étoile*, & il prétendoit que la prophétie de Balaam avoit en lui son accomplissement. Ce fourbe, pour mieux abuser de la crédulité de ses compatriotes, renouvelloit l'artifice employé autrefois par Eunus chef des esclaves révoltés en Sicile, & se mettant des étoupes enflammées dans la bouche, il paroissoit vomir le feu. Il rassembla sous ses enseignes de grandes troupes, & ravagea la Judée & même la Syrie, cruel envers tous, mais particuliérement contre les Chrétiens, qui refusoient également soit de renoncer Jésus-Christ, soit de se révolter contre le Prince auquel la Providence les avoit soumis.

Voyez Hist. de la Rép. Rom. T. VIII. p. 433.

Déjà la contagion du mal se répandoit au loin. Tous les Juifs dispersés dans l'univers s'ébranlérent : des étrangers même, amorcés par l'espoir du gain & du pillage, se joignirent à eux : & le feu de la révolte allumé dans la Judée, devenoit un embrasement universel qui menaçoit tout l'Empire.

Les rebelles sont vaincus & extermi-

Les Romains avoient négligé les premiers mouvemens des Juifs, comme un objet de peu de conséquence. Le danger

ger qu'ils avoient laiſſé croître, les ré-veilla. Adrien donna de ſi bons ordres dans toutes les provinces, qu'il n'y eut point de rebellion ouverte ailleurs que dans la Judée: & pour étouffer le mal dans ſon centre, il ſe hâta d'envoyer à Tinnius Rufus, qui commandoit en Judée, un renfort de troupes: & il tira de la Grande-Bretagne Julius Severus, grand Capitaine, qu'il chargea du commandement général de la guerre.

nés dans une guerre de trois ans.

Les forces des rebelles étoient ſi redoutables, & leur courage ſi furieux, que Severus ne jugea pas qu'il fût prudent de leur livrer bataille. Il aima mieux aller moins vîte, & marcher plus ſûrement. Il répandit ſes troupes, qui étoient nombreuſes, dans tout le pays: & ayant ainſi obligé les ennemis de ſe partager eux-mêmes en pluſieurs corps, il les attaquoit par pelotons, leur enlevoit des partis, leur coupoit les vivres, les enfermoit dans leurs châteaux, qu'il aſſiégeoit enſuite, & emportoit de vive force, ne faiſant quartier à perſonne, & exterminant tout, hommes, femmes & enfans. Il prit ainſi ſur eux & détruiſit cinquante places fortifiées, & neuf cens quatre-vingts-cinq villes ou bourgades conſidérables. C'eſt un problême entre les Savans (*), ſi Jéruſalem fut du nombre

(*) *Scaliger le nie, Mr. de Tillemont eſt pour l'affirmative.*

bre des villes prises alors, & si elle a subi une nouvelle & derniére catastrophe sous Adrien. Ce qui paroît certain, c'est que démantelée absolument par Tite, & ne faisant que commencer à se rétablir lorsque la révolte des Juifs éclata, elle étoit encore une place toute ouverte, & n'a pas pu par conséquent figurer beaucoup dans cette guerre. Aussi n'en est-il fait aucune mention dans certains Auteurs, & une bien légére & bien peu circonstanciée dans d'autres.

L'exploit le plus renommé de toute la guerre fut le siége de Bitther, qu'Eusébe datte de la dix-huitiéme année du régne d'Adrien. Bitther étoit une ville très forte, à peu de distance de Jérusalem ; & les rebelles, chassés de leurs autres retraites, s'étoient renfermés dans celle-ci. Ils s'y défendirent en désespérés : ils souffrirent les derniéres extrémités de la faim & de la soif. Il n'est point dit que leurs miséres les ayent réduits à se rendre ; & il est plus probable que la rage, qui les possédoit, les détermina à pousser la résistance jusqu'à se faire prendre de force. Il paroît que Barcochébas y périt, soit en combattant, soit par le supplice, supposé qu'il soit tombé vivant au pouvoir des vainqueurs.

La prise de Bitther mit fin à la guerre, ou du moins priva les Juifs de leur derniére ressource, & donna moyen aux Romains

mains d'achever ſans peine & ſans effort leur victoire par la déſolation entiére du pays. Dans cette guerre, qui peut avoir duré près de trois ans, ſavoir, depuis l'an 885 de Rome juſqu'en 887, cinq cens quatre-vingts mille Juifs périrent par le fer : il n'eſt pas poſſible de nombrer ceux dont la faim, ou la maladie, ou le feu termina les malheureux jours : toute la multitude qui avoit échappé à un ſi affreux déſaſtre, fut vendue comme captive, & emmenée en terre étrangére, en ſorte que la Judée demeura preſque entiérement déſerte.

Les Romains perdirent auſſi beaucoup de monde dans les différentes opérations de cette guerre: & il faut que la victoire ait été achetée bien chérement, s'il eſt vrai, comme Dion le rapporte, qu'Adrien en écrivant au Sénat s'abſtint de la formule uſitée dans les lettres des Empereurs : SI VOUS ET VOS ENFANS VOUS PORTEZ BIEN, JE VOUS EN FELICITE : MOI ET LES ARMÉES NOUS SOMMES EN BON ETAT.

La déſolation des Juifs ſous Adrien fut compléte. Non ſeulement ils ne s'en relevérent point, mais ils ne firent plus pour ſecouer le joug de la domination Romaine que de légers efforts, & qui n'eurent aucune ſuite. Adrien prit une ſage précaution pour prévenir leurs révoltes: ce fut de leur interdire juſqu'à la vue de Jéruſalem, où il ne leur étoit point

Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce

n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville.

point permis d'entrer, ſi ce n'eſt un ſeul jour de l'année, qui étoit l'anniverſaire de la deſtruction de la ville. St. Jérôme décrit admirablement leur concours en ce triſte jour, leurs pleurs lamentables, & les rigueurs qu'ils avoient à ſouffrir de la part des gardes poſtés à toutes les avenues. Il étoit témoin oculaire de ces faits, puisqu'il habitoit ſur les lieux, & voici de quelle façon il s'en explique. „ (a) Les perfides vignerons, dit-il en „ faiſant alluſion à la parabole de l'E- „ vangile, après avoir tué les ſerviteurs, „ & enfin le Fils même de Dieu, ſont „ exclus de la vigne. L'entrée de Jéru- „ ſalem leur eſt interdite, ſi ce n'eſt en „ un jour de triſteſſe & de gémiſſemens. „ Encore faut-il qu'ils achétent la liber- „ té de pleurer ſur les ruines de leur vil- „ le : & de même qu'ils ont acheté au- tre-

(a) Perfidi coloni, poſt interfectionem ſervorum, & ad extremum Filii Dei, excepto planctu, prohibentur ingredi Jeruſalem; &, ut ruinam ſuæ eis flere liceat civitatis, pretio redimunt: ut, qui quondam emerant ſanguinem Chriſti, emant lacrymas ſuas, & ne fletus quidem eis gratuitus ſit. Videas in die quo capta eſt à Romanis & diruta Jeruſalem, venire populum lugubrem, confluere decrepitas mulierculas, & ſenes pannis anniſque obſitos, in corporibus & in habitu ſuo iram Domini demonſtrantes. . . & patibulo Domini coruſcante, ac radiante ἀναστάσεως ejus, de Oliveti quoque monte Crucis fulgente vexillo, plangere ruinas templi ſui populum miſerum, & tamen non eſſe miſerabilem. Adhuc fletus in genis, & livida brachia, & ſparſi crines; & miles mercedem poſtulat, ut illis flere plus liceat. *Hieronym. in Sophon. c. 2.*

„ trefois à prix d'argent le sang de Jé-
„ sus-Christ, ils achétent maintenant
„ leurs propres larmes, & leurs pleurs
„ mêmes ne peuvent couler gratuite-
„ ment. On voit tous les ans, au jour
„ où leur ville a été prise & détruite par
„ les Romains, accourir un peuple plon-
„ gé dans le deuil le plus amer, des fem-
„ mes courbées sous le poids de l'âge,
„ des vieillards accablés d'années, &
„ couverts de haillons, qui portent
„ dans leurs personnes, & dans tout ce
„ qui les environne, les marques de la
„ colére de Dieu. Pendant que l'instru-
„ ment du supplice de notre Sauveur
„ brille sur le Calvaire, que l'Eglise é-
„ levée sur le tombeau d'où il est sorti
„ vivant, éclate par l'or & les pierre-
„ ries, que l'étendart de la Croix plan-
„ té sur le mont des Oliviers attire tous
„ les yeux, ce peuple aussi indigne de
„ compassion qu'il est misérable, déplo-
„ re la ruine de son Temple. Ils n'ont
„ pas encore achevé leurs cris lamenta-
„ bles, les femmes ayant les cheveux
„ épars se frappent encore le sein à
„ coups redoublés; & déjà le soldat ar-
„ rive qui leur demande de l'argent,
„ s'ils veulent qu'il leur soit permis de
„ pleurer plus longtems."

Après la victoire Adrien reprit son dessein de la réconstruction de Jérusalem, ou plutôt il bâtit une nouvelle ville, comme je l'ai dit, sous le nom d'Æ- *Nouvelle ville bâtie sur les ruines de Jerusalem, sous le*

nom d'Æli. Capitolina

*lia Capitolina*, dont l'enceinte enferma le Calvaire & le Saint Sépulcre, non compris dans l'ancienne, & exclut la montagne de Sion. Dans l'exécution de son plan, il s'étudia à profaner par des édifices destinés au culte des idoles tous les lieux révérés par les Juifs & par les Chrétiens. Sur la montagne où avoit été le Temple de Dieu, il en bâtit un en l'honneur de Jupiter Capitolin. Il plaça sur la porte de la ville qui regardoit Bethléhem un pourceau de marbre. Il érigea dans l'endroit où Jésus-Christ est mort une statue de Vénus, & dans celui où il est ressuscité une statue de Jupiter. Il établit le culte d'Adonis dans la grotte où notre Sauveur est né à Bethléhem.

Tillem.

Les efforts de cet Empereur réussirent contre les Juifs, que Dieu avoit abandonnés. Bannis par lui de Jérusalem, ils n'y sont jamais rentrés, & leur Temple n'a pu se relever. La montagne de Sion, rejettée hors de l'enceinte de la ville, n'a plus été habitée, & n'a servi depuis ce tems qu'à produire des concombres & d'autres légumes, comme l'avoit prédit Isaie. Mais le Christianisme, que Dieu protégeoit, se maintint florissant dans la nouvelle ville d'Adrien, avec cette seule différence, qu'au lieu que jusques-là l'Eglise Chrétienne de Jérusalem n'avoit été composée que de Juifs convertis, elle devint une Eglise de Gentils, dont Marc fut le premier

Is. I. 8.

Evê-

Evêque. Et moins de deux siécles après, les idoles placées par Adrien dans les endroits où se sont accomplis les principaux mystéres de Jésus-Christ ont été renversées : la piété des Empereurs Chrétiens y a substitué des édifices consacrés à perpétuer la mémoire de ces mystéres augustes : & les saints lieux jouissent jusqu'à nos jours de la vénération qui leur est dûe.

Il ne me reste plus rien à dire qui ait rapport à la guerre des Juifs, sinon que Julius Severus, qui les vainquit, n'étoit pas moins grand Magistrat que grand Capitaine. Après avoir pacifié la Judée, il fut envoyé gouverner la Bithynie, & il y administra les affaires publiques & particuliéres avec une équité & une sagesse, dont cette province plus de quatre-vingt ans après conservoit encore précieusement le souvenir. C'est le temoignage que lui rend Dion, qui étoit Bithynien de naissance.

Mérite éminent de Julius Severus vainqueur des Juifs. *Dio.*

## §. III.

*Maladie d'Adrien. Il adopte Verus. Naissance & caractére de Verus. Adrien fait mourir Servien, & Fuscus petit-fils de Servien, & plusieurs autres. Mort de l'Impératrice Sabine. Verus est fait Préteur, & deux fois Consul. Il languit quelque tems, & meurt. Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin*

*tonin jusqu'à son adoption. Adrien fait adopter par Antonin le fils de Verus & Marc Aurèle. Histoire de Marc Aurèle jusqu'à son adoption. Adrien tourmenté par une longue maladie veut se donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. Il sauve plusieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir. Mort d'Adrien. Antonin obtient du Sénat avec beaucoup de peine, qu'Adrien soit mis au rang des Dieux. Jugement sur Adrien. Etat de la Littérature sous son régne.*

Maladie d'Adrien. *Spart. Adr. 3. & Æl. Ver. Dio.*

ADRIEN étoit de retour en Italie, lorsque se termina la guerre des Juifs. Il n'en sortit plus. Une maladie, qui dégénéra en langueur, & qui le conduisit enfin au tombeau, fixa ses courses inquiétes, & le força au repos. Il avoit toute sa vie été sujet à de fréquens saignemens de nez. Une hémorragie violente, bientôt après suivie de l'hydropisie, le constitua malade, & lui parut avec fondement à lui-même un arrêt de mort. Le danger prochain où il se vit de perdre la vie, aigrit d'une part ses humeurs, le rendit cruel, ou décela en lui le panchant à la cruauté ; & de l'autre, ce fut pour lui un motif pressant de se chercher un successeur.

Il adopte Verus. *Vict. Epit.*

Il n'avoit jamais eu d'enfans ; & Sabine sa femme, qui le détestoit, ne faisoit point difficulté de déclarer qu'elle avoit évité de devenir mére, de peur

que

que ce qui naîtroit d'Adrien ne fût un fléau pour l'univers. Obligé donc de se donner un successeur par son choix, il porta ses vues sur différens sujets. Il pensa à Servien son beau-frére, qui étoit pourtant âgé de quatre-vingts-dix ans, à Fuscus petit-fils de Servien, à quelques autres encore. Après avoir longtems délibéré, il se détermina à un choix singulier, desagréable à tout le monde, & le plus mauvais qu'il pût faire : il adopta L. Ceionius Commodus, gendre de Nigrinus, qui avoit autrefois conspiré contre lui. Commodus, en conséquence de son adoption, ajoûta à ses noms ceux d'*Ælius Cæsar*. On l'appelle aussi, & même plus communément, *Verus*, sans que nous puissions dire d'où il tiroit ce nom, que nous employerons néanmoins comme le plus connu.

Naissance & caractére de Verus.

Ce n'est point du côté de la naissance que l'on pouvoit faire aucun reproche à Verus. Quoique la premiére mention que l'on trouve du nom de Ceionius dans l'Histoire, ne remonte que vers les derniéres années du régne d'Auguste, & au tems du désastre de Varus en Germanie, la famille du nouveau César, ancienne en Etrurie, s'étoit illustrée dans Rome. Son grand-pére, son bisayeul, & plusieurs de ses ancêtres du côté maternel avoient été Consuls. Son pére fut Préteur, & ne manqua le Consulat que

*Vell. II. 119.*

 par

par une mort prématurée. Ainſi la nobleſſe de Verus étoit ſupérieure à celle d'Adrien lui-même, & de Trajan. Mais ſes mœurs étoient tout-à-fait indignes du rang ſuprême, & ſa ſanté l'en rendoit incapable.

Beau de viſage, bien fait de ſa perſonne, il étoit plus mou & plus efféminé que les femmes mêmes. Il avoit imaginé un lit avec quatre chevets, environné de rideaux du lin le plus fin, jonché de roſes, dont il faiſoit ôter la partie blanche, comme trop dure: & il ſe couvroit lui-même d'un vêtement tiſſu de lis, & ſe parfumoit tout le corps des aromates les plus précieux. Sa table, ſes lits de table, étoient pareillement cachés ſous des amas de lis & de roſes. Sa conduite répondoit à cette molleſſe voluptueuſe. Il avoit grand nombre de concubines: & comme ſa femme s'en plaignoit, il oſa lui répondre que le titre d'épouſe étoit un ſimple titre d'honneur, mais qu'il cherchoit ailleurs ſes plaiſirs. Il faiſoit ſa lecture ordinaire des poëſies les plus licentieuſes d'Ovide, dont il avoit toujours un exemplaire dans ſon lit; & Martial, Poëte ſans pudeur, étoit ſon Virgile. C'eſt ſans-doute cette vie de volupté qui a donné lieu aux bruits qui coururent, vrais ou faux, que le mérite de ſa figure, & ſes criminelles complaiſances pour Adrien, avoient été les motifs de ſon adoption.

Il

Il se piquoit d'un luxe délicat, & de ce qu'on appelle bon goût, & qui n'est le plus souvent que la preuve & l'aliment de la corruption. Il équippoit ses jeunes esclaves en petits Amours. Il faisoit porter des ailes à ses coureurs, & leur donnoit les noms des vents, appellant l'un Borée, l'autre Zéphyre ; & afin de joindre, comme il est ordinaire, l'inhumanité au faste, il les fatiguoit sans pitié par des courses continuelles.

Les plaisirs de la table touchoient aussi beaucoup Verus, & on lui attribue le méprisable honneur d'avoir inventé ou perfectionné un ragoût fort vanté alors, & composé de ventre de truie, de chair de faisan, de paon, de sanglier, le tout enfermé dans une croute de pâtisserie.

Le seul endroit louable dans Verus, c'est qu'il aimoit les Lettres, qu'il avoit l'esprit orné, qu'il écrivoit bien, soit en prose, soit en vers : foible compensation pour tant de mauvaises qualités, que la souveraine puissance, si Verus y fût parvenu, auroit encore portées à de plus grands excès.

Les vices de l'ame étoient accompagnés en lui d'une santé misérable. Il vomissoit le sang, symptômes des plus fâcheux, qui annonce foiblesse présente & mort prochaine ; & il ne vivoit pas de maniére à écarter ou à suspendre l'effet d'une disposition si périlleuse.

Adrien fait mourir Servien, Fuscus petit-fils de Servien, & plusieurs autres.

Le choix qu'avoit fait Adrien d'un tel successeur ne pouvoit manquer d'exciter des murmures, & il présentoit une ample matiére de plaintes & de censures à ceux surtout qui avoient aspiré à l'honneur que Verus emportoit à leur préjudice. Il échappa à Servien & à Fuscus des marques d'indignation, & il leur en coûta la vie. On leur chercha des crimes. On attaqua Fuscus sur l'attention à de prétendus présages, qui le flattoient de l'espérance d'arriver à l'Empire. On prétendit que Servien avoit prouvé des desseins ambitieux, en faisant des présens aux esclaves du Palais, en s'asséyant sur le siége de l'Empereur auprès de son lit, en se montrant avec affectation aux soldats comme capable encore d'agir malgré son grand âge: & sur des imputations si frivoles, l'ayeul & le petit-fils, l'un beau-frére, l'autre petit-neveu de l'Empereur, l'un âgé de quatre-vingts-dix ans, l'autre de dix-huit, furent condamnés à mourir. Servien, avant que de subir cette cruelle sentence, se fit apporter du feu, sur lequel il brûla des parfums; & levant les yeux au ciel: ,, O Dieux! dit-il, vous ,, savez que je suis innocent. La ven- ,, geance que je vous demande, c'est ,, qu'Adrien se voie réduit à désirer la ,, mort, sans pouvoir l'obtenir". Si cette imprécation n'a pas été inventée après coup, elle est une espéce de prédiction,

tion, qui eut, comme nous le verrons, son accomplissement.

Servien & Fuscus ne furent pas les seules victimes de la cruauté d'Adrien. Il en immola encore plusieurs autres à ses soupçons, soit ouvertement, soit par des voies cachées. Ses propres vues lui donnoient de l'ombrage, & il suffisoit, pour attirer sa haine, d'avoir été regardé par lui comme un sujet digne de le remplacer. Ce fut vers ce même tems que l'Impératrice Sabine termina une vie toujours malheureuse par une mort tragique, ayant été ou empoisonnée, comme je l'ai déjà dit, ou forcée à se faire périr elle-même. Son mari, qui lui avoit causé la mort, ne laissa pas d'en faire une déesse.

Mort de l'Impératrice Sabine.

*Tillem.*

En adoptant Verus, Adrien distribua au peuple & aux soldats * quatre cens millions de sesterces. Il se hâta de décorer de la Préture son ** fils adoptif, il le nomma Consul une premiére & une seconde fois. Aussi-tôt après sa Préture, il l'envoya commander en Pannonie, où le nouveau César acquit quelque honneur, & parut entendre, au moins médiocrement, la guerre. Avec l'éclat des dignités & du commandement Verus réu-

Verus est fait Préteur, & deux fois Consul.

* *Cinquante millions de livres Tournois.*

** *Je parle d'après Spartien. Peut être néanmoins Verus n'étoit-il point encore adopté lorsqu'il fut fait Préteur & Consul pour la premiére fois. Voyez la Note sur les Fastes du régne d'Adrien.*

réunissoit la faveur du cabinet, & rien ne lui étoit refusé de ce qu'il demandoit, même par lettres.

Il languit quelque tems, & meurt.

Au milieu de toutes ces prospérités, sa santé dépérissoit de jour en jour, & menaçoit ruine. Adrien reconnut qu'il avoit eu tort de fonder sur lui des espérances, & il s'en expliqua. „ Nous a„ vons (a) perdu, dit-il, les quatre cens „ millions de sesterces dépensés pour „ Verus. Nous nous sommes appuyés „ sur un mur qui croule, & qui bien loin „ de pouvoir soutenir la République, „ n'est pas capable de nous étayer nous„ mêmes". Et dans une autre occasion, faisant allusion à l'apothéose qui suivoit ordinairement la mort des Césars : „ Je „ (b) ne me suis pas donné un fils, di„ soit-il : c'est un nouveau Dieu que j'a„ joûte à l'Olympe".

On prétend qu'il eut même dessein de casser l'adoption de Verus, & de faire un autre choix : & la chose ne me paroît point destituée de probabilité. Quoiqu'il aimât Verus, & qu'il ait paru s'affliger de sa mort, Adrien étoit un esprit si léger, & qui passoit si aisément d'une façon

(a) Quater millies perdidimus, quod exercitui populoque dependimus : si quidem in caducum parietem incubuimus, & qui non rempublicam, sed nos ipsos sustentare vix possit. *Spart. Adr.* 23. & *Æl. Ver.* 6.

(b) Ego mihi Divum adoptavi, non filium. *Spart. Æl. Ver.* 4.

façon de penser à une autre toute contraire, que je ne trouve point étonnant qu'il ait regretté sincérement celui qu'il auroit peut-être destitué, si la mort ne l'en eût défait. Verus en conçut de l'inquiétude. Le chagrin que lui causérent les discours d'Adrien sur son compte, empira son état : & la disgrace du Préfet du Prétoire, qui fut cassé pour lui avoir rapporté ce qu'il avoit entendu, ne servit qu'à lui prouver la vérité d'un trop fidéle rapport.

Cette douleur jointe au fond de son mal, le mit au tombeau. Il avoit préparé, ou appris une harangue, pour rendre graces à Adrien dans le Sénat, le premier Janvier. La nuit qui précéda, ayant pris un breuvage par lequel il croyoit se soulager, il mourut subitement d'un vomissement de sang, que peut-être le reméde avoit provoqué. Adrien, quoique touché de sa mort, défendit qu'on en portât le deuil, à cause de la circonstance des vœux que l'on renouvelloit dans ces jours-là même pour la prospérité de l'Empereur & de l'Empire. C'étoit une cérémonie de joie, qui ne devoit point être troublée par des marques de tristesse publique. Du reste Adrien fit rendre à la mémoire de Verus tous les honneurs usités pour les Empereurs. Il le *Tillem.*
mit au rang des Dieux, & voulut qu'on lui érigeât des statues colossales dans toutes les parties de l'Empire, & des

temples en plusieurs villes.

Verus n'avoit pas joui trois ans entiers de sa fortune ; car il ne peut pas avoir été adopté avant l'an de Rome 886, & il mourut le premier Janvier 889. Il laissa un fils, que nous verrons régner avec Marc Auréle.

Adrien adopte en sa place Tite Antonin. Histoire d'Antonin jusqu'à son adoption.

*Spart. Adr. 24. & Capit. T. Ant. 4.*

La mort de Verus fut un grand bien pour la République. Elle ne la délivra pas seulement d'un Prince qui l'auroit rendu malheureuse, mais elle fut l'occasion qui lui procura le plus sage & le plus accompli de ses Empereurs: & l'on peut dire qu'Adrien, louable à bien des égards, mais mêlé de taches énormes, racheta tous ses torts envers l'Etat par l'adoption de Tite Antonin.

Antonin, suivant l'usage qui s'introduisoit alors, portoit une multitude de noms. Il s'appelloit *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus*. Il acquit le nom de *Cæsar* par son adoption, celui d'*Augustus* par son élevation au Trône, & il dut à la bonté de son caractére excellent le surnom de *Pius*, qui marque un bon cœur, une belle ame, sensible à l'amitié & à la reconnoissance, surtout envers sa famille & sa patrie.

C'est notre Gaule qui a eu la gloire de donner à Rome en la personne d'Antonin le meilleur de ses Princes ; car il tiroit de la ville de Nîmes son origine paternelle.

Ses deux grands-péres furent Consuls :

ſuls : ſon pére parvint auſſi à cette dignité ſuprême : il tenoit par ſes alliances à tout ce qu'il y avoit alors de plus illuſtre dans Rome. Mais ce qui fait la principale & la plus ſolide ſplendeur de ſa famille, c'eſt que la vertu y étoit héréditaire. Son pére eſt loué par Spartien pour la pureté & l'intégrité des mœurs: & ſon ayeul maternel Arrius Antoninus joignoit, ſuivant le jugement de Pline le jeune, la douceur la plus aimable à l'éclat des vertus & des dignités. „ (a) „ Vous avez été deux fois Conſul, dit „ Pline dans une de ſes Lettres à Ar„ rius, & Conſul ſemblable à ceux de „ l'ancienne République. Vous avez e„ xercé le Proconſulat d'Aſie avec une „ gloire, à laquelle je ne dirai pas, de „ peur de bleſſer votre modeſtie, que „ perſonne n'ait pu atteindre; mais ſi „ l'on en trouve deux ou trois parmi „ vos prédéceſſeurs & vos ſucceſſeurs, „ qui vous ayent égalé, c'eſt beaucoup. „ Vous tenez rang entre les premiers „ citoyens de la ville par une vie irré„ pro-

(a) Quòd ſemel atque iterum Conſul fuiſti, ſimilis antiquis; quòd Proconſul Aſiæ, qualis ante te, qualis poſt te vix unus aut alter, (non ſinit enim tua verecundia dicere, qualis nemo) quòd ſanctitate, quòd auctoritate, ætate quoque princeps civitatis, eſt quidem venerabile & pulcrum: ego tamen te vel magis in remiſſionibus miror. Nam ſeveritatem iſtam pari jucunditate condire, ſummæque gravitati tantum comitatis adjungere, non minùs difficile, quàm magnum eſt. *Plin. IV. Ep.* 3

„ prochable, & par la considération dûë „ à votre mérite & à votre âge. Voilà „ bien des titres pour attirer nos res„ pects: mais je vous admire encore da„ vantage dans vos délassemens. Car as„ saisonner la sévérité des mœurs, telle „ qu'elle éclate en vous, par une dou„ ceur qui n'est pas moindre, & associer „ les graces à une solidité parfaite dans „ l'esprit & dans le caractére, c'est ce „ qui est extrêmement rare & difficile: „ c'est ce qui n'est donné qu'aux hom„ mes supérieurs". Cet éloge est fondé. On se souvient de la dignité & de la sagesse du compliment que fit Arrius à Nerva son ami, lorsqu'il le vit élevé à l'Empire: & ses amusemens annonçoient de l'agrément & du goût. Il occupoit son loisir à composer de petites piéces de Poësie en Grec, où brilloit une telle élégance & une telle délicatesse, qu'Athéne (a) même, si nous en croyons Pline, n'étoit pas plus Attique: & le même Pline en ayant traduit plusieurs en vers Latins, reconnoissoit que sa version demeuroit beaucoup au-dessous des beautés originales.

*Plin. Ep. IV. 18. & V. 10.*

Tite Antonin, issu de si bonne race, en soutint tout l'honneur. Ayant perdu son pére, lorsqu'il étoit encore en bas âge, & sa mére s'étant remariée, il fut d'a-

(a) Non medius fidius ipsas Athenas tam Atticas dixerim.

d'abord élevé par les soins & sous les yeux de son ayeul paternel : & après la mort de celui-ci, Arrius pére de sa mére le prit dans sa maison, & acheva son éducation. Antonin montra dès son enfance un heureux naturel, doux, aimable, rendant à tous ses proches ce qu'il leur devoit. Il s'attira ainsi leur amitié, & ils lui en donnérent des preuves effectives. Son beau-pére, c'est-à-dire, le second mari de sa mére, plusieurs de ses cousins & de ses alliés le firent leur héritier.

A mesure que son caractére se développa, il se fit estimer de plus en plus, & parvenu à l'âge d'homme, il réunit en lui tous les avantages du corps & de l'ame, qui pouvoient fixer en sa faveur le jugement du Public : une physionomie en même tems douce & majestueuse, un esprit orné, le talent de parler avec dignité & avec grace, une grande douceur de mœurs, une modération parfaite. Desintéressé, équitable, ennemi de l'injustice, libéral & bienfaisant; renouvellant le goût des anciens Romains pour l'exercice innocent de l'Agriculture, il ne donna dans aucun excès, il ne connut nulle affectation ; il étoit naturellement tout ce qu'il devoit être, & la vaine gloire n'entroit pour rien dans les motifs qui le faisoient agir. Heureux, si la lumiére du Christianisme, qui brilloit alors avec un très grand éclat, lui eût

appris

appris à sanctifier tant de vertus morales par des principes plus hauts & plus relevés, & qui remontassent jusqu'à Dieu même.

On le loue de s'être contenté pour les sommes qu'il prêtoit du plus léger intérêt qui fût en usage. Les Loix à Rome permettoient l'usure, & ceux qui passoient pour les plus gens de bien l'exerçoient souvent avec rigueur. Ainsi on doit savoir gré à Antonin d'avoir au moins mis des bornes, en ce qui le regardoit, à un abus dont il ne connoissoit pas l'injustice.

Sa naissance l'appelloit aux charges, & il s'en acquitta dignement. Après son Consulat, ayant achevé la carriére des honneurs, il passoit volontiers dans ses terres une grande partie de l'année. Mais quoiqu'il ne cherchât pas à se montrer, son mérite ne permettoit pas qu'on l'oubliât. Adrien le choisit pour être l'un des quatre Consulaires à qui il donnoit l'Italie à gouverner, & il eut l'attention de lui assigner le département dans lequel ses possessions étoient situées, afin qu'un homme de cette considération pût gérer son emploi sans se déranger beaucoup, & qu'il trouvât la commodité réunie avec l'éclat. Il fut à son tour Proconsul d'Asie, & il s'y comporta de maniére à surpasser même la réputation que son ayeul Arrius s'étoit acquise dans cette province. Au retour du Gouver-

nement

nement d'Asie, il continua d'être extrêmement considéré d'Adrien, qui l'appelloit fréquemment dans ses conseils : & l'Historien observe que dans toutes les délibérations Antonin inclinoit toujours au parti le plus doux.

Un homme si recommandable fut peu heureux dans son domestique. Il avoit épousé Annia Faustina, Dame d'une illustre naissance, mais dont la conduite ne répondit ni à ce qu'elle se devoit à elle-même, ni à la vertu & à la sagesse de son mari. Il évita l'éclat, & crut devoir étouffer son chagrin dans le silence. Il n'en eut pas moins d'affection & de respect pour son beau-pére Annius Verus, dont il soulagea la vieillesse, lui prêtant l'appui de son bras pour l'aider à se rendre au Sénat. On a dit que cette action de piété lui valut le surnom de *Pius*, & l'adoption d'Adrien. Mais il mérita l'un & l'autre à plus d'un titre.

De son mariage il eut quatre enfans, deux fils & deux filles. Les fils moururent fort jeunes. Des deux filles l'aînée, qu'il avoit mariée à Lamia Syllanus, mourut pareillement lorsqu'il partoit pour le Proconsulat d'Asie. La seconde est la trop fameuse Faustine, qui, mariée à Marc Auréle, imita & même surpassa le mauvais exemple de sa mére.

Adrien, après la mort d'Elius Verus, obligé de se chercher à lui-même & à la République un autre appui, jetta les yeux

Spart. Æl. Ver. n. 6. yeux sur Antonin. Peut-être y avoit-il pensé du vivant même de Verus, sur la vie duquel il sentoit qu'il ne pouvoit pas compter. Les qualités personnelles d'Antonin furent sans doute les motifs qui influérent principalement dans la détermination d'Adrien. Mais on peut croire que la considération de l'alliance y entra pour quelque chose, s'il est vrai, Tillem. T. Adr. art. 1. comme on prétend le prouver par quelques médailles, que Matidie, petite-niéce de Trajan, & sœur de l'Impératrice Sabine, fût tante d'Antonin.

Adrien s'étant décidé, demanda le consentement d'Antonin, & il fallut à ce sage Sénateur du tems pour délibérer s'il accepteroit le droit à la succession de la premiére place de l'Univers. Lorsque Dio, Adr. tout fut d'accord, l'Empereur assembla dans son Palais, d'où ses infirmités ne lui permettoient guéres de sortir, un grand Conseil, auquel il appella les chefs du Sénat, & il leur parla en ces termes. „ La nature m'a refusé la consolation d'avoir des héritiers de mon „ sang : vous y aviez suppléé en m'en „ donnant un par la Loi. Et peut-être „ le choix libre de l'adoption vaut-il „ bien le hazard de la naissance. Elius „ Verus étoit pour moi un fils tel que „ je pouvois le souhaiter. La mort me „ l'a ravi, & je lui ai trouvé un succes- „ seur digne de vous gouverner après „ moi, recommandable par sa naissan-

„ ce,

„ ce, plein de douceur, cœur tendre,
„ esprit éclairé, actuellement dans la
„ force de l'âge, & de qui vous n'avez
„ à craindre ni la pétulance de la jeu-
„ nesse, ni la lenteur ordinaire aux vieil-
„ lards. Dès son enfance il a appris à res-
„ pecter les Loix, & dans les divers
„ commandemens qu'il a exercés, il s'est
„ conduit avec sagesse, & a acquis une
„ grande expérience. Ainsi il n'ignore
„ rien de ce qui concerne le gouverne-
„ ment des affaires publiques, & il est
„ en état de faire usage de ses connois-
„ sances. Ces caractéres désignent assez
„ Auréle Antonin ici présent. Je sais
„ qu'il est l'homme du monde le plus
„ modeste, & que rien n'étoit plus é-
„ loigné de sa pensée que l'élevation à
„ laquelle je le destine. Mais malgré son
„ goût pour la tranquillité, j'espére qu'il
„ ne se refusera ni à mes besoins, ni à
„ ceux de l'Etat, & que surmontant sa
„ répugnance il se soumettra au fardeau
„ que je lui impose". C'est ainsi qu'Antonin fut adopté le vingt-cinq Février qui suivit la mort de Verus: & Adrien le fit sur le champ son collégue dans la puissance Proconsulaire, & dans celle du Tribunat.

*Adrien fait adopter par Antonin le fils de Verus & Marc Aurele.*

Comme Antonin n'avoit point d'enfans mâles, Adrien curieux de procurer, suivant l'exemple d'Auguste, plusieurs soutiens à la République, exigea qu'il adoptât le fils de Verus César, âgé alors

alors d'un peu plus de sept ans, & M. Annius, qui en avoit près de dix-sept, & qui fut dans la suite l'Empereur Marc Aurèle.

On conçoit assez quelles raisons faisoient souhaiter à Adrien que le fils de celui qu'il avoit adopté en premier lieu, fût lui-même adopté par Antonin, & il s'en expliqua : „ (a) Je suis bien aise, „ dit-il, que la République ait au moins „ un rejetton de Verus".

Histoire de Marc Aurele jusqu'à son adoption. Dio, & Capitol. M. Anton. 1-5. & M. Aurel. L. I.

M. Annius étoit parent d'Adrien : il étoit neveu de la femme d'Antonin, & fiancé à la fille de Verus César. Mais il tiroit ses plus puissantes recommandations de lui-même, caractére charmant, & qui faisoit paroître les plus heureuses dispositions pour la sagesse & pour la vertu.

Nous ne pouvons pas marquer au juste d'où venoit sa parenté avec Adrien. Nous observerons seulement qu'il étoit d'origine Espagnole ; que son bisayeul paternel, qui le premier de sa famille vint s'établir à Rome, avoit pour patrie Ucubis ou Succubis, ville de la Bétique peu éloignée d'Italica patrie d'Adrien ; & qu'il est aisé de concevoir que deux familles du même pays fussent alliées. Cette parenté, quelle qu'en soit l'origine, fut sans doute le motif des attentions

(a) Habeat Respublica quodcunque de Vero. *Spart. Æl. Ver. n. 7.*

tions de bienveillance qu'eut Adrien pour Annius dès les premiéres années de son enfance. Il lui donna le rang & le titre de Chevalier Romain à l'âge de six ans : & à huit il le décora d'un sacerdoce important, en l'associant au collége des Saliens : ensorte que l'adoption par laquelle il l'introduisit dans la Maison Impériale, ne fut qu'une suite de l'affection singuliére qu'il lui avoit toujours témoignée.

La noblesse de la famille d'Annius pouvoit-être ancienne, & on lui attribue une origine bien illustre, mais chimérique sans doute, en la faisant descendre de Numa. Son illustration constante ne remonte pas au-delà de la quatriéme génération. Annius Verus, bisayeul de celui dont nous parlons, s'étant transporté, comme il vient d'être dit, d'Ucubis à Rome, y parvint à la Préture. Son grand-pére de même nom porta la splendeur de sa maison au plus haut degré, & devint Patricien, trois fois Consul, & Préfet de la ville. Son pére mourut peu avancé en âge, étant actuellement Préteur. Il avoit épousé Domitia Calvilla Lucilla, fille de Calvisius Tullus, qui fut deux fois Consul.

Leur fils, dont il s'agit ici, nâquit le vingt-six Avril de l'an de Rome 872, sous le second consulat de son grand-pére. Il fut successivement adopté par son bisayeul du côté de sa mére Catilius Severus,

verus, & par son ayeul paternel Annius Verus: ensorte qu'il porta quelque tems le nom de Catilius, & reprit ensuite celui de ses péres. On a remarqué que le nom de Verus convenoit très bien à sa candeur & à l'amour qu'il montra pour la vérité dès son enfance. Adrien jugea même que ce nom ne disoit pas assez, & il voulut qu'on l'appellât *Verissimus*, ou *parfaitement vrai.*

Le soin de son éducation roula sur son ayeul paternel, à qui dans des Mémoires Philosophiques qu'il nous a laissés sur ce qui le concerne lui-même, il se reconnoît redevable de la générosité & de la douceur des sentimens. Mais d'un autre côté il compte parmi les bienfaits des Dieux, de n'être pas resté longtems entre les mains de la concubine qu'entretenoit ce grave Sénateur, & par laquelle l'innocence de ses mœurs auroit pu être pervertie.

Il fut instruit dans tous les Arts qui peuvent former l'esprit & le corps. On lui donna des Maîtres de Grammaire Grecque & Latine, d'Eloquence, de Philosophie, de Jurisprudence, de Mathématique, de Dessein, de Danse, de Musique : on le dressa même à la lutte, à la course, au pugilat. Il aima assez les exercices du corps, & il y réussissoit. L'Eloquence & la Poësie eurent peu d'attraits pour lui, & il remercie * les Dieux

* *La zèle pour les Belles-Lettres a porté Mr. Belist, Ac-*

Dieux de n'y avoir pas fait de grands progrès; parce que les succès en ce genre auroient pu l'attacher à des études dont il faisoit peu de cas en comparaison de la Philosophie.

Ce fut donc la Philosophie qui eut toute son estime & toute sa tendresse. Il la prit du côté solide, utile aux mœurs. Naturellement grave & sérieux, il ne perdit point le tems à des questions abstraites & souvent frivoles, qui ne peuvent servir que d'amusement, ou de pâture à la curiosité. Il s'attacha à ce qui pouvoit le perfectionner, lui former le cœur, reprimer les passions, lui inspirer l'amour de tous ses devoirs, le rendre plus doux, plus reconnoissant, plus éloigné des plaisirs illicites, plus disposé à faire du bien à tous ceux qui se trouveroient avoir besoin de son secours. Son ardeur pour cette belle Philosophie alla jusqu'à lui faire prendre à l'âge de douze ans le manteau de Philosophe. Il prétendit même en embrasser la vie austére: Il

*Académicien de Montauban, à tâcher d'affoiblir l'impression que pourroit faire à leur desavantage le dédain de Marc Aurèle pour l'Eloquence & pour la Poësie. (Voyez le Mêlange de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Acad. de Mont. 1751.) Le dessein de cet Académicien est louable, ses interprétations sont ingénieuses. Mais les expressions de Marc Aurèle me paroissent trop nettes & trop précises pour être susceptibles d'explication. Il est plus simple de convenir du fait, & de nier la conséquence. Marc Aurèle fut un grand Prince, mais il nous est permis de penser qu'il poussa trop loin le rigorisme Philosophique.*

il commença à coucher sur la dure, & ce ne fut qu'avec bien de la peine que sa mére obtint de lui qu'il souffrît un matelas *. L'application infatigable à l'étude, la continuïté du travail, & la sévérité du régime, altérérent sa santé : & c'est le seul reproche qu'ait mérité son enfance. Il nous apprend lui-même que dans sa jeunesse il cracha le sang. Mais les maux qui ont pour principes ces sortes d'excès, ne sont pas les plus difficiles à guérir. Il reprit vigueur, & malgré une vie toujours laborieuse, il poussa sa carriére tout près de soixante ans.

On voit que les sages maximes de la Philosophie ne meublérent pas seulement sa mémoire, mais qu'elles influérent dans sa conduite. Il y fut constamment fidéle : ses mœurs furent sans tache ; ou s'il avoue que dans le feu de l'âge l'amour prit quelque pouvoir sur lui, il déclare en même tems qu'il en secoua promptement le joug.

Il adopta le maintien sérieux de Philosophe, sans en prendre la morgue. Son accueil étoit prévenant & gracieux, non seulement pour ses amis, mais à l'égard de ceux même qu'il connoissoit peu. Il sut être (a) vertueux sans orgueil, modeste sans timidité, grave sans sécheresse. Tous

* *L'Original porte* des peaux.

(a) Frugi sine contumaciâ, verecundus sine ignaviâ, sine tristitiâ gravis. *Capit.*

Tous ses maîtres trouvérent en lui le disciple le plus reconnoissant qui fut jamais. Il est vrai qu'ils le méritoient. Par le détail qu'il nous fait lui-même de ce qu'il a appris de chacun d'eux, il paroît que leurs leçons ne se renfermoient pas dans l'art ou la science qui faisoit proprement leur objet; & qu'ils avoient encore plus à cœur de lui élever l'ame, & de le former à toutes les vertus morales & civiles. Aussi les aima-t-il avec une tendresse dont il y a peu d'exemples. Une des faveurs dont il rend graces aux Dieux, c'est de ce qu'ils l'ont mis à portée de s'acquitter envers ceux qui ont élevé son enfance, & de les récompenser, chacun selon ce qui convenoit à leur état, & sans délai, sans leur faire attendre longtems ce qu'ils avoient droit d'espérer. Il les honora vivans & morts. Il gardoit leurs images en or dans sa chapelle domestique avec celles de ses Dieux Lares, & il offrit à leurs tombeaux des couronnes de fleurs & des victimes.

Les plus célébres de ces maîtres furent Hérode Atticus Orateur Grec, Cornelius Fronto Orateur Latin, mais surtout Junius Rusticus, qui à une illustre naissance joignoit un goût héréditaire pour la Philosophie Stoïque; car il paroît avoir été le petit-fils de celui que Domitien avoit fait mourir. Atticus & Fronto devinrent Consuls sous Anto-

nin. Rusticus fut l'ami & le confident du Prince son éléve, qui le consultoit sur les affaires publiques & particuliéres, qui le saluoit par le baiser avant même les premiers Officiers de sa Cour, qui le fit deux fois Consul, & engagea le Sénat après sa mort à lui ériger des statues. J'ai peine à comprendre comment un Prince si sage, qui étoit plein d'estime & d'amitié pour Rusticus, déclare s'être mis plusieurs fois en colére contre lui, & se félicite de ne s'être permis à son égard aucun excès, dont il ait eu lieu de se repentir. Peut-être Rusticus mêloit-il à ses bonnes qualités une rudesse, qui mettoit à l'épreuve la patience de l'Empereur.

Le jeune Annius fréquenta aussi les écoles publiques des Rhéteurs, & il y fit avec plusieurs de ses condisciples des liaisons d'amitié, qu'il conserva fidélement. Lorsqu'il fut Empereur, il les combla de ses bienfaits, & ceux que leur condition ne lui permit pas d'élever aux honneurs, il les enrichit par ses libéralités.

Dans sa quinziéme année il prit la robe virile, & sur le champ Adrien arrêta son mariage avec une fille de Verus César. Mais l'âge trop tendre des parties contractantes retarda l'exécution de ce projet, qui fut ensuite rompu par d'autres circonstances.

Peu de tems après Annius fut nommé à la

à la Préfecture de la ville pendant les Féries Latines. C'étoit une simple décoration, une ombre de Magistrature sans fonction, comme je l'ai remarqué ailleurs. Mais enfin il falloit représenter, & Annius fit son personnage avec toute la décence & toute la dignité possibles. T. II. p. 365.

Il prouva vers le même tems son desintéressement & sa générosité à l'égard de sa sœur unique Annia Cornificia, en lui cédant, apparemment à l'occasion d'un mariage, tout le bien de son pére. Sa mére blâma cette libéralité, & voulut s'y opposer. Il répondit aux représentations qu'elle lui fit, que les biens de son ayeul paternel, dont il étoit fils adoptif & seul héritier, lui suffisoient: ,, Et je vous invite vous-même, ajoûta-t- ,, il, à donner tout ce que vous possédez ,, à ma sœur, afin que sa fortune ne soit ,, point inférieure à celle de son mari".

Par tant d'excellentes qualités, par une conduite si parfaitement soutenue dans toutes ses parties, Annius s'étoit fait tellement aimer & estimer d'Adrien, que s'il eût été d'un âge plus mûr à la mort de Verus César, il semble, à en juger par les expressions de Capitolin, que l'Empereur l'eût choisi pour lui succéder. Au moins, en adoptant Tite Antonin, il exigea de lui, comme je l'ai dit, qu'il adoptât lui-même M. Annius avec le fils d'Ælius Verus: & quoique celui-

ci appartînt déjà à sa famille, puisqu'il étoit fils de son fils adoptif, il donna néanmoins sur lui la préférence & le droit d'aînesse à M. Annius, que nous nommerons dorénavant Marc Auréle, parce qu'en vertu de son adoption il prit le nom de famille de Tite Antonin, qui étoit *Aurelius*.

Son élevation, loin de l'enfler d'orgueil, ou de lui causer même de la joie, l'affligea, l'inquiéta. Ayant reçu ordre d'aller occuper la maison qu'Adrien habitoit avant que d'être Empereur, il quitta à regret les jardins de sa mére, où il logeoit alors. Et comme ses domestiques, qui pensoient bien différemment, s'étonnoient de sa tristesse dans une si belle occasion de se réjouir, il leur exposa les embarras, les inconvéniens, les dangers de la puissance Impériale.

Son nouvel état ne changea rien dans ses procédés. Non seulement il fut soumis & respectueux envers ses pére & grand-pére adoptifs, mais il témoigna à tous ses proches les mêmes égards, les mêmes déférences qu'il avoit toujours eues pour eux. Il aimoit par goût la simplicité & la modestie, & il y demeura constamment attaché. Nul faste ni dans sa maison, ni dans ses équipages, ni sur sa personne : il ne se distinguoit en rien des particuliers. Il continua les études qu'il avoit commencées ; & destiné à l'Empire, il alloit comme auparavant

aux

aux leçons publiques des Maîtres d'Eloquence * & de Philosophie. Sagement œconome, il ne croyoit point que les folles dépenses fussent une nécessité de son rang : il conservoit son patrimoine pour faire face aux vrais besoins, & être en état d'en aider les gens de mérite par des libéralités placées.

Aussitôt après qu'il eût été adopté, quoiqu'il n'eût pas encore dix-sept ans accomplis, il fut désigné Questeur, Adrien ayant obtenu pour lui du Sénat une dispense d'âge.

Les arrangemens pris par Adrien pour sa succession étoient bien sages, & ils furent sans doute applaudis de tous les juges desintéressés. Mais l'ambition est injuste, & ceux qui avoient des prétentions & des espérances, ne purent se voir frustrés sans douleur, & ils firent paroître leur mécontentement. L'Histoire nomme en particulier Catilius Severus, dont le nom semble marquer un proche parent de Marc Aurèle. C'étoit un homme important, & actuellement Préfet de la ville. Sa basse envie lui valut la perte de sa place.

La

* *On voit par-là que Marc Aurèle n'avoit pas absolument declaré la guerre à l'Eloquence, qui en effet lui étoit nécessaire dans le rang suprême, suivant la maniére de penser établie parmi les Romains. Mais il ne la cultiva jamais que subordonnément à la Philosophie, & il se contenta en ce genre d'éviter le blâme, sans aller jusqu'à mériter des éloges.*

Adrien, tourmenté par une longue maladie, veut se donner la mort. Antonin lui en ôte les moyens. *Dio, & Spart. Adr. 24, 25.*

La maladie d'Adrien augmentoit, & ne lui permettoit d'espérer que des délais qui ne pouvoient pas être fort longs. Certains remédes dont il usa, & que Dion, Ecrivain crédule & de peu de jugement, veut faire passer pour des secrets de Magie, lui procurérent des soulagemens momentanés, en lui faisant vuider beaucoup d'eaux, qui revinrent bientôt après, & ramenérent l'enflure. Ennuyé d'une vie si triste, & ne pouvant supporter une situation où il mouroit chaque jour sans pouvoir jamais mourir, il voulut terminer ses douleurs par le fer ou par le poison. Il demandoit une épée pour se percer, il demandoit quelque breuvage empoisonné, & personne ne lui en donnoit. Antonin avoit défendu que l'on obéît à ses ordres désespérés, témoignant qu'il se croiroit coupable de parricide, s'il souffroit qu'on ôtât la vie à celui qu'il devoit aimer comme un pére. Il employa auprès d'Adrien lui même les représentations & les priéres, & s'étant fait accompagner des principaux Officiers de la Cour & du Palais, il l'exhorta, il le conjura d'adoucir ses maux par la patience, au lieu de les porter à l'extrême par un désespoir précipité. Il réussit si peu, qu'Adrien fit une nouvelle tentative pour se délivrer de la vie. Il s'adressa à un nommé Mastor, Jazyge de nation, qui ayant été fait autrefois prisonnier de guerre dans quel-

quelque combat, lui avoit paru, à cause de sa force de corps & de son courage, propre à le servir à la chasse. Il manda donc ce Mastor, & moitié par caresses, moitié par menaces, il l'engagea à lui promettre de le tuer. Il marqua même sur son corps avec le pinceau un endroit au-dessous de la mammelle, qu'il s'étoit fait indiquer par Hermogéne son Médecin, comme le plus favorable pour parvenir, au moyen d'un coup d'épée, à une mort prompte & douce. Mais toute réflexion faite Mastor se dédit, & il prit la fuite pour n'être pas obligé de prêter son ministére à une exécution si dangereuse. Ainsi Adrien fut réduit à se lamenter inutilement, de ce qu'étant le maître de la vie des autres, il ne l'étoit pas de la sienne.

La tendresse ingénieuse d'Antonin lui suggéra, pour tranquilliser l'esprit du malade, un expédient peu conforme à la sincérité, mais très propre à produire l'effet qu'il souhaitoit. Une femme vint demander à parler à l'Empereur, & elle lui dit: „ Qu'elle avoit été avertie „ en songe de le détourner de se tuer, „ parce qu'il recouvreroit la santé. Qu'„ ayant négligé d'obéir à cet ordre di„ vin, elle étoit devenue aveugle. Qu'„ elle avoit reçu un second avertisse„ ment semblable au premier, avec pro„ messe que l'usage de ses yeux lui se„ roit rendu si elle obéissoit". Après a-

voir exécuté sa commission prétendue, elle alla se laver les yeux dans l'eau d'une fontaine sacrée, & elle reparut devant Adrien avec une vue saine & les organes en bon état. Pour fortifier l'impression, la même comédie se répéta de la part d'un homme venu exprès du fond de la Pannonie. Il n'est point dit si Adrien fut la dupe de ces petits artifices.

*Lamprid. Heliog. c. 7.* Mais sa santé ne revint point. Il tomba même dans des accès de manie : & l'on prétend que c'est à cette occasion qu'il donna son nom à la ville d'Oresta dans la Thrace, & la fit appeller Adrianopolis, (aujourd'hui Andrinople) parce qu'on lui persuada que pour se guérir il falloit qu'il délogeât un furieux, & se mît en sa place : ce qu'il s'imagina exécuter en substituant son nom à celui d'Oreste.

Antonin sauve plusieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir.

*Spart. Adr. & Cap. T. Ant. 2. & Aurel. Vict.*

Les fureurs d'Adrien se tournérent contre plusieurs membres du Sénat, qu'il condamna sans aucune cause légitime à mourir. Mais ils furent sauvés par la bonté d'Antonin, qui d'ailleurs parfaitement soumis aux volontés de son pére adoptif, ne crut pas devoir sacrifier à l'obéissance les droits de l'humanité & de la justice. Il fit disparoître ceux dont la mort étoit ordonnée, & il les tint cachés jusqu'à son avénement à l'Empire.

Mort d'Adrien.

*Dio & Spart.*

Adrien, malgré tout ce qu'il souffroit, continua pendant longtems son travail accou-

accoutumé, & il s'occupoit des ſoins du Gouvernement. Sentant néanmoins combien ſon état de langueur nuiſoit aux affaires, il diſoit ſouvent, „(a) Qu'„ un Prince devoit mourir ſans mala„ die". Enfin il fallut ſuccomber, & il ſe retira à Baies, laiſſant Antonin à Rome, chargé de l'adminiſtration de la République.

Dans ſa retraite il s'affranchit de tout régime, mangea & but tout ce qui lui plaiſoit, & par ce moyen il amena bientôt la mort qu'il déſiroit depuis ſi longtems. Lorsqu'il la vit approcher, il manda Antonin, & expira entre ſes bras le 10 Juillet de l'an de Rome 889, répétant ſouvent à grands cris cette eſpéce de proverbe populaire: „ La multitude des „ Médecins a fait mourir l'Empereur." Peu de tems avant que la mort vînt terminer ſes jours, il voulut ſe jouer d'elle en quelque façon, & il fit ſur un ſi triſte ſujet de petits vers badins, dont on pourroit louer l'élégance, s'il n'étoit plus juſte d'être uniquement frappé de l'aveuglement déplorable qu'ils expriment (b). Un illuſtre Ecrivain de nos jours les a traduits très heureuſement en la façon qui ſuit.

„ Ma petite ame, ma mignonne,

„ Tu

(a) Sanum Principem mori debere, non debilem, Spart. Æl. Ver. 6.

(b) Animula vagula, blandula,



Hoſpes

„ Tu t'en vas donc, ma fille ! & Dieu fache
„ où tu vas.
„ Tu pars feulette & tremblotante. Hélas !
„ Que deviendra ton humeur folichone ?
„ Que deviendront tant de jolis ébats ?

*Spart. Adr. 1. & 26.* Adrien étoit né le vingt-quatre Janvier de l'an de Rome 807, & ainfi il a vécu foixante-deux ans, cinq mois, & dix-fept jours. Il régna vingt ans & près d'onze mois.

Antonin obtient du Sénat, avec beaucoup de peine, qu'Adrien foit mis au rang des Dieux. *Dio, Adr. & Tit. Ant. Spart. Adr. 25-27. & Cap. T. Ant. 5.* Antonin fit brûler fon corps à Pouzzoles dans la maifon de campagne qui avoit appartenu à Cicéron, & enfuite il en transporta les cendres à Rome, pour lui célébrer des obféques Impériales, & folliciter fon apothéofe. Le Sénat n'étoit nullement difpofé à lui déférer cet honneur. Le fang illuftre qu'Adrien avoit verfé au commencement & à la fin de fon régne, faifoit détefter fa mémoire ; & l'on ne parloit de rien moins que d'abolir fes actes, comme ceux d'un tyran. Ce parti pouvoit être auffi dangereux qu'il eût été violent ; car les foldats aimoient Adrien. Antonin les larmes aux yeux conjura les Sénateurs de s'adoucir ; & il arrêta tout court leur projet d'annuller tous les actes d'Adrien, en leur

Hofpes comefque corporis,
Quæ nunc abibis in loca,
Pallidula, rigida, nudula ?
Nec, ut foles, dabis jocos.
*Spart. Adr. 25.*

leur disant: „ L'un de ces actes est mon „ adoption. Vous la casserez donc, & „ je ne serai point votre Empereur." Ils résistoient encore à l'apothéose. Mais Antonin acheva de les fléchir, en leur produisant vivans ceux de leurs confréres qu'ils avoient cru morts, suivant les ordres donnés par Adrien contre eux. Il n'eut même garde de se faire honneur de cet acte de bonté. Il déclara qu'il ne faisoit que suivre les intentions de son pére, qui, s'il eût vécu, auroit révoqué des condamnations trop précipitamment prononcées. Le fait n'étoit pas aisé à croire: mais sans trop l'approfondir le Sénat se rendit; & il accorda au pére, qu'il haïssoit, les honneurs demandés pour sa mémoire par un fils si digne d'être aimé.

Cap. X. Ant. 6.

Le respect filial qu'Antonin fit paroître en cette importante occasion, est cité comme un des motifs qui lui méritérent le surnom de *Pius*, & c'en étoit une raison bien légitime.

Adrien fut donc mis au rang des Dieux. Ses funérailles furent célébrées dans Rome avec toute la pompe que j'ai décrite ailleurs en parlant de celles d'Auguste, & ses cendres furent portées dans le tombeau qu'il s'étoit construit lui-même, parceque, dit-on, le monument d'Auguste étoit rempli. Antonin lui bâtit un temple à Pouzzoles, où son corps avoit été brûlé: il y établit des

Prêtres, une confrérie, des jeux qui devoient s'exécuter chaque cinquiéme année, en un mot, tous les honneurs que la superstition Payenne rendoit à ceux qu'elle regardoit comme Dieux : misérable comédie, inutile pour le mort, injurieuse au seul Dieu véritable.

Jugement sur Adrien.

Adrien ne méritoit ni les honneurs divins, ni peut-être la haine que le Sénat montra contre sa mémoire. Il avoit un génie élevé, une grande intelligence dans le Gouvernement de la République, une application persévérante aux affaires. Il sut se faire respecter & aimer des troupes, parmi lesquelles il maintint la discipline avec fermeté, mais sans rigueur. La mort de quatre Consulaires au commencement de son régne, & les cruautés qu'il exerça ou ordonna sur la fin de sa vie, ont beaucoup nui à sa gloire. Mais il est plus que probable, que les quatre Consulaires dont il se défit d'abord, avoient conspiré contre lui ; & ses derniéres rigueurs, quoiqu'inexcusables sans doute, doivent être imputées en partie à la maladie cruelle qui le tourmentoit. En général l'Etat fut heureux pendant son régne. Il n'y eut aucune sédition, peu de guerres, & sans conséquence par rapport à la paix du dedans. On se seroit loué du Gouvernement d'Adrien, s'il eût succédé à Domitien. C'est un malheur pour lui d'avoir eu pour prédécesseurs Nerva & Tra-

Trajan, & pour successeurs Antonin & Marc Auréle.

Ce fut un Prince très lettré, il cultiva & il protégea tous les Arts. Mais de son tems le bon goût étoit perdu. Non seulement on ne connoissoit plus cette belle nature, cette charmante simplicité qui fait le caractére des excellens Ecrivains du siécle d'Auguste : mais on n'avoit pas même su se conserver en possession d'un second ordre de beautés substitué au premier dans l'âge postérieur : je veux dire la richesse & la variété des pensées, & la mâle vigueur du style.

Etat de la Littérature sous son régne.

Nous ne pouvons citer sous Adrien que deux Auteurs Latins, Suétone & Florus, dont l'un est sec, souvent minutieux, sans élevation, demeurant au dessous de sa matiére, & la traitant en petit : l'autre a de la noblesse, mais qui dégénére en enflure. Dans un abrégé, qui doit être extrêmement simple, Florus prend le ton de Déclamateur, comme s'il vouloit compenser par le faste des maniéres & du dehors, l'appauvrissement d'un sujet réduit en squélette. C'est lui qui paroît avoir le premier donné cours aux abrégés, si commodes pour la paresse, & si propres à faire des demi-savans.

Les Grecs du tems d'Adrien ont plus enrichi la Littérature, que les Romains. Mais hors Plutarque, Ecrivain d'un mérite supérieur, & peut-être Arrien, dont

on a comparé le ſtyle à celui de Xénophon, les autres ne ſe ſont rendus dignes que d'une médiocre eſtime. Quelques-uns s'appliquoient à des diſcuſſions ſubtiles & épineuſes, ou donnoient des collections de remarques détachées. Ceux qui vouloient paſſer pour Orateurs, n'étoient la plupart que des Sophiſtes, qui mêlant ſans jugement l'Eloquence & la Philoſophie, ne ſe montroient, à proprement parler, ni Orateurs ni Philoſophes. L'étude de la Philoſophie étoit alors la mode régnante, & elle produiſit des ouvrages utiles pour les mœurs. Mais je ne craindrai point de dire qu'elle fut une des cauſes qui gâtérent le goût de l'Eloquence. La Philoſophie priſe ſobrement peut contribuer beaucoup à perfectionner les autres Arts. Mais il ne faut pas qu'elle les domine, qu'elle les ſubjugue, qu'elle leur faſſe perdre la forme qui leur eſt propre, pour leur donner la ſienne.

Je ne dirai rien ici de Plutarque, qui eſt aſſez connu, & ſur lequel on peut conſulter Mr. Rollin.

Arrien fut Philoſophe & employé
Tillem. dans les grandes affaires. Aſſidu & reſpectueux diſciple d'Epictéte, il a recueilli en huit livres, dont quatre nous reſtent, les principales maximes de ſon Maître, plus étendues qu'elles ne ſe trouvent dans le Manuel d'Epictéte lui-même. Quoique né à Nicomédie dans

la

la Bithynie, & vraisemblablement Grec d'origine, il ne laissa pas de parvenir au Consulat dans Rome, qui devenoit de plus en plus la patrie commune de tous les peuples de l'Empire. On ne peut guéres douter qu'il ne soit le même que Flavius Arrianus Gouverneur de Cappadoce, qui, ainsi que je l'ai rapporté d'après Dion, repoussa ou arrêta une incursion des Alains. Nous avons parmi les œuvres d'Arrien une description de l'ordre de bataille de l'armée Romaine vis-à-vis de ces peuples. Il avoit composé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont perdus. Le plus célébre de ceux qui nous restent est son Histoire d'Alexandre, écrite d'après les mémoires de Ptolémée & d'Aristobule. J'ai eu occasion de citer son (*) Périple du Pont Euxin, qui est adressé en forme de lettre à l'Empereur Adrien. Nous avons pareillement sous son nom un Périple de la Mer Erythrée, que d'illustres Savans croyent être d'un Auteur plus ancien. Sans prétendre manquer au respect qui est dû à l'autorité de Saumaise, suivi de Vossius & de Mr. de Tillemont, j'ai pourtant rapporté un endroit de ce Périple au régne de Trajan; & il me paroît fort naturel de penser qu'Adrien, qui ai-

(*) Périple *est un mot Grec, qui signifie* circuit fait par mer. *Ainsi le Périple du Pont Euxin est la description d'une navigation autour du Pont Euxin en suivant les côtes.*

aimoit beaucoup les voyages, n'ayant pas pu faire lui-même le tour du Pont-Euxin & de la Mer Erythrée, fut bien aise que les côtes de ces deux mers, peu connues de son tems, fussent visitées par un bon & exact observateur.

L'Arrien dont je parle, doit être distingué de celui à qui Pline le jeune a écrit plusieurs de ses lettres, & qui étoit retiré à la campagne, & par conséquent déjà âgé, pendant que Pline couroit la carriére des honneurs.

J'ai fait mention de Phlégon affranchi d'Adrien, & qui lui prêta son nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet Empereur avoit lui-même écrit sa vie. Ce fut un Auteur fécond, & on cite grand nombre de livres composés par lui, & rempli de recherches savantes. Il nous intéresse particuliérement par le témoignage qu'il a rendu à l'éclypse miraculeuse arrivée le jour de la passion de notre Sauveur. Voici ses termes rapportés par Eusébe: *Euseb. Chron.* „ Dans „ la quatriéme année de la deux-cens „ deuxiéme Olympiade arriva l'éclipse „ de soleil la plus mémorable qui ait ja- „ mais été. A midi le jour fut changé „ en une nuit si ténébreuse, que l'on „ vit les étoiles au ciel". L'année exprimée par Phlégon dans ce passage, est regardée par les Savans comme celle de la mort de J. C.

Pour ne rien ometttre de ce que l'on peut

peut raisonnablement souhaiter de trouver ici touchant ceux qui du tems d'Adrien ont acquis de la réputation dans la Littérature, je dirai qu'Epictéte vivoit encore sous ce Prince, & parut à sa Cour; que le Philosophe Euphrate, dont j'ai fait mention à l'occasion de ses démêlés avec Apollonius de Tyanes, obtint d'Adrien, dans les premiéres années de son régne, la permission de se donner la mort, parce qu'il ne pouvoit supporter la maladie jointe aux incommodités de la vieillesse. Dio, Adr.

Nous savons peu de choses de la vie de Suétone, qui étoit d'une naissance médiocre, & qui ruina par son imprudence, comme je l'ai rapporté, les espérances de sa fortune. Il nous apprend lui-même que son pére, nommé Suetonius Lenis, servit comme Tribun des soldats dans l'armée d'Othon contre Vitellius. Il plaida dans sa jeunesse, comme il paroît par une lettre de Pline, qui lui témoigne & dans cette lettre, & dans quelques autres, une singuliére affection. Outre ses vies des douze Césars, il avoit écrit divers autres ouvrages, tous dans un goût de recherches curieuses, & dont il nous reste un livre sur les illustres Grammairiens, un autre sur les fameux Rhéteurs. Nous avons aussi quelques vies de Poëtes Latins, qui lui sont attribuées. Tillem.

FAS-



# FASTES DU REGNE DE TITE ANTONIN.

A. R. 889. .... CAMERINUS.
De C. 138. .... NIGER.

Tite Antonin succéde à Adrien le dix Juillet, & reçoit du Sénat le surnom de *Pius*. Faustine sa femme est appellée *Augusta*.

Conspirations contre le nouvel Empereur. Il use de clémence envers les coupables.

A. R. 890. T. ANTONINUS AUGUSTUS II.
De C. 139. C. BRUTTIUS PRÆSENS II.

Marc Auréle Questeur.

Son mariage avec Faustine fille d'Antonin est conclu. En conséquence il reçoit le titre de César, & est désigné Consul pour l'année suivante.

A. R. 891. T. ANTONINUS AUGUSTUS III.
De C. 140. M. AURELIUS CÆSAR.

A. R. 892. M. PEDUCÆUS SYLOGA PRISCINUS.
De C. 141. T. HOENIUS SEVERUS.

Mort

Mort de l'Impératrice Faustine.
Derniére observation astronomique de Ptolémée, le mécredi deux Février.

L. CUSPIUS RUFINUS. A. R. 893.
L. STATIUS QUADRATUS. De C. 142.

Cette année étoient établis les Jeux qu'Antonin consacra à la mémoire d'Adrien, & qui devoient se célébrer chaque cinquiéme année à Pouzzoles.

C. BELLICIUS TORQUATUS. A. R. 894.
TI. CLAUDIUS HERODES ATTICUS. De C. 143.

Hérode Atticus, Consul cette année, étoit ce fameux Sophiste, qui donna des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle.

.... AVITUS. A. R. 895.
.... MAXIMUS. De C. 144.

Ces deux Consuls sont apparemment Lollianus Avitus & Claudius Maximus, qu'on trouve avoir été Proconsuls d'Afrique l'un après l'autre.

T. ANTONINUS AUGUSTUS IV. A. R. 896.
M. AURELIUS CÆSAR II. De C. 145.

L. Commodus, second fils adoptif d'Antonin, prend la robe virile.
Dédicace du temple bâti en l'honneur d'Adrien.

SEX. ERUCIUS CLARUS II. A. R. 897.
CN. CLAUDIUS SEVERUS. De C. 146.

Erucius Clarus fut Préfet de la ville.

Il est loué dans Aulugelle, comme curieux de s'instruire de l'Antiquité, & amateur des mœurs antiques.

A. R. 898. De C. 147. .... LARGUS.
.... MESSALINUS.

Jeux Séculaires.

Marc Auréle, pére d'une fille qui paroît être Lucille mariée dans la suite à L. Verus, reçoit la puissance Tribunicienne & la puissance Proconsulaire.

Appien Alexandrin écrivoit vers ce tems-ci.

A. R. 899. De C. 148. .... TORQUATUS.
.... JULIANUS.

A. R. 900. De C. 149. SER. SCIPIO ORFITUS.
Q. NONIUS PRISCUS.

A. R. 901. De C. 150. .... GLABRIO GALLICANUS.
.... VETUS.

A. R. 902. De C. 151. ... QUINTILIUS CONDIANUS.
.... QUINTILIUS MAXIMUS.

Ces deux Consuls étoient fréres, & ils sont célébres dans l'Histoire par leur mérite & par leur union.

A. R. 903. De C. 152. SEX. JUNIUS GLABRIO.
C. OMOLLUS VERIANUS.

Cette même année fut Consul, mais subrogé & non ordinaire, M. Valerius Homullus ou Omulus, dont Antonin eut à souffrir plus d'une fois la rusticité & les railleries piquantes.

Ref-

Rescrit adressé par Antonin à la Province d'Asie en faveur des Chrétiens.

C. BRUTTIUS PRÆSENS. A. R. 904.
A. JUNIUS RUFINUS. De C. 153.

L. Commodus Questeur donne des Jeux, & y préside assis entre Antonin & Marc Auréle. Il fut Consul l'année suivante.

L. AURELIUS COMMODUS. A. R. 905.
T. SEXTIUS LATERANUS. De C 154.

C. JULIUS SEVERUS. A. R. 906.
M. RUFINUS SABINIANUS. De C. 155.

M. CEIONIUS SILVANUS. A. R. 907.
C. SERIUS AUGURINUS. De C. 156.

.... BARBARUS. A. R. 908.
.... REGULUS. De C. 157.

.... TERTULLUS. A. R. 909.
.... SACERDOS. De C. 158.

.... PLAUTIUS QUINTILLUS. A. R. 910.
M. STATIUS PRISCUS. De C. 159.

APPIUS ANNIUS BRADUA. A. R 911.
T. VIBIUS BARUS. De C. 160.

M. AURELIUS CÆSAR III. A. R. 912.
L. AURELIUS COMMODUS II. De C 161.

Mort d'Antonin, le sept Mars. On lui décerne tous les honneurs divins.

# TITE ANTONIN.

## §. IV.

*Le régne d'Antonin, tout-à-fait digne de mémoire, manque d'Historiens. Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient. Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs. Mouvemens de rebellion & de guerre appaisés sans peine. Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes. Le régne d'Antonin fut pacifique. Il s'applique à faire le bonheur des peuples. Il consulte, mais ne se laisse point gouverner. Il aimoit à rendre raison de sa conduite. Ses procédés affables & populaires. Traits de sa douceur, que n'altéroient point même les injures. S'il lui falloit user de sévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adoucissement. Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Il craint de fouler les peuples. La bonté d'Antonin ne dégénére point en foiblesse. Il est ménager des finances de l'Etat, & libéral de son patrimoine. Oeconome sans avarice, il sut placer ses libéralités. Jeux & Spectacles. Edifices dont il embellit Rome, & plusieurs autres villes. Egalité & stabilité de sa conduite. Ordonnances d'Antonin sur divers points de Jurisprudence.*

*dence. Rescrits en faveur des Chrétiens. Il est respecté de tous les Rois & Peuples voisins de l'Empire. Sa conduite privée fut aussi louable que ses maximes de gouvernement. On peut y remarquer pourtant quelques taches. Antonin fait Marc Aurèle son gendre, & le nomme César. Marc Aurèle continue ses exercices & ses études de Philosophie. Morgue pédantesque du Stoïcien Apollonius. Bon cœur de Marc Aurèle. Il est associé à la puissance du Tribunat. Jeux Séculaires. Il gouverne avec Antonin. Commodus, son frère adoptif, est laissé par Antonin dans la condition privée. Maladie & mort d'Antonin. Honneurs rendus à sa mémoire. Vénération pour le nom d'Antonin. Tableau d'Antonin tracé par Marc Aurèle. Antonin aima & cultiva les Lettres. Hommes illustres par leur esprit & par leurs ouvrages, sous son régne. Fronto, Orateur. Appien. Ptolémée. Maxime de Tyr. Hérode Atticus.*

L'AVENEMENT de Tite Antonin à la souveraine puissance fut un sujet de joie universelle pour le Sénat, pour le Peuple, & pour tout l'Empire : & ce Prince, pendant un régne de plus de vingt-deux ans soutint & augmenta l'estime publique dont il jouissoit en commençant de régner. C'est grand dommage assurément qu'un Empereur si digne d'éloges manque d'Historiens, pendant que

Le régne d'Antonin, tout-à-fait digne de memoire, manque d'historiens.

[illegible] & des Nérons ont un [illegible] souvent de pa- [illegible] mais elles ne peuvent [illegible] qu'ici.

[illegible] mémoires ne nous per- [illegible] une Histoire sui- [illegible] du regne d'Anto- [illegible] de tracer [illegible] & de son [illegible] Les faits qui restent, [illegible] dans leur ordre au- [illegible]

[illegible] de son adoption, [illegible] puissance Tribuni- [illegible] puissance Proconsulaire. [illegible] lui ajouta les ti- [illegible] Grand-Pontife, & en [illegible] Père de la Patrie. Il re- [illegible] la mo- [illegible] ses prédécesseurs, [illegible] nom d'honneur [illegible] Les delais d'- [illegible] On le trou- [illegible] dès la fécon- [illegible] méritoit bien [illegible] qui écrivoit [illegible] qu'il eut [illegible] comme Cyrus. [illegible]

[illegible] aussi le surnom de [illegible] ailleurs la signi- [illegible] difficile de rendre [illegible] un seul mot. Ant- [illegible] sur le champ par

par la joie avec laquelle il approuva & autorisa le zèle que montroient les Sénateurs pour honorer la mémoire de son pére, de sa mére, de ses ayeux, de ses fréres, morts avant lui, à qui tous il fut ordonné qu'on érigeroit des statues. J'ai déjà dit qu'Antonin prouva sa piété filiale envers Adrien par toutes sortes d'honneurs qu'il lui fit rendre, licites & illicites; & j'ajoûte ici qu'il lui consacra un buste magnifique, qui fut placé apparemment dans le lieu des assemblées du Sénat. Sa femme Faustine fut dans le même tems appellée *Augusta*, & il auroit eu peut-être mauvaise grace à l'empêcher.

Quant à ce qui le regarde lui-même, il souffrit que l'on établît des Jeux du Cirque pour célébrer le jour de sa naissance. Du reste, il refusa les vains honneurs que l'on vouloit lui accumuler, & en particulier le changement des noms des mois de Septembre & d'Octobre, que l'on proposoit de nommer dorénavant *Antonin* & *Faustinien*. Il dédaignoit avec raison des témoignages de vénération rendus équivoques par la flatterie des tems précédens, & souvent prodigués aux plus mauvais Princes. *Capit.* 10.

Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs.

Dès le commencement de son régne il eut occasion de manifester sa clémence à l'égard d'un genre de criminels auxquels les Princes ne pardonnent guéres. D'ambitieux Sénateurs formérent con-

que des Tibéres & des Nérons ont un Tacite. Nous répétons souvent de pareilles plaintes, mais elles ne peuvent être mieux placées qu'ici.

La disette de mémoires ne nous permettant point de faire une Histoire suivie & circonstanciée du régne d'Antonin, nous nous contenterons de tracer un tableau de son caractére & de son gouvernement. Les faits qui resteront, seront ensuite traités dans leur ordre autant qu'il sera possible.

Honneurs décernés à Antonin, & à tous ceux qui lui appartenoient. *Capit. Ant.* 5. 6.

Antonin, dès le jour de son adoption, avoit été revêtu de la puissance Tribunitienne & de la puissance Proconsulaire. A la mort d'Adrien, on lui ajoûta les titres d'Auguste, de Grand-Pontife, & on lui offrit celui de Pére de la Patrie. Il refusa pour lors ce dernier, imitant la modestie de la plupart de ses prédécesseurs, qui vouloient mériter ce nom d'honneur avant que de le recevoir. Les délais d'Antonin ne furent pas longs. On le trouve qualifié *Pére de la Patrie* dès la seconde année de son régne. Il le méritoit bien sans doute : & Pausanias, qui écrivoit peu après sa mort, témoigne qu'il eût voulu qu'on l'appellât, comme Cyrus, le *Pére des hommes*.

*Tillem. art.* 4. *Pausan. Adr.*

*Capit.*

Le Sénat lui déféra aussi le surnom de *Pius*, dont j'ai expliqué ailleurs la signification, & qu'il est difficile de rendre en notre langue par un seul mot. Antonin l'accepta, & le vérifia sur le champ

par

par la joie avec laquelle il approuva & autorisa le zèle que montroient les Sénateurs pour honorer la mémoire de son pére, de sa mére, de ses ayeux, de ses fréres, morts avant lui, à qui tous il fut ordonné qu'on érigeroit des statues. J'ai déjà dit qu'Antonin prouva sa piété filiale envers Adrien par toutes sortes d'honneurs qu'il lui fit rendre, licites & illicites; & j'ajoûte ici qu'il lui consacra un buste magnifique, qui fut placé apparemment dans le lieu des assemblées du Sénat. Sa femme Faustine fut dans le même tems appellée *Augusta*, & il auroit eu peut-être mauvaise grace à l'empêcher.

Quant à ce qui le regarde lui-même, il souffrit que l'on établît des Jeux du Cirque pour célébrer le jour de sa naissance. Du reste, il refusa les vains honneurs que l'on vouloit lui accumuler, & en particulier le changement des noms des mois de Septembre & d'Octobre, que l'on proposoit de nommer dorénavant *Antonin* & *Faustinien*. Il dédaignoit avec raison des témoignages de vénération rendus équivoques par la flatterie des tems précédens, & souvent prodigués aux plus mauvais Princes. *Capit.* 10.

Dès le commencement de son régne il eut occasion de manifester sa clémence à l'égard d'un genre de criminels auxquels les Princes ne pardonnent guéres. D'ambitieux Sénateurs formérent contre

Il commence par des actes de clémence envers des conspirateurs.

Appian Praef. Dio Capit 7. Vulcat. Avid. Caff. n. 10.

tre lui une ou plusieurs conjurations, sur lesquelles nous avons peu de lumiéres. Mais l'Histoire nomme un Celsus, un Attilius, un Priscianus, qui séparément, ou ensemble, conspirérent contre Antonin. Il ne put dérober Attilius à la vengeance du Sénat, qui le proscrivit : Priscianus se tua lui-même : nous ne savons point ce que devint Celsus, à moins qu'il ne soit le même que l'un des deux précédens. Mais Antonin arrêta toute recherche contre les complices des conspirateurs : „ Je ne veux point, dit-il, „ commencer mon Gouvernement par „ des actes de rigueur : " & il ajoûta agréablement : „ Ce ne seroit point une „ chose qui pût me faire ni honneur ni „ plaisir, qu'il se trouvât par les infor„ mations que je fusse haï d'un grand „ nombre de mes concitoyens." Le fils d'Attilius, non seulement ne partagea point la peine du crime de son pére, mais il eut toujours en Antonin un protecteur. Et cette douceur réussit. Il n'est plus parlé d'aucune intrigue tramée contre un Prince qui se vengeoit si noblement.

Vit. Epit.

Mouvemens de rebellion & de guerre appaisés sans peine.

Capit. c. 7. & 13. Pausan. Arc.

Antonin éprouva aussi quelques rébellions, soit de la part des Juifs, soit en Achaïe & en Egypte. Il eut à réduire au devoir les Maures, les Daces, quelques peuples Germains ; & à contenir les Alains, qui à diverses reprises tentérent de troubler la paix de l'Empire du côté

de

de la haute Asie. Il lui fallut dans la Grande-Bretagne arrêter les courses des Brigantes, qui s'étoient révoltés, & qui infestoient les pays demeurés fidéles. Mais aucun de ces mouvemens de guerre n'eut de suites considérables. Quelques-uns ne furent que des séditions, qu'il appaisa sans effusion de sang, uniquement par la fermeté d'une conduite toujours égale. Il termina les guerres sans sortir de Rome, ou au moins de l'Italie, employant le ministére de ses Lieutenans, qui par-tout remportoient sans peine, & sans aucun risque, les succès que désiroit un Empereur nullement avide de conquérir. Ce fut Lollius Urbicus qui sous ses auspices vainquit les Brigantes. Ce Général recula un peu les frontiéres de l'Empire Romain dans l'Ile; & au-delà du mur d'Adrien il en bâtit un nouveau, que l'on croit s'être étendu obliquement depuis la riviére d'Esk jusqu'à l'embouchure de la Twéde. Les Romains s'embarrassoient peu d'ajoûter à leur domination le reste de l'Ile, tirant peu de fruit de la partie même qu'ils possédoient.

*Cellar. Geograph. Ant. L. II. c. 4. Appian. Præf.*

En général la passion d'aggrandir leur Empire les touchoit foiblement dans les tems dont je fais l'Histoire; & tous les Empereurs dont j'ai parlé, si l'on en excepte Trajan, avoient suivi sur ce point la maxime d'Auguste. Ils étoient maîtres de la plus belle portion de l'univers,

Indifférence des Empereurs Romains pour les conquêtes.

vers, & ils ne pouvoient s'étendre sans rencontrer des nations Barbares & pauvres, dont la conquête leur auroit été plutôt à charge qu'avantageuse. Appien, qui écrivoit sous Antonin, dit avoir vu à Rome des Ambassadeurs de quelques-uns de ces peuples, qui demandoient à être reçus au nombre des sujets de l'Empire, & dont les offres furent refusées. Les Empereurs pensoient avec raison que le vrai & solide moyen d'augmenter leur grandeur, étoit de faire fleurir par la culture des terres & par le commerce la riche & vaste étendue de pays qui leur obéissoit.

Le régne d'Antonin fut pacifique.

*Aurel. Vict.*

Les légéres expéditions qu'Antonin eut à diriger par ses ordres, altérérent si peu la tranquillité de l'Empire, qu'elles n'ont point empêché que son régne n'ait passé pour un régne tout pacifique. Ce Prince aimoit la paix par goût & par réflexion, & il répétoit souvent avec complaisance un mot de Scipion qu'il a sauvé de l'oubli. „ J'aime mieux, disoit-il, „ conserver un citoyen, que tuer mille „ ennemis." Il eut la satisfaction de jouir de cette paix désirée; & n'étant point partagé par les soins qu'entraîne la guerre, rien ne l'empêcha de s'occuper uniquement de la pensée de faire le bonheur des peuples qui lui étoient soumis.

*Capit. 9.*

Il s'appli que à faire

Il s'y livra tout entier, gouvernant l'E-

tat

tat (*a*) avec la même attention, & la même vigilance, qu'apporte un bon pére de famille à gouverner sa maison. Ennemi de la vexation, il obligea les Intendans à se comporter avec modestie dans la levée des tributs: il écoutoit les plaintes qu'on lui portoit contre eux: il punissoit sévérement ceux qui se trouvoient coupables d'injustice: & (*b*) jamais il ne se réjouit d'un gain qui tendît à l'oppression du peuple. Il étoit d'ailleurs bien difficile de lui en imposer, parce qu'il prenoit connoissance de toutes choses par lui-même. On alloit directement à lui, sans être obligé de passer par le canal de personnes interposées; il s'étoit mis au fait de toutes les affaires, soit de l'Etat en général, soit de chacune des Provinces; & les Courtisans ne pouvoient pas vendre un crédit qu'ils n'avoient point auprès d'un Prince si clairvoyant & si appliqué. le bonheur des peuples. *Capit. 6. & 7.*

Ce n'est pas qu'il ne consultât. Jamais il ne se décida sur aucun point d'importance sans avoir pris conseil de ses amis. Mais il ne se laissoit pas conduire en aveugle, & il empruntoit seulement les lumiéres d'autrui pour mieux voir. Il consulte, mais ne se laisse point gouverner.

Tenant une conduite si haute & si nette, il n'avoit nul intérêt de cacher les mo- Il aimoit à rendre raison de

(*a*) Tantâ diligentiâ subjectos sibi populos rexit, ut omnia & omnes, quasi sua essent, curaret.

(*b*) Nec unquam lætatus est lucro quo provincialis oppressus est.

Sa conduite. Capit. 13. motifs qui le déterminoient: & en toute rencontre il en rendoit raison exactement, soit par des discours prononcés en plein Sénat, soit par des Déclarations affichées dans la place publique.

Ses procedes affables & populaires. Capit. 6. 7 11. Sûr de sa grandeur, il ne craignoit point de l'avilir par des procédés populaires; & l'Histoire a observé qu'en effet (a) il se rehaussa en paroissant s'abaisser; & qu'en présentant aux Romains un Empereur qui se comportoit en citoyen, il ne perdit rien des sentimens de vénération & de respect qui étoient dûs à son rang, & il y gagna l'amour & la tendresse. La souveraine puissance ne fit en lui aucun changement. Tels qu'il avoit souhaité simple particulier que les Princes fussent à son égard, tel, depuis son élevation à l'Empire, il se montra aux Sénateurs. S'il demandoit quelque charge pour lui ou pour les siens, il ne se dispensoit d'aucune des démarches prescrites par la loi ou par l'usage aux candidats & à leurs proches. Il alloit, comme Adrien, aux bains publics, qu'il faisoit préparer & chauffer à ses dépens; & après qu'il en étoit sorti, il en laissoit l'usage libre & gratuit à tout le peuple. Il vivoit avec ses amis dans la même familiarité, qu'avant sa haute fortune. Il les invitoit à ses repas, il alloit manger chez eux,

(a) Imperatorium fastigium ad summam civilitatem deduxit: unde plus crevit.

eux, il les appelloit à ses vendanges. Cette modeste bonté étoit une vertu du tems. Trajan avoit monté les choses sur ce ton, Adrien ne s'en étoit point écarté, & Antonin suivoit avec joie un plan conforme à l'inclination de son cœur.

Sa douceur étoit inaltérable, & supérieure même aux injures. Dans une famine la populace, qui lorsque le pain lui manque ne se connoît plus, lui jetta des pierres. Antonin, au lieu de venger l'autorité outragée, aima mieux appaiser les séditieux en leur rendant compte des mesures qu'il prenoit pour soulager la misére publique. Et il ajoûta un secours effectif, en faisant acheter à ses dépens des bleds, des vins, des huiles, qu'il distribua gratuitement aux pauvres citoyens.

Trait de sa douceur, que n'altéroient point même les injures.

*Vict. Epit.*

*Capit.* 8.

Il visitoit un jour la maison d'un opulent Sénateur nommé Omulus, qui fut Consul sous son régne; & y ayant remarqué avec admiration des colonnes de porphyre, il lui demanda d'où lui venoit un ornement si magnifique. Omulus répondit avec brusquerie, „Souvenez-vous, lorsque vous êtes dans la maison „d'autrui, que vous devez être sourd & „muët." Antonin supporta patiemment cette incartade d'un Sénateur si peu respectueux, & dans plusieurs autres occasions il lui passa avec la même douceur des railleries piquantes.

*Capit.* 11.

Je rapporterai encore sur la foi de Phi-

 lostrate

Philost. Soph. l. 25 lostrate un trait de la patience magnanime d'Antonin à l'égard d'un Sophiste. Lorsqu'il étoit Proconsul d'Asie, il prit pour son logement dans Smyrne la maison du Sophiste Polémon, qui étoit actuellement en voyage. C'étoit la meilleure maison de la ville. Polémon possédoit de grandes richesses, & il en usoit fastueusement. Son arrogance y répondoit, & à son retour il fut très indigné de trouver sa maison occupée par le Proconsul. Il cria, il s'emporta, & par ses plaintes améres il obligea Antonin d'aller en plein minuit chercher un autre logement. Adrien, si nous en croyons Philostrate, s'intéressoit assez à Polémon, non seulement pour le protéger durant sa vie, mais pour craindre après sa mort le ressentiment d'Antonin contre ce Sophiste. Dans la vue de prévenir ce danger, il inséra exprès dans son testament un article, où parlant du choix qu'il avoit fait d'Antonin pour son fils & successeur, il assûroit que Polémon le lui avoit conseillé. Cette précaution étoit peu nécessaire vis-à-vis d'Antonin, qui réellement combla Polémon de bienfaits, & ne témoigna se souvenir de l'injure qu'il en avoit reçue, que par des plaisanteries aussi douces qu'ingénieuses. Polémon étant venu à Rome, l'Empereur l'embrassa, & dit, „ Qu'on lui „ donne un logement, & que personne „ ne le déplace." Un Acteur de Tragé-

die ayant porté ses plaintes à Antonin contre Polémon, qui l'avoit chassé du Théatre. „ Quelle heure étoit-il, dit „ l'Empereur, lorsqu'il vous a chassé? " Il étoit midi, répondit l'Acteur. „ Eh „ bien, reprit Antonin, il m'a chassé de sa „ maison à minuit, & j'ai pris patience.

Ce Prince plein de clémence n'employoit la rigueur que dans le cas d'une nécessité extrême, encore la tempéroit-il par tous les adoucissemens qui ne nuisoient point à l'exemple. Les délateurs, race essentiellement malfaisante, furent absolument détruits sous son régne. Ainsi la licence des accusations injustes étant bannie, jamais les condamnations & confiscations de biens ne furent plus rares. Il s'abstint si scrupuleusement de verser le sang des Sénateurs, qu'un membre du Sénat ayant été convaincu de parricide, & obligé d'avouer lui-même son crime, comme il n'étoit pas possible de sauver la vie à un tel monstre, l'Empereur, pour épargner au moins à ses yeux l'horreur du supplice, fit transporter le criminel dans une Ile déserte, afin qu'il y pérît de faim & de misére.

S'il lui falloit user de sévérité, c'étoit toujours en y mêlant quelque adoucissement.

*Capit.* 7, 8, 10.

Ce mélange de sévérité & de douceur paroît aussi dans la conduite qu'Antonin tenoit à l'égard des concussionaires, dont il accordoit la confiscation à leurs enfans, mais à condition qu'ils répareroient les torts qu'avoient soufferts les sujets de l'Empire.

Sa pitié secourable dans les calamités publiques. Capit. 9. & Pausan. Arc.

Il arriva sous son régne diverses calamités publiques, qui servirent d'exercice & de matiére à sa pitié secourable. J'ai parlé d'une famine, & il faut y ajoûter débordement du Tibre, incendie considérable qui consuma dans Rome jusqu'à trois cens quarante maisons, autres incendies à Narbonne, à Antioche, à Carthagéne, tremblement de terre en Asie, qui causa de grands dommages à plusieurs villes, & qui détruisit en particulier dans Cyzique l'un des plus beaux temples de l'univers. Antonin apporta à ces différentes espéces de maux tous les remédes qui pouvoient dépendre de lui; & il prouva que rien ne lui étoit plus cher que le soulagement de ses peuples.

Ib.

Il craint de fouler les peuples. Capit. 7.

Il craignoit tellement de les fouler, que ce fut en partie pour éviter cet inconvénient, qu'il ne s'écarta jamais de Rome ou du voisinage. Une premiére raison étoit qu'occupant le centre de l'Empire où retentissoient toutes les Provinces, il se trouvoit plus à portée de recevoir les nouvelles, & de pourvoir promptement à tous les besoins. Mais il alléguoit lui-même, comme un second motif, que (a) les voyages d'un Empereur, quelque œconome qu'il fût, ne pouvoient manquer d'être onéreux aux peu-

(a) Gravem esse provincialibus comitatum Principis, etiam nimis parci.

peuples chez lesquels il passoit.

Au reste la bonté d'Antonin ne dégénéra point en foiblesse. Ce Prince qui ne respiroit que la douceur à l'égard des citoyens, traita ses affranchis avec une grande sévérité, & ne leur laissa prendre aucun crédit. Il y avoit une étrange différence de mérite entre ses deux fils adoptifs Marc Auréle & Lucius Commodus. Il sentit cette différence, & il régla sur elle sa conduite à leur égard. Il éleva le premier en honneur, il lui donna sa confiance, il le désigna son successeur. Au contraire il n'accorda à Commodus que ce qu'il ne pouvoit absolument lui refuser. Il le fit Questeur & deux fois Consul. Mais il ne lui ouvrit point l'entrée au Sénat avant sa Questure : lorsqu'il alloit à ses maisons de campagne, il ne l'admettoit point dans la même voiture avec lui, & il le faisoit marcher avec le Préfet du Prétoire; il ne le nomma point César : il ne l'appella point à sa succession; en un mot, pendant près de vingt-trois ans que dura le régne d'Antonin, Commodus vécut dans le Palais comme simple particulier, sans autre distinction que le titre de fils de l'Empereur.

La bonté d'Antonin ne dégénére point en foiblesse. *Capit. T. Ant.* 14. & *M. Ant.* 6. & *Ver.* 2. & 3.

Un des caractéres des bons Princes est de ménager les finances de l'Etat. Vespasien & Trajan chez les Romains, Henri IV. parmi nous, fournissent la preuve de cette maxime. Antonin porta

Il est ménager des finances de l'Etat, & libéral de son patrimoine.

cette ſalutaire œconomie à un rare dégré de perfection. Il étoit venu au Trône avec un riche patrimoine, & il le prodiguoit pour épargner le Tréſor public.

*Capit. T Ant. 4. 7.* A l'occaſion de ſon adoption, Adrien avoit promis, ſelon l'uſage, des largeſſes au peuple. Antonin les acquitta du ſien: & comme Fauſtine ſa femme lui en faiſoit des reproches, (*a*) „ Vous ne penſez guéres noblement, lui dit-il. Ne „ devez-vous pas ſavoir, que depuis „ que nous ſommes parvenus à l'Empire, nous avons perdu le droit de propriété même ſur ce que nous poſſédions auparavant? " En effet il donna (*) ſon patrimoine à la République, s'en réſervant ſeulement l'uſufruit à lui & à ſa fille Fauſtine, qu'il maria à Marc Auréle.

Quand il faiſoit quelque ſéjour à la campagne, c'étoit ſur ſes terres, comme au tems de ſa condition privée: & penſant que les ameublemens précieux & les joyaux de la couronne étoient un argent mort, que les maiſons de plaiſance qui appartenoient au domaine Impérial n'étoient que des occaſions de dépenſes, il en vendit une grande partie

(*a*) Stulta, poſteaquam ad imperium tranſivimus, etiam quod habuimus antè perdidimus.

(*) *Le texte porte qu'Antonin donna l'uſufruit de ſon patrimoine à la République, & la propriété à ſa fille. Mais Caſaubon a remarqué que le contraire eſt infiniment plus probable, & Mr. de Tillemont l'a ſuivi.*

tie pour grossir son épargne. Aussi la laissa-t-il très riche en mourant, au lieu qu'il avoit diminué ses biens patrimoniaux par ses largesses. Dio.

Il ne pouvoit souffrir les pensions accordées sur le Trésor public sans raison légitim., & il en retrancha plusieurs, disant ,, Que (a) c'étoit la chose du ,, monde la plus indigne & même la ,, plus cruelle, que la République fût ,, rongée, (c'est son terme), par ceux ,, qui ne lui rendoient aucun service". Un Poëte Lyrique nommé Mésoméde fut du nombre de ceux qu'Antonin trouva trop chérement payés, & sa pension fut diminuée. Capit.

Mais ce sage Prince n'outroit rien: & le désir d'enrichir l'épargne ni ne le porta à l'injustice, ni ne tarit la source des libéralités convenables & bien entendues. Il ne reçut point les successions testamentaires de ceux qui laissoient des enfans. Il attribua des gages & des distinctions honorifiques aux Maîtres d'Eloquence & de Philosophie dans toutes les Provinces de l'Empire. Il exemta entiérement l'Italie, & les Provinces pour la moitié, d'une redevance que les peuples payoient aux Empereurs à l'occasion de leur avénement à la souveraine

Oeconome sans avarice il sut placer ses libéralités. Capit. c. 8. 11.

(a) Nihil esse sordidius, imò crudelius, quàm si Rempublicam ii arroderent, qui nihil in eam suo labore conferrent.

maine puissance. Il fit aux troupes les distributions d'argent qui avoient passé en régle. Il établit des fonds pour l'éducation gratuite d'un certain nombre de jeunes filles, qu'il nomma Faustiniennes en l'honneur de l'Impératrice sa femme. Il fit don de sommes considérables à plusieurs villes, soit pour construire de nouveaux ouvrages, soit pour en réparer d'anciens, qui tomboient en ruine, ou qui avoient entiérement péri par quelque accident. Il accorda des pensions aux Sénateurs pauvres, il aida les Magistrats à soutenir les dépenses attachées à leurs charges. C'est ainsi qu'il se montra œconome sans avarice, & libéral sans prodigalité.

Jeux & Spectacles. *Capit.* 10, 11, 12.

Les Jeux, qui amusoient le peuple, ne lui parurent point une dépense superflue. Il donna des combats de bêtes, dans l'un desquels furent tués cent lions à la fois. Il eut soin de rassembler de toutes les parties de l'univers les animaux les plus singuliers, & de les amener à Rome pour en repaître les yeux de la multitude : tels que des crocodiles, des hippopotames, des rhinocéros, des éléphans, des tigres. Je ne parle point des spectacles des Pantomimes, qu'il aimoit & qui le délassoient lui-même. Il n'approuvoit pas néanmoins la profusion dont on usoit souvent pour les Jeux, & il modéra à une certaine somme la dépense qu'il seroit permis de faire pour

les

les combats de gladiateurs.

Quoiqu'il n'eût point la passion de bâtir, il ne laissa pas d'embellir Rome de plusieurs édifices, dont celui qui mérite peut-être le plus d'être remarqué, est un temple en l'honneur d'Adrien. Il acheva aussi ce qui restoit à faire au tombeau de son prédécesseur. Il construisit en différentes villes d'Italie des ouvrages utiles. Nîmes, la patrie de ses ancêtres, lui attribue avec beaucoup de probabilité les deux plus superbes monumens qui restent parmi nous de la magnificence Romaine, les Arénes & le Pont du Gard. Antonin aggrandit encore & orna de priviléges le bourg de Pallauteum en Arcadie, qui à cause d'Evandre étoit regardé comme le berceau de Rome. Il en fit une ville, à laquelle il donna le droit de se gouverner par ses loix, & l'exemption de tributs.

Edifices dont il embellit Rome & plusieurs autres villes. *M. Aurel. L. I. Capit. 8.*

*Pausan. Arc.*

La maturité & la sagesse qui dirigeoient toutes les démarches d'Antonin, produisirent en lui une égalité parfaite, qui est le trait le plus caractérisé d'une vertu supérieure. Il fut toujours le même: point d'humeur, point de caprice. Ses amis n'avoient point à craindre ces bourasques subites, qui rendirent la Cour d'Adrien si orageuse. Il choisissoit avec grande attention ceux qu'il devoit mettre en place. Placés une fois, ils pouvoient s'assûrer de demeurer dans leur emploi autant qu'il leur convien-

Egalité & stabilité de sa conduite. *M. Aurel. L. I. Dio. Capit. 8.*

droit,

droit, avec toutes ſortes d'agrémens de la part du Prince. Le vice ſeul attiroit ſa diſgrace, qui même à l'égard des méchans n'étoit point accompagnée de dureté. Hors ce cas il conſervoit chacun dans ſon poſte. A ſon avénement à l'Empire il ne déplaça aucun de ceux qu'Adrien avoit conſtitués en autorité, & Gavius Maximus fut pendant vingt ans ſon Préfet du Prétoire.

Ordonnances d'Antonin ſur divers points de Juriſprudence.

*Capit. 12. & ibi Caſaub.*

Nous ſavons en général qu'il fit pluſieurs Ordonnances pour régler & perfectionner la Juriſprudence en divers points, aidé des plus habiles Juriſconſultes de ſon tems. Mais le détail nous en eſt peu connu, & je ne citerai ici que trois de ces réglemens. Encore eſt-il incertain ſi celui que je rapporterai le dernier, eſt de Tite Antonin, ou de Marc Auréle ſon ſucceſſeur, qui porte auſſi dans les anciens Auteurs le nom d'Antonin.

Je dirai donc d'abord que l'Empereur dont je fais ici l'hiſtoire, défendit de pourſuivre une ſeconde fois le même homme pour un crime dont il auroit été abſous : loi ſage, qui empêche les dangers de s'éterniſer, & qui aſſûre une tranquillité bien achetée par les riſques d'un jugement en matiére criminelle.

*Pauſan. Arc.*

Le ſecond réglement que j'ai à citer, eſt une modération apposée à la rigueur du Droit Romain dans un cas utile au Fiſc. Si un pére devenoit citoyen Romain,

main, & que ses enfans, par quelque raison que ce pût être, ne changeassent point d'état, & demeurassent citoyens de leur ancienne patrie, il ne pouvoit les avoir pour héritiers : il falloit que sa succession passât à d'autres familles, ou tournât au profit de l'Empereur. Ainsi une institution humaine abolissoit en quelque façon le droit de la nature. Antonin, sans considérer l'avantage qui en revenoit à son épargne, rétablit les choses dans leur ordre, & voulut que l'honneur recherché & obtenu par le pére ne fût pas nuisible aux enfans.

Une troisiéme Ordonnance, qui nous a été conservée par St. Augustin, regarde les causes d'adultére. Elle établissoit pour régle, que si un mari poursuivoit sa femme en justice comme lui ayant manqué de fidélité, il falloit que le Juge examinât si le mari avoit lui-même gardé fidélité à sa femme ; & que supposé qu'ils fussent trouvés tous deux coupables, ils fussent tous deux punis. ,, (a) Car, dit ,, l'Empereur, il me paroît tout-à-fait ,, injuste que le mari exige de sa femme ,, l'observation d'un engagement qu'il ,, n'observe pas lui-même". Cette loi, qui a mérité les éloges de St. Augustin, effrayeroit peut-être des mœurs corrompues. Mais quoiqu'il faille avouer que l'in-

*Aug. de adult. conjug. II. 8.*

(a) Periniquum enim mihi videtur esse, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipse non exhibet.

l'inconvénient eſt plus fâcheux pour la ſociété civile dans l'adultére de la femme, il eſt pourtant vrai que le crime conſidéré en ſoi eſt égal de part & d'autre, & également condamné par la ſaine Morale.

Reſcrits en faveur des Chrétiens.

*Tillem. Hiſt. Eccl. St. Juſtin*

Antonin fut équitable même envers les Chrétiens, qu'un préjugé général dévouoit alors à la haine publique. Eloigné de ce faux zèle qu'inſpire la ſuperſtition, non ſeulement il ne porta point d'Edit de perſécution contre eux, mais il les mit à l'abri de l'aveugle fureur des peuples, & de l'injuſtice des Magiſtrats Romains. Car l'envie contre leur vertu, & les calomnies dont on s'efforçoit de les noircir, ſuſcitoient ſans ceſſe des tempêtes qui les mettoient dans un continuel danger de périr, & qui réellement en conduiſirent pluſieurs au martyre. C'eſt ce qui engagea St. Juſtin à préſenter à l'Empereur une généreuſe & excellente apologie pour les Chrétiens: & il paroît qu'Antonin en fut touché.

*Euſeb. Hiſt. Eccl. L. IV. 26. & 13.*

Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il envoya des Reſcrits à pluſieurs villes de la Gréce, pour y faire ceſſer ces ſoulévemens ſéditieux contre des innocens; & nous avons dans Euſébe celui qu'il adreſſa pour la même cauſe aux peuples de l'Aſie mineure en commun. Il y prend hautement la défenſe des Chrétiens, il loue la fidélité qu'ils gardent à leur Dieu, le courage qui leur fait mépriſer la mort,

&

& il tourne même les éloges qu'il donne à leur vertu en reproches contre les vices de leurs persécuteurs. Il termine son Decret en déclarant que le nom de Chrétien n'est point un crime, & que si quelqu'un est traduit devant les Tribunaux pour cet unique sujet, il doit être renvoyé absous, & son accusateur puni. Il semble qu'il ne restât plus à ce Prince qu'un pas à faire pour connoître pleinement & embrasser la vérité. Mais les jugemens de Dieu sont impénétrables, & il nous convient de les adorer.

Il est aisé de concevoir qu'un Prince qui remplissoit le plan de Gouvernement que je viens d'exposer, fut aimé tendrement de ses sujets. Antonin se vit de plus respecté des étrangers, sans qu'il ait jamais fait la guerre, au moins offensive. La réputation de sa justice lui donna sur les Rois & les peuples voisins de l'Empire une autorité, qu'il n'auroit pu acquérir par les armes. Pharasmane Roi d'Ibérie vint le saluer à Rome, & il lui témoigna plus de déférence qu'il n'en avoit montré pour Adrien. Pacorus fut établi par lui Roi des Lazes, peuple de la Colchide. Le Roi des Parthes se préparoit à faire la guerre aux Arméniens, Antonin l'en empêcha par une simple lettre: & cela, quoiqu'il n'eût point pour lui une complaisance molle, & qu'il eût refusé de lui rendre le trône d'or conquis par Trajan sur Chosroès. Les Indiens,

*Il est respecté de tous les Rois & peuples voisins de l'Empire.*

*Dio, & Cap. 9. & Vict. Epit.*

Indiens, les Bactriens, les Hyrcaniens, lui envoyérent des Ambassades. Les Nations Barbares des frontiéres, au lieu de se faire justice par les armes, le prenoient pour arbitre de leurs prétentions & de leurs différends. On a comparé avec raison Antonin à Numa : & ce n'est pas un des moindres traits de ressemblance entre ces deux Princes, que la (a) sagesse de l'un & de l'autre ait été comme une source féconde d'où l'amour de la paix & les sentimens vertueux se soient répandus sur tout ce qui les environnoit, & ayent fait régner autour d'eux le calme & la tranquillité.

*Sa conduite privée fut aussi louable, que ses maximes de Gouvernement.* *Capit. 7. 11. Marc Aurel. L. I. Vict. Epit.*

La conduite privée d'Antonin, dont j'ai déjà rapporté quelques particularités, répondoit à la sagesse avec laquelle il gouvernoit les affaires publiques. Sa table étoit honnête, mais sans luxe. Il n'employoit point d'autres Officiers pour la servir, d'autres pourvoyeurs, que ceux qu'il avoit étant simple particulier. Il y admettoit ses amis, mais sans gêner leur liberté; & il ne trouvoit point mauvais qu'invités par lui, ils s'excusassent de s'y trouver. Il avoit besoin de prendre quelque chose le matin pour se soutenir dans le travail avant le repas, & c'étoit du pain sec. Ses amusemens,

si

(a) Οἷον ἐκ πηγῆς τῆς Νουμᾶ σοφίας, τῶν καλῶν καὶ δικαίων ἐπιῤῥεόντων εἰς ἅπαντας, καὶ διαχεομένης τῆς περὶ ἐκεῖνον γαλήνης. Plut. Num.

ſi l'on excepte les jeux des pantomimes, que la ſévérité de la Morale Chrétienne, & même Philoſophique, condamne, étoient innocens: la pêche, la chaſſe, la promenade, la converſation avec ſes amis.

Ses mœurs ne furent pas entiérement exemtes de tache. Il eſt fait mention dans Capitolin d'une * concubine de ce Prince; &, ſuivant le témoignage de Marc Auréle, il ſe retira promptement d'un genre de déſordre plus criminel encore, & alors très commun dans Rome: ce qui ſuppoſe qu'il y avoit donné d'abord. Voilà, à proprement parler, les ſeuls reproches que lui faſſe l'Hiſtoire: à moins que l'on ne veuille compter pour un ſujet légitime de cenſure, l'exceſſive indulgence pour ſa femme, dont la conduite n'honoroit pas le trône. Il ſouffrit patiemment, tant qu'elle vécut, les trop grandes libertés qu'elle ſe donnoit: il conſentit qu'elle fût décorée du titre d'*Auguſta*, lorſqu'il parvint lui-même à l'Empire: & cette Princeſſe étant morte au bout de trois ans, il lui fit rendre les honneurs divins, avec tout l'ap-

On peut y remarquer pourtant quelques taches.

*Capit. 8.*

*Marc. Aurel.*

*Capit. 3. & 6.*

* *Je ſais que le Droit Romain autoriſoit l'uſage des concubines, qui ſans être mariées vivoient ſeules avec un homme libre & ſeul: & les enfans nés de ces conjonctions, quoiqu'ils ne fuſſent pas légitimes, ni habiles à ſuccéder à leur pére, n'étoient pas néanmoins réputés bâtards. Si Antonin s'eſt renfermé dans ces bornes, la loi du pays ne le condamnoit pas.*

l'appareil de temple, de Prêtresses, de statues d'or & d'argent. C'étoit pousser bien loin ou un attachement de foiblesse, ou l'affectation d'ignorer ce que tout le monde savoit.

*Dio.* On a voulu aussi lui tourner à blâme son exactitude, poussée, à ce que prétendoient quelques-uns, jusqu'au scrupule : & des plaisans, qu'elle incommodoit peut-être, disoient de lui qu'il (a) coupoit un pois en quatre. Mais il est bien aisé à ceux à qui tout est indifférent, hors leur intérêt propre & leur plaisir, de jetter un ridicule sur les soins attentifs & vigilans qu'inspire la vertu. Antonin avoit l'ame grande, l'esprit élevé : & un tel caractére ne compatit point avec les minuties.

Il me reste peu de choses à raconter de ce Prince jusqu'à sa mort : & ce sont des faits qui regardent pour la plupart Marc Auréle & L. Commodus ses fils adôptifs.

Antonin fait Marc Aurele son gendre, & le nomme César. *Capit. M. Ant. 6. & Ver. 2.*

Aussitôt après la mort d'Adrien, Antonin fit connoître par des effets à Marc Auréle l'estime singuliére qu'il avoit pour lui, & la préférence qu'il lui donnoit sur son frére. Adrien avoit arrangé les mariages de ces deux jeunes Princes. Marc Auréle devoit épouser la fille de Verus César, & Commodus la fille d'Antonin. Le nouvel Empereur résolut

(a) Κυμινοπρίστην ἐκάλουν.

lui de rompre ces projets, & profitant du prétexte que lui fournissoit la trop grande jeunesse de Commodus, âgé alors seulement de sept à huit ans, il fit sonder Marc Auréle sur le dessein qu'il avoit de le choisir pour son gendre. Celui-ci, retenu peut-être par le respect pour les arrangemens d'Adrien, demanda du tems pour délibérer sur une offre si avantageuse. Après y avoir pensé, il y consentit, & s'assûra ainsi de plus en plus le droit de succession à l'Empire; mais il acquit une épouse, qui fit grand tort à sa réputation. Nous ne pouvons pas dire si le mariage fut célébré sur le champ, ou s'il fallut attendre quelques années. Nous ne savons pas au juste l'âge de Faustine fille d'Antonin. Nous voyons que huit ans après Marc Auréle en avoit eu une fille, qui est apparemment Lucille, mariée dans la suite à Commodus, & devenue ainsi l'épouse de celui qui dans le premier plan devoit épouser sa mére.

Mais en quelque tems que le mariage de Marc Auréle avec Faustine ait été célébré, dès qu'il fut arrêté, c'est-à-dire, dès l'année qui suivit la mort d'Adrien, Antonin accumula sur la tête de son gendre toutes sortes d'honneurs. Il le nomma César: il le désigna Consul pour l'année suivante avec lui: il le fit chef de l'une des Centuries des Chevaliers Romains; & lorsque le jeune Prin-

ce

ce donna en cette qualité des jeux au peuple avec ses collégues, l'Empereur prit place à côté de lui. Antonin fit aussi à Marc Auréle une maison, quelque répugnance qu'il lui vît pour la pompe & la magnificence: il lui donna pour logement le Palais de Tibére, & il le décora quatre ans après d'un second Consulat, dans lequel il voulut encore être son collégue.

Marc Aurele continue ses exercices & ses études de Philosophie.

En même tems qu'il faisoit une sorte de violence à la modestie de Marc Auréle par l'éclat dont il l'environnoit, il ne négligea point de seconder son inclination favorite pour l'étude de la Philosophie. Car la fortune & les dignités n'avoient rien changé dans le goût du nouveau César pour les belles connoissances, qui tendent à perfectionner le cœur de l'homme en lui faisant sentir toute la beauté de la vertu. Comblé d'honneurs, & destiné à la souveraineté, il continuoit de s'exercer à cette vraiment haute science, & il prenoit avidement les leçons des plus habiles Maîtres en ce genre. Antonin pour le satisfaire, lui fit venir de Chalcis en Syrie un célébre Stoïcien, nommé Apollonius.

*Capit. T. Ant. 10.*

*M. Aur. L. I.*

Marc Auréle témoigne avoir à ce Philosophe de grandes obligations. Il dit qu'il a appris de lui tout ce que le Stoïcisme promet, la fermeté dans les maux de la vie, l'élevation des sentimens, & même le mélange de la douceur avec la

no-

noblesse du courage. L'Histoire ne parle pas si avantageusement d'Apollonius. Elle l'accuse d'avidité pour faire payer chérement ses leçons, & d'une morgue pédantesque qui fit pitié à Antonin, & attira ses railleries. Car lorsque ce Stoïcien fut venu à Rome, l'Empereur l'ayant mandé pour lui remettre son auguste Eléve, Apollonius, avec une arrogance qui doit paroître bien étonnante dans nos mœurs, répondit: Ce n'est „ point au maître à aller chercher son „ disciple, mais au disciple à venir trou- „ ver son maître". Antonin, à qui l'on rendit cette réponse, se mit à rire, & dit: „ Apollonius a bien pu venir de Sy- „ rie à Rome, & il ne peut faire le voya- „ ge de sa maison au Palais ". Capit. Morgue pedantesque du Stoïcien Apollonius.

Ce Prince savoit apprécier chaque chose suivant sa juste valeur: & si l'arrogance lui paroissoit digne de mépris, la bonté étoit sûre de son estime. Marc Auréle pleuroit un jour la mort de celui qui avoit élevé son enfance, & les Courtisans lui reprochoient cette sensibilité comme une foiblesse. „ Permettez-lui „ d'être homme, dit Antonin; car ni le „ Rang suprême, ni la Philosophie n'é- „ touffe le sentiment ". Bon cœur de Marc Aurele.

Il se donna le tems de bien connoître Marc Auréle, avant que de lui communiquer les titres qui constituoient chez les Romains la souveraineté. Ce ne fut qu'après neuf ans écoulés depuis son Il est associé à la puissance du Tribunat. Tillem. T. Ant. art. 10.

adoption que ce jeune Prince, deux fois Consul, âgé de vingt-six ans, marié, & déjà pére d'une fille, reçut la puissance du Tribunat & l'autorité Proconsulaire. Et afin que les peuples prissent une part sincére à la joie de cet événement, l'Empereur accorda une remise de tout ce qui restoit dû au Fisc, & il brûla, comme avoit fait Adrien dans une semblable occasion, les régîtres qui constatoient ces dettes

Jeux séculaires. * Aurel. Vict.

Cette même année, que les Romains comptoient la *neuf-centiéme de la fondation de la ville, Antonin célébra les Jeux séculaires avec beaucoup de magnificence.

Capit. M. Ant. 6.

Marc Auréle étoit bien digne des honneurs par lesquels Antonin l'égaloit presque à lui-même. Jamais fils ne fut plus soumis à son pére. Pendant près de vingt-trois ans qu'il habita avec lui, soit dans la ville, soit à la campagne, il ne découcha que deux nuits : & il se conduisit toujours avec tant de probité, de modestie, de sagesse, que chaque jour ajoûtoit un nouveau degré à l'estime & à l'affection qu'Antonin lui portoit.

Il gouverne avec Antonin.

Aussi eut-il toute sa confiance. L'Empereur l'appelloit à tous les conseils, l'associoit au gouvernement de toutes les affaires, ne donnoit aucun emploi, ne plaçoit personne que de concert avec lui.

* Voyez la note sur la page 259. du T. III.

lui. Antonin & Marc Auréle renouvelloient le bel exemple que Vespasien & Tite avoient donné à l'univers. On voyoit un pére & un fils posséder & exercer en commun le souverain pouvoir, sans défiance, sans cupidité, sans ombrage, avec une tranquillité & une paix qui prouvoient la vertu supérieure de l'un & de l'autre. On voulut inspirer des soupçons à Antonin; car jamais les Cours même des meilleurs Princes ne manquérent d'artisans de discorde, qui cherchent à s'avancer à la faveur du trouble qu'ils excitent. Omulus en particulier, qui est sans doute le même dont j'ai déjà rapporté un trait de liberté brutale, voyant la mére de Marc Auréle qui adoroit une statue d'Apollon dans un verger, osa dire à l'Empereur : „ Voilà une femme qui demande aux Dieux que vous mouriez bientôt, afin que son fils régne ". Mais les discours des mal-intentionnés ne firent aucune impression sur Antonin, & ne diminuérent en rien la confiance qu'il avoit si justement placée en Marc Auréle.

Pour ce qui est de Commodus, c'étoit comme je l'ai déja dit, un caractére bien différent de son frére. Elevé avec tous les soins qui pouvoient répondre à sa haute fortune, instruit par les meilleurs maîtres dans la Grammaire, dans les exercices de l'Eloquence, dans la Philosophie, il fit peu de progrès dans toutes ces dis-

Commodus son frére adoptif est laissé par Antonin dans la condition privée. *Capit. Ver.* 2. 3.

différentes espéces d'études, moins par incapacité, que par défaut d'application. Il avoit un goût décidé pour le plaisir : il aimoit passionnément les jeux du Cirque, les combats de Gladiateurs, tous les spectacles : les délices, les amusemens l'occupoient tout entier, & il brilloit dans le frivole.

Antonin étoit très blessé de ces vices de Commodus : & quoiqu'il reconnût en lui quelque chose de bon, un esprit ingénu, une facilité de mœurs qui se laissoit assez aisément gouverner, il paroît qu'il ne le garda dans son Palais que par respect pour la mémoire d'Adrien qui le lui avoit fait adopter. La fidélité à ses engagemens le guidoit, & non l'affection. Dès qu'il le laissoit jouir de la qualité & du rang de son fils, il ne pouvoit se dispenser de lui accorder des distinctions honorifiques. Le jour qu'il lui donna la robe virile, il fit une largesse au peuple : mais comme s'il eût appréhendé que Commodus n'en eût l'honneur, il ménagea un autre motif à sa libéralité, en prenant ce même jour pour dédier le temple qu'il avoit bâti à Adrien. Aux jeux que Commodus donna durant sa Questure, Antonin le fit asseoir entre lui & Marc Auréle. J'ai dit qu'il le décora de deux Consulats. Mais tout cela ne le tiroit point de la condition privée, & Antonin ne le revêtit d'aucun titre qui annonçât le droit à la puissance Impériale.

Com-

Commodus étoit Consul pour la seconde fois avec Marc Auréle son frére, qui l'étoit pour la troisiéme, lorsqu'arriva la mort d'Antonin. Ce Prince avoit vécu jusqu'à l'âge de plus de soixante-&-treize ans sans ressentir aucune infirmité, si ce n'est des migraines assez fréquentes, qui l'obligeoient d'interrompre son application aux affaires : mais dès que le mal étoit passé, il reprenoit le travail avec une nouvelle vigueur. Au mois de Mars de l'an de Rome 912, vingt-troisiéme de son régne, étant à Lori, maison de plaisance qu'il chérissoit singuliérement, parce qu'il y avoit été élevé, il se trouva pendant la nuit incommodé d'une indigestion, qui le lendemain lui donna la fiévre. Dès le troisiéme jour de sa maladie il en sentit le danger, & ayant appellé les Préfets du Prétoire, & les principaux de ses amis, il confirma en leur présence le choix qu'il avoit fait de Marc Auréle pour son successeur, & il lui recommanda la République & sa fille. Il se dépouilla même en quelque façon dès ce moment en sa faveur des honneurs du rang suprême ; & pour l'en mettre en possession, il fit transporter chez lui la statue d'or de la Fortune, que les Empereurs avoient toujours dans leur chambre. Bientôt la fiévre porta à la tête, & dans son délire Antonin parloit uniquement de la République, & des Rois qui lui avoient donné

Maladie, & mort d'Antonin.

*M. Aurel. L. I.*

*Capit. T. Ant. 12. & M. Ant. 7.*

sujet de s'irriter contre eux. C'étoit sans doute, suivant la conjecture de Mr. de Tillemont, Vologése, Roi des Parthes, qui occupoit principalement sa pensée; car Vologése faisoit dès lors les préparatifs de la guerre qu'il déclara peu après aux Romains. Il paroît qu'avant sa mort Antonin eut un intervalle lucide, pendant lequel ayant donné pour mot au Tribun des Prétoriens *la tranquillité*, il se retourna, & mourut aussi paisiblement que s'il n'eût fait que s'endormir.

*Tillem.* Il étoit âgé de soixante-&-treize ans, cinq mois & dix-sept jours, étant né le dix-neuf Septembre de l'an de Rome 837, & mort le sept Mars 912. Il avoit commencé de régner le dix Juillet de l'an 889, & par conséquent son régne a duré vingt-deux ans, sept mois, & vingt-*Capit. M. Ant. 7.* six jours. Ses cendres furent portées au tombeau d'Adrien: & ses deux fils & successeurs, Marc Auréle & L. Verus, montant à la tribune aux harangues, firent l'un après l'autre son oraison funébre.

Honneurs rendus à sa mémoire. *Capit. T. Ant.* Quoique vieux lorsqu'il mourut, il fut regretté comme s'il eût été enlevé à la fleur de l'âge. Il est inutile de remarquer qu'on lui déféra tous les honneurs imaginables. Son successeur n'eut pas besoin de presser les Sénateurs sur cet article. Chacun à l'envi louoit sa bonté, sa clémence, la droiture de son esprit, l'égalité de ses mœurs: & tous d'une commu-

ne

ne voix opinérent pour le mettre au rang des Dieux, en lui décernant Temple, Prêtres, Collége d'Antoniniens dévoués à son culte, Fêtes anniversaires pour célébrer sa mémoire. Marc Auréle & le Sénat Romain voulurent transmettre aux âges futurs les sentimens dont ils étoient remplis pour lui, en lui consacrant un monument durable, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Colonne Antonine*, & qui rétabli par Sixte-Quint fait un des ornemens de Rome.

*Nardini Roma Vetus, VI. 9.*

Mais ce qui est le plus glorieux à ce bon Prince, c'est que la vénération pour son nom fut si grande, que pendant près d'un siécle tous les Empereurs voulurent le porter, même ceux qui ne lui appartenoient ni par le sang ni par l'adoption. Ce nom étoit si cher aux citoyens & aux soldats, qu'ils ne pouvoient regarder comme Empereur celui qui ne s'appelleroit pas Antonin. Aussi Sévére souhaitoit-il qu'il en fût du nom d'Antonin comme de celui d'Auguste, & qu'il passât à tous ceux qui seroient revêtus de la puissance Impériale: & en effet il le fit prendre à ses deux fils, Caracalla & Geta. En un mot, le nom d'*Antonin* étoit dans l'esprit des peuples quelque chose de plus saint & de plus sacré que celui de *Dieu*: & réellement la plupart de leurs Dieux n'étoient pas comparables au Prince qui avoit rendu le nom d'Antonin si vénérable.

Vénération pour le nom d'Antonin.

*Tillem. T. Ant. art. 1.*

Je me sens moi-même après tant de siécles pénétré de respect & d'affection pour un Empereur, que l'on peut citer comme le modéle des Souverains, & dont l'exemple, s'il étoit suivi, perpétueroit le bonheur du genre-humain Je le quitte à regret: & j'espére que le Lecteur me permettra de lui donner encore ici le tableau d'Antonin, tel que l'a tracé MarcAuréle son digne successeur. On y trouvera quelques traits nouveaux, & je crois que l'on reverra avec plaisir ceux que j'ai déja indiqués.

Tableau d'Antonin tracé par Marc Aurele.

M. Aurel. L. I.

Voici, dit Marc Auréle, les qualités que j'ai admirées dans mon pére adoptif, & que je me propose d'imiter. La douceur; la constance inébranlable dans les résolutions prises une fois avec maturité; l'éloignement de la vaine gloire, & l'indifférence pour ce que l'on regarde communément comme honneurs & distinctions; l'amour du travail, & l'assiduité à le suivre persévéramment; la disposition à écouter quiconque pouvoit lui donner un avis utile; une justice inflexible, & toujours attentive à rendre à chacun ce qui lui est dû; l'habileté à discerner les cas qui admettent l'indulgence de ceux qui exigent la sévérité. Plein de l'esprit de société, soigneux de ne point gêner ses amis, il ne leur imposoit la nécessité ni de venir à ses repas, ni de le suivre à la campagne; & lorsque quelque raison que ce pût être les avoit

obli-

obligés de s'en dispenser, ils ne le trouvoient en reparoissant devant lui nullement changé à leur égard. Fidéle & constant dans l'amitié; de même qu'il ne connoissoit point ces saillies impétueuses qui vont jusqu'à la passion, aussi n'avoit-on à craindre de sa part ni dégoût ni caprice. Dans les conseils il examinoit scrupuleusement les affaires, & au lieu de se contenter des premiéres vues, il approfondissoit son sujet, & le considéroit sous toutes les faces. Aisé à se satisfaire de ce qu'il trouvoit sous sa main, toujours content, rien n'altéroit la sérénité de son ame, ni ne l'empêchoit de faire usage de la sagacité qu'il avoit pour prévoir au loin l'avenir. Il mettoit ordre à tout, entrant dans les plus petits détails, sans bruit, sans fracas, sans donner aux choses plus de poids qu'elles ne méritoient. Jamais les finances de l'Empire ne furent mieux ménagées que sous son Gouvernement; & il supportoit sans s'émouvoir les mauvaises plaisanteries de ceux qui vouloient sur ce point tourner sa conduite en ridicule. La flatterie n'eut aucun pouvoir sur son esprit, & il supprima les acclamations qui dégénéroient en indécences. Point de superstition dans le culte de la Divinité, point de bassesse avilissante dans ses procédés à l'égard des hommes, ni d'affectation pour se rendre populaire aux dépens de la dignité. Toutes ses actions étoient di-

rigées par une sageſſe conſtamment uniforme, qui ne donnoit dans aucun excès, qui marchoit toujours ſur la même ligne ſans ſe laiſſer jamais prendre à l'appas de la nouveauté. Ses maniéres affables couloient de ſource, & il ne les chargeoit point, parce qu'elles n'étoient que l'expreſſion naturelle de ſes ſentimens. Nul faſte dans tout ce qui l'environnoit: & ſon exemple eſt une preuve qu'un Prince n'a beſoin, pour ſe faire reſpecter, ni de gardes, ni d'habillemens magnifiques, ni de ſtatues, ni de tout l'éclat extérieur; & qu'en ſe rapprochant, autant qu'il lui eſt poſſible, de la façon de vivre d'un particulier, il n'en conſerve que plus d'élevation & de grandeur dans le gouvernement des affaires publiques.

Antonin avoit l'eſprit fort orné, ſuivant la meſure néanmoins qui convient à un Prince. On ne pouvoit pas dire de lui qu'il fût un Savant, un Rhéteur, un Sophiſte, mais bien un Sage, perfectionné par les belles connoiſſances, & devenu par d'utiles réflexions capable de ſe gouverner & de gouverner les autres. Il ne ſe piquoit point d'exceller dans les Sciences qui n'étoient point de ſon reſſort, & regardant comme indigne de lui la jalouſie contre ceux dont elles faiſoient la profeſſion & l'étude, il leur cédoit ſans peine la ſupériorité dans leur genre, & favoriſoit leurs ſuccès. Il ho-

noroit sincérement les vrais Philosophes, & n'insultoit point à ceux qui abusoient de ce nom pour masquer leurs vices. Il avoit un soin raisonnable de sa santé, gardant un milieu entre des attentions de délicatesse & une négligence nuisible : & il réussit à se conserver, en substituant sa propre vigilance au secours des Médecins, qu'il n'employoit que très rarement. La solidité de son esprit le rendoit stable & permanent, non seulement dans ses façons de penser, mais dans sa conduite extérieure. Mêmes occupations, mêmes arrangemens, goût persévérant pour les mêmes lieux. Un jour de sa vie étoit semblable à tous les autres. Plein d'ouverture & de franchise, il ne faisoit point mystére de ce qui ne demandoit point à être caché. Il n'observoit le secret que pour de bonnes raisons, & particuliérement dans ce qui se rapportoit aux affaires d'Etat. Au comble de la grandeur, il ne connut jamais les délices : & pour ce qui est des commodités de la vie, il en usoit simplement & uniment lorsqu'il les avoit ; si par quelque accident elles lui manquoient, il savoit s'en passer. Il donna des jeux & des spectacles, il fit des largesses, mais avec poids & mesure, comme s'acquittant d'une dette que l'usage exigeoit de lui, & non par goût pour le faste, ni dans le dessein de s'attirer la faveur de la multitude. Il construisit divers ouvrages pu-

 blics

blics, sans aimer à bâtir, mais par raison de convenance ou même de nécessité. Nullement recherché dans tout ce qui appartient aux soins du corps, il ne prenoit point le bain à des heures insolites, il ne se piquoit point d'inventer de nouveaux ragoûts pour sa table, il n'étoit curieux ni de belles & précieuses étoffes pour se vêtir, ni du coup d'œil d'une nombreuse troupe d'esclaves, tous jeunes & bien faits. Ce qu'il y avoit de plus simple étoit ce qui lui convenoit davantage. Sans dureté, sans audace, sans cupidité, mesuré en tout, agissant en tout avec maturité, tranquillité, circonspection, il méritoit (a) qu'on lui appliquât ce qui a été dit de Socrate, qu'il étoit seul capable de s'abstenir & de jouir des choses dont le commun des hommes n'a ni la force de se priver, ni la sagesse de bien user.

C'est ainsi que Marc Auréle a peint Tite Antonin, & ce seroit en moi une témérité que de prétendre ajoûter à ce tableau de nouveaux traits. Je vais seulement rendre compte en peu de mots de l'état de la Littérature sous un si beau régne.

Antonin aima & cultiva les Lettres.

Antonin aimoit les Lettres, & il les avoit cultivées, comme on vient de le lire, non en Savant de profession, mais en

(a) Ἐφηρμόσεν δ' ἂν αὐτῷ τὸ περὶ τοῦ Σωκράτους μνημονευόμενον, ὅτι καὶ ἀπέχεσθαι, καὶ ἀπολαύειν ἐδύνατο τούτων, ὧν πολλοὶ πρός τε τὰς ἀποχὰς ἀσθενῶς, καὶ πρὸς τὰς ἀπολαύσεις ἐνδοτικῶς ἔχουσι.

en Homme d'Etat & en Prince. On avoit de lui au tems où Capitolin écrivoit, c'est-à-dire, sous Dioclétien, plusieurs harangues, où régnoit un goût de l'Eloquence digne de son caractére & de son rang.

Capit T. Ant. 11.

La faveur du Prince & la douceur de la paix firent fleurir les études, plus néanmoins en ce qui regarde la Philosophie, que dans les aménités de la Littérature; plus chez les Grecs que chez les Romains.

Hommes célébres par leur esprit & par leurs ouvrages sous son régne.

Nous ne pouvons citer aucun Poëte du tems d'Antonin, si ce n'est un certain Julius Paulus, dont Aulu-Gelle fait mention en divers endroits, & qu'il loue beaucoup pour son savoir: genre de mérite qui n'est pas le premier dans un Poëte. Cornelius Fronto, maître de Marc Auréle en Eloquence Latine, fut un célébre Orateur, qui même fit secte, & rappella le goût de gravité mâle dans le style, dont ses devanciers s'étoient écartés. Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun ouvrage de sa composition. On rapporte au même tems, peut-être sans beaucoup de fondement, l'Abbréviateur de Trogue Pompée, Justin, dont le mérite est de nous avoir transmis un extrait d'un Auteur estimable que nous avons perdu.

Fronto Orateur. Tillem.

Justin.

La Gréce nous a fourni sous ce régne un Historien, qui n'est pas assûrément comparable à ceux des bons tems, mais dont le travail nous est néanmoins utile

Appien.

aujourd'hui. C'eſt Appien Alexandrin, qui avoit écrit toute l'Hiſtoire Romaine juſqu'à Auguſte, non pas en un corps bien ſuivi, bien lié, & aſſujetti à l'ordre des tems, mais par parties, & en diſtribuant ſon ſujet ſuivant la différence des pays & des peuples, contre leſquels les Romains ont fait la guerre: mauvais plan, qui jette de la confuſion dans les idées, qui produit de l'embarras dans l'eſprit du Lecteur, comme il eſt aiſé de le ſentir par rapport à la ſeconde guerre Punique, qui eſt tellement morcelée dans cet Auteur, que pour l'avoir entiére il faut en chercher une partie dans le livre des guerres d'Eſpagne, une autre dans celui des guerres d'Afrique; & ce qui s'eſt paſſé en Italie compoſe un livre intitulé, *Guerre d'Annibal.*

Ptolémée. Le plus illuſtre de tous ceux qui ont écrit ſous le régne d'Antonin, eſt ſans contredit Ptolémée, Aſtronôme & Géographe, qui faiſoit ſes obſervations & compoſoit ſes ouvrages à Alexandrie.

Maxime de Tyr. Maxime de Tyr, Philoſophe Platonicien, fut au nombre des Maîtres de Marc Auréle, qui en fait de grands éloges. Suivant l'opinion commune des Savans, il eſt le même dont nous avons encore pluſieurs diſcours Philoſophiques, dans les principes de Platon.

Hérode Atticus. *Philoſt. Soph. II. 1.* Hérode Atticus, Athénien de naiſſance, ne brilla pas ſeulement par les talens de l'eſprit, mais par les richeſſes &

par

par l'éclat des dignités. Sa noblesse remontoit jusqu'à Cimon & à Miltiade. Son pére Atticus n'avoit d'abord qu'une fortune médiocre : mais il fut remis, par une avanture inopinée, en état de soutenir la splendeur de sa naissance. Il trouva dans une maison qui lui appartenoit un trésor immense. Cette découverte lui causa plus de crainte que de joie. On sortoit alors de la tyrannie de Domitien, sous lequel une bonne fortune de cette espéce seroit devenue funeste à celui qui en auroit été favorisé. Mais Nerva pensoit bien différemment ; & il accorda à Atticus, qui l'instruisit du fait & lui demanda ses ordres, la jouissance du trésor. Atticus, qui avoit l'ame grande, ne saisit point avec avidité cette agréable réponse, & par une seconde lettre il représenta à l'Empereur, que le trésor qu'il avoit trouvé étoit au-dessus de la condition d'un particulier. ,, Usez-,, en, repliqua l'Empereur, sans scru-,, pule & sans crainte : il est à vous". Atticus devenu ainsi tout d'un coup opulent, & ayant en conséquence fait un riche mariage, usa de sa fortune avec une magnificence de Prince. On peut en juger par le trait suivant.

Il étoit, sous l'Empire d'Adrien, Commandant des villes libres de l'Asie : & voyant que celle de Troade manquoit d'eau, pour procurer aux habitans une commodité si nécessaire, il demanda à

l'Empereur & obtint une gratification de trois millions de dragmes *. Il présida lui-même à l'ouvrage, & il le fit en grand: en sorte que la dépense se monta à sept millions de dragmes * au lieu de trois. Il en fut porté des plaintes à l'Empereur, qui sembloit les écouter. Atticus lui écrivit qu'un Empereur Romain ne devoit point être importuné pour de si petits objets. „ Je donne, ajoûta-t-il, à „ mon fils les quatre millions de drag„ mes * qui excédent la somme que vous „ avez accordée, & mon fils en fait don „ à la ville de Troade". Tel étoit le pére d'Hérode Atticus.

* Quinze cent mille livres.

* Trois millions cinq cens mille livres.

* Deux millions de livres.

Celui-ci né dans l'opulence ne s'en fit pas un titre d'ignorance & d'oisiveté: il cultiva l'Eloquence dans sa langue maternelle avec ardeur & avec succès. Sa passion pour réussir étoit si vive, qu'ayant eu le malheur de rester court dans une harangue qu'il faisoit encore fort jeune à l'Empereur Adrien sur les bords du Danube, la honte & le désespoir le portérent presque à aller se jetter dans ce fleuve la tête la premiére. Il se remit néanmoins, &, par une façon de penser plus raisonnable, tournant sa disgrace en aiguillon, il redoubla d'activité: il se fortifia & s'enhardit par l'exercice: il seconda par un travail opiniâtre l'heureuse facilité qu'il avoit reçue de la nature, entremêlant l'étude jusques dans ses repas, y consacrant une partie de la nuit qu'il

qu'il déroboit au sommeil. Il parvint ainsi à la gloire qu'il désiroit: il s'acquit la réputation du plus illustre Orateur de la Gréce, & il fut choisi pour donner des leçons d'Eloquence Grecque à Marc Auréle. Ses soins, quoiqu'ils eussent peu fructifié dans un éléve qu'entraînoit ailleurs un goût décidé pour la Philosophie, furent cependant récompensés, & Antonin l'honora d'un Consulat ordinaire. On avoit de lui, au tems de Philostrate & même de Suidas, des Discours, des Lettres, & d'autres ouvrages, où brilloit le caractére d'un beau naturel & d'un génie élevé. Mais tout est perdu aujourd'hui.

En héritant des grandes richesses de son pére, Hérode Atticus hérita aussi de lui le goût pour en faire un noble usage. Il construisit des monumens magnifiques, il consacra dans les temples de riches offrandes, à Athénes, à Delphes, à Olympia Pisa, & dans d'autres lieux de la Gréce. Il se montroit libéral envers ses amis; & au lieu d'amasser des trésors, il les plaçoit dans le cœur & dans la reconnoissance de ceux à qui il en faisoit part. Il donnoit même quelquefois à des sujets peu dignes de ses libéralités, & Aulu Gelle nous rapporte un trait de cette espéce, dont il a été témoin, & que je ne crois pas devoir omettre. *A. Gell. IX. 2.*

Un homme vêtu d'un manteau, portant de longs cheveux, & une barbe qui

lui descendoit presque jusqu'à la ceinture, vint trouver Hérode, qui avoit compagnie, & lui demanda de l'argent pour s'acheter du pain. „ Qui êtes-vous ? lui „ dit Hérode ". Cet homme, d'un air d'indignation & d'un ton de reproche, répondit qu'il étoit Philosophe, & qu'il lui paroissoit surprenant qu'on l'interrogeât sur ce qui sautoit aux yeux. „ (a) Je „ vois, reprit Hérode, le manteau & la „ barbe, mais je ne vois pas encore le „ Philosophe : prouvez-nous que vous „ en avez les caractéres ". Alors quelques-uns de ceux qui étoient présens prirent la parole, & dirent qu'ils connoissoient ce prétendu Philosophe pour un vagabond, un mendiant sans pudeur, dont la demeure la plus ordinaire étoit la taverne, & qui lorsqu'on lui refusoit ce qu'il demandoit, ne manquoit pas de s'en venger par des injures grossiéres. „ (b) Donnons-lui néanmoins quelque „ argent, dit Hérode. Faisons honneur „ à l'humanité, quoique celui-ci la des- „ honore". Et il lui fit compter une somme, qui pouvoit lui suffire pour se nourrir pendant un mois.

Voilà le beau côté du portrait d'Hérode Atticus. Ce qu'il avoit de louable étoit mêlé de bien des taches. Il aimoit le

(a) Video, inquit Herodes, barbam & pallium ; philosophum nondum video.

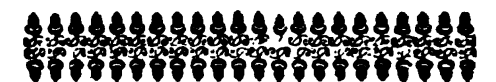
(b) Demus huic aliquid æris, cujuscujusmodi est, tanquam homines, non tanquam homini.

le faste, il étoit voluptueux, emporté, foible & mou dans les disgraces qui lui arrivérent, quelquefois injuste : & par ces différens vices il s'attira plusieurs affaires desagréables, qui ternirent sa réputation.

Je passe au régne de Marc Auréle, dont le Gouvernement, aussi sage & aussi doux que celui d'Antonin, nous offrira une plus grande variété d'événemens.



LIVRE



*LIVRE VINGTIEME.*

## FASTES DU REGNE

## DE

# MARC AURELE.

A. R. 912. M. AURELIUS CÆSAR III.
De C. 161. L. AURELIUS COMMODUS II.

Marc Auréle est reconnu & déclaré Empereur.

Il associe à l'Empire son frére adoptif L. Commodus, lui fait prendre le nom de Verus, & lui promet sa fille Lucille en mariage.

Consulat des deux Augustes.

Naissance de Commode, fils de Marc Auréle, le 31 Août.

Divers mouvemens de guerre. Vologése Roi des Parthes attaque l'Arménie & la Syrie en même tems.

L'Oracle du faux Devin Alexandre étoit déjà célébre.

A. R. 913. Q. JUNIUS RUSTICUS.
De C. 162. C. VETTIUS AQUILINUS.

Débordement du Tibre.

L. Verus part pour la guerre contre les Parthes.

Trois

Trois Généraux Romains se signalent surtout dans cette guerre, Avidius Cassius, Martius Verus, & Statius Priscus.

La guerre dura quatre ans. Les Romains y remportérent plusieurs grands avantages, dont il est impossible de marquer la date précise.

Durant le cours de cette guerre s'accomplit le mariage de L. Verus avec Lucille.

.... LÆLIANUS. A. R. 914.
.... PASTOR. De C. 163.

M. NONIUS MACRINUS. A. R. 915.
.... CELSUS. De C. 164.

M. GAVIUS ORFITUS. A. R. 916.
L. ARRIUS PUDENS. De C. 165.

Paix conclue avec les Parthes.

Grande peste, qui se répand de l'Orient dans toute l'étendue de l'Empire, & dure plusieurs années.

Mort de Péregrin.

.... SERVILIUS PUDENS. A. R. 917.
L. FUFIDIUS POLLIO. De C. 166.

Triomphe de Marc Auréle & de L. Verus.

Ils reçoivent tous deux le nom de Pére de la Patrie. Les fils de Marc Auréle, (il en avoit deux alors) sont appellés Césars.

Commencement de la guerre contre les Marcomans & autres Nations Germani-

maniques. Les deux Empereurs viennent paſſer l'hiver à Aquilée, pour être à portée d'entrer de bonne heure en campagne l'année ſuivante.

Martyre de St. Polycarpe.

A. R. 918. De C. 167. L. AURELIUS VERUS AUGUSTUS III.
... QUADRATUS.

Faits d'armes, & négociations avec les Barbares pendant cette année & la ſuivante.

Martyre de St. Juſtin.

A. R. 919. De C. 168. .... APRONIANUS II.
.... PAULUS II.

A. R. 920. De C. 169. Q. SOSIUS PRISCUS.
P. COELIUS APOLLINARIS.

L. Verus meurt d'apoplexie, en revenant d'Aquilée à Rome. Il eſt mis au rang des Dieux.

A. R. 921. De C. 170. M. CORNELIUS CETHEGUS.
C. ERUCIUS CLARUS.

Marc Auréle part de Rome pour retourner en Pannonie, & pouſſe avec beaucoup de vivacité la guerre contre les Marcomans.

Avant que de partir il avoit remarié ſa fille Lucille à Pompéien, fils d'un ſimple Chevalier Romain, mais homme de mérite.

Rufus Baſeus, Pompéien, & Pertinax, ſe diſtinguent dans la guerre contre les Marcomans.

L.

L. SEPTIMIUS SEVERUS II. A. R. 922.
L. ALFIDIUS HERENNIANUS. De C. 171.

Solennité célébrée pour la dixiéme année du régne de Marc Auréle.

.... MAXIMUS. A. R. 923.
.... ORFITUS. De C. 172.

M. AURELIUS SEVERUS II. A. R. 924.
T. CLAUDIUS POMPEIANUS. De C. 173.

.... GALLUS. A. R. 925.
.... FLACCUS. De C. 174.

Marc Auréle, qui depuis son départ, marqué sous l'an 921, n'étoit point revenu à Rome, toujours occupé de commander en personne la guerre contre les Marcomans, se trouve enfermé avec son armée dans le pays des Quades, & court un extrême danger, dont il est tiré par une pluie miraculeuse, qu'obtiennent les priéres des Chrétiens.

Il défend sous peine de la vie d'accuser les Chrétiens, sans les exemter de la mort, lorsqu'ils seroient poursuivis devant les Juges.

.... PISO. A. R. 926.
.... JULIANUS. De C. 175.

Il fait la paix, ou du moins suspend la guerre avec les Nations Germaniques, à cause de la révolte d'Avidius Cassius en Orient.

Avidius, grand homme de guerre, célébre par plusieurs exploits, qui avoit reprimé les Bucoles soulevés en Egypte,

te, pendant que Marc Auréle faisoit la guerre aux Marcomans, se révolte, & se fait proclamer Empereur.

Marc Auréle fait venir à l'armée son fils Commode, & lui donne la robe virile le sept Juillet.

Il se prépare à marcher contre Cassius, qui est tué trois mois après avoir pris la pourpre Impériale.

Aucun Chrétien ne prit part à cette rebellion.

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices d'Avidius.

Puissance du Tribunat donnée à Commode.

Voyage de Marc Auréle en Orient.

Mort de Faustine, qui est mise au rang des Divinités.

Marc Auréle prend une concubine.

A. R. 927. De C. 176. T. VITRASIUS POLLIO II.
M. FLAVIUS APER II.

Marc Auréle visite la Syrie & l'Egypte, vient à Athénes, où il se fait initier aux mystéres de Cérès. Priviléges accordés par lui aux Athéniens. Professeurs établis dans leur ville.

De retour à Rome, il triomphe des Marcomans, des Quades, & autres peuples Germains, avec son fils Commode, le 23 Décembre.

A. R. 928. De C. 177. L. AURELIUS COMMODUS CÆSAR.
.... QUINTILLUS.

Remise accordée par Marc Auréle de

tout

tout ce qui restoit dû au Fisc & au Trésor public dans un espace de quarante-six ans.

Il égale son fils à lui, en le faisant Auguste & Pére de la Patrie.

Martyrs de Lyon.

La ville de Smyrne, ravagée par un tremblement de terre, est rétablie par les libéralités de Marc Auréle.

.... GAVIUS ORFITUS. A. R. 929.
.... JULIANUS RUFUS. De C. 178.

Marc Auréle, après avoir marié Commode à Crispine fille de Bruttius Præsens, l'emméne avec lui à la guerre contre les Marcomans, qui n'avoit été que suspendue, ou qui du moins avoit recommencé peu de tems après que l'Empereur s'étoit éloigné de la Germanie.

Sénatusconsulte Orsitien.

COMMODUS AUGUSTUS II. A. R. 930.
T. ANNIUS AURELIUS VERUS II. De C. 179.

Marc Auréle prend le titre d'*Imperator* pour la dixiéme & derniére fois.

L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II. A. R. 931.
SEX. QUINTILIUS CONDIANUS. De C. 180.

Mort de Marc Auréle à Vienne sur le Danube, le dix-sept Mars.

On lui décerne toutes sortes d'honneurs, divins & humains.

HISTOIRE DU REGNE DE

# MARC AURELE.

## §. I.

*Marc Aurèle reconnu Empereur, associe son frère adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Verus. Jugement sur cette action de Marc Aurèle. Largesse aux soldats & au peuple. Funérailles d'Antonin. Commencemens heureux & tranquilles. Naissance de Commode. Débordement du Tibre. Divers mouvemens de guerre. Guerre des Parthes. Verus se transporte en Orient. Evénemens de cette guerre. Fin de cette guerre. Verus ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs. Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Aurèle. Accomplissement du mariage projetté entre Verus & Lucille fille de Marc Aurèle. Après la guerre finie, Verus retourne à Rome. Il triomphe avec Marc Aurèle. Peste horrible, qui ravage tout l'Empire. Les vices de Verus, accrus pendant son séjour en Syrie, se portent à l'excès. Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame. Sa déférence pour le Sénat. Son attention à faire le bonheur des Peuples. Sa condescendance pour le goût du peuple par rapport aux Spectacles & aux Jeux.*

*La*

*La bonté étoit le fond du caractére de Marc Auréle. Il pécha en ce genre par excès. En conséquence on a soupçonné de l'affectation dans sa vertu. Il punit les délateurs. Il fait rendre la justice, & la rend lui-même avec une scrupuleuse exactitude. Diverses Ordonnances de Marc Auréle. Histoire de la vie & de la mort de Pérégrin.*

MARC AURELE étoit appellé seul à l'Empire par le choix d'Antonin, comme je l'ai déjà observé plus d'une fois. Le Sénat entra dans les mêmes vues, & déféra à Marc Auréle seul tous les titres de la souveraine puissance, dont une partie lui étoit déjà communiquée. Il ne paroît point que Commodus, ni personne pour lui, reclamât les droits que pouvoit lui donner au Trône la qualité de fils adoptif de l'Empereur qui venoit de mourir. Marc Auréle, par une générosité dont l'exemple est unique dans l'Histoire, voulut prouver que le rang suprême n'est point, comme on se l'imagine communément, incapable de souffrir le partage, & il demanda que son frére fût associé à l'Empire.

A. R. 912.

Marc Auréle reconnu Empereur, associe son frére adoptif à l'Empire, & lui fait prendre le nom de Verus.

*Dio. Capitol. M. Anton. 7. & Ver. 3. & 4.*

Nos Auteurs ne nous apprennent point quelle impression fit sur les esprits des Sénateurs une proposition si nouvelle, & si contraire aux intérêts de celui qui la faisoit. Nous savons seulement qu'elle passa. Commodus reçut dans le

moment même les titres de César & d'Auguste, la puissance Tribunitienne, la puissance Proconsulaire : il fut reconnu & déclaré Empereur, & égalé en tout à Marc Auréle, à la seule différence près de la dignité de Grand-Pontife, que celui-ci se réserva. Marc Auréle, pour s'unir plus étroitement son collégue, le fit son gendre, & lui promit solennellement sa fille Lucille en mariage : & en même tems, comme s'il l'eût adopté, il lui fit prendre le nom de Verus, qui étoit le sien; & c'est ainsi que nous nommerons dorénavant le Prince que nous avons jusqu'ici appellé Commodus. Le nom d'Antonin leur appartenoit à l'un & à l'autre, comme étant celui de leur pére adoptif. Ils se trouvoient tous deux Consuls, & le Consulat des deux Augustes fait une époque dans les Fastes. Ce qui étoit nouveau alors & singulier, devint assez commun dans la suite, & ne fut plus remarqué.

*Tillem. M. Aurel. art. 5.*

Il est nécessaire d'observer que les deux Augustes ne partagérent point entre eux les Provinces de l'Empire, comme avoient fait autrefois Octavien & Antoine. Ils les gouvernérent en commun, de la même maniére que deux fréres dans une condition privée régiroient une succession qu'ils posséderoient par indivis. Mais comme dans une société de puissance la balance néanmoins ne peut ni ne doit pas être absolument égale, Marc Auréle avoit sur son frére la prééminen-

ce

ce que donne la ſupériorité de l'âge & du mérite malgré l'égalité du pouvoir.

Jugement ſur cette action de Marc Auréle.

Cette première action de Marc Auréle parvenu au rang ſuprême, eſt comme l'échantillon de tout ſon régne, & elle nous donne d'avance l'idée de toute ſa conduite. Nous y verrons briller toujours la bonté, l'équité, la générosité, mais non pas peut-être renfermées dans la juſte meſure qui doit régler l'exercice même des vertus. On ne peut ſans doute refuſer des louanges à la magnanimité qu'il témoigna en partageant avec ſon frére un titre, que ceux qui le poſſédent ſont ſi jaloux de réſerver pour eux ſeuls. Mais cette magnanimité étoit-elle dirigée par la prudence? Verus n'avoit aucune des qualités qui concourent à former un bon & grand Prince. Il n'eſt connu dans l'Hiſtoire que par ſon goût pour l'indolence & les voluptés. Il devint, & Marc Auréle devoit le prévoir, un empêchement au bien que ſon frére pouvoit & vouloit faire dans le Gouvernement de l'Empire. Et s'il eût vécu plus longtems, qui ſait s'il ne ſe feroit pas laſſé d'une déférence & d'un reſpect qui commençoient à le gêner? D'ailleurs Marc Auréle, en le laiſſant dans la condition privée, ne lui eût fait aucune injuſtice. Il ſe feroit ſimplement conformé à l'exemple & aux diſpoſitions de leur pére commun. Sa bonté nuiſit à ſon jugement: & il faut convenir qu'ici, & en

 plu-

plusieurs autres occasions, elle devint vraie foiblesse. A l'amour du bien il mêloit l'amour de la gloire & de l'estime publique, qui l'amollissoit, & partageoit ses idées & son cœur. C'est par cette raison que, malgré les éloges dont il a été comblé, il semble que l'on doive lui préférer le caractére d'Antonin, plus net, plus ferme, plus décidé.

*Capit. M. Ant. 7. & 20.*

Largesses aux soldats & au peuple.

Du Sénat, où avoient été pris, & autorisés par les suffrages de la Compagnie, les arrangemens importans dont je viens de parler, les deux Empereurs se transportérent au camp des Prétoriens. Ainsi les gens de guerre n'eurent que le second rang, le Sénat ayant recouvré, sous cette suite de bons Princes que nous avons vus depuis Nerva, la prééminence qui lui appartenoit. Marc Auréle porta la parole, comme le plus âgé, & parce qu'il avoit plus de talent & de facilité pour s'énoncer. Car Verus, par le défaut d'un génie peu heureux, & qu'il avoit laissé encore s'engourdir dans la paresse, ne savoit pas se tirer avec honneur d'un discours public; & même l'organe étoit embarrassé chez lui, & la prononciation mal articulée. Vingt-mille sesterces* par tête furent promis aux soldats: largesse énorme, mais tellement établie par l'usage, qu'aucun Empereur n'osa jamais s'en dispenser.

*Capit. Ver. 2. & 10.*

* *Deux mille cinq cens livres.*

Afin que le peuple prît part aussi à la joie de leur avénement, les nouveaux Empe-

Empereurs augmentérent les distributions gratuites de bled, & ils y appellérent un plus grand nombre d'enfans de l'un & de l'autre sexe.

Après ces premiers soins, qui ne pouvoient se différer, ils célébrérent avec pompe les funérailles de leur pére & prédécesseur. J'ai déjà dit qu'ils prononcérent l'un & l'autre son oraison funébre. Verus, quoique mauvais Orateur, ne put se dispenser de ce devoir: & il lui étoit aisé de se faire aider.

Funérailles d'Antonin.

Capit. Ver. 2.

Dans les commencemens de leur Empire, leur union fut parfaite. Verus agissoit moins en collégue qu'en Lieutenant de Marc Auréle; & il témoignoit même vouloir imiter la sagesse & la retenue de sa conduite.

Commencemens heureux & tranquilles.

Capit M. Ant. 8. & Ver. 4.

En ce qui regarde le Gouvernement; ils prirent l'un & l'autre pour modéle Antonin, dont on n'eut pas lieu de regretter la douceur & la bonté.

Ils jouïrent d'abord de quelque calme, dont Marc Auréle profita pour continuer de satisfaire l'attrait qui le portoit à orner son esprit par la Philosophie & par les belles connoissances. Tout Empereur qu'il étoit, il ne rougissoit pas d'aller prendre les leçons de Sextus de Chéronée, Philosophe Stoïcien, neveu de Plutarque; & il fréquentoit l'école d'Hermogéne, ce Rhéteur fameux par la brillante réputation de la jeunesse & la décadence de son esprit dans l'âge mûr.

Naissance de Commode. *Lamprid. Commod. 1. & 10.*

La joie publique fut augmentée par la naissance de deux fils jumeaux de Marc Auréle, qui vinrent au monde le trente & un d'Août de la premiére année du régne de leur pére. Cet événement fut regardé comme singuliérement heureux, non seulement en lui-même, & par la circonstance de deux fils jumeaux, ce qui est rare; mais encore plus parce que l'Histoire ne fournissoit jusques-là qu'un seul exemple d'un héritier né à un Empereur régnant. Britannicus est ce premier exemple, Commode & Antoninus Geminus sont le second. Et il n'est peut-être pas inutile d'observer à ce sujet combien les joies humaines, qui paroissent même les mieux fondées, sont incertaines, & sujettes à être démenties par le succès. Britannicus ne régna point, & devint la victime des jalousies d'un frére cruel. Antoninus Geminus mourut en bas âge. Commode parvint à la souveraine puissance, mais pour être le fléau du genre humain, & s'attirer à lui-même au bout de peu d'années une mort funeste & justement méritée.

Débordement du Tibre. *Capit. M. Ant. 8.*

Un furieux débordement du Tibre changea bientôt la face de la ville, & fit succéder à l'allégresse les plaintes & les gémissemens. Le ravage fut affreux, grand nombre d'édifices détruits, de bestiaux noyés, de provisions gâtées & submergées, & en conséquence la disette & la famine. Les Empereurs apportérent

rent à ces maux tous les remédes qui étoient en leur pouvoir ; & aux secours effectifs leur bonté compatissante ajoûtoit un sentiment, qui fut une douce consolation pour les malheureux.

On apprit vers le même tems divers mouvemens de guerre, en Germanie, dans la Grande-Bretagne, du côté des Parthes. La guerre des Cattes en Germanie & celle des Bretons furent des objets de peu d'importance. Mais les Parthes, qui n'avoient point remué depuis Trajan, attaquérent les Romains avec des forces fraîches & des courages irrités ; & ils leur causérent d'abord des pertes considérables. Divers mouvemens de guerre.

Vologése Roi des Parthes se préparoit à la guerre, comme je l'ai dit, dès le tems d'Antonin. Nous ne savons point, & il est inutile de chercher quel motif le détermina à prendre les armes. Il est aisé de croire qu'il souhaitoit de venger l'honneur de sa nation, si fort maltraitée & humiliée par Trajan; & que l'âge avancé & le caractére pacifique d'Antonin, & ensuite la circonstance d'un nouveau régne, lui parurent des occasions favorables qu'il ne devoit pas laisser échapper. Guerre des Parthes. *Dio. Capit. M. Ant. 8. 9. & Ver. 4-7. Luc. Histor. & Pseudom.*

L'Arménie, qui de tout tems avoit été une semence de discorde entre les deux Empires, lui fournit le prétexte qu'il cherchoit. Les Romains s'étoient mis en possession de donner des Rois à ce grand pays, & Soéme y régnoit alors sous leur auto-

autorité. Vologése, profitant des troubles qui s'y étoient élevés, entreprit de faire revivre les prétentions de ses prédécesseurs sur cette couronne; & on conjecture qu'il voulut la faire passer sur la tête d'Osroès, qui pouvoit être son frére, où l'un des Princes de son sang.

Au bruit de l'invasion des Parthes, Sévérien, peut-être Gouverneur de Cappadoce, se disposa à entrer en Arménie pour s'opposer à leurs progrès. Avant que de partir, il eut la simplicité d'aller consulter sur le succès de son entreprise le fameux imposteur Alexandre, dont nous pourrons parler dans la suite plus en détail; & il en reçut un oracle, qui lui promettoit une éclatante victoire & un retour triomphant. L'événement fut bien contraire. Sévérien étant venu camper près d'Elégie, ville d'Arménie, y fut investi par l'armée des Parthes que commandoit Osroès. Il y souffrit, lui & ses gens, pendant trois jours les horreurs d'une faim cruelle; & ne voulant point se rendre, il fut taillé en piéces avec toutes les troupes qu'il avoit amenées. Il est à croire que c'est en conséquence de cette victoire des Parthes, que Soéme détrôné vint se réfugier à Rome, où il devint Sénateur, & même Consul.

*Dio ap. Val. p. 775. & ibi Val.*

Cependant Vologése d'une autre part faisoit irruption à main armée dans la Syrie, & il mit en fuite Atidius Cornelianus Gouverneur de cette Province; en sorte

forte que les Syriens allarmés se préparoient déjà à changer de maître, & à subir la loi du plus fort.

Ces événemens doivent se rapporter à la premiére année du régne de Marc Auréle & de L. Verus.

Une guerre si importante, & dont les commencemens desavantageux faisoient craindre des suites encore plus fâcheuses, leur parut mériter que l'un d'eux se transportât sur les lieux pour la conduire en personne. Les occupations paisibles convenoient mieux au génie de Marc Auréle, quoiqu'il ait su, lorsque le besoin l'exigeoit, se prêter aux circonstances, & paroître dignement à la tête des armées. Verus avoit une santé plus robuste, & plus capable de résister aux fatigues. D'ailleurs, comme il étoit noyé dans la mollesse & dans la débauche, Marc Auréle espéroit que les soins de la guerre pourroient le retirer du vice; ou du moins c'étoit une consolation pour lui de ne point voir son frére & son collégue se deshonorer à ses yeux, & donner ses désordres en spectacle à la Capitale de l'Empire. Il fut donc résolu que Verus partiroit pour la guerre contre les Parthes. Verus se transporte en Orient.

Les espérances de Marc Auréle furent bien trompées. Verus, avant que de sortir de l'Italie, montra quelle étrange espéce de Général il seroit, & combien les plaisirs l'occuperoient plus que les

affaires. A peine se vit-il débarrassé de la présence importune d'un frère trop sage, que se livrant aux excès de la table dans toutes les maisons de campagne qu'il trouvoit sur sa route, il s'attira une maladie qui le retint à Canouse. Marc Auréle, attentif à remplir tous les devoirs, se rendit auprès de son frére malade, fit des vœux solennels pour obtenir des Dieux qu'ils le rétablissent en santé. Verus guérit, mais il ne se corrigea pas.

Les nouvelles les plus fâcheuses, qui venoient coup sur coup d'Orient, ne pûrent hâter sa marche voluptueuse. Après avoir passé un tems considérable à s'amuser à la chasse dans l'Apulie, il s'embarqua; mais il séjourna à Corinthe & à Athénes, faisant des parties de musique & de symphonie sur la mer. Il s'arrêta dans toutes les villes maritimes de l'Asie mineure, de la Lycie, & de la Pamphylie, pour jouïr des fêtes & des divertissemens par lesquels on y célébroit son arrivée. Enfin il vint à Antioche, ville de délices, & il s'y fixa pendant les quatre ans que dura la guerre, menant une vie conforme aux mœurs des habitans & à la mollesse du climat: le jeu, le vin, la bonne chére, les débordemens de toutes les espéces, sans en excepter la plus criminelle, remplissoient tout son tems, & il laissoit à ses Lieutenans le soin de faire la guerre.

Il en avoit de fort habiles, qui réunissoient

soient la bravoure à la science militaire & au zèle pour l'exacte observation de la discipline. L'Histoire en nomme trois principaux, Statius Priscus; Avidius Cassius, qui se révolta dans la suite, & dont par cette raison nous aurons lieu de parler plus amplement; & Martius Verus, de qui Dion trace ainsi le caractère. Ce ne fut pas seulement un homme capable de vaincre les ennemis par la force des armes, de les prévenir par sa diligence, de les tromper par la ruse. A ces talens, qui constituent le mérite d'un Général, il joignoit ceux d'un habile Négociateur. Eloquent & persuasif, libéral & magnifique, adroit à amorcer les esprits par les plus flateuses espérances, il faisoit aimer sa société, les graces régnoient dans toutes ses actions & dans toutes ses paroles. Nul ressentiment ne pouvoit résister à ses douces insinuations: il savoit présenter sous le plus beau jour tout ce qui tendoit à augmenter la confiance: en sorte que les Barbares trouvant en lui un redoutable guerrier & un homme aimable, craignoient de l'avoir pour ennemi, & recherchoient son amitié.

*Dio ap. Suidam in Μάρτιος.*

Les trois Commandans que je viens de nommer, firent de grandes choses; mais les monumens qui nous restent ne nous en apprennent point le détail. Nous ne devons pas regretter les Histoires composées dans le tems même par des Ecrivains mal habiles & sans goût, dont

*Evénemens de cette guerre.*

Lucien nous a laiſſé une ſage & ingénieuſe critique. Il ſeroit à ſouhaiter que ce Cenſeur délicat & éclairé ne ſe fût pas contenté de relever les défauts des autres, & qu'il eût voulu, en traitant une ſi belle matiére, nous donner un modéle d'une Hiſtoire judicieuſement & agréablement écrite. Mais il ne l'a pas fait, & nous ſommes réduits à raſſembler quelques parcelles répandues çà & là, & préſentées d'une façon louche par de maladroits Abbréviateurs.

Les Romains dans cette guerre avoient à défendre la Syrie, & à revendiquer leurs droits ſur l'Arménie, en chaſſant le Roi que Vologéſe y avoit mis. Pour remplir ces deux objets, il paroît qu'ils aſſemblérent deux armées; qu'Avidius Caſſius eut le commandement de celle de Syrie, & que Statius Priſcus & Martius Verus agirent du côté de l'Arménie.

De part & d'autre le ſuccès fut favorable aux Romains. Ils remportérent de grandes & de continuelles victoires, dont la plus célébre & la plus ſignalée eſt celle dans laquelle Caſſius défit entiérement les Parthes près d'Europus ville de Syrie.

Comme il étoit guerrier actif & ardent, il ne ſe borna pas à chaſſer les Parthes de la Province Romaine. Il profita de ſa victoire, il jetta un pont ſur l'Euphrate, malgré la réſiſtance des ennemis, qui occupoient l'autre rive, & étant en-

tré

tré dans la Mésopotamie, il la traversa toute entiére, & vint à Séleucie sur le Tigre, qu'il ravagea & brûla, quoiqu'il y eût d'abord été reçu comme ami: sur quoi quelques-uns l'ont accusé de perfidie, d'autres ont prétendu que les Séleuciens avoient les premiers rompu l'accord. Il força aussi Ctésiphon, & il y ruina le palais Royal de Vologése. On ajoûte qu'il s'avança jusqu'à Babylone, qui n'est pas loin des deux villes que je viens de nommer.

Son retour ne fut pas aussi heureux. Invincible vis-à-vis des Parthes, il eut beaucoup à souffrir de la faim & de la maladie. Il lui périt un grand nombre de soldats par ces deux fléaux, & il ramena en Syrie ses légions victorieuses, mais considérablement affoiblies.

En Arménie Statius Priscus prit Artaxates, & mit garnison dans Cænépolis. Martius Verus retint dans le devoir cette derniére ville, où les esprits fermentoient & se disposoient à la révolte. Il se rendit maître de la personne du Satrape Tiridate, qui après avoir eu grande part aux troubles de l'Arménie, après avoir tué le Roi des Hénioques, allié des Romains, à ce qu'il paroît, repris de ces excès par Martius, avoit osé tirer l'épée contre lui. Les armes des vainqueurs pénétrérent jusques dans la Médie, c'est-à-dire apparemment dans l'Atropatène, voisine de l'Arménie.

Voi-

Fin de la guerre. Voilà tout ce que nous savons de détail sur les exploits des Romains dans cette guerre, qui dura quatre ans. Le succès général fut tel qu'ils pouvoient le souhaiter: & il faut bien que les Parthes ayent été entiérement chassés de l'Arménie, puisque Soéme fut remis par Martius Verus en possession de cette couronne.

Nos Auteurs ne nous apprennent point comment la guerre fut terminée. Il est plus que vraisemblable qu'il y eut un Traité conclu entre les deux Nations, & Mr. de Tillemont conjecture même que les Parthes cédérent aux Romains la Mésopotamie. La paix dura trente ans.

Verus ne prit aucune part aux operations de la guerre, uniquement occupé de ses plaisirs. L'Empereur Verus n'avoit pas vu la guerre. Seulement il s'approcha deux fois des bords de l'Euphrate, à la sollicitation de ceux que Marc Auréle lui avoit donnés pour Ministres & pour conseil. Du reste, il passa l'hiver à Laodicée de Syrie; l'été à Daphné fauxbourg d'Antioche, lieu le plus décrié de l'univers; le printems & l'automne dans la ville même d'Antioche: & dans ces différens séjours il s'occupa uniquement de spectacles, de parties de chasse, de toutes sortes de divertissemens & de débauches, où il se plongeoit sans aucune réserve, pendant que Marc Auréle, qui étoit à Rome, avoit de si loin l'œil toujours attentif sur les opérations de la guerre, donnoit des ordres, & envoyoit les

les provisions. Verus, par une conduite si basse, se fit méprifer des Syriens, qui nés moqueurs ne lui épargnérent pas les railleries, & l'en saluérent souvent en plein théatre.

Quoiqu'il eût eu si peu de part à la victoire, les soldats ne laissérent pas de le proclamer *Imperator* jusqu'à trois fois, & ils lui déférérent les noms d'*Arméniaque*, de *Parthique*, de *Médique*. Ces mêmes noms furent communiqués à son Collégue, & confirmés à l'un & à l'autre par l'autorité du Sénat. Mais Marc Auréle, peu curieux d'une gloire à laquelle il ne croyoit pas avoir beaucoup de droit, ne les accepta que par complaisance pour son frére, & comme un signe d'union avec lui: il en usa sobrement, & cessa absolument de les employer après la mort de Verus.

Il est décoré de titres pompeux, qu'il communique à Marc Auréle. *Tillem.*

Ce fut pendant le cours de la guerre des Parthes, que s'accomplit le mariage de Verus avec Lucille fille de Marc Auréle. Nous ne savons pas en quelle année précisément s'en fit la célébration. La Princesse devoit avoir quinze ans au commencement de cette guerre.

Accomplissement du mariage projetté entre Verus & Lucille fille de Marc Auréle.

Il paroît que son pére eut dessein de la mener lui-même à son époux. La vue de Marc Auréle étoit probablement d'essayer si sa présence imposeroit à Verus, & ne lui feroit pas quelque honte de ses déréglemens. Il conduisit en effet sa fille jusqu'à Brindes; mais ayant appris qu'-

*Capit. M. Ant. 9. & Ver. 7.*

on le soupçonnoit de vouloir s'approprier l'honneur de la victoire sur les Parthes, comme il étoit jaloux de sa réputation à l'excès, & même plus timide sur cet article qu'il ne convenoit à une ame aussi sûre de sa vertu, il changea de résolution, & revint à Rome, laissant sa fille entre les mains d'Annia Cornificia sa sœur, & accompagnée de Civica oncle de Verus. Lucille avoit d'ailleurs un très grand cortége, & elle voyageoit avec la magnificence qu'exigeoit son rang. Mais Marc Auréle, qui savoit combien ces passages sont onéreux aux Provinces, & aux Magistrats qui les gouvernent, écrivit aux Proconsuls pour leur défendre de faire aucune réception à sa fille.

Verus vint au-devant d'elle jusqu'à Ephése, bien charmé du scrupule qui avoit retenu Marc Auréle en Italie, & se sachant bon gré de n'avoir pas un tel témoin de sa conduite honteuse.

Après la guerre finie Verus retourne à Rome.

Quand la guerre fut finie, il donna des Etats à plusieurs Princes alliés de l'Empire, & des Gouvernemens de Provinces aux Sénateurs qui l'avoient accompagné : & ayant réglé toutes les affaires de l'Orient, il quitta à regret le séjour délicieux de la Syrie pour aller retrouver Rome & Marc Auréle. En partant il emmena avec lui pour trophées de sa victoire, non, comme les anciens Généraux Romains, des Rois captifs, mais des

*Capit. Ver. 8.*

des comédiens, des farceurs, & toute la troupe des arts enfans de la mollesse, & nés pour l'entretenir & pour l'accroître.

Le Sénat décerna le triomphe aux deux Empereurs. Ils reçurent aussi alors le nom de *Pére de la Patrie*, déjà plusieurs fois inutilement offert à Marc Auréle, qui n'avoit jamais voulu consentir à le prendre en l'absence de son frére. Verus demanda pour les fils de Marc Auréle le nom de César. L'union étoit parfaite, au moins pour les dehors, & elle fit le principal ornement du triomphe qu'ils célébrérent ensemble, portés sur le même char, & ayant avec eux tous les enfans de Marc Auréle, de l'un & de l'autre sexe, dont la plupart étoient en bas âge. M. de Tillemont rapporte la date de ce triomphe à l'année de J. C. 166. que nous comptons pour la neuf cens dix-septiéme de Rome.

Il triomphe avec Marc Aurele.

*Capit. M. Ant* 12. & *Ver.* 8.

A. R. 917.

La victoire sur les Parthes ne fut pas aussi avantageuse aux Romains, que les suites leur en devinrent funestes par la peste qu'elle amena. On raconte diversement l'origine de cette peste, & avec des circonstances mêlées de fabuleux. Mais il est constant que les Romains la prirent dans le païs ennemi; & lorsque Verus revint à Rome, elle le suivit partout, & se communiqua à toutes les Provinces par lesquelles il passa. Elle entra avec lui dans la Capitale, & delà elle

Peste horrible qui ravage tout l'Empire.

*Capit. M. Ant.* 13 & *Ver.* 8.

*Amm. Marc.* L. XXIII.

*Oros. VII.* 15.

elle s'étendit jusques dans les Gaules, & jusques au Rhin. Elle attaqua les peuples & les armées, les villes & les campagnes. En Italie les terres demeurérent sans culture, faute d'hommes qui pûssent y travailler. Dans Rome il falloit emporter les corps morts dans des charrettes & des tombereaux : & le Gouvernement fut obligé de faire les frais des sépultures, à cause de la multitude de ceux qui mouroiént, & de la négligence de leurs proches, souvent infectés du même mal. Ce n'étoient pas seulement les gens du commun que la maladie emportoit par milliers : elle fit périr un grand nombre d'illustres personnages, aux principaux desquels Marc Auréle dressa des statues.

Il n'est pas besoin de dire que le cœur paternel de ce Prince fut sensiblement touché du mal affreux qui désoloit son Empire, & qu'il n'épargna ni soins ni dépenses pour y apporter du soulagement. La mollesse de Verus, qui se corrompoit de plus en plus par l'habitude de la volupté & par un goût décidé pour le frivole, ne donne pas lieu de croire qu'il ait pris assez d'intérêt aux miséres des peuples, pour s'en affliger & y chercher des remédes.

Les vices de Verus, accrus pendant son séjour en Syrie, &c.

Ses vices s'étoient beaucoup accrus pendant son séjour en Orient. Il y avoit trouvé tout ce qui pouvoit augmenter sa pente au plaisir; & le respect pour son fré-

frére, feul frein capable de le modérer, s'étoit confidérablement affoibli. Accoutumé durant près de cinq ans à jouir de l'indépendance, Verus, de retour à Rome, ne voulut plus reprendre le joug: il entreprit de difpofer de plufieurs chofes fans l'avis de Marc Auréle, & au lieu de l'écouter & de le confulter, il donna fa confiance à de miférables affranchis, qui étudioient fes panchans pour les flatter. Les comédiens, les bateleurs, les joueurs d'inftrumens, qu'il avoit, comme je l'ai dit, amenés de Syrie, devinrent fa compagnie ordinaire: & tous les jours après avoir foupé avec fon frére, il revenoit chez lui fe dédommager d'un repas modefte & férieux par un feftin de débauche, où il n'avoit pour convives que des gens de plaifir, & où ceux qui fervoient à table étoient la lie & l'opprobre de la ville, & la pefte des mœurs. Avec ces indignes fociétés il perçoit fouvent les nuits jufqu'à fuccomber au fommeil, en forte qu'il falloit l'emporter entre les bras dans fa chambre & dans fon lit.

portent à l'excès. Capit. Ver. 4. 8.

Capitolin nous a confervé le détail d'un de ces feftins, dont la profufion fut immenfe. Ce ne fut pas affez pour Verus de faire fervir tout ce qu'il y avoit de plus délicieux & de plus rare en vins & en viandes. Il étoit lui douziéme à table, & il donna à chacun de fes convives le jeune Echanfon qui leur avoit fer-

vi à boire, un Maître-d'hôtel avec un service de vaisselle complet, les mêmes animaux vivans, soit quadrupédes, soit oiseaux, dont les chairs avoient paru sur la table. Tous les vases dont on usa pour boire étoient précieux par la matiére & par les ornemens, or, argent, crystaux, pierreries. On en changea chaque fois que l'on but, & toujours le vase fut donné à celui qui s'en étoit servi. Il leur donna des couronnes de fleurs qui n'étoient point de la saison, avec des pendans tissus d'or; des vases d'or remplis des parfums les plus exquis; & pour les remener chez eux, il leur donna encore des voitures toutes brillantes d'argent, avec l'attelage de mulets, & le muletier pour les conduire. La dépense de ce repas fut estimée six millions de sesterces, ou sept cens cinquante mille livres. Lorsque Marc Auréle en fut instruit, il gémit d'une si folle dissipation. C'est tout-ce qu'il pouvoit faire, après l'imprudence qu'il avoit eue d'élever Verus à un pouvoir égal au sien.

S'étant privé du droit de le reprendre & de le censurer avec autorité, il essayoit de l'instruire & de lui donner des leçons par son exemple. Verus s'étoit bâti une maison de plaisance sur la Voie Clodienne en Etrurie, & il s'y livroit à ses excès accoutumés avec ses affranchis & des amis dignes de lui. Il invita son frére à l'y venir voir. Marc Auréle ne le

re-

refusa pas, & il y passa cinq jours s'occupant des fonctions Impériales, tenant conseil, rendant la justice. Mais Verus n'avoit point des yeux pour voir la beauté d'une conduite vertueuse, & la honte de la sienne. Ses divertissemens & ses repas de débauche ne souffrirent pas la moindre interruption; & Marc Auréle s'en retourna à Rome, espérant moins que jamais de le corriger.

Verus avoit appris aussi en Syrie à passer les nuits à jouer. D'autres fois il imitoit les indignes passetems de Néron: & déguisé, la tête enfoncée dans un capuchon qui lui couvroit une partie du visage, il couroit les rues de Rome pendant la nuit, entroit dans les tavernes & dans les lieux de débauche, y prenoit querelle avec les gens de néant qu'il y trouvoit; & souvent il remportoit au Palais les marques des coups qu'il avoit reçus dans ces combats indécens.

Il aimoit à la fureur les spectacles de la Course des chariots, & il étoit fauteur passionné de la Faction Verte. Il s'intéressoit d'une façon si déclarée & si partiale pour les coureurs de cette livrée, que souvent assis aux jeux du Cirque à côté de Marc Auréle, il s'attira des reproches & des injures de la part des Bleux leurs adversaires. Emule des extravagances de Caligula, il affectionna follement un cheval qu'il nommoit l'Oiseau. Il lui donnoit à manger des raisins secs

ſecs & des piſtaches : il ſe le faiſoit amener dans ſon Palais, couvert d'une houſſe de pourpre : il vouloit que l'on récompenſât ſon agilité à la courſe par des boiſſeaux de piéces d'or, & par des marques d'honneur : & il appella du nom de ce cheval un énorme vaſe à boire, dont il ſe ſervoit pour les rondes dans ſes grandes débauches.

Il ne manquoit à Verus aucun vice que la cruauté. Encore eſt-il incertain s'il n'y avoit pas une pente naturelle, qui ne pût ſe développer & s'exercer à cauſe de l'obſtacle qu'y mettoit la bonté de Marc Aurèle. Ce qui peut inſpirer ce ſoupçon, c'eſt que Verus aimoit les combats de gladiateurs; il s'oublioit juſqu'à y prendre part lui-même comme acteur, au moins pendant le ſéjour qu'il fit en Syrie ; & il ſe donnoit fréquemment ce divertiſſement inhumain à la ſuite de ſes repas. Qui ſe plaîſoit à répandre un ſang vil, pouvoit bien, s'il eût été pleinement le maître, s'accoutumer à verſer le ſang le plus illuſtre.

Tableau de la conduite de Marc Aurèle. Son égalité d'ame.

Détournons les yeux de ce tableau hideux, & occupons-nous d'idées plus ſatisfaiſantes pour les belles ames, en peignant les vertus de Marc Aurèle. C'étoit un de ces caractéres nés vertueux, qui ne connut jamais le trouble des paſſions. On remarque que dès ſon enfance ni la triſteſſe ni la joie n'altérérent la ſérénité toujours égale de ſon viſage.

*Capit. M. Ant. 16. & Vict. Epit.*

La

La grandeur ne fit en lui aucun changement. Adopté par Antonin, devenu César, associé à la puissance Tribunicienne, il fut constamment le même: Soumis à son pére, affable envers tous, simple & modeste dans ses procédés, il ne prenoit même les marques de sa dignité que dans les occasions d'éclat, & lorsqu'il paroissoit en public avec l'Empereur. Du reste vivant & vétu comme un particulier, il alloit écouter les Philosophes dans leurs écoles, il visitoit ses amis malades, & il recevoit le matin leurs respects sans appareil, sans faste, & dans la chambre où il avoit couché. *Dio ap. Val.*

Parvenu à la souveraine puissance il gouverna de maniére qu'il n'est personne qui ne lui ait appliqué le mot célébre de Platon, par lequel est annoncé aux peuples & aux Etats un bonheur parfait, lorsqu'ils auront des Philosophes pour Rois, ou que leurs Rois seront Philosophes. *Plat. de Rep. V.*

*Sa déférence pour le Sénat.*

Il porta la déférence pour le Sénat plus loin que n'avoit jamais fait aucun de ses prédécesseurs. Il remplissoit fidélement les devoirs de Sénateur, ne manquant aucune assemblée lorsqu'il étoit à Rome, & revenant souvent de campagne exprès pour y assister. Il y demeuroit exactement jusqu'à la fin; & jamais il ne sortit, que le Consul n'eût congédié la Compagnie par la formule accoutumée. Loin de prendre ombrage de l'autorité *Capit M. Ant. 10 & 11.*

du Sénat, il l'exaltoit en tout, & il s'y
*Dio, p. 814.* ſoumettoit lui-même. En partant pour la guerre contre les Marcomans, dont je parlerai bientôt, il demanda au Sénat la permiſſion de prendre dans le Tréſor public les ſommes dont il avoit beſoin. „ Car, diſoit-il, (a) tout appartient au „ Sénat & au peuple. Nous n'avons rien „ que nous ne tenions de vous. Le pa„ lais même où nous habitons eſt votre
*Capit.* „ bien". Il ſe deſſaiſiſſoit ſouvent des affaires dont il devoit connoître lui-même, & en renvoyoit le jugement au Sénat. Il ſe plaîſoit à donner part dans l'exercice du Gouvernement, non ſeulement aux Magiſtrats actuellement en charge, mais aux anciens Préteurs & aux Conſulaires, à qui il diſtribuoit des départemens & des emplois d'importance, les multipliant à deſſein, rétabliſſant ceux qui étoient abolis, en créant de nouveaux, non ſeulement pour le bien du ſervice, mais afin de pouvoir mettre en place un plus grand nombre
*Capit. 22* de Sénateurs. Dans toutes les affaires, ſoit en guerre, ſoit en paix, il prenoit toujours l'avis des meilleures têtes de cet Ordre auguſte, & il diſoit ſouvent : „ (b) Il eſt plus juſte que je ſuive le ſen„ timent de tant d'illuſtres amis, que de „ pré-

(a) Ὁ Μάρκος πάντα τῆς βουλῆς καὶ τοῦ δήμου ἔλεγεν εἶναι. Ἡμεῖς γὰρ, ἔφη, (πρὸς τὴν βουλὴν λέγων) οὕτως οὐδὲν ἴδιον ἔχομεν, ὥστε καὶ ἐν τῇ ὑμετέρᾳ οἰκίᾳ οἰκοῦμεν.

(b) Æquius eſt ut ego tot & talium amicorum conſilium ſequar, quàm ut tot & tales amici meam unius voluntatem ſequantur.

„ prétendre moi seul faire plier tant d'il-
„ lustres amis sous mes volontés". Incapable d'aucun soupçon jaloux, il permit même aux premiers citoyens de monter leur maison sur le modéle de la maison Impériale, & d'avoir les mêmes Officiers que lui.

Il se montroit soigneux de maintenir la splendeur du Sénat, en n'y faisant entrer que des sujets bien éprouvés, & qu'il connoissoit parfaitement. L'honneur des particuliers même qui composoient la Compagnie, lui étoit cher. S'il arrivoit qu'un Sénateur eût une affaire criminelle, il faisoit un examen secret du procès avant que de le laisser éclater dans le public; & lorsqu'il s'agissoit d'en venir au jugement, il vouloit que l'accusé ne fût jugé que par ses pairs, & que jamais un Sénateur n'eût pour juge aucun Chevalier Romain. Les plus sages de ses prédécesseurs lui avoient en ce point donné l'exemple; & il les imitoit encore en soulageant par ses libéralités les Sénateurs qui, sans qu'il y eût de leur faute, ne se trouvoient pas avoir un bien capable de soutenir leur dignité *Capit. 10.*

*Son attention à faire le bonheur des peuples.* *Capit. 11.*

Le peuple jouit des droits de la liberté sous l'Empire de Marc Auréle. Ce Prince ne gênoit les citoyens que pour les empêcher de mal faire. Encore s'y prenoit-il avec douceur. Il employoit plus volontiers les invitations que les menaces, les récompenses que les châti-

Dio, p. 815. timens. Quoique ſans vice, il étoit très convaincu de la néceſſité de la tolérance à l'égard des vices des autres, pourvu qu'ils ne fuſſent pas portés aux derniers excès; & il avoit ſouvent à la bouche ce mot judicieux : „ (a) Nous ne pouvons pas „ faire les hommes tels que nous les „ voudrions : il faut les ſupporter tels „ qu'ils ſont, & tirer d'eux le meilleur „ parti qu'il eſt poſſible ". Cette modération lui réuſſit, & il eut la ſatisfaction, ſi nous en croyons Capitolin, de voir les méchans devenir bons par ſes ſoins, & les bons croître en vertu: expreſſion dont la généralité a ſans doute beſoin d'être limitée, mais qui nous fait comprendre que l'exemple & la ſage adminiſtration d'un Prince vertueux mirent ſous ſon ré-

Capit. 23. gne la vertu en honneur. Il interdit l'uſage des bains communs aux deux ſexes; il reprima par de ſalutaires réglemens la licence des mœurs, la corruption de la jeuneſſe, les déſordres des femmes: plus heureux à réformer la ville & l'Etat que ſa propre maiſon, couverte d'opprobre par les débordemens de Fauſtine.

Il fut très attentif à ne point fouler les peuples; & le premier moyen dont il uſa pour s'en diſpenſer, fut une prudente œconomie par rapport aux Finances de l'E-

(a) Ποιῆσαι μὲν τινας ἀνθρώπους ὁποίους βούλεται ἔχειν ἀδύνατόν ἐστι· τοῖς δὲ δὴ οὖσι προσήκει ἐς ὅ, τι ἄν τις αὐτῶν τῷ κοινῷ χρήσιμος ᾖ χρῆσθαι.

l'Etat, qu'il évita d'épuiser par des largesses inconsidérées. Il porta la fermeté Dio, p. 803. sur ce point jusqu'à refuser, après une grande victoire remportée sur les Marcomans, la gratification que demandoient les soldats vainqueurs. ,, (a) Tout ce ,, qu'on vous donnera, leur dit-il, au-,, delà de ce qui vous est dû, il faudra le ,, tirer du sang de vos péres & de vos ,, proches". Dans une extrême détresse, Capit. 17. & 21. plutôt que de charger les Provinces de nouveaux impôts, il aima mieux vendre les meubles & les joyaux de son Palais. Il mit en vente les statues & les tableaux précieux qui ornoient ses appartemens, sa vaisselle d'or & d'argent, les pierreries qu'Adrien avoit amassées à grands frais, & jusqu'à la garderobe de l'Impératrice, & aux étoffes d'or & de soie qu'elle portoit sur elle. Cette vente dura deux mois, & elle fournit à Marc Auréle de quoi suffire aux dépenses de la guerre. Après la victoire, il déclara qu'il rachéteroit tout ce qu'il avoit été obligé de vendre, & qu'il rendroit l'argent à ceux qui voudroient le recevoir. Mais il laissa sur ce point pleine & entiére liberté, sans vexer en aucune façon ni ceux qui rapportérent ce qu'ils avoient acheté, ni ceux qui le gardérent. Il est peu né- Cap 11. & 23. & Dio, p 814. cessaire d'observer qu'un Prince si plein de

(a) Ὅσῳ ἂν πλεῖον τι παρὰ τὸ καθεστηκὸς λάβωσι, τοῦτ' ἐκ τοῦ αἵματος τῶν τε γονέων σφῶν καὶ τῶν συγγενῶν ἐσπράξεται.

de bonté ne souffroit point que l'on exigeât rien des peuples au-delà de ce qui étoit imposé ; & qu'il punissoit sévérement les concussionaires. Il remit même, dans des circonstances où le besoin d'argent le pressoit, ce qui étoit dû au Fisc & au Trésor public, lorsqu'il lui parut que la levée en seroit trop onéreuse. Dion cite une remise de cette nature accordée par Marc Auréle, & étendue à un espace de quarante-six ans, précisément lorsque le renouvellement de la guerre des Marcomans exigeoit de lui de plus grandes dépenses.

*Aurel. Vict.*

Les calamités des peuples & des villes le trouvérent toujours prêt à les soulager. Dans un tems de famine il distribua en pur don par toute l'Italie des bleds étrangers, dont il avoit amassé dans Rome d'abondantes provisions. Il rétablit Smyrne, Ephése, Nicomédie, ruinées par des tremblemens de terre, & Carthage, qu'un incendie avoit dévastée.

Sa condescendance pour le goût du peuple par rapport aux spectacles & aux jeux.

*Capit.* 11. 15. 17. 23

Les plaisirs mêmes & les divertissemens des spectacles qu'il croyoit nécessaires à la multitude, ne lui parurent pas un objet indigne de ses soins. Il en sentoit tout le frivole, & lorsqu'il y assistoit, au lieu de repaître ses yeux d'un vain amusement, il s'occupoit de choses utiles, il lisoit, il apostilloit ses lettres, il donnoit audience à ceux qui avoient quelques requêtes à lui présenter. Mais son

son indifférence & son mépris pour les jeux ne l'empêchoient pas de s'accommoder au goût du peuple, qui en étoit avide. Il les donnoit avec magnificence, & en une seule fête il fit paroître cent lions qui furent tués à coups de fléches. Lors même qu'il étoit éloigné de Rome, il ne vouloit point que les plaisirs de la multitude souffrissent de son absence, & il chargeoit les plus riches Sénateurs d'en faire les frais, suivant l'usage de tout tems observé dans la République. Il se fit une affaire de réfuter par des effets les bruits qui s'étoient répandus à l'occasion du départ des gladiateurs qu'il avoit emmenés à la guerre contre les Marcomans. On disoit que son intention étoit de retrancher les divertissemens publics, & d'astreindre tout le monde à l'austérité de la vie Philosophique. Ce fut pour lui un motif de témoigner d'autant plus d'indulgence sur ce point, & il la poussa même à l'excès, puisqu'il permit le spectacle des Pantomimes, si ennemi des bonnes mœurs, & banni par quelques-uns de ses prédécesseurs, qui pourtant ne respectoient pas autant que lui la vertu. Seulement il apporta quelque modération aux dépenses des jeux, réduisant le salaire que les Comédiens pouvoient demander à* cinq piéces d'or, &

* *Cinq piéces d'or équivalent à cent vingt-cinq deniers, ou soixante-deux livres dix sols. Les dix font cent vingt-cinq livres.*

& défendant qu'on leur en donnât jamais plus de dix.

La bonté étoit le fond du caractere de Marc Auréle.

Capit. 12. & 24. Dio, p. 815.

On voit par tout ce qui vient d'être rapporté, que la bonté étoit le fond du caractére de Marc Auréle. Il chérissoit tellement cette vertu, qu'il en fit une Divinité, à laquelle il construisit un temple dans le Capitole. Il l'exerçoit même à l'égard des coupables, & pour la punition des crimes il se contentoit communément de peines plus légéres que celles qui étoient prescrites par les Loix. Un Préteur avoit mérité par sa mauvaise conduite d'être destitué de sa charge. Marc Auréle lui en laissa le titre, & ne ne le priva que de l'exercice de ses fonctions, qu'il transporta à un de ses collégues. Il souffroit patiemment la liberté audacieuse de ceux qui ne craignoient point de lui manquer de respect. Un homme de fort mauvaise réputation, & qui s'étoit deshonoré par l'infâme métier de gladiateur, se présentant pour demander une charge, Marc Auréle l'avertit de commencer par détruire les idées fâcheuses qu'il avoit données de lui dans le Public. „ Je suis dans le cas de bien „ d'autres, répondit insolemment le „ candidat; je vois devenus Préteurs „ plusieurs de mes compagnons d'escrime ". Cette réponse étoit un reproche fait au Prince même, qui n'y opposa que la douceur.

Dio ap. Val. Toujours enclin à pardonner les offen-

fenses qui l'attaquoient personnellement, rien ne pouvoit faire violence à sa généreuse bonté, ni l'énormité des attentats, ni la crainte que l'impunité n'en provoquât de semblables. Il laissa jouir non seulement de la vie, mais de leur fortune & de leur état, ceux-mêmes qui se rendirent coupables d'une rebellion manifeste, & qui prirent les armes contre lui & contre son fils: & s'il s'en trouve qui ayent été mis à mort, ce ne fut point par son ordre.

La politique Romaine avoit toujours traité les Princes étrangers à la rigueur. Marc Auréle ne voulut point que sa clémence se démentît à leur égard. Il se contenta de releguer dans la Grande-Bretagne le Satrape Tiridate, qui avoit excité, comme je l'ai dit, les troubles de l'Arménie: & nous le verrons user de la même douceur par rapport à Ariogése, Roi des Quades.

L'effusion du sang, même des personnes les plus viles, lui faisoit horreur. Il corrigea l'inhumanité des combats de gladiateurs, en leur donnant des fleurets au lieu d'épées & d'armes tranchantes, afin qu'ils se battissent comme les athlétes sans danger pour leur vie. Un enfant qui dansoit sur la corde s'étant tué en tombant, Marc Auréle ordonna que dans la suite on mît des matelats sous les cordes sur lesquelles les voltigeurs exerçoient leur jeu: & cette réfor-

Dio, p. 813.

Capit. 12.

 me

me se soutint. Du tems de Dioclétien l'usage subsistoit encore de tendre des filets au-dessous des danseurs de corde. Un lion accoutumé à dévorer les hommes fut donné en spectacle au peuple, chez qui une folle curiosité étouffe tout sentiment. Marc Auréle ne voulut point le voir, & il refusa de donner la liberté au maître de ce lion, quoiqu'il en fût vivement sollicité par les cris de la multitude. Il leur imposa silence, en commandant à un héraut de crier à haute voix de sa part, „ Que cet homme n'avoit rien „ fait qui méritât récompense.

Dio ap. Val.

Il pécha en ce genre par excès.

La bonté de Marc Auréle ne se tint pas toujours, comme je l'ai déjà observé, dans les justes bornes, & il ne sut pas garder ce sage milieu, qui en s'éloignant de la dureté évite la foiblesse. Il excéda en indulgence à l'égard de tout ce qui l'approchoit. J'ai remarqué l'énorme faute qu'il fit par ce principe, en associant son frére à l'Empire. Sa conduite molle par rapport à sa femme & à son fils, nous donnera lieu de répéter la même observation. Il n'aima rien tant que la Philosophie : & cet amour si louable devint par sa facilité une occasion de commettre bien des injustices. Comme on savoit que la Philosophie étoit la voie pour obtenir la faveur du Prince, bien des gens se livroient à cette étude, non pour se perfectionner l'esprit & le cœur, mais dans la vue de faire fortune. Ils prenoient

Capit. 23. & Dio, p. 815.

noient le masque de Philosophe sans en avoir les sentimens; & la bonté de Marc Auréle étoit la dùpe de leur hypocrisie. Ils acquéroient des richesses, ils parvenoient à des emplois, du pouvoir desquels ils abusoient pour faire souvent bien du mal & aux particuliers & à la République. L'indulgence par rapport aux criminels étoit aussi portée trop loin par Marc Auréle. En voici un trait.

Un charlatan dans le champ de Mars haranguant du haut d'un arbre la multitude attroupée, prédit que le feu tomberoit du ciel, & que la fin du monde arriveroit, lorsqu'il seroit lui-même changé en cicogne. Au jour marqué il se laissa glisser le long de l'arbre, & fit partir une cigogne qu'il avoit cachée dans son sein. Son projet ne se terminoit pas à cette illusion grossiére : il tendoit à une fin également dangereuse & criminelle. Quelques scélérats de concert avec lui, devoient mettre le feu en différentes parties de la ville, & profiter du desordre pour piller. L'imposteur ne put pas exécuter son plan : il fut arrêté & amené à l'Empereur, à qui il avoua tout. Un tel crime ne méritoit assurément aucune grace, & néanmoins Marc Auréle le pardonna. Capit. 13.

En outrant ainsi la vertu, ce Prince a donné lieu de suspecter sa sincérité & sa franchise On a cru qu'il entroit de l'affectation dans une douceur poussée au-delà

En conséquence, on a soupçonné de l'affectation dans

sa vertu. Capit. 29 & Dio, p. 815. delà de toute mesure ; & que la vanité y avoit plus de part que les sentimens du cœur, qui lorsqu'ils sont vrais se produisent avec simplicité & sans faste. Dion réfute ce reproche, en y opposant la constante égalité de la conduite de Marc Auréle, qui pendant un si grand nombre d'années, sous Antonin d'abord, & ensuite dans un régne de vingt ans, ne s'est jamais démentie. Il faut avouer que cette preuve est d'une grande force, & il y auroit une manifeste injustice à douter que le cœur de Marc Auréle fût porté à la bonté. Mais la crainte du blâme & la passion pour les louanges n'ont-elles rien ajoûté aux sentimens d'une belle ame & aux lumiéres d'une raison épurée? C'est ce qu'il est difficile de se persuader : & nous rencontrerons dans la suite de son histoire des traits trop chargés pour être aisément crus sincéres.

Il punit les delateurs. Capit. 11. & 12. Un Prince qui recherchoit si fort la gloire de la bonté, n'avoit garde de manquer à la justice, qui est d'une obligation rigoureuse. Les droits du Fisc présentoient toujours occasion aux esprits malfaisans de susciter à des citoyens paisibles de fâcheuses affaires & des chicanes odieuses. Marc Auréle alla au-devant de cet abus. Il ne méprisa pas seulement les délations qui tendoient à grossir ses revenus, & qui pouvoient opérer des confiscations avantageuses à ses intérêts, mais il renouvella & fit observer les

anciennes ordonnances contre les délateurs qui feroient convaincus de faux.

En général il faifoit rendre la juftice, & la rendoit lui-même avec une exactitude fcrupuleufe. Il blâmoit beaucoup la précipitation dans les jugemens, & il obligea un Préteur de recommencer l'inftruction d'une affaire criminelle qui avoit été brufquée, & d'écouter de nouveau les accufés. Lui-même il employoit quelquefois jufqu'à onze & douze jours à étudier & à difcuter un procès d'importance, ne plaignant ni fon tems ni fa peine, lorfqu'il s'agiffoit d'éclaircir la vérité. (a) Car il étoit très laborieux, ajoûte l'Hiftorien, & il traitoit toutes les affaires avec poids & mefure. Il ne difoit, il n'écrivoit, il ne faifoit rien qui ne fût pefé mûrement;& quelquefois ce qui auroit paru de peu d'importance à d'autres, l'occupoit des jours entiers. Il penfoit qu'un Prince ne doit jamais fe déterminer à la légére, parce que la négligence dans les petites chofes décrie fa conduite même dans les grandes.

Il fait rendre la juftice, & la rend lui-même avec une fcrupuleufe exactitude.

*Capit.* 24. & *Dio*, p. 804.

Son amour pour le travail & fon zèle pour l'expédition des procès, dont la longueur eft fi fatiguante & fi ruineufe pour

*Capit.* 10.

(a) Φιλόπονος γὰρ ἦν, καὶ ἀκριβῶς πᾶσι τοῖς τῇ ἀρχῇ προσήκουσι προσεφέρετο καὶ οὐδὲν ἐν παρέργῳ οὔτε ἔλεγεν οὔτε ἔγραφεν οὔτε ἐποίει, ἀλλ' ἔςιν ὅτε καὶ περὶ τοῦ βραχυτάτου ἡμέρας ὅλας ἀνήλισκεν, οὐκ ἀξιῶν αὐτοκράτορα ἐξ ἐπιδρομῆς τι πράττειν· καὶ γὰρ ἐνόμιζεν εἴ τι κἂν ἐλαχιςόν τι παρίδῃ, διαβολὴν αὐτῷ τοῦτο καὶ ἐπὶ τὰ ἄλλα πάντα οἴσειν. Dio.

pour les citoyens, l'engagérent à réformer la trop grande multitude de jours de vacation, que prenoient les tribunaux de Justice. Il porta jusqu'à deux cens trente le nombre des jours d'audience dans l'année. Il s'en faut bien que notre année soit aussi remplie.

*Diverses Ordonnances de Marc Auréle.*

Marc Auréle fit plusieurs Ordonnances, où brillent l'équité & l'attention vigilante au bien public.

*Capit. 9. 10. & 11. Instit. Justin. III. 3 & 4.*

La rigueur de l'ancien Droit Romain étoit telle, que les seuls parens du côté paternel se succédoient mutuellement: en sorte que les méres n'héritoient point de leurs enfans, ni les enfans de leurs méres. Tite Antonin commença à corriger cette dureté, & par un Sénatusconsulte * rendu sous son autorité, il donna aux méres infortunées, qui contre l'ordre de la nature verroient mourir leurs enfans avant elles, la foible & triste consolation d'être au moins leurs héritiéres. Marc Auréle ajoûta à cette disposition un supplément nécessaire, en appellant les enfans à la succession de leur mére. Cette mitigation fut dans la suite étendue plus loin par les Empereurs Chrétiens. Com-

* *Ce Sénatusconsulte est appellé dans le Droit* Tertullien *du nom de* Tertullus, *qui étoit Consul lorsqu'il fut porté. Le texte des Institutes en fait auteur Adrien, soit par erreur, soit en attribuant à Tite Antonin le nom de son pére adoptif. Je ne m'étens point sur les dispositions de cette Ordonnance, non plus que sur celles du Sénatusconsulte Orphitien rendu sous Marc Auréle. Ces discussions appartiennent aux Jurisconsultes.*

Comme un des objets les plus importans de la police générale de la société est la tutéle des mineurs, Marc Aurele fit de ce genre d'affaires le département propre & particulier de l'un des Préteurs, au lieu qu'auparavant l'usage & la loi en chargeoient les Consuls, qui étant partagés par un grand nombre d'autres soins, ne pouvoient pas donner à celui-ci toute l'attention nécessaire. *Capit.*

Il porta ses vues sur les causes d'état toujours infiniment intéressantes, mais surtout parmi les nations qui admettent la plus grande distinction possible entre les hommes, celle de la liberté & de l'esclavage. Afin que chaque citoyen pût aisément fournir la preuve de son état, si on venoit à le lui contester, Marc Auréle renouvella un ancien réglement de Servius Tullius, mais aboli par le non-usage. Il ordonna que le nom de chaque enfant de condition libre qui naîtroit dans Rome seroit porté, dans les trente jours après sa naissance, aux Archives du Trésor dans le temple de Saturne : & il établit pour la même fin dans les Provinces des régîtres & des dépôts publics. Cette institution est, comme l'on voit, le modéle de l'ordre qui s'observe parmi nous au sujet des régîtres Baptistéres, & qui a été encore perfectionné dans ces derniéres années par une Ordonnance pleine de sagesse. *Voyez Hist. Rom de M. Rollin, T. I.*

Marc Auréle étendit à tous les Séna-

teurs

teurs l'obligation que Trajan avoit imposée à ceux qui aspiroient aux charges, d'avoir une partie considérable de leurs biens placée en fonds dans l'Italie. Cette précaution devenoit de plus en plus nécessaire par la facilité qu'il avoit de communiquer le droit de bourgeoisie aux villes & aux peuples, & par conséquent d'ouvrir l'entrée du Sénat à un très grand nombre de sujets d'origine étrangére : ensorte qu'il étoit à craindre que l'Italie, qui étoit le centre & la tête de l'Empire, ne devînt comme indifférente à la plupart de ceux qui composoient le premier Ordre de l'État.

Voyez T. VII. p. 353. Aurel. Vict.

Tels sont les principaux réglemens émanés de l'autorité de Marc Auréle : & l'on doit y remarquer non seulement la sagesse des Loix en elles-mêmes, mais une attention prudente à ne point innover sans nécessité, à travailler sur les fondemens déjà établis, & à aimer mieux rappeller un droit ancien, que de se procurer le vain honneur d'en introduire un nouveau.

Ce Prince s'aidoit dans cette opération des lumiéres des plus savans Jurisconsultes : parmi lesquels l'Histoire nomme Cerbidius Scevola, maître célébre d'un disciple encore plus fameux, du grand Papinien.

Après ce tableau du Gouvernement de Marc Auréle, il me reste à ajoûter un mot sur sa conduite privée. Il est inutile d'en

d'en citer la ſobriété, la tempérance, l'éloignement de tout excès. Je me contenterai d'obſerver que ſa vie fut toujours ſérieuſe, toujours occupée des devoirs du rang ſuprême. Il mangeoit ſeul communément, & on lui en a fait un reproche. Mais deux raiſons l'y déterminoient. Il vouloit d'une part ménager le tems, & ne pas perdre dans de longs repas des heures qu'il trouvoit bien mieux employées au travail; de l'autre il étoit bien aiſe de laiſſer une pleine liberté à ſes amis, & de ne les pas gêner par la néceſſité de ſe trouver à ſa table.

*Capit. 29.*

*Marc Aurel. L. I.*

Je reprens l'ordre des faits par la guerre des Marcomans, après néanmoins que j'aurai rendu compte de la mort du Philoſophe Pérégrin: événement ſingulier, iſolé, & dont la date convient ici.

Nous connoiſſons Pérégrin ſurtout par un écrit que Lucien a compoſé à l'occaſion de ſa mort, dont il fut témoin; & nous en avions beſoin pour nous former une juſte idée de ce faux Philoſophe, qui par une hypocriſie audacieuſe en impoſoit même à des hommes élevés audeſſus du vulgaire, enſorte qu'Aulu-Gelle, qui vivoit de ſon tems, a fait de lui une mention très honorable. Ce fut néanmoins un fourbe, habile à couvrir du manteau de Philoſophe, alors reſpecté, les déſordres & les crimes les plus affreux; & le moindre de ſes vices étoit

Hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin.

*Luc. de morte Pereg.*

*Gell VIII. 3. & XII. 11.*

une

une vanité folle, & un amour extravagant de la gloire, auquel il sacrifia enfin jusqu'à sa vie.

Pérégrin né à Parium, ville voisine de Lampsaque sur la côte de l'Hellespont, mena une jeunesse très déréglée, & il s'attira même par sa mauvaise conduite de fâcheuses affaires, dont il se tira très mal, avec beaucoup d'ignominie, & à force d'argent. Ces premiers crimes le conduisirent au parricide. Il trouvoit que son pére vivoit trop longtems, & impatient de jouir de sa succession il l'étouffa. L'éclat que fit parmi ses concitoyens une action si abominable, obligea Pérégrin de prendre la fuite. Il erra en divers pays, & étant venu dans la Palestine, il y embrassa le Christianisme, comme une ressource dans la détresse où il se voyoit. Car je ne puis me persuader qu'il y allât de bonne foi, ni que sa conversion ait été sincére. Il me paroît bien plus vraisemblable, qu'un homme couvert de crimes avant & depuis la profession du Christianisme, ne fit que se masquer dans l'intervalle; & que les Chrétiens, gens simples, incapables d'artifice, pleins d'ingénuité & de candeur, furent trompés par un hypocrite consommé.

Il les fascina si bien, qu'ils l'élevérent au saint Ministére: & devenu Prêtre, ou même Evêque, il fut arrêté pour ce sujet & mis en prison au tems de la persécution de Trajan, ou, plus probablement

ment peut-être sous Adrien. Lucien, ennemi déclaré des Chrétiens, rend ici, contre son intention, un glorieux témoignage à leur charité & à leur zèle envers ceux qui souffroient pour la cause de leur divin Maître. Ils vénéroient Pérégrin comme un confesseur de J. C. & ils n'omirent rien pour parvenir à le tirer des chaînes. N'ayant pu y réussir, ils lui procurérent tous les soulagemens imaginables. Tous les matins on voyoit à la porte de la prison, dit Lucien, de vieilles femmes, des veuves, des enfans orphelins. Leurs Magistrats (c'est-à-dire apparemment les Prêtres & les Diacres) gagnoient par argent les géoliers, & entrant dans la prison ils y passoient les nuits avec leur confrére, & y faisoient apporter de quoi manger, assaisonnant leurs repas de conversations & de lectures pieuses. C'étoit en Syrie que Pérégrin étoit retenu prisonnier, & il venoit de plusieurs villes de l'Asie Mineure des députations de Chrétiens chargés d'aumônes. Car il est incroyable, continue le même Ecrivain, quel empressement & quelle ardeur les Chrétiens témoignent dans ces occasions. Ils ont appris de leur Maître à se regarder tous comme fréres; & détachés de la vie, flattés de l'idée d'une heureuse immortalité, ils prodiguent leurs biens, dont ils pensent que l'usage appartient à tous en commun.

Pérégrin étoit disposé à souffrir la mort

par

par vaine gloire, si nous en croyons Lucien: & il n'y a pas d'impossibilité, puisque ce même motif le précipita dans la suite, comme nous le verrons, dans les flammes. Mais Dieu ne permit pas qu'un hypocrite méritât aux yeux des hommes la couronne sacrée du Martyre. Le Gouverneur de Syrie, qui aimoit la Philosophie & les Lettres, crut devoir user de clémence envers un homme qui se faisoit passer pour Philosophe: ou bien il le méprisa trop pour le juger digne d'être donné en spectacle, même par le supplice. Il le renvoya donc, & le mit en liberté.

Pérégrin joua encore quelque tems le rôle de Chrétien, qu'il allioit, selon le rapport de Lucien qui paroît peu croyable en cette partie, avec l'équipage de Cynique, le manteau, la besace, & le bâton. Mais enfin convaincu d'avoir manqué à quelqu'une des observances Chrétiennes, c'est-à-dire, reconnu par les Chrétiens pour un fourbe qui les avoit trop longtems dupés, il fut retranché de leur société, & par conséquent privé des secours qui lui avoient fourni jusques-là une ample subsistance.

Il se trouva alors dans un extrême besoin, parce qu'il avoit abandonné à ses compatriotes la succession de son pére, estimée trente talens *, pour étouffer les clameurs qui s'élevoient contre lui au sujet du parricide dont il s'étoit rendu coupable. Quand il eut perdu les aumônes

* *Quatre vingts-dix mille livres*

nes

nes des Chrétiens, il voulut revenir contre cette donation. Mais il ne put obtenir la rescision d'un acte qu'il avoit fait de sa pleine volonté. Il prit encore une fois le parti de s'éloigner de sa patrie, où il étoit trop connu; & s'étant retiré en Egypte, il se livra tout-à-fait à l'impudence Cynique, & se fit un fond de l'admiration des sots, qui prenoient son audace pour liberté, & son effronterie pour vertu. Il est à croire que ce fut alors qu'il se donna le surnom de Protée, dans lequel il se complaisoit beaucoup, & qui lui convenoit parfaitement, après toutes les vicissitudes d'une vie qui avoit pris tant de formes.

Confirmé dans l'exercice de la licence Cynique, il voulut faire briller ses talens sur le plus grand théatre du monde, & vint à Rome. Là il aboyoit contre tout le monde, & singuliérement contre l'Empereur, dont la bonté & la douceur (il s'agit apparemment de Tite Antonin) lui promettoient l'impunité. Il ne se trompa pas. L'Empereur méprisa l'insolence de Pérégrin, & il eut même quelque considération pour le nom de Philosophe dont ce misérable se paroît. Néanmoins le Préfet de la ville, homme sage, crut devoir prévenir les suites que pouvoient avoir des excès qui trouvoient même des admirateurs; & il chassa de Rome le dangereux Cynique. La gloire de Pérégrin s'accrut de cette disgrace,

grace, & ses partisans en prirent occasion de le vanter comme un généreux Philosophe, à qui sa liberté avoit attiré le bannissement.

Il passa en Gréce, où il continua de se signaler par son audace à tout blâmer. Un homme illustre dans la Littérature, & qui tenoit un haut rang parmi les Grecs, (ces caractéres semblent désigner Hérode Atticus) avoit à ses frais amené de l'eau à la ville d'Olympia, qui en manquoit. Cette magnifique & utile dépense, dont il n'y avoit personne qui ne fît l'éloge, devint la matiére des invectives de Pérégrin. Il prétendit que fournir à une ville, où s'assembloit toute la Gréce, un secours aussi nécessaire que celui de l'eau, c'étoit amollir les Grecs au lieu qu'il falloit les endurcir, en les accoutumant à souffrir la soif. Et lui-même cependant il ne la souffroit pas, & il buvoit de cette eau dont l'usage lui paroissoit si pernicieux pour les autres. Ses déclamations ne lui réussirent pas pour cette fois. Peu s'en fallut que la multitude indignée ne le lapidât, & il n'évita la mort qu'en se sauvant dans le temple de Jupiter Olympien. Il chanta la palinodie aux Jeux Olympiques qui suivirent, & il prononça devant la Grece assemblée le Panégyrique de celui à qui elle étoit redevable de l'eau amenée à Olympia.

Cette avanture fut une tache pour sa gloire,

gloire, qui d'ailleurs n'étant fondée que ſur des fanfaronades inſenſées, ne pouvoit ſe ſoutenir longtems. Il voyoit avec douleur l'admiration ſe refroidir, & il ne ſavoit par quel moyen la ranimer & lui rendre la vigueur, ayant épuiſé tous les ſtratagêmes que ſa vanité démeſurée avoit pu lui ſuggérer. Enfin il s'aviſa d'un expédient qui ne ſeroit jamais venu dans l'eſprit de perſonne. Il déclara ſolennellement dans la célébrité des Jeux Olympiques qui s'exécutérent l'an de J. C. cent-ſoixante-&-un, qu'à la prochaine Olympiade, en préſence de toute la Gréce, il ſe jetteroit au milieu des flammes d'un bucher allumé. Il prenoit terme, comme l'on voit. D'une Olympiade à l'autre il devoit s'écouler quatre années, & durant cet eſpace, un vieillard, tel qu'il étoit alors, pouvoit eſpérer qu'une mort plus douce viendroit le diſpenſer d'exécuter ſa parole. S'il ſe flattoit de cette idée, il ſe trompa. Sa carriére le mena juſqu'aux Jeux Olympiques de l'an cent-ſoixante-&-cinq, & il fallut remplir ſon engagement; car la vanité folle qui le lui avoit fait contracter, ne lui permit pas de reculer. Il vint donc aux Jeux, & il y fit les apprêts de la ſcéne avec tout le faſte capable d'éblouir les yeux du vulgaire.

Nous apprenons de Lucien, témoin oculaire de ce qu'il raconte, qu'un diſciple de Pérégrin, nommé Théagéne, haran-

harangua la multitude, & fit un éloge pompeux de son Protée, & de la résolution où il étoit de mourir comme Hercule dans les flammes. Il l'éleva au-dessus de Diogéne, d'Antisthéne qui avoit fondé la Secte Cynique, de Socrate: il le mit en paralléle avec Jupiter. „ Les deux „ chef-d'œuvres les plus merveilleux, „ disoit-il, que renferme l'univers, sont „ Jupiter Olympien & Protée. Mais l'un „ est l'ouvrage de Phidias, & l'autre ce„ lui de la Nature. Hélas! ce digne objet „ de notre vénération va passer du sé„ jour des hommes à celui des Dieux, „ porté par les flammes qui lui serviront „ de char; & il nous laisse orphelins." En prononçant ces paroles il s'agitoit jusqu'à se mettre en sueur, il versoit des larmes, il portoit la main à ses cheveux comme pour les arracher, prenant garde néanmoins à ne pas tirer trop fort. Les Cyniques qui l'avoient accompagné, mirent fin à cette comédie en emmenant leur Orateur, qu'ils environnoient & qu'ils s'efforçoient de consoler.

Ce n'étoit pas sans nécessité que Péregrin faisoit jouer tous ces ressorts. Bien des gens soupçonnoient le vrai motif de sa résolution désespérée, & le taxoient de vaine gloire. On savoit qu'il n'étoit rien moins que brave, & que la mort destituée d'appareil & d'éclat lui avoit fait peur plus d'une fois. Lucien rapporte qu'en traversant avec lui dans un même vais-

vaisseau la Mer Egée, il le vit, dans un mouvement de tempête qui commençoit à soulever les flots, oublier toute sa philosophie, & se lamenter avec les femmes. Peu de jours avant sa mort il eut un accès de fiévre, causé vraisemblablement par son intempérance. Le Médecin qu'il manda, le trouva se roulant par terre, criant qu'il ne pouvoit supporter l'ardeur qui le dévoroit, & demandant de l'eau froide pour se rafraîchir. Après lui avoir ordonné ce qu'il jugeoit à propos, le Médecin lui représenta que, puisqu'il souhaitoit si fort de mourir, c'étoit pour lui une bonne fortune que d'être conduit au tombeau par la fiévre, sans recourir à un bucher ni au feu. „ La différence est grande, répon„ dit Pérégrin. La mort dans mon lit ne „ seroit pas également glorieuse."

De pareils traits le décéloient: & d'ailleurs toute sa vie fut décrite & peinte des plus vives couleurs par un homme qui le connoissoit bien, & qui, dès que Théagéne eut fini son discours, se hâta de le relever, & sans donner à l'auditoire le tems de se séparer, traça un tableau de Pérégrin, qui n'étoit pas propre à lui attirer l'admiration. En effet plusieurs de ceux qui étoient présens, demeurérent persuadés que ce faux Philosophe avoit bien raison de vouloir périr par le feu, qui est le supplice dû aux impies & aux parricides.

Cependant Pérégrin ne se déconcerta point : & comptant sur l'imbécillité du grand nombre, il se flatta que l'extraordinaire de sa mort emporteroit les applaudissemens qu'il se proposoit pour récompense. D'ailleurs il n'étoit plus tout-à-fait le maître de s'en dédire : & les Cyniques, qui, sans faire le même sacrifice que leur Chef, prétendoient partager sa gloire, le poussoient en avant, & ne lui auroient pas permis de revenir sur ses pas.

Il fit donc bonne contenance, & il ne s'occupa que de la pensée de donner du relief & de la pompe à l'exécution de ses engagemens. Il employa les derniers jours de vie qui lui restoient, à dresser pour toutes les principales villes de l'univers des avis, des leçons, & des espéces de testamens politiques & moraux, qu'il leur envoya par quelques-uns de ses disciples, à qui il faisoit prendre la qualité de couriers du royaume des morts.

Aux approches du jour fatal, il se présenta au milieu de l'assemblée à Olympia, & exposa dans une harangue les motifs de la résolution qu'il avoit prise. Après s'être peint lui-même en beau, après avoir vanté les dangers qu'il avoit courus, les peines qu'il avoit souffertes pour l'avançement de la Philosophie, il conclut en disant, qu'il vouloit couronner une vie toute d'or par une fin qui en

fût digne ; qu'après avoir vécu comme Hercule, il prétendoit mourir comme Hercule, & comme lui se perdre dans les airs. „ Je me propose, ajoûta-t-il, d'ap-
„ prendre aux hommes par mon exem-
„ ple de quelle façon ils doivent mépri-
„ ser la mort. Ainsi au lieu qu'Hercule
„ n'a eu pour témoin de sa mort que le
„ seul Philoctéte, il faut que tous les
„ hommes soient témoins de la mienne."

Lucien conjecture avec beaucoup de probabilité, que le plan de Pérégrin étoit d'obtenir la gloire d'une mort volontaire sans passer jusqu'à l'effet. Il espéroit que sa constance admirée inspireroit à tous ses auditeurs le désir de le retenir de force & de mettre obstacle à son dessein. Il y eut véritablement quelques dupes, qui versant des larmes lui criérent : „ Conservez-vous pour le bon-
„ heur de la Gréce." Mais d'autres plus résolus & moins aisés à éblouir, poussérent des cris tout contraires. „ Qu'il é-
„ xécute, disoient-ils, ce qu'il a pro-
„ mis." Pérégrin fut consterné ; la pâleur, qui paroissoit dès auparavant sur son visage, augmenta considérablement : il trembla de tout le corps : & ne pouvant achever son discours, il prit le parti de se retirer. Une multitude immense le reconduisit, spectacle doux pour sa vanité. Il reprit ses esprits & son assurance : & il regardoit avec complaisance cette foule dont il étoit suivi, ne faisant pas

réflexion que les criminels que l'on méne au ſupplice, ſont encore mieux accompagnés.

Enfin la célébrité des Jeux étant achevée, Pérégrin annonça pour la nuit ſuivante la conſommation de ſon œuvre. On avoit préparé d'avance le bucher, & arrangé dans un foſſé creux de ſix pieds une pile de bois le plus ſec & le plus aiſément inflammable, bordée de broſſailles & de ſarmens. Pérégrin attendit pour paroître que la lune fût levée; car il vouloit que cet aſtre éclairât un ſi beau ſpectacle, & en fût témoin. Il s'avança alors eſcorté de ſes fidéles Cyniques, portant un flambeau à la main, lui & toute ſa ſuite. Arrivés près du bucher, Pérégrin s'arrêta vis-à-vis, & ſes compagnons y mirent le feu de tous les côtés. La flamme s'étant tout d'un coup élevée, Pérégrin quitta ſon manteau, ſa beſace, & ce bâton rival de la maſſue d'Hercule, & il parut en chemiſe fort ſale. Il prit de l'encens de la main de l'un de ſes miniſtres, & tourné vers le midi, (car cette circonſtance étoit du cérémonial) il jetta l'encens ſur le feu. Enſuite il dit ce peu de mots: „ Génies de mon „ pére & de ma mére, recevez-moi fa„ vorablement. " On s'étonna qu'il invoquât le Génie de ſon pére, à qui il avoit ôté la vie. Peut-être ſon intention étoit-elle de proteſter contre les bruits qui couroient ſur ce ſujet à ſa honte.

Quoi

Quoi qu'il en ſoit, après cette courte invocation, il ſauta au milieu des flammes, & on le perdit de vue dans le moment.

Lucien, qui étoit préſent, trouva dans cette ſcéne tragicomique belle matiére à exercer ſon talent pour la plaiſanterie: & par ſes propos malins il irrita tellement les Cyniques, qu'il les vit prêts à lever le bâton ſur lui. Il ſe retira, & chemin faiſant il rencontra grand nombre de curieux, qui venoient trop tard après la choſe faite. Fatigué de leurs interrogations, il s'en vengea en embelliſſant ſon récit de merveilles de ſon invention, & en faiſant partir un vautour du milieu des flammes. On l'écouta avidement, & il eut le plaiſir de voir ſon menſonge faire fortune. A quelque diſtance il trouva un vieillard à barbe vénérable, qui d'un ton d'enthouſiaſte racontoit à une multitude attroupée, qu'il avoit vu un vautour partir du bucher & s'élever dans les airs.

Telle fut la fin de l'inſenſé Pérégrin, homme (a) qui jamais, dit Lucien, ne s'étoit propoſé le vrai pour but; qui avoit toujours rapporté ſes actions & ſes paroles à la vaine gloire & aux applaudiſſemens du vulgaire; poſſédé de cette aveu-

(a) Ἀνδρὸς . . . . πρὸς ἀλήθειαν μὲν οὐδεπώποτε ἀποβλέψαντος, ἐπὶ δόξῃ δὲ, καὶ τῷ παρὰ τῶν πολλῶν ἐπαίνῳ ἅπαντα εἰπόντος ἀεὶ καὶ πράξαντος, ὡς καὶ εἰς πῦρ ἁλέσθαι, ὅτε μηδ' ἀπολαύειν τῶν ἐπαίνων ἔμελλεν, ἀναισθήτος αὐτῶν γενόμενος.

aveugle manie jusqu'à se jetter dans les flammes pour se procurer des louanges, de la jouissance desquelles il se privoit par l'action même dont elles devoient être la récompense.

## §. II.

*Idée générale de la guerre des Marcomans. Trois époques dans cette guerre. Elle fut précédée par celle des Cattes. Commencemens de la guerre des Marcomans. Préparatifs de Marc Aurèle. Les deux Empereurs partent ensemble pour la guerre. Exposé de ce qu'ils y firent. Mort de Lucius Verus. Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, réfutés. Apothéose de L. Verus. Défaut de franchise dans la conduite de Marc Aurèle. Il en use très bien à l'égard des sœurs & des tantes de Verus. Il remarie sa fille à Pompéien. Grande victoire des Marcomans. Marc Aurèle retourne en Pannonie, & pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans. Combat contre les Jazyges sur le Danube glacé. Victoire sur les Quades, dûe au secours du Ciel, obtenu par les priéres des Chrétiens. Clémence de Marc Aurèle envers Ariogése Roi des Quades. Il accorde la paix aux Nations qu'il avoit vaincues. Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains. Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'Empire. Officiers qui se signalérent dans cette guerre. Rufus Baseus.*

*stus, Pompéien. Pertinax. Les illustres Morts honorés par des statues. Marc Auréle est empêché de pousser la guerre contre les Barbares par la révolte d'Avidius Cassius. Caractére de ce rebelle. Il se fait proclamer Empereur. Marc Auréle apprend en Pannonie la révolte de Cassius. Cassius est tué au bout de trois mois par deux Officiers de son armée. Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Cassius. Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Cassius.*

LA guerre des Marcomans, dans le récit de laquelle je dois maintenant entrer, est ainsi appellée, non que les Marcomans l'ayent seuls entreprise & soutenue contre les Romains, mais parce qu'ils sont les plus célébres des peuples qui y prirent part. Dans les récits tronqués & morcelés que nous en avons, il est fait mention des Jazyges *, des Quades, & de plusieurs autres Nations Germaniques, dont on peut trouver les noms dans Capitolin & dans Dion, & qui tantôt alliées entre elles, tantôt ennemies, réunissoient souvent leurs forces contre les Romains, & dans d'autres occasions se faisoient mutuellement la guerre avec haine & acharnement. Une

Idée générale de la guerre des Marcomans.

*Dio*, & *Capit. M. Ant.* 13. 14. &c.

*Capit.* 22.

* *Les Marcomans habitoient la Bohême. Les Jazyges, dont il s'agit ici, occupoient les bords de la Teisse. Le pays des Quades est la Moravie.*

ne telle complication de faits & d'intérêts devient un cahos par l'obscurité & la briéveté des monumens qui nous en restent. Je n'entreprendrai donc point d'en donner une histoire suivie & liée, mais simplement une idée générale avec quelques-unes des circonstances les plus importantes.

La guerre dont il s'agit, occupa Marc Aurèle pendant presque tout son régne, ne lui laissant que d'assez courts intervalles de repos, parce que les Barbares qu'il avoit à combattre, inquiets par caractére, & incapables, soit de constance dans les disgraces, soit de tranquillité, si la nécessité ne les y forçoit, étoient toujours prêts à demander la paix lorsqu'ils se sentoient pressés, & toujours prêts à reprendre les armes dès que le danger n'étoit plus.

Trois époques dans cette guerre.

Je distingue dans la guerre des Marcomans trois époques, dont l'une nous conduit jusqu'à la mort de L. Verus; l'autre, jusqu'à la rebellion de Cassius en Syrie; & la troisiéme se termine avec la vie & le régne de Marc Aurèle.

Elle fut precédée de celle des Cattes.

Capit. 8. Spart. Did. Jul. 1.

La guerre des Cattes, dont j'ai déja dit un mot, avoit comme préludé à celle des Marcomans. Les Cattes pénétrérent dans la Rhétie, & ils menaçoient l'Italie d'une irruption. Ils furent repoussés & vaincus. Didius Julianus, qui fut dans la suite Empereur, acheva de les subjuguer; & depuis ce tems il n'est

plus

plus guéres parlé des Cattes dans l'Histoire. Leur nom s'est perdu dans celui des Francs, de la ligue desquels ils firent partie.

Les mouvemens des Marcomans suivirent de près la guerre des Cattes, & commencérent dès le tems que les principales forces des Romains étoient occupées contre les Parthes en Orient. Les Marcomans, puissans par eux-mêmes, étoient soutenus des Victovales, &, comme je l'ai dit, de plusieurs autres nations, qui chassées de leur pays par des peuples plus septentrionaux, étoient devenues fugitives & errantes, & se cherchoient un établissement sur les terres de l'Empire. C'étoit du côté du Danube & de la Pannonie que tournoient leurs efforts. Marc Auréle crut avec raison devoir éviter d'avoir à la fois deux grandes guerres sur les bras. Il amusa les Marcomans, & en temporisant sagement il arrêta leur activité jusqu'à la paix conclue avec les Parthes. Mais d'un autre côté ces délais donnérent le tems aux Barbares d'augmenter leurs forces: & lorsqu'après le triomphe sur les Parthes Marc Auréle se trouva en liberté d'agir contre les Germains, la guerre étoit devenue très considérable, & capable d'allarmer sur le sort de l'Empire, d'autant plus qu'elle concouroit avec les ravages de la peste, qui emporta une multitude infinie de citoyens & de soldats.

Commencement de la guerre des Marcomans.

*Capit. M. Ant.* 13. & 14.

Préparatifs de Marc Aurele. Capit. 21. Il fallut donc recourir à des remédes extraordinaires. Dans une guerre qui paroissoit aussi importante que l'avoit été celle d'Annibal, on imita ce qui s'étoit pratiqué après la bataille de Cannes. On arma des esclaves de bonne volonté, qui ne s'enrôlant que de leur plein gré furent appellés *Volontaires*, à la différence des soldats de condition libre, qui par la loi de l'Etat étoient obligés de servir. On résolut d'employer les gladiateurs, dont la ville de Rome & l'Italie étoient pleines, au service de la guerre. On forma des corps de troupes légéres. On ramassa dans la Dalmatie & dans la Dardanie des brigands accoutumés aux courses & aux coups de main, & on les enrégimenta. Enfin on acheta des troupes auxiliaires de Germains pour combattre contre des nations Germaniques.

A ces précautions de prudence humaine Marc Auréle joignit le soin de se rendre les Dieux favorables par toutes les cérémonies que sa Religion autorisoit. Capit. 13. Il manda de toutes parts des Prêtres & des Sacrificateurs, il immola un nombre prodigieux de victimes, il expia Rome par toute sorte de purifications & de lustrations. Il remplit même la ville de rits étrangers, contre les anciennes maximes de la politique Romaine. Sa philosophie, plus discréte que celle d'Adrien, l'avoit prémuni contre la Magie & contre les opérations où l'on invo-

quoit

quoit les Démons : mais à cela près elle l'avoit laissé engagé dans toutes les superstitions du culte idolâtre.

Tous les préparatifs étant faits, il déclara dans le Sénat qu'il étoit nécessaire que les deux Empereurs allassent en personne commander leurs armées. Il n'avoit pas été assez content de la conduite de Verus dans la guerre contre les Parthes, pour l'envoyer seul à celle des Marcomans ; & il étoit encore moins disposé à le laisser dans Rome pendant qu'il s'en éloigneroit lui-même. Il craignoit non seulement que Verus ne se livrât sans aucune retenue en son absence aux délices & à la débauche, mais qu'il ne cabalât contre lui. Car il s'en défioit, & peut-être non sans quelque fondement, quoiqu'il affectât de cacher ses soupçons, & de conserver tous les dehors d'une parfaite union avec son frére.

Les deux Empereurs partent ensemble pour la guerre. *Capit. Ver. 9.*

Les deux Empereurs partirent de Rome la même année qu'ils avoient triomphé des Parthes, c'est-à-dire, l'an de J. C. cent soixante-&-six, & ils vinrent passer l'hiver à Aquilée, pour entrer de bonne heure en campagne l'année suivante. Il paroît qu'effectivement ils se transportérent en Pannonie l'an de J. C. cent soixante-&-sept : mais nous ne pouvons donner aucun détail sur ce qu'ils y firent, tant nos Mémoires sont mutilés, imparfaits, sans ordre, sans date, remplis d'obscurités, & de transpositions de

A.R. 917. *Capit. M. Ant. 14.*

A.R. 918.

Exposé de ce qu'ils y firent.

faits. Tout ce que nous croyons pouvoir assurer, c'est que dans l'espace qui s'écoula depuis 166. jusqu'en 169. il se donna un grand nombre de combats, dans l'un desquels Furius Victorinus Préfet du Prétoire fut vaincu & tué, mais dont la plupart eurent un succès avantageux pour les Romains; qu'il y eut encore plus de négociations, parce que les Barbares effrayés de leurs disgraces ne cherchoient qu'à entrer en traité, mais de mauvaise foi, & avec une intention frauduleuse; que Marc Auréle ne laissa pas de prêter l'oreille à leurs propositions, fatigué peut-être des dégoûts que lui donnoit L. Verus, qui ne l'accompagnoit que de mauvaise grace & avec une répugnance marquée, qui s'ennuyoit beaucoup de la guerre, qui regrettoit sans cesse les plaisirs de Rome, & à qui toute raison sembloit bonne pour y revenir. Le principal bien qui résulta de ces expéditions de Marc Auréle, c'est que les frontiéres de l'Italie & de l'Illyrie furent mieux fortifiées qu'auparavant, & mises à l'abri des insultes des Barbares.

Mort de L. Verus.

A. R. 920.

Les choses étant en cet état, L. Verus voulut déterminément retourner d'Aquilée à Rome, & il fallut bien que son frére y consentît. Mais enfin une mort prompte & imprévue délivra Marc Auréle d'un collégue qui lui étoit si fort à charge. Pendant qu'ils étoient ensemble

en.

en marche, & dans la même voiture, Verus fut attaqué d'une apoplexie violente. On le saigna sur le champ, on le transporta à Altinum, qui n'étoit pas loin. Il y vécut seulement trois jours, au bout desquels il mourut sans avoir recouvré l'usage de la parole, âgé de trente-neuf ans, dont il avoit régné près de neuf avec Marc Aurèle.

Soupçons à ce sujet contre Marc Aurèle, refutés.

*Capit. M. Ant. 14. & 15. & Ver. 9. & 10.*

La calomnie épargne si peu les Princes même les plus vertueux, qu'il se trouva des gens qui osérent accuser Marc Auréle d'avoir causé la mort de son frére, soit en l'empoisonnant, soit en le faisant saigner mal-à-propos après l'accident qui lui étoit survenu. D'autres ont attribué cette mort à Faustine, qui ayant eu pour son gendre les complaisances les plus criminelles, & sachant qu'il en avoit révélé l'horrible mystére, se vengea par le poison. Selon une troisiéme leçon, Faustine avoit eu un autre motif. Verus, disoit-on, étoit mieux avec Fabia sa sœur qu'il ne convient à un frére, & ils formérent ensemble le dessein de faire périr Marc Auréle. Ce noir complot vint à la connoissance de Faustine, qui en empêcha l'effet en prévenant Verus.

La seule diversité de ces bruits contradictoires suffiroit pour leur ôter toute créance. D'ailleurs on connoît sur ce point la manie des hommes, qui ne veulent point que les Princes meurent comme d'autres de mort naturelle. Mais sur-

tout il faudroit être souverainement injuste, & même insensé, pour mettre un pareil crime sur le compte de Marc Auréle : & ce seroit un sacrilége (*a*), selon l'expression de son Historien, que d'outrager sa vertu par un tel soupçon.

Il n'aimoit pas Verus sans doute, & il ne pouvoit pas l'aimer. Outre la contrariété universelle de leurs caractéres & de leurs mœurs, Capitolin nous administre un fait particulier, qui dut indisposer beaucoup l'esprit de Marc Auréle. Annius Libo son parent servant en Syrie comme Lieutenant-Général sous Verus, manqua de déférence pour ce Prince, & au lieu de prendre ses ordres il déclaroit que dans les doutes qu'il pourroit avoir il écriroit à Rome. Il mourut subitement, & il parut sur son corps des marques de poison, en sorte que tout le monde demeura persuadé que Verus étoit l'auteur de cette mort. Marc Auréle, si nous nous en rapportons à Capitolin, ne crut point son frére coupable; & il est vrai qu'il ne lui donna aucune marque de mécontentement. Il souffrit même que Verus mariât la veuve de Libon à Agaclytus, l'un de ses affranchis ; & il poussa la complaisance jusqu'à assister à ces nôces. Mais tout ce qu'on peut conclure de-là, c'est l'extrême patience de Marc Auréle; & il n'en résulte en aucune façon qu'il fût persuadé de l'innocence de

(*a*) Hoc nefas est de Marco putari, *Capit. Ver.* 11.

de Verus. Si l'on ajoûte les soupçons & les inquiétudes sur les mauvais desseins tramés contre lui-même, il sera aisé de croire que Marc Auréle ne fut pas fort affligé de la mort de son frére : mais la malignité la plus outrée ne pourra jamais se persuader qu'il y ait eu part. Dio, p. 802.

Ce qu'on peut blâmer en lui, c'est l'excès des honneurs qu'il rendit à la mémoire d'un Prince si peu digne d'être honoré par Marc Auréle. Je ne parle point des obséques magnifiques qu'il lui célébra, & de la pompe avec laquelle il fit porter son corps au mausolée d'Adrien. Mais il mit au rang des Dieux celui qui à la cruauté près étoit, comme je l'ai déja dit, un second Néron. Il lui établit un culte, des sacrifices, un Prêtre, un collége d'adorateurs consacrés à son nom: impiété aussi comique & aussi ridicule devant les hommes, qu'injurieuse à la majesté du seul Dieu véritable. Apothéose de L. Verus.

Marc Auréle a usé de la même affectation dans l'ouvrage que nous avons de lui. Ecrivant pour la postérité, il n'a point eu honte de remercier les Dieux de lui avoir donné un frére, qui véritablement par ses mœurs devenoit pour lui un aiguillon de vigilance & d'attention sur lui-même, mais par lequel il avoit eu la douce consolation de se voir honoré & chéri. Défaut de franchise dans la conduite de Marc Auréle. M. Aurel. L. I.

Il parla plus franchement dans le Sénat. En remerciant cette Compagnie d'avoir dé- Capit. M. Anton. 20.

décerné les honneurs divins à Verus, il déclara qu'il dattoit en quelque façon de ce jour le commencement de son Empire, n'ayant plus un collégue dont la négligence nuisoit aux affaires. Il fit même entendre que c'étoit à ses conseils, & non aux soins de Verus, que la République étoit redevable de l'heureux succès de la guerre contre les Parthes. En un mot, le sens de tout son discours, & l'impression qui en résulta dans l'esprit des Sénateurs, fut que la mort de Verus le délivroit d'un poids qu'il lui avoit été très difficile & très pénible de porter.

Toute cette conduite n'est point droite : & Verus, si peu capable de soutenir dans tout le reste la comparaison avec Marc Auréle, lui étoit préférable pour la franchise. Car ce Prince, tout vicieux qu'il étoit, avoit au moins des mœurs simples, & ennemies de la feinte & de la dissimulation.

*Capit. Ver. 2.*

Il en use très bien à l'égard des sœurs & des tantes de Verus *Capit M. Ant 20. & Ver. 9.*

C'est à regret, & par l'obligation de suivre la loi de l'Histoire, que je fais remarquer ces taches dans la vie de Marc Auréle, & j'aime bien mieux avoir à rapporter les attentions de bienveillance qu'il eut pour les sœurs & les tantes de son frére. Il les fit jouir des honneurs dûs à leur rang, & il leur assigna des pensions pour les aider à en soutenir la splendeur. Il est encore digne d'éloges pour la conduite qu'il tint à l'égard des affranchis de Verus, qui avoient pris trop

d'ascendant sur l'esprit de ce Prince, & en avoient abusé. Marc Auréle les congédia tous, & ne garda dans le Palais que le seul Eclectus, qui ne valoit pas mieux que les autres, mais que la Providence destinoit à délivrer l'univers des fureurs de Commode.

Il ne paroît point que Verus ait eu d'enfans de sa femme Lucille, fille de Marc Auréle. Elle fut remariée par son pére à Pompéien, homme de mérite, mais d'un âge peu proportionné à celui de l'épouse qu'on lui donnoit; & qui d'ailleurs étant fils d'un simple Chevalier Romain d'Antioche, ne paroissoit pas être né pour devenir le mari de la fille de l'Empereur. Aussi ce mariage ne fut-il du goût ni de la Princesse, ni de sa mére : mais Marc Auréle donnoit tout à la vertu.

Il remarie sa fille à Pompéien.

Durant qu'il étoit occupé de ces différens soins dans Rome, il ne perdoit point de vue la guerre contre les Marcomans, qui de leur côté ne se laissérent point oublier. Car c'est probablement à ce tems-ci que l'on doit rapporter la grande victoire qu'ils remportérent sur Vindex Préfet du Prétoire, & qui paroît être la même dans laquelle Lucien dit qu'ils tuérent vingt mille hommes aux Romains. Les vainqueurs profitant de leur avantage s'avancérent vers l'Italie, pénétrérent jusqu'à Aquilée, & peu s'en fallut qu'ils ne prissent cette ville. Le danger fut capable d'allarmer: & c'est peut-être

Grande victoire des Marcomans.

Marc Aurele retourne en Pannonie, & pousse la guerre avec vivacité pendant cinq ans.

*Dio*, & *Capit. M. Ant* 17. 21. 22. *Lucian. Pseudom.*

à

à cette même occasion que Marc Aurèle fit les grands & extraordinaires préparatifs, que j'ai placés dès le commencement de la guerre. Tous ces faits ne sont point dattés dans les originaux. Ce qui est certain, c'est que Marc Aurèle poussa alors la guerre avec une vivacité & une persévérance tout autres qu'il n'avoit pu faire du vivant de Verus.

A. R. 921. Il partit de Rome pour la Pannonie l'année même qui suivit la mort de son collégue, & pendant cinq années consécutives il demeura sur les lieux, supportant des fatigues incroyables avec un courage qui suppléoit à la foiblesse de son corps & de sa santé, & imposant aux autres par son exemple la nécessité d'une vie dure & pénible, qui fit souvent murmurer contre la sévérité des maximes de la Philosophie. Il eut de grands succès, il souffrit aussi quelques pertes. Mais les succès l'encouragérent, & les pertes furent pour lui une raison de s'opiniâtrer à les réparer. Il n'écouta point les représentations de ses amis, qui vouloient l'engager à laisser une guerre si remplie de travaux & de dangers. Son plan étoit de ne point revenir à Rome, qu'il n'eût réduit les Barbares à se soumettre pleinement.

Nous devrions avoir ici à raconter beaucoup de faits d'armes. Mais je n'en trouve que deux un peu circonstanciés.

Combat contre les Ja- Le premier est un combat contre les Ja-

Jazyges sur le Danube glacé. Ces peuples ayant été vaincus non loin du fleuve, prirent la fuite, & se crurent en sûreté lorsqu'ils se virent sur la glace. Poursuivis néanmoins par les Romains, ils s'arrêtérent & firent ferme, comptant avoir un grand avantage contre eux en un pareil champ de bataille. Car leurs chevaux étoient accoutumés à courir sur la glace comme sur la terre, au lieu que le pied glissoit aux Romains, & ils avoient peine à se soutenir. L'événement montra aux Jazyges qu'ils se trompoient, & que la valeur & la présence d'esprit dans des troupes bien disciplinées triomphent de tous les obstacles. Les Romains attaqués en front & par les flancs, se rangérent de maniére à faire face de tous les côtés. Pour affermir leurs pas, ils jettérent bas leurs boucliers, & mirent le pied dessus. En cet état ils reçurent les ennemis, & se battirent contre eux corps à corps, comme dans une espéce de lutte. Ils les renversoient hommes & chevaux; & si le Barbare avoit le tems de se relever, le Romain le saisissoit, & les deux combattans, glissant l'un & l'autre, ne pouvoient guéres éviter de tomber. Mais de quelque façon qu'ils tombassent, le Romain ne manquoit pas de prendre la supériorité. Même lorsqu'il se trouvoit couché sur le dos, & ayant son ennemi sur lui, d'un coup de pied lancé avec roideur il le jettoit de l'autre côté; & se remet-

Jazyges sur le Danube glacé.

Dio.

mettant en pied par un mouvement également agile & vigoureux, il se portoit ensuite sur le Barbare, & s'en rendoit le maître. Les Jazyges, qui ne connoissoient pas cette façon de combattre, &
T. V p. 101. dont toute la force, comme il a été observé ailleurs, consistoit dans l'usage qu'ils savoient faire de leurs chevaux, furent entiérement déconcertés, perdirent courage, & se laissérent tuer presque sans résistance: en sorte que d'un très grand nombre qu'ils étoient, il ne s'en sauva que très peu.

La suite de cette victoire des Romains, & de plusieurs autres remportées sur les Marcomans & les Jazyges, fut que ces peuples se soumirent; & Marc Auréle vainqueur, prit le nom de *Germanique*.

Victoire sur les Quades dûe au secours du Ciel obtenu par les priéres des Chrétiens.

Le second fait que j'ai annoncé se passa dans le pays des Quades, & il est tout autrement important, soit en lui-même, soit par le rapport qu'il a avec la gloire de notre Religion. C'est la pluie miraculeuse qui, obtenue par les priéres des Chrétiens, sauva l'Empereur & son armée d'un très grand péril. Voici de quelle maniére Dion raconte cet événement.

Dio p. 805. „ Marc Auréle (a) remporta sur les „ Quades une victoire merveilleuse dans „ ses circonstances, ou plutôt elle lui fut „ don-

(a) Νίκη παράδοξος εὐτυχήθη, μᾶλλον δὲ παρὰ Θεοῦ ἐδωρήθη· κινδυνεύσαντας γὰρ ἐν τῇ μάχῃ τοὺς Ῥωμαίους παραδοξότατα τὸ Θεῖον ἐξέσωσε.

,, domée de Dieu. Car les Romains cou-
,, roient un extrême danger, & la Divi-
,, nité les en tira par une merveille éton-
,, nante. Les Quades les avoient enve-
,, loppés dans un lieu où ils avoient tout
,, l'avantage. Cependant les Romains
,, ayant formé de leurs boucliers une
,, tortue, se préparoient à les bien rece-
,, voir. Mais les Barbares voulurent vain-
,, cre sans tirer l'épée, espérant faire pé-
,, rir toute l'armée ennemie par l'excès
,, du chaud & par la soif: & comme ils
,, l'emportoient beaucoup pour le nom-
,, bre, ils enfermérent tellement les Ro-
,, mains, qu'ils leur ôtoient tout moyen
,, d'avoir de l'eau. C'étoit après un com-
,, bat que les Romains se trouvoient dans
,, une position si fâcheuse : en sorte que
,, la fatigue, les blessures que plusieurs
,, avoient reçues, l'ardeur du soleil, la
,, soif, se réunissoient pour les accabler;
,, & il ne leur restoit pas même la res-
,, source de mourir en braves gens l'épée
,, à la main, parce que les Barbares oc-
,, cupant des postes inaccessibles, s'y te-
,, noient tranquilles & refusoient de
,, combattre. Tout d'un coup les nuées
,, se rassemblent, elles s'épaississent, & il
,, en tombe, (a) non sans une protection
,, particuliére de Dieu, une pluie abon-
,, dante. Ce bienfait du Ciel rendit la vie
,, aux Romains. D'abord ils lévent en
,, haut

(a) Οὐκ ἀθεεί.

Claudien font honneur du prodige à la vertu de l'Empereur, qui lui mérita cette insigne faveur du Ciel. On sent assez que la Religion & la vérité ne nous permettent point d'adopter ce dénoûment. Les Chrétiens seuls nous ont donné la cause que nous cherchons.

*Euseb Hist. Eccl. L. V. c. 5.* Nous apprenons d'Eusébe que dans l'armée Romaine étoit la Légion Mélitène, dont les soldats étoient Chrétiens : que ces pieux soldats, dans une si grande détresse, mettant les genoux en terre, adressérent leurs priéres & leurs vœux au Dieu vivant & véritable, qui envoya cet orage miraculeux, salutaire aux Romains, funeste à leurs ennemis. St. Apollinaire d'Hiéraple, qui vivoit dans le tems même, avoit rendu témoignage à ce fait. *Tertull. Apologet. c. 7.* Tertullien cite une lettre de l'Empereur, qui en rendant compte au Sénat de la merveille dont il s'agit, reconnoissoit en être redevable aux priéres des soldats Chrétiens. Il seroit à souhaiter que cette lettre se fût conservée jusqu'à nous. Mais quoiqu'elle soit perdue, il ne doit pas moins demeurer pour constant, qu'un événement regardé unanimement comme miraculeux, ne peut avoir pour auteur & pour cause que Dieu seul, fléchi par

machinamentum extorsit, suis pluviâ impetratâ quum siti laborarent. *Capit.*

. . . . . omne Tonantis
Obsequium Marci mores potuere mereri. *Claudian.*

par la piété de ses fidéles adorateurs.*La date de ce prodige si glorieux pour les Chrétiens, est fixée par Mr. de Tillemont à l'an de J. C. 174. A. R. 925.

Clémence de Marc Aurele envers Ariogése Roi des Quades. *Dio, p. 808. & ap. Val.*

Je ne sai si c'est en cette occasion qu'Ariogése Roi des Quades fut pris par les Romains : mais je ne dois pas omettre que ce Prince Barbare est un grand exemple de la clémence de Marc Auréle. Les Quades l'avoient établi leur Roi, sans le consentement, & même contre le gré de l'Empereur, qui en fut tellement irrité, qu'il mit sa tête à prix, promettant cinq cens piéces d'or à quiconque le tueroit, & mille à celui qui le lui améneroit vivant. Ariogése fut fait prisonnier, & Marc Auréle se contenta de le releguer à Alexandrie.

Il accorde la paix aux nations qu'il avoit vaincues. *Dio, p. 807. & seqq.*

Les victoires de Marc Auréle contraignirent les différens peuples Germains à qui il faisoit la guerre, de lui demander la paix ; non pas tous ensemble, mais tantôt les uns, tantôt les autres, selon la diversité des intérêts & des circonstances. Il seroit inutile & peut-être fastidieux de donner ici les détails imparfaits que nous offrent sur ce sujet les extraits tronqués & confus de Dion. Voici ce que j'y trouve de plus digne de mémoire.

J'ob-

* *Il reste quelques légéres difficultés sur certaines circonstances moins importantes. On peut consulter Mr. de Tillemont, les Notes de Scaliger sur la Chronique d'Eusebe, & celles de Mr. de Valois sur l'Histoire Ecclésiastique du même Auteur.*

Plus de cent mille prisonniers rendus aux Romains.

J'observe d'abord qu'il faut que les Romains dans ces guerres de Germanie ayent souffert de grandes pertes, puisqu'il est fait mention de plus de cent mille prisonniers qui leur furent rendus en vertu des traités de paix.

Colonies de Barbares reçues sur les terres de l'Empire.

En second lieu, il est important de remarquer pour la suite, que Marc Auréle se rendit assez facile à accorder des établissemens sur les terres de l'Empire aux Barbares vaincus, qui obtinrent ainsi de lui, au moins en partie, ce qui avoit fait le sujet de la guerre. Il en reçut des colonies dans la Dace, dans la Pannonie, dans les deux Germanies, sur le Rhin, & même en Italie & à Ravenne. Mais ceux qu'il avoit établis dans cétte derniére ville, ayant tramé un complot pour s'en emparer, il sentit le danger de prendre trop de confiance en ces hôtes violens & toujours avides de manièr les armes. Il les chassa d'Italie, & ne voulut plus y admettre aucune peuplade Barbare.

Officiers Romains qui se signalérent dans cette guerre. Rufus Baseus. Dio, p. 803. & ap. Val.

Parmi les Généraux qui se signalérent sous les ordres de Marc Auréle dans la guerre des Marcomans, l'Histoire nomme Rufus Baseus, parvenu du plus bas degré de la milice au rang de Préfet du Prétoire. Il étoit né pauvre paysan, & il retint toute sa vie la grossiéreté de son premier état, parlant si mal qu'à peine pouvoit-on l'entendre. Il ne laissa pas de devenir un excellent Officier, & il est une preuve que la nature toute seule, lorsqu'el-

qu'elle est forte & vigoureuse, se suffit à elle-même pour former, sans le secours de l'éducation, des hommes de mérite.

Pompéien, gendre de l'Empereur, acquit aussi beaucoup de gloire en divers commandemens importans qu'il exerça dans cette guerre. Mais ce qui lui fait plus d'honneur encore que ses exploits, dont nous ignorons d'ailleurs le détail, c'est la justice qu'il sut rendre au mérite opprimé en la personne de Pertinax, & le soin qu'il eut de le produire, & de lui procurer de l'emploi. Pompéien. Dio, p. 802. & 833.

Pertinax, qui fut Empereur après Commode, n'étoit point né pour une si haute fortune. Fils d'un affranchi, qui exerçoit une profession méchanique dans la petite ville d'Alba * Pompéia en Ligurie, & qui lui laissa pour principal patrimoine une éducation honnête, il tint d'abord école & donna des leçons de Grammaire. Un emploi si borné ne satisfaisant pas son ambition, il prit le parti des armes, & il obtint une Compagnie par le crédit de Lollianus Avitus, personnage Consulaire, patron de son pére. Il servit en Syrie sous le régne de Tite Antonin, & dans la guerre contre les Parthes sous les ordres de L. Verus, & il s'acquit la réputation de brave & habile Officier. Il s'éleva ainsi par degrés, se montrant toujours supérieur aux postes qu'il occupoit actuellement, & il étoit devenu Intendant de la Dace, lorsqu'une intrigue de Cour Pertinax. Dio, p 831. & Capit. Pertin. 1. & 2. * Albe dans le Montferrat.

 se

se forma contre lui. Marc Auréle, tout sage qu'il étoit, se laissa prévenir par des rapports que dictoient l'envie & la malignité, & il révoqua Pertinax. Pompéien osa se déclarer pour un homme disgracié par l'Empereur son beau-pére, & il donna de l'emploi à Pertinax dans le corps de troupes qu'il commandoit. Celui-ci s'en acquitta avec sa vigueur & son activité ordinaires : il réussit, il se signala. Alors la fraude tramée contre lui fut approfondie, & pleinement découverte. Marc Auréle ne rougit point d'avouer qu'il avoit fait injustice à un homme de bien, & pour réparer son tort il combla Pertinax de ses faveurs. Il lui donna entrée au Sénat : il le mit au rang des anciens Préteurs : il lui confia le commandement d'une Légion. Il n'eut pas lieu de s'en repentir : il tira de lui de grands services dans la guerre de Germanie, &
Dio, p. 810. il l'en récompensa par le Consulat. Cette élevation suprême irrita de-nouveau l'envie. Bien des gens regardérent la gloire du Consulat comme avilie & souillée par la naissance obscure de celui qui venoit d'y parvenir. Marc Auréle prit hautement la défense de son choix. Dans un
Capit. discours, que cite & qu'avoit vu Capitolin, l'Empereur loua beaucoup Pertinax, raconta tout ce que cet illustre guerrier avoit fait & souffert : & en plusieurs autres occasions il le combla d'éloges, soit devant les soldats, soit dans le Sénat, témoi-

moignant son regret de ne pouvoir, à cause de sa dignité de Sénateur, le faire Préfet du Prétoire. Car cette charge, dont le pouvoir étoit alors très grand, & qui étoit devenue la plus importante de l'Etat, ne pouvoit réguliérement être possédée que par un Chevalier Romain.

Marc Auréle, qui se plaisoit à honorer la vertu, parce qu'il en avoit beaucoup lui-même, dressa des statues dans la place de Trajan à tous les personnages illustres qui avoient perdu la vie dans la guerre des Marcomans.

Les illustres Morts honorés par des statues.

*Capit. M. Ant.* 22.

Le fruit qu'il retira de cette guerre & des victoires qu'il y remporta, fut la délivrance de la Pannonie, qui avoit été envahie par les Barbares, & la sûreté des Provinces frontiéres. Il eût souhaité conquérir la Marcomanie, & la Sarmatie, c'est-à-dire, le pays habité par les Sarmates Jazyges. La révolte d'Avidius Cassius l'empêcha d'exécuter son projet, & l'obligea de laisser, au moins pour un tems, les Barbares en paix.

Marc Auréle est empeché de pousser la guerre contre les Barbares par la revolte d'Avidius Cassius.

*Id. ibid.* 17. *&* 24.

J'ai déjà eu occasion de parler d'Avidius Cassius, qui eut plus de part qu'aucun autre Général Romain au succès de la guerre contre les Parthes. C'est ici le lieu de le faire connoître plus particuliérement.

Caractére de ce rebelle.

*Dio, L. LXXI. Capitol. M. Ant.* 24. 25. *& Vulcat. Gall. Avid. Cass.*

Nous ne pouvons rien apporter de certain sur son origine. Dion le fait Syrien de naissance, natif de la ville de Cyr, & fils du Rhéteur Héliodore, qui est sans

doute le même dont j'ai fait mention sous l'Empire d'Adrien, & qui ayant acquis un grand crédit auprès de cet Empereur devint Préfet d'Egypte. Vulcatius Gallicanus, dont le texte est fort confus, & peut-être altéré, semble lui donner pour pére Avidius Severus, qui du grade de Centurion s'éleva aux plus éminentes dignités, homme de mérite, dit-on, & qui fut extrêmement considéré de Marc Auréle. Ce qui est constant, c'est que le nom de Cassius, que portoit celui dont nous parlons, ne doit point en imposer, ni le faire regarder comme descendant de ces anciens Cassius, célébres au tems de la République, & en particulier du fameux meurtrier de César. Mais il en avoit toute la fierté, toute l'audace, toute l'antipathie contre le Gouvernement Monarchique. Ce qui rendoit en lui ces qualités plus dangereuses, c'est qu'elles étoient soutenues de l'habileté dans le métier des armes, & du talent de se faire craindre & obéir du soldat.

Rigide exacteur de la discipline, il rappelloit dans les armées dont il avoit le commandement, la sévérité antique. Il en bannissoit absolument tout ce qui sentoit le luxe & les délices, & il ne souffroit point que le soldat portât d'autres provisions en tems de guerre, que du lard, du biscuit, & du vinaigre, qui mêlé avec l'eau servoit de boisson. Marc Auréle, qui le connoissoit de ce caracté-

re,

re, lui donna à réformer les Légions de Syrie : & voici comment il s'en expliquoit dans une lettre à l'Intendant de cette armée : „ J'ai confié à Avidius Cassius les Légions de Syrie, qui sont noyées dans les délices, qui prennent journellement les bains chauds ; en un mot, qui vivent à la mode d'Antioche, & non selon les régles de la discipline Romaine. Vous louerez mon choix, si vous connoissez bien Cassius, qui renouvelle de nos jours la sévérité de ceux dont il porte le nom. Car on ne peut gouverner les troupes que par l'ancienne discipline. Vous savez ce vers d'Ennius, qui est dans la bouche de tout le monde : (a) *C'est par les mœurs antiques, & par les hommes qui en conservent l'esprit, que se maintient la République Romaine*. Pour vous, ayez soin seulement de fournir abondamment aux Légions les provisions & les vivres. Avidius, si je me suis fait de lui une juste idée, nous en rendra bon compte ". Vulcatius nous a transmis la réponse de l'Intendant, qui ne contient rien de remarquable sur l'article de Cassius, mais qui est terminée par une judicieuse réflexion : (b) „ Tout ce qui est nécessaire pour l'approvisionnement

(a) Moribus antiquis stat res Romana virisque.

(b) Annona omnis parata est : neque quidquam deest sub bono duce : non enim multum aut quaeritur aut impenditur. *Vulcat. Avid.* 5.

„ ment de l'armée, dit cet Intendant,
„ eſt prêt de ma part. Et la choſe n'eſt
„ pas difficile ſous un bon Général. Car
„ alors & les beſoins & les dépenſes ſont
„ beaucoup moindres.

Avidius ne trompa pas l'eſpérance que Marc Auréle avoit conçue de lui. Sur le champ il rappella au drapeau tous ceux qui s'en étoient écartés, & il fit afficher une Ordonnance qui portoit que tout Officier ou ſoldat trouvé à * Daphné, ſeroit caſſé ignominieuſement. Il purgea le camp de tout ce qui eſt capable d'amollir les courages; & il déclara aux Légions aſſemblées, qu'il leur feroit paſſer l'hiver ſous les toiles, ſi elles ne corrigeoient leur conduite. Ce n'étoit pas une menace vaine: les troupes le ſavoient bien, & elles en prévinrent l'effet en ſe réformant. Il eut ſoin de les tenir en haleine. Chaque ſeptiéme jour il leur faiſoit faire l'exercice, & il viſitoit lui-même leurs armes, leurs habits, leurs chauſſures. Cette armée ainſi préparée devint victorieuſe des Parthes, & fit en Arménie & en Arabie les grands exploits qui procurérent une paix glorieuſe aux Romains.

La ſévérité d'Avidius feroit pleinement louable, s'il ne l'eût pas outrée juſqu'à la cruauté. Mais on ne peut s'empêcher de frémir au récit des rigueurs qu'il exerçoit ſur les malheureux ſoldats.

* *Lieu de délices & de débauches près d'Antioche.*

dats. Quiconque voloit le payſan, étoit mis en croix ſur le lieu où il avoit commis le délit. Le nombre des coupables n'arrêtoit pas la dureté inexorable d'Avidius, & ſouvent il en faiſoit jetter dix à la fois dans la riviére ou dans la mer, après les avoir liés par une chaîne commune. Il imagina même un genre de ſupplice nouveau & inouï. On plantoit un mât d'une hauteur démeſurée, & il y faiſoit attacher dans toute ſa longueur ceux qu'il avoit condamnés à mourir. On allumoit au pied de ce mât un grand feu, qui brûloit les plus voiſins, étouffoit les autres par la fumée, ou leur cauſoit la mort par la peur. Ce même Général puniſſoit les déſerteurs en leur faiſant couper ou les mains ou les jarrêts. Et ce n'étoit pas par un ſentiment de pitié qu'il leur laiſſoit la vie, mais parce qu'il penſoit que la mort anéantiſſoit l'exemple, qui ſubſiſtoit au contraire dans un criminel vivant miſérablement.

Il ne connoiſſoit, comme l'on voit, aucune meſure, aucun de ces tempéramens qui ſont néceſſaires pour empêcher que ce qui eſt bon en ſoi ne devienne vicieux par l'excès. Il fut employé par Marc Auréle dans la guerre contre les Sarmates Jazyges: & pendant qu'il y commandoit l'armée Romaine, un corps de troupes auxiliaires, conduit par ſes Centurions, ſans attendre les ordres du Général, attaqua près du Danube trois mille des ennemis

nemis qui ne se tenoient point sur leurs gardes, & les ayant taillés en piéces, revint au camp avec un grand butin. Les Centurions espéroient être bien récompensés pour une action de vigueur couronnée par le succès, & dans laquelle ils avoient suppléé à la négligence de leurs Officiers supérieurs, qui laissoient échapper une belle occasion. Cassius en jugea tout autrement. Il les regarda comme des téméraires, qui s'étoient exposés à tomber dans une embuscade, dont les exemples étoient fréquens ; comme des infracteurs de la discipline, qui avoient agi de leur chef contre toutes les loix militaires : & en conséquence ce fut trop peu pour lui de les condamner à la mort, s'il n'y joignoit la derniére ignominie & le supplice servile de la croix. Une telle rigueur, à laquelle on n'avoit jamais rien vu ni entendu de pareil, excita l'indignation de toute l'armée. Il s'éléve des clameurs, la sédition commence à s'allumer. Avidius, qui actuellement faisoit quelqu'un des exercices usités parmi les Romains, arrive presque nud, & se montrant aux séditieux d'un air intrépide, „ (a) Frappez, tuez-moi, dit-il, si vous „ l'osez : au violement de la discipline „ ajoûtez le meurtre de votre Général.

Les

(a) *Percutite me, si audetis ; & corrupta disciplina facinus addite.* Tunc conquiescentibus cunctis, meruit timeri quia non timuit. *Id. ibid.* 4.

Les soldats le craignirent, parce qu'il avoit su ne les pas craindre ; & tout rentra dans le calme. L'Historien ajoûte que cet acte de sévérité inouïe porta au plus haut degré l'exactitude de la discipline dans le camp Romain, & de plus intimida les Barbares, qui demandérent la paix à l'Empereur. L'effet est bon: la cause qui le produisit ne méritera, je pense, l'approbation d'aucun juge équitable & modéré. Avidius prétendoit imiter Marius, dont un des endroits louables avoit été la sévérité dans le maintien de la discipline : mais il outroit son modéle.

Ce qui doit paroître singulier, c'est que ce même homme, rigide jusqu'à la cruauté dans certains cas, se montroit en d'autres indulgent à l'excès. C'étoit en général un caractére variable, mal décidé, sans principes. On le voyoit tantôt respectueux envers la Religion, tantôt profane, & contempteur des choses saintes : souvent il se montroit avide de vin & de viandes, & dans d'autres occasions il se piquoit de supporter la faim & la soif : aujourd'hui amateur de la chasteté, demain plongé dans les plus horribles débauches. Par ces traits si disparates réunis en lui, il paroissoit faire revivre Catilina, qui avoit rassemblé toutes les apparences de vertus & tous les vices. On en donnoit le nom à Avidius, & il étoit assez peu sensé pour le recevoir & l'adopter comme un titre d'honneur. Ils'en

rendit bien digne par le criminel projet qu'il forma d'arracher l'Empire & la vie à Marc Auréle. Il ne craignit point de dire qu'il ne seroit un vrai Catilina, que lorsqu'il auroit tué *le faiseur de Dialogues Philosophiques*. Il comparoit, si je ne me trompe, Marc Auréle à Cicéron; & ses desseins contre un Empereur Philosophe, avec ceux qu'avoit tramés Catilina contre celui qui étoit le pére de la Philosophie comme de l'Eloquence chez les Romains.

Il nourrit toujours dans son cœur l'ambition de régner.

L'attentat contre Marc Auréle n'étoit point dans Avidius une résolution subite, mais la suite d'une façon de penser qu'il avoit de tout tems nourrie dans son cœur. L'antipathie dont il se paroit, comme je l'ai dit, contre la Monarchie, n'étoit en lui que l'ambition de se faire Monarque. Il n'avoit qu'un zèle faux pour la liberté Républicaine, & ses vrais sentimens tendoient à la domination. On rapporte que dès sa premiére jeunesse il eut l'audacieuse & folle pensée de détrôner Tite Antonin; & que son pére, homme sage, arrêta ce projet, & en étouffa les indices. Mais l'ambition effrenée d'Avidius n'étoit point guérie : il continua toujours de se conduire d'une maniére au moins suspecte, & voici en quels termes L. Verus, lorsqu'il commandoit en Orient, s'exprimoit au sujet de ce Général dans une Lettre à Marc Auréle.

„ Avidius Cassius est avide de l'Empi-
„ re.

„ re. Je crois en avoir des preuves, & il „ a déjà donné de justes soupçons contre lui sous Antonin mon pére & le „ vôtre. Je vous conseille de veiller sur „ ses démarches. Tout ce que nous faisons lui déplaît. Il s'accrédite & se „ rend puissant : il tourne en dérision „ notre goût pour les belles connoissances : il vous traite de bonne (*a*) femme livrée aux chiméres de la Philosophie, & moi (*b*) de jeune étourdi qui „ fais un bizarre mélange de l'étude & „ de la débauche. Voyez quelles mesures vous devez prendre. Je ne hais „ point Avidius : mais je doute qu'il „ convienne à votre sûreté & à celle de „ vos enfans, de mettre à la tête des armées un homme tel que lui, capable „ de se faire écouter des soldats, capable de s'en faire aimer ".

La réponse de Marc Auréle est très singuliére. Parmi des sentimens & des pensées dignes d'un grand Prince, elle mêle les raisonnemens d'une fausse Philosóphie, & l'expression d'une douceur & d'une magnanimité qui passent le but, & dont par cette raison la sincérité devient suspecte. „ J'ai reçu, dit-il, votre „ lettre, pleine de défiances au-delà de „ ce qui convient au rang que nous occupons, & à un Gouvernement tel „ que

(*a*) Philosopham aniculam.

(*b*) Luxuriosum morionem.

„ que le nôtre. Si les Dieux destinent à „ l'Empire celui contre lequel vous m'„ exhortez à me tenir en garde, nous „ ne pourrons pas nous en défaire, „ quand nous le voudrions. Car vous „ savez le mot de notre ayeul Adrien: „ Personne n'a jamais tué son successeur. „ Si au contraire Avidius combat l'or„ dre des Destins, lui-même trouvera sa „ perte, sans que notre cruauté s'en at„ tire le reproche. Ajoûtez que nous ne „ pouvons point mettre en justice un „ homme que personne n'accuse, & „ qui, selon que vous l'observez vous„ même, est aimé des soldats. De plus „ telle est la nature des crimes d'Etat, „ que ceux-mêmes que l'on vient à bout „ d'en convaincre passent toujours pour „ opprimés. Je vous citerai encore ici „ l'Empereur notre ayeul, qui disoit „ que la condition des Princes étoit „ bien à plaindre, en ce que les conspi„ rations tramées contre eux n'étoient „ jamais crues dans le public, s'ils n'y „ périssoient. Domitien avoit dit la mè„ me chose avant lui: mais j'ai mieux ai„ mé vous citer Adrien, parce que les „ maximes même vraies perdent leur „ autorité dans la bouche des tyrans. „ Laissons donc la conduite d'Avidius „ & ses projets pour ce qu'ils sont, puis„ que d'ailleurs il est bon & vaillant Gé„ néral, & nécessaire à la République. „ Car quant à ce que vous dites qu'il

„ faut

„ faut par sa mort mettre en sûreté la vie
„ de mes enfans, périssent mes enfans,
„ si Avidius mérite mieux qu'eux d'être
„ aimé ; & si le bien de la République
„ demande qu'il vive plutôt que les en-
„ fans de Marc Auréle".

Voilà ce que j'ai appellé un héroïsme outré & qui passe le but. Au reste Marc Auréle agit à l'égard d'Avidius comme n'ayant de lui nulle défiance. Il continua de l'employer dans la guerre d'Orient, dans la Sarmatie, & contre des rebelles d'Egypte, qui sont appellés dans l'Histoire *Bucoles*, ou Pâtres, & que l'activité de cet habile Général réduisit au devoir. Avidius ne les vainquit par la force, qu'après avoir semé entre eux la division par la ruse : & il dissipa ainsi une faction, qui avoit été assez puissante pour mettre en péril la ville même d'Alexandrie. Dio, p. 803.

Ce ne fut qu'après tous ces exploits, & dans la quinziéme année du régne de Marc Auréle, qu'Avidius exécuta enfin le projet qu'il avoit roulé dans son esprit toute sa vie, & se fit proclamer Empereur.

Il se fait proclamer Empereur.

On a dit qu'il fut encouragé à se révolter par Faustine, qui voyant la santé de Marc Auréle toujours chancelante, son fils Commode encore très jeune, & d'un caractére qui promettoit peu, craignit, si elle perdoit son époux, de périr elle-même avec toute sa famille; & par cette raison sollicita l'ambition d'Avidius, qui

s'enga-

s'engagea à l'épouser. Ce soupçon odieux n'a rien qui répugne aux mœurs & à la méchanceté connue de Faustine: mais il est peut-être difficile de le concilier avec des lettres que nous avons d'elle, & dans lesquelles elle presse vivement l'Empereur son époux de tirer une vengeance sans miséricorde des enfans d'Avidius, & de tous les complices de sa rebellion: à moins que l'on ne dise qu'elle en usoit ainsi pour cacher la part qu'elle y avoit.

Quoi qu'il en puisse être, il paroît qu'Avidius profita de l'occasion d'une maladie de Marc Auréle pour faire répandre le bruit de sa mort, n'espérant pas sans cette fraude détacher ni les soldats ni les peuples de l'amour d'un si bon Prince. On sema même la nouvelle, sans doute de concert avec lui, que l'armée de Pannonie, au milieu de laquelle on supposoit que Marc Auréle étoit mort, lui avoit substitué Avidius. Les Légions de Syrie, qu'il commandoit, préoccupées de ces fausses opinions, le proclamérent Empereur, & un des principaux Officiers le revêtit des ornemens de la dignité suprême, & en récompense reçut de lui la charge de Préfet du Prétoire. Avidius attentif à jouer son personnage, affecta un grand respect pour Marc Auréle, & le supposant mort il le mit au rang des Dieux. Tout l'Orient reçonnut
Dio ap. Val. le nouvel Empereur: Antioche se déclara pour lui avec emportement: l'Egypte

&

& Alexandrie, gouvernées alors par Flavius Calvisius, se soumirent à ses loix, & il y envoya Mecianus son fils, pour s'assûrer l'obéissance de cette grande Province.

Quoiqu'Avidius témoignât beaucoup de vénération pour la vertu personnelle de Marc Auréle, il ne laissoit pas, selon le style de tous les rebelles, de décrier le Gouvernement du Prince contre lequel il prenoit les armes, & de promettre la réforme des abus. On peut juger des discours qu'il tenoit par une lettre à son gendre, dans laquelle levant le masque, & ne supposant plus le faux bruit de la mort de Marc Auréle, il s'explique ainsi : „ Que la République est malheu-„ reuse, d'avoir à souffrir des vautours „ qui la dévorent, & que nulle proie ne „ peut assouvir! Marc Auréle est sans „ doute homme de bien. Mais pour faire „ louer sa clémence, il laisse vivre des „ hommes qu'il connoît dignes de mort. „ Où est l'ancien Cassius, dont jusqu'ici „ je porte inutilement le nom? Où est la „ sévérité de Caton le Censeur? Qu'est „ devenue toute la discipline de nos an-„ cêtres? Il y a longtems qu'elle est per-„ due. Aujourd'hui on ne songe pas mê-„ me à la regretter. L'Empereur fait le „ métier de Philosophe: il s'occupe à „ disserter sur le juste & l'injuste, sur la „ nature de l'ame, sur la clémence; & il „ ne sait point prendre à cœur les inté-

„ rêts

„ rêts de la République. Vous voyez „ qu'il faut donner bien des exemples „ de févérité, abattre bien des têtes, „ pour rétablir le Gouvernement dans „ son ancienne splendeur. Que ne méri- „ tent point ces indignes Gouverneurs „ de Provinces ? Puis-je regarder com- „ me Proconsuls ou Propréteurs ceux „ qui ne se croient mis à la tête des Pro- „ vinces, soit par le Sénat, soit par l'- „ Empereur, que pour vivre dans les „ délices & pour s'enrichir ? Vous con- „ noissez le Préfet du Prétoire de notre „ Philosophe. Trois jours avant que d'- „ être mis en place, il n'avoit pas de „ pain, & le voici tout d'un coup deve- „ nu riche à millions. Par quelle voie, „ je vous prie? Si ce n'est aux dépens du „ sang de la République, & des dépouil- „ les des Provinces. Qu'ils soient riches, „ j'y consens; qu'ils nagent dans l'opu- „ lence, leurs confiscations rempliront „ le Trésor public épuisé. Puissent seu- „ lement les Dieux être favorables au „ bon parti ! J'agirai en vrai Cassius, „ & je rendrai à la République son an- „ cienne autorité. "

Ces derniéres paroles de la lettre de Cassius n'étoient sans doute qu'un langage bien éloigné de ses vrais sentimens. Mais les menaces de verser bien du sang sont conformes à son caractére ; & il les eût probablement réalisées, si ses projets accomplis lui en eussent donné le moyen.

Marc

Marc Auréle reçut la nouvelle de la révolte d'Avidius, étant en Pannonie. Il en fut instruit par Martius Verus, alors Gouverneur de la Cappadoce, homme d'un rare mérite, & qui s'étoit signalé dans la guerre contre les Parthes. La réputation d'Avidius étoit grande, & l'idée d'avoir à soutenir une guerre contre lui effraya d'abord les troupes de Marc Auréle. Dans Rome la terreur fut si vive, que l'on s'imaginoit le voir incessamment arriver aux portes de la ville.

Marc Auréle aprend en Pannonie la révolte de Cassius.

Marc Auréle voyant le trouble se répandre parmi ses soldats, les convoqua, & leur tint un discours que je rapporterai ici d'après Dion, comme tout-à-fait propre à faire connoître de plus en plus le caractére de ce Prince Philosophe; & comme un exemple singulier, & peut-être unique, de modération en pareille circonstance. „ Braves Camarades, leur „ dit-il, je ne viens point me livrer ici à „ des sentimens d'indignation. Est-il „ permis à un mortel de s'irriter contre „ l'ordre des Destins, qui disposent de „ tout avec un pouvoir suprême? Mais „ le cas où je me trouve, autorise la „ plainte. N'est-ce pas en effet une dure „ nécessité, que de n'avoir pas un mo„ ment pour respirer en paix, & de pas„ ser continuellement d'une guerre à „ une autre? Une guerre civile n'est-elle „ pas un malheur auquel je ne devois „ point m'attendre? Il est quelque cho-

Sa harangue aux soldats.

„ se

„ ſe encore de plus cruel pour moi: c'eſt „ de voir qu'il n'y ait aucune fidélité „ parmi les hommes, c'eſt d'être atta- „ qué par un ami comblé de mes bien- „ faits, & d'avoir, ſans m'être rendu „ coupable d'aucune injuſtice, à com- „ battre pour ma place & pour ma tête. „ Après l'exemple de ce que je ſouffre, „ quelle vertu ſera en ſûreté ? Sur quel- „ le amitié pourra-t-on fonder ſes eſpé- „ rances ? Encore ſi j'étois ſeul en dan- „ ger, je prendrois aiſément mon parti, „ ſachant que je ne ſuis pas né immortel. „ Mais c'eſt ici un péril commun, qui „ intéreſſe tout l'Empire, & tous les ci- „ toyens: la guerre n'épargne perſonne. „ Il y auroit un moyen bien ſimple pour „ finir la querelle, & je l'embraſſerois „ volontiers s'il étoit poſſible. Je ſuis „ très diſpoſé de ma part à propoſer à „ Caſſius un éclairciſſement, & à me „ juſtifier vis-à-vis de lui, ſoit devant „ vous, ſoit devant le Sénat: & je lui „ céderois l'Empire ſans tirer l'épée, ſi „ l'on jugeoit que le bien public l'exi- „ geât ainſi. Car c'eſt pour le ſervice de „ l'Etat que je ſupporte tant de travaux, „ que je m'expoſe à tant de dangers, que „ dans un âge déjà affoibli, & avec une „ ſanté délicate, je me tiens ici conſtam- „ ment loin de l'Italie depuis tant d'an- „ nées, ſans goûter jamais un ſommeil „ tranquille, ſans prendre un repas qui „ ne ſoit ſujet à être troublé. Mais je ne

„ dois

„ dois pas espérer que Cassius se prête à „ un accord. Comment se fieroit-il à „ moi, après s'être montré si infidéle à „ mon égard? Il faudra en venir aux ar- „ mes, & le succès n'est pas ce qui m'in- „ quiéte. Pouvez-vous, chers Camara- „ des, douter de la victoire? Des Cili- „ ciens, des Syriens, des Juifs, des E- „ gyptiens, ne vous ont jamais résisté, „ & ne vous résisteront jamais, quand „ même ils vous surpasseroient autant „ en nombre, qu'ils vous sont inférieurs „ même par cet endroit. Avec de pareils „ soldats le plus grand Général n'est pas „ plus capable de vaincre, qu'un aigle „ qui conduiroit une bande de geais, „ ou un lion à la tête d'une troupe de „ daims timides. Je sais que Cassius est „ un guerrier, & qu'il s'est acquis beau- „ coup de gloire dans la guerre contre „ les Parthes. Mais c'est avec vous qu'il „ a remporté les victoires qui illustrent „ son nom. Ici il ne sera pas secondé: & „ d'ailleurs Martius Verus, qui nous „ demeure fidéle, est un Général bien „ capable de le contrebalancer. Peut- „ être Cassius se repent-il déjà de sa dé- „ marche téméraire, depuis qu'il me sait „ vivant. Car ce n'est que sur les bruits „ de ma mort qu'il a osé se révolter. „ Mais quand même il persisteroit, au „ moins est-il certain qu'à notre appro- „ che, la crainte de votre valeur, la „ honte de m'avoir offensé, ne peuvent

„ man-

„ manquer de jetter le trouble dans son
„ ame, & de lui faire abandonner ses
„ projets insensés. Tout ce que je crains,
„ je vous le dirai avec une entiére fran-
„ chise, c'est que le désespoir ne le porte
„ à se tuer lui-même; ou que quelqu'un,
„ pensant me rendre service, ne se hâte
„ de m'en défaire, & ne me prive du
„ plus grand & du plus doux fruit de la
„ victoire. Oui, le comble de mes vœux
„ seroit de pouvoir pardonner à un hom-
„ me qui m'a offensé, de garder la fidé-
„ lité à un perfide, de me montrer ami
„ de celui qui a violé à mon égard les
„ droits de l'amitié. Peut-être (a) cette
„ façon de penser vous paroît-elle peu
„ croyable, mais vous ne devez point
„ en suspecter la sincérité. Le genre hu-
„ main n'est pas entiérement perverti,
„ & il nous reste encore quelques vesti-
„ ges de la vertu des anciens tems. Que
„ si quelqu'un s'opiniâtroit à me refuser
„ créance, ce seroit pour moi un nouvel
„ aiguillon, afin que ce qu'il auroit jugé
„ impossible, il le vît accompli. Car l'u-
„ nique avantage que je me propose de
„ tirer

(a) Παράδοξα μὲν ἴσως ταῦθ᾽ ὑμῖν φαίνεται· ἀλλ᾽ οὐκ ἀπιστεῖν ὑμᾶς αὐτοῖς δεῖ· οὐ γάρ πω καὶ παντελῶς πάντα τὰ ἀγαθὰ ἐκ τῶν ἀνθρώπων ἀπολώλεν, ἀλλ᾽ ἔστι καὶ παρ᾽ ἡμῖν ἔτι τῆς ἀρχαίας ἀρετῆς λείψανον· ἂν δὲ που ἀπιστῇ τις, καὶ διὰ τοῦτο μεῖζόν ἐστί μοι τὸ ἐπιθύμημα ἵνα ὃ μηδεὶς ἂν πιστεύσειε γενέσθαι δύνασθαι, τοῦτο ἴδῃ γενόμενον. ὡς ἔγωγε τοῦτ᾽ ἂν μόνον ἐκ τῶν παρόντων κακῶν κερδάναιμι, εἰ δυνηθείην καλῶς θέσθαι τὸ πρᾶγμα, καὶ δεῖξαι πᾶσιν ἀνθρώποις, ὅτι καὶ ἐμφυλίοις πολέμοις ἔστιν ὀρθῶς χρήσασθαι. DIO.

„ tirer des maux présens, c'est de les „ terminer d'une maniére qui fasse hon- „ neur à la vertu; & de donner un exem- „ ple qui prouve à l'univers, que même „ les guerres civiles peuvent avoir une „ fin heureuse."

Telle étoit la douceur magnanime de Marc Auréle. C'est ainsi qu'il s'exprima en parlant à ses soldats : c'est sur ce même ton qu'il écrivit au Sénat. Nulle invective, nul reproche contre Avidius, si ce n'est qu'il le traitoit souvent d'ingrat. Avidius de son côté respecta toujours Marc Auréle, & il ne se permit aucune parole outrageuse contre lui, au moins en public; car nous avons vu que dans le particulier il ne le ménageoit pas.

Avidius Cassius est tué au bout de trois mois par deux Officiers de son armée.

Marc Auréle obligé d'interrompre le cours de ses victoires en Germanie, se mit en devoir de marcher contre Avidius. Mais ce qu'il avoit prévu arriva. L'affaire fut terminée sans lui par le zèle de quelques Officiers qui conspirérent la mort de l'usurpateur. Dans une marche Antoine Centurion se jetta sur lui l'épée à la main, & le blessa au cou. Il ne put redoubler, étant emporté par le mouvement de son cheval, & peu s'en fallut qu'Avidius n'échappât. Mais un Décurion *, qui étoit du complot, acheva ce que l'autre avoit commencé. Le rebelle fut

* Ce mot signifie un Officier subalterne de Cavalerie.

fut tué sur la place, & les deux Officiers lui ayant coupé la tête, la portérent à l'Empereur. Ainsi périt Avidius après un régne de trois mois & six jours, comparé avec raison par Dion à un songe. Il n'est point dit que personne ait pris sa défense contre ceux qui le tuérent. Son Préfet du Prétoire fut massacré avec lui, son fils Mæcianus eut le même sort à Alexandrie. L'abandon où se trouva le rebelle fut universel. Il paroît que les soldats & les peuples qui l'avoient reconnu, après un moment d'ivresse & d'ensorcellement, revinrent unanimement à l'affection qu'ils devoient à Marc Auréle. La fausse idée qu'ils avoient eue de la mort de ce Prince, les avoit seule séduits. Dès qu'ils le surent vivant, l'enchantement cessa : & tous se réjouirent de la mort de son rival, excepté ceux d'Antioche, que des raisons particuliéres, qui ne sont pas expliquées, attachoient à Avidius.

Clémence de Marc Auréle envers la famille & les complices de Cassius.

Marc Auréle, après le péril passé, soutint l'honneur des engagemens de clémence qu'il avoit pris dans la naissance des troubles. Lorsqu'on lui apporta la tête de son ennemi, il ne témoigna aucune joie, & il la fit inhumer honorablement. Ce fut sans son ordre, mais uniquement par l'ardeur impétueuse du soldat, que furent tués le fils & le Préfet du Prétoire d'Avidius, avec un petit nombre de Centurions des plus coupables.

Il

Il n'y eut point d'autre sang répandu, & toute l'attention du Prince se porta à modérer les peines justement méritées. Le Sénat avoit déclaré Avidius ennemi public, & confisqué tous ses biens. Marc Auréle accorda à ses enfans la moitié de la confiscation, & il ne voulut pas même que l'autre moitié entrât dans le Fisc Impérial : elle fut portée au Trésor public. Il excepta encore de la confiscation les bijoux en or, en argent, en pierreries, & il en fit don aux filles du rebelle. Alexandra l'une d'elles, & Druentianus son mari, eurent la liberté d'aller par tout où ils voudroient. Tous les enfans d'Avidius, à l'exception d'Héliodore, qui étoit apparemment plus coupable que les autres, & qui par cette raison fut enfermé dans une Ile, vécurent en pleine sûreté, non comme la postérité d'un ennemi public, mais avec toute la splendeur de leur ancienne fortune. Marc Auréle poussa la bonté jusqu'à les mettre sous la protection du mari de sa tante, jusqu'à défendre qu'on leur reprochât jamais le désastre de leur famille : & il y eut des personnes condamnées en justice, pour leur avoir fait insulte. Les complices de la rebellion éprouvérent la même clémence du Prince qu'ils avoient offensé. Il pria le Sénat de ne point les traiter à la rigueur. La plus grande peine à laquelle on les soumit, fut l'exil: encore en furent-ils bien-

Dio ap. Val. tôt après rappellés. L'Histoire fait mention en particulier de Flavius Calvisius, Préfet d'Egypte, qui avoit fait révolter sa Province, & qui néanmoins ne perdit ni les biens ni la vie, & fut simplement enfermé dans une Ile : & même l'Empereur fit brûler les mémoires qu'il avoit reçus contre lui, afin qu'il n'existât aucun vestige d'un crime pardonné.

Ce ne fut pas sans éprouver quelque contradiction que Marc Auréle tint cette conduite. Plusieurs trouvoient son indulgence excessive, & il lui en fut même fait des reproches. „ Si Avidius eût „ vaincu, lui dit-on, en auroit-il ainsi „ usé à votre égard ? " La réponse de Marc Auréle est remarquable. „ Avec „ (a) la vie que nous menons, dit-il, „ & la profession que nous faisons d'ho„ norer les Dieux, nous n'avions pas à „ craindre d'être vaincus". Il croyoit donc que la vertu étoit une sauvegarde contre les disgraces : opinion souvent convaincue de faux par mille expériences contraires. C'étoit chez lui néanmoins un systême réfléchi, & il l'appuyoit sur des exemples. Il prétendoit qu'aucun Empereur Romain n'avoit eu une fin funeste, qu'il ne l'eût méritée par ses vices ; & il citoit en preuve Caligula, Néron, Othon, Vitellius, & Domitien. Galba

(a) Non sic Deos colimus, & sic vivimus, ut ille nos vinceret. Vulcat. Avid. 8.

Galba l'embarrassoit: mais Marc Auréle ramenoit ce Prince au rang des autres, sur ce principe, dont la vérité pourroit être aisément contestée, que l'avarice est la plus grande tache qui puisse flétrir la vie d'un Souverain. Au contraire il remarquoit que ni aucun de ses quatre derniers prédécesseurs, ni Auguste, le fondateur du Gouvernement Monarchique, n'avoient succombé, soit à embuches, soit à révoltes; & que les entreprises formées contre les bons Princes avoient toujours échoué, & tourné à la perte de leurs auteurs. Mais si ces inductions peuvent opérer une probabilité morale, elles sont bien éloignées de la certitude: &, à la honte du genre humain, les exceptions n'en sont pas rares.

Marc Auréle, dans le plan de clémence qu'il suivit à l'égard des rebelles, eut sur tout à résister, comme je l'ai déjà observé, aux sollicitations de Faustine. Elle lui avoit écrit * à ce sujet, lui alléguant pour motif la nécessité de pourvoir à la sûreté de sa famille par des exemples de sévé-

* *Mr. de Tillemont soupçonne de faux les lettres de Faustine & la réponse de Marc Auréle, parce qu'il s'y trouve certaines circonstances difficiles à concilier avec l'Histoire. Ces lettres cependant ont un air fort naturel, & qui ne ressent nullement la fiction. D'ailleurs nous sommes si peu instruits des détails historiques, & des dattes précises des faits dont il s'agit, qu'il me paroît bien dur de rejetter des piéces anciennes, sans autre raison que des embarras qui peuvent venir uniquement de ce que nous manquons de lumiéres suffisantes.*

févérité. Voici la réponse de Marc Auréle. ,, Ma chére Faustine, en me pressant ,, de punir les complices d'Avidius, ,, vous témoignez votre tendresse pour ,, votre mari & pour vos enfans. Mais ,, des principes supérieurs me gouvernent, & je suis résolu de pardonner à ,, la famille & aux complices du rebelle. ,, J'écrirai même au Sénat, pour le prier ,, de modérer l'ardeur de son zèle dans ,, la punition des coupables. Je sais que ,, rien n'est plus utile que la clémence ,, pour attirer à un Empereur Romain ,, l'amour des peuples. C'est cette vertu ,, qui a élevé au rang des Dieux César & ,, Auguste : c'est elle qui a mérité particuliérement à votre pére le surnom de ,, Pieux. En un mot, si la guerre eût été ,, terminée au gré de mes vœux, Avidius ,, lui-même n'auroit point souffert la ,, mort. Soyez tranquille. Je crois pouvoir dire à aussi bon titre que le Poëte ,, Horace: (a) Les Dieux me protégent, ,, ma piété est agréable aux Dieux".

Marc Auréle, suivant qu'il avoit marqué à Faustine, écrivit au Sénat en faveur de ceux qui s'étoient montré ses ennemis. ,, Je vous prie & vous conjure, Messieurs, disoit-il dans sa lettre, ,, de ne point chercher à signaler votre ,, justice, mais à conserver l'honneur de ,, ma

(a) Dî me tuentur. Dis pietas mea ..... cordi est. *Horat. Od. I. 17.*

„ ma clémence, ou plutôt de la vôtre.
„ Qu'il ne ſoit point dit que le Sénat
„ dans l'affaire préſente ait condamné
„ perſonne à mort. Je vous demande
„ qu'aucun Sénateur ne ſoit puni, que
„ l'on ne verſe le ſang d'aucun homme
„ de diſtinction : que les exilés revien-
„ nent, que ceux dont on a confiſqué les
„ biens les recouvrent. Plût aux Dieux
„ que je pûſſe pareillement rendre la
„ vie aux morts ! Car (a) on n'approu-
„ ve jamais dans un Empereur la ven-
„ geance qu'il tire des injures qu'il a
„ ſouffertes. Si on eſt obligé de conve-
„ nir qu'elle n'eſt pas injuſte, on la taxe
„ de rigueur. Vous accorderez donc le
„ pardon aux enfans d'Avidius, à ſon
„ gendre, & à ſa femme. Que dis-je, le
„ pardon ? Ils ne ſont point criminels.
„ Qu'ils paſſent leur vie tranquillement,
„ ſachant qu'ils vivent ſous l'empire de
„ Marc Auréle. Qu'ils jouiſſent d'une
„ partie au moins de leur patrimoine,
„ & de leurs bijoux les plus précieux.
„ Qu'ils ſoient riches, & exemts de
„ toute crainte ; qu'ils aillent par tout
„ où il leur plaîra de diriger leurs pas ;
„ & qu'ils portent chez toutes les nati-
„ ons les preuves de ma douceur & de
„ la vôtre. Après tout ce n'eſt pas un
„ grand

(a) Non enim unquam placet in Imperatore vindicta ſui doloris ; quæ etſi juſtior fuerit, acrior videtur. *Vulcat. Avid.* 12.

„ grand effort de clémence, que d'e-„ xemter du ſupplice la femme & les „ enfans du chef de la conſpiration. Je „ vous prie d'uſer de la même indulgen-„ ce à l'égard de ſes complices, qui ſont „ de l'ordre du Sénat ou de celui des „ Chevaliers, & de leur épargner la „ mort, la confiſcation, la crainte, la „ flétriſſure, l'infamie, & toute eſpéce „ de peine. Je (*a*) mérite que vous pro-„ curiez à mon Gouvernement cette „ gloire unique, que dans une cauſe de „ rebellion perſonne n'ait ſouffert la „ mort, ſi ce n'eſt dans le tumulte & les „ armes à la main ".

Lorſque cette lettre de Marc Aurèle fut lue dans le Sénat, elle excita de très grands applaudiſſemens. Vulcatius nous a conſervé les acclamations qui furent prononcées en cette occaſion. Ce que j'y trouve de plus remarquable par rapport à la ſuite de l'Hiſtoire, c'eſt que le Sénat y demande pour Commode la puiſſance Tribunicienne. J'obſerverai encore que parmi les titres que le zèle & l'affection prodiguent à un Empereur ſi digne d'être aimé, ſe trouve celui de Philoſophe, dont Marc Aurèle, au faîte de la grandeur, ſe ſentoit flatté.

Sa clémence à l'égard de la famille de ſon ennemi ne fut ſujette à aucun retour. Il

(*a*) Detisque hoc meis temporibus, ut, in cauſâ tyrannidis, qui in tumultu cecidit, probetur occiſus.

Il pardonna de si bonne foi à ceux qui appartenoient à Cassius, qu'il les admit même aux honneurs & aux charges. Une protestation de sa part, rapportée par Dion, dépare un peu la gloire d'une conduite si haute. Marc Auréle, chez cet Historien, en pressant le Sénat de faire grace aux coupables, déclare que s'il n'obtient pas ce qu'il demande, il cherchera les moyens de se procurer une prompte mort: langage outré, & qui seroit capable de faire douter de la sincérité des sentimens de celui qui l'emploie, si les effets n'en corrigeoient l'impression.

La révolte de Cassius, Syrien d'origine & Gouverneur de Syrie, donna lieu d'observer qu'il étoit contre la saine politique de confier l'autorité dans un pays à un homme qui pouvoit y être déjà puissant par sa parenté & par ses liaisons. Pour prévenir un pareil danger, on fit un réglement qui portoit défense de mettre à la tête d'une Province quiconque y auroit pris naissance.

Aucun Chrétien ne prit part à la révolte de Cassius. *Tertull. Apolog.*

Je ne dois pas omettre ici une circonstance des troubles d'Orient, qui est tout-à-fait glorieuse pour notre Religion: c'est qu'aucun Chrétien ne favorisa les desseins criminels de Cassius. Personne n'étoit plus fidéle aux Empereurs, que ceux qu'aucun supplice ne pouvoit contraindre à leur rendre les honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu.

## §. III.

*Marc Auréle visite les Provinces d'Orient. Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lus. Marc Auréle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient suivi le parti de Cassius. Il maintient la paix avec les Rois d'Orient. Mort de Faustine. Déréglemens de sa conduite. Patience excessive de Marc Auréle à cet égard. Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort. Il prend une concubine. Il visite Alexandrie & Athénes. Il revient en Italie. Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractére de ce jeune Prince. Triomphe de Marc Auréle. Largesses. Il passe près de deux ans à Rome. Renouvellement de la guerre des Marcomans. Mariage de Commode. Requête singuliére des Philosophes à Marc Auréle. Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages. Il meurt en Pannonie. Famille de Marc Auréle. Tout l'Empire pleure sa mort. On lui rend toutes sortes d'honneurs divins & humains. Fléaux publics contre lesquels sa douceur servit de reméde. Il persécuta les Chrétiens. Philosophes célébres sous son régne. Marc Auréle lui-même. Crescent & Celse. Sextus Empiricus. Demonax. Apulée. Lucien, ennemi des Philosophes. Autres Ecrivains en différens genres. Galien. Pausanias. Aulugelle. Polyénus. Hermogéne. Histoire du faux devin Alexandre.*

QUOI-

QUOIQUE la rebellion de Cassius eût été étouffée presque dans sa naissance, Marc Auréle jugea avec raison qu'une aussi grande agitation devoit avoir laissé dans les Provinces d'Orient quelque reste d'ébranlement, qui avoit besoin d'être calmé par sa présence. Il partit donc pour les aller visiter, & en même tems qu'il eut soin d'y faire revivre le respect pour son autorité, il y laissa par tout des témoignages de sa clémence.

Marc Aurele visite les Provinces d'Orient. *Dio*, & *Capit. M. Ant.* 25 & 26.

On lui présenta tous les papiers trouvés chez Cassius après sa mort, lettres, mémoires contenant la preuve des intelligences qu'il avoit entretenues en différentes parties de l'Empire. Marc Auréle les brûla tous sans les lire, disant qu'il ne vouloit point se mettre (*a*) dans le cas d'être forcé de haïr. Quelques-uns ont fait honneur de cette action à Martius Verus, que l'Empereur avoit chargé de faire la guerre au rebelle. Ils disent que ce Général devenu maître des papiers de Cassius les brûla, ne doutant point que Marc Auréle ne lui en sût gré, ou en tout cas prêt à courir les risques de son indignation, parce qu'il aimoit mieux périr seul, que de causer la perte de beaucoup d'autres. Soit que Marc Auréle ait détruit lui-même ces mémoires

Papiers de Cassius brûlés sans avoir été lus.

(*a*) Ne, insidiatoribus cognitis, invitus quosdam habere posset offensos. *Amm. Marc. L. XXI.*

res odieux, soit qu'il ait trouvé bon que son Général lui en ôtât la connoissance, sa douceur mérite les mêmes éloges.

Marc Auréle pardonne aux villes & aux peuples qui avoient suivi le parti de Cassius

Il pardonna aux villes & aux peuples qui avoient embrassé le parti de Cassius. La seule ville d'Antioche, qui avoit été plus ardente & plus opiniâtre que les autres dans la rebellion, ressentit d'abord quelques effets de sa juste colére. Il ne voulut point l'honorer de sa présence lorsqu'il vint en Syrie, & il y envoya une Ordonnance sévére, qui interdisoit aux habitans d'Antioche ce qu'ils aimoient le plus, les spectacles & les divertissemens publics, & même toute assemblée, toute délibération en commun, tout exercice de ce que nous appellerions offices municipaux. Mais le ressentiment de ce bon Prince n'étoit pas de longue durée. Il ne put tenir contre les marques que ceux d'Antioche lui donnérent de leur repentir. Il leur rendit leurs priviléges, & visita leur ville avant que de sortir de la Province.

Il maintient la paix avec les Rois d'Orient.

Pendant qu'il étoit en Syrie, les Rois d'Orient s'empressérent de venir lui faire leur cour, & il y reçut une Ambassade du Roi des Parthes. Sa venue en ces contrées inquiétoit sans doute des Princes qui connoissoient mieux la puissance de l'Empereur Romain, que sa modération. Toujours sage & libre d'ambition, Marc Auréle maintint la paix, renouvella les traités, se fit aimer des Princes

&

& des peuples, & laiſſa par tout des monumens d'une Philoſophie qui ne conſiſtoit pas dans de beaux diſcours, mais dans des effets réellement utiles à la ſociété humaine.

Il avoit mené avec lui Fauſtine ſa femme, & il la perdit dans ce voyage. Elle mourut dans un village de la Cappadoce, ſitué près du mont Taurus, & appellé Halala, où elle fut attaquée d'un mal ſubit & imprévu, qui l'emporta ſur le champ. Ceux qui l'ont accuſée de s'être rendue complice ou plutôt inſtigatrice de la rebellion de Caſſius, n'ont point regardé ſa mort comme naturelle, & ils ont ſuppoſé qu'elle ſe l'étoit procurée à deſſein, dans la crainte que ſes ſecrétes menées ne fuſſent découvertes. Mais nous avons déjà remarqué que ſes intelligences avec le rebelle ne ſont point prouvées: & conſéquemment nous ne cherchons point de myſtére dans ſa mort, dont la cauſe fut une goutte remontée.

Mort de Fauſtine. *Dio, & Capit. M. Ant.* 26. 19.

Sur le genre de vie qu'elle avoit mené, il n'y a qu'une voix. Tous les Auteurs conviennent qu'elle fut une ſeconde Meſſaline. Ils ſont même entrés ſur cet article dans des détails que la pudeur nous oblige de ſupprimer. Qu'il nous ſuffiſe d'obſerver qu'elle donna ample matiére de ſoupçonner la légitimité de la naiſſance de ſon fils Commode, qui n'ayant que des inclinations baſ-

Déréglemens de ſa conduite.

ses & sanguinaires, parut plus digne fils de quelque gladiateur que de Marc Auréle.

Patience excessive de Marc Auréle à cet égard.

Les désordres de Faustine ne furent point ignorés de son époux, qui, par une patience poussée sans doute trop loin, ne s'en émut en aucune façon, & souffrit avec un flegme inexcusable ce qu'il lui étoit honteux de ne pas empêcher. Comme on l'exhortoit à répudier une femme qui le deshonoroit. „ Il faudra „ donc, répondit-il, lui rendre sa dot". Burrhus autrefois en avoit dit autant à Néron sur le sujet d'Octavie, mais le cas étoit bien différent. Marc Auréle fit plus: il inventa pour Faustine un titre d'honneur jusqu'alors inusité, & il l'appella *Mére des armées & des camps*: & comme s'il eût voulu pousser jusqu'au dernier excès un si indécent Stoïcisme, il accorda même des dignités & des emplois à ceux qui entretenoient des intrigues criminelles avec sa femme. L'Histoire en nomme plusieurs: on les connoissoit dans le public. & la tranquille indolence de l'Empereur fut jouée au théatre lui présent.

Il lui fait rendre les honneurs divins après sa mort.

Il suivit le même plan de dissimulation, même après que la mort l'eût délivré de cette indigne épouse. Il pria le Sénat de lui décerner les honneurs divins & de lui construire un temple. Le Sénat y consentit, & ordonna de plus que dans le temple de Vénus à Rome on plaçât

des

des ſtatues de Marc Auréle & de Fauſtine en argent, & que devant ces ſtatues toutes les jeunes filles qui ſe marieroient, vinſſent avec leurs futurs époux offrir un ſacrifice; que l'on portât au théatre l'image de Fauſtine en or toutes les fois que Marc Auréle aſſiſteroit au ſpectacle, qu'on la mît dans la même place qu'elle occupoit vivante, & que les premiéres Dames de la ville priſſent ſéance tout autour, comme pour lui faire cortége. Aux filles Fauſtiniennes établies par Tite Antonin, Marc Auréle en ajoûta de nouvelles en l'honneur de ſa femme. Avoit-il donc deſſein d'inviter toutes les femmes & toutes les filles de Rome à devenir des Fauſtines?

Il s'étudia à immortaliſer par des monumens de toute eſpéce, le nom d'une femme à qui rien ne convenoit mieux que d'être oubliée. On voit encore aujourd'hui dans le Cabinet du Capitole un fragment de l'arc de triomphe de Marc Auréle, où eſt repréſentée l'apothéoſe de Fauſtine. Il établit une colonie dans le village où elle étoit morte, & il en fit une ville qui fut appellée *Fauſtinopolis*. Enfin ce qui paſſe toute meſure, c'eſt que dans un ouvrage où rien ne lui impoſoit la néceſſité de parler de Fauſtine, il en fait l'éloge, & il ſe félicite & remercie les Dieux de ce qu'ils lui ont donné une épouſe pleine de douceur, tendrement attachée à ſon mari, ſimple & unie dans

*Mém de Trévoux, Juin 1751. art. 74.*

*M. Aurel. L. I.*

ſes maniéres. C'eſt là outrer la bonté: c'eſt ne ſe pas ſouvenir que toutes les vertus conſiſtent dans un ſage milieu, au delà duquel elles deviennent de vrais vices.

Il prend une concubine. Capit. M. Ant. 29.

C'eſt encore un trait qui me paroît ſingulier dans un autre genre, que ce Prince âgé alors de plus de cinquante-quatre ans, & toujours infirme, ait pris une concubine après la mort de ſa femme. Fabia, ou Fadia, ſœur de L. Verus, ſouhaita paſſionnément de l'épouſer pour devenir Impératrice. Marc Auréle crut avec raiſon ne pas devoir donner une belle-mére à ſes enfans. Mais il n'eut pas la force de ſe paſſer d'une concubine, & il choiſit la fille de l'Intendant de la maiſon de ſa femme.

Il viſite Alexandrie & Athénes. Id. ibid. 26. 27. & Dio.

Je reprens la ſuite des voyages entrepris par Marc Auréle après la révolte & la mort de Caſſius. De la Syrie il paſſa en Egypte, & vint à Alexandrie, qui avoit témoigné aſſez de chaleur pour le parti du rebelle. Comme néanmoins les Alexandrins n'avoient pas été auſſi loin que ceux d'Antioche, il leur pardonna ſans difficulté. Il ſe familiariſa même avec eux, & il vécut dans leur ville comme citoyen, comme Philoſophe, plutôt que comme Empereur.

Après qu'il eût rétabli l'ordre & le calme dans toute la contrée orientale de l'Empire, ſe diſpoſant à revenir en Italie, il paſſa par Athénes. Il s'y fit initier

tier aux myſtéres de Cérès Eleuſine. Il gratifia les Athéniens de divers priviléges honorifiques & utiles: & comme cette ville avoit été de tout tems la mére des Arts & des Sciences, & qu'elle attiroit un concours infini d'étrangers qui venoient y puiſer la doctrine, il compta que fonder des Profeſſeurs à Athénes, c'étoit ſe rendre le bienfaiteur du genre humain, & il en établit avec de bons gages pour toutes les parties des belles connoiſſances.

En revenant en Italie, il fut battu de la tempête. Il arriva néanmoins heureuſement à Brindes, & ſur le champ il prit la toge ou l'habit de paix, lui & toute ſa ſuite. Jamais il n'avoit ſouffert que les ſoldats paruſſent en habit de guerre à Rome ni dans l'Italie. Il revient en Italie.

Ce fut un grand ſujet de joie pour la Capitale, que le retour triomphant de Marc Auréle. Il revenoit vainqueur des Marcomans & des Quades, & pacificateur de tout l'Orient. A l'occaſion de tant d'heureux ſuccès la Maiſon Impériale avoit reçu des accroiſſemens d'honneurs & de dignités. L'Empereur pendant ſon voyage avoit nommé Pompéien ſon gendre au Conſulat, & accumulé ſur la tête de Commode ſon fils pluſieurs titres qui l'approchoient du rang ſuprême, auquel il l'éleva peu après. Le peuple ſe réjouiſſoit de voir croître ce jeune Prince en ſplendeur & en éclat comme *Vulcat. Avid. 11. 12.*

en

en âge: mais bien à tort; & il faut avouer que dans la conduite de Marc Auréle à l'égard de son fils on reconnoît plutôt un pére indulgent, qu'une ame forte & douée d'un discernement judicieux.

Exposé de sa conduite trop indulgente à l'égard de son fils Commode. Mauvais caractére de ce jeune Prince.

*Lamprid. Commod.* 1. 2.

Commode s'étoit montré dès ses premiéres années tel qu'il fut dans la suite, sans élevation, sans sentiment, sans courage, docile à toutes les mauvaises impressions, rebelle à toute espéce de bien qu'on voulût lui inspirer; un goût décidé pour le plaisir, une aversion violente pour le travail. S'il avoit quelque talent, c'étoit pour ce qui ne convenoit point à son rang. Il savoit tourner, danser, chanter: il étoit comédien, gladiateur. Mais les maîtres dont son pére l'environna pour lui former l'esprit & le cœur, & les leçons de sagesse & de vertu qu'il lui donna lui-même, ne trouvérent dans ce jeune Prince ni ouverture ni bonne volonté. Telle est (a) la force du caractére, dit l'Historien, ou des mauvais conseils des gens de Cour. Les passions parurent en lui de bonne heure, & son enfance commença déjà à se souiller par la débauche. Dès l'âge de douze ans il manifesta sa cruauté, en ordonnant que l'on jettât dans une fournaise ardente celui qui ne lui avoit pas chauffé suffisamment son bain: & il fallut que son précepteur fît brû-

(a) Tantùm valet ingenii vis, aut eorum qui in Aulâ institutores habentur. *Lamprid.*

brûler dans la fournaise une peau de mouton, dont l'odeur frappât le jeune Prince, & pût lui faire croire que ses ordres avoient été exécutés.

Il n'est pas aisé de décider quelle conduite Marc Auréle devoit tenir à l'égard d'un tel fils. Julien tranche la difficulté, *Jul. Caes.* & il ne craint point d'assûrer qu'ayant un gendre d'un âge mûr, homme d'un mérite éminent, capable de gouverner l'Empire, & entre les mains duquel Commode auroit été mille fois mieux qu'entre les siennes propres, Marc Auréle auroit dû faire Pompéien son successeur. Je n'ose adopter entiérement un jugement si hardi. Je me contente d'observer qu'il s'en falloit beaucoup que la succession ne fût fixée chez les Romains, comme parmi nous, par une loi invariable; que dans l'établissement d'un Empereur il y avoit toujours au moins une image d'élection; & que Marc Auréle n'auroit rien fait de contraire à la constitution du Gouvernement, s'il se fût donné par adoption un successeur au préjudice de son indigne fils. Il étoit bien éloigné de penser de cette façon. Il n'est point de précautions qu'il ne prît pour assûrer le trône à Commode, & il fit même pour lui ce qui étoit jusques-là sans exemple.

Après l'avoir nommé César lorsqu'il étoit encore enfant, l'avoir introduit, dès qu'il commença sa quatorziéme année, dans

dans tous les colléges de Prêtres publics, en lui donnant la même année la robe virile, il le déclara Prince de la Jeunesse. Cette cérémonie se fit le sept Juillet de l'an de Rome 926. au milieu de l'armée de Pannonie, où Marc Auréle avoit mandé son fils, sur la premiére nouvelle de la révolte de Cassius, voulant sans doute montrer aux malintentionnés un successeur sorti de l'enfance, & déjà en âge de lui servir de soutien. Jusques-là Marc Auréle ne faisoit qu'imiter ce qui avoit été pratiqué par Auguste & par plusieurs autres Empereurs, & Commode étoit encore si jeune que l'on pouvoit n'en pas désespérer.

Dio, & Capit. M. Ant. 22.

En partant pour la Syrie & l'Orient Marc Auréle emmena son fils avec lui, & il lui communiqua alors, ou durant le voyage, la puissance Tribunicienne, conformément au désir que le Sénat en avoit témoigné dans ses acclamations. Commode fut donc revêtu de ce titre, qui caractérisoit le pouvoir suprême, n'ayant pas quinze ans accomplis. C'étoit là une nouveauté. Jamais aucun Prince n'avoit été porté si jeune à une telle élevation. Marc Auréle alla encore plus loin. Il fit proclamer son fils *Imperator* avec lui, à l'occasion de quelque victoire dont nous n'avons pas de connoissance certaine: il l'associa au triomphe qu'il célébra, comme nous le dirons bientôt, le vingt-

Capit. M. Ant. 27.

Lamprid.

vingt-trois Décembre de l'an de Rome 927. & l'ayant nommé Consul pour l'année suivante, après une dispense d'âge obtenue du Sénat, enfin, pour ne laisser aucune distinction de titres entre lui & son fils, il le fit déclarer Auguste. C'est ce qui étoit absolument sans exemple, & ce qu'il est impossible d'excuser. *Tillem. M. Aurel. art. 24.*

Il eut bientôt lieu de s'en repentir; car ce jeune Prince se voyant élevé si haut, prétendit être devenu le maître de sa conduite. Il ne voulut plus souffrir les moniteurs exacts & vertueux, que son pére avoit mis auprès de lui: il s'attacha des hommes sans mœurs, & qui flattoient ses mauvais panchans. Marc Auréle entreprit de les lui ôter, il les fit sortir du Palais. Mais la douleur qu'en eut Commode l'ayant rendu malade, ce pére foible eut la mollesse de remettre auprès de son fils des conseillers de corruption & de débauche. Le jeune Prince se livra alors à toutes sortes d'excès. Le vin, les femmes, le jeu, furent ses seules occupations. Non content de remplir la ville de ses désordres, il changea le Palais même en un lieu d'infamie. Il fit, au moins dans le secret, les indignes personnages de cocher & de gladiateur: il s'avilit par les plus serviles & les plus honteux ministéres: en sorte qu'il paroissoit plutôt né pour l'opprobre, que pour la haute fortune à laquelle le sort l'avoit destiné. Et Marc Auréle se crut obligé de souffrir ce *Lamprid.* *Lamprid. Commod. 12.*

qu'il

qu'il s'étoit mis hors d'état d'empêcher.

Pour ne point interrompre l'exposé de la conduite de ce Prince à l'égard de son fils, j'ai un peu anticipé l'ordre des tems. Je dois parler maintenant de ce que fit Marc Auréle à son retour à Rome.

Triomphe de Marc Auréle. Largesses. *Capit M. Ant 27. Aurel. Vict.*

Il triompha avec Commode, ainsi que je l'ai dit, des Marcomans & autres nations Germaniques qu'il avoit vaincues. C'étoit son second triomphe : & il l'accompagna de jeux, de spectacles, de libéralités qui passérent tout ce qu'avoient fait ses prédécesseurs en pareille rencontre. Dion témoigne que l'Empereur rendant compte, suivant l'ancien usage, au peuple assemblé, des exploits de son commandement militaire, observa que son absence avoit été de plusieurs années. „ De huit ", s'écria la multitude: & au même moment tous les assistans figurant ce nombre avec leurs doigts, firent entendre qu'ils demandoient autant de piéces d'or par tête, que l'absence de l'Empereur avoit duré d'années. „ Eh bien, huit ", répondit Marc Auréle: & en effet on distribua par son ordre à chaque citoyen deux cens deniers, dont la valeur égaloit huit piéces d'or. Jamais aucun Empereur n'avoit porté si loin la libéralité à l'égard du peuple. C'est à ce même tems que Dion rapporte la remise accordée à tous les sujets de l'Empire, ainsi que je l'ai dit par avance, de ce qu'ils pouvoient devoir au Fisc & au Trésor

*Dio.*

pu-

public pour un espace de quarante-six ans; & les largesses faites à la ville de Smyrne furieusement maltraitée par un tremblement de terre.

Il paroît que Marc Auréle revenu d'Orient passa près de deux ans à Rome: & il employa ce tems de tranquillité à réformer divers abus dans l'administration des affaires, & à établir de plus en plus le bon ordre dans le Gouvernement. Mais ces soins furent interrompus par la nécessité de retourner sur le Danube, & de reprendre la guerre contre les Marcomans.

*Il passe près de deux ans à Rome. Capit.*

Je ne sais si, lorsque Marc Auréle avoit quitté la Germanie pour passer en Orient, cette guerre étoit véritablement terminée. Il paroît plus probable qu'il en subsista toujours quelques restes, mais assez languissans. Elle avoit tant de branches, un si grand nombre de peuples y entroient, que c'étoit une hydre, qui abattue d'un côté se ranimoit de l'autre. Peut-être aussi le renouvellement de la guerre doit-il être attribué à l'ambition des Romains, qui ne laissoient en paix les nations Germaniques que lorsqu'ils étoient occupés ailleurs, & qui revenoient à la charge dès qu'ils n'avoient plus d'autres affaires sur les bras. On ne peut pas douter que Marc Auréle n'eût dessein de réduire la Marcomanie en Province Romaine.

*Renouvellement de la guerre des Marcomans.*

Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet est cer-

*Capit. Pertin. 2.*

certain. Pertinax, qui avoit accompagné Marc Auréle en Syrie, fut delà envoyé sur le Danube pour arrêter les courses des Germains: & les deux Quintiles, fréres célébres par l'union inaltérable qui régna toujours entre eux, & recommandables d'ailleurs par leur habileté dans la guerre, par leur expérience, par leur courage, ayant été chargés, en la place de Pertinax, ou conjointement avec lui, de réduire ces fiers ennemis, ne purent y réussir, ni forcer les Barbares à se soumettre. Marc Auréle jugea donc sa présence nécessaire sur les lieux, & il résolut de se transporter de nouveau aux environs du Danube, & d'y mener avec lui son fils Commode, qu'il maria dans ce même tems à Crispine, fille de Bruttius Præsens personnage Consulaire. Dion remarque qu'il pratiqua une cérémonie usitée dès les plus anciens tems pour les déclarations de guerre, & qu'il lança du côté du pays ennemi une pique que l'on gardoit pour cet usage dans le temple de Bellone.

*Dio.*

Mariage de Commode.

*Capit. M. Ant. 27. & Dio.*

*Liv. I. 32.*

On raconte une circonstance bien singuliére de son départ. C'est que les Philosophes de sa Cour le voyant s'engager dans une guerre dont il pourroit bien ne pas revenir, craignirent qu'avec lui ne périssent les plus sublimes secrets de la Philosophie, dont il étoit instruit mieux que personne, & conséquemment le priérent de les leur expliquer sans nulle ré-

Requête singuliére des Philosophes à Marc Auréle.

*Vulcat. Avid. 3. & Aurel. Vict.*

réserve: & il eut, dit-on, la complaisance de leur faire de savantes leçons pendant trois jours. Je ne sais quel cas on doit faire de ce récit de deux Ecrivains, dont le mérite n'est pas grand. Mais je trouve dans l'ouvrage de Marc Auréle lui-même une façon de penser plus convenable à un Prince. Il se loue de Junius Rusticus, qui lui a appris à ne point donner dans le goût des Sophistes, à ne point composer des dissertations philosophiques, à ne point débiter des discours moraux. Un Prince doit sans doute être au fait des régles des mœurs, & en montrer l'exemple vivant dans sa conduite, mais il laisse à d'autres le soin d'en faire des leçons. *M. Aurel. L. I.*

Marc Auréle partit le cinq d'Août de l'an de Rome 929. Nous sommes peu instruits du détail de ses exploits. Nous savons seulement que les choses réussissoient au gré de ses vœux. Paternus remporta sur les Barbares une grande victoire, en vertu de laquelle Marc Auréle fut proclamé *Imperator* pour la dixiéme fois. Pertinax se signala aussi dans la Mœsie & dans la Dace. Déjà Marc Auréle se flattoit d'achever bientôt de subjuguer des ennemis jusques-là indomptables, lorsque la mort le prévint, deux ans après son départ de Rome.

Il part pour la guerre, & remporte de grands avantages. *Tillem. M. Ant. art. 25.*

Il tomba malade à Vindobona * en Pannonie. Mais la maladie, si nous en croyons

Il meurt en Pannonie.

* *Vienne en Autriche.*

*Capit. M. Ant. 27. 28. Dio. Herodian. L. I. Aurel. Vict.*

yons Dion, ne fut pas la cause de sa mort, qui doit être attribuée au crime de ses Médecins gagnés par Commode. D'autres ont écrit qu'il mourut volontairement & par son choix, ne pouvant résister à la douleur & à la honte que lui causoient les déréglemens & les vices horribles de son fils, qui se disposoit à devenir un autre Néron. Je laisse ces bruits, qui peuvent bien n'avoir d'autre fondement, que les regrets que laissa Marc Auréle après lui, & la haine que mérita la tyrannie de Commode. Il paroît que la peste s'étoit mise dans l'armée, & que c'est de ce mal que l'Empereur fut attaqué.

Le sixiéme jour de sa maladie, se sentant défaillir, & moins affligé de sa mort prochaine, que des maux qu'il prévoyoit devoir la suivre, il voulut faire un dernier effort pour tâcher de mettre son fils sur les voies d'une conduite sage & d'un gouvernement vertueux. Il le manda auprès de son lit avec ses amis & ses plus fidéles conseillers, & se levant un peu sur le coude, il parla en ces termes :

„ Mes amis, je ne suis point étonné „ que vous vous attendrissiez sur l'état „ où vous me voyez. Naturellement les „ hommes compatissent à ce que souf- „ frent leurs semblables, surtout lors- „ que le spectacle en est sous leurs yeux. „ Je puis même me promettre de vos „ sentimens quelque chose de plus : &

„ ceux

„ ceux que j'ai pour vous, me garantif-
„ fent un retour d'amitié de votre part.
„ Voici le tems venu, pour moi, de re-
„ cueillir le fruit des bienfaits dont je
„ vous ai comblés depuis tant d'années;
„ & pour vous, de m'en témoigner vo-
„ tre reconnoiffance. Mon fils a befoin
„ de vous. C'eft vous qui me l'avez éle-
„ vé jufqu'ici. Mais vous voyez à quels
„ dangers fa jeuneffe eft expofée, & com-
„ bien, dans un âge que l'on peut jufte-
„ ment comparer à l'agitation des flots
„ & de la tempête, lui eft néceffaire le
„ fecours d'habiles pilotes, qui le gou-
„ vernent fagement, & qui empêchent
„ que l'inexpérience ne l'entraîne dans
„ mille écueils, & ne le livre à la féduc-
„ tion du vice. Servez-lui de modéra-
„ teurs; dirigez-le par vos confeils; &
„ faites qu'il retrouve en vous plufieurs
„ péres au lieu d'un que la mort lui en-
„ léve. (a) Car, mon fils, vous devez
„ favoir qu'il n'eft point de richeffes qui
„ fuffifent à remplir le gouffre infatiable
„ de

(a) Οὔτε γὰρ χρημάτων πλῆθος οὐδὲν αὔταρκες πρὸς τυραννίδος ἀκρασίαν, οὔτε δορυφόρων φρουρὰ ἱκανὴ ῥύεσθαι τὸν ἄρχοντα, εἰ μὴ προϋπάρχοι ἡ τῶν ὑπηκόων εὔνοια· μάλιστα δὲ ἐκεῖνοι εἰς ἀρχῆς μῆκος ἀκινδύνως ἤλασαν, ὅσοι μὴ φόβον ἐξ ὠμότητος, πόθον δὲ τῆς αὐτῶν χρηστότητος ταῖς τῶν ἀρχομένων ψυχαῖς ἐνέσταξαν· οὐ γὰρ οἱ ἐξ ἀνάγκης δουλεύοντες, ἀλλ' οἱ μετὰ πειθοῦς ὑπακούοντες, ἀνύποπτοι, καὶ ἔξω κολακείας προσποιήτου δρῶντές τε καὶ πάσχοντες διατελοῦσιν· οὐδέ ποτε ἀφηνιάζουσιν, ἢν μὴ βίᾳ καὶ ὕβρει ἐπὶ τοῦτο ἀχθῶσι· χαλεπὸν δὲ μετρῆσαί τε καὶ ὅρον ἐπιθεῖναι ἐπιθυμίαις ὑπηρετούσης ἐξουσίας. Herodian.

„ de la tyrannie; point de garde, si nombreuse qu'elle soit, qui puisse assûrer la vie du Prince, s'il n'a pas soin d'acquérir l'affection de ses sujets. Ceux-là seuls ont droit à une longue & heureuse jouïssance du souverain pouvoir, qui travaillant non à effrayer par la cruauté, mais à régner sur les cœurs par l'amour qu'inspire leur bonté à tous ceux qui leur obéissent. Ce n'est point à des esclaves soumis par la nécessité que l'on peut se fier: c'est à des citoyens affectionnés, que la bienveillance attache, que le devoir & non la flatterie conduit, & dont la fidélité est aussi inébranlable que les principes sur lesquels elle est appuyée. Des esprits ainsi disposés ne se portent jamais à secouer le joug, si la violence & l'orgueil du Prince ne leur en font naître la pensée. Prenez-y garde, mon fils: car il est difficile de mettre des bornes à ses cupidités, lorsque l'on a un pouvoir sans bornes pour les satisfaire. Voilà, mes amis, les conseils que vous devez donner à ce jeune Prince. Rappellez-lui souvent tout ce que je viens de lui représenter. Par-là vous le ferez devenir la source de votre bonheur, & du bonheur du genre-humain; & vous vous acquitterez envers Marc Aurèle, de façon qu'il vous devra plus que vous ne lui devez.

Tels furent les avis, aussi inutiles que sa-

ſages, donnés par Marc Auréle mourant à ſon fils. Il ne ſurvécut qu'un jour & une nuit, & il expira le dix-ſept Mars de l'an de Rome 931. étant âgé de près de cinquante-neuf ans, & ayant régné depuis la mort de Tite Antonin dix-neuf ans & quelques jours. Dion raconte que le dernier jour de ſa vie, le Tribun étant venu ſuivant l'uſage lui demander le mot, il lui répondit: „ Adreſſez-vous „ au ſoleil levant: pour moi, je me cou- „ che ". Cette réponſe, qui ſemble taxer Commode d'un déſir impatient de régner, eſt aſſortie au prétendu empoiſonnement, que n'ignoroit pas même le Prince mourant, ſelon cet Hiſtorien. Je trouve chez Capitolin quelques autres paroles qui lui ſont attribuées dans ces derniers momens, & je ne leur donne point de place ici, parce que je n'y vois rien qui ſoit digne de Marc Auréle.

Famille de Marc Auréle. *Lamprid. Comm. 1. & Capit. M. Ant. 21.*

Il eut de Fauſtine ſa femme * trois fils & pluſieurs filles. Antoninus Geminus frére jumeau de Commode mourut âgé de quatre ans, & ſervit ainſi de preuve à la futilité de l'art des Aſtrologues, qui avoient promis une égale durée de vie aux deux Princes naiſſans. Un troiſiéme fils de Marc Auréle vécut juſqu'à l'âge de ſept ans, & reçut le titre de Céſar a-vec

* *Je ne compte point deux jeunes Princes qui paroiſſent lui être nés avant qu'il fût Empereur, & qui moururent très peu de tems après leur naiſſance. Voyez Mr. de Tillemont.*

vec Commode. Une grosseur qui lui vint près de l'oreille, & qui exigea une opération, le fit périr. Son pére supporta ce malheur avec constance, & après avoir donné cinq jours aux sentimens de la nature, il reprit le train des affaires, & consola même les Médecins, ou Chirurgiens, à qui le mauvais succès de leur opération avoit causé une vive douleur. Ainsi Marc Auréle en mourant n'avoit d'autre fils que Commode, plus heureux s'il n'en eût laissé aucun.

*Herodian. L. I.* Entre ses filles nous ne connoissons bien que Lucille, mariée en premier lieu à l'Empereur Verus, & ensuite à Pompéien. Tout ce que nous pouvons dire des autres, c'est que leur pére en leur choisissant des maris, eut bien plus d'attention à la noblesse des sentimens qu'à celle de la naissance; & qu'il se donna des gendres, non qui comptassent une longue suite d'ancêtres, ou qui brillassent par leurs richesses, mais recommandables par le mérite personnel & par la vertu.

Tout l'Empire pleure sa mort. *Herodian L. I & Capit. M. Aut 18 & 19. & Dio.*

La mort de Marc Auréle causa un deuil aussi sincére qu'universel dans tout l'Empire. Quoiqu'il eût maintenu la discipline militaire avec exactitude, & qu'il n'eût point eu de molles complaisances pour les soldats, il en étoit aimé. Le Sénat, le peuple, les provinces, tous ses sujets le pleurérent amérement: & très digne de regrets par lui-même, son fils

dou-

donna lieu encore de ſentir plus vivement la perte que l'Empire avoit faite.

Dès que la nouvelle de ſa mort fut arrivée à Rome, le Sénat s'aſſembla en habits de deuil. On commença par verſer des larmes en abondance. Mais bientôt l'admiration de ſa vertu excitant dans les eſprits d'autres ſentimens, on s'écria que prêté par le Ciel à la Terre Marc Auréle venoit d'être rappellé dans le Ciel: & au jour de ſes funérailles ſolennelles, lorſque ſon corps eut été rapporté à Rome, au lieu de pleurs, la place & le champ de Mars retentirent de ſes éloges. Le Sénat & le peuple réunis, ſans les formalités ordinaires des Decrets, le proclamérent Dieu tout d'une voix, le saluérent comme Dieu, non par flatterie, mais par une perſuaſion qui, pour être fondée ſur les chiméres de l'Idolatrie, n'en étoit pas moins ſérieuſe. On lui décerna enſuite tous les honneurs humains & divins, arc de triomphe, ſtatue d'or dans le Sénat, temple, autel, Prêtres. Pluſieurs de ſes prédéceſſeurs avoient reçu les mêmes témoignages extérieurs de vénération. Mais ce qui diſtingue ici Marc Auréle, c'eſt l'accord des cœurs avec le langage, & de la pratique des particuliers avec les délibérations publiques. On eût regardé comme impie, dit Capitolin, celui qui n'auroit pas eu dans ſa maiſon, parmi ſes Dieux Pénates, une repréſentation de Marc Auréle. Et ce culte

On lui rend toute ſorte d'honneurs divins & humains.

te se perpétua : il étoit encore plus de cent ans après en pleine vigueur: & Dioclétien se faisoit gloire d'honorer Marc Auréle comme une de ses principales Divinités.

Ce n'est pas que ce Prince n'ait eu des défauts, qu'il n'ait fait des fautes. J'ai eu soin de les remarquer. Mais sa bonté constante & inaltérable a couvert aux yeux de ses contemporains & de la postérité les taches qui pouvoient diminuer l'estime à son égard. Son nom a passé presque pour celui de la vertu : & il n'est aucun bon Prince parmi ses successeurs qui ne se le soit proposé pour modéle. Moins guerrier que Trajan, moins ferme & moins franc que Tite Antonin, il les a surpassés en gloire : preuve évidente que la bonté est la voie la plus sûre ouverte aux Princes pour s'illustrer à jamais

Fléaux publics, contre lesquels sa douceur servit de remede. *Vict. Epit.*

En effet Marc Auréle fit seul la félicité du tems où il régna, qui d'ailleurs fut très malheureux. La peste & la famine désolérent l'Italie & les Provinces. Les guerres furent continuelles, d'abord contre les Parthes, ensuite contre les Marcomans : révolte d'Avidius Cassius en Orient ; autres mouvemens de rebellion, dont je n'ai fait que peu, ou même point de mention, parce que nous en ignorons les détails, dans l'Egypte, dans le pays des Séquanois, dans la Lusitanie, & dans toute l'Espagne. Au milieu

lieu de tant de maux, la sagesse & la bonté du Prince entretinrent le bonheur public, & furent, selon la remarque des Payens mêmes, un adoucissement envoyé par la Providence aux fléaux dont le genre-humain étoit affligé.

Les Chrétiens furent les seuls qui ne se ressentirent point de la douceur du gouvernement de Marc Auréle. Il est compté dans nos Fastes pour auteur de la quatriéme persécution, qui fit un très grand nombre de Martyrs dans toute l'étendue de l'Empire. Les plus célébres sont St. Polycarpe à Smyrne, St. Justin à Rome, St. Pothin, Ste Blandine, & leurs compagnons, à Lyon. Il persécuta les Chrétiens. *Tillem.*

Si l'on s'étonne qu'un Empereur si bienfaisant, par caractére & par principes, ait traité avec une rigueur inhumaine les plus fidéles & les plus vertueux de ses sujets, nous répondrons, avec Mr. de Tillemont, premiérement que Marc Auréle étoit attaché jusqu'à la superstition au culte idolâtre, dont le Christianisme est la ruine; en second lieu, qne les Philosophes, qui avoient beaucoup de crédit auprès de ce Prince, étoient les ennemis déclarés des Chrétiens, qui par leurs exemples, & souvent même par leurs discours, démasquoient les fausses vertus de ces prétendus sectateurs de la sagesse; enfin que MarcAuréle avoit un grand respect pour les Loix. Or les Loix de l'Empire pros-

crivoient la Religion Chrétienne, qui attaquoit à front découvert la Religion de l'Etat.

Il est pourtant vrai que Marc Auréle ne donna point d'Edit contre les Chrétiens. Il défendit même, après le miracle qui le tira de péril dans le pays des Quades, qu'on les accusât pour cause de leur Religion. Mais il ne les exemta point de la mort lorsqu'ils seroient mis en justice: il laissa subsister les Edits de ses prédécesseurs: d'ailleurs le zèle fanatique des Magistrats, & l'emportement forcené des peuples, n'attendoient point les ordres des Empereurs pour exercer les plus grandes cruautés sur des hommes dont la sainteté leur étoit à charge, & leur reprochoit leurs vices & leur impiété.

Philosophes célébres sous son régne.

Le régne de Marc Auréle fut le régne de la Philosophie. J'entens la Philosophie Morale, la seule qui ait été estimée des Romains, comme je l'ai observé plus d'une fois. Le goût décidé du Souverain pour cette étude ne pouvoit manquer d'être imité de ses sujets. Aussi son siécle produisit-il un grand nombre de Philosophes, à la tête desquels il doit être mis lui-même, non seulement comme présentant dans sa conduite le modéle le plus parfait de la Philosophie pratique, mais comme Auteur d'un excellent ouvrage, que j'ai cité assez souvent, & qui négligé pour le style, mais tissu de maximes

Marc Aurèle lui-même.

mes excellentes, établit la morale la plus pure à laquelle puisse s'élever la raison humaine. Cet ouvrage est écrit en Grec, qui est la langue naturelle de la Philosophie.

Entre les particuliers qui se signalérent dans ce même tems par le nom de Philosophes, je remarque d'abord deux célébres ennemis du Christianisme: Crescent, Cynique, qui entra en dispute avec St. Justin, & contribua à lui procurer la couronne du martyre; & Celse, Epicurien, dont les écrits contre la Religion Chrétienne ont été dans la suite réfutés par Origéne. Crescent & Celse. *Tillem.*

Sextus, surnommé Empiricus, nous a laissé des livres Pyrrhoniens, dans lesquels poussant la subtilité au-delà de toutes mesures, il est une preuve que la raison à force d'analyser ses idées, les fait s'évaporer; que n'écoutant point la voix de la nature, & cherchant des principes de ce qui est principe, elle détruit les fondemens de la certitude; & qu'accumulant difficultés sur difficultés, elle se prend enfin dans ses propres piéges. Sextus Empiricus.

Demonax ne nous est connu que par la vie que Lucien a écrite de ce Philosophe. Entre un assez grand nombre de mots remarquables que l'Auteur de sa vie rapporte de lui, il en est un fameux & bien digne de mémoire. Les Athéniens, parmi lesquels il passa la plus grande partie de ses jours, quoique né Demonax.

dans l'Ile de Chypre, ayant voulu introduire dans leur ville l'usage des combats de gladiateurs, „ Commencez „ donc, leur dit Demonax, par détruire l'autel que vous avez élevé à la Miséricorde.

Apulée. Apulée doit être mis au rang de ces Philosophes qui prétendoient associer la Magie à la Philosophie. C'a été en petit un Apollonius de Tyanes. On lui a attribué des miracles, & un commerce surnaturel avec les Dieux ou les Démons. Dans le fond tout son fait étoit pure charlatanerie, par laquelle il se proposoit de relever son savoir, & de se rendre un objet d'admiration. Il étoit Africain, né à Madaure en Numidie, & il se disoit descendu de Plutarque par sa mére. Son style forcé se ressent bien du climat sous lequel il avoit pris naissance.

Lucien ennemi des Philosophes. Il ne faut pas compter parmi les Philosophes, mais parmi leurs ennemis, l'aimable & enjoué Lucien, le meilleur Ecrivain sans contredit des tems dont nous parlons, & comparable aux anciens pour la pureté du langage, pour la netteté du style, pour l'urbanité & l'agrément d'une plume légére, qui répand les graces sur tout ce qu'elle traite, & qui ôtant à la raison son visage sévére, lui fait prendre une forme attrayante & fait mêler l'amusement avec la solidité. Il seroit pleinement louable, s'il n'avoit employé son talent exquis & la finesse de

son

son esprit, qu'à déceler les vices des faux Philosophes, & à faire sentir tout le ridicule des folies qu'ils débitoient gravement. Mais rien ne lui fut sacré, ni les Mœurs, ni la Religion. Il a semé des obscénités dans ses ouvrages : il a blasphémé le Christianisme : il a même attaqué les principes de la Religion naturelle. Déterminé railleur, il lui suffit de mettre les rieurs de son côté. Habile à saisir le ridicule, incapable d'établir rien de sérieux, le vrai & le faux, l'honnête & le honteux, lui sont indifférens. Ses Dialogues des Morts, & quelques autres de ses écrits peuvent être lus utilement par la jeunesse. En général la lecture de cet Auteur demande des têtes mûres & déja affermies dans le bien. Il fut le fléau des imposteurs de son tems. J'ai donné d'après lui le récit de la vie & de la mort de Pérégrin. Je rendrai pareillement compte au Lecteur de ce qu'il nous apprend touchant les fourberies du faux Devin Alexandre, après que j'aurai achevé de faire connoître en peu de mots ceux qui se sont rendu illustres par leur esprit sous le régne de Marc Auréle.

La Philosophie ne fut pas seule cultivée sous ce régne : il produisit aussi des Ecrivains en d'autres genres, dont le plus fameux & le plus estimable sans comparaison est Galien, le second pére de la Médecine, qui fut honoré de la confiance de Marc Auréle, & qui le sur-

Autres Ecrivains en differens genres. Galien.

vécut. C'étoit lui qui préparoit la thériaque, dont cet Empereur faisoit un usage continuel, & à laquelle il attribuoit ce qu'il conserva de santé.

Pausanias. Pausanias nous a laissé un Voyage de la Gréce, dans lequel il décrit ce que chaque pays & chaque ville contiennent de plus remarquable en édifices publics, temples, théâtres, stades, statues, tableaux. C'est un trésor précieux pour les amateurs de l'Antiquité.

Aulu-Gelle. Aulu-Gelle est un Grammairien, de qui nous avons une collection d'observations diverses, qui ne sont point à mépriser. Mais ce n'est qu'un Grammairien, de peu de goût, sans élevation, idolâtre des rides de l'antique, & qui rempli de citations d'Ennius, de Caton le Censeur, de Claudius Quadrigarius, ne nomme pas une seule fois Horace, Tite-Live, ni Tacite.

Polyenus. Polyenus, de Macédoine, dédia aux Empereurs Marc Auréle & L. Verus, pendant qu'ils faisoient la guerre contre les Parthes, un recueil de Stratagêmes.

Hermogéne. Le Rhéteur Hermogéne est sur tout connu par la triste catastrophe de son esprit. Maître d'Eloquence à quinze ans, & digne par ses discours & par ses leçons d'attirer l'attention de Marc Auréle, il oublia tout à vingt-quatre, & traîna longtems une vie obscure : homme (a) fait

(a) Ἐν παισὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς. Philostr. Soph. II. 7.

fait dans son enfance, enfant à cheveux gris.

Il ne me reste plus, pour terminer tout ce qui appartient au régne de Marc Auréle, que d'exposer, suivant que je l'ai promis, aux yeux du Lecteur la comédie que joua le fameux imposteur Alexandre. Ce fut un homme vraiment singulier dans son genre: & il n'est pas inutile de voir, dans un exemple célébre & bien circonstancié, jusqu'où peuvent être poussées la fourberie d'une part, & la crédulité de l'autre.

Histoire du faux-Devin Alexandre.

*Luc. Pseudom.*

Alexandre étoit né à Abonotique, petite ville de la Paphlagonie; & par la subtilité de son esprit, le plus délié qui fut jamais, il démentoit étrangement le climat qui lui avoit donné le jour, & qui ne produisoit communément que des génies grossiers, épais, & faits pour être dupes. Alexandre au contraire avoit reçu de la nature tous les talens qui forment les grands fourbes, nés pour tourner à leur profit la simplicité du vulgaire. Il possédoit en un degré éminent la facilité à imaginer, la hardiesse à entreprendre, une éloquence populaire & capable d'éblouir, enfin une hypocrisie raffinée, qui savoit cacher le vice sous les dehors les plus séduisans: en sorte qu'il n'étoit personne qui le voyant pour la premiére fois, ne sortît d'avec lui dans la persuasion qu'il avoit eu affaire au plus honnête homme qui fût au monde.

Ajoûtez les avantages extérieurs, une grande taille, une belle prestance, un air enchanteur, des yeux pleins de feu, une voix sonore, & tout ce qui peut imposer.

Né sans biens, sa premiére ressource fut la débauche, ou plutôt l'ignominie de servir à la débauche d'autrui. Parmi ceux de qui il tiroit un infâme salaire, il rencontra un compatriote & disciple d'Apollonius de Tyane, Médecin de profession, mais se couvrant de ce titre honorable pour exercer l'indigne métier de Charlatan & de Magicien, d'homme à secrets, & habile à procurer à ceux qui le consultoient le succès dans leurs amours, la vengeance de leurs ennemis, des successions, des découvertes de trésors. Alexandre prit avidement les leçons d'un maître savant dans un art si convenable à son inclination : & le maître de son côté se fit un plaisir de former un disciple en qui il trouvoit les plus heureuses dispositions pour devenir un fourbe accompli.

Ce Médecin étant mort, Alexandre héritier de son savoir, commença à mettre en œuvre les enseignemens qu'il avoit reçus de lui; & s'étant associé un digne compagnon, nommé Cocconas, ils coururent ensemble la Province, vivant aux dépens des sots & des dupes, qui payoient grassement leurs impudens mensonges. Entre autres ils firent la con-

conquête d'une femme Macédonienne riche, déjà sur l'âge, & qui néanmoins vouloit encore faire l'aimable. Ils l'ensorcelérent si bien, qu'elle se chargea de leur subsistance; & ils la suivirent de Bithynie, où ils l'avoient trouvée, en Macédoine, & à Pella, ancienne Capitale des Rois Macédoniens.

Là ils firent une découverte excellente par rapport aux vues qu'ils avoient. Les environs de Pella sont remplis de serpens d'une grandeur démesurée, & d'une douceur surprenante. Ils se familiarisent avec les hommes, on les nourrit dans les maisons, ils dorment à côté des enfans: si on marche sur eux, ils le souffrent: si on les froisse, ils ne s'irritent point: ils tétent les femmes qui veulent s'y prêter. C'est sans doute quelque serpent de cette espéce, qui trouvé dans le lit d'Olympias, a donné lieu à la fable de la naissance miraculeuse du Conquérant de l'Asie & des Indes. Nos deux fourbes achetérent moyennant quelques oboles le plus beau de ces serpens qu'ils purent choisir, & sur cette acquisition ils bâtirent le systême d'une imposture du premier ordre. Ils résolurent d'ériger un oracle qui pût attirer le concours de ceux que la crainte & l'espérance, ces deux tyrans de la vie humaine, rendent avides de la connoissance de l'avenir, & susceptibles de séduction.

Il

Il ne fut queſtion entre eux que du lieu où ils établiroient la ſcéne. Cocconas inclinoit pour Chalcédoine, ville d'un grand abord, & d'où leur réputation pourroit ſe répandre d'une part dans la Thrace, & de l'autre dans la Bithynie, la Galatie, & les régions circonvoiſines. Mais Alexandre penſa avec raiſon que pour l'entrepriſe qu'ils méditoient, il leur falloit un pays dont les habitans groſſiers fuſſent diſpoſés à donner aiſément dans le piége. Or il ſavoit que tels étoient ſes compatriotes les Paphlagoniens, peuples d'une ſimplicité ruſtique, & qui, s'ils voyoient paroître ſeulement au milieu d'eux un Charlatan de village, accompagné d'un violon, l'écoutoient avec tranſport comme une Divinité. Il crut néanmoins pouvoir tirer parti de Chalcédoine, mais pour donner ſimplement le branle à l'affaire : & s'étant rendu dans cette ville avec Cocconas, ils enfouirent de concert dans un ancien temple d'Apollon des tablettes d'airain, ſur leſquelles il étoit écrit qu'inceſſamment Eſculape avec Apollon ſon pére ſe tranſporteroit dans le Pont, & qu'il établiroit ſa réſidence à Abonotique. Ces tablettes furent découvertes par des gens qui étoient du complot : & l'impoſture fit ſi bien ſon effet, que ſur le champ les Abonotiquites commencérent à jetter les fondemens d'un temple pour Eſculape, qui alloit les honorer de ſa préſence.

ſence. Cocconas reſta à Chalcédoine, & y mourut peu après.

Pour ce qui eſt d'Alexandre, comme il vit que la fourberie proſpéroit, il pouſſa ſon œuvre, & il ſe fit annoncer par un prétendu oracle comme deſcendant du Héros Perſée, & fils de Podalire: & ſes malhabiles concitoyens, qui avoient connu ſon pére & ſa mére, gens obſcurs & de la lie du peuple, ajoûtoient foi à cette magnifique généalogie. Pour paroître dans un équipage convenable à ſa haute dignité, Alexandre prit un habillement faſtueux, une tunique mi-partie de blanc & de pourpre, un manteau blanc; & portant à la main un cimeterre, ſymbole de l'origine qu'il tiroit de Perſée, laiſſant flotter ſes cheveux en boucle, il entra ainſi à Abonotique.

Il ne ſe hâta point d'exécuter tout d'un coup la piéce qui étoit l'objet de ſon voyage: mais il y prépara les eſprits, & les tint dans l'admiration & dans l'attente, en feignant de tems en tems des accès de fureur prophétique, dans leſquels il faiſoit ſortir de l'écume de ſa bouche, au moyen d'une herbe * qu'il avoit pris ſoin de mâcher, & qui a la vertu de produire cet effet. Cependant il gardoit ſon ſerpent ſoigneuſement caché

* *Cette herbe s'appelle en Latin* ſtruthium, *ou* radicula. *Elle eſt connue parmi nous ſous le nom d'*herbe aux foulons.

ché dans la maison, & il se proposoit de lui ajuster une figure de tête humaine, façonnée avec du linge. Sur le devant de cette tête étoient tracées, & peintes de leurs couleurs naturelles, toutes les parties & tous les traits d'un visage, & elle avoit une bouche qui s'ouvroit, & une langue semblable à celle des serpens, qui se dardoit en dehors, à l'aide de quelques crins de cheval, qu'il ne s'agissoit que de tirer subtilement. Tout étant ainsi disposé, il n'étoit plus question que de faire paroître Esculape : & voici la ruse qu'employa l'imposteur.

Il alla de nuit cacher dans l'eau, qui s'étoit amassée autour des fondations du temple que l'on construisoit actuellement, un œuf d'oie, qu'il avoit eu la précaution de vuider, & dans lequel il avoit enfermé un petit serpent qui ne venoit que de naître. L'eau en détrempant la terre formoit une boue, qui pouvoit servir à l'œuf de logement assuré. Le lendemain de cette opération, Alexandre nû & portant seulement autour des reins une écharpe d'étoffe d'or, tenant son cimeterre à la main, secouant sa chevelure qui flottoit au gré des vents, court à la place publique, monte sur un autel, & delà haranguant la multitude, il félicite la ville d'Abonotique du bonheur qui va lui être accordé de recevoir le Dieu personnellement & visiblement habitant dans ses murs. Presque tous les

Abo-

Abonotiquites s'étoient rendus dans la place, femmes, enfans, vieillards, & ils paroissoient ravis en extase: ils faisoient des vœux, ils adoroient d'avance le Dieu qui devoit se manifester. L'imposteur, pour augmenter leur admiration, leur parla une langue inconnue, mêlant seulement dans un discours Hébreu, ou Phénicien, les noms d'Apollon & d'Esculape. Ensuite il prend son essor, court suivi de tout le peuple aux fondations du temple, & s'étant fait donner une coupe, il la plonge dans la boue, à l'endroit où il avoit mis l'œuf. Il le retire ainsi, le place sur sa main, le montre en s'écriant qu'il a le Dieu. Il casse l'œuf, & l'on est bien surpris d'en voir sortir un embryon de serpent, qui se roule autour des doigts du Devin. On sait qu'Esculape étoit adoré sous cette forme: personne n'ignore l'histoire du serpent d'Epidaure. Le peuple d'Abonotique resta donc persuadé qu'il possédoit Esculape présent & vivant. Les acclamations redoublent: chacun lui demande la santé, les richesses, la prospérité. Alexandre, toujours en enthousiasme, reprend sa course, & porte le nouveau Dieu dans sa maison.

Il laissa s'écouler quelques jours, afin de donner le tems à la Renommée de publier dans tout le pays des environs la nouvelle de la merveille qui venoit de s'opérer. Il vouloit avoir un plus grand

nom-

nombre de spectateurs pour le dernier acte de la piéce. En effet arrivent à grands flots les Paphlagoniens, troupeau de moutons, dit Lucien, sous la figure humaine, simples masques, vuides au dedans, & sans aucune cervelle. Ce fut en présence de cette multitude, si bien assortie aux desseins d'un fourbe, qu'Alexandre acheva sa comédie. Couché sur un lit dans une chambre peu éclairée, vétu en ministre des Dieux, il parut ayant sur lui ce grand & beau serpent qu'il avoit apporté de Macédoine, & qui lui formoit un collier autour du cou, étendant au loin sa queue. La tête étoit cachée sous l'aisselle du charlatan, qui montroit au lieu d'elle cette représentation de tête humaine formée avec du linge.

Il est aisé de s'imaginer qu'elle fut la surprise des spectateurs sur cet amas de merveilles. Comment concevoir qu'un petit embryon fût devenu dans l'espace de peu de jours un grand & magnifique serpent, ayant une tête humaine, & familier jusqu'à se laisser toucher par tous ceux qui le vouloient? car Alexandre leur procuroit cette facilité. Certes des Paphlagoniens ne pouvoient manquer d'être pris par une ruse si bien concertée. A peine des Philosophes s'en seroient-ils garantis. Aussi la séduction fut générale, & elle gagna toutes les contrées voisines. De la Galatie, de la Bithynie, de la

Thra-

Thrace, on accouroit à Abonotique, pour voir de ses yeux un si étonnant prodige. Tous ces pays se remplirent d'images & de petites figures du nouveau Dieu, à qui le Prophéte donna le nom de Glycon. Il nous reste encore aujourd'hui des monumens de cette crédulité Payenne. *Tillem.*

Après de si beaux préparatifs, il n'étoit pas difficile d'établir un oracle, fin unique à laquelle tendoit tout l'ouvrage, comme à une voye sûre d'attirer de l'argent. La construction du temple étant achevée, Alexandre marqua un jour auquel le Dieu commenceroit à donner ses réponses à ceux qui le consulteroient: & voici de quelle maniére se faisoit la consultation. On remettoit un billet bien cacheté au Devin, qui l'emportoit dans le sanctuaire, prenoit du tems pour interroger le Dieu, & ensuite remettoit le billet cacheté, tel qu'il l'avoit reçu, l'accompagnant de sa réponse par écrit. Le fourbe avoit divers moyens d'ouvrir les billets sans qu'il y parût, & les crédules consultans, surpris de trouver une réponse assortie à leur demande, attribuoient à lumiére divine ce qui étoit l'effet de l'artifice. Du reste ces prétendus oracles étoient compassés avec beaucoup d'adresse: paroles ambigues & susceptibles de divers sens, si la matiére étoit difficile; promesses conditionnelles, & qui ne faisoient espérer

pérer le succès, que dans le cas où le Prophéte auroit obtenu du Dieu la faveur désirée ; recettes de remédes, dont il avoit acquis la connoissance avec le Médecin son premier maître: par-dessus tout, sa ressource étoit de payer d'effronterie, si l'événement le démentoit. Ainsi Sévérien, Général d'une armée Romaine, au commencement de la guerre contre les Parthes, ayant consulté, comme je l'ai dit, le nouvel oracle, & s'étant fait battre & tuer malheureusement, au grand scandale d'Esculape, qui lui avoit promis la victoire, Alexandre effaça de son régître la réponse qu'il lui avoit rendue, & en substitua une autre toute contraire. A l'occasion de la guerre contre les Marcomans, il ordonna que l'on jettât deux lions dans le Danube, assûrant que la victoire suivroit. L'ordre fut exécuté, & les Romains perdirent vingt mille hommes : Aquilée fut en danger de la part des Barbares. L'imposteur se tira d'affaire, comme autrefois l'Oracle de Delphes par rapport à Crésus. Il dit que le Dieu avoit bien promis une victoire, mais sans expliquer si ce seroient les Romains ou les Marcomans qui la remporteroient. Et ces traits qui déceloient si visiblement la supercherie, ne nuisoient point au fourbe. La crédulité superstitieuse aveugloit les esprits.

Pour fortifier l'enchantement, en augmen-

mentant le merveilleux, il s'avisa de faire rendre à son Dieu des oracles de vive voix (*a*) : ainsi les appelloit-il. Il inséroit dans cette tête de linge, dont j'ai parlé, un canal, qui rendoit dans la bouche. Quelqu'un caché par derriére, faisoit passer la réponse par ce canal, & elle sortoit par la bouche du Dieu. Ces sortes d'oracles étoient des graces signalées, qui ne s'accordoient qu'aux riches & aux puissans.

Le succès de ces divers artifices fut prodigieux. Chaque réponse d'Oracle ne coutoit qu'une dragme & un tiers, & le produit qui en revenoit dans le cours d'une année, se montoit à sept & huit cens mille dragmes : en sorte que le Prophéte trouvoit dans une si ample récolte de quoi entretenir magnifiquement le service de son temple, & de quoi payer des interprétes, des écrivains, des hérauts, & tous les ministres qui lui étoient nécessaires pour exécuter son jeu : & il lui en restoit encore la plus grosse part pour lui-même.

L'usage qu'il faisoit de cet argent convenoit aux voies par lesquelles il l'amassoit. Il menoit un grand train, vivoit somptueusement, se livroit aux plus infâmes débauches : & souvent les péres & les maris étoient tellement ensorcelés, qu'ils tiroient vanité de ce que leurs



(*a*) Χρησμοὺς αὐτοφώνους.

enfans & leurs femmes servoient aux plaisirs du Prophéte.

Sa réputation vola jusqu'à Rome ; & Rutilien, l'un des premiers Sénateurs, homme estimable d'ailleurs, mais extrémement superstitieux, ayant donné dans le piége, en entraîna un très grand nombre d'autres par son autorité. Alexandre reçut de Rome une infinité de consultations, dont il se tira habilement & heureusement: & les habitans de la Capitale se trouvérent aussi dupes que des Paphlagoniens.

J'omets plusieurs circonstances pour abréger: mais Lucien rapporte une attention du fourbe, qui mérite d'être rapportée. Parmi les consultations qui vinrent de Rome, quelques-unes rouloient sur des matiéres délicates. Des hommes curieux & avides, croyant n'écrire que pour eux-mêmes & pour le Dieu, donnoient l'essor à leurs désirs & à leurs espérances. Le Devin, qui ouvroit tous les billets, quand il en rencontroit quelqu'un de cette nature, le gardoit, afin de tenir dans sa dépendance, par la crainte d'être découvert, le téméraire qui avoit hazardé une question indiscréte & périlleuse.

Il n'eut pas besoin de pareille précaution à l'égard de Rutilien, qui aidoit à l'imposture, & cherchoit à être trompé. Ce grave Sénateur est un exemple de l'excès auquel l'aveuglement en ce genre peut se porter.

Dès

Dès qu'il eut entendu parler de l'Oracle d'Abonotique, livré comme il étoit à toute superstition, peu s'en fallut qu'il ne quittât le poste dont il étoit actuellement chargé, pour courir en Paphlagonie. Il se contenta pourtant d'envoyer messagers sur messagers, avec ordre de lui rendre de tout un fidéle compte. Mais il choisit mal ses observateurs. C'étoient des esclaves ignorans & grossiers, capables de voir mal, & d'ajoûter même à ce qu'ils auroient vu. Rutilius n'eut pas le moindre doute sur tout ce qu'ils lui rapportérent, & séduit par eux il en séduisit, comme je l'ai dit, plusieurs autres, & attira au charlatan un grand nombre d'admirateurs.

Il étoit tellement fasciné, que ce qui auroit dû lui ouvrir les yeux ne servit qu'à l'avéugler de plus en plus. Il avoit un fils en âge d'étudier les Lettres, & il demanda à Esculape quel précepteur il lui donneroit. „Homére & Pythagore", répondit le Dieu. Peu de tems après, l'enfant mourut, & Alexandre ne savoit pas trop comment se tirer de l'embarras où le jettoit ce triste événément. Rutilien vint à son secours, & prétendit que tel étoit précisément le sens de l'Oracle, qui n'ayant désigné à son fils aucun homme vivant pour précepteur, mais Homére & Pythagore, morts depuis plusieurs siécles, marquoit clairement que l'enfant iroit aux Champs Elisées prendre leurs leçons.

Cette imbécillité ſtupide rendit le Devin plus hardi, & il conçut qu'il pouvoit tout hazarder avec une telle dupe. Ainſi Rutilien, qui croyoit à la métempſycoſe, ayant voulu apprendre de lui ſous quelle forme il avoit vécu dans les ſiécles précédens, & qui étoit celui dont l'ame avoit paſſé dans ſon corps, Alexandre répondit ſans héſiter, „ Tu as „ été d'abord le fils de Pélée, enſuite le „ Poëte Ménandre, en troiſiéme lieu ce „ que tu es maintenant: & tu deviendras l'un des rayons du ſoleil, après „ que tu auras paſſé ſur la terre cent „ quatre-vingts ans".

La piéce n'auroit pas été complete, ſi elle n'eût fini par un mariage. Alexandre étoit pére d'une fille, qu'il diſoit avoir eue de la Lune, devenue amoureuſe de lui, comme autrefois d'Endymion, pendant qu'il dormoit. Rutilien, qui avoit ſoixante ans, penſant à ſe remarier, s'adreſſa à l'Oracle pour ſe déterminer ſur le choix qu'il devoit faire. Il lui fut répondu. „ Epouſe la fille d'Alexandre & „ de la Lune". Rutilien obéit avec une parfaite docilité: il ſe maria à la fille d'Alexandre; & gendre de la Lune, il offroit des Hécatombes à la Déeſſe ſa belle-mére, ſe croyant déjà lui-même au rang des Divinités.

Parmi tant de ſuccès, Alexandre éprouva quelques chagrins. Il avoit deux ſortes d'ennemis, qui étrangement différens

férens les uns des autres, se réunissoient pour démasquer l'imposteur. C'étoient les Chrétiens & les Epicuriens, dont les uns éclairés des lumiéres de la Révélation ; les autres instruits par leur maître audacieux à braver toute Religion, se rendoient également redoutables à un fourbe, qui fondoit son crédit sur la superstition la plus absurde.

S'ils le traversoient & lui nuisoient par leurs discours, il leur rendoit bien le change. Dans de prétendus mystéres, qu'il institua à l'imitation de ceux d'Eleusine, il commençoit la cérémonie par crier : „ Hors d'ici les Chrétiens " : & le chœur répondoit : „ Hors d'ici les E„ picuriens". Il répétoit souvent que le Pont étoit rempli d'Athées & de Chrétiens, & qu'il falloit assommer à coups de pierres ces ennemis des Dieux. Ce qu'il conseilloit, il se mit plus d'une fois en devoir de l'exécuter. S'il soupçonnoit quelqu'un de venir à son temple à dessein de lui tendre des piéges, sa réponse étoit, „ A la potence" : & celui contre lequel il avoit prononcé cet arrêt, s'estimoit heureux, s'il pouvoit échapper à la fureur des assistans, qui couroient sur lui comme des forcenés. Lucien, qui tenta ce jeu dangereux, pensa avoir grand lieu de s'en repentir.

Il prit plusieurs fois le Devin en défaut, & il fit trophée des bévues dans lesquelles il l'avoit fait tomber. De plus

il essaya, quoiqu'inutilement, de desabuser Rutilien, & de le détourner d'une alliance indécente avec la fille d'un Charlatan. Après de si graves offenses, il osa néanmoins venir à Abonotique, où il devoit s'embarquer pour un voyage d'Italie. Il est vrai qu'il étoit accompagné de deux soldats, que le Gouverneur de Cappadoce lui avoit donnés pour escorte jusqu'à la mer.

Quand Alexandre sut que Lucien étoit arrivé dans la ville où il régnoit, il forma le dessein de le perdre, mais par la ruse. Il le manda fort poliment, & Lucien étant venu avec ses deux soldats, le trouva environné d'une cour nombreuse. Le Prophéte, suivant son usage fastueux, lui ayant présenté sa main à baiser, notre Epicurien, par un trait de malice plus convenable à un jeune écolier qu'à un homme grave, lui mordit la main très violemment. Toute l'assemblée entra en fureur; & il ne s'agissoit de rien moins que d'étouffer un impie, qui outrageoit le Prophéte. Alexandre se posséda: il appaisa même la colére de ses adorateurs, & il leur dit qu'ils alloient voir un effet de la puissance de Glycon, qui savoit changer en amis ceux qui lui avoient déclaré une guerre irréconciliable. Alors il fit sortir tout le monde, & prenant Lucien en particulier, il lui dit:
„ Je sais quels conseils vous avez don-
„ nés à Rutilien contre moi. Pourquoi

„ me

„ me traitez-vous ainfi, pendant que je „ puis vous rendre fervice auprès de ce „ Sénateur, & améliorer par fon crédit „ votre fortune" ? Lucien fentit quel danger il y avoit pour lui à fe refufer à de pareilles avances. Il témoigna donc s'y prêter avec joie, & la converfation finit par des marques réciproques d'amitié. En gage de réconciliation, Alexandre lui envoya des préfens, & lorfqu'il le fut prêt à partir, il lui offrit de lui fournir un vaiffeau & des rameurs. Lucien avoit oublié la maxime qui recommande de fe défier d'un ennemi réconcilié. Il accepta l'offre du fourbe, & s'embarqua.

Quand il fut avancé en mer, il remarqua que le Pilote pleuroit, & disputoit avec un air de myftére contre les matelots. L'inquiétude le faifit, mais elle ne dura pas longtems. Le Pilote vint à lui les larmes aux yeux, & lui dit qu'ayant vécu jufqu'à l'âge de foixante ans fans crime, il ne pouvoit fe réfoudre à deshonorer fes vieux jours, & à attirer fur lui & fur fa famille la colére des Dieux par un homicide. Il s'expliqua enfuite, & lui déclara qu'il avoit reçu ordre d'Alexandre de le jetter dans la mer. Mais il ajoûta qu'il étoit réfolu de ne point exécuter cette cruelle commiffion, & qu'il alloit le mettre à bord. Telle étoit la fcélérateffe de l'impofteur: & Lucien, trop heureux d'avoir évité un fi grand péril,

ne put jamais obtenir justice contre un ennemi trop bien appuyé, & que la protection de Rutilien mettoit à l'abri de toute poursuite.

La vengeance divine ne laissa pas impunis dès cette vie même les crimes du faux Devin. Il périt rongé des vers, en conséquence d'une horrible maladie, qui lui fit tomber en pourriture le pied, la jambe, & la cuisse.

L'illusion avoit duré plus de vingt ans, puisqu'Alexandre rendoit déja des oracles au commencement du régne de Marc Auréle, & qu'il survécut à cet Empereur. Elle finit avec l'auteur de l'imposture; & ceux qu'il avoit formés ou séduits, mais qui n'avoient pas son talent, firent de vains efforts pour entretenir une trop difficile comédie.



*LIVRE VINGT-ET-UNIEME.*

## FASTES DU REGNE DE COMMODE.

L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II. A. R. 931.
SEX. QUINTILIUS CONDIANUS. De C. 180.

Commode fait la paix avec les Barbares voiſins du Danube, contre l'avis des ſages Miniſtres que ſon pére lui avoit laiſſés, & revient jouir des délices de Rome. Il triomphe pour la ſeconde fois.
Il prend le titre de *Pius*.

COMMODUS AUGUSTUS III. A. R. 932.
.... BURRUS. De C. 181.

On croit que Burrus Conſul cette année étoit un des gendres de Marc Auréle, beaux-fréres de Commode.
On trouve ſur une médaille de Commode de cette année le titre de *Felix*. Ce Prince eſt le premier qui ait pris les titres de *Pius*, *Felix*, très communs ſur les médailles des Empereurs ſuivans.

A. R. 933. De C. 182. .... MAMERTINUS.
.... RUFUS.

Il paroît que Mamertinus étoit aussi un des gendres de Marc Auréle.

On peut rapporter à cette année une guerre contre les Daces ou contre les Sarmates, dans laquelle Albin & Niger s'acquirent de la gloire.

A. R. 934. De C. 183. COMMODUS AUGUSTUS IV.
M. AUFIDIUS VICTORINUS II.

Guerre dans la Grande-Bretagne. Ulpius Marcellus y remporte plusieurs avantages sur les Barbares. Commode prend le surnom de *Britannicus*.

Conjuration de Lucille contre l'Empereur son frére. Elle est enfermée dans l'Ile de Caprée, & mise à mort.

L'Impératrice Crispine peu de tems après a le même sort.

Marcia devient concubine de Commode.

Tarruntius Paternus Préfet du Prétoire, qui avoit eu part à la conjuration de Lucille, est accusé d'en avoir formé une nouvelle. Il est condamné à mourir, aussi bien que Salvius Julianus, les deux Quintiles, & Sex. Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre. Didius Julianus, depuis Empereur, est impliqué dans cette affaire, & s'en tire heureusement.

A. R. 935. De C. 184. M. EGGIUS MARULLUS.
CN. PAPIRIUS ÆLIANUS.

Perennis demeuré seul Préfet du Prétoire

toire par la disgrace & la ruine de Paternus, prend un crédit énorme, Commode négligeant entiérement les affaires pour se livrer à ses plaisirs.

Pertinax est relegué dans la Ligurie, où il étoit né.

.... MATERNUS. A. R. 936.
.... BRADUA. De C. 185.

COMMODUS AUGUSTUS V. A. R. 937.
M. ACILIUS GLABRIO II. De C. 186.

Chûte de Perennis, qui avoit conspiré contre son maître. Il périt avec toute sa famille.

Commode paroît vouloir se réformer, & s'appliquer aux affaires. Mais sa bonne résolution ne dure que trente jours, au bout desquels l'affranchi Cléandre prend sur lui le même ascendant qu'avoit eu Perennis.

Pertinax est rappellé d'exil, & envoyé dans la Grande-Bretagne, où il tient les peuples & les soldats dans la soumission.

Antistius Burrus, beau-frére de l'Empereur, est mis à mort par les intrigues de Cléandre.

Cléandre se fait Préfet du Prétoire avec deux autres.

.... CRISPINUS. A. R. 938.
.... ÆLIANUS. De C. 187.

Révolte & mort de Maternus, chef de déserteurs & de brigands.

Commencement d'une peste, qui affligea longtems Rome & l'Italie. Commode se retire à Laurentum.

A. R. 939. De C. 188. C. ALLIUS FUSCIANUS II. DULLIUS SILANUS II.

Commode feint de vouloir faire un voyage en Afrique, & il exige de l'argent sous ce prétexte.

Incendie causé par le tonnerre.

A. R. 940. De C. 189. DUO SILANI.

Vingt-cinq Consuls dans le cours de cette année. Sévére fut du nombre.

Famine.

Desseins ambitieux de Cléandre, qui projette de s'élever à la souveraine puissance. Le peuple se souléve contre lui, Commode le fait tuer.

Il ôte la tête du colosse du soleil, & y fait mettre la sienne.

A. R. 941. De C. 190. COMMODUS AUGUSTUS VI. PETRONIUS SEPTIMIANUS.

Continuation de la peste. Aiguilles empoisonnées.

Commode devient défiant & plus cruel que jamais. Six Consulaires à la fois condamnés à mort. Il fait aussi mourir Petronius Mamertinus son beau-frére, Antonin fils de Petronius, Annia Faustina cousine germaine de son pére, & plusieurs autres personnes illustres.

Mort de Jule Alexandre.

CAS-

CASSIUS APRONIANUS. A. R. 942.
MAURICUS BRADUA. De C. 191.

Incendie qui consume le temple de la Paix, la partie du Palais Impérial où l'on gardoit les Archives, le temple de Vesta, &c. Les Vestales ont bien de la peine à sauver le Palladium.

COMMODUS AUGUSTUS VII. A. R. 943.
P. HELVIUS PERTINAX II. De C. 192.

Jeux à la fin de Décembre, dans lesquels Commode se donne en spectacle avec moins de pudeur que jamais, combattant contre les bêtes & contre les gladiateurs.

Marcia sa concubine, Lætus son Préfet du Prétoire, Eclectus son Chambellan, sachant qu'il devoit les faire mourir la nuit du dernier Décembre au premier Janvier, le préviennent, en lui donnant du poison, & ensuite le faisant étrangler.

On emporte furtivement son cadavre hors du Palais, & on le met dans le tombeau de ses péres.

Sa mémoire est détestée.

HISTOIRE DU REGNE DE

# COMMODE.

## § I.

*Le régne de Commode, commencement d'un siécle de fer. Commode entre tout d'un*

*coup en exercice de la puissance Impériale. Il écoute d'abord les conseils des amis de son pére. Sa harangue aux soldats. Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome. Il en fait la proposition au Conseil. Pompéien s'y oppose, & veut l'engager à achever la guerre. Commode est embarrassé. Enhardi par les flatteurs, il prend son parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome. Il y est reçu avec une grande joie. Il triomphe des Germains. Il laisse pendant quelque tems gouverner les amis de son pére. Pour lui il s'occupe tout entier de la débauche. Il manifeste aussi son inclination sanguinaire. Il donne sa confiance à Perennis flatteur intéressé & ambitieux. Lucille sa sœur forme une conspiration contre lui. La conspiration échoue. Punition de Lucille & des autres conjurés. Haine de Commode contre le Sénat. Paternus, Préfet du Prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration. Il périt avec plusieurs des premiéres têtes du Sénat. Didius Julianus absous. Mort de Crispine. Marcia concubine de Commode. Puissance & tyrannie de Perennis. Ses projets ambitieux & sa chûte. Contradiction entre Hérodien & Dion sur le fait de Perennis. Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires. Il retombe dans la mollesse. Pertinax envoyé dans la Grande-Bretagne. Guerre & séditions dans cette Ile. Caractére d'Ulpius Marcellus, qui y commanda*

*manda avant Pertinax. Pertinax après de grandes difficultés éprouvées de la part des soldats, demande & obtient son rappel. Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succéda à la puissance de Perennis. Il fait périr Antistius Burrus, beau-frére de l'Empereur, & Arrius Antoninus. Soulévement du peuple contre Cléandre. Commode sacrifie son Ministre, qui périt avec ses enfans, & un grand nombre de ses créatures. Allarmes de Commode. Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus. Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode. Ses cruautés. De tous les amis de Marc Auréle, trois seulement épargnés par Commode, Pompéien, Pertinax, & Victorinus. Bassesse ignominieuse de sa conduite. Sa folle vanité. Calamités sous le régne de Commode. Famine. Incendies. Il y eut peu de guerres, & les événemens en sont peu considérables. Commode universellement méprisé & détesté. Ses craintes. Nouveaux & derniers excès de ses fureurs. Conspiration formée contre lui. Il meurt empoisonné & étranglé. Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente. Sa mémoire est détestée. Il ne fit aucun ouvrage public. Etablissement utile dont il fut l'auteur. Il ne persécuta point les Chrétiens. Pollux & Athénée ont écrit de son tems.*

Le régne de Commode, commencement d'un siécle de fer.

DION, en passant du régne de Marc Auréle à celui de Commode, dit qu'il tombe du siécle d'or dans le siécle de fer. En effet rien n'est plus opposé, que le Gouvernement du fils à celui du pére. Mais de plus le mal introduit par Commode dans l'Etat fut un mal de durée, & qui influa sur toute la suite des événemens. Nous avons vu que les bons Princes s'étoient attachés depuis un long espace de tems à relever l'autorité du Sénat, & à contenir les troupes dans l'obéissance & dans la soumission qui sont leur appanage. Commode, devenu par sa mauvaise conduite l'objet de la haine du Sénat & des gens de bien, se tourna vers les soldats. Il abbaissa la puissance civile, il accrut la licence des gens de guerre : & comme il mourut sans héritier, il laissa l'Empire à leur discrétion. Cette position des choses, toute semblable à celle qui avoit suivi la mort de Néron, produisit les mêmes effets : catastrophes sanglantes d'Empereurs massacrés, révolutions amenées coup sur coup, guerres civiles entre plusieurs contendans à l'Empire.

Mais une triste différence, c'est que le calme ne vint point après la tempête. Rome n'eut pas dans les circonstances dont je parle, le bonheur qui l'avoit sauvée après les orages occasionnés par la mort de Néron. Elle ne trouva point un Vespasien, dont la sagesse lui servît de

port,

port, ni une suite de bons Princes tels que ceux qui la gouvernérent après Domitien. Nous ne verrons que très peu d'Empereurs dignes de notre estime ; & s'il s'en trouva quelqu'un de ce caractére, les soldats ne purent le souffrir. Tels furent les funestes effets du trop grand pouvoir que prirent les troupes dans l'Empire Romain, & d'une succession incertaine, & abandonnée au caprice & au sort des armes, en sorte que celui qui étoit le plus fort avoit toujours le plus de droit.

C'étoit un vice radical, comme je l'ai observé ailleurs, dans la Monarchie des Césars, qui avoit été fondée par la violence & par la guerre. Mais l'impression en fut suspendue, d'abord par le respect pour les droits de la maison fondatrice du nouveau Gouvernement, & ensuite par la sagesse & la bonne administration des Empereurs. Ce dernier frein étoit moins puissant que le premier : & Commode en ayant délivré les gens de guerre, ils sentirent alors toute leur force, qui leur avoit été déjà prouvée à eux-mêmes par des expériences réitérées : leur audace prit un plein essor que rien ne fut plus capable de retenir, & elle changea l'Empire Romain en un grand brigandage.

Commode étoit bien digne de donner le signal d'un pareil changement, Prince sans esprit, méchant & débauché bruta- Dio.

talement, livré à l'indolence, &, en conséquence de sa paresse & de son incapacité, gouverné par d'indignes Ministres.

Commode entre tout d'un coup en exercice de la puissance Impériale.

Il ne fut besoin d'aucun cérémonial préliminaire, ni du vœu des soldats, ni de la délibération du Sénat, pour l'installer dans la Dignité Impériale, à laquelle il avoit été associé par son pére. Commode entra tout d'un coup en exercice de la souveraine puissance : & il ne tarda pas à faire voir ce qu'on devoit attendre de lui, par la précipitation avec laquelle il prit le parti de retourner à Rome, contre le sentiment de tous les amis de son pére, laissant l'entreprise de la guerre imparfaite.

Il écoute d'abord les conseils des amis de son pére.

Marc Aurèle lui avoit formé un Conseil composé des meilleures & des plus sages têtes du Sénat, qui l'avoient accompagné dans son expédition. Le jeune Empereur écouta leurs avis pendant quelques jours; & après les premiers soins donnés aux obséques de son pére, il eut la docilité de prononcer devant l'armée assemblée par son ordre le discours qu'ils lui avoient dressé, & qu'Hérodien rapporte en ces termes.

*Herod. L. I.*

Sa harangue aux soldats.

„ Braves Camarades, nous venons de „ faire une perte commune, & je suis in- „ timement persuadé que votre douleur „ égale la mienne. Car du vivant de „ mon pére, je n'avois sur vous aucun „ avantage auprès de lui. Il nous aimoit „ tous comme un seul : & il se plaisoit à „ m'ap-

„ m'appeller plutôt son camarade de „ guerre, que son fils, préférant une so„ ciété de vertu à la liaison de la nature. „ Souvent dans mon enfance il me pre„ noit entre ses bras, pour me recom„ mander à votre fidélité. Je puis donc „ compter sur votre affection à bien des „ titres. Les vieux soldats me regarde„ ront comme leur nourrisson ; & je me „ ferai un plaisir de traiter ceux de mon „ âge comme les compagnons de mes „ travaux militaires.

„ Je n'arrive point au rang suprême, „ comme mes prédécesseurs, en vertu „ d'un droit acquis par des circonstan„ ces étrangéres. Seul de tous ceux qui „ vous ont jamais commandé, je suis né „ dans le Palais d'un pére Empereur: les „ langes de mon enfance ont été la „ pourpre Impériale : & le soleil m'a vu „ destiné à l'Empire au même moment „ où j'ai apperçu sa lumiére. Comment „ donc n'aimeriez-vous pas avec ten„ dresse celui qui n'a pas été établi, mais „ qui est né votre Prince ?

„ C'est ce que mon pére attend de „ vous. Elevé maintenant au Ciel, il par„ tage le sort & la gloire des Dieux, & il „ nous a laissé le soin des choses humai„ nes. Votre devoir est d'achever son „ ouvrage, en terminant tout ce qui res„ te de la guerre, & en étendant la puis„ sance du nom Romain jusqu'à la mer „ qui baigne les côtes septentrionales

„ de

„ de la Germanie. Vous trouverez votre
„ gloire dans l'exécution de ce plan, &
„ en même tems vous témoignerez vo-
„ tre reconnoissance à la mémoire de
„ notre pére commun, qui du haut des
„ cieux entend ce que nous disons, voit
„ ce que nous faisons. Quel bonheur
„ pour nous d'avoir un si respectable té-
„ moin de nos faits glorieux? Les succès
„ que vous avez remportés sous son
„ commandement étoient attribués à sa
„ sagesse, & aux ordres par lesquels il
„ dirigeoit vos bras. Il n'en sera pas de
„ même de ce que vous ferez avec moi,
„ jeune & nouvel Empereur: tout l'hon-
„ neur en sera pour vous, tout sera dû à
„ votre fidélité & à votre courage. Vous
„ couvrirez ma jeunesse de gloire & de
„ majesté par les exploits de votre bra-
„ voure: & les Barbares vaincus dans
„ les commencemens d'un nouvel Em-
„ pire, apprendront à quitter pour le
„ présent la fausse confiance que leur
„ inspire la foiblesse de mon âge, & à
„ craindre pour l'avenir par l'expérien-
„ ce du passé.

A ce discours flatteur Commode ajoûta les largesses qui étoient d'usage au commencement d'un nouveau régne, & il les fit avec magnificence.

Jusques-là tout étoit louable. Ceux que son pére lui avoit donnés pour conseillers, & en quelque façon pour tuteurs, gouvernoient l'Empire sous son autori-

té

té & en son nom. Ils ne le quittoient point : ils l'accoutumoient à prendre connoissance des affaires, & ils distribuoient sa journée de maniére qu'une grande partie fût remplie d'occupations sérieuses, lui laissant néanmoins un tems convenable pour les délassemens nécessaires à un jeune Prince.

Une telle vie parut bientôt à Commode trop gênante & trop tendue. Il se lassa d'écouter des conseillers si sévéres, & il prêta des oreilles avides à des flatteurs, à des valets de Cour, auxquels dès son enfance il n'avoit donné que trop de crédit sur son esprit ; gens sans honneur & sans aucun sentiment, qui mesuroient la félicité sur les occasions que l'on peut avoir d'assouvir la gourmandise & les plus honteux désirs, & qui lui rappelloient le souvenir des délices de Rome, des spectacles, des concerts, & de l'abondance de tous les plaisirs qu'offroit cette grande ville. „ Que „ faites-vous ici, lui disoient-ils, sur les „ bords du Danube, dans un climat de „ brouillards & de frimats, dans une „ terre ingrate & stérile ? Jusqu'à quand „ boirez-vous de l'eau glacée, qu'il faut „ fendre à coups de hache, & vous ap- „ porter en masse solide ; pendant que „ vos heureux sujets jouissent des bains „ chauds, des eaux courantes, de la „ douce température & de la fertilité de „ l'Italie ?

Les flatteurs le portent à retourner promptement à Rome.

Ces

Il en fait la proposition au Conseil.

Ces discours étoient trop bien assortis au génie de Commode, pour ne pas faire une profonde impression sur lui. Il assemble son Conseil, & cachant les vrais motifs de sa détermination, il déclare que l'amour de la patrie le rappelle à Rome. Que d'ailleurs l'intérêt de sa sûreté demande son retour, & qu'il est à craindre que quelqu'un des Grands ne profite de son absence pour s'emparer du Palais & de l'Empire, & ne trouve dans cette multitude immense qui habite la Capitale des forces suffisantes pour se faire redouter.

Pompéien s'y oppose, & veut l'engager à achever la guerre.

Aucun de ceux qui étoient présens ne fut la dupe des prétextes grossiers qu'alléguoit le jeune Empereur. Tous virent du premier coup d'œil les vraies raisons qui le décidoient, & ils en demeurérent consternés, immobiles, baissant les yeux en terre, & témoignant leur improbation par la tristesse qui paroissoit sur leur visage. Pompéien, gendre de Marc Auréle & beau-frére de Commode, d'ailleurs vénérable par son âge, prit la parole pour exprimer ce que tous les autres pensoient sans oser le dire.

„ Mon fils & mon maître, dit-il, je „ conçois qu'il est tout naturel que vous „ souhaitiez de revoir votre patrie. „ Nous-mêmes nous sommes affectés „ d'un semblable sentiment. Mais les affaires de ce pays-ci, plus importantes „ & plus pressées, sont un obstacle qui

„ nous

„ nous arrête. Vous aurez tout le tems, „ Seigneur, de jouir de ce qui vous fait „ regretter Rome. Vous ne courez au- „ cun risque à différer votre départ. Au „ contraire abandonner la guerre com- „ mencée, c'est un parti peu honorable, „ & tout ensemble périlleux. Il est à „ craindre que nous n'inspirions de la „ confiance aux Barbares, qui regarde- „ roient notre retraite, non comme l'ef- „ fet du désir de retourner en Italie, mais „ comme une fuite & une preuve de ti- „ midité. Combien vous est-il plus glo- „ rieux, de subjuguer vos ennemis, de „ reculer les bornes de l'Empire jusqu'à „ l'Océan, & de revenir ensuite triom- „ phant, & amenant chargés de chaînes „ les Rois & les Princes Barbares qui o- „ sent vous résister? C'est ainsi que les „ anciens Romains se sont fait un nom „ immortel. Du reste vous n'avez pas „ lieu de craindre qu'il se forme un parti „ contre vous dans Rome. Vous avez „ avec vous les premiéres têtes du Sé- „ nat: les plus puissantes forces de l'- „ Empire vous environnent & vous dé- „ fendent: votre trésor vous accompa- „ gne: & la mémoire de votre pére vous „ garantit la fidélité & l'attachement de „ tous ceux qui doivent vous obéir.

Commode est embarrassé.

La remontrance de Pompéien embarrassa Commode: Il respectoit l'âge & la vertu de son beau-frére: il ne pouvoit rien opposer de raisonnable à son discours,

cours, & il n'avoit pas encore appris à braver la raiſon & l'autorité réunies enſemble. D'un autre côté il ne vouloit pas renoncer à un parti dicté par l'amour du plaiſir. Il répondit donc qu'il penſeroit à ce qu'on venoit de lui repréſenter.

Enhardi par les flatteurs, il prend ſon parti, traite avec les Barbares, & revient à Rome.

Les flatteurs revinrent à la charge; ils l'enhardirent à ſe mettre au-deſſus de ces maîtres orgueilleux qui vouloient le dominer: & Commode, ſans en rien communiquer à ſon Conſeil, ſe prépara au départ.

Il conclut des traités avec les Barbares qu'il lui étoit aiſé de ſubjuguer. Les *Dio.* Marcomans manquoient, & de vivres, & de troupes. Les pertes qu'ils venoient de faire dans pluſieurs combats, & les ravages exercés ſur leurs terres, les avoient réduits à une foibleſſe qui ne leur permettoit plus de ſoutenir la guerre, & qui ne leur laiſſoit de reſſource que dans la paix. Commode la leur accorda aux mêmes conditions à peu près qui leur avoient été autrefois impoſées par ſon pére. Il exigea qu'ils donnaſſent des ôtages, qu'ils rendiſſent les priſonniers, qu'ils payaſſent tous les ans un tribut en bled, dont la quantité fut fixée, qu'ils lui fourniſſent un certain nombre de troupes auxiliaires. Il leur interdit toute aſſemblée, ſi ce n'eſt une fois le mois, en un lieu marqué, & en préſence d'un Centurion Romain. Il leur défendit de faire la guerre aux Jazyges & aux Vandales.

A ces conditions il abandonna les forts construits dans leur pays, & en retira les garnisons. Ainsi il renonçoit à une conquête bien avancée : il privoit les Romains de la gloire infiniment précieuse pour eux d'étendre leur Empire : & ce qui mettoit le sceau de l'ignominie à cette paix, c'est qu'il l'achetoit par d'abondantes distributions d'argent faites à des peuples prêts de subir le joug. *Herod.*

Il négocia pareillement & dans le même esprit avec les Bures, qui habitoient vers les sources de l'Oder & de la Vistule. Une clause remarquable du traité qu'il fit avec ceux-ci, c'est qu'il exigea qu'ils laissassent entre eux & la Dace quarante stades de pays désert, sans habitation & sans culture. *Dio.*

Enfin un corps de douze mille Daces, qui chassés de leur pays pouvoient devenir un renfort considérable pour les nations voisines, supposé qu'elles voulussent tenter une révolte, furent engagés par Sabinien, l'un des Généraux en qui Commode avoit confiance, à se soumettre à l'Empire, moyennant des terres qui leur furent données dans la Dace Romaine.

Toutes ces différentes négociations ayant été réglées en peu de tems, Commode libre de tout soin, & comptant avoir pacifié & assûré la rive du Danube, ne songea plus qu'à un prompt retour, & sans demander avis à personne, il annon- *Herod.*

non-

nonça publiquement ſon départ. Cet ordre cauſa un mouvement dans l'armée. L'exemple du Prince fit naître dans le cœur des ſoldats le déſir de s'éloigner, comme lui, d'un climat rigoureux, & d'aller chercher le repos & les plaiſirs en Italie. Hérodien, qui nous inſtruit de cette diſpoſition des eſprits, ne nous apprend pas quelles en furent les ſuites. Mais il fallut bien ſans doute que les Legions deſtinées à la garde de la Pannonie & des Provinces voiſines, reſtaſſent ſur les lieux. Commode n'emmena avec lui que les Prétoriens, & les troupes qui avoient ſuivi ſon pére pour la guerre.

Quoique ce départ fût précipité, indécent, réſolu contre l'avis des têtes les plus ſages, cependant la faveur d'un jeune Prince eſt telle, que partout ſur ſon paſſage Commode fut reçu avec des applaudiſſemens & des acclamations vives & ſincéres. On aimoit le fils de Marc Auréle, on s'en promettoit mille biens & la continuation de la félicité publique. Quand il approcha de Rome, le Sénat en corps, & toute la multitude des habitans, allérent bien loin au-devant de lui, portant des branches de laurier couronnées de fleurs. Toutes ſortes de motifs extérieurs concouroient à lui gagner les cœurs: ſa nobleſſe, avantage rare parmi les Empereurs Romains, les graces de l'âge, ſa bonne mine. Il étoit bien fait de ſa perſonne, un viſage charmant,

Il y eſt reçu avec une grande joie.

mant, des yeux pleins de feu, une belle chevelure. Chacun donc vantoit à l'envi un Prince né dans la pourpre, fils & petit-fils d'Empereurs, dont la jeunesse aimable sembloit n'annoncer que les ris & les jeux. On faisoit des vœux ardens pour sa prospérité, on le couvroit de fleurs & de guirlandes. Ce fut au milieu de ces témoignages d'une joie universelle, que Commode entra dans Rome.

Il triomphe des Germains.

Cette joie étoit bien vaine, & toute la conduite précédente du Prince suffisoit pour en prévenir l'erreur. Il fit voir dans son triomphe qu'il n'étoit point changé. Car il triompha des Germains, quoiqu'il n'eût guéres mérité cet honneur : & dans une pompe si auguste, il plaça sur son char un vil & misérable compagnon de ses honteuses débauches, nommé Saoterus, vers lequel il se retournoit sans cesse pour le baiser à la bouche. Il monta ainsi au Capitole : il visita quelques autres temples : & ensuite il rendit graces au Sénat & aux troupes restées dans la ville, de la fidélité qu'on lui avoit gardée en son absence. Dans la harangue qu'il fit au Sénat, il manifesta son peu de génie par les puérilités & les basses fanfaronnades dont il la remplit. Il cita en particulier comme un grand exploit le secours qu'il avoit donné à son pére pour le tirer d'un amas de boue, dans lequel il le voyoit s'enfoncer. La cérémonie de ce triomphe s'exécuta le vingt-deux Octobre.

*Lamprid. Comm. c. 3.*

*Herod.*

*Lamprid. Comm. 11.*

Il laisse pendant quelque tems gouverner les amis de son pére. *Herod.* *Lamprid.* *5. Dio ap. Val.*

Hérodien témoigne que Commode revenu à Rome laissa encore pendant un petit nombre d'années le gouvernement de l'Etat entre les mains du Conseil que son pére lui avoit donné. C'est sans doute à ce tems qu'il faut rapporter la seule bonne action que l'Histoire attribue à Commode. Un certain Manilius, qui avoit été sécretaire du rebelle Cassius, ayant été pris, promettoit de découvrir bien des choses, de donner bien des lumiéres, de fournir des mémoires qui serviroient à la conviction de plusieurs coupables. Commode ne l'écouta point, & fit jetter au feu tous ses papiers. A ce trait de clémence il est aisé de reconnoître l'esprit de Marc Auréle, vivant encore dans ses amis après sa mort. Commode n'y eut probablement de part, qu'à raison de l'indolence qui le portoit à abandonner à son Conseil la décision de toutes les affaires; car pour lui, je ne dirai pas le plaisir, mais la licence des plus horribles débauches l'occupoit tout entier.

Pour lui, il s'occupe tout entier de la débauche.

Le Lecteur sage me dispensera aisément de lui tracer des images qui révolteroient sa pudeur. Seulement, pour satisfaire à la loi de l'Histoire, je dirai que Commode abusa de toutes ses sœurs; qu'il passa sa vie dans un serrail de six cens victimes de prostitution de l'un & de l'autre sexe; & qu'il n'est point de si monstrueuse débauche, dont il ne tînt à honneur de se souiller.

Son

Son avidité pour répandre le sang ne laissoit pas de paroître au milieu de ces voluptueuses infamies. Il se faisoit un plaisir d'égorger des victimes, en prenant l'habillement des bas officiers que l'usage destinoit à ces sortes de fonctions. Il combattoit contre les gladiateurs : & aussi lâche que cruel, il employoit dans ces combats une épée bien acérée, pendant que ses adversaires n'avoient que des fleurets garnis de plomb à la pointe.

Il manifeste aussi son inclination sanguinaire.

*Aurel. Vict.*

Une conduite si basse ne pouvoit que lui attirer le mépris de tout ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans Rome : & il prit soin d'y ajoûter la haine, en se livrant aux mauvais conseils d'un flatteur intéressé & ambitieux, qui vouloit élever sa fortune sur la ruine des vrais amis que Marc Auréle avoit laissés à son fils.

Il donne sa confiance à Perennis, flatteur intéressé & ambitieux.

*Herod. Lam. vit. 4. Dio.*

Perennis, c'étoit le nom de ce Favori, né en Italie, & s'étant acquis quelque réputation dans le service, avoit été fait par Commode Préfet du Prétoire, & donné pour collégue à Tarruntius Paternus, qui tenoit la même charge par le choix de Marc Auréle. Le nouveau Préfet du Prétoire s'étudia à flatter la pente violente qu'il connoissoit au jeune Prince pour le plaisir : il le débarrassoit du soin fastidieux des affaires, il se chargeoit de tout le poids du Gouvernement. Il gagna ainsi la confiance de Commode : & sans perdre de tems il travailla

tout de ſuite à lui rendre ſuſpecte & odieuſe la ſévérité des anciens Miniſtres, qui l'exhortoient ſans ceſſe à prendre par lui-même connoiſſance de ſes affaires, & à s'occuper de ſoins dignes d'un Empereur. Il réuſſit ſans peine auprès d'un Prince facile & pareſſeux : bientôt lui ſeul eut du crédit: & l'on s'apperçut que ſon plan alloit juſqu'à faire périr ceux à qui il avoit ôté l'amitié du Prince, & qu'auſſi avide de richeſſes que de pouvoir & d'honneurs, il ſe propoſoit, en les ſoumettant à des condamnations injuſtes, de profiter de leurs dépouilles.

Lucille ſa ſœur forme une conſpiration contre lui.

Toute la vieille Cour fut allarmée: & Lucille, ſœur de Commode, vint joindre des piques & des intrigues de femme au mécontentement général contre le mauvais Gouvernement.

Elle avoit été mariée, comme on l'a vu, en premiéres nôces à L. Verus; & quoique ſon ſecond mari Pompéien fût d'un rang bien inférieur, elle avoit conſervé, par une conceſſion expreſſe de ſon pére, tous les honneurs de la Dignité Impériale. Elle garda le titre d'*Auguſta:* on portoit * le feu devant elle: après la mort de Fauſtine ſa mére, elle fut pendant quel-

* *Hérodien parle en plus d'un endroit de ce feu porté par honneur devant les Empereurs Romains & les Impératrices. Il y a lieu d'être ſurpris qu'un uſage auſſi ſingulier ne ſoit atteſté que par ce ſeul Ecrivain. On peut voir ce qu'en dit Juſte-Lipſe dans ſon Commentaire ſur Tacite,* Ann. L. I. c 7.

quelque tems la premiére Princesse de la Cour. Le mariage de Commode la fit décheoir : il fallut qu'elle cédât le pas à Crispine, Impératrice régnante : & ce fut pour elle un levain d'aigreur & d'animosité contre son frére. Pour venger cette injure prétendue, elle ne s'adressa pas à Pompéien son mari, qu'elle n'aimoit pas, & qu'elle savoit être fidéle à Commode. Elle confia ses douleurs à un jeune Sénateur d'illustre naissance & fort riche, nommé Quadratus, avec lequel elle avoit d'ailleurs des liaisons très suspectes ; car digne fille de Faustine, elle marchoit sur les pas de sa mére. Quadratus se laissa éblouir par l'espérance de la premiére place. Il trouva plusieurs Sénateurs disposés à entrer dans ses vues, & à délivrer l'Empire de l'indigne joug de Commode. Le Préfet du Prétoire Tarruntius Paternus fortifia la conjuration du pouvoir que lui donnoit sa charge: & Quintianus *, jeune Sénateur, qui avoit ses

* *Dion, qui vint à Rome sous le régne de Commode, & qui y étoit probablement lorsque se passoient les faits dont je rends compte, nomme, au lieu de Quintianus, un Claudius Pompeianus, qu'il prétend avoir été gendre de Lucille, & en commerce incestueux avec elle. Hérodien, que j'ai suivi, vivoit aussi du même tems. Il est plus aisé de s'étonner de cette contrariété entre deux Ecrivains contemporains, que de décider auquel des deux on doit donner la préférence. Dion étoit plus élevé en dignité, & par conséquent plus à portée d'être instruit exactement de la vérité des faits. Mais nous n'avons que des extraits de son Histoire, qui peuvent n'avoir pas été faits avec assez d'intelligence & d'attention. Au contraire l'Ouvrage d'Hérodien nous res-*

ses accès très libres auprès de la personne du Prince, parce qu'il étoit de ses plaisirs, se chargea de l'exécution. Quadratus comptoit, lorsque Commode seroit tué, se montrer, & mettre à fin l'entreprise par ses largesses.

La conspiration échoue.

Il s'en fallut peu que le complot ne réussît, & s'il manqua, ce ne fut que par l'indiscrétion de celui qui devoit porter le premier coup. Lorsque Commode entroit au Théâtre par une allée obscure, Quintien s'approche, tire son poignard, & lui crie : „ Voilà ce que le Sénat t'envoie ". Cette menace avertissoit le Prince de se précautionner, & les Gardes dont il étoit accompagné saisissent Quintien, le desarment, & l'emménent prisonnier.

Punition de Lucille & des autres conjurés.

Perennis, aux vues duquel cet événement étoit si favorable, se chargea avec joie d'informer de la conjuration. Les chefs furent tout d'un coup découverts. Quadratus paya de sa tête ses folles espérances. Quintianus ne pouvoit être épargné. Lucille fut reléguée dans l'Ile de Caprée, & peu après mise à mort. La plupart de leurs complices eurent le même sort, & subirent la juste peine d'un attentat aussi téméraire que criminel. Mais ce qu'il y eut de fâcheux, c'est que le mot de

Haine de Commode contre le Sénat.

*te en entier. D'ailleurs son récit est plus suivi, mieux lié, & plus circonstancié. Ce sont ces considérations qui m'ont déterminé en faveur d'Hérodien, sans prétendre dominer sur le jugement de personne.*

de Quintianus resta profondément gravé dans la mémoire de Commode, & laissa dans son cœur une plaie qui ne se ferma jamais. Toujours il regarda le Sénat comme ennemi de sa personne & de sa vie; & cette persuasion funeste, aidée & aigrie par les instigations de Perennis, lui fit verser des flots de sang illustre & innocent.

Paternus n'avoit point été nommé parmi les complices de la conjuration, & Commode ignora pendant quelque tems la part que ce Préfet du Prétoire y avoit prise. Un coup hardi que le même Paternus osa faire dans une si périlleuse circonstance, amena sa ruine. Il ne pouvoit supporter le crédit que l'infame Saoterus, dont j'ai déjà parlé, s'étoit acquis sur l'esprit du Prince par les voies les plus honteuses; & il fit assassiner ce misérable par la main de l'affranchi Cléandre, qui devint dans la suite encore plus puissant, & bien plus pernicieux à l'Empire que Saoterus. Commode en fut outré: le complot formé contre sa personne ne l'avoit pas irrité plus vivement. Se croyant néanmoins obligé de ménager Paternus, il déguisa son projet de vengeance sous le désir apparent de l'honorer davantage. Il le fit Sénateur, & lui donna les ornemens Consulaires, pour avoir un prétexte de lui ôter la charge de Préfet du Prétoire, qui ne pouvoit être possédée que par un Chevalier Romain.

Paternus, Préfet du Prétoire, accusé d'une nouvelle conspiration. *Lamprid.*

*Dio ap. Val.*

 main.

main. Les ennemis de Paternus le voyant dans la diſgrace, profitérent de l'occaſion pour achever de le perdre. Ils recueillirent tous les indices qui le rendoient légitimement ſuſpect d'être entré dans la conjuration de Lucille, & d'avoir enſuite employé le pouvoir que lui donnoit ſa charge pour ſauver pluſieurs de ſes complices.

*Lamprid.*

Commode réſolu de l'immoler à ſon reſſentiment, ne fut pas content d'une ſeule victime. Il voulut abattre d'un même coup pluſieurs têtes illuſtres, & ſatisfaire ainſi ſa haine ſanguinaire contre le Sénat. Paternus fut accuſé d'une nouvelle conſpiration tramée avec Salvius Julianus, petit-fils de l'auteur de l'Edit perpétuel, dont il a été fait mention ſous Adrien: homme recommandable par ſon mérite & par ſa doctrine, & qui ayant paſſé par les plus hautes dignités, & s'étant vu à la tête d'une grande & puiſſante armée lorſqu'arriva la mort de Marc Aurele, n'avoit rien attenté contre ſon devoir & contre la fidélité envers ſon Prince. Il y avoit un projet de mariage entre le fils de Salvius & la fille de Paternus, & l'on prétendit que cette alliance cachoit le deſſein d'élever Salvius à l'Empire. Ils ſuccombérent tous deux ſous cette fauſſe accuſation, & perdirent la vie.

*Dio, & Lamprid.*

*Dio ap. Val.*

*Il périt avec pluſieurs des premiéres têtes du Sénat.*

Comme une conſpiration ne ſe forme point ſans le concours de pluſieurs, on leur

leur donna des complices, tous grands & renommés personnages, & quelques Dames des plus qualifiées de Rome. Presque tous périrent par le fer, ou furent envoyés en exil. Parmi les exilés je remarque les deux Consuls en charge, mais subrogés *, Emilius Junctus & Atilius Severus. Entre ceux à qui il en coûta la vie, les plus dignes de mémoire sont les deux fréres Quintiles, dont j'ai déjà parlé sous le régne de Marc Auréle. Comme ils avoient été parfaitement unis pendant leur vie, ils le furent aussi par la mort qu'ils souffrirent ensemble, ayant tous deux été étranglés en même tems. Sextus Condianus, fils de l'un, neveu de l'autre, étoit en Syrie lorsqu'il apprit l'arrêt de mort prononcé pareillement contre lui. Il se cacha, il erra longtems, & poursuivi dans ses diverses retraites il occasionna la perte de plusieurs de ceux qui lui avoient offert un asyle. Enfin il périt lui-même, sans qu'on sache de quelle maniére. Mais on ne le revit plus, & un fourbe qui aussitôt après la mort de Commode voulut usurper le nom de Condianus, pour se mettre en possession de ses grands biens, fut convaincu d'imposture.

Didius Julianus neveu de Salvius fut impliqué dans la cause de son oncle, mais *Didius Julianus absous.* *Spart. Did. 1.*

* *Je dis que ces Consuls étoient subrogés, & non ordinaires, parce que leurs noms ne se trouvent point dans les Fastes.*

mais en un tems où l'affaire languissoit déjà, & où Commode las de meurtres commençoit même à craindre la haine qui en résultoit contre lui. Il fut absous, & son accusateur condamné. Didius auroit été heureux, si le danger qu'il courut alors l'eût guéri pour toujours de l'ambition de régner.

Mort de Crispine. *Dio.*

Vers le même tems l'Impératrice Crispine s'étant rendue coupable d'adultére, fut transportée dans l'Ile de Caprées, & bientôt après tuée par ordre de Commode.

Marcia concubine de Commode.

Ce Prince prit une concubine dans une maison ennemie. Marcia, qu'avoit entretenue Quadratus, passa sur le même pied au Palais Impérial; & elle se maintint en faveur jusqu'à la mort de Commode, à laquelle elle eut grande part. Xiphilin témoigne qu'elle protégea les Chrétiens, qui réellement jouirent d'une grande paix pendant tout ce régne. Il ne nous a point instruits des motifs qui pouvoient déterminer une femme de cette espéce à employer son crédit pour des personnes qui lui ressembloient si peu.

Puissance & tyrannie de Perennis; Ses projets ambitieux, & sa chûte. *Herod. Lamprid.* 5. 6.

Perennis resté seul Préfet du Prétoire par la mort de Paternus, & ayant affaire à un Prince qui craignoit le travail, & ne respiroit que le plaisir, réunissoit en lui seul toute l'autorité du Gouvernement, & il le fit dégénérer en une horrible tyrannie. Il renversa toutes les Loix: il se dé-

défit de tous ceux qui lui faisoient ombrage, tuant les uns, exilant les autres, & s'appropriant la dépouille de tous. Aucun ordre, aucune condition n'étoit à l'abri de sa cruelle avarice. Non seulement les Sénateurs, mais les riches Provinciaux, les femmes mêmes dont l'opulence tentoit son avidité, périssoient sous de fausses accusations: &, ce qui paroîtroit incroyable, si la tyrannie connoissoit des bornes, les personnes contre lesquelles on ne pouvoit rien imaginer qui les rendît coupables, on les persécutoit comme ayant eu la volonté de nommer Commode leur héritier, & lui faisant attendre trop longtems leur succession. Surtout Perennis s'attachoit à exterminer les anciens amis de Marc Auréle, ou du moins à les éloigner de la Cour. Pertinax fut du nombre de ces derniers, & relegué en Ligurie. Il y passa trois ans entiers dans la petite métairie de son pére. *Capit. Pertin. c. 3.*

Commode ainsi privé par son perfide Ministre de tous ses bons & fidéles serviteurs, de tous ceux qui étoient capables d'une sincére affection pour lui, devenoit une proie sans défense; & Perennis, dont l'ambition aspiroit au trône, croyoit n'avoir plus qu'un pas à faire pour y monter. Pendant qu'il disposoit de tout dans Rome avec un pouvoir absolu, qu'il s'y faisoit des créatures par ses largesses, qu'il y réduisoit au silence *Herod.*

par la terreur tous ceux qu'il ne pouvoit gagner, il avoit revêtu son * fils, encore très jeune, du commandement des armées d'Illyrie : & il comptoit, qu'après qu'il auroit ôté la vie à Commode, ce qui lui paroissoit fort aisé, les troupes commandées par son fils l'établiroient en pleine & solide possession de la souveraine puissance.

Ses desseins criminels furent mis au jour par une voie bien singuliére. Pendant que l'Empereur assistoit aux Jeux Capitolins, établis, comme je l'ai rapporté, pat Domitien, un Philosophe Cynique avec le bâton & la besace se présente au milieu de l'assemblée, monte sur le Théâtre, & d'un geste de la main imposant silence à la multitude des spectateurs, il adresse ces paroles à Commode: „ Ce n'est pas ici le tems pour „ vous de vous amuser à des jeux, ni de „ célébrer des fêtes. L'épée de Perennis „ menace votre tête, & si vous ne vous „ précautionnez contre un danger qui „ n'est pas prochain, mais présent, vous „ périrez au moment où vous vous y at„ tendrez le moins. Perennis assemble ici „ des forces, & fait des amas d'argent „ contre vous: son fils séduit les armées „ d'Illyrie, dont il a le commandement: „ si

* *Hérodien dit ses fils au pluriel, mais dans la suite il fait mention d'un seul comme Commandant en chef. Le plus jeune étoit vraisemblablement Lieutenant de son frére.*

„ si vous ne les prévenez, vous êtes „ mort". Commode fut troublé : les assistans, qui trouvoient ce discours très vraisemblable, feignirent pourtant de n'en rien croire. Perennis, qui étoit présent, paya d'audace ; & traitant de fou ce Philosophe, il le fit prendre & brûler vif. Telle fut la récompense que reçut le malheureux Cynique pour un avis fidéle, mais inconsidérément hazardé.

Cependant le coup étoit porté. Quoique Commode n'eût point empêché le supplice de celui qui avoit voulu lui inspirer des soupçons contre son Ministre, il lui en étoit resté quelques nuages dans l'esprit. Les ennemis de Perennis s'en apperçurent, & vinrent à l'appui. Il en avoit beaucoup. Orgueilleux & insolent, comme le sont d'ordinaire les Favoris, il s'étoit rendu odieux à toute la Cour. Le Prince, ébranlé par les discours qui retentissoient de toutes parts à ses oreilles, reçut dans le même tems des preuves palpables & sensibles de l'infidélité du Préfet du Prétoire. Quelques soldats de l'armée d'Illyrie s'étant échappés du camp, lui apportérent des monnoies frappées par l'ordre du fils de Perennis avec l'empreinte de son visage & de son nom.

C'en étoit sans doute assez pour le perdre. Une députation militaire, envoyée contre lui, acheva sa ruine. Quinze *Dio, & Lamprid.*

cens soldats arrivérent à Rome, chargés par l'armée de la Grande-Bretagne, dont ils faisoient partie, de se plaindre de la tyrannie que Perennis exerçoit sur les troupes, de l'accuser d'intrigues tramées par lui pour faire son fils Empereur, & en conséquence de demander son supplice & sa mort. Commode ouvrit enfin les yeux. Perennis fut déclaré ennemi public, & livré aux soldats, qui l'outragérent en mille façons & le mirent en piéces. Sa femme, sa sœur, ses deux fils, dont l'un commandoit l'armée d'Illyrie, & l'autre y avoit un emploi important, subirent son malheureux sort: & cette maison, un peu auparavant si puissante, fut détruite en un instant, sans qu'il en restât de vestige. Perennis ne peut pas avoir été plus de trois ans Préfet du Prétoire.

Contradiction entre Hérodien & Dion sur le fait de Perennis.

Dans ce que j'ai rapporté de sa conduite, j'ai préféré l'autorité d'Hérodien suivi de Lampride à celle de Dion. Ce dernier comble d'éloges le Favori, que les autres peignent avec de si noires couleurs. Il ne lui reproche que d'avoir causé le désastre de Paternus son collégue, pour demeurer seul en possession de la charge de Préfet du Prétoire. Du reste il le loue comme un Ministre desintéressé & incorruptible, comme n'ayant jamais rien fait pour ses intérêts, comme s'étant rendu le soutien de son Prince & de l'Etat, & il blâme Commode de l'avoir

voir lâchement abandonné aux clameurs séditieuses des soldats. Il est pourtant difficile de supposer qu'Hérodien ait inventé les faits qu'il allégue, & Dion pourroit avoir eu quelque raison particuliére de flatter la mémoire de Perennis. Quoi qu'il en soit du motif, son témoignage n'a point paru à Mr. de Tillemont, qui le suit pourtant volontiers, devoir ici emporter la balance.

Le danger que Commode avoit couru par l'entreprise ambitieuse de Perennis, le tira un peu de sa léthargie. Car tant qu'avoit duré le ministére de ce Favori, le Prince se reposoit de tout sur lui, ne voyant que par les yeux de Perennis, & ne prenant connoissance d'aucune affaire, qu'autant qu'il plaîsoit au Préfet du Prétoire de l'en instruire. Il paroissoit même peu en public, depuis l'attentat de Quintianus sur sa personne. Renfermé dans le Palais, il partageoit tout son tems entre la débauche, & les méprisables combats auxquels il s'exerçoit contre des gladiateurs & contre des bêtes. Il y réussissoit, joignant la force du corps à l'adresse. On rapporte qu'il tua cinq hippopotames à la fois, deux éléphans en deux jours différens, un rhinocérot, un animal mêlé de la forme de chameau & de panthére. Il tiroit avec tant de justesse & de dextérité, qu'un jour dans un spectacle voyant une panthére qui s'élançoit sur un malheureux desti-

Commode paroît vouloir changer de conduite, & s'appliquer aux affaires.

*Lamprid. 6. Herod. & Dio.*

destiné à combattre contre elle, d'une fléche lancée subitement il abattit la bête sans toucher à l'homme. C'étoit par ces indignes exploits qu'il se plaîsoit à briller, & il en tiroit vanité comme d'un héroïsme qui l'eût égalé à Hercule & à César. Perennis l'avoit entretenu dans ce goût, très favorable à l'ambition d'un Ministre qui considére ses intérêts plus que la gloire de son Maître.

Il retombe dans sa mollesse.

L'éclat que firent les projets audacieux de ce Préfet du Prétoire, rompit pour quelques momens le charme, comme je viens de le dire. Commode parut sortir de son ivresse. Il témoigna vouloir s'appliquer aux affaires. Il répara plusieurs des injustices commises par Perennis. Il résolut de ne plus donner la charge de Préfet du Prétoire à un seul, & de la partager entre deux collégues, pour l'affoiblir & la rendre moins redoutable. Mais ce n'étoient-là que les efforts impuissans d'un homme dompté par le sommeil, & qui après quelques légéres secousses qu'il s'est données se laisse vaincre & se rendort. La résipiscence de Commode ne dura que trente jours, au bout desquels il retomba dans sa mollesse, & laissa Cléandre simple affranchi prendre sur lui le même ascendant qu'avoit eu Perennis.

Pertinax envoyé dans la Grande-

Pendant l'intervalle lucide que la phrénésie à demi calmée avoit laissé à Commode, ce Prince rendit justice à Per-

Pertinax : il le tira de l'exil où Perennis l'avoit tenu pendant trois ans, & l'envoya commander les Légions de la Grande-Bretagne. Pertinax avoit passé le tems de son loisir à bâtir dans le lieu de sa naissance: & ne rougissant point de la médiocrité de sa premiére fortune, au milieu des grands édifices qu'il éleva, il avoit conservé la petite cabane de son pére, telle qu'elle étoit, sans aucun changement. Rappellé aux affaires, il alla rétablir la tranquillité dans une Province troublée par l'esprit séditieux qui agitoit l'armée Romaine.

Bretagne. Guerres & séditions dans cette Ile.

*Capit. Pert. n. 3.*

Ces troubles avoient été précédés de mouvemens de la part des Barbares. La guerre s'étoit allumée dans la Grande-Bretagne dès les commencemens de Commode, & elle est la plus importante qui se soit faite sous son régne. Nous en connoissons peu les détails : l'Abbréviateur de Dion nous apprend seulement que les Bretons franchirent le mur qui traversoit l'Ile d'une mer à l'autre ; qu'ils firent le dégât dans la Province Romaine ; qu'ils vainquirent un Général Romain qui marcha à leur rencontre, & taillérent en piéces son armée. Ulpius Marcellus fut envoyé de Rome pour réprimer les courses des Barbares, & il y réussit, & matta leur fierté par les avantages multipliés qu'il remporta sur eux. C'est tout ce que nous savons de ses exploits. Son caractére nous est plus connu.

*Dio, l. LXXII.*

Ce

Caractére d'Ulpius Marcellus, qui y commanda avant Pertinax.

Ce guerrier, formé à l'école de Marc Auréle, en imitoit & en surpassoit même la simplicité, la frugalité & la sévére discipline. Il s'étoit persuadé qu'à peine étoit-il permis à un Général de dormir. Il donnoit donc très peu de tems au sommeil, & il tenoit tous ses subalternes éveillés & alertes, en leur distribuant sur le soir des ordres pour toutes les différentes heures de la nuit. Il ne mangeoit précisément que pour vivre: & ce que Dion raconte de son austérité sur ce point, paroîtra sans doute incroyable à plusieurs. Ulpius, au rapport de l'Historien, étant dans la Grande-Bretagne, prenoit la précaution de faire venir son pain de Rome; non qu'il ne pût manger de celui qui se faisoit dans la Province, mais afin de l'avoir si dur qu'il se trouvât forcé de se renfermer dans les bornes de l'exacte nécessité. Si ce fait n'est pas vrai, au moins suppose-t-il dans celui à qui on l'attribue une singuliére sévérité de mœurs. En déclarant la guerre à la mollesse & aux délices, Ulpius avoit coupé la racine du désir des grandes richesses. Aussi étoit-il parfaitement desintéressé, & d'une intégrité incorruptible. Mais il se montroit dur aux autres comme à lui-même, & conséquemment peu capable de se faire aimer.

L'Etat n'en fut pas moins bien servi par lui, & l'éclat de ses succès & de sa vertu lui attira la haine de Commode. Pour

Pour récompenſe de ſes ſervices, il ſe vit en danger de périr ſur de fauſſes accuſations. Il échappa néanmoins, ſans que nous puiſſions dire par quel moyen, & on lui permit de vivre.

Ulpius avoit donc réduit au devoir les Barbares ſeptentrionaux, & rendu le calme à la Province de la part des ennémis. Il auroit auſſi maintenu l'obéiſſance parmi les troupes, s'il fût demeuré en place. Mais après qu'il eut été rappellé, la tranquillité rétablie au dehors par ſes ſoins, fut ſuivie du trouble & des ſéditions au dedans. Nous avons vu juſqu'où les Légions de la Grande-Bretagne avoient porté la hardieſſe contre Perennis. La mort de ce Miniſtre n'appaiſa point leurs murmures: le Gouvernement étoit mépriſé & haï: & Pertinax, envoyé pour rémédier au mal, trouva les eſprits dans une grande fermentation. Les ſoldats vouloient un changement d'Empereur; & ſi leur nouveau Commandant avoit conſenti à ſe prêter à leurs vœux, il eût été proclamé Auguſte. Pertinax garda fidélité à ſon Prince. Il arrêta les ſéditions, au riſque même de ſa vie; car il y en eut une ſi furieuſe, que pluſieurs furent tués, & lui-même reſta pour mort ſur la place. Il revint à lui, reprit ſon autorité, & châtia ſévérement les coupables. Mais las d'un emploi ſi périlleux, & voyant qu'il n'étoit pas poſſible de ramener à l'ancienne diſcipline des troupes

Pertinax, après de grandes difficultés éprouvées de la part des ſoldats, demande & obtient ſon rappel. *Capit. Pert.*

pes

pes corrompues par l'orgueil & par l'insolence, il demanda son rappel & l'obtint, & de retour en Italie il fut chargé de la Surintendance des vivres.

Mauvais & tyrannique gouvernement de Cléandre, qui succéde à la puissance de Perennis.

Dio, & Herod. L. I. & Lamprid. Comm. 6.

L'insolence des gens de guerre étoit sans doute occasionnée par les vices du Gouvernement. Car Cléandre, qui succéda, comme je l'ai dit, à la puissance de Perennis, & qui même avoit beaucoup contribué à la ruine de ce Ministre, étoit encore plus vicieux que celui qu'il avoit détruit. Il est un exemple fameux de ce qu'on appelle les jeux de la Fortune.

Phrygien de naissance, & esclave, il fut vendu dans son pays, & transporté à Rome pour y remplir les plus vils ministéres. Etant entré dans le Palais, & devenu esclave de l'Empereur, il plut à Commode encore enfant par la société des mêmes inclinations. Il nourrit soigneusement ce commencement de faveur: & le jeune Prince, après la mort de son pére, l'affranchit, le prit pour son premier Chambellan, & lui fit épouser l'une de ses concubines, nommée Damostratia. Cléandre étoit de tous les plaisirs, ou, pour parler plus juste, de toutes les débauches de Commode; & ayant ainsi gagné sa confiance, il fut pendant quelque tems le rival de Perennis, & enfin appuyé de la faction des affranchis du Palais, dont il étoit le chef, il parvint à le perdre. Héritier de son pouvoir, il en abusa avec toute l'indi-

gnité

gnité d'une ame basse, & il porta dans le ministére tous les vices de la condition servile. Tout étoit à vendre auprès de lui, les places de Sénateurs, les commandemens des armées, les Gouvernemens de Provinces, les Intendances. Et il se faisoit payer fort cher. Il y eut des acheteurs, que la fureur de l'ambition engagea à se dépouiller de tout ce qu'ils possédoient pour devenir Sénateurs. De ce nombre fut Julius Solo, homme inconnu, de qui l'on disoit, que par la confiscation de ses biens il étoit parvenu à se faire releguer dans le Sénat. Ni le mérite, ni la naissance n'étoient comptés pour rien. Des affranchis furent faits Sénateurs, & même mis au rang des Patriciens, titre jusqu'alors réservé aux premiéres maisons de Rome. Cléandre, pour multiplier ses gains, multiplioit les charges, & il nomma, ce qui ne s'étoit jamais vu, vingt-cinq Consuls pour une seule année. Il ne respectoit ni les Loix, ni les choses jugées. Quiconque avoit de l'argent à donner, étoit sûr d'être absous, quelque crime qu'il eût commis; ou réintégré, s'il avoit subi précédemment la condamnation, & souvent même avec un accroissement de dignité & de splendeur. Nul citoyen ne pouvoit se promettre de conserver ni ses biens, ni sa vie même, s'il avoit un ennemi riche qui voulût donner de l'argent pour le perdre. Condamnation à l'exil, à la mort,

Lamprid. 14.

à

à divers genres de supplices, confiscation, privation de sépulture, tout s'achetoit : il ne s'agissoit que du prix. Le Favori amassa, par ces cruels & abominables trafics, des trésors immenses ; & pour s'assûrer la possession de la plus grande partie de sa proie, il la partageoit avec les concubines du Prince, & avec le Prince lui-même. Au reste il usoit magnifiquement de ses richesses, somptueux en bâtimens, non seulement pour son usage, mais pour la commodité & la décoration de plusieurs villes. Il bâtit dans Rome des Thermes, qu'il appella Commodiennes du nom de son Maître.

*Lamprid.* 15.

Il ne prit pas d'abord la charge de Préfet du Prétoire, trop disproportionnée à la bassesse de sa condition ; mais il s'y fraya les voies en la dégradant & l'avilissant par de fréquentes mutations. Il faisoit & défaisoit les Préfets du Prétoire à sa volonté. Il y en eut un de cinq jours, un autre de six heures. Enfin lorsque Cléandre crut avoir mis cette puissante charge à sa portée, il s'en revêtit, en se donnant deux collégues, qui étoient ses créatures, & entiérement dans sa dépendance. Alors on vit pour la premiére fois trois Préfets du Prétoire.

*Lamprid.* 6.

Il fait périr Antistius Burrus, beau-frére de l'Empe-

Avant que Cléandre fût parvenu à ce haut grade, un des premiers Sénateurs, beau-frére de Commode, Antistius Burrus, osa élever sa voix contre les excès énormes de l'insolent affranchi, & porter

ter ses plaintes à l'Empereur de l'abus que l'on faisoit de son autorité & de son nom. Cléandre retourna l'attaque contre son aggresseur : il l'accusa de projets ambitieux, de dessein formé d'usurper le trône. Antistius succomba, fut mis à mort, & entraîna dans son infortune ceux qui eurent le courage de prendre sa défense. Une autre victime non moins illustre de la tyrannie de Cléandre, fut Arrius Antoninus, dont le * nom semble annoncer une liaison de parenté avec Commode. Il fut sacrifié par le Préfet du Prétoire à la vengeance d'un certain Attale, qu'il avoit condamné étant Proconsul d'Asie.

reur, & Arrius Antoninus.

Je suis fâché de trouver dans Capitolin, que Pertinax fut soupçonné d'avoir trempé dans les odieuses affaires suscitées contre ces deux Sénateurs, aussi recommandables par leur vertu que par la splendeur de leur rang. Mais ce ne sont que des soupçons, & il est permis de les croire mal fondés.

*Capit. Pert. 3.*

Arrius Antoninus étoit tellement estimé dans Rome, que Lampride attribue à l'indignation que causa sa mort injuste & cruelle, le soulévement du peuple qui amena la chûte de Cléandre. Dion & Hérodien donnent pour cause de ce soulévement

Soulévement du peuple contre Cleandre. *Lamprid. 7. Dio, & Herod.*

* *Il descendoit apparemment, comme l'observe Mr de Tillemont, d'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur Antonin, qui étoit grand-pére de Commode par adoption.*

lévement une famine violente : intérêt tout autrement puissant sur les esprits d'une multitude. Les deux récits peuvent se concilier. Il est très possible que deux motifs différens ayent concouru à un même effet.

Quoi qu'il en soit, une maladie contagieuse qui avoit précédé, & ravagé pendant longtems Rome & l'Italie, produisit la famine par une suite naturelle, & la malice des hommes augmenta la calamité. Ici nos deux Auteurs Grecs se partagent. Suivant Dion, ce fut l'Intendant des vivres, Papirius Dionysius, qui au lieu de remédier au mal affecta de l'aggraver, dans le dessein de perdre Cléandre, en faisant retomber sur lui la haine de la misére publique. Hérodien charge de tout le seul Cléandre. Il dit que ce Favori, enivré de sa fortune, donna l'essor à ses désirs, & ne voyant que l'Empereur au-dessus de lui, projetta de le détrôner & d'usurper sa place. Que dans cet esprit, ayant fait de grands amas d'argent & de bled, il accrut à dessein la cherté & la disette, afin que les secours qu'il donneroit ensuite par ses largesses fussent d'autant mieux reçus, & lui gagnassent à l'instant tous les cœurs.

S'il avoit cette pensée, elle lui réussit très mal. Le peuple, qui le haïssoit depuis longtems à cause de son insatiable avidité, s'en prit à lui des maux qu'il souffroit. Dans les théatres, dans les

jeux,

jeux, il s'éleva des clameurs menaçantes contre le Ministre qui affamoit la ville de Rome. Dion raconte à ce sujet une scéne singuliére, & qu'il habille presque en merveille, mais dont les ressorts sont bien aisés à deviner. Il nous débite qu'au milieu d'une course de chariots qui s'exécutoit dans le Cirque, une troupe d'enfans s'avança tout d'un coup, ayant à sa tête une jeune fille d'une grande taille, & d'un regard fier & audacieux. On jugea, ajoûte-t-il, par l'événement qui suivit, que ce devoit être quelque démon, quelque génie. Il étoit bien plus simple de penser, & Dion eût dû le dire, qu'une main habile & intriguante faisoit jouer cette machine pour ameuter le peuple déjà très mécontent, & porté à la sédition.

Ce chœur d'enfans éléve la voix, pousse des cris, souhaitant mille prospérités à Commode, & faisant des imprécations contre Cléandre. Ce fut un signal pour toute l'Assemblée. On répéte les mêmes cris, on se léve, on quitte le spectacle, on court en foule au lieu où Commode se tenoit renfermé, ne songeant qu'à ses plaisirs, pendant que la ville étoit en feu. C'étoit une grande & vaste maison dans un des fauxbourgs de Rome. Il ne fut pas possible à la multitude de pénétrer jusqu'à l'Empereur. Cléandre, qui obsédoit toutes les avenues, empêcha qu'on ne l'avertît de ce qui se passoit: & il

fit sortir sur cette troupe sans armes la Cavalerie Prétorienne, qui en blessa & en tua plusieurs, en foula d'autres sous les pieds des chevaux. Le peuple si cruellement maltraité s'enfuit en désordre jusqu'aux portes de la ville, mais ne se rendit pas: & là ayant reçu un puissant renfort par la jonction des cohortes de la ville, qu'une ancienne jalousie disposoit à prendre parti contre les Prétoriens, il renouvelle le combat, dont la fortune se balance, en sorte qu'il périssoit beaucoup de monde de part & d'autre.

Commode sacrifie son Ministre, qui périt avec ses enfans & un grand nombre de ses créatures.

Dans un si grand mal, pendant qu'une espéce de guerre civile inondoit Rome de sang, personne n'osoit en donner avis à Commode, tant le Ministre étoit redouté. Enfin l'extrémité du péril enhardit Fadilla, sœur de Commode, si nous en croyons Hérodien; ou Marcia sa concubine, si nous aimons mieux nous en rapporter à Dion. L'une ou l'autre, ayant les cheveux épars, & avec tous les signes de la plus vive consternation, vint se jetter aux pieds de Commode, & lui représenta le danger qu'il couroit, les vues ambitieuses & criminelles de Cléandre, & la nécessité de sacrifier ce misérable esclave à la haine de la multitude, & à sa propre sûreté. Commode étoit une ame timide, sur qui la peur pouvoit beaucoup. Effrayé du discours, soit de Fadilla, soit de Marcia, il n'hésita pas, & ayant mandé Cléandre, il lui fit

fit couper la tête en sa présence. On attacha cette tête au bout d'une pique, & on en donna le doux & agréable spectacle au peuple irrité. Dans le moment tout le tumulte cessa. Le peuple étoit satisfait. Les Prétoriens comprirent que Cléandre les avoit fait combattre pour sa querelle contre les intentions du Maître. Toutes les haines se réunirent contre la famille & les créatures de l'indigne Ministre. Deux enfans mâles qu'il avoit, & dont l'un encore en bas âge, étoit élevé sur les genoux de Commode, furent massacrés: on extermina tous ses amis, toutes ses liaisons, & en particulier un grand nombre d'affranchis du Palais: & leurs corps outragés en mille maniéres, traînés avec des crocs dans les rues, furent jettés dans les égouts. L'Intendant des vivres fut tué quelque tems après par ordre de Commode.

Ce Prince avoit été tellement intimidé par le soulévement du peuple, & sans doute par le sentiment intime qui lui apprenoit combien il méritoit peu d'en être aimé, qu'il n'osa, lors même que la sédition fut appaisée, reparoître dans la ville. Il eut besoin d'être encouragé par ceux qui l'approchoient pour prendre la résolution de retourner au Palais. Il n'eut pas lieu de s'en repentir. Le peuple, qui venoit d'être délivré d'un Ministre odieux, reçut son Empereur avec de grandes acclamations de joie, & lui don- Allarmes de Commode.

na tous les témoignages possibles d'attachement & de respect.

Au reste les allarmes de Commode n'étoient pas sans fondement. Depuis qu'il régnoit, il n'avoit entendu parler que de conjurations. Nous en avons vu trois bien réelles, tramées successivement par Lucille sa sœur, & par ses deux Ministres, Perennis & Cléandre, sans compter celles dont on lui avoit fait peur à tort. Dans l'intervalle entre les deux derniéres Hérodien place les mouvemens d'un chef de bandits, qui mit aussi Commode en péril.

Danger qu'il avoit couru de la part de Maternus, chef de bandits. *Herod.*

Maternus, simple soldat & déserteur, mais d'une audace déterminée à tout entreprendre, assembla d'abord quelques déserteurs comme lui, avec lesquels il fit dans les Gaules le métier de brigand. Ses succès lui attirérent de nouveaux associés : son peloton grossit peu à peu, & devint enfin une armée : il fallut lui faire la guerre dans les formes, & Niger, qui disputa dans la suite l'Empire à Sévére, fut employé à combattre un si méprisable ennemi, & il s'y comporta en brave & habile Capitaine. Cependant Maternus, malgré les pertes qu'il avoit souffertes, augmenta ses forces au point d'oser former le projet de tuer Commode, & de se faire Empereur en sa place.

*Spart. Nigr. 3.* *Herod.*

Il comprit bien qu'il ne réussiroit pas dans un pareil dessein, s'il se montroit à dé-

découvert: & comme il n'étoit pas moins rusé qu'audacieux, il dressa un plan adroitement concerté. Il sépara ses troupes, & leur ordonna de passer en Italie & à Rome par petites bandes, & il s'y rendit lui-même. Son arrangement étoit de profiter de l'occasion de la fête de Cybéle, qui se célébroit à Rome avec une grande pompe, & pendant laquelle chacun avoit la liberté de se déguiser. Il résolut donc de prendre lui & les siens l'habillement & l'armure des Gardes du Prince, de se mêler parmi eux dans une espéce de Procession solemnelle à laquelle l'Empereur assistoit, de s'approcher de sa personne, de l'envelopper, & de le massacrer.

Le projet n'avoit rien que de très possible dans l'exécution. Mais quelques-uns de ceux qui y étoient d'abord entrés, conçurent de la jalousie contre leur chef. Ils s'étoient regardés jusques-là à peu près comme ses égaux, & ils ne purent se résoudre à le faire leur maître. Ils le décélérent: Maternus fut arrêté avec un grand nombre de ses complices, & ils furent tous punis de mort.

Les cruautés & la débauche partagent la vie de Commode.

Tant de dangers auxquels Commode s'étoit vu exposé coup sur coup, le rendirent non seulement timide, mais défiant, &, par une conséquence naturelle, cruel envers tous ceux qui eurent le malheur de lui devenir suspects. Il n'avoit déjà que trop de pente à ces vices.

Mais les circonſtances les fortifiérent, les accrurent, & les portérent aux derniers excès. Voici le tableau que fait Hérodien de ſa conduite en général après la mort de Cléandre. Commode, dit cet Hiſtorien, depuis ce moment ſe défia de tout le monde, répandant les flots de ſang, ouvrant une oreille facile à toutes les calomnies, & ne donnant accès auprès de lui à aucun homme digne d'eſtime. Ses cruautés, ajoûte Hérodien, ne firent aucune interruption aux plaiſirs & aux débauches dont il s'étoit rendu l'eſclave. Tout homme ſage, quiconque étoit même médiocrement initié dans les belles connoiſſances, devoit s'attendre à être chaſſé de la Cour comme un ennemi dangereux. Des Farceurs, d'obſcénes Pantomimes gouvernoient & dominoient le Prince, dont toutes les occupations ſe réduiſoient à mener des chars, & à combattre contre des bêtes; & les flatteurs lui exaltoient ces indignes exercices comme de grands & glorieux exploits. Ainſi cruautés d'une part, infamies, extravagances, & indécences de l'autre, voilà ce qui compoſe le portrait de Commode, & ce que nous avons à rapporter de lui juſqu'à ſa mort, en ménageant toujours la pudeur du Lecteur & la nôtre.

Ses cruautés. *Lamprid. Comm. 7. Dio.* Il créa, en la place de Cléandre, deux Préfets du Prétoire, Julianus & Regillus, & peu après il les fit mourir. Il avoit

pour-

pourtant donné de grandes marques de considération à Julianus: il le baisoit à la bouche, au lieu de recevoir simplement ses respects, & il l'appelloit son pére. Mais après l'avoir deshonoré, en le forçant de danser devant ses concubines comme un saltimbanque, en le faisant jetter par maniére de jeu dans un vivier, il lui ôta la vie par le fer. En général aucun de ses Préfets du Prétoire ne jouit longtems d'un poste aussi dangereux qu'élevé, aucun ne demeura en place plus de trois ans, & presque tous perdirent la vie avec leur charge.

Lampride nomme plusieurs autres illustres victimes de la cruauté de Commode, six Consulaires à la fois, Petronius Mamertinus beau-frére de l'Empereur, & Antonin son neveu, Annia Faustina cousine germaine de son pére. Il fit *Vulcat.* bruler vifs les enfans & descendans d'A- *Avid. 13.* vidius Cassius, que Marc Auréle avoit épargnés. D'autres fois il employoit le *Lamprid.* poison, lorsqu'il vouloit éviter un trop *Comm.* grand éclat. Et ce n'étoient pas seulement des soupçons & des défiances ombrageuses qui le portoient à ces barbaries: l'avidité pour l'argent y avoit grande part. Les revenus de l'Empire ne suffisoient pas à ses folles dépenses: & pour y fournir, il ordonnoit la mort des personnes les plus riches, hommes & femmes, afin de s'emparer de leurs biens.

Par quelque endroit que l'on pût lui

déplaire, la mort étoit l'infaillible salaire de tout ce qu'il prenoit pour offense. Il condamnoit aux bêtes ceux qui faisoient contre lui des plaisanteries. Il punit pareillement de cet affreux supplice la simple lecture de la vie de Caligula écrite par Suétone. Il avoit raison de s'intéresser à la réputation d'un Prince auquel il ressembloit si fort. Le moindre trait de convenance entre eux est celui qui est cité par Lampride, qu'ils étoient tous deux nés à pareil jour, le trente-&-un d'Août.

Dion fait mention d'un certain Jule Alexandre, homme extrêmement robuste, & adroit tireur, qui combattit à cheval contre un lion, & le tua à coups de traits. Dès lors Commode regarda ce brave comme un rival qui obscurcissoit sa gloire, & il résolut de s'en défaire. Au moins Dion n'allégue aucune autre cause de la mort de Jule Alexandre. Il est vrai que Lampride fait mention de révolte, mais c'étoit le prétexte à la mode pour faire périr tous ceux que l'Empereur haïssoit. Quoi qu'il en puisse être, cet arrêt ne fut pas aussi aisé à exécuter qu'à prononcer. Jule Alexandre étoit à Émése sa patrie, lorsqu'il apprit que des soldats avoient été envoyés pour le tuer. Il se tint prêt, il les surprit de nuit dans une embuscade, & les massacra tous. Il traita de même les ennemis qu'il avoit dans la ville : & aussi-tôt montant à cheval,

*Lamprid. 8.*

val, il se disposa à s'enfuir chez les Barbares de son voisinage. Sa tendresse criminelle pour un jeune enfant fut cause de sa perte. Il voulut l'emmener avec lui; & comme la foiblesse de cet enfant retardoit sa marche, ceux qui le poursuivoient eurent le tems de l'atteindre. A leur approche, voyant la mort inévitable, il commença par tuer son compagnon, & se tua ensuite lui-même.

Telles étoient les vengeances sanguinaires que tiroit Commode, soit de simples paroles, soit d'actions tout-à-fait innocentes. Il faisoit plus. C'étoit pour lui un jeu, à la lettre, que de tuer & d'estropier les hommes. S'il savoit que quelqu'un eût déclaré être las de vivre, il le prenoit au mot, & le faisoit jetter malgré lui dans des précipices. Il fit ouvrir le ventre d'un homme fort gras, pour se donner le plaisir de voir ses entrailles se répandre. Par forme d'amusement il privoit les uns d'un œil, les autres d'une jambe, & il en faisoit ensuite des railleries. Il se divertissoit à abattre avec le rasoir le nez ou les oreilles des malheureux Officiers de sa maison, qu'il forçoit de se prêter à lui, comme s'il eût voulu leur faire la barbe. Quelquefois c'étoit le ministére de Chirurgien qu'il prétendoit remplir, & sous le prétexte de faire une saignée & d'ouvrir la veine, il tailladoit les bras, & épuisoit de sang toute la personne.

*Dio.*

*Lamprid. 11.*

Dio, & Lamprid. 9.

Je finirai ce détail horrible, & qui ne peut manquer de causer de l'impatience au Lecteur, par un dernier trait qui passe tous les autres. Comme il se prétendoit le rival d'Hercule, il voulut, ainsi que ce Héros, combattre contre des géans & des monstres. Pour cet effet il rassembla tous ceux qui dans la ville avoient perdu l'usage de leurs jambes par maladie ou autrement, & il les fit envelopper depuis les genoux de draps & de linges, qui s'étendoient en longueur, figurés en queues de dragons. Il leur donna pour armes des éponges au lieu de pierres, & ensuite il courut sur eux, & les assomma tous à coups de massue. On auroit peine à ajoûter foi à ce bizarre mélange d'extravagance & de cruauté, s'il n'étoit attesté par Dion témoin oculaire. Cet Historien observe que lui, & tous les spectateurs eurent grande peur : & c'est ce qu'il est aisé de concevoir.

De tous les amis de Marc Aurele, trois seulement épargnés par Commode, Pompéien, Pertinax, & Victorinus.

Dio.

On ne sera pas étonné que l'indigne fils de Marc Auréle ait fait périr presque tous les amis de son pére. Ce qui a plutôt droit de nous surprendre, c'est qu'il en ait échappé trois à ses fureurs, Pompéien, Pertinax & Victorinus. Dion déclare qu'il ne peut rendre raison pourquoi ceux-ci furent privilégiés. Il est probable que les deux premiers étoient des hommes extrêmement sages, & attentifs à modérer le zèle de la vertu par les tempéramens d'une prudence, qui

évite

évite d'irriter quoiqu'elle desapprouve. Nous avons vu que Pompéien en particulier chérissoit & respectoit la mémoire de Marc Auréle dans son fils. Il toléroit ce qu'il ne pouvoit empêcher. Seulement il s'abstenoit d'aller aux spectacles, dans lesquels l'Empereur son beau-frére s'avilissoit par l'infâme métier de gladiateur : encore y envoyoit-il ses enfans. On peut juger que Pertinax se gouverna par de semblables principes. Mais Victorinus brava même la cruauté de Commode, & l'orgueil de ses Ministres.

C'étoit un caractére ferme & intrépide : & comme il couroit des bruits dans la ville qui le menaçoient d'une mort prochaine, il vint trouver Perennis, qui étoit alors en faveur. „ On m'avertit, „ lui dit-il, que l'intention de l'Empe„ reur & la vôtre est de m'ôter la vie. „ Qu'attendez-vous ? Pourquoi diffé„ rez-vous ? Vous pouvez exécuter dès „ aujourd'hui le dessein que vous avez „ dans l'esprit". Cette fierté devoit naturellement hâter sa perte. Victorinus étoit d'ailleurs d'un mérite éminent, & capable de faire ombrage. Il avoit le talent de la parole, & passoit pour le meilleur Orateur de son siécle. Dion nous a conservé deux traits de sa vigueur dans le commandement. Lorsqu'il étoit Gouverneur de la Germanie, sachant que son Lieutenant-Général étoit avide & pillard, il commença par le

reprendre en particulier, & il l'exhorta à se corriger. Ce vice est de ceux qui ne se guérissent point, & les représentations de Victorinus furent infructueuses. Alors il prit son parti, & ayant assemblé l'armée, il se fit d'abord citer lui-même par le héraut, & il jura qu'il n'avoit jamais reçu de présens & n'en recevroit jamais. Il ordonna ensuite que son Lieutenant fût cité pour prêter le même serment : & cet Officier n'ayant osé commettre un parjure dont il auroit été trop aisément convaincu, fut cassé sur le champ. Dans la suite Victorinus fut Proconsul d'Afrique, & dans cet emploi il renouvella le même exemple contre un de ses assesseurs infecté de la même lépre. Il le fit embarquer sur un vaisseau qui partoit des côtes d'Afrique, & emmener en Italie. Il exerça aussi la charge de Gouverneur de Rome, & il s'y comporta si dignement, que pour honorer sa vertu on lui érigea une statue. C'étoient-là bien des titres pour mériter la haine de Commode, & cependant Victorinus mourut paisiblement dans son lit.

Bassesse ignominieuse de sa conduite.

Pour achever le tableau de Commode, il faut ajoûter ici ce qui regarde ses débauches & la honteuse bassesse de sa conduite. J'ai parlé suffisamment du premier article, & il est plus à propos de tirer le rideau sur ces turpitudes, que de les dévoiler. Ce que je dois observer, c'est que tout sentiment étoit teillement éteint en

lui,

lui, qu'il tiroit vanité de son propre deshonneur.

Il avoit toujours eu une folle passion de se donner en spectacle, soit menant des chars, soit combattant contre les bêtes, ou comme gladiateur. Cependant un reste de pudeur l'engagea d'abord, sinon à s'interdire des exercices si peu dignes de son rang, du moins à les renfermer dans l'enceinte de son Palais. Mais enfin il secoua toute retenue, & il rendit les yeux du Public témoins de toute sa honte. Il alloit souvent passer un tems considérable dans les écoles où l'on dressoit les gladiateurs. Il en sortoit avec eux, il paroissoit au milieu d'eux sur l'aréne, il combattoit, il se faisoit proclamer vainqueur, il vouloit être applaudi par le peuple & par le Sénat, & les plus graves Sénateurs se prêtoient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeoit son salaire comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montoit à un plus haut prix que les autres: & pour comble d'impudence, il travailloit à perpétuer le souvenir de son ignominie. Toutes les fois qu'il faisoit quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnoit qu'il en fût fait mention dans les régîtres journaux que l'on tenoit exactement de tout ce qui se passoit de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a

*Dio, & Herod. & Lamprid. 8-12.*

*Lamprid. 15.*

combattu trois cens soixante-&-cinq fois du vivant de son pére, & sept cens trente-cinq fois depuis sa mort, & qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en étoit si glorieux, que s'étant approprié le * Colosse du Soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui de *Vainqueur de mille gladiateurs.*

*Herod. & Lamprid.* 17.

*Lamprid.* 9. Par le même goût d'indécence, & non, je pense, par superstition, il se voua aux mystéres d'Isis, & il les célébra avec les Prêtres de cette Divinité Egyptienne. Comme eux il se faisoit raser la tête, il portoit avec eux le simulacre d'Anubis; & n'oubliant pas même dans cette cérémonie religieuse ses inclinations malfaisantes, il agitoit le brancart qui soutenoit la statue, de façon que la gueule & les dents de ce Dieu chien frappassent de rudes coups sur la tête rase de ses Ministres.

Aussi bas dans ses procédés avides pour avoir de l'argent, que dans tout le reste de sa conduite, Commode, au jour anniversaire de sa naissance, changeoit les présens qu'il étoit d'usage de lui apporter en contributions fixées & déterminées. Les Sénateurs de Rome, leurs fem-

*Dio, & Lamprid.*

* *Néron avoit fait élever ce Colosse pour lui, & Vespasien l'avoit consacré au Soleil.*

femmes & leurs enfans, étoient taxés à deux piéces d'or par tête, valant cinquante deniers. Dans les autres villes les Sénateurs en étoient quittes pour cinq deniers ou dragmes, qui peuvent s'évaluer à cinquante sols de notre monnoie. Dans une occasion où l'argent lui manquoit, il feignit de vouloir aller en Afrique, & il exigea sous ce prétexte les sommes néceſſaires pour un grand voyage. Lorſqu'il les eut touchées, il les diſſipa en feſtins de débauche, & ne partit point, ſuppoſant que le Sénat & le peuple ne pouvoient ſe réſoudre à le voir s'éloigner de Rome.

Sa folle vanité.

Avec cette indignité de mœurs, qui le couvroit d'opprobre, Commode étoit plein de vanité, amateur de titres faſtueux : & il en accumuloit ſur ſa tête une multitude, qui ne ſervoit qu'à le rendre pleinement ridicule, & qui fait bien ſentir le peu de prix de tout ce qui n'eſt que décoration extérieure, appanage de la fortune, & non du mérite. Voici quelle étoit la ſuſcription de ſes lettres au Sénat, telle que Dion la rapporte: L'EMPEREUR CESAR LUCIUS ÉLIUS AURELIUS COMMODE AUGUSTE, LE PIEUX, L'HEUREUX, LE SARMATIQUE, LE TRE'S GRAND GERMANIQUE, LE BRITANNIQUE, LE PACIFICATEUR DE L'UNIVERS, L'INVINCIBLE, L'HERCULE ROMAIN, GRAND PONTIFE, JOUISSANT DE LA PUISSANCE TRIBUNICIEN-

NE.

NE POUR LA DIX-HUITIÉME FOIS, HUIT FOIS *IMPERATOR*, SEPT FOIS CONSUL, PÉRE DE LA PATRIE, AUX CONSULS, AUX PRÉTEURS, AUX TRIBUNS DU PEUPLE, ET A L'HEUREUX SÉNAT COMMODIEN, SALUT. Plusieurs de ces titres ont besoin de quelque explication, & il est utile de les bien entendre pour se faire une idée plus juste & plus compléte de la vanité absurde qui portoit Commode à le rechercher.

Il pouvoit s'attribuer le surnom de *Pieux* comme héréditaire, puisque son ayeul adoptif Tite Antonin l'avoit porté. Celui d'*Heureux* étoit renouvellé en sa personne d'après l'exemple de Sylla, modéle odieux, & qu'un bon Prince ne se seroit pas proposé d'imiter. Commode est le premier qui ait réuni ces deux titres, qu'il méritoit si peu. Ils furent adoptés par la plupart de ses successeurs, sur les médailles desquels on les trouve très communément.

Commode prenoit les titres de *Sarmatique*, de *Germanique*, de *Britannique*, pour des victoires assez peu considérables, gagnées par ses Lieutenans sur les nations auxquelles ces noms se rapportent. On doit remarquer que celui de *Germanique* avoit été employé par un si grand nombre d'Empereurs, que la gloire en paroissoit alors usée. Il falloit le relever, &, pour ainsi dire, le rajeunir par l'épithéte *très grand*, aussi aisée à copier que le nom même.

Je

Je ne trouve dans le régne de Commode aucun fondement au titre de *Pacificateur de l'Univers*. La paix qu'il avoit conclue après la mort de son pére avec les Barbares voisins du Danube, ne fut pas honorable à l'Empire, & elle ne regardoit qu'une partie des frontiéres. Celle dont l'Etat jouissoit au-dedans, n'étoit point son ouvrage, mais l'effet de la valeur & de la sagesse de ceux qui l'avoient précédé: & par ses cruautés il la rendit plus sanglante que la guerre même. Le nom d'ennemi du Genre-humain lui eût mieux convenu que celui de Pacificateur.

Il s'attribuoit la qualité d'*Invincible* à raison de ses combats contre les bêtes & contre les gladiateurs. Il n'y réussissoit que trop bien: & rien ne prouve mieux la bassesse de ses sentimens, que les trophées qu'il faisoit de ces honteuses victoires.

C'étoit aux mêmes titres qu'il s'appelloit l'*Hercule Romain*. Imitateur des travaux d'Hercule, il se croyoit en droit de prendre le nom de ce Dieu, & les symboles qui le caractérisoient. Il paroissoit souvent revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une massue: ou bien il faisoit porter devant lui ces marques glorieuses de sa Divinité, & il en étoit si jaloux, que lors même qu'il n'assistoit point aux jeux, il vouloit qu'on les plaçât sur le trône qui lui étoit destiné. Ce qu'il

qu'il y a de bien singulier, c'est qu'en même tems il s'habilloit des étoffes les plus fines & les plus riches, en sorte qu'il étaloit en sa personne un bizarre assemblage de la mollesse des femmes & de la vigueur des Héros. Il réunissoit aussi quelquefois sur sa personne les attributs de Mercure à ceux d'Hercule: composition dont il n'étoit pas l'inventeur, & dans laquelle il imitoit les Herméracles *, que l'on plaçoit communément dans les palestres.

Lamprid. 17. Commode s'étant ainsi fait Dieu, voulut être honoré comme tel. Il exigeoit les adorations, le culte des sacrifices. Il établit un Prêtre consacré à son nom. Il remplit Rome de ses statues: & portant jusques dans l'exercice de sa vanité sacrilége son caractére cruel & féroce, il se fit dresser vis-à-vis du lieu où le Sénat s'assembloit, une statue dans une attitude menaçante, tenant un arc bandé & dirigé contre le Sénat. On abattit cette statue après sa mort, & l'on y en substitua une de la Liberté.

Ce Sénat que Commode haïssoit si violemment, il l'avoit pourtant appellé de son nom *Sénat Commodien*, comme il paroît par la suscription que j'ai rapportée: tant

* *C'étoient des statues qui portoient une tête d'Hercule sur une base quarrée qui représentoit Mercure. On en peut voir la figure dans le premier Tome des Antiquités du P. de Montfaucon. Mercure en Grec étoit appellé* Hermès, *&* *Hercule* Héraclès.

tant il y avoit d'inconséquence & de contradiction dans les vues, ou plutôt dans les fantaisies de cet Empereur insensé. Il vouloit voir son nom par-tout. Le Sénat fut donc appellé *Commodien*; la ville de Rome, *Colonie Commodienne*; les légions & les armées, *Commodiennes*; le jour où tout cela fut réglé & arrêté, *Commodien*: enfin le siécle où il vivoit, & qu'il prétendoit être le siécle d'or, il l'appella *Commodien*. Il changea les noms des douze mois de l'année, & il leur en assigna de nouveaux, tous tirés des noms qu'il portoit lui-même, & des surnoms qu'il s'attribuoit. Dion nous en donne la liste. J'y remarquerai seulement celui d'*Amazonien*, substitué à *Janvier*. Ce nom plaisoit par deux endroits à Commode, comme lui rappellant & Hercule vainqueur des Amazones, & Marcia sa concubine, qu'il aimoit à faire peindre dans l'habillement de ces femmes guerriéres. Lui-même il eut la pensée de paroître sur l'aréne de l'Amphithéatre en cet équipage. On ne dit pas si l'exécution suivit: mais rien n'empêche de le croire, puisqu'il se montroit souvent en public en habit de femme.

*Lamprid. 8. & 15.*

*Lamprid. 14.*

*Lamprid. 13.*

Je ne doute pas que le récit de ces extravagances n'ennuie mon Lecteur. Je m'ennuie beaucoup moi-même à les rapporter. Mais après tout, ces traits de folie outrée, réunis avec la plus haute fortune, sont une leçon nécessaire aux hom-

hommes pour réformer leurs jugemens, & pour les convaincre de l'erreur où ils sont lorsqu'ils regardent comme les plus grands des biens l'autorité, l'affluence des richesses, le rang suprême. Heureux encore! si cette conviction devenoit intime & sérieuse, & influoit dans la pratique.

Calamités sous le régne de Commode. Rome, déjà si malheureuse par les vices de son Prince, éprouva encore sous ce même régne les accidens les plus funestes, la famine, la peste, & des incendies furieux.

Famine. *Lamprid.* 14. J'ai parlé de la famine, qui ne fut point l'effet de la stérilité de la terre, mais de la méchanceté des hommes; & que les remédes mêmes mal appliqués, & mal conduits, ne firent qu'aggraver.

Peste. *Dio, & Herod.* La peste, dont je n'ai dit qu'un mot, ravagea toute l'Italie, mais elle ne se fit sentir nulle part plus violente qu'à Rome. Dion assûre qu'il y mouroit deux mille personnes par jour. Hérodien rapporte que les bêtes comme les hommes souffroient les mortelles atteintes du mal contagieux. L'Histoire ne fait mention d'aucune sensibilité que Commode ait montrée, d'aucun soin qu'il ait pris pour soulager ses sujets attaqués d'un si redoutable fléau. Mais elle nous instruit des précautions prudentes dont il usa pour sa sûreté. Il se retira dans la campagne de Laurentum, pays agréable, & embaumé par les forêts de lauriers dont il

il étoit couvert, & qui par leur odeur salutaire servoient de préservatif contre la corruption de l'air.

Dion joint à la peste des assassinats commis dans tout l'Empire par des aiguilles empoisonnées. C'est le second exemple de cette horreur, déjà mise en pratique, comme nous l'avons vu, au tems de Domitien.

Il y eut deux incendies dans Rome sous le régne de Commode : le premier causé par le tonnerre, qui étant tombé sur le Capitole, y mit le feu, & consuma des Bibliothéques & plusieurs édifices du voisinage. Nous avons plus de détail sur le second, que Dion & Hérodien décrivent avec quelque étendue. Le feu prit à une maison de particulier, & il gagna le Temple de la Paix, qui en étoit proche. Ce Temple, bâti par Vespasien, étoit l'un des plus magnifiques de Rome, & rempli de riches offrandes. On se souvient que Vespasien y avoit porté les dépouilles du Temple de Jérusalem. D'ailleurs les grands bâtimens qui l'accompagnoient, servoient de magasins pour les marchandises précieuses de l'Egypte & de l'Arabie. Tout fut consumé, & non seulement la ville fut privée d'un de ses plus beaux ornemens, mais plusieurs particuliers y perdirent toute leur fortune. Le feu se communiqua ensuite au Palais Impérial, & il s'attacha au lieu où se gardoient les archi-

Incendies. *Eus. Chron.*

*Dio, & Herod.*

ves de l'Empire, dont il détruisit une grande partie. Le Temple de Vesta, qui étoit le sanctuaire des Dieux Pénates de la ville de Rome, périt aussi dans ce même incendie. On eut bien de la peine à sauver le Palladium : & ce gage sacré, qui n'avoit jamais été exposé aux regards d'aucun mortel, parut alors à la vue de tout le monde, porté par les Vestales, qui le déroboient aux flammes, & cherchoient à le déposer en lieu de sûreté. Le feu dura dans une grande violence pendant plusieurs jours, & il ne cessa, selon Dion, que faute de nourriture. Hérodien fait venir au secours d'abondantes pluies, qui l'éteignirent. C'étoit une grande calamité, & la superstition en fit un prodige, qui par l'embrasement du Temple de la Paix prédisoit les guerres civiles, dont la mort de Commode fut suivie.

Il y eut peu de guerres, & les événemens en sont peu considérables.

L'Empire Romain eut donc à souffrir sous Commode toutes les espéces de malheurs, excepté néanmoins ceux de la guerre. La paix fut peu troublée au-dedans : sur les frontiéres les Barbares furent contenus, non par les exploits du Prince, mais par la valeur & l'habileté de ses Lieutenans. Il en eut plusieurs d'un mérite distingué dans le métier des armes. J'ai fait mention d'Ulpius Marcellus. Pertinax, Sévére, Albin, Niger, qui tous parvinrent à l'Empire, ou le disputérent, étoient de braves guer-

riers.

riers. Après tout leurs exploits ne paroissent pas avoir été considérables, sans doute parce que leurs talens n'eurent pas un champ libre pour s'exercer.

Ce que nous savons des guerres faites sous Commode, se réduit donc à très peu de choses. J'ai parlé de ce qui se passa dans la Grande-Bretagne. Lampride témoigne que les armes Romaines remportérent des avantages sur les Maures, sur les Daces, sur les Sarmates. Niger commandant en Orient eut affaire aux Sarrasins, peuple devenu depuis si fameux par ses conquêtes prodigieuses, & qui paroît ici pour la premiére fois dans l'Histoire. En conséquence de ces succès, Commode, qui avoit pris quatre fois le titre d'*Imperator* avec son pére, le prit aussi quatre fois durant le cours de son régne. Et voilà tout ce que les monumens anciens nous apprennent touchant les expéditions militaires faites sous les auspices de cet Empereur.

*Lamprid. 6. & 13.*

*Spart. Nig. 7.*

*Tillem.*

**Commode universellement méprisé & detesté.**

Après l'idée que nous avons donnée du Gouvernement de Commode, il est aisé de concevoir jusqu'à quel point il étoit en même tems méprisé & detesté. On trouvoit en lui l'assemblage de tous les vices, sans mêlange d'aucune qualité estimable. Nulle régle, nul principe de conduite, non seulement par rapport au bien de l'Etat, mais en ce qui regardoit ses intérêts propres & personnels. Une vie toute de caprice, un attrait insensé

pour

pour la débauche la plus honteuse, une prodigalité inouie, une barbarie qui fait horreur, voilà ce qui composoit le caractére de ce Prince. Haï des Grands & des Sénateurs, dont il versoit le sang à flots, il n'eut pas même l'attention de se gagner l'affection du peuple. Les citoyens de Rome étoient accoutumés à recevoir des largesses de leurs Empereurs. Commode, à qui les revenus de l'Empire ne suffisoient pas, qui étoit toujours aux expédiens pour trouver de l'argent, n'avoit point de quoi donner, & dans les distributions de deniers, ou de vivres, que l'usage rendoit nécessaires, à l'exception d'une seule fois, il se montra toujours avare & sordide. Les sujets de la République dans les Provinces maltraités & vexés, ne demandoient qu'à secouer le joug. Enfin les Officiers de sa maison, entre les mains desquels étoit sa vie, devenoient souvent les victimes de sa cruauté, & il fit mourir un grand nombre de ses Chambellans.

*Lamprid.* 13. 16. 15-17.

Ses craintes.

Se voyant l'objet d'une haine universelle il comprit le danger: mais il ne vouloit pas y opposer la seule sauvegarde efficace, qui eût été le changement de conduite; & il recourut à des précautions insuffisantes, se cachant dans ses maisons de plaisance, d'où il sortoit rarement, & portant la défiance jusqu'à employer, à l'exemple de Denys le tyran, une flamme légére pour se brûler les

les poils de la barbe & les extrémités des cheveux, de peur de confier sa tête au rasoir d'un Barbier.

Il ne put néanmoins éviter le malheur qu'il s'efforçoit de mériter: & après treize ans de régne, ou plutôt de tyrannie, il trouva enfin parmi ceux qui approchoient le plus de sa personne des ennemis qui vengérent l'univers.

Il provoqua & hâta sa perte par de nouvelles fureurs, qui enchérirent encore sur les précédentes. Ce fut peu de tems avant sa mort, que pendant une fête qui dura quatorze jours il se donna en spectacle, avec moins de pudeur & de retenue que jamais, tuant à coups de fléches & de javelots des bêtes de toute espéce, qu'il avoit amassées de toutes les parties de la terre, & combattant contre les gladiateurs.

Nouveaux & derniers excès de ses fureurs.

*Dio. & Herod.*

On l'accabloit d'applaudissemens: les Sénateurs eux-mêmes, comme le témoigne Dion qui étoit du nombre, répétoient les acclamations qui leur étoient dictées: & tout retentissoit de louanges, pendant qu'il n'étoit aucun des spectateurs qui ne rougît jusqu'au fond de l'ame du deshonneur dont se couvroit le chef de l'Empire. Il faut qu'à travers ces applaudissemens concertés il ait échappé quelques marques involontaires des sentimens intérieurs qui les démentoient. Car Commode soupçonna que l'on se moquoit de lui; & il en conçut

*Lampríd. 15.*

une telle indignation, qu'il fut prêt de donner ordre à une troupe de soldats de faire main basse sur le peuple. Il vouloit aussi mettre le feu à la ville, qu'il regardoit comme d'autant plus coupable envers lui, qu'étant sa colonie, elle lui devoit à ce titre un nouveau degré d'attachement & de respect. Lætus, Préfet du Prétoire, le détourna de ces desseins furieux; mais ils transpirérent dans le Public, & il est aisé de juger quel surcroît de haine ils excitérent contre le Prince qui les avoit formées.

Commode n'en suivit pas moins ses idées folles & sanguinaires, & le dernier Décembre il arrangea un plan digne de lui. Il résolut de faire tuer le lendemain matin les deux Consuls qui devoient entrer en charge, Erucius Clarus & Sosius Falco, de se faire lui-même Consul, & de réunir sur sa personne avec les ornemens de la Dignité Consulaire l'équipage de gladiateur. Afin que la scéne fût compléte, il prétendoit aller passer la nuit dans la demeure des gladiateurs, où il avoit depuis longtems une loge, comme l'un d'entre eux: en sorte que pour prendre possession du Consulat il seroit sorti, non du Palais Impérial, mais de cet infâme domicile, gladiateur & Consul tout à la fois, & auroit été s'acquiter ainsi travesti des augustes cérémonies du premier jour de l'année.

*Dio, & Herod.*

Il communiqua cet horrible dessein à

Mar-

Marcia sa concubine chérie, qui eut assez de sens pour entreprendre de l'en dissuader. Elle employa les priéres & les larmes, le conjurant de ne point deshonorer le rang suprême par de semblables excès, & lui représentant quel danger il y avoit pour lui à confier sa personne & sa vie à des gladiateurs, à des hommes qui n'ayant ni éducation ni sentiment, étoient capables de se porter aux plus lâches & aux plus noirs attentats. Commode fut si peu touché de ces remontrances, que sur le champ il manda le Préfet du Prétoire Lætus, & Eclectus son Chambellan, & leur donna ordre de faire les préparatifs néceſſaires afin qu'il pût aller coucher dans l'école des gladiateurs. Le Préfet du Prétoire & le Chambellan ne furent pas moins étonnés ni moins confus que l'avoit été Marcia, & ils osérent témoigner au Prince leur improbation. Commode fatigué de tant de contradictions, renvoya ces importuns censeurs avec hauteur & dureté, & il entra dans sa chambre comme pour faire sa méridienne selon sa coutume. Etant seul il prit des tablettes, sur lesquelles il écrivit les noms de ceux qu'il se proposoit de faire tuer la nuit suivante. A la tête étoit le nom de Marcia: ensuite venoient Lætus & Eclectus: & il y avoit joint plusieurs des principaux du Sénat, voulant se délivrer une bonne fois de tout ce qui restoit encore d'ad-

mirateurs zélés de son pére, dont la vue le gênoit, & partager leurs dépouilles entre les soldats de sa garde & les gladiateurs. Après avoir achevé sa liste, il referma ces funestes tablettes, & par une négligence de Prince il les laissa sur un petit lit de repos, pendant qu'il alloit prendre le bain.

Conspiration formée contre lui. *Lamprid.* 9. *Herod.*

Un enfant, dont Commode se faisoit un jouët, suivant un usage bien peu modeste pratiqué par les Romains voluptueux, qui avoient dans leurs maisons de petits enfans nûs, & seulement décorés de colliers & de brasselets où brilloient l'or & les pierreries, un enfant de cette espéce, que Commode aimoit tellement qu'il l'appelloit Philocommodus, *ami de Commode*, vint dans la chambre de l'Empereur, où il avoit ses entrées, & ayant trouvé ces tablettes, il les prit par badinage & pour s'en amuser. Comme il sortoit, Marcia le rencontra, & après l'avoir embrassé & caressé, lui voyant en main des tablettes, qu'elle soupçonna pouvoir être quelque piéce d'importance, qu'il ne falloit pas laisser égarer par un enfant, elle les lui ôta. En les ouvrant, elle reconnut l'écriture de Commode, & piquée de curiosité elle lut, & fut bien étonnée de voir une liste fatale de personnes condamnées à mourir, à la tête desquelles étoit son nom, avec ceux de Lætus & d'Eclectus. „ Je te loue, Commode,

dit,

„ dit-elle en elle-même. Voilà la digne „ récompenſe de ma tendreſſe pour toi, „ & de la patience avec laquelle je ſup- „ porte depuis tant d'années tes bruta- „ lités. Mais ivre perpétuellement de „ vin & de débauche, comme tu fais „ gloire de l'être, tu ne réuſſiras pas „ contre une femme qui a toute ſa tête „ & toute ſa raiſon".

Elle mande auſſitôt Eclectus, qu'elle aimoit, dit-on, plus que Commode : & lui préſentant les tablettes, „ Voyez, „ lui dit-elle, quelle fête on nous pré- „ pare pour cette nuit". Eclectus étoit un Egyptien capable de tout oſer. Il ne balança pas un moment. Il fait avertir Lætus, & tous deux enſemble ils vont tenir conſeil chez Marcia, ſous prétexte de préparer l'exécution des ordres que l'Empereur avoit donnés pour la nuit. Le danger preſſoit : il falloit prévenir Commode, ou périr. Marcia ſe chargea de l'empoiſonner au ſortir du bain. La choſe étoit aiſée, & pouvoit s'exécuter ſans donner de ſoupçon. Car Marcia avoit coutume de lui préſenter elle-même à boire lorſqu'il rentroit, ſoit après le bain, ſoit après les exercices violens auxquels il ſe plaiſoit.

*Lamprid. 15. & 17. Herod.*

Le poiſon fut préparé, mêlé avec un vin exquis, & donné par Marcia à Commode, qui après le bain ayant combattu contre des bêtes revenoit fort altéré. Il le prit ſans aucune défiance, & peu après il

Il meurt empoiſonné & étranglé.

il se sentit la tête pesante, & voulut dormir. Lætus & Marcia firent retirer tout le monde, comme pour laisser reposer l'Empereur ; & on n'en fut point étonné. Commode n'observoit aucun ordre dans son régime. Il prenoit le bain sept à huit fois par jour : il mangeoit à toute heure, dormoit de même. Ainsi il ne resta personne auprès de lui que les conjurés, qui se trouvérent absolument maîtres de sa vie.

Après quelques momens de sommeil, il s'éveilla avec des convulsions & de violentes tranchées. Il vomit beaucoup, & Marcia appréhenda que le poison ou ne sortît tout entier, ou ne restât en si petite quantité dans le corps qu'il ne pût pas produire son effet. Le Médecin qu'elle avoit mis dans sa confidence, persuada à l'Empereur, que pour dissiper l'engourdissement qu'il se sentoit, il devoit prendre l'exercice de la lutte. On lui donna pour adversaire l'athléte Narcisse, que l'on avoit bien instruit de ce qu'il auroit à faire. Celui-ci en luttant contre Commode, le saisit à la gorge, & la lui serra tellement qu'il l'étouffa.

*Aurel. Vict.*

*Herod. L. II.*

Dès que Commode fut mort, les conjurés, qui vouloient dérober aux soldats de la garde la connoissance de ce qui venoit d'arriver, enveloppérent son corps dans quelques méchantes hardes, & ils en chargérent deux esclaves affidés, comme d'un paquet de choses inutiles.

qu'il

qu'il falloit emporter hors du Palais. Ce cadavre fut déposé à la hâte dans un lieu * inconnu, d'où Pertinax successeur de Commode le fit transférer au tombeau de ses ancêtres.

Il y a quelques variations dans les différens Historiens sur les circonstances de cet événement tragique. Mais tous conviennent sur le fonds, tous rapportent que Commode fut empoisonné & étranglé, & ils assignent pour auteurs de sa mort Marcia, Lætus, & Eclectus. Dans le détail j'ai suivi principalement le récit d'Hérodien, comme le mieux circonstancié.

Commode périt âgé de trente-&-un ans & quatre mois, ayant régné depuis la mort de son pére douze ans neuf mois & quelques jours. Quoique ceux qui attentérent à sa vie ayent commis sans doute un très grand crime, il faut convenir d'un autre côté que jamais homme ne mérita mieux une fin funeste. Son malheur fut comme un signal & un présage pour ses successeurs, qui presque tous périrent de mort violente. Il avoit anéanti les Loix, qui font la sûreté des Souverains comme celle des peuples. Il

Presque tous ses successeurs périrent comme lui de mort violente.



* *Nous lisons dans Hérodien le mot* ἡρῷον, *que Mr. de Tillemont croit pouvoir interpréter* tombeau de gens illustres. *Je soupçonne quelque altération dans le texte de l'Historien Grec. Il paroît peu vraisemblable que ceux qui vouloient cacher le corps de Commode, l'ayent porté dans un monument de Héros.*

porta le premier la peine de sa folie. Mais le mal se perpétua, comme je l'ai déjà observé : & le mépris qu'il avoit attiré sur sa personne rejaillit sur la Majesté Impériale, qui ne se releva plus de l'avilissement où il l'avoit fait tomber, & qui devint le jouët des gens de guerre, dont il avoit nourri la licence.

Sa mémoire détestée.

*Lamprid.* 18-20.

Sa mémoire fut détestée. Le Sénat, dans des acclamations que Lampride rapporte fort au long, lui prodigua les titres les plus injurieux, le traitant d'ennemi des Dieux, de parricide, de tyran plus cruel que Domitien, plus impur que Néron. Il demanda que l'on traînât son corps avec le croc dans les rues, qu'on le privât de sépulture : & après que Pertinax l'eut fait inhumer, le Sénat vouloit qu'on le déterrât & qu'on jettât ses cendres au vent. On renversa ses statues, on effaça des monumens publics toutes les inscriptions qui pouvoient lui être honorables ; & on lui rendit ainsi la pareille pour l'ignominie injuste qu'il avoit fait subir à un grand nombre d'innocens, dont il ôtoit les noms des Fastes, après leur avoir ôté la vie. Le peuple entroit avec transport dans les sentimens du Sénat. Les soldats seuls regrettérent un Prince qui les combloit de ses dons, & les laissoit vivre dans la mollesse.

*Tillem. Art.* 8.

*Dio, L. LXXIII.*

Il ne fit aucun ouvrage public.

*Lamprid.* 17.

Il ne fit aucun ouvrage public pour l'embellissement ou pour l'utilité, soit de Rome, soit des autres villes de l'Empire :

pire : & il eut l'indécente vanité de faire mettre son nom sur des édifices que d'autres avoient construits.

On lui fait honneur néanmoins d'un établissement avantageux pour l'approvisionnement de Rome & de l'Italie. La flotte d'Alexandrie y apportoit les bleds de l'Egypte. Commode en établit une semblable à Carthage pour le transport des bleds de l'Afrique, afin que dans le besoin l'une suppléât à l'autre. Mais il gâta encore cette institution louable par la vanité ridicule qu'il y mêla, en changeant le nom de Carthage en celui d'*Alexandrie Commodienne*, & en voulant que la flotte fût appellée *flotte de Commode Hercule*. Etablissement utile dont il fut l'auteur.

Ce Prince si digne de mépris & d'horreur ne fut point contraire aux Chrétiens. L'Eglise jouït de la paix sous son régne, & elle prit de grands accroissemens. Commode étoit trop occupé de ses plaisirs pour être capable d'aucune autre attention. Dieu se sert ainsi des vices mêmes des hommes pour l'accomplissement de ses desseins. Il ne persécuta point les Chrétiens.

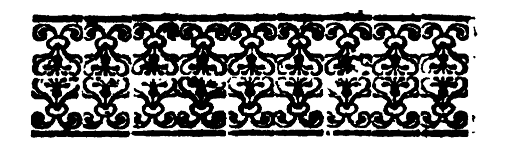
Nous ne pouvons citer aucun Ecrivain Latin du tems de Commode. Les plus célébres entre les Grecs sont Pollux & Athénée : tous deux Grammairiens, tous deux faisant preuve d'érudition & de recherches, l'un par rapport à sa Langue, l'autre en ce qui regarde les Antiquités Historiques. Mais cette élevation, Pollux & Athenée ont ecrit de son tems. *Tilkm.*

ce génie, ce beau feu, qui caractérisent un mérite supérieur, c'est ce qu'il ne faut pas chercher dans les Ecrivains du siécle dont je fais l'Histoire. Les talens n'étoient pas encouragés par un Prince qu'abrutissoient les voluptés, & qui soupçonnoit à peine qu'il eût une ame.

Ainsi périssoient les Etudes, qui avoient souffert déjà depuis longtems de considérables altérations. Nous n'avons point vu chez les Romains d'Orateur depuis Pline, d'Historien depuis Tacite, de Poëte depuis Juvenal. A la belle Littérature succéda la Philosophie, au goût Philosophique la Barbarie.

*Fin du Tome VIII.*





# TABLE

## *DU HUITIEME VOLUME*

## DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS.

### *LIVRE DIX-NEUVIEME.*

### ADRIEN.

veut

## TITE ANTONIN.

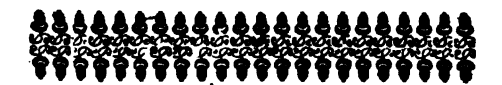
# TABLE.



## LIVRE VINGTIEME.

## MARC AÜRELE.

TABLE.



## *LIVRE VINGT-ET-UNIEME.*

## COMMODE.



*La*

*De*

FIN DE LA TABLE.

